

# ENSEIGNEMENTS BIBLIQUES SITE BIBLIQUEST

<http://www.bibliquest.org/>

## Volume n°7T

### Église - Prière

#### **Église**

<i>De la présence et de l'action du Saint Esprit dans l'Église par J. N. Darby</i>	page 001
<i>Caractères du témoignage d'assemblée aujourd'hui par J. N. Darby</i>	page 032
<i>Question : Qu'est-ce qui est suffisant pour priver une assemblée du témoignage de Dieu ?</i>	page 034
<i>Unité laxiste Darby J.N.</i>	Page 034
<i>LA GRÂCE, PUISSANCE D'UNITÉ ET DE RASSEMBLEMENT par J.N. Darby</i>	page 034
<i>La Séparation d'avec le mal est le principe divin de l'unité par J. N. Darby</i>	page 038
<i>L'Assemblée du Dieu vivant (*) par André GIBERT</i>	page 043
<i>La maison de Dieu par Haller R</i>	page 060
<i>Alliances, Humiliation en commun et Rassemblement par H. Rossier</i>	page 066
<i>Sur L'AUTORITÉ de L'ASSEMBLÉE par Henri Rossier</i>	page 068
<i>UNITÉ VIVANTE, UNITÉ VISIBLE Quelques pensées sur Éphésiens 4 :1-16 par André Gibert</i>	page 073
<i>LE MYSTÈRE DE LA PIÉTÉ 1 Timothée 3:16 par André Gibert</i>	page 077
<i>L'UNITÉ VITALE D'ÉPHÉSIENS 4:4 par André Gibert</i>	page 079
<i>«ÉTANT SOUMIS LES UNS AUX AUTRES DANS LA CRAINTE DE CHRIST» — par André Gibert</i>	page 081

#### **Prière**

<i>Méditations sur la PRIÈRE par Paul Fuzier</i>	page 085
<i>Au sujet de la prière par Maurice-Jean Koechlin</i>	page 107
<i>LA PRIÈRE par G. ANDRÉ</i>	page 109
<i>La PRIÈRE Regroupement d'articles par E.A. Bremicker</i>	page 123
<i>SUR LES RÉUNIONS DE PRIÈRES par C.H. Mackintosh</i>	page 129
<i>Pas de réponse à ma prière?</i>	page 133
<i>Pourquoi n'y a-t-il pas lieu de prier le Saint Esprit ? Par Monard Jacques-André</i>	page 135
<i>Le « Notre Père » — Matthieu 6:9-13 par Bremicker Ernst August</i>	page 136
<i>LA PRIÈRE AVANT LE SERVICE par Christian Briem</i>	page 143
<i>TOUTES SORTES DE PRIÈRES par Pierre COMBE</i>	page 144
<i>Deux prières de l'apôtre Paul Éph. 3:14-21 ; Col. 1:9-20 Paul Fuzier</i>	page 159
<i>COMMENT DIEU RÉPOND AUX PRIÈRES par Henri Rossier</i>	page 161

**Bibliquest:** <http://www.bibliquest.org/>

**Un site pour la diffusion de l'évangile et de la vérité chrétienne selon la Bible (ou Saintes Écritures). Ce site a pour but**

-de donner un accès commode et libre à la Parole de Dieu (= Bible = Saintes Écritures = Écriture Sainte. Elle comprend Ancien et Nouveau Testament)

-d'aider le lecteur à trouver le salut pour son âme

-de présenter les éléments essentiels de la vérité chrétienne selon la Bible

-d'aider le lecteur dans la compréhension de la Bible, qui est la Parole de Dieu

-de fournir des sources approfondies et abondantes pour aller plus avant dans la connaissance de la vérité chrétienne avec la Famille de sites complémentaires

-d'offrir la possibilité de correspondre pour trouver des réponses aux questions supplémentaires que vous vous posez.

« *Que dis-tu de toi-même ? Il dit : Moi, je suis la VOIX de celui qui crie dans le désert : Faites droit le chemin du Seigneur* » Jean 1:23

**Ce que nous sommes**

N'ayant d'autre objectif que d'amener les âmes à Christ et à la connaissance de Christ et à la marche avec Christ, nous n'aimons pas parler de nous (mais nous n'avons rien à cacher !) Quoi qu'il en soit, ce que nous sommes ressort de ce que nous publions, et l'orientation chrétienne évangélique en est évidente.

**Ce que nous croyons**

Bibliquest, comme les auteurs des ouvrages proposés, est profondément convaincu que les Saintes Écritures (la Bible tout entière) sont inspirées de Dieu. Ils en reconnaissent l'entière et immuable autorité et désirent encourager chacun à les lire chaque jour avec prière.

« *Toute écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice* ».

*2ème épître de Paul à Timothée chapitre 3 verset 16*

Parmi les points fondamentaux de «la vérité de l'évangile» que nous a fait connaître Jésus, le Fils de Dieu, on peut citer bien incomplètement :

**Les Saintes Écritures**

La divine inspiration et l'autorité souveraine de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) qui est la Parole de Dieu, exempte d'erreur dans les originaux.

**Dieu**

Un seul Dieu, Tout Puissant, en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit - Créateur de l'univers et de la terre, et de tout ce qui existe.

**Jésus-Christ**

Vrai Dieu et vrai homme, sa préexistence éternelle, sa naissance d'une vierge, sa vie parfaite parmi les hommes, sa mort sur la croix pour expier nos péchés, sa résurrection et son ascension corporelles, son retour personnel, effectif et prochain, pour chercher les siens et juger le monde. Jésus est vivant et glorieux.

**L'Homme et le Péché**

La responsabilité de tout homme devant Dieu : tous ont péché et méritent la condamnation.

**Le Salut**

-La justification, opérée par la grâce de Dieu en Jésus-Christ et reçue uniquement par la foi (repentance indispensable) ; la nécessité de la nouvelle naissance conduisant à une vie de piété, de sainteté et de témoignage à la gloire de Dieu, par l'action du Saint-Esprit.

-Le pardon des péchés et la vie éternelle offerts gratuitement à celui qui croit au Seigneur Jésus ; la condamnation éternelle de celui qui ne croit pas.

**L'Église**

-La descente de l'Esprit Saint sur la terre après l'ascension du Christ, pour former l'Église.

-L'Église (ou l'assemblée) est composée de tous les chrétiens nés de nouveau. Ils sont unis à Jésus Christ en un seul corps par l'Esprit Saint, comme les membres du corps à la tête.

-Localement les chrétiens se rassemblent autour du Seigneur Jésus, reconnaissent son autorité et se soumettent à la direction du Saint Esprit et non à celle d'un homme.

-Les dons de l'Esprit Saint et son action pour l'édification, la croissance du corps de Christ.

**L'Avenir**

-L'attente du Seigneur Jésus qui va venir ressusciter les croyants déjà morts, changer le corps des croyants vivants et les enlever ensemble au ciel avec lui.

-Le règne à venir de Christ sur la terre et le jugement final des vivants et des morts qui n'auront pas cru.

-La félicité éternelle des rachetés ; le châtement éternel des pécheurs.

**Qu'il puisse être dit de tous ceux qui aujourd'hui lisent ou entendent les Saintes Écritures**

« *Vous avez accepté, non la parole des hommes mais (ainsi qu'elle l'est véritablement) la Parole de Dieu, laquelle opère en vous qui croyez* ». 1ère épître de Paul aux Thessaloniens chapitre 2 verset 13

**Décharge de responsabilité**

le contenu de ce site se veut ouvertement en faveur de la Bible et de la vérité qu'elle contient. Certains sujets relèvent de la controverse et les positions prises peuvent être considérées comme inacceptables par certaines personnes qui n'aiment pas la vérité biblique. Certaines conduites ou propos y sont positivement désapprouvés, voire condamnés : certaines personnes pourraient interpréter cela comme de l'incitation à la haine. Ce serait à tort, car Dieu aime le pécheur, même s'il hait le péché. Ceci AVERTIT le lecteur qui lit à ses propres risques.

**De la présence et de l'action du Saint Esprit dans l'Église par J. N. Darby**

**Bibliquest**

En réponse à l'écrit de M. PH. WOLFF, intitulé : Le ministère en opposition au hiérarchisme et principalement au radicalisme religieux. Ed . Genève, Georges Kaufmann , Libraire, 50, Allemands-Dessous & Valence, J.Marc Aurel , Imprimeur-Libraire , rue de l'université 8 — 1844. Traduit en anglais dans C.W. 3 p. 206-313

Les sous-titres et titres sont de l'auteur, sauf ce qui est entre crochets

**Tables des matières**

- 1 - Avant-propos [gravité de l'enjeu]
- 2 - Introduction [objectif réel de M. Wolff]
- 2.1 - Différence fondamentale entre le système de Calvin et celui de M. Wolff
- 2.2 - Jugement de M. Wolff sur le système Rochat
- 2.3 - Exemple du même esprit au sujet des Évangélistes
- 2.4 - Autre exemple au sujet des Docteurs
- 2.5 - Sur la liaison prétendue des idées politiques et religieuses
- 3 - Chapitre 1 [les dons et le ministère]
- 3.1 - Introduction du livre
- 3.2 - Du premier chapitre de M. Wolff, intitulé : Sacerdoce et Ministère
- 4 - Chapitre 2 [vocation au ministère]
- 4.1 - Observations sur le chapitre second de M. Wolff, où il parle de la vocation au ministère
- 4.2 - Encore une remarque sur ce chapitre
- 5 - Chapitre 3 [les noms d'évêque, ancien, pasteur]
- 6 - Chapitre 4 [place de l'évêque / pasteur dans trois sortes de systèmes]
- 7 - Chapitre 5 [l'évêque / pasteur établi de Dieu ?]
- 8 - Chapitre 6
- 9 - Chapitre 7 [élection de l'évêque par le troupeau]
- 10 - Chapitre 8 [imposition des mains et consécration]
- 10.1 - De la consécration de l'évangéliste
- 10.2 - De la consécration de l'évêque
- 11 - Chapitre 9 [une double vocation de l'évêque]
- 12 - Chapitre 10 [évangélistes]
- 13 - Chapitre 11 [docteurs]
- 14 - Chapitre 12 [classification des ministères]
- 15 - Chapitre 13 [perpétuité du ministère]
- 16 - Chapitre 14 [apostasie de l'Église ?]
- 16.1 - Le mot apostasie a trait à l'économie [dispensation]
- 16.2 - Rom. 16:22, concerne l'économie [la dispensation]
- 16.3 - L'état actuel de l'église montre une ruine
- 16.4 - La notion d'église visible est scripturaire
- 16.5 - De quelques objections au mot ruine
- 17 - Chapitre 15 [le ministère est-il l'exercice d'un don ?]
- 18 - Chapitre 16 [Le Saint Esprit, sa fonction, ses dons]
- 19 - Chapitre 17 [administration de sacrements]
- 20 - Chapitre 18 [capacité de prêcher]
- 21 - Chapitre 19 [envoi de missionnaires]
- 22 - Chapitre 20 [usurpation cléricale]
- 23 - Chapitre 21 [faire des études pour être ministre]
- 24 - Chapitre 22 [histoire des sectes qui ont altéré le ministère]
- 25 - Conclusion

**1 - Avant-propos [gravité de l'enjeu]**

Cette réponse à la brochure de M. Wolff sur le Ministère, a été écrite aussitôt après la publication de son ouvrage. L'auteur de la réponse ayant été absent du pays pendant onze mois, le manuscrit est resté jusqu'à son retour dans les mains d'un ami. Puis des travaux d'évangélisation, et d'autres occupations plus importantes encore que la controverse, ont retardé la préparation du manuscrit pour l'impression à laquelle il est enfin livré.

Dans cet intervalle, la Société évangélique de Genève et la Société laïque du canton de Vaud, ont recommandé, dans leurs rapports, la brochure de M. Wolff, de sorte que l'approbation que l'on donne à cette brochure, déjà démontrée assez clairement par les faits, est maintenant avouée ouvertement. Ceci rend ma tâche plus pénible, mais moins difficile ; car je peux traiter l'écrit auquel je réponds, non pas comme celui d'un jeune étudiant qui fait, pour ainsi dire, ses premières armes, et que l'on désierait épargner, mais comme un ouvrage sanctionné par des hommes graves, qui ont dû peser les choses, et qui ont dû sentir leur propre responsabilité envers l'Église de Dieu lorsqu'ils ont recommandé publiquement un ouvrage sur un sujet aussi sérieux que celui du Ministère. Il faut supposer qu'ils ont examiné les raisonnements et les preuves avancées comme ayant été tirées de la Parole de Dieu ; et, en recommandant cet ouvrage à toute l'église, ils se sont rendus responsables de son contenu.

La Société laïque, à la vérité, se garde de prendre la responsabilité de tout le contenu de l'ouvrage, mais, désireuse de la réfutation du système qu'elle appelle « le Plymouthisme », elle indique la brochure de M. Wolff comme répondant à ce but (séance du Comité du 9 juin 1843, Bulletin numéro 5, p. 155, 156).

Le rapport de la Société évangélique de Genève ne fait aucune réserve semblable ; en voici les paroles : (p. 35) « D'autres ont combattu celui-ci (le Plymouthisme ) avec avantage ; en particulier, un élève de notre école de théologie, dans un écrit dont les arguments scripturaires ne peuvent être ébranlés ».

L'on trouvera dans le corps de cette réponse, des inconspicuités dans les sentiments que j'ai exprimés au sujet de cet ouvrage. Quelquefois mon cœur a parlé en faveur de l'auteur ; quelquefois je n'ai pas pu entièrement contenir l'indignation que j'ai éprouvée au vu de la manière dont la Parole de notre Dieu y a été traitée.

J'ai laissées telles quelles ces inconséquences, parce que c'était la véritable expression de ce que j'ai éprouvé. Mais maintenant que cet ouvrage doit être regardé comme l'exposé des sentiments de la Société évangélique de Genève, ou au moins de ses conducteurs, et qu'ils ont mis leur approbation sur ces arguments en les qualifiant de scripturaires, la retenue qu'imposaient les circonstances d'un jeune homme n'a plus lieu d'être. Envisagé comme sortant des mains d'hommes instruits, graves, pieux, d'hommes dans une position de responsabilité, d'hommes que, sous d'autres rapports, j'estime et j'aime, — cet ouvrage sortant, dis-je, de leurs mains, demande d'être mis dans son vrai jour. De ma vie (et j'ai été dans des controverses pénibles) je n'ai jamais vu une brochure pareille. Qu'est-ce que ces Messieurs approuvent ? c'est une témérité qui biffe d'un trait de plume tout ce qui a été écrit sur le Ministère depuis le temps de Chrysostôme jusqu'à nos jours ; ce sont des contradictions des plus grossières avec soi-même, pourvu que, dans les deux cas, ces sentiments opposés servent à établir, coûte que coûte, un système que l'on aime ; c'est une incrédulité profonde sur la présence et les opérations du Saint Esprit ; c'est un mépris de la Parole dont je n'ai vu le pareil dans aucune controverse ; ce sont des assertions hardiment faites, quant au contenu de la Parole et quant à l'emploi des mots pour faire prévaloir les vues de l'auteur, qui, lorsque l'on examine les passages où le mot se trouve, ne sont pas soutenues par un seul exemple, et qui doivent faire foi pour ceux qui ne savent pas le grec et qui ne supposeront pas (Dieu en soit béni !) que l'on affirme les choses en dépit de toute vérité, et de toute bonne foi.

Tout est nivelé au système actuel dans le seul désir de dire : nous sommes riches. Le Ministère n'est pas l'exercice d'un don, il n'existe aucun don ; néanmoins, l'Église jouit de toutes ses bénédictions. — Et pourquoi toute cette incrédulité et ce manque, que dirai-je, de conscience ? C'est que, ayant trop de lumières pour cheminer à l'aise avec la mort et les erreurs qu'ils reconnaissent dans les systèmes qui les entourent, ils ont trop peu de foi pour s'affranchir d'un joug sous lequel ils gémissent dans l'œuvre qu'ils font. Ils ont pris leur parti de flatter la chair ainsi que les formes des systèmes qui les gênent, afin que ces systèmes leur prêtent la liberté de poursuivre l'œuvre qu'ils n'osent pas faire sans cela.

Quant à la brochure qui nous occupe (chacun en jugera quand il aura lu les pages qui suivent), je ne puis y voir que l'exposé public de l'incrédulité de l'Église professante de ces derniers jours — qu'un mépris de la Parole de Dieu qui mérite d'être flétri d'une manière beaucoup plus puissante que je ne saurais le faire — que les assertions les plus fausses qu'il est impossible d'attribuer à l'ignorance de ceux qui recommandent cet ouvrage et qui (s'il faut attribuer un tel emploi de la Parole à l'entraînement d'un esprit de parti) est un emploi qui signale d'une manière effrayante quelle est l'estime que l'on fait de la Parole quand il s'agit des intérêts d'un parti ! Ces expressions sont fortes. Je ne m'en serais pas servi s'il ne s'agissait que d'une opinion sur le Ministère, ni si ce n'étaient pas des chrétiens qui s'en fussent rendus responsables ; mais il s'agit de toute la base des espérances et de l'activité de l'Église de Dieu, et de l'autorité de sa Parole, qui sont sacrifiées sans hésitation aux intérêts et à l'orgueil d'un parti irrité. L'ennui de la controverse a presque arrêté ma plume. J'ai pensé que des pleurs conviendraient mieux qu'une réponse. Mais il y a des âmes qui ont droit aux éclaircissements nécessaires pour exposer de quelle valeur sont les assertions hardies qui caractérisent la brochure patronisée par le bureau de la Société évangélique de Genève, et de quel poids est l'autorité de ceux qui peuvent la patroniser ; et j'ai senti profondément que celui qui se sert de la Parole en se cachant sous le grec d'une manière semblable, ne mérite pas d'être ménagé, lorsqu'il nous est présenté par des hommes bien capables d'en apprécier l'emploi et les conséquences. Plus ils sont estimés et, sous bien des rapports ils méritent de l'être, plus il est nécessaire d'exposer les racines d'amertume qu'ils veulent sanctionner. Si c'était un Pierre qui se rendit coupable de ce qui entraîne les autres dans une voie de dissimulation, il importerait d'autant plus de lui résister en face.

## **2 - Introduction [objectif réel de M. Wolff]**

Je ne m'attends pas à voir ceux qui n'ont pas de foi pour les suivre, adopter des principes qui sont de la foi. Je ne crois pas non plus que, dans ce moment, ce soit la controverse qui pousse les âmes à entrer dans le chemin de la foi. C'est le moment d'y marcher par la grâce de Dieu et non pas d'en parler. Les circonstances qui nous entourent et les progrès du mal demandent ce que Dieu seul peut donner, une marche ferme et active dans le chemin où la foi seule trouvera le moyen de subsister ; car les événements nous serrent tous les jours de plus près.

Si je réponds aux thèses de M. Wolff sur le Ministère, c'est que le sujet est des plus importants et qu'il fournira l'occasion de développer les vérités actuellement les plus précieuses à l'Église.

Si la brochure de M. Wolff sur le ministère n'était que la production de l'étudiant dont le nom y est attaché, je n'en aurais probablement rien dit. Rendons justice à l'auteur ; c'est un travail qui démontre assez de diligence et fait voir une application dont les fruits, à un tel âge, font, selon l'homme, honneur à l'auteur, et sont dignes d'une période plus avancée de la vie. Si quelque chose çà et là trahit la jeunesse, ce ne sera pas un sujet de reproche de ma part. Que l'activité d'un jeune esprit ait produit, comme il le dit, un système nouveau, cela ne m'étonne pas ; qu'aux yeux de son auteur, ce soit un système devant lequel tout ce qui a été dit sur le ministère, dans tous les siècles de l'Église, passe comme une ombre ; que l'auteur manifeste une certaine confiance en lui-même, cela peut être naturel à l'ardeur de la jeunesse : je ne m'y arrêterai pas ; qu'il dispose en douze lignes de tout ce qui a été écrit sur le Ministère depuis Chrysostôme jusqu'à M. Rochat, avouant que « les moyens de s'éclairer lui manquaient, n'ayant rien pu baser sur les travaux de ses prédécesseurs », et qu'il en use ainsi pour introduire un système dont « l'ensemble systématique est tout de lui », je ne lui en veux pas pour cela. Je ne le rappelle qu'à cause de l'importance que prend ce fait, lorsqu'on réfléchit qu'un tel jugement a l'approbation du parti dont l'auteur est pour ainsi dire ressortissant. Du moins est-il clair, d'après cela, que tout système de Ministère reconnu jusqu'ici, tous les principes sur lesquels on a voulu baser le Ministère, ont dû tomber devant la lumière qui est entrée par le moyen de la discussion qui a eu lieu sur ce sujet. Pour s'attaquer à ce qui a été mis en avant, il a fallu se débarrasser de tout ce qui a été dit sur le Ministère par tous les théologiens, tant par ceux des temps primitifs que par ceux de la réforme et des temps modernes.

Toutefois, je reconnais que le traité de M. Wolff est le plus habile et le plus sérieux qui ait paru dans la controverse engagée sur ce sujet.

Cet écrit, paraissant au moment d'une telle controverse, est évidemment plus qu'une thèse d'étudiant. Fruit de ses travaux, il est l'expression de beaucoup plus que cela. Vanté dans les journaux de son parti, imprimé avec l'encouragement et le concours de personnes de ce parti qui cherchent à profiter de sa publication et répandu par leurs amis et leurs agents, cet opuscule doit être considéré, pour le fond, comme l'expression de ceux qui le propagent ; car on ne doit pas leur attribuer la tactique déshonnête d'un christianisme corrompu qui voudrait profiter autant que possible d'un écrit, sauf le renier ensuite, si l'on se voyait en danger d'être compromis par son moyen.

Mon intention est de tirer au clair, pour les âmes droites, le principe de cette brochure et de signaler la force de certains raisonnements qui ont prise sur la chair et peuvent agir sur elle et qui sont propres à troubler les cœurs simples.

Le but évident et avoué même de cet écrit, est d'attaquer ce que je me permettrai d'appeler, la lumière nouvelle que Dieu a envoyée, et de soutenir tel quel tout ce qui existe. Pour cela, il emprunte tout ce qu'il peut de cette lumière, de sorte qu'à plusieurs égards je me trouve d'accord avec l'auteur. C'est, du reste, le chemin que plusieurs suivent maintenant. Ils empruntent toute la lumière qu'ils peuvent, sans s'inquiéter de marcher dans le sentier de la foi que cette lumière a révélé.

Pour soutenir coûte que coûte les choses qui existent, on a dû sacrifier tous les principes du ministère établis par la réforme. Il ne faut pas s'y méprendre ; quand l'auteur dit, du système de Calvin sur le Ministère : « bon comme théorie basée sur l'expérience de l'Église », cela dit tacitement que ce système n'est pas basé sur l'Écriture, — car il renverse, sans en avertir ses lecteurs, tout le système de Calvin dans le corps de son ouvrage.

Assez jeune seulement pour être énamouré de ses propres idées, il n'a pu se taire là-dessus, comme on peut le voir dans son avant-propos. Tout son système est de lui. Il n'a pas pu baser essentiellement son travail sur les travaux de ses prédécesseurs. Les pensées de Calvin étaient en effet basées en grande partie sur la Bible ; mais, comme le dit M. Wolff, sa théorie ou plutôt sa pratique était basée sur l'expérience de l'Église. Homme assez intègre de cœur par la grâce pour honorer profondément la Parole, assez énergique pour créer un système, Calvin reconnaissait, à bien des égards en théorie, la vérité sur le Ministère. En pratique, il se formait un système adapté aux circonstances et à son propre caractère. Il est entré plus de lumière, la Parole a été sondée. L'énergie du Saint Esprit agit, et ce qu'il a créé comme système ne répond plus ni à l'énergie créatrice de son auteur, ni aux besoins que produit le Saint Esprit. Ceux qui, poussés par le Saint Esprit, ont sondé la Parole, se sont trouvés, en suivant la Parole et les principes et les vérités que Calvin lui-même y a trouvés, en dehors de son système sur plusieurs points. Ils ont suivi la Parole et non le système. Dès lors, force guerre leur a été faite. C'était des innovateurs, etc.

En attendant, il s'est formé une classe de personnes ; le parti auquel M. Wolff est lié, parti qui veut s'attacher au système ecclésiastique de Calvin et en profiter autant que possible, parce que cela n'exige pas la foi (car un socinien le fait aussi bien qu'eux), et en même temps introduire une activité spirituelle subordonnée à ce système.

M. Wolff est partisan de ce système nouveau ; mais il a été conséquent. Il a senti qu'en adoptant les principes que Calvin a tirés de la Parole, il serait impossible de maintenir son système. Il nie donc ces principes ; son but est de justifier à tout prix ce qui se fait. J'en donnerai de tristes preuves tout à l'heure.

Constatons premièrement ce fait important, que, pour combattre ceux qui suivent la Parole, il s'est senti forcé de mettre de côté tous les principes des réformateurs sur le Ministère. Il a senti qu'une fois admis ce qu'ils avaient tiré de la Parole, il faudrait aller plus loin et abandonner leur système pratique ; mais cela demande de la foi.

### **2.1 - Différence fondamentale entre le système de Calvin et celui de M. Wolff**

La théorie de Calvin est basée sur l'existence des dons ; la théorie approuvée par le parti représenté par M. Wolff, est basée sur ce que les dons ont absolument cessé. Il est évident qu'un système qui se base sur les dons et un autre qui se fonde sur leur absence et qui fait de cette absence son principe fondamental, sont deux systèmes complètement opposés l'un à l'autre. On peut, pour épargner la chair, suivre en pratique les mêmes formes, mais les principes sont complètement opposés.

Calvin distingue les dons ordinaires et les dons extraordinaires, comme base de la différence entre l'état actuel et l'état apostolique du ministère. M. Wolff affirme que tous les dons étaient extraordinaires, et que tout le système de Calvin est faux à cet égard et que le Ministère n'a subi aucune modification. Le système de Calvin est fondé sur la différence des charges et des dons ; il distingue par conséquent l'évêque et le pasteur. Tout le système de M. Wolff est basé sur l'identité de l'évêque et du pasteur. Si évêque et pasteur ne sont pas une même chose, tout son système s'écroule à la fois, parce que, dans ce cas, le pasteur est un don donné de Dieu, et qu'il n'a besoin ni de l'imposition des mains ni d'être établi de la part des hommes. Si l'auteur peut au contraire les identifier, dans ce cas il appliquera tout ce qui est dit de l'évêque dans l'épître à Timothée, au pasteur aussi bien qu'à l'évêque.

Je n'entre pas dans le détail des différences, car le système Wolff change tout le système Calvin ; je ne fais remarquer que les grands principes, ou plutôt le grand principe par lequel ils divergent. Calvin admet que pour le Ministère il faut des dons ; M. Wolff nie absolument toute relation entre ces deux choses. Le Ministère, dit-il, s'exerce sans don. Il est conséquent ; il a senti qu'il est impossible de concilier l'existence des dons avec le système de son parti et le système ecclésiastique de Calvin. Calvin admettait les choses qu'il trouvait dans la Parole, puis ajoutait des traditions et des habitudes. Il créait un système que la lumière d'alors supportait. Le parti qui s'oppose maintenant à la lumière est plus hardi ; sentant qu'il ne peut les concilier, et déterminé à s'attacher aux choses qui existent, il avoue sur ce point son incrédulité, et met de côté tout à la fois, les dons, le Saint Esprit et la Parole qui en parle.

Le Ministère, selon eux, n'a aucun rapport avec les dons du Saint Esprit. Il est bon du moins d'être au clair sur les véritables bases du système qui s'oppose aux frères. Il ne s'agit que de dons purement naturels, le Saint Esprit n'y entre pour rien, absolument pour rien. Ce n'est pas (faites-y bien attention) une conclusion que je tire, c'est la base avouée de tout le système. Un homme doit être régénéré du Saint Esprit pour être ministre comme il faut l'être pour être chrétien ; mais, pour son ministère même, le Saint Esprit n'y entre pour rien. Voici les propres paroles de M. Wolff, page 68 : Ce n'est que parce que leur ministère n'est pas un don du Saint Esprit, que les ministres sont ambassadeurs de Christ.

J'admets pleinement qu'il est parfaitement conséquent. À la fin de l'économie juive, les formes (telles que la sacrificature, etc.) et la puissance (Christ qui était sans forme) sont trouvées en opposition. Il en est de même maintenant ; la foi choisit la puissance et les choses éternelles ; l'incrédulité s'attache toujours aux formes. La réforme, précieuse sous tant de rapports, mêlait ensemble des choses qui étaient de Dieu et d'autres qui étaient de l'homme ; la manifestation de l'énergie du Saint Esprit les démêle. Ceux qui n'ont pas la foi pour s'appuyer sur Dieu tout seul, se jettent maintenant hardiment du côté des formes, et applaudissent à l'aveu que produit la franchise de la jeunesse, ou une certaine complaisance envers soi-même ; et, cet aveu, c'est que la puissance n'entre pas dans leur plan ; ils sont ministres, ou plutôt leurs ministres sont ambassadeurs de Christ, parce que leur Ministère n'est pas un don du Saint Esprit !

Est-il besoin d'en écrire davantage pour les âmes simples qui marchent dans la foi ? Non ; mais il ne manque malheureusement pas de gens qui cherchent à embrouiller les autres, ni de personnes qui s'attachant un peu à la lumière, un peu à leurs aises selon la chair, sont prêtes à tomber dans les pièges que des raisonnements d'homme peuvent leur tendre.

Je désire seulement que l'on fasse bien attention à ce qui en est. Dieu a permis que la chose soit dite hautement ; on ne peut plus s'y tromper. M. Wolff a parfaitement raison ; il faut nier l'existence et l'opération du Saint Esprit dans le Ministère, ou abandonner tout le système. Les choses se dessinent tous les jours davantage. Un aveu tel que celui dont il vient d'être question a été plus que je n'aurais osé espérer pour mettre les âmes au clair, et faire comprendre que, pour chacune d'elles, la vraie question est celle-ci : Est-ce que je crois que le Saint Esprit agit dans le Ministère, ou non ? Telle est la question qui s'élève entre nos frères et leurs adversaires, telle est la question qui agite la chrétienté. Nous verrons quelles sont les conséquences graves de cette question ; mais il est très évident que la position prise par ceux qui embrassent le système Wolff, c'est de nier l'opération du Saint Esprit dans le Ministère et de résister à son énergie là où il agit, et c'est ce que j'ai vu se dessiner toujours plus nettement.

### **2.2 - Jugement de M. Wolff sur le système Rochat**

J'ai dit que la brochure Wolff a pour but de maintenir ce qui existe et de s'opposer à nos frères. Il dit de M. Rochat : « Système scripturaire ». Cela est bon, parce que M. Rochat s'oppose aux frères et maintient plus ou moins un clergé, nommé par les hommes. Peu importe qui le nomme, comme le dit ailleurs M. Wolff, pourvu que ce soit les hommes et qu'il n'y ait pas de don.

Mais en même temps, quoiqu'il soit commode d'établir une unité d'opposition à nos frères pour maintenir un clergé nommé par les hommes, de quelque manière que ce soit, il faut, en un autre endroit de la brochure, détruire tout cela pour maintenir exactement le système du parti. Voici en quels termes M. Wolff, après avoir appelé le système de M. Rochat scripturaire (page 9), s'exprime au sujet de ce même système, page 37 de son ouvrage : « Il faut que j'ajoute ici qu'une élection d'Église telle que l'entend M. Rochat, ne peut s'accorder avec une vocation divine de l'évêque ». Et plus bas : « Si une Église, lorsqu'elle a besoin d'un pasteur, fait une votation ensuite de laquelle celui de ses membres qui a le plus de suffrages se trouve être évêque, cet évêque n'a reçu aucune vocation de Dieu ; il est établi au nom des hommes et par les hommes seuls. Ce résultat est inévitable ». Je dois donc, d'après M. Wolff, supposer très scripturaire, que celui qui est évêque sur le troupeau de Dieu, soit établi sans aucune vocation de Dieu. Peu importe. Il y a 37 pages entre ces deux phrases, et à chaque endroit ces sentiments contradictoires soutiennent ce qui existe dans son parti.

### **2.3 - Exemple du même esprit au sujet des Évangélistes**

Après avoir, pour soutenir le principe du clergé, assuré la distinction d'un évangéliste officiel, M. Wolff loue beaucoup (page 43) l'emploi de ceux qui n'ont pas cette charge par l'imposition des mains ; mais pourquoi ? C'est que « on les emploie aujourd'hui ». On ne devrait pas les appeler évangélistes, parce que « il faut distinguer soigneusement entre ce qui est une charge du Ministère et ce qui n'est qu'un témoignage rendu à l'Évangile prêché volontairement par un chrétien zélé et capable » (Page 13). Mais, hélas ! on les appelle ainsi. On peut donc toujours conserver ce titre, pourvu qu'on l'explique et que l'on évite une « confusion dangereuse pour l'Église », entre ceux qui font l'œuvre et ceux qui sont chargés par les hommes de la faire. Je dis : ceux qui font l'œuvre ; car il faut supposer que ces évangélistes ainsi approuvés sont envoyés de Dieu ! Aussi, de nos jours, en voyons-nous plusieurs envoyés par les hommes, mais « ils n'ont pas reçu d'imposition ». Toute l'affaire est donc de distinguer le clergé.

### **2.4 - Autre exemple au sujet des Docteurs**

De la page 45 à la 48ième, M. Wolff nie absolument l'existence de la charge de docteur dans l'Église. Mais il se réforme fort à propos (p. 49) en ajoutant ces mots : « Ce qui vient d'être dit sur le docteur, doit être considéré comme ne touchant en rien au grade de docteur en théologie que confèrent les universités ». On aurait de la peine à comprendre comment cela n'y touche pas. Si j'ai bien compris, ce docteur est une espèce de pasteur qui, par le moyen des étudiants, étend ses fonctions à une plus large portion du troupeau de Christ. — Mais c'en est assez de cette adulation de tout ce qui soutient les intérêts d'une classe, d'un parti, aux dépens de la foi, de l'action de l'Esprit, de la Parole et de la vérité

### **2.5 - Sur la liaison prétendue des idées politiques et religieuses**

La pensée de l'influence des idées politiques sur les idées religieuses est banale, quoique très propre à exercer une influence sur ceux qui sont, au fond, gouvernés par des motifs politiques d'une classe spéciale ; mais elle n'aura aucune prise sur ceux qui sont dirigés par le Saint Esprit et qui cherchent son enseignement dans la Parole.

L'idée, du reste, est très superficielle ; j'en prends note, parce que l'esprit de soumission et d'obéissance caractérise tellement le vrai chrétien, que des âmes sincères pourraient en être troublées ; et voici comment Satan cherche à profiter de l'esprit d'obéissance, afin de porter le chrétien à obéir à l'homme. Il n'y a personne qui ait un peu lu l'histoire, qui ne sache qu'il n'existe aucune accusation portée contre le mouvement religieux de nos jours qui n'ait été portée contre la réforme, et que tout mouvement de l'Esprit de Dieu, agissant, comme il le fait, sur la masse inerte qui le rend nécessaire, est traité par ceux qui aiment à dormir, ou du moins à rester sur leur lit, d'esprit d'innovation et de radicalisme. Tout homme qui affirme les droits de Dieu en présence de ceux qui sont en possession d'une autorité qui méprise ces droits, sera nécessairement à leurs yeux un despote et un radical.

C'est une vieille accusation et qui part toujours du mauvais côté. Quand Ponce-Pilate ne pouvait trouver aucune faute en Jésus, les sacrificateurs et les principaux insistaient d'autant plus, en disant : Il émeut le peuple, enseignant par toute la Judée, ayant commencé depuis la Galilée jusqu'ici. Que dit-on, à Philippe, contre Paul et Silas ? « Ces hommes, qui sont Juifs, troublent notre ville » (Act. 16:20). Et à Thessalonique ? « Ces gens, qui ont bouleversé toute la terre, sont aussi venus ici » (Act. 17:6).

J'engage les simples à ne s'inquiéter ni d'un principe politique ni d'aucun autre, mais à suivre en paix et avec fermeté le chemin où le Saint Esprit les conduit, marchant par la foi, se souvenant que ces accusations (de quelle manière précieuse la Parole pourvoit à tous les besoins des enfants de Dieu !) que ces accusations, dis-je, se trouvent toujours dans la Bible du côté des adversaires de la vérité.

D'ailleurs cette apparence de discernement et de profondeur philosophique n'est que l'esprit superficiel de l'incrédulité. Dieu a préparé dans tous les temps les circonstances convenables pour l'impulsion que donnerait son Esprit. Les circonstances étaient toutes préparées pour la réforme. Elles étaient également toutes préparées pour le christianisme. L'aveuglement de la philosophie ne voit que ces circonstances et ne discerne pas la puissance de Dieu qui agit en elles.

L'incrédulité est toujours la même ; mais ceux qui agissent par la foi savent très bien qu'ils sont conduits par toute autre chose que par les circonstances, et souvent, dans leur simplicité, ils ne savent pas que les circonstances les favorisent sauf par la promesse que toutes choses contribueront au bien de ceux qui aiment Dieu et qui sont appelés selon son propos arrêté, et ce ne sont pas là les plus faibles. S'il faut parler selon l'homme, je dis que, l'homme d'une idée fait ordinairement plus que celui qui sait philosopher sur tout. L'énergie de l'un et l'abstraction de l'autre qui juge de tout se rencontrent rarement.

Du reste l'application du principe assez ordinaire et assez vrai, que les chrétiens subissent en général plus ou moins hélas ! l'influence de ce qui les entoure, est assez mal faite. Quant aux frères que l'auteur attaque, il se trompe singulièrement ; car, en Angleterre, on les accuse au contraire d'être tous des aristocrates, et l'on accuse le système d'être fait pour des aristocrates mécontents du nationalisme. Ils sont considérés, par des philosophes, comme une réaction contre l'extrême démocratie des dissidents Anglais (\*).

(\* ) En voici un spécimen : « Ce système a de grandes attractions naturelles ; il s'y trouve une atmosphère aristocratique, une espèce de climat de Madère qui convient aux poumons délicats de la bonne société, des Messieurs, des Dames, etc. »

Peu importe, pourvu que l'Esprit agisse, Dieu produit des effets de sa grâce et le monde les juge, passe outre et périt dans sa sagesse. Quelques chrétiens peut-être subissent aussi l'influence philosophique et systématique du siècle. J'espère que nos frères l'éviteront comme ils évitent la politique. Les raisonnements scientifiques sur ce qui se passe ne sauvent pas les âmes et ne relèvent pas les chrétiens tombés. Nous sommes les serviteurs de Dieu, Dieu préparera et Dieu dirigera toutes les circonstances ; nous n'avons même pas besoin de nous en occuper, sauf pour y admirer la bonne main de notre Dieu. Notre part est de suivre l'impulsion du Saint Esprit et de nous guider par la Parole.

Le fait est que le principe démocratique et radical, c'est-à-dire la volonté de l'homme se trouvent dans le presbytérianisme et la dissidence (\*). Le Saint Esprit, quand il agit, sait toucher à toutes les cordes de l'esprit humain et s'adapter à elles en grâce, en réservant à Dieu tous ses droits et toute sa souveraineté ; mais c'est Dieu seul qui sait faire cela. Il faut de la puissance.

La puissance et la grâce du Saint Esprit, voilà ce qu'il faut chercher, et n'être ni démocrate ni aristocrate, ni despote ; mais il faut être divin, et marcher selon le principe de la grâce de Christ en qui la souveraineté de Dieu et le cœur de l'homme s'unissent et sont en paix. Dieu ne veut pas que les choses marchent sans cela ; car elles marcheraient sans lui.

Examinons le contenu de la brochure.

(\*) La chose est évidente ; le principe de la démocratie, c'est que l'homme a le droit de choisir ses magistrats, le peuple étant la source du pouvoir, quoiqu'il les choisisse selon certaines qualités dont il est le juge. C'est le principe du Ministère parmi les presbytériens et les dissidents. Ils ajoutent, d'une manière ou d'une autre, une certaine investiture pour l'exercice des fonctions. Celui qui insiste sur les dons de Dieu, est évidemment sur un tout autre terrain ; il n'est pas question de politique dans les dons qui viennent du ciel.

### **3 - Chapitre 1 [les dons et le ministère]**

Résumé du chapitre : Où il affirme, tout en niant la continuation des dons, vouloir défendre le ministère contre les coups qu'on lui a portés, et contre les modifications de tout genre qu'on lui a voulu faire subir.

#### **3.1 - Introduction du livre**

Dans l'introduction, l'auteur déclare que son objet est de défendre l'état primitif du ministère contre les modifications de tout genre qu'on a voulu lui faire subir. Souvenons-nous qu'en même temps l'auteur affirme que tous les dons ont absolument cessé d'exister. Voilà déjà ce qui est un peu fort.

Le ministère existe absolument sans modification ; mais tous les dons ont cessé d'exister. Comment donc le ministère put-il subsister sans modification ? Au temps des apôtres aussi bien qu'à présent les dons n'entraient pour rien dans le ministère.

Prenons la liste de dons préférée par M. Wolff lui-même, celle qui est donnée dans le chapitre 12 v. 28 de la première Épître aux Corinthiens. « Dieu a placé dans l'Église, premièrement des apôtres, secondement des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite des actes de puissance ; puis des grâces de guérisons, des secours, des administrations, diverses sortes de langues ».

Cette liste nomme des apôtres, des prophètes, des docteurs, des gouverneurs. Voilà évidemment des dons ( χαρισματα ), tout cela donc n'entrait pas du tout dans le ministère. Le prophète pouvait édifier, consoler, exhorter ; mais ce n'était pas un ministère. Que nous dit la parole de Dieu ? Nous y voyons que Dieu avait établi Paul dans le Ministère, 1 Tim . 1:12 ; et Paul dit de lui-même. Qui donc est Paul ? « sinon ministre » 1 Cor. 3:5. Il se rendait recommandable à Dieu en toute chose comme ministre, 2 Cor. 6:4. S'il a été fait, ministre de l'Évangile, selon le don, dit-il, de la grâce de Dieu qui m'a été donnée suivant l'efficace de sa puissance, Éph . 3:7, malgré tout cela, selon ce système, Paul, comme apôtre, n'était pas ministre de la parole. Au contraire « c'est, dit M. Wolff, p. 68, parce que son ministère n'était pas un don du Saint Esprit qu'il était ambassadeur de Christ ».

Que son ministère fût l'exercice de son don en responsabilité à Christ et non pas le don lui-même, c'est ce qui se comprend ; mais on aura, je pense, quelque peine à croire qu'en tout ce que l'apôtre dit de son ministère dans les passages cités, et en tant d'autres encore, il ne parle jamais de son apostolat et que celui-ci soit une chose tout à fait distincte ; il parlait de son ministère et non pas de son œuvre comme apôtre. Comprenez-vous cela, lecteurs ? Il n'y avait aucun rapport entre son ministère et son apostolat ; tellement que l'apostolat étant un don du Saint Esprit ne pouvait pas être un ministère. Que les ministres de Satan soient de faux apôtres (2 Cor. 11:13, 15), c'est égal, les vrais apôtres ne sont pas ministres de Christ ; il n'existe aucun rapport entre l'apostolat et le ministère.

L'auteur insiste, p. 67, sur le mot, don, déclare impossible qu'il soit uni à l'idée du Ministère, et base ses raisonnements là-dessus. Dans le passage cité ci-dessus, il y a grâce (χαρις) et non pas don (χαρισμα), mot sur lequel l'auteur insiste, p.70. Mais en 1 Pierre 4:10, nous lisons : « Que chacun selon le don (χαρισμα) qu'il a reçu, l'emploie pour le service des autres », littéralement : qu'il exerce son ministère (διακονουτες) comme bon dispensateur de la grâce variée (χαρις) de Dieu. Dans l'épître aux Romains, chap. 12, le ministère (διακονια), quand même on alléguerait que ce fut celui des tables, est appelé un don (χαρισμα), selon la grâce (χαρις) donnée.

Dans la seconde aux Corinthiens 3:7, il est si loin d'être vrai que la parole sépare le ministère, comme étant de Christ, des dons, comme étant du Saint Esprit, que le ministère de l'Évangile y est appelé : le ministère du Saint Esprit. Dans les Actes 1:17, l'apostolat est appelé : « ce Ministère ». Il en est de même au verset 25, où il est dit : « pour prendre part à ce ministère et apostolat ».

On objectera ici que le don d'apôtre n'était pas encore donné : c'est vrai ; le don était nécessaire pour l'accomplissement du Ministère. Mais l'apostolat qui est appelé Ministère ici, est appelé don (χαρισμα), 1 Cor. 12 ; de sorte que la distinction de don et de Ministère est complètement fautive ; à moins que l'auteur ne veuille que les apôtres exerçassent leur apostolat ou ministère sans don, en présence des paroles du Seigneur, qui leur a dit de rester à Jérusalem jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la puissance d'en haut, c'est-à-dire, des dons pour ce ministère. Voyez aussi Actes 6:2, 4. ; 20:24 ; 21:19, etc. Rom. 11:13, où Paul dit : « Je parle à vous, Gentils, je rends honorable mon ministère ». Voyez 2 Cor. 4 ; 5 ; 6, et 1 Cor. 4.

Après ces citations, on n'a qu'à laisser à la confusion qu'elle mérite, la théorie qui pour justifier un ministère sans don a voulu affirmer que le ministère n'a subi aucune modification et nier tout rapport entre les dons et le Ministère du temps même des apôtres. Dans le cas des apôtres eux-mêmes, nous avons vu que cela est complètement faux, et qu'au lieu qu'il soit vrai que le ministre ne pouvait pas être ambassadeur de Christ si son ministère était un don du Saint Esprit, et que le Ministère s'exerçait sans don, la parole affirme au contraire que l'apostolat était un don (χαρισμα) et un Ministère (\*) ; et que les apôtres ne pouvaient pas être ambassadeurs de Christ, c'est à dire, exercer leur ministère jusqu'à ce qu'ils fussent doués de la puissance d'en haut, c'est-à-dire qu'ils eussent reçu le Saint Esprit, le jour de la Pentecôte, ce que M. Wolff appelle lui-même d'une manière distinctive : les dons. Nous avons vu en même temps que saint Pierre étend ce principe à tout don quelconque, et que chacun, selon le don qu'il a reçu, doit exercer son ministère. M. Wolff applique ce passage à ce qui était proprement appelé don (p. 73).

(\*) Oui, l'apostolat était un don et un ministère, et cela, faut-il le dire, selon M. Wolff lui-même (car ses contradictions sont un peu humiliantes). M. Wolff donne le passage 1 Cor. 12 comme une liste de dons qui exclut le Ministre, et l'apôtre et le prophète se trouvent dans cette liste. Il donne Éph . 4 comme une liste de ministères, et l'apôtre et le prophète s'y trouvent aussi (Brochure Wolff, p. 14 et 58 ; p. 71, no 5).

Nous avons un peu anticipé, mais c'est au fond le sujet tout entier. Nous avons été conduit à ce point par l'introduction elle-même. L'auteur y déclare que sa tâche est de montrer que le ministère n'a subi aucune modification ; et son système, pour le démontrer, est que le ministère s'exerce sans don et qu'il n'y a aucun rapport entre les dons et le ministère.

#### **3.2 - Du premier chapitre de M. Wolff, intitulé : Sacerdoce et Ministère**

Je dirai peu de chose sur ce chapitre. Il n'est pas vrai que dans l'une et l'autre alliance le titre de sacrificateur soit donné à tous les fidèles. Il est singulier que l'opposition à la lumière se montre toujours unie au désir de rabaisser les privilèges distinctifs du christianisme. La nation d'Israël était appelée un royaume de sacrificateurs à cause de sa proximité de Dieu comme nation, mais sans distinguer les fidèles et les infidèles ; tandis que dans l'alliance actuelle les fidèles sont appelés sacrificateurs, à cause d'une proximité de Dieu dans les lieux célestes, proximité infiniment au-dessus de ce qui appartenait aux juifs et même de ce qui leur appartiendra pendant le millénium.

Quant au mot ministère, (διακονια) ce que M. Wolff en dit est entièrement inexact, c'est un échantillon de la manière dont on se sert de la Parole dans cette brochure.

Premièrement, quand il dit que ce mot se trouve employé en deux sens distincts : d'une manière générale pour tout ce qui est ministère extérieur administration, etc. ; puis d'une manière spéciale pour désigner un service spécial ; et lorsqu'il dit ensuite que « quand ce terme se trouve employé d'une manière absolue, il désigne toujours le ministère de la parole » ; (διακονία του λόγου) tout cela est faux quoique commode pour le but qu'il se propose. Que veut-il dire par là : d'une manière spéciale et absolue en même temps ? Et si ce n'est pas son intention de placer l'emploi absolu sous la catégorie de spécial ; alors absolu et général deviennent la même chose ; et la contradiction est flagrante. Car comment se peut-il, comme le dit M. Wolff, que, quand il est employé d'une manière spéciale, il soit appelé ministère de la parole ; si toutes les fois qu'il est employé d'une manière absolue il signifie ministère de la parole ? Il est évident que l'une de ces phrases contredit l'autre ; l'une dit que, dans ce sens spécial, il est appelé ministère de la parole ; l'autre qu'il a ce sens quand il n'est pas appelé ainsi ; le fait est que : ministère de la parole (διακονία του λόγου) ne se trouve qu'une seule fois. Et que, dans ce cas là, il est mis en contraste avec l'emploi absolu du mot dans le sens du service des tables, Actes 6:1-5. Tout ceci prouve que M. Wolff ne pense qu'à son système et pas du tout à l'emploi du mot dans la Bible, sauf pour en cueillir ce qui peut lui aller si l'on ne prend pas la peine d'examiner les choses pour soi-même.

Le mot διακονος est assez simple : c'est un domestique, un serviteur quelconque qui n'était pas proprement esclave ; διακονία un service quelconque. Il était naturel d'employer ce mot en parlant du service évangélique : mais le mot est employé dans le Nouveau Testament comme ailleurs, pour signifier service ; ce service pouvait être le ministère ou service de la parole, des tables, des anges, ou tout autre quelconque. Le mot est employé d'une manière absolue au sujet du service des anges, Hébr . 1:14. En 2 Tim . 4:11, Marc m'est fort utile pour le ministère ; il ne paraît pas qu'il s'agisse simplement du ministère de la parole ; nous voyons l'emploi de ce mot διακονος par rapport à Marc ; lorsque Paul et Barnabas sont partis d'Antioche, ils avaient Marc pour ministre ; ce n'était pas pour leur prêcher, je pense. Peut-être avait-il acquis plus tard un bon degré dans le Ministère, un service plus honorable dans la famille. Quand Paul dit, 2 Cor. 11:8, qu'il a pris un salaire des autres églises pour leur service, il est évident que c'est dans un sens figuré tout absolu qu'il soit, et non pas ministère de la parole, comme tel. Il avait été serviteur des Corinthiens et d'autres avaient payé son salaire. En Rom. 12:7, nous avons le mot employé d'une manière absolue à côté et comme distingué de divers Ministères de la Parole ; en 1 Cor. 12:6, il est employé pour tous les services quelconques rendus à Christ. La seule fois qu'il est employé avec l'expression : la Parole, il a sa signification ordinaire modifiée par le mot Parole comme par tout autre. « Ce service s'occupait de cela » en contraste avec un service des tables. Mais le service des tables était autant un service spécial que celui de la Parole ; seulement évidemment moins élevé dans l'administration de la famille ; et le fait est que la seule fois que cette expression ministère de la Parole se trouve, le mot Ministère est employé d'une manière absolue (Act . 6:1) pour signifier service des tables ; et il est ainsi expliqué, vers. 2, puis au vers. 4 le ministère de la Parole est mis en contraste ; mais, il est ajouté, de la Parole, et ainsi ce mot n'est pas employé d'une manière absolue par rapport à la Parole, mais bien par rapport aux tables.

Il me paraît que c'est limiter la chose comme la Parole ne la limite pas, que de vouloir borner l'œuvre du ministère au ministère de la Parole ; par exemple, Éph . 4:12. Au reste c'est affirmer ce qu'il faudrait démontrer. Dans tous les cas, dans la plupart des passages, il n'en est pas ainsi, comme nous venons de le voir. Les anges n'ont pas le ministère de la Parole ; et le Ministère est mis en contraste avec celui de la Parole : Act . 6:1-5. Le fait est que ce que M. Wolff dit là-dessus est absolument faux et contraire à l'emploi ordinaire et connu de ce mot dans la parole et hors de la parole ; si nous faisons attention à l'emploi du mot διακονος , ministre, celui qui fait la διακονία , service, cela ressortira avec plus d'évidence encore. Pour le mot διακονος employé d'une manière absolue, l'on peut consulter Jean 2:5, 9, Matth . 22:13, 20:26, 23:11, et les passages parallèles, Jean 12:26. Cette idée de serviteur se modifie naturellement, (comme le mot de service διακονία ; voyez 2 Cor. 3) selon la personne dont on est le serviteur ou le service que l'on accomplit, l'on peut être ministre de Dieu, 2 Cor. 6:4, de l'évangile, Éph . 3:7, Col. 1:23, et de l'Église v. 25, etc. Le mot pris dans son emploi général prend son acception générale de serviteur, Rom. 16, (et ainsi Phil. 1:1), 1 Tim . 3:8, 12 ; en résumé le mot διακονία a le sens général de service et se modifie dans son application par des mots que l'on y ajoute : de la parole, Act . 6, de la mort, de la justice, de l'esprit, 2 Cor. 3. Il n'y a pas un passage qui montre que le sens absolu veuille dire ministère de la Parole, bien au contraire.

#### **4 - Chapitre 2 [vocation au ministère]**

##### **4.1 - Observations sur le chapitre second de M. Wolff, où il parle de la vocation au ministère**

Il est vrai que le substantif vocation est appliqué à l'appel effectif de Dieu dans un sens général : (\*) mais appelé (comme adjectif) est appliqué dans le même sens aux chrétiens et au Ministère. Dans le premier chapitre de l'épître aux Romains, on voit au verset premier que Paul apôtre, était appelé : et au verset 7 que les saints à Rome étaient appelés. Le même terme est appliqué à la vocation, à l'apostolat, et à la vocation au salut.

(\*) Je dis dans un sens général, parce que la seule application dans ce sens est relative aux Juifs ; et il est tout à fait faux de dire que vocation κλησις signifie l'appel effectif. Ce mot signifie, comme en français, un appel, une vocation. Sans doute, Dieu appelle les élus (Rom. 8) ; mais il est si peu vrai que ce mot signifie l'appel effectif que Dieu adresse à tous ses élus, qu'il ne se trouve qu'une seule fois employé dans ce sens et neuf fois dans un sens plus général. Comme en français, le sens ordinaire de ce mot en grec exprime le caractère ou la condition que l'on est appelé à soutenir ou à embrasser, c'est à dire, la vocation. Les élus ont une vocation céleste ; les chrétiens doivent rester dans la vocation dans laquelle ils sont appelés. — Et, pour montrer avec quelle légèreté on use ici de la Parole, la seule fois que le mot est employé dans le sens d'appel selon les conseils immuables de Dieu, il s'applique à la nation juive ; c'est dans ce passage : « Les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance ». C'est un principe général quant à l'appel de Dieu ; mais, dans la Parole, ce mot n'est jamais appliqué à un appel intérieur et efficace dans le cœur. En général, quant au christianisme, ce mot est, comme verbe, mis en contraste avec l'élection ; ainsi, dans ce passage : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus », les élus sont appelés. — Voici, du reste, les passages où ce mot se trouve : Rom. 11:29 ; — 1 Cor. 7:20 ; — Éph . 1:18 ; 4:1, 4 ; — Phil. 3:14 ; — Hébr . 3:1 ; — 2 Tim . 1:9 ; — 1 Cor. 1:26 ; — 2 Thess . 1:11 ; — 2 Pierre 1:10.

Ce chapitre de M. Wolff nous présente tout ce qu'il y a de faux et de ridicule dans le principe de la brochure. Le Ministère s'exerce sans don ; telle est la thèse principale de M. Wolff. Ces deux choses, Ministère et don, sont entièrement distinctes : le Ministère, dit-il, tient au Seigneur Jésus, le don au Saint Esprit.

Pendant M. Wolff parle ici du prophète, qui s'exerçait, il faut donc le supposer, sans don. C'était un singulier Ministère que celui de prophète sans don ; Ministère dont la vocation n'était que de Dieu seul. De sorte que, dans ce cas, on ne peut pas parler d'une vocation extérieure. On aurait bien de la peine à concevoir quel était le Ministère qu'un prophète exerçait sans don (\*). Le cas est plus frappant que celui d'apôtre, parce que la prophétie n'était pas une charge variée comme celle d'apôtre ; le prophète ne faisait que prophétiser. De deux choses l'une ; selon le système Wolff : ou bien ils prophétisaient sans don, ou bien, exerçant un don, ce n'était plus un Ministère.

(\*) Et il faut se souvenir que le Ministère en est « essentiellement différent (savoir des dons) par sa nature, son origine et son but » (Wolff page 66).

On aurait peut-être trouvé moyen d'échapper à cette contradiction, en se disant, comme j'ai voulu me le dire moi-même pour en trouver une explication : peut-être que les prophètes exerçaient leur ministère quand ils parlaient en consolation et en édification, et



que c'était un don quand ils révélaient l'avenir. Mais non. Tout était don et don miraculeux ; car ce qui est dit dans le chapitre 14 de la première épître aux Corinthiens, sur l'édification par la prophétie, est cité par M. Wolff comme une preuve que la prophétie était un don miraculeux, dont les signes, lors de leur exercice, démontrent que toute prétention à sa possession maintenant n'est qu'une illusion (page 73, numéro 12). De sorte que, dans le cas d'un prophète, l'on était appelé à un ministère par Dieu seul ; mais alors, dans tous les cas, c'était un pur don et l'exercice de ce don n'est pas un Ministère du tout.

Tout ce que l'on peut dire sur une telle confusion, c'est que le but étant d'affermir ce qui existe, sans une vraie crainte de Dieu, les conséquences paraissent nécessairement si l'on consulte la Parole. Dieu n'a pas permis qu'il en fût autrement. Ici la contradiction est ridicule.

La division de la vocation au Ministère que M. Wolff établit n'est pas même exacte. Comme instrument, on pourrait recevoir sa vocation par le moyen d'un ange, aussi bien que par le moyen des hommes. Sous l'Ancien Testament c'était beaucoup plus le cas. Il y a quelque chose de semblable dans l'Apocalypse 1:1 : « Révélation de Jésus-Christ, que Dieu a donnée... en l'envoyant par son ange à Jean son serviteur ».

Nous avons donc à remarquer, sur ce chapitre, que la prophétie, qui était un pur don dans toutes ses parties, est reconnue être un ministère ; et que par conséquent le ministère était l'exercice d'un don, parce que le prophète exerçait son don lorsqu'il prophétisait ; et si ce n'était pas là son ministère, on a bien de la peine à savoir quel était son ministère comme prophète ; c'est une contradiction positive du chap. 15 (\*).

(\*) En un mot, selon M. Wolff, le prophète exerce un ministère qu'il a reçu immédiatement de Dieu, p. 14 et 50 ; — la prophétie est un don p. 71, mais le Ministère n'est pas l'exercice d'un don.

#### **4.2 - Encore une remarque sur ce chapitre**

Quiconque est un peu familier avec la Parole de Dieu, aurait supposé qu'après avoir parlé d'apôtres et de prophètes, en venant à des évangelistes et à des docteurs, l'on aurait retrouvé la liste d'Éphésiens 4, ou du moins quelque autre tirée de la Parole de Dieu ; mais point du tout. Toutes sont abandonnées, parce que ce qui existe maintenant est le seul but que l'on ait ici en vue, et le train d'idées de la Parole est peu important. Ainsi, après les apôtres et les prophètes, nous avons les évêques, les évangelistes et les docteurs parce qu'il en existe, mais une telle énumération n'existe nulle part dans la Parole ; et l'évêque n'entre en aucune liste quelconque de toutes celles contenues dans la Parole de Dieu (\*). Ceci déjà donne quelque chose de louche. Il faut abandonner la manière de penser et d'enseigner du Saint Esprit pour venir à bout de ce qu'on se propose, savoir, de faire entrer dans la liste ce qui ne s'y trouve jamais dans la Parole de Dieu, ce que la Parole n'y met jamais, et faire pour soi-même une liste tout autre que quelque liste que ce soit qui s'y trouve.

Je le répète, quand, pour soutenir un système, il faut ainsi abandonner la Parole de Dieu, cela seul est une chose fâcheuse.

(\*) C'est une invention de M. Wolff pour appuyer son système et glissée furtivement ici pour qu'on la reçoive et s'y habitue sans y faire attention.

#### **5 - Chapitre 3 [les noms d'évêque, ancien, pasteur]**

Du troisième chapitre de M. Wolff sur les noms d'évêques, d'ancien et de pasteur

M. Wolff suppose premièrement qu'il y a un ministère d'évêque proprement dit ; mais il ne dit pas si c'est une administration générale ou un ministère de la Parole. Cependant, comme l'auteur emploie ici ce terme d'une manière absolue, et comme dans ce cas le mot « Ministère désigne toujours, selon lui (p. 13), le ministère de la Parole », il me semble que c'est dans ce dernier sens qu'on doit prendre ce qu'il appelle le ministère de l'évêque (\*). Mais il pose tout ceci sans aucune preuve à la base de son système. M. Wolff termine son chapitre 2, en disant : « Nous traiterons d'abord de l'évêque », sans même dire où il trouve que, selon la Parole, ce soit un ministère. Dans ce cas, cette base fautive étant admise, il ne s'agit plus que de démontrer l'identité du mot évêque avec d'autres termes ; ceci paraît simple, et l'on aurait de la peine à savoir pourquoi on met si vite ce point en avant. Mais effectivement, tout dans le système Wolff dépend de cette base.

(\*) Je ne crois pas en effet que le ministère de l'évêque se borne au ministère de la Parole.

L'Apôtre avait dit : « Christ a donné les uns pour être apôtres, les autres pour être prophètes, les autres pour être évangelistes, les autres pour être pasteurs et docteurs ». Selon M. Wolff lui-même (p. 50), c'est une classification du Ministère, et il la donne avec d'autres à l'endroit cité. Mais l'évêque ne se trouve ni dans l'une ni dans l'autre de ces classifications, et, pour le système, la classification de Dieu ne suffit pas, il faut faire une classification exprès, omettre le pasteur de la liste de la Parole et y intercaler l'évêque, et puis, ce qui en est la conséquence, démontrer que pasteur et évêque est une même chose. Et pourquoi tout cela ? parce que en Éph . 4, les Ministères sont des dons donnés d'en haut, et qu'il faut se débarrasser du pasteur en tant que don donné d'en haut (\*). Le pasteur est donc mis de côté et caché derrière l'évêque dont il n'est, dit M. Wolff, qu'un autre nom, une attribution, et l'évêque qui n'est pas dans la liste, l'évêque qui selon la Parole n'est pas un don, mais une charge, est soigneusement mis devant les yeux avec grand effort, pour démontrer que le pasteur n'est pas autre chose que l'évêque.

(\*) La liste d'Éph . 4, est traitée comme une pure classification du Ministère. Page 50.

Pourquoi tant d'efforts pour changer ce qui est simple ? Christ est monté en haut et a donné des dons aux hommes : apôtres, prophètes, évangelistes, pasteurs et docteurs. Pourquoi éviter si soigneusement le témoignage simple de la Parole ? C'est un mauvais signe, c'est plus qu'un mauvais signe. La Révélation de Dieu est d'autorité ; elle est parfaite, et l'on ne peut la changer sans introduire de l'erreur. Le pasteur est donné par le Saint Esprit dans la liste des dons (\*). On ne peut pas faire d'Éph . 4:11, une classification de ministères, à l'exclusion des dons, en rayer le pasteur et y substituer l'évêque, sans trahir que l'on soutient une cause mauvaise basée sur autre chose que sur la Parole, une cause que ne peut pas supporter le témoignage de la Parole telle qu'elle nous est donnée de Dieu. On me dira : mais il n'est pas fait allusion à Éph . 4:11 ; on a fait une liste pour soi-même. D'abord, cela n'est pas vrai, c'est la liste d'Éph . 4:11, en y substituant l'évêque au pasteur. Et, lors même que ce serait une liste faite pour l'occasion, comment arrive-t-il que les listes et classifications que Dieu a données ne conviennent pas à nos adversaires, et qu'il leur en faille de nouvelles ? La raison en est simple, c'est que leur système n'est pas tiré de la Parole de Dieu (\*\*). Ils voulaient en finir avec les dons, et le pasteur est un don donné d'en haut. Et pourquoi en finir avec les dons ? parce que, « prétendre à l'existence actuelle de ces dons, c'est établir à côté du ministère un pouvoir rival qui l'entrave » (Wolff, p. 69).

(\*) Je sais très bien que le mot traduit par « dons » en Éph . 4, diffère de celui traduit par « dons » en 1 Cor. 12. Dans le traité sur le Ministère j'en ai montré la vraie différence. J'en parlerai plus tard dans celui-ci ; mais cela ne fait rien quant au changement introduit ici par M. Wolff.

(\*\*) Il y a encore une autre confusion au sujet de cette liste : M. Wolff dit, page 47, numéro 5 et 11, que le nom de docteur ne désigne pas une charge particulière, mais une attribution des évangelistes et des évêques, et que (numéro 5) le terme de docteur comprend les deux charges d'évangeliste et d'évêque. Ainsi, selon le système Wolff, la liste que Dieu nous a donnée, Éph . 4, est toute erronée ;

évêque remplace pasteur, ce mot n'étant, selon M. Wolff, p. 13, que l'expression idéale de ce que doit être un bon évêque, et le mot docteur embrassant tous les deux, évangeliste et évêque, p. 47, numéro 6. — Il est honteux de traiter ainsi la Parole de Dieu !

Voilà, selon ce système, un triste rôle que jouent les dons du Saint Esprit.

Mais on pourrait se dire : au temps des apôtres, il y avait, selon votre système (p. 77), des dons, et à côté de ces dons, un ministère entièrement distinct, il est vrai, mais qui subsistait en même temps (p. 69), qui n'était ni tué par leur moyen, ni « forcé à se jeter dans le despotisme clérical pour maintenir son rang et sa dignité ».

C'est une difficulté évidente. Voici comment on cherche à la lever : il y avait parmi ces dons (p. 77) « le don du discernement des esprits qui jugeait de ces dons et qui leur assignait leur importance et leur place ». Où tout cela se trouve-t-il dans la Parole ? « Le prophète devait y être soumis » ; et l'on ajoute (p. 74) : « à combien plus forte raison les autres dons ! » Tout cela est une invention de l'imagination de l'auteur.

L'Apôtre réglant l'ordre du service, dit : « que deux ou trois parlent », savoir, des prophètes « et que les autres jugent ». Pas un mot de celui qui discernait les esprits. L'Apôtre en donnait la règle comme pour tout l'arrangement de l'Église, et ceux qui parlaient agissaient selon ces directions.

L'idée de l'auteur est subversive de l'autorité apostolique. Celui qui discernait les esprits faisait ce qu'expriment ces mots mêmes, il jugeait si c'était par un démon ou par l'Esprit de vérité que quelqu'un parlait.

Ayant assis son système sur un principe faux, les conséquences et les erreurs qui en découlent sont sans fin.

L'auteur nous dit encore que la seule fois que ce mot de pasteur se trouve dans le Nouveau Testament, il se présente comme l'expression idéale de ce que doit être un bon évêque. Mais elle est bien embarrassante, cette « seule fois », c'est le passage que nous avons cité. Christ monté en haut a donné des apôtres, des prophètes, des évangelistes, des pasteurs et des docteurs. Voilà ce que Christ a donné. Dire comment ce mot de pasteur est l'expression idéale de ce que doit être un bon évêque, on ne le saurait ; mais l'auteur ne peut pas nier que le pastorat allié au doctorat ne soit un Ministère, à moins qu'un passage de la parole de Dieu ne doive pas faire foi. Comme « dans cette énumération des charges du Ministère, il n'est question ni de l'ancien ni de l'évêque, rien n'empêcherait d'attribuer cette dénomination à l'évêque » (p. 15). Quelle manière de raisonner ! Parce que Dieu n'a pas nommé une charge dans une liste de dons, un de ces dons doit être cette charge-là !

Le grand argument par lequel M. Wolff veut assimiler et confondre le pasteur donné d'en haut, Éph . 4:11, avec la charge d'évêque, charge à laquelle l'apôtre ou son délégué peut nommer, c'est qu'il est dit aux évêques d'Éphèse (Act . 20:17) : prenez « garde à vous-même et à tout ce troupeau sur lequel l'Esprit Saint vous a établis évêques, en paissant l'église de Dieu ».

Que l'évêque soit engagé à paître, je ne le nie pas ; mais de ce que un tel don est utile dans la charge d'évêque, il ne s'ensuit pas que tous ceux qui le possédaient fussent dans cette charge, et encore moins que la charge fût la même chose que le don. Je puis engager mon commis à bien écrire et à bien compter et il faut qu'il sache faire ces choses pour être commis ; mais il ne s'ensuit pas que tout écrivain et teneur de livre soit commis. Cette charge suppose une confiance qui s'étend à bien d'autres choses ; au maniement de l'argent et des marchandises, aux relations avec des acheteurs, etc. Ainsi un homme peut-être pasteur et manquer de bien des choses nécessaires à un évêque et ne jamais avoir été revêtu de cette charge. Un homme peut manquer d'autorité pour gouverner, de discernement pour surveiller, de gravité pour imposer aux esprits légers dans les détails de la vie ; de la connaissance personnelle des âmes, et en même temps être en état de paître avec un grand succès sans être revêtu de la charge d'évêque. Ce don là, celui de paître, peut, entre autres qualités, le rendre propre à la charge d'évêque ; mais une charge dont on est revêtu n'est pas un don donné par Christ monté en haut.

La fausseté et la futilité de ce raisonnement qui tend à justifier le changement que l'on a introduit dans la liste que Dieu nous a donnée sont démontrés par un passage semblable. C'est en Jean 21:15, 17, où il est dit à Pierre : « pais mes brebis, pais mes agneaux ». Veut-on dire qu'à cause de cette exhortation du Seigneur à saint Pierre, apôtre et évêque étaient la même chose. On a beau dire qu'il s'appela ancien. Il le fait bien comme touchant témoignage d'affection et d'humilité ; mais veut-on dire qu'apôtre et évêque sont la même chose ? Eh bien ! si la conséquence est évidemment fautive dans ce cas, elle l'est aussi dans l'autre qui est parfaitement semblable. Voy . aussi 1 Cor. 9:7, où saint Paul s'applique le mot paître. Il n'est jamais appelé ancien.

M. Wolff est d'ailleurs à cet égard en contradiction avec lui-même. Il dit (p. 14), « que les noms d'évêque, d'ancien et de pasteur se rapportent à une seule et même charge », et il dit au contraire (p. 15, point 4), que « la fonction de pasteur se rattache surtout à l'épiscopat », et il en donne pour preuve qu'un apôtre qui n'était pas évêque s'appelle co-ancien. C'est une très petite base pour nier qu'une chose appelée don par le Saint Esprit ne soit autre chose qu'une charge, dont il n'est pas question dans le passage. La dernière preuve que donne l'auteur, pour établir l'identité de pasteur et d'évêque, consiste à nier qu'il y ait un ministère particulier « de pasteur » (p. 16), mais seulement un ministère de quelqu'un qui était à la fois, pasteur et docteur ; et il en conclut que « le nom de pasteur n'est ici qu'une fonction entre plusieurs, attribuée à un seul et même ministère ».

Il faut toujours se souvenir qu'il n'est pas dit un mot de tout cela dans le passage qui nous présente une liste de dons et non pas de charges, de l'aveu même de M. Wolff, quoiqu'il se contredise. Je dis : de l'aveu de M. Wolff, parce qu'il admet que la vocation extérieure manquait au prophète qui par conséquent n'avait ni n'était une charge. Voici ce que j'admets : c'est que le grec suppose ici Éph . 4:11, le doctorat et le pastorat réunis ; mais voilà absolument tout ; et sans qu'il soit dit un seul mot d'attribution d'une charge. Je dis que doctorat et pastorat sont ici réunis, parce que une telle phraséologie ne suppose nullement la réunion de ces choses dans tous les cas ; elle montre seulement qu'elles sont réunies ensemble dans ce cas-ci. On en a une preuve des plus fortes dans l'expression, « Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ ». La forme grecque est exactement la même ; mais si ces choses ne peuvent jamais être attachées qu'à la même personne, le Fils alors n'est plus Dieu. Cette remarque renverse tout le raisonnement que M. Wolff fait ici de même que celui de la p. 47 de sa brochure. En voici encore un autre exemple qui s'applique directement au point en question. La même forme grecque se trouve en Éph . 2:20, où il est dit : « édifiés ensemble sur le fondement des apôtres et prophètes ». La forme est absolument la même et je peux lui appliquer la phrase de l'auteur (p. 47). « Ce n'est que par erreur ou par ignorance de la langue qu'on a pu voir dans apôtre et prophète deux ministres différents ». Mais chacun sait très bien qu'ils étaient différents, quoique réunis dans certains cas. De sorte que le raisonnement de l'auteur quant aux pasteurs et docteurs est faux, et selon son expression (p. 47) « Ce n'est que par erreur ou par ignorance de la langue qu'il a pu dire tout ce qu'il a dit ». Il a trouvé établie par les grammairiens grecs une règle que j'admets comme principe général, règle appliquée d'une manière très étendue par Middleton et un autre auteur anglais Veysey , mais particulièrement dans le fameux ouvrage de Middleton ; mais un peu de science dit-on est une chose dangereuse. M. Wolff n'a pas eu la patience de sonder pour lui-même l'application de la règle, et il l'a appliquée tout à fait à faux.

Le fait est que le système Wolff ne peut pas tenir devant Éph . 4. Ce chapitre, pour son système, est une classification des ministères ; mais pour cela il faut introduire l'évêque. De l'autre côté pour ne pas parler des apôtres, les prophètes qui s'y trouvent mentionnés sont pour lui un don, et un don extraordinaire ; de sorte qu'il faut élaguer les prophètes et puis rayer les pasteurs de cette classification des ministères pour les remplacer par des évêques ; après avoir fait cela, il reste des docteurs encore qui ne sont pas un ministère ; de sorte que ce titre aussi doit être éliminé et considéré comme une qualification des pasteurs et des évangelistes. Voici le procédé : il dispose facilement des apôtres et des prophètes ; ce sont des ministères établis de Dieu seul. C'est vite dit : mais des dons, ils ne

peuvent pas l'être ; ce sont des ministères ; mais enfin il ne veut pas les considérer ; en effet ce serait un peu incommode puisqu'il est forcé d'en faire des dons ailleurs ; pour les pasteurs cela est facile ; les évêques sont employés à paître, donc pasteur et évêque sont la même chose, on mettra évêque au lieu de pasteur ; et nous avons maintenant deux parties du système de nos jours : des évangélistes et des évêques ou pasteurs ; mais il reste encore des docteurs sur la liste ; et ce n'est pas là un titre ministériel aujourd'hui. Eh bien ! il faut couper le nœud gordien ; ce ne sera ni don, ni ministère, mais une qualification de l'évangéliste et du pasteur. Et voilà la révélation de Dieu réduite à la mesure de la volonté et du péché de l'homme, et l'homme en sera content.

En définitive, évêque selon M. Wolff, était une charge et non pas un don, et ce sont selon lui deux choses essentiellement différentes : un don ne peut pas même être une charge et la charge peut exister sans don (p. 67) ; mais il est très certain que pasteur est un don ; dans le passage, Éph . 4:11, l'apôtre nous parle de dons ( δῶματα ) que Christ a donnés quand il est monté en haut. C'est évidemment une manière de placer les dons sous le point de vue le plus important. Christ, pour le bien de son Église et pour le perfectionnement de ses saints, a donné ces dons quand il est monté dans la gloire auprès de son Père. Il n'est question ici d'aucune intervention d'homme pour conférer une charge, ce sont des choses d'en haut qui doivent être exercées pour le bien de l'Église. Il s'agit du corps de Christ et des jointures dans ce corps ; jointures dont l'une peut être plus importante que l'autre, mais qui toutes sont envisagées sous un même point de vue. « À chacun est donné grâce ». Il s'agit ici non d'une charge conférée par les hommes, mais d'une grâce donnée selon la mesure du don gratuit de Christ.

Est-il possible d'être plus simple ou plus clair sur la nature de ce que c'est ?

Maintenant M. Wolff admet que pour les uns il n'y a en effet aucune vocation extérieure ; il ne peut le nier ; mais n'aperçoit-il pas que tous sont absolument ici dans la même catégorie et compris dans la même définition ? Et c'est pour ce seul cas qu'il veut substituer une charge ; mais le passage les donne tous comme étant de la même nature et dans le même cas et le même ordre moral. C'est tordre la Parole pour soustraire un de ces « dons » pour lui attacher un autre caractère et en changer la nature. La réponse est : αυτοῦ ἐδῶκε , il donna : c'est un don. Pourquoi faire violence pour en faire une charge sous un autre nom ? De plus, ces dons, pasteurs et autres, sont placés dans le corps comme jointures selon le don de Christ à chacun. Cela n'est jamais dit de l'évêque, qui effectivement était une charge et non pas un don comme M. Wolff les distingue.

Les évêques et non pas un évêque, car il y en avait toujours plusieurs, étaient des charges locales qui n'agissaient que dans l'enceinte de l'Église particulière où elles se trouvaient. L'évêque n'était pas un don ni une jointure dans le corps selon la mesure du don de Christ, mais une charge locale pour laquelle la capacité de paître était convenable entre plusieurs autres.

Le pasteur était un don ( δῶμα ), une grâce ( χάρις ) ; il était donné d'en haut comme jointure dans ce corps, il devait agir selon la mesure du don gratuit de Christ, qui lui avait été départi.

Le pasteur n'est jamais présenté comme une charge établie par les hommes, quoique les évêques qui étaient selon Dieu établis par les hommes, dans un but spécial de surveillance locale, aient pu jouir de ce don et en user dans leur localité. Ces choses se lient par un bout, comme l'autorité conférée aux apôtres par Christ se liait à ce qui leur avait été donné ; et le don les rendait capables d'exercer cette autorité. Car l'apôtre, quoique directement de Dieu, était aussi une charge, et cela, on peut le dire, de la part de Christ homme, agissant avec autorité dans le gouvernement de l'Église ; et les charges d'autorité découlaient de cela.

Le pasteur est un don dans le corps, l'évêque une charge dans une Église particulière.

Si l'on demande pourquoi je crois cela, je le répète, parce que Dieu le dit en tout autant de termes dans la Parole, et cela de la manière la plus simple et la plus claire. De sorte qu'il faut changer les listes que Dieu nous donne, supprimer le fait que le passage Éph . 4:11 est une liste de dons, et tomber dans les contradictions (\*) les plus grossières entre ministères, charges et dons pour pouvoir en sortir.

(\*) M. Wolff appelle les fonctions qui se trouvent dans Éph . 4:11, « des ministères », entre autres la prophétie ; et il dit que le Ministère s'exerce sans dons. Il affirme, p 70, que la prophétie est un don et qu'elle n'existe plus parce que c'est un don. Nous avons vu que cette contradiction est cachée très adroitement par l'avertissement que les apôtres et les prophètes étant reconnus pour être de Dieu seul, il n'en dira rien.

L'apôtre applique par comparaison le mot paître à son propre ministère, ainsi 1 Cor. 9:7.

Selon Dieu, donc, l'évêque est une charge locale établie par les hommes (selon la direction de Dieu par le Saint Esprit sans doute), Actes 13:23, Tite 1:5, et l'évêque doit posséder diverses qualités énumérées dans la Parole ; il y en avait plusieurs en chaque Église.

Le pasteur au contraire est un don ( δῶμα, χάρις ) donné par Christ quand il est monté en haut. Le pasteur est placé comme jointure dans le corps de Christ, il est par conséquent responsable de l'exercice de cette fonction comme d'un talent qui lui a été confié, Éph . 4:11 : malheur au pasteur qui ne paît pas.

L'évêque peut-être appelé à paître et à enseigner aussi comme qualité de sa charge. Je ne doute pas historiquement que comme l'homme a toujours plus éclipsé l'action de l'Esprit de Dieu dans l'Église, le don se soit peu à peu perdu dans la charge, mais cela ne change rien à la Parole ; et nous vivons dans des temps où il faut en venir à la Parole ou au papisme.

Si l'on veut savoir l'histoire des pasteurs locaux, la voici : au commencement (et cela même jusqu'à des temps assez modernes dans certaines contrées) les prêtres ou anciens, car c'est le même mot, de la ville centrale où ils se trouvaient, allaient visiter les villages d'alentour, y faire le service et édifier les fidèles. Peu à peu les villageois désiraient que l'un d'entre ces prêtres s'établît auprès d'eux, cela avait lieu et c'était une paroisse. De la même source est sortie l'origine du patronage, ou droit de nomination au moyen-âge. Le seigneur de l'endroit s'engageait à doter le prêtre s'il s'établissait auprès de lui dans son village. Le droit de choisir le prêtre était alors accordé au seigneur, et, à l'imitation des juifs, des dîmes étaient accordées. Ceux qui ont suivi la marche d'un troupeau séparé dans une grande ville, comprendront sans difficulté comment les villages étaient desservis et le progrès naturel de l'établissement des paroisses, le troupeau de village désirant avoir dans son sein un ministre établi. Les lois ecclésiastiques, les lois féodales et d'autres circonstances modifiaient sans doute beaucoup tout cela ; mais historiquement la marche en est très évidente. Cela ne change en rien pour nous la vérité qui se trouve dans la Parole, ni ne modifie nullement le devoir de reconnaître ce qui s'y trouve, les voies de Dieu qui y sont déclarées, et d'abandonner, si Dieu nous donne la lumière, la tradition des hommes. La corruption croissante de ce qui s'attache à ces traditions demande impérieusement que les fidèles soient décidés sous ce rapport, s'ils veulent être sauvés ou au moins ne pas être sauvés comme à travers le feu. C'est une triste préoccupation que de s'attacher au foin et au chaume que l'on a bâti sur le fondement qui est Christ.

#### **6 - Chapitre 4 [place de l'évêque / pasteur dans trois sortes de systèmes]**

Du chapitre 4 de M. Wolff touchant les différents systèmes sur la vocation de l'évêque

Dans tout le reste de la brochure il faut s'attendre à trouver l'évêque et le pasteur confondus, ce qui produira beaucoup de difficultés ; mais essayons de nous tirer d'affaire.

« L'évêque, dit M. Wolff, ne peut évidemment recevoir sa vocation que de Dieu, ou de l'homme, ou des deux ensemble. De là trois systèmes différents ».

Dans le premier système, dit M. Wolff, le pasteur tient son ministère de Dieu seul, « les hommes ne doivent intervenir en aucune manière ; c'est le système des Quakers, des Irvingiens et des frères dits de Plymouth ».

Tout ici est faux,

(1) les Quakers ont des anciens qui forment une classe à part et qui s'adjoignent telle autre personne grave pour être ancien avec eux, moyennant le consentement de l'assemblée. Ceux qui parlent et paissent peuvent être ou n'être pas anciens. Les ministres mêmes (car les Quakers aussi distinguent les anciens et les ministres) sont reconnus par les anciens après un certain temps d'épreuve de leurs dons, et ils restent toujours assujettis au jugement des anciens.

(2) Les Irvingiens ont un ange, espèce de pasteur en chef et six anciens de plus quand ils sont en règle. Tous sont établis par les hommes, savoir par leurs apôtres et ils tiennent à cela comme les papistes.

(3) Les frères que l'auteur nomme de Plymouth (autant que j'ose prononcer pour eux) croient que l'évêque ayant été établi par les apôtres, ne peut pas être établi aujourd'hui avec la même autorité formelle. Ils laissent le pasteur où Dieu l'a placé, c'est à dire comme un don donné par Christ quand il est monté en haut et qu'il a reçu des dons pour les hommes.

Dans le deuxième système, dit M. Wolff, l'évêque tient son ministère des hommes seuls, et il attribue ce système à Limborgh et à Néander. Quant à Limborgh, je ne le connais pas. Quant à Néander, sauf la nomination directe par les hommes, il est tout de bon ce que l'on appelle un Plymouthien ; c'est pourquoi M. Wolff dit de lui, p. 9 : « théorie neuve, originale, tout à fait dénuée de preuves ».

Dans le troisième système, que M. Wolff appelle mixte, « l'évêque reçoit sa charge par une double vocation de Dieu et des hommes ». Quant à ce point ou à ce système, il faut toujours se souvenir que le système ecclésiastique de l'Église Réformée de France, etc., distingue l'évêque ou surveillant et le pasteur, de sorte que, ce que dit l'auteur n'est pas du tout le système de Calvin ; système basé sur ce que le don ordinaire de pasteur qui est distinct de l'évêque subsiste encore : Selon Calvin pour que l'Église existe, il est absolument nécessaire qu'il y ait aujourd'hui des dons. Et M. Wolff dit au contraire p. 78 : « S'il y a des dons aujourd'hui, qu'ils ne soient pas au complet, le Ministère ne peut plus se soutenir dans l'Église ».

Il va plus loin encore : cette doctrine de Calvin, (\*) dit-il, « est une des principales plaies de l'Église, toute Église où elle sera admise ne sera qu'un volcan, p. 70 ». Si un Ministre croit aux dons, M. Wolff lui conseille d'abdiquer sa charge. « Il n'est, dit-il, p. 77, plus permis aujourd'hui à un Ministre de rester dans le vague à cet égard ».

(\*) Nous disons : cette doctrine de Calvin (savoir, qu'il doit y avoir des dons), parce que, dans le système de Calvin il y a des dons reconnus ; mais M. Wolff, sans nommer Calvin, juge le système de ce serviteur de Dieu en ces mots : « Vouloir établir les dons sans le miracle, c'est les parodier ». Page 69.

Enfin après avoir détruit toutes les bases scripturaires du système de Calvin dans le désir de confondre ceux qui dans leur faiblesse s'appuient sur Dieu et la Parole, l'auteur procède à établir ce dernier système, qui est le sien. Mais quel acharnement d'opposition cette brochure ne manifeste-t-elle pas ? Pour se débarrasser de l'activité des frères, leurs adversaires trouvent à propos même de miner toute leur propre maison. Aussi aveugle que Samson, sans en avoir la force, ils font croûler la maison sur leurs propres têtes sans toucher ceux qu'ils voudraient détruire. Ceux-ci, instruits par la Parole de la ruine qui doit arriver, en sont déjà sortis.

## **7 - Chapitre 5 [l'évêque / pasteur établi de Dieu ?]**

Du chapitre 5 de M. Wolff, où l'auteur montre que l'évêque est établi de Dieu

En général je suis d'accord avec l'auteur que l'évêque était établi de Dieu.

Mais nous avons à faire remarquer la confusion entre pasteur et évêque, confusion ensuite de laquelle la plupart des passages qu'il allègue sont mal cités. Le passage Hébr. 13:17 : « Obéissez à vos conducteurs », ne parle pas en particulier des pasteurs, mais en général des conducteurs, mot qui du reste ne démontre pas qu'il y ait eu une charge. Aussi n'est-il nullement dit qu'ils doivent rendre compte à Dieu des âmes qu'ils paissent, Dieu les leur ayant confiées. Ils veillent sur les âmes comme ceux qui doivent rendre compte. L'on a souvent remarqué que « qui doivent en rendre compte » n'est pas une traduction fidèle.

Nous avons déjà considéré le passage Éph. 4:11, l'évêque n'y est pas nommé.

Actes 20:28 : Ce passage est très clair pour démontrer que les évêques à Éphèse, et par conséquent ailleurs étaient établis de Dieu ; mais de même ici il y a une confusion dont l'importance est assez grande.

L'auteur veut que, parce que le mot (ἐπίσκοπος), établi, est employé en Actes 20 et 1 Cor. 12, l'établissement soit le même dans les deux cas. Mais il ne s'est pas aperçu que, dans le premier de ces passages, il est question d'établir certaines personnes dans une charge, et, dans le second, d'établir la charge, la fonction elle-même. Autre chose est d'établir un professorat dans une université et de le doter, autre chose de placer ou d'établir un individu dans la fonction de recteur dans la même académie. Dans le passage, Actes 20, Dieu avait établi ou placé certaines personnes dans la charge d'évêque, et, dans 1 Cor. 12, Dieu avait établi dans l'Église certains dons, certaines jointures ou membres du corps. Il a fait le corps ainsi. De sorte qu'il n'y a aucune analogie entre le sens des deux passages.

Aussi l'auteur n'a cité aucun passage qui parle d'un appel immédiat ou intérieur ; il y a de la part de Dieu, nomination de certaines personnes ; mais cela n'est pas un appel intérieur. Ce que l'auteur nous donne, ce ne sont que des raisonnements qui n'aboutissent pas à grand chose. Un seul passage affirme que le Saint Esprit avait placé certaines personnes dans la charge de surveillant, ce que j'admets pleinement ; mais il n'est pas dit qu'il y eut appel intérieur ; et j'observe qu'il n'est pas même dit que Dieu ait établi des évêques dans son Église cela n'est dit nulle part. Nulle part il n'est dit non plus, que Dieu, selon cette puissance qui crée et qui ordonne, ait mis une telle fonction dans le corps. Cela est dit des dons en les comparant à l'œil, à l'oreille, etc., que Dieu a mis dans le corps naturel. Quand il a placé certains individus dans une telle charge, c'était, dans ce cas là, sanctionner l'existence de cette charge ; mais la Parole de Dieu ne va pas jusqu'au point de dire que Dieu avait établi la charge elle-même ; une charge n'est pas de la nature d'une fonction dans le corps. Le fait est que l'évêque était un gouvernement local ; ce n'était pas une impulsion du Saint Esprit qui agissait en don ; c'était une charge à laquelle on était nommé. Le Saint Esprit avait établi certaines personnes dans cette charge. Et voici l'importance de cette remarque, ce n'était pas une chose qui existât dans l'individu qui agissait de telle ou telle manière ; c'était une charge extérieure à soi que l'on pouvait désirer et pour laquelle certaine qualité était nécessaire ; ainsi, on pouvait être nommé pour cette charge, et la vocation de Dieu n'était pas dans ce cas-ci, sa puissance agissant en don ; puissance qu'il avait distribuée, que le Saint Esprit avait distribuée ; mais cette vocation était uniquement la nomination de la part de Dieu d'un individu à la charge en question et son établissement dans cette charge. Ainsi, quand il s'agit d'une charge, nous avons la seule vraie vocation de Dieu : savoir sa nomination de l'individu. Le Saint Esprit établissait dans cette place, dans cette fonction ; il n'établissait pas la fonction elle-même, sauf par l'acte de nomination de l'individu. Il va sans dire que le Saint Esprit nommait des personnes ayant des qualités convenables.

Ce que nous avons donc à chercher, c'est comment Dieu a établi ces évêques. C'est ainsi que nous découvrirons ce que c'est que cette vocation reçue de Dieu.

Nous avons de cela des exemples très clairs dans la Parole. Un homme n'est pas établi de Dieu dans une charge par une qualité seulement ; cela peut être le rend propre pour la charge ; mais, comme M. Wolff le dit, il faut qu'il soit régulièrement installé dans cette charge ; il n'est pas évêque, il n'est pas établi évêque ni de Dieu ni des hommes, avant cela, quelles que soient d'ailleurs ses qualités. Eh bien ! Christ a nommé et envoyé les douze auxquels il a donné plus tard, après son ascension, des dons nécessaires pour la charge d'apôtre, comme il avait donné, pendant sa vie, ce qui était nécessaire pour en faire les messagers de sa gloire de Messie ici

bas. Mais il les avait nommés à sa place. L'apôtre Paul, spécialement chargé d'une telle fonction, a nommé des anciens pour le gouvernement, la surveillance de chaque Église. Il a envoyé Tite muni de son autorité pour faire la même chose en Crète : ainsi au moins, Dieu les a établis. C'est tout ce que la Parole renferme de positif là-dessus. Est-ce que je pense que l'autorité de Dieu y manquait ? Nullement, je dis que Dieu avait établi ces évêques selon l'autorité conférée à saint Paul par le Seigneur ; autorité qu'il exerçait par la puissance du Saint Esprit, comme il le dit dans une autre occasion : « quand vous serez tous réunis avec mon esprit et la puissance du Seigneur Jésus-Christ ». Le Saint Esprit avait établi les anciens par son moyen.

Quoiqu'il en soit du moyen, ce que nous trouvons dans la Bible et ce que je demande par conséquent, c'est que le Saint Esprit établisse les personnes dans ces charges ; car ne venez pas nous dire que le Saint Esprit a établi la charge et qu'il faut la continuer ; ce n'est pas ce que dit la Parole de Dieu. Elle dit que le Saint Esprit a établi les personnes qui en étaient revêtues dans la charge en question. C'est ce que je demande dans ceux qui prétendent en être revêtus maintenant. Si le seul fait de s'y trouver suffisait sans demander qui a placé ces personnes dans cette charge, ce fait suffirait aussi bien pour les prêtres de Rome que pour les autres ; ils seraient établis par l'autorité de Dieu, par le Saint Esprit ; et il faudrait les reconnaître ; ce serait le papisme tout pur dans son vrai principe, savoir l'autorité de Dieu attachée à l'homme sans preuve — l'autorité du Saint Esprit reconnue à la possession d'une charge, et non pas la légitimité de la possession jugée par la démonstration de l'autorité du Saint Esprit.

Voilà ce qui regarde l'établissement de l'évêque par Dieu lui-même.

Je demande maintenant que l'on prouve l'établissement de l'individu dans la charge de la part de Dieu. Dans le cas d'un don, ce n'est plus la même chose ; car il se démontre lui-même ; mais une charge d'autorité a besoin d'être légitimée. On n'a pas droit de dire que le Saint Esprit établissait des évêques. Le Saint Esprit établissait certaines personnes évêques. Montrez-moi cela et je serai content, mais c'est là votre tâche.

M. Wolff reconnaît (p. 37) que le choix de l'Église exclut la vocation de Dieu. Mais pour être conséquent il faut me montrer quelqu'un établi par une intervention sensible du Saint Esprit (sans cela le choix de tout autre l'exclut également), mais c'est une prétention que l'on n'a pas : ou bien quelqu'un établi selon la Parole par des autorités supérieures. Mais dans la Parole cela ne se trouve attribué qu'aux apôtres et à leurs délégués.

Si l'on objecte qu'il est écrit : « Obéissez à vos conducteurs, car ils veillent sur vos âmes ; et connaissez ceux qui travaillent au milieu de vous » (\*) ; je réponds : j'y consens, et je fais plus que d'y consentir, car la Parole de Dieu n'a pas besoin du consentement de l'homme. Que Dieu pousse tous ses enfants à le faire ; voilà ma prière.

(\*) Ce passage ne prouve pas que l'Église ait reconnu ceux qui avaient travaillé, mais bien le contraire ; car il n'y aurait pas eu besoin de prendre connaissance de ceux qui travaillaient, s'ils avaient été publiquement et officiellement reconnus par l'Église. Cela aurait été une exhortation tout à fait déplacée.

Je bénis Dieu de ce qu'il y a, dans sa Parole, provision pour des temps où le désordre empêche que tout se légitime extérieurement. Le cœur de l'homme y est mis à l'épreuve d'une manière précieuse. Les humbles discernent tout ce qui est de Dieu et s'y soumettent ; la chair se révoltera contre tout. Mais quand, en employant la phrase : « le Saint Esprit a établi », on veut m'imposer ce que l'homme a établi et arrêter un ordre de choses comme obligatoire, dans des circonstances où Dieu demande patience et humilité, j'exige qu'on donne ses preuves. Une telle prétention doit être légitimée sinon je déshonore le Saint Esprit, dont on introduit l'autorité et le nom pour soutenir ce qui n'est que de l'homme, ce qui n'est qu'une autorité, un Ministère sans don. Mais il faut, et c'est le moins qu'on puisse exiger, qu'une autorité sans don fournisse des preuves très claires, qu'elle est établie par le Saint Esprit, avant qu'on puisse lui reconnaître une telle autorité. C'est ce que je n'ai pas vu encore. Et quand cette prétendue autorité est employée pour entraver l'activité d'amour ou pour s'arroger le droit de la régler comme d'office et nier tout don quelconque, cela devient sérieux. Est-il de Dieu ? et cette question est très grave.

Mais voilà quelqu'un qui désire cette charge ; qui a toutes les qualités voulues par la Parole ; qui y est béni de Dieu ; pour mon compte je l'appuierais de toute ma force, et d'autant plus qu'il ne peut légitimer sa vocation d'une manière extérieure, ni dire le Saint Esprit m'a établi, en en appelant à la preuve. Mais qu'il reste sincèrement dans cette position de faiblesse reconnue, parce qu'alors nous nous appuierons tous les deux sur Dieu, et la force de Dieu sera là. Si, d'un autre côté, j'ai travaillé dans un endroit ; si Dieu m'y a béni ; s'il a rassemblé bien des âmes, s'il a suscité lui-même de vrais évêques, qui coopèrent, qui aident, qui enseignent, qui veillent sur les âmes, et que je m'en aille travailler ailleurs, aurais-je quelque scrupule à les engager, à les conjurer par les entrailles de Christ, à veiller sur les âmes que dans cet endroit Dieu m'avait données pour mon salaire ? Si j'aime les âmes, si j'aime Christ et si je suis animé du Saint Esprit, je ne pourrais pas agir autrement. Si ces mêmes personnes cherchaient à se placer dans une position où il s'agirait d'un droit, toute l'œuvre d'amour serait détruite de fond en comble.

Celui qui ne peut pas sentir la différence entre une telle conduite et le fait d'insister sur un Ministère sans don, je le plains.

Souvenons-nous aussi que les anciens, dont il y avait toujours plusieurs d'établis dans chaque Église « à côté des dons », sont tout autre chose qu'un jeune homme qui sort d'une académie, ayant peut-être des talents naturels, peut-être de la piété, mais pas une seule des qualités demandées par la Parole de Dieu pour les anciens ; les anciens que dépeint la Parole sont tout autre chose que les jeunes ministres que nous présente M. Wolff dans ce triste tableau dans lequel il en résume les traits en disant : « Avec études — tous prêchent sans dons ». Voyez la dernière page de sa brochure.

Reconnaître un ouvrier selon son don, dans son champ de travail, c'est un devoir positif ; celui qui ne le fera pas en souffrira. C'est ce que dans leur prétention à diriger l'œuvre, les sociétés religieuses ne font pas. Elles respectent des ministres qu'elles savent n'être pas établis de Dieu ; elles laissent souvent les âmes et leur propre œuvre passer dans un système qu'elles croient n'être pas de Dieu et elles s'opposent à tout vrai ouvrier qui ne leur est pas soumis.

## **8 - Chapitre 6**

Du chapitre 6 de M. Wolff sur la vocation humaine de l'évêque

M. Wolff montre dans ce chapitre que les évêques étaient établis par des ministres.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit, sauf qu'il est très commode de parler d'évêques établis par des ministres parce que nous avons des ministres, maintenant ; tandis que la Parole de Dieu ne parle que d'anciens établis par des apôtres et leurs délégués. Donnez-nous donc pour l'établissement des anciens, des apôtres ou leurs délégués.

## **9 - Chapitre 7 [élection de l'évêque par le troupeau]**

Du chapitre 7 de M. Wolff concernant l'élection de l'évêque par le troupeau

Ici l'auteur m'épargne aussi la peine de dire grand chose. Il désire, au commencement du chapitre, que le troupeau intervienne dans la nomination du pasteur et que les ministres aient le droit de le présenter ; il expose tout cela sans s'inquiéter beaucoup de voir ce qui en est dans la Parole.

Tout le système qui veut nommer ainsi des pasteurs est tellement en dehors de tout ce qui se trouve dans la Parole, que je n'ai rien à dire à ce sujet. J'ai déjà expliqué l'origine historique de cette habitude. Les troupeaux que l'on a en vue étant de fait inconvertis pour la plupart, j'ai d'autant moins besoin d'en parler. « Nous ne pouvons qu'approuver un semblable usage (p. 20) ». Il serait commode de se soustraire au gouvernement et aux consistoires, et de suivre l'influence libérale du siècle. Tout cela est en dehors de ma tâche. J'ai déjà discuté le sujet de tout le reste du chapitre dans le même sens que M. Wolff (\*).

(\*) Voyez : Remarques sur l'état de l'Église, servant de réponse à M. Rochat (p. 52-61).

### **10 - Chapitre 8 [imposition des mains et consécration]**

Du chapitre 8 de M. Wolff, concernant l'imposition des mains

M. Wolff avance dans ce chapitre qu'il y avait dans l'Église apostolique deux impositions des mains : l'une miraculeuse, qui communiquait des dons extraordinaires ; l'autre ordinaire et sans miracle, qui était conférée par tous les ministres.

Je suis aussi d'accord avec l'idée générale de ce chapitre, savoir, qu'il y avait une imposition des mains des apôtres qui leur était propre et qui, en général, distinguait l'apôtre. J'ai écrit et même agi, il y a déjà longtemps, en faisant cette distinction.

Mais il y a, dans ce chapitre de M. Wolff, des idées qui demandent une discussion, non seulement à cause de leur importance, mais aussi parce que ces idées roulent sur des sujets à regard desquels M. Wolff, tout en ayant saisi certaines vues que les frères auxquels il s'oppose possèdent depuis longtemps, est néanmoins tombé dans la confusion d'où ces vérités auraient dû le faire sortir. Il est consolant, toutefois, d'avoir au moins un terrain où il y ait quelque lumière dans l'intelligence et sur laquelle des raisonnements scripturaires puissent avoir prise.

Quand j'ai dit que M. Wolff a saisi certaines vues que les frères auxquels il s'oppose ont reçues depuis longtemps, ce n'est pas dire qu'il les leur ait empruntées. Je ne sais où il les a trouvées ; mais je me plais à rendre témoignage qu'il y a un travail très respectable sur la précieuse parole de Dieu. J'expliquerai où il me semble que de graves lacunes se trouvent dans le système que l'auteur pense y avoir trouvé ; mais au moins il a sondé la Parole sur ce sujet et c'est ce qui est toujours digne de respect.

Remarquons ici un fait frappant. Du moment où l'on sonde la Parole, voilà la théologie et les théologiens qui ne valent rien du tout. Les deux espèces d'imposition des mains, dont la différence forme la base du travail de l'auteur, et il a raison pour le fond, « les anciens théologiens n'ont pas distingué entre elles (p. 27). De là le vague et l'obscurité où ils ont dû se jeter (p. 29) ». Et l'auteur ajoute : « Cette confusion dans les idées a eu deux résultats également fâcheux ».

Pauvres théologiens ! quand on veut même à tout prix soutenir « l'imposition des mains qui se pratique de nos jours » (car c'est toujours là le but), au moins est-on obligé d'écarter tout le système sur lequel elle est fondée. Il est impossible, en un mot, de sonder la Parole sans mettre de côté tout le système théologique sur le ministère ; c'est un aveu singulier quand on veut soutenir ce système. Ce qui est vrai, c'est qu'il est impossible de lire la Parole et de suivre un instant le système des théologiens, le système établi quant aux idées. C'est ce que j'ai éprouvé moi-même.

Voici maintenant ce que M. Wolff condamne comme un des fâcheux résultats de la confusion dont il a parlé. J'ai presque peur d'être blâmé comme ironique en le citant, mais sérieusement, il dit, p. 27 : « Les uns ont cru voir dans l'ordination d'un ministre quelque chose de mystérieux, de sacramental ; je ne sais quelle transformation magique qui doit imprimer un caractère indélébile à celui qui la subissait ; et l'orgueil clérical a été favorable à cette erreur ».

Tel est l'un des résultats du système théologique sur l'imposition des mains.

De plus la distinction voulue par l'auteur et que les anciens théologiens ont négligée est, dit-il, d'une si « haute importance que c'est en elle seule que je vois le moyen de rendre à la consécration du ministre toute sa dignité en la conservant pure d'idées superstitieuses ». Voilà donc tout le système ancien, sur ce sujet, entièrement condamné. Est-il étonnant que d'autres qui ont sondé la Parole avant M. Wolff l'aient condamné aussi ? Et il ne s'agit pas d'un défaut de théorie seulement ; la consécration des ministres a été entachée « d'idées superstitieuses » ; et « l'orgueil clérical a favorisé l'erreur ». La distinction qui seule pouvait la garder pure ne se trouvant pas dans la théologie.

Et si cela a été vrai d'un côté, comme je le crois pleinement, et que cela soit allé très loin sur un point très sérieux qui n'est rien de moins que le Ministère que Dieu a établi dans son Église ; et si, de l'autre côté, j'ai trouvé, comme M. Wolff, que, selon le système dissident, l'évêque ou le pasteur était absolument sans vocation de Dieu, est-il étonnant que, d'un côté, je me sois éloigné des idées superstitieuses favorisées par l'orgueil clérical ; et, de l'autre d'un système qui établit les pasteurs ou évêques sans aucune vocation de Dieu ? C'est ce que j'ai fait, parce que je croyais ce que M. Wolff croit. Je ne sais s'il a encore reçu une consécration conférée selon ces idées superstitieuses ou non. S'il en est ainsi, j'espère que Dieu lui donnera plus de lumière. Si en m'éloignant de l'un et de l'autre je m'assujettis à l'accusation d'être d'une nouvelle secte, je dois la supporter avec patience ; il est évident que c'est ce que la lumière et une bonne conscience demandent ; et alors le blâme des hommes devient de très peu de poids. Au reste je ne suis pas le premier qui ait été d'une « secte que l'on contredit partout ». Que Dieu nous donne, si nous n'avons pas les mêmes dons, le même courage qu'à celui qui subissait un tel mépris de la part de ceux qui, se disant juifs, étaient menteurs pour la plupart.

Quant à l'imposition des mains, je ne la rejette pas du tout pourvu qu'on la laisse à sa place. Mais je demande si un homme droit, qui désirerait agir selon la Parole, ayant les convictions exprimées par l'auteur de la brochure, ne se serait pas éloigné de la consécration nationale et de la consécration dissidente ? De l'une comme entachée d'idées superstitieuses, et fondée sur une erreur que favorise l'orgueil clérical ; de l'autre comme appliquée à des hommes qui n'ont reçu aucune vocation de Dieu ? Tout en reconnaissant que, malgré cela, il y a des individus bénis des deux côtés. Puis ayant vu que les théologiens avaient tout basé sur un système faux, il aurait attendu afin de voir clairement la volonté de Dieu au lieu de rebâtir les choses que la Parole de Dieu avait renversées.

J'ai assisté à l'imposition des mains faite avec simplicité quand cela n'allait pas au-delà de la lumière que j'avais, et j'y ai assisté avec grande joie. Mais je crois que le Ministère peut s'exercer sans cela, sans que la vocation humaine soit nécessaire ; et je me fonde sur Actes 8:4 ; Actes 11:21 ; Philip. 1:15, etc., etc. ; parce que je vois par ces passages que l'on prêchait, que l'on évangélisait que l'on annonçait la Parole ; je ne parlerai même ici ni des prophètes, ni de Paul (tous les mots qui peuvent exprimer de la manière la plus élevée l'acte d'annoncer la Parole étant employés sans idée de consécration), et que la main du Seigneur était avec eux. Et parce que je vois et que je crois ce que M. Wolff évite soigneusement de voir et ce qu'il cherche à façonner à son gré, savoir que les ministères qui regardent l'édification de l'Église sont des dons ; et s'ils ne sont pas appelés χρισματα, ils n'en sont pas moins δοματα, dons que Christ a donnés. Et j'en bénis Dieu, parce que son œuvre n'est pas arrêtée ni revêtue d'idées superstitieuses, quoique l'homme ait gâté tout l'ordre extérieur établi par les apôtres.

Ce que je désire, c'est que le ministère soit indépendant et qu'il jouisse de sa vraie dignité, comme étant de Dieu et dépendant de Dieu ; c'est que ce soit le Saint Esprit qui dirige l'œuvre et les ouvriers ; et que, dans l'Église de Dieu, l'argent devienne serviteur, diacre (et c'est un grand privilège), et non pas maître du ministère.

Souvenons-nous toujours que la consécration des jeunes étudiants, nouvellement sortis d'une académie, est aussi éloignée que possible de l'établissement des anciens dans l'Église ; qu'il n'y a aucune ressemblance quelconque entre les deux choses ; et que, ce

que l'on « pratique aujourd'hui », a introduit dans le ministère, basé sur ce système, des Sociniens, des Rationalistes, des Ariens en masse et leur a conféré tous les droits du ministère.

M. Wolff a été élevé dans une école formée par des hommes que les ministres consacrés selon ce système avaient repoussés du milieu d'eux, parce qu'ils croyaient au fondement du christianisme. Que l'on soit réduit à la nécessité de choisir entre un tel état de choses et un système qui, s'il est plus scripturaire dans ses formes, établit ses charges d'une manière qui exclut la vocation de Dieu, ou de se mettre en dehors de tout ; voilà une des preuves les plus frappantes de l'état de déchéance où se trouve l'Église.

Maintenant quelle est la place accordée à l'imposition des mains ? C'est ce que nous montre le chapitre 6 de l'épître aux Hébreux. L'imposition des mains y figure comme un de ces éléments du commencement de Christ ; expression qui, en effet, rattache cette cérémonie à des choses qui existaient avant le don du Saint Esprit. Il paraît que c'était une cérémonie très ancienne employée partout en signe de bénédiction.

Le cas de Josué peut être ajouté à ceux indiqués par M. Wolff. Cette cérémonie était employée dans tous les cas comme signe de bénédiction pour les guérisons, pour les enfants, pour ceux qui servaient aux tables et pour beaucoup d'autres. Il ne faut pas je pense confondre le cas des sacrifices avec cette imposition. L'imposition des mains sur la victime identifiait la victime avec le pécheur, ou l'adorateur avec la victime ; c'est ce qu'on voit Hébr . 7:7. Dans ce cas, celui qui imposait les mains à la victime n'était pas un supérieur qui bénissait, ni un frère qui en « recommandait un autre à la grâce de Dieu » (Actes 14:26). Celui qui offrait un holocauste imposait les mains à la victime et était ainsi présenté à Dieu selon l'acceptation et la bonne odeur de la victime. Dans le sacrifice pour le péché, le péché du coupable était mis sur la victime qui par là devenait péché à sa place. Ni dans l'un, ni dans l'autre de ces cas, il ne s'agissait de bénédiction, on ne conférait rien. Dans l'holocauste, il n'y avait pas même transmission. L'imposition des mains exprimait dans ce cas une idée de représentation. Si l'on veut dire que celui qui reçoit les dons ou une charge doit représenter celui qui les aura conférés, dans ce sens très général, on peut reconnaître une analogie entre l'imposition des mains sur une offrande et sur un homme pour conférer un don ou revêtir d'une charge. Mais dans les guérisons et le cas des enfants, cette idée se perd aussi. Du reste je ne tiens pas à contester ici quoi que ce soit. L'idée est un peu vague et imparfaite ; mais elle ne touche pas à la question que nous traitons. Un frère, mort depuis bien des années, avait cherché à établir, dans une petite publication, cette analogie et le rapport entre Hébr . 6 et les sacrifices ; mais il m'a paru qu'il y avait une certaine confusion d'idées entre bénédiction et identification ou représentation. Tout acte de puissance, en bénédiction, se présentait sous la forme d'imposition des mains, les guérisons comme tout autre ; mais alors il n'y avait pas de représentation : dans le cas de l'holocauste, il n'y avait rien de transmis ; l'imposition des mains exprimait une autre idée.

J'admets que dans l'ordre de l'Église, au commencement, le Saint Esprit était conféré par l'imposition des mains des apôtres, cela est incontestable ; c'était, selon moi, un signe de la puissance apostolique.

Mais l'auteur a complètement méconnu la portée de ce fait, et, en faisant cesser les dons, dont il rattache la possession à l'imposition des mains des apôtres, il a fait cesser la présence du Saint Esprit dans l'Église. C'est ce que je vais établir.

M. Wolff dit, (pag . 210), premièrement qu'il faut distinguer entre le don et les dons du Saint Esprit. En cela, il a parfaitement raison : c'est ce que les Irvingiens n'ont pas fait, et c'est ce que l'auteur de cette brochure sur le ministère n'a pas fait lui-même. Aussi, je tiens à rappeler que tout ce qui se trouve en Éph . 4, est appelé là don, non pas *χαρίσματα του πνευματος* mais également des dons ; le mot employé, indiquant selon M. Wolff, une libre manifestation de l'Esprit, p. 72, point 5 ( *εκαστω διδοται* 1 Cor. 12 — *εκαστω εδοθη* Éph . 4).

Examinons maintenant ce sujet très grave du don du Saint Esprit ; car il est certain que si M. Wolff a raison, non seulement il faut renoncer aux dons du Saint Esprit, mais au don.

Il est possible, selon son système, que nous ne soyons pas obligés de renoncer à la vie que le Saint Esprit nous a communiquée, à la vie selon la puissance de la résurrection de Christ : mais il faut renoncer au don du Saint Esprit, comme sceau, et non pas seulement aux dons.

Selon M. Wolff, p. 73 numéro 16 et p. 37, les dons communiqués par l'imposition des mains des apôtres étaient une extension du don qu'ils avaient reçu à la Pentecôte. En effet, on voit un même résultat en ce qui arrive le jour de Pentecôte, Actes 10 à Césarée, à Samarie (Actes 8) et à Éphèse (Actes 19). Ceux qui recevaient le don, parlaient des langues et prophétisaient. Soit à Césarée, où l'Esprit agit d'une manière spéciale, comme témoignage de l'admission des Gentils ; soit à Samarie, où il est communiqué par l'imposition des mains des apôtres Pierre et Jean ; soit à Éphèse, où il est communiqué par l'imposition des mains de Paul, preuve de ses droits apostoliques ; il est évident que, dans tous ces cas, c'était une extension de ce qui est arrivé le jour de Pentecôte. Mais ce qui a eu lieu le jour de Pentecôte, c'était le don du Saint Esprit lui-même, c'était la promesse du Père, c'était le Consolateur envoyé par le Fils de la part du Père et par le Père au nom du Fils ; c'était l'Esprit de vérité pour convaincre le monde de péché, de justice et de jugement, pour communiquer les choses de Christ à l'Église ; car c'est l'Esprit que Christ a envoyé quand il s'en est allé : Jean 15, 16, Luc 24:49. C'était cet autre Consolateur qui devait demeurer éternellement avec les disciples, Jean 14. Mais le don que les apôtres communiquaient ou transmettaient, n'était, de l'aveu de M. Wolff lui-même, « qu'une extension de celui que les apôtres avaient reçu eux-mêmes à la Pentecôte » (p. 31). Il ne s'agit pas de renoncer aux dons et de dire qu'ils n'existent plus ; mais il faut dire que l'Esprit, qui a dû demeurer éternellement avec les disciples, n'existe plus sur la terre ; c'est le don qui a été perdu non pas les dons, car l'imposition des mains était une transmission de ce qui avait été reçu ; mais ce qui avait été reçu, c'était le Saint Esprit, le Consolateur, l'Esprit de vérité ; c'est-là donc ce qui a été perdu. Ceci est évidemment de toute gravité ; et, en même temps, rien n'est plus simple. L'imposition des mains transmettait ce que les apôtres avaient reçu eux-mêmes à la Pentecôte, et c'est là ce qui serait perdu. Mais c'était la promesse du Père, le Saint Esprit lui-même que les apôtres avaient reçu. C'est donc là ce qui, selon M. Wolff, est perdu ! Que dirons-nous de ceux qui, pour maintenir ce qui se pratique aujourd'hui, traitent avec une légèreté si inconcevable la base de toute puissance, de tout témoignage, de toute manifestation de la gloire de Christ, de l'existence de l'Église, c'est-à-dire, la présence du Saint Esprit lui-même ? Que dire de ceux qui recommandent et font circuler avec soin un traité qui ôte absolument à l'Église le Saint Esprit tel qu'il a été donné à la Pentecôte, le Consolateur ; et qui font cela, soit par préférence pour le clergé, soit par une triste préoccupation qui les empêche de s'apercevoir de ce qu'ils font.

En sommes-nous vraiment venus là que ceux qui se croient les colonnes de l'Église approuvent ce qui nie la présence du Consolateur ; et cherchent, tout en le niant, à nous persuader que l'Église jouit « de toutes les bénédictions primitives ? » Les dons n'étaient que « la manifestation de l'Esprit ». Que nous ayons beaucoup perdu sous ce rapport, hélas ! cela n'est que trop évident. Tout ce qui, sous l'administration apostolique, était un signe public de la présence du Saint Esprit au monde, et dirigé et conféré même par ce ministère dominant, tout cela est perdu. C'est bien là ce sur quoi j'ai insisté comme une preuve, entre autres choses, de l'état de déchéance où nous sommes ; mais dire, à cause de cela, que le Saint Esprit n'existe plus dans l'Église, sauf comme grâce de vie (c'est ce que cette brochure dit), c'est renier la base de toute espérance chrétienne ; c'est ce qui montre en même temps quel est le fond de la question en discussion, et que tout est perdu du côté de ceux qui pensent maintenir un tel système.

Je ne me dissimule pas, que ce que je dis est très fort. Je ne dis pas que quelques-uns n'aient pas, par ignorance, maintenu ce que je dénonce ; mais le principe professé ici ôte absolument toute source de puissance dans l'Église, tout témoignage rendu par le Saint

Esprit. Il met dehors le Saint Esprit comme n'existant pas dans l'unité du corps. C'est renier, dans son principe, l'existence de l'Église et la gloire de Christ et tout témoignage à rendre à Christ sur la terre ; car il n'y avait que deux témoignages : l'un celui des douze, parce qu'ils avaient été avec Christ dès le commencement (et nous pouvons ajouter à leur nombre Paul quant à la gloire céleste) ; l'autre, le témoignage du Consolateur envoyé par Christ de la part du Père, de l'Esprit de vérité qui procède du Père, Jean 15:26, 27. Le témoignage des douze, nous ne l'avons plus personnellement et selon M. Wolff, nous n'avons pas le Consolateur non plus ; car c'est là ce que les apôtres ont reçu le jour de la Pentecôte. Si l'on pense que nous avons la Parole en remplacement des apôtres et du Saint Esprit, dites-le au moins afin que nous sachions à quoi nous en tenir, et niez hautement, non pas les dons mais la présence du Saint Esprit dans l'Église. Dites qu'il n'est plus vrai qu'il y ait un seul Esprit et un seul corps. Vous admettez sans doute la grâce pour croire ; mais de ce seul Esprit il n'en est plus question. Quelle confirmation effrayante de la déchéance de l'Église !

Examinons maintenant les passages cités pour l'imposition miraculeuse des mains ; et nous verrons qu'il s'agit de la réception du Saint Esprit lui-même aussi bien que d'un don particulier conféré quelquefois de cette manière ; et nous verrons en même temps par ces passages et par d'autres que nous allons citer, que la réception du Saint Esprit n'est jamais confondue avec la foi que le Saint Esprit a pu produire dans le cœur.

Actes 19:2 : Avez-vous, dit l'apôtre, reçu le Saint Esprit quand vous avez cru ? Et ils lui répondirent : nous n'avons pas même ouï dire s'il y a un Saint Esprit, ou plutôt, si le Saint Esprit est, c'est-à-dire, si ce baptême du Saint Esprit dont Jean a parlé avait eu lieu. Il est donc clair ici que, quoique les dons de langues et de prophéties, etc., manifestassent la présence du Saint Esprit, ils n'avaient pas reçu le Saint Esprit en aucune manière comme le Consolateur envoyé par le Fils.

Actes 8:15 : « Qui (Pierre et Jean), y étant descendus, prièrent pour eux afin qu'ils reçussent le Saint Esprit, car il n'était pas encore descendu sur aucun d'eux ; mais seulement ils étaient baptisés au nom du Seigneur Jésus ; puis ils leur imposèrent les mains et ils reçurent le Saint Esprit ». On peut bien supposer que le Saint Esprit se manifesta comme ailleurs, puisque Simon s'en aperçut ; mais il n'en est pas question directement, une chose est claire c'est que les disciples n'avaient pas reçu auparavant le Saint Esprit.

Actes 10:44 : Dans le cas de Corneille le Saint Esprit descendit sans imposition des mains sur tous ceux qui écoutaient la Parole ; preuve que, quoique l'imposition des mains, selon l'administration ordinaire du temps des apôtres, fût le moyen employé pour communiquer le Saint Esprit pour que la manifestation de puissance fût là, toutefois Dieu était souverain à cet égard ; cela montre de plus que le Saint Esprit étant une fois dans l'Église a dû y demeurer éternellement, et que les moyens de sa manifestation étaient un point secondaire. Le Saint Esprit y était, y demeurerait toujours ; il ne se bornait pas seulement à donner aux individus de croire ; mais il demeurerait dans l'Église comme dans un temple, agissant souverainement pour le bien du corps, selon la volonté et la sagesse de Dieu. Que tous les moyens de manifestation soient en désordre, que la ruine où nous sommes jette de l'obscurité sur toutes ces choses, c'est, là-dessus que j'ai insisté, mais se servir de cela pour nier la présence du Consolateur, c'est faire l'œuvre de l'ennemi ; c'est l'esprit d'incrédulité et d'impénitence.

D'autres passages nous montrent ce sujet sous un autre jour encore, nous faisant voir que le résultat de cette doctrine est de nier le Saint Esprit comme sceau de la promesse à l'individu ; car cette présence du Saint Esprit est une chose ajoutée à la foi.

Jean 7:38 : « Celui qui croit en moi, selon ce que dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive découleront de son ventre, (or il disait cela du Saint Esprit que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui ; car le Saint Esprit n'était pas encore donné) ».

Galates 4:6 : « Parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans vos cœurs ».

Éphésiens 1:13 : « En qui vous êtes aussi ayant ouï la Parole de la vérité, l'Évangile de votre salut et auquel ayant cru vous avez été scellés par le Saint Esprit de la promesse lequel est l'arrhe de notre héritage ».

Nous voyons donc dans ces passages que le sceau du Saint Esprit est ajouté à la foi ; et si nous n'avons pas ce Saint Esprit de la promesse, nous ne possédons ni l'Esprit d'adoption, ni les fleuves d'eau vive, ni l'arrhe de notre héritage. Il ne s'agit pas ici des dons, il ne s'agit pas de la puissance dans l'Église. Si ce qui était transmis par les apôtres, ce qu'ils avaient reçu le jour de la Pentecôte nous manque, ce qui nous manque c'est le Saint Esprit de la promesse qui est reçu de ceux qui ont cru, c'est toute source de joie et d'énergie.

Quelle qu'ait été la manifestation qui manque maintenant ; quelle qu'ait été l'administration apostolique qui transmettait le don, si la chose transmise nous manque il ne s'agit pas de dons ; il s'agit, pour l'Église et pour le fidèle, du Saint Esprit lui-même. Ce que les apôtres transmettaient, c'était le Saint Esprit et non pas seulement des dons. Si cela nous manque, où est l'Église où est le chrétien ? Voyez 2 Cor. 2:21, 22.

### **10.1 - De la consécration de l'évangéliste**

Il y a encore une chose à observer sur ce chapitre.

Les prophètes ont imposé les mains sur Paul et Barnabas à Antioche, quand ceux-ci ont été séparés pour leur œuvre parmi les Gentils. Vous penserez sans doute, lecteurs, que saint Paul et même Barnabas, car lui aussi est appelé apôtre, ont agi comme apôtres dans cette mission ; que ce que saint Paul a fait dans toutes les Églises pour ordonner ce qui regardait leur marche, que tout son travail remarquable dans l'Asie mineure, en Macédoine, en Grèce a été un travail apostolique, l'œuvre d'un apôtre. Pas du tout, cela ne peut pas s'accorder avec le système Wolff, parce que l'imposition ordinaire doit être « de haut en bas et jamais de bas en haut... Partout le ministre impose les mains pour une charge inférieure ou égale à la sienne et jamais pour une charge plus élevée » (p. 32). C'est très juste cela ; mais de plus, dit l'auteur :

« La bénédiction doit toujours être proportionnée dans son importance et son effet à la grandeur de celui qui la donne. Aussi, quand c'est Jésus-Christ qui confère l'imposition des mains, elle opère des miracles, elle guérit des malades, ressuscite des morts. Quand ce sont des apôtres, ils partagent avec de simples fidèles le don miraculeux qui à la Pentecôte fut imposé sur leur tête ». Nouvelle preuve, disons-le en passant, de ce que nous avons dit ; car il est sûr que c'était le Saint Esprit lui-même, le Consolateur qui est descendu, de sorte que c'est là ce qui est perdu et ce ne sont pas seulement les dons. L'auteur confond la forme spéciale de manifestation et les moyens administratifs de transmission avec la présence même du Consolateur. Enfin, ajoute-t-il, « quand ce sont les autres ministres ils revêtent le candidat de la charge qu'ils ont eux-mêmes reçues ».

Ainsi le ministère qu'a exercé saint Paul n'était pas le moins du monde celui d'un apôtre.

Vous pensez peut-être que je tire des conclusions forcées ; Écoutez plutôt M. Wolff : Actes 13:1, 2, 3. « Paul et Barnabas, dit-il, page 28, point 2, sont désignés par le Saint Esprit pour recevoir la charge d'évangéliste qui doit leur être conférée par leurs collègues ». Ainsi tout le travail de Barnabas ou de Paul n'était pas du tout une œuvre apostolique. C'est un peu fort. « Mais dit M. Wolff, le texte nous dit expressément qu'elle (l'imposition) ne leur fut conférée qu'en vue de leur charge d'évangéliste ». Voilà ce que je n'ai pas trouvé. Que les apôtres n'aient pas dédaigné, bien loin de là, cette solennelle recommandation à la grâce de Dieu pour l'œuvre (car c'est ainsi que le Saint Esprit désigne cette imposition des mains, Actes 14:26), voilà ce qui est très vrai ; mais que ce fût tout simplement une consécration du haut en bas ! Une consécration à la charge d'évangéliste ! Voilà ce qui est certainement un peu fort.

Il y a bien encore un autre embarras. « Les autres ministres, dit M. Wolff, revêtent le candidat de la charge qu'ils ont eux-mêmes reçue » (p. 32).



Voilà qui est très commode pour que des pasteurs fassent des pasteurs de certains jeunes étudiants candidats ; mais Barnabas , Siméon, etc., Actes 13:1, étaient des prophètes ayant reçu une vocation purement de Dieu et non pas une charge ; et Paul et Barnabas partent comme évangélistes. De sorte que selon M. Wolff les prophètes auraient revêtu les candidats d'une charge qu'ils n'avaient pas reçue eux-mêmes !

J'ai hésité un peu, dans la crainte que ce ne fut déshonorer la précieuse Parole de Dieu, en l'introduisant pour démontrer quel gâchis épouvantable résulte du désir d'autoriser ce qui se pratique. Si j'ai eu tort, que Dieu veuille me le pardonner ; car cela est fort pénible. Mais de telles absurdités et de telles contradictions sont toujours la conséquence d'avoir adopté un système et d'avoir cherché ensuite à l'établir à tout prix par la Parole. Si la Parole a été déshonorée c'est le système qui l'a déshonorée et non pas moi.

## 10.2 - De la consécration de l'évêque

Il ne nous reste plus qu'un point à traiter au sujet de l'imposition des mains.

Nous avons vu ce qui est allégué pour la consécration des évangélistes. Nous avons vu la prédication de la Parole sans consécration indiquée sous tous les noms, Actes 8:4 ; ils parlaient, ils évangélisaient ou annonçaient la Parole ( λαλουντες ), Actes 11:19 ; les deux mots sont employés verset 20 ; Phil. 1:15, ils prêchaient, ils étaient les hérauts ( κηρυσσοουσιν ), mot employé habituellement par saint Paul pour son ministère et par lequel il désigne sa fonction. Le seul cas allégué de la consécration d'un évangéliste, étant la mission des deux apôtres lors de leur départ d'Antioche, il ne nous reste à examiner que la consécration de l'évêque.

Il était nécessaire à M. Wolff de signaler les deux consécrations de l'évêque et de l'évangéliste, parce que cela répond aux évangélistes et aux pasteurs d'aujourd'hui ; ayant vu ce qu'il en est de l'une, voyons ce qu'il en est de l'autre.

J'ai admis la différence quant au fait entre l'imposition par laquelle le Saint Esprit était communiqué et l'imposition qui se pratiquait ordinairement ; quoique, comme division, elle soit inexacte. Je conviens que quand il s'agit de l'imposition des mains par Timothée, il ne s'agit pas du don du Saint Esprit ; mais je m'arrête là, tout le reste de la p. 31 de M. Wolff ne contient que des raisonnements dénués de base.

1) Ces raisonnements sont fondés sur l'idée que l'on n'imposait les mains que sur les évangélistes et sur les évêques, ce qui est entièrement faux. Car il n'est jamais dit que l'on imposât les mains sur les évangélistes, et il est bien sûr que l'on imposait les mains sur les diacres, au moins dans le cas des sept (Actes 6).

2) M. Wolff, page 34, allègue en faveur de l'imposition des mains à l'évêque, l'injonction faite à Timothée de n'imposer les mains à personne avec précipitation, 1 Tim . 5:22 ; mais il y a presque toute l'épître entre les règles pour le choix des anciens et ce verset (5:22) ; et toutes sortes de sujets ont été traités entre les deux passages.

3) Le passage, 1 Tim . 5:22, ne fait pas suite immédiatement à quelques avis au sujet de l'ancien (\*) ; mais il s'applique à la conduite personnelle de Timothée. Je crois qu'il est probable qu'on imposait les mains sur les anciens ; parce que je vois que ce signe antique de bénédiction et de séparation pour une charge était universellement employé, et qu'entre autres choses l'épître traite de la charge d'ancien ; mais il est si peu vrai qu'il soit « impossible d'appliquer à un autre qu'à l'évêque l'imposition dont parle ce passage » qu'il est très évident que c'est une direction pour la conduite de Timothée, dans tous les cas où il serait appelé à imposer les mains à quelqu'un.

(\*) Il peut être appliqué aux diacres aussi bien qu'aux anciens. Les règles pour le choix des diacres sont plus rapprochées du passage que celles données pour le choix des anciens ; mais comme je le dis dans le texte, c'est une règle générale pour la conduite de Timothée et peut s'appliquer à tous cas possible d'imposition des mains.

En faveur de l'imposition des mains ayant uniquement l'évêque pour objet, M. Wolff allègue un second passage, savoir, 1 Tim . 4:14 : « Ne néglige pas le don qui est en toi et qui t'a été donné par prophétie avec imposition des mains des anciens ». Son raisonnement sur ce second texte peut amener à une conclusion plus ou moins juste ; mais qui ne sert qu'à constater le fait que la Parole de Dieu ne dit jamais que l'on doit imposer les mains sur l'évêque. On peut le supposer et raisonner avec assez de probabilité là-dessus, mais la Parole ne le dit pas : tout ce que M. Wolff ose affirmer de ce passage c'est qu'il y fait allusion, mais nous n'avons que ce raisonnement de M. Wolff. Si les anciens ont imposé les mains à Timothée, il faut supposer qu'ils avaient eux-mêmes reçu l'imposition des mains. Mais tout ceci ne touche pas à la question qui consiste à savoir qui les a nommés ces anciens.

## 11 - Chapitre 9 [une double vocation de l'évêque]

Du chapitre 9 de M. Wolff sur la double vocation de l'évêque

Au sujet de la double vocation de l'évêque, je ne trouve rien du tout de scripturaire dans le système de M. Wolff. Ce qui est appelé vocation intérieure ou immédiate ne se retrouve pas dans la Bible dans le cas de l'évêque. La Bible suppose que quelqu'un peut désirer être évêque, mais voilà tout. Quand ce désir existe, il n'est pas dit un mot de vocation intérieure comme qualité voulue pour la charge. Si un jeune homme désirait être ministre, selon le système actuel (et il serait bien difficile de trouver quelque analogie entre cela et le choix des évêques dans le Nouveau Testament), la première chose qu'un ami évangélique du jeune homme lui demanderait ce serait : vous sentez-vous appelé de Dieu au ministère ? Pas trace d'une telle idée dans l'épître à Timothée. « Si quelqu'un désire être évêque il désire une bonne œuvre » et là-dessus suivent les qualités voulues, sans un seul mot de vocation intérieure. C'était une charge confiée à des personnes qualifiées.

Mais cette confusion est la conséquence naturelle de celle que l'on fait entre le pasteur et l'évêque ; elle résulte d'avoir nié tous les dons et les avoir exclus du ministère et de vouloir appuyer à tout prix le système qui existe et la chair qui s'y repose.

Il se présente ici une seconde observation. M. Wolff dit, p. 36, que « c'est Dieu qui donne, qui place les évêques dans l'Église ; ce sont les hommes, les ministres qui les établissent ». Mais dans la Parole de Dieu le mot donné n'est jamais employé par rapport à l'évêque ; jamais il n'est dit que Dieu, que Christ, ait donné des évêques (\*). Jamais le mot placer n'est employé quant à la charge. Le Saint Esprit avait placé certaines personnes dans cette charge. En Actes 20, il ne s'agit nullement d'une vocation intérieure, mais du simple fait que le Saint Esprit les avait placés là ; et M. Wolff lui-même reconnaît qu'une personne n'est pas placée dans une charge par une vocation intérieure et immédiate. Aussi n'est-il pas vrai que Dieu place les évêques dans l'Église ; mais il place les personnes dans la charge d'évêque dans un troupeau.

(\*) L'expression de 1 Tim . 3:1, à elle seule, montre la différence qui existe entre le don de pasteur et la charge d'évêque. Si Dieu donnait un pasteur, celui qui l'était par la grâce de Dieu n'avait pas à désirer ce don, cette fonction ; il la possédait. Il ne s'agissait pas non plus de juger les qualités de l'individu pour savoir s'il était propre à cette place. Christ avait déjà jugé tout cela lorsqu'il lui avait départi la grâce d'être pasteur ; mais quant à l'épiscopat, on désirait une charge, une certaine position dans une église, et, celui à qui cela était confié devait commencer à examiner si celui qui le désirait avait les qualités voulues. Pourrait-on appliquer cela à ce qui est dit en Éph . 4 ? Lorsque Christ est monté, il a donné les pasteurs et docteurs. Si l'on désirait un don il fallait s'adresser à celui qui donnait, et si l'on aspirait à une charge, se soumettre à subir un examen pour savoir si l'on possédait certaines qualités requises pour cette charge.

Tout ce que dit M. Wolff à ce sujet est donc entièrement faux d'un bout à l'autre, c'est une théorie ou arrangement pour sanctionner ce qui existe sans aucun fondement scripturaire, — théorie, qui après tout, est toute autre chose que la théorie même qui constitue évêques de jeunes étudiants n'ayant aucune des qualités exigées de Dieu.

M. Wolff dit que la Parole ne s'oppose pas à ce que l'Église choisisse parmi ceux qui ont déjà été appelés au ministère, ou parmi ceux qui sont prêts à être reçus. Il y a dans de telles expressions une effronterie qui vraiment demande autre chose que les courtes remarques que je peux faire ici. On veut pour se justifier ajouter à la Parole de Dieu des systèmes, des pensées dont il ne s'y trouve pas trace. Où voit-on dans la Parole de Dieu, la trace d'un choix parmi ceux qui sont déjà appelés au ministère, à moins que ce ne soit dans le cas de ceux qui disaient : moi je suis de Paul, et moi d'Apollos ?

L'apôtre ou ses délégués nommaient certaines personnes ayant certaines qualités à une certaine charge ; est-ce que l'Église devait choisir ensuite parmi eux ou même en élire d'autres en laissant ceux-là de côté ? N'est-il pas vrai que l'apôtre nommait telle personne évêque en telle ville ? Et comment, si l'Église n'avait pas une part active dans la vocation de l'évêque, pouvait-elle choisir parmi ceux qui étaient appelés ? Il est très commode de dire de quelqu'un qu'il est appelé au ministère parce que cela se fait maintenant ; mais où est-ce que cela se trouve dans la Parole ? Personne dans ce cas n'était appelé au ministère ; mais l'évêque était établi dans une charge spéciale.

Il s'agissait dans le cas de l'évêque d'une charge locale et M. Wolff admet que dans ce temps là il y avait des ministères d'apôtres et de prophètes, dont la vocation était de Dieu seul. Est-ce que les Églises pouvaient choisir à leur gré parmi les apôtres et les prophètes ? Dans toute cette partie de l'ouvrage il règne pour flatter ce qui existe, un mépris de la Parole de Dieu, que l'on ferait bien de peser devant le Seigneur, Dieu en jugera.

Quand l'auteur parle du candidat au ministère, qu'est-ce que cela veut dire ? était-on candidat pour être apôtre et prophète ? était-on alors choisi par telle ou telle Église ? car c'était là des ministères. Et quand l'apôtre choisissait et établissait des évêques en chaque ville, quand même il y aurait eu des hommes qui désiraient cette charge, étaient-ce des Églises (on ne sait pas où) qui choisissaient dans une volée de jeunes ministres celui qui leur allait ? Il est mauvais, très mauvais de traiter ainsi la Parole de Dieu.

Enfin que l'on prenne le ministère comme l'exercice d'un don, comme c'était le cas des apôtres ou des prophètes ; (car il est absurde après tout de vouloir dire que le prophète exerçait un ministère sans dons), ou que l'on veuille le considérer comme une charge ainsi que c'était le cas des évêques établis par l'apôtre, par Timothée ou par Tite, l'idée d'un choix parmi des candidats ou parmi ceux appelés au ministère est également étrangère à la Parole, exclue de la Parole. Et l'idée qu'un jeune candidat ou un ministre consacré aille se faire entendre, pour que la population d'un endroit le choisisse, ne se trouve certainement pas dans la Parole de Dieu.

Je ne peux pas admettre que l'évêque ne soit pas évêque sans imposition des mains. J'ai déjà dit que, raisonnant par analogie, il est probable que l'on imposait les mains à celui qui devait être évêque. Mais si l'apôtre avait nommé certaines personnes évêques et les avait établies par son autorité, elles auraient été évêques ; il ne s'agit pas de la distinction entre désir et réalité, car un homme aurait pu désirer sans être nommé, n'ayant pas les qualités requises. Il s'agissait seulement de ce fait : avaient-ils été établis par les apôtres ou par d'autres personnes compétentes ?

Vouloir insister sur l'imposition des mains, quant à l'évêque, chose qui n'est pas dite dans la Parole, et puis adroitement ajouter, p. 38, point 2 : « ainsi, celui qui veut être pasteur sans recevoir l'imposition des mains n'a pas réellement reçu de charge ; son ministère ne doit être reconnu par aucune Église », ce n'est qu'un tour d'escamotage ; car au bout du compte le pasteur ne se trouve nommé nulle part que dans une liste de dons ; voilà le fait : et pas un mot de ce qui est dit de l'évêque et de sa charge, ne lui est appliqué dans la Parole.

Quant au témoignage tiré du chapitre 13 des Actes, p. 38, point 3, nous avons déjà trouvé le raisonnement de l'auteur entièrement faux. Ainsi tous les gros mots qu'il adresse aux frères à la fin du paragraphe, ne valent pas grand chose (\*). Celui qui croit que Paul et Barnabas ont reçu la collation de la charge de simples évangélistes de la part des prophètes et docteurs à Antioche, et qui base ses répréhensions là-dessus, a besoin en effet de crier très haut pour se faire entendre.

(\*) « N'est-il pas scandaleux, dit M. Wolff, de voir au milieu des chrétiens de prétendus esprits forts regimber, se libérer des obligations reconnues par l'église dans tous les temps, et se rebeller contre une institution à laquelle le Saint Esprit lui-même a voulu se soumettre ! » ?

Que dans le système actuel, l'on « dégrade le ministère pour y voir un ordre de choses tout humain » j'en conviens. A-t-on de la peine à reconnaître le tableau qui se trouve p. 41 (\*). Où est-ce que M. Wolff a trouvé l'original de ce portrait ? Veut-il que nous restions dans un système qui dégrade ainsi le ministère ?

(\*) « Quand on perd de vue la vocation divine dans le ministère, dit M. Wolff, alors on voit, comme aujourd'hui dans quelques églises, l'imposition des mains conférée à ceux qui n'ont aucune intention de se vouer au service de l'église, ou recherchée par des candidats sans aucune certitude d'avoir jamais une charge à remplir. Conférer une pareille imposition ou même la rechercher, c'est une monstruosité ; c'est méconnaître la vocation intérieure et les droits de Dieu, c'est se faire un jeu des institutions les plus saintes, c'est dégrader le ministère pour y voir un ordre de choses tout humain ».

## 12 - Chapitre 10 [évangélistes]

Du chapitre 10 de M. Wolff sur l'évangéliste

Après avoir, dans l'intérêt de l'élection par les hommes et de la consécration, assimilé le pasteur à l'évêque, M. Wolff met sur le même rang et dans les mêmes conditions le pasteur et l'évangéliste, afin que l'élection et la consécration qu'il rapporte au premier soient indispensables au second. « Les charges d'évangéliste et de pasteur, dit M. Wolff, sont tellement de même nature... qu'elles peuvent souvent se confondre, qu'on peut passer de l'une à l'autre, etc. », p. 44.

Les grands principes ayant été discutés je tâcherai d'être bref sur ce point.

L'auteur se trouve ici dans une confusion complète que je n'aurai qu'à signaler.

Premièrement M. Wolff veut que ceux que l'Esprit de Dieu appelle apôtres ne puissent être que des évêques ou des évangélistes.

Quel rapport y a-t-il entre un évêque et un apôtre ou envoyé ? c'est ce qui serait difficile de découvrir. Du reste cette assertion est purement gratuite. Je me permets de considérer ceux que la Parole de Dieu appelle apôtres comme étant apôtres, c'est-à-dire comme spécialement envoyés du Seigneur, quoiqu'ils ne le soient pas tous avec la même autorité. M. Wolff confond secondement les envoyés des églises (2 Cor. 8:23) avec les envoyés de Christ. Les autres passages sont pour moi plus qu'incertains dans leur application. Quand saint Paul, dit « nous apôtres » ce n'est pas nécessairement Sylvain et Timothée qui étaient avec lui. Quand même il en serait ainsi, et je ne tiens pas à le contester, il n'est jamais dit que leur fonction fut celle d'évangéliste.

Troisièmement, 1 Cor. 12:28. Malgré l'assertion de M. Wolff l'évangéliste n'est pas nommé ici.

Enfin après avoir disposé de cette confusion, je reconnais que l'évangéliste était donné de Dieu selon Éph. 4:11.

Quant à la vocation que M. Wolff affirme que l'évangéliste reçoit des hommes, je m'arrête. Nous avons vu que tous selon leur pouvoir prêchaient ; et que le simple fait que saint Paul a voulu que Timothée l'accompagnât, ne dit pas qu'il fut appelé pour une charge spéciale d'évangéliste et dit encore moins que tous les évangélistes reçussent une vocation des hommes.

Saint Paul dit à Timothée de faire l'œuvre d'un évêque ; ce qui me paraît plutôt combattre l'idée d'une vocation spéciale d'évêque existant déjà depuis longtemps. Timothée était dans ce moment là un délégué de l'apôtre pour un objet spécial ; et Paul l'exhorte à faire aussi l'œuvre d'un évêque ; cela était très simple, mais s'accorde peu avec l'idée d'un évêque spécialement consacré à cela.

Nous avons déjà suffisamment considéré le cas de Paul et de Barnabas .

J'admets que tous ceux qui rendent témoignage selon leur capacité ne sont pas proprement dits des évêques. L'évêque est un don, Éph . 4:11 ; mais il n'est jamais parlé de l'imposition des mains sur un évêque, ni comme nécessaire à son œuvre ni sous quelque rapport que ce soit. Nous retrouvons toujours chez l'auteur le désir de sanctionner l'ordre actuel à tout prix. Un évêque, selon lui, est tellement de même nature qu'un pasteur, qu'il peut se fixer après avoir rassemblé un troupeau ; mais, par le motif qu'il n'y a pas un mot de tout cela dans la Parole, je n'en dis rien. Si celui qui le fait a les deux dons, c'est très bien ; s'il ne les a pas, c'est très mal.

Pour comprendre la manière dont M. Wolff tire des conclusions de la Parole, j'invite aussi le lecteur à comparer les citations qu'il a faites de Actes 18:26, 1 Cor. 16:19 et Rom. 16:3, dans le but de démontrer qu'Aquila était tour à tour pasteur et évêque, ayant reçu, il faut le supposer, l'imposition des mains. Peut-être doit-on supposer qu'il l'a reçue deux fois ; car rien n'autorise à supposer que l'on conférât le ministère en gros, comme cela se pratique maintenant. On conférait une charge spéciale ; ceux qui recevaient la collation à la charge, étant solennellement reconnus par des autorités compétentes pour être appelés de Dieu à cela. Car autrement il ne s'agirait ni des ministères ni de vocation, mais du ministère en général sans charge spéciale. C'est ce qui se pratique de nos jours. L'un ayant été reconnu propre pour être évêque, va de son chef se présenter comme évêque ; l'autre, ayant été consacré comme évêque, va de son chef s'arroger la charge d'évêque dans une localité qui lui plaît. Il faut se souvenir que, selon le système Wolff, il ne s'agit pas du tout, dans le ministère, de l'exercice d'un don mais d'une charge qu'on reçoit seulement par l'imposition des mains. L'on évêque sans don, l'on est évêque sans les qualités requises, l'on prêche sans don, et si quelqu'un avait été consacré évêque selon ce chapitre 10 il n'est plus question ni du choix des évêques par l'apôtre, ni de leur établissement par lui ou par son délégué ; tout cela s'en va. On reste dans l'endroit où l'on a évêqué et l'on est évêque, « ayant subi, comme dit M. Wolff, je ne sais quelle transformation magique qui imprime un caractère indélébile, quelque chose de mystérieux, de sacramental ». Après cela, la charge importe peu ; peu importe les qualités voulues par la Parole. Pasteur et évêque sont des charges « tellement voisines », que consacré pour l'une on peut se fixer dans l'autre.

Je ne sais comment cela frappe d'autres esprits ; mais il y a pour moi quelque chose de très honteux dans cette adulation servile de ce qui existe. Qu'il y ait en cela assez d'adresse, qu'il y ait une certaine habileté, je l'admets ; mais en présence de la Parole et des immenses intérêts qui s'y trouvent, pouvoir ainsi employer de l'adresse pour flatter tout ce qui existe et devant la Parole de Dieu ce témoignage de son amour, que dirai-je ?... chacun en jugera selon le prix qu'il attachera à cette Parole et à la grâce de celui qui l'a donnée.

Que l'église de Jérusalem fût un centre, qu'elle exerçât une certaine autorité et une certaine surveillance, cela est vrai, du moins en a-t-il été ainsi pendant un certain temps, les apôtres s'y trouvant ; mais que Barnabas eût mission d'évêque ou de pasteur, c'est ce qui ne se voit nulle part. Il était bien envoyé à Antioche par l'église qui s'intéressait à ce qui s'y passait ; et y étant arrivé il y exerçait son don, « il exhortait » ceux qui avaient déjà été évêqués ; voilà ce qui se trouve en Actes 11:23, dans le passage cité par M. Wolff, p. 44. Poussé par ce même intérêt et par les besoins, Barnabas cherche Saul. Il usait de sa liberté chrétienne en cela comme Paul quand il prenait Timothée avec lui.

Quand M. Wolff dit que les fonctions d'évêque sont décrites au long dans les lettres pastorales de saint Paul, je ne sais pas trop ce qu'il veut dire. Il n'est rien dit dans ses épîtres des fonctions d'un évêque. Il écrit comme apôtre, il ordonne comme apôtre ; il montre ce qu'il a été comme apôtre et spécialement comme apôtre. Est-ce que M. Wolff veut nier son apostolat ou rabaisser son apostolat au niveau de l'évêque, pour exalter l'autorité des évêques modernes, comme il a fait de sa prétendue consécration à la charge d'évêque à Antioche ? Je le répète je ne sais pas trop ce qu'il veut dire, si ce n'est pas cela ; car autrement l'apôtre ne parle jamais d'un évêque sauf pour nommer ce don. Éph . 4, ou exhorter Timothée à en faire l'œuvre, 2 Tim . 4:5.

### 13 - Chapitre 11 [docteurs]

Du chapitre 11 de M. Wolff, concernant les docteurs

Premièrement j'admets qu'il n'y a pas dans l'église une charge de docteur. Dans la Parole, le docteur est présenté comme un don (\*). Il n'y a que ceux qui veulent des docteurs en théologie, comme M. Wolff, qui pensent que le docteur soit une charge. Selon M. Wolff, qui (p. 45) ne veut pas que le doctorat soit une charge, dit (p. 49) qu'un professeur de théologie doit se considérer comme un fonctionnaire dans l'église.

(\*) Mais alors, il ne faut pas dire qu'il y ait une charge de pasteur ; car ces deux choses se trouvent dans la même catégorie et attachées au même pronom personnel τού .

Quand on veut faire des charges ou un clergé de tous les ministères, et nier en même temps que le ministère soit l'exercice d'un don, il faut naturellement, à l'imitation de M. Wolff, chercher des renseignements sur ces charges. Il n'est pas étonnant que l'auteur, après avoir appelé la prophétie un ministère, et après avoir nié en même temps que le ministère soit l'exercice d'un don, se trouve dans des difficultés sous ce rapport. Mais pour celui qui, se fondant sur la Parole, y trouve, Éph . 4, que docteur est un don lié à celui de pasteur ; pour celui qui voit, 1 Cor. 12, que Dieu a placé dans l'église des docteurs ; qui lit, dans Rom. 12, que celui qui a le don ( χάρισμα ) de docteur doit modestement s'occuper d'accomplir le devoir qui se rattache à son exercice ; celui, dis-je, qui voit toutes ces choses, n'éprouve pas une grande difficulté au sujet d'une chose aussi simple.

Tout ce que dit M. Wolff à ce sujet est d'une confusion à ne pas en sortir ; car il fait du docteur une espèce de qualité qui se répand dans toutes les charges ; mais, dans les passages déjà cités, la Parole de Dieu nous présente le doctorat comme un don ; ce n'est pas seulement un δῶμα (doma), mais un χάρισμα (charisma) ; et selon M. Wolff, les dons ont absolument cessé dans l'église.

Aussi est-il un peu hardi de citer Éph . 4 et 1 Cor. 12 comme des listes de ministères, et même de nous dire (p. 46) : « C'est donc dans ce dernier passage que nous sommes obligés, par l'exégèse et la grammaire, de reconnaître la classification propre du ministère » — puisqu'il affirme que le ministère n'est pas l'exercice d'un don, et que l'un et l'autre de ces passages présentent une liste de dons ; en Éph . 4:11, ils sont appelés δῶματα (domata), et en 1 Cor. 12, ce sont des χαρίσματα (charismata). Voy . versets 30, 31 et 8 (\*).

(\*) C'est-à-dire que pour un auteur qui dit que le ministère n'est jamais l'exercice d'un don et que le ministère ne peut pas même exister maintenant s'il y a des dons, une liste de dons est la classification propre du ministère.

Aussi pourrions nous demander à notre tour : quelle charge de ministère avec imposition des mains formaient les divers genres de langues, les dons ( χαρίσματα ) de guérison ? Si l'on ne troublait pas l'église par de telles contradictions, si l'on ne cherchait pas à affaiblir la foi, une semblable confusion ne ferait qu'exciter la compassion. Je ne sais pas si une telle façon de traiter la Parole et l'église ne demande pas plutôt de la sévérité.

La faute en est beaucoup plus à ceux qui ont encouragé le jeune homme, auteur d'un tel écrit, qu'à celui qui a été mis en avant, applaudi et encouragé dans une telle œuvre. Ce sont les fauteurs de la chose qui sont surtout coupables.

J'ai déjà répondu aux remarques sur l'union de pasteurs et docteurs que l'auteur présente dans ce chapitre.

En résultat, admettant qu'il n'y avait pas une charge de docteur comme il y en avait d'évêque et de diacre, il est très évident que le docteur était un don que pouvait posséder un apôtre, un évêque ou tel autre, ou un homme qui n'avait que le don même d'enseigner.

#### **14 - Chapitre 12 [classification des ministères]**

Du chapitre 12 de M. Wolff sur la classification des ministères

Je n'ai pas beaucoup de choses à dire sur ce chapitre. J'exposerai ma pensée sur le sujet qu'il traite quand je parlerai des dons.

Nous avons déjà vu que le ministère était l'exercice d'un don. Le diaconat ( διακονια ) même est appelé un don ( χαρισμα ) ; je ne parle pas de la charge de diacre, mais du service du ministère appelé διακονια , Rom. 12:6, 7.

La seule remarque que j'ai à faire ici, c'est que les choses que M. Wolff veut classer comme des ministères ici, sont présentées comme des dons dans les chapitres cités de la Parole : Éph . 4, δοματα , 1 Cor. 12, χαρισματα ; quoique, selon M. Wolff, le ministère ne soit pas l'exercice d'un don.

J'ajoute que je ne nie pas la distinction d'un ministère de fondation et d'un ministère de propagation, je dirai plutôt d'édification là-dessus, I Cor. 3:10. Au reste, les deux mots se trouvent p. 51, et je reconnais que ce ministère doit se perpétuer d'âge en âge.

Il y a au moins quatorze ans que j'ai insisté sur les mêmes choses auprès de M. Irving, avant que le système auquel il a donné son nom eût éclaté.

#### **15 - Chapitre 13 [perpétuité du ministère]**

Du chapitre 13 de M. Wolff, sur la perpétuité du ministère

M. Wolff dit que le ministère durera jusqu'à la fin de l'économie ; que les apôtres et les prophètes, qui sont le fondement, demeurent, gouvernent, prêchent et prophétisent par leurs institutions et par leurs écrits, et qu'il n'y a aucune raison de cesser d'établir des évangélistes et des évêques.

Que le ministère doive exister, voilà un point sur lequel nous sommes d'accord.

Mais d'abord, où l'auteur a-t-il trouvé, comme classification et comme liste des ministères, ce catalogue : apôtres, prophètes, évangélistes et évêques ? C'est une liste purement arbitraire ; elle n'est nullement scripturaire. Un tel arrangement des ministères ne se trouve nulle part dans la Parole.

Il est bien de se souvenir que, pour établir son système M. Wolff est toujours dans la nécessité de changer ce qui se trouve dans la Parole.

De plus, je nie que l'église possède tous les ministères et qu'elle ait, comme M. Wolff le dit, les apôtres et les prophètes. Que, comme fondement, ils aient accompli leur œuvre, que leurs écrits soient d'autorité dans l'église, nous le savons tous ; mais il y avait en eux une autre chose, savoir, l'exercice de leur autorité en puissance, et cela était attaché à leur personne. Ils se recommandaient, les apôtres, par la puissance de Dieu. Ils savaient qu'après leur départ, il entrerait des loups redoutables. Qu'est-ce que leur départ aurait fait, si tout leur ministère subsiste encore ? Si la sagesse en action, l'influence, la promptitude, le discernement des machinations de l'ennemi, le témoignage rendu à Christ subsistaient comme de leur vivant, l'église serait dans un état bien différent de celui où elle se trouve.

Que Dieu suffise à l'église, dans sa grâce, dans tous les temps, c'est une douce et précieuse pensée, mais dire que le ministère de l'apôtre subsiste toujours, c'est dire que la révélation de certaines règles constituait ce ministère tout entier et qu'il n'y avait dans l'apôtre point de puissance ni d'autorité personnelles, c'est méconnaître l'importance de la présence et de la puissance du Saint Esprit.

M. Wolff dit lui-même, par l'effet du don de la prophétie était tel, que des incrédules reconnaissaient que Dieu était là, et que cela ne se fait plus. Comment, que l'exercice, peut-il prétendre que le ministère du prophète subsiste toujours ? Peut-être dira-t-il que quand le prophète prophétisait, il n'exerçait pas un ministère, mais son don ; mais il ne peut pas s'attendre à ce que des hommes de bon sens s'arrêtent à de telles inepties.

#### **16 - Chapitre 14 [apostasie de l'Église ?]**

Du chapitre 14 de M. Wolff, sur l'apostasie de l'Église

J'ai déjà assez écrit sur ce sujet, pour m'épargner ici, à moi-même, la peine d'en dire grand-chose, et à mes lecteurs, l'ennui d'une répétition de ce que j'ai déjà dit ailleurs.

Je dois déclarer que je n'accepte nullement le tableau donné ici de mes opinions. M. Wolff dit « que, de nos jours, une opinion faite pour prospérer au milieu des ruines a de grandes chances de succès ». Ceci est bien extraordinaire, s'il n'y a pas de ruines et si tout est debout comme on le prétend. Si nous sommes au milieu des ruines, cela se comprend ; mais comment arrive-t-il qu'une opinion faite pour prospérer au milieu des ruines ait de nos jours de grandes chances de succès ? Hélas ! la conscience, le cœur, la peur même parlent trop haut pour ne pas se faire entendre quelques fois, malgré des systèmes, et à travers des systèmes artificieusement composés.

Je me permets de dire que l'auteur se trompe beaucoup en ce qu'il avance sur la doctrine des Irvingiens ; ils n'enseignaient pas que l'apostasie existât, mais que le Saint Esprit avait quitté l'église et qu'il y était revenu. L'autorité ecclésiastique était leur idole.

C'est, je crois, parce que l'on n'a pas reconnu que l'église devait être visible que les choses vont si mal.

M. Wolff, et d'autres que lui, s'élèvent avec force contre cette idée que l'église devrait être visible. L'église était au commencement, et elle aurait toujours dû être la manifestation de la gloire de Christ par l'Esprit ; elle a cessé presque entièrement de l'être, et ceux qui ont la gloire de Christ à cœur le sentiront. La gloire de Christ sera pleinement manifestée dans l'église glorifiée ; mais l'église aurait dû la manifester ici-bas.

Voici du reste l'ordre universel :

L'homme responsable, l'homme selon les conseils de Dieu ; Israël responsable, et Israël selon les conseils de Dieu ; l'église responsable, et l'église selon les conseils de Dieu ; nous pourrions ajouter même : Christ responsable, et Christ selon les conseils de Dieu.

Dans tous ces cas, sauf celui de Christ, l'homme a manqué dans la responsabilité où Dieu l'avait placé ; mais cela n'a fait que glorifier la fidélité de Dieu dans l'accomplissement de ses conseils ; cela n'empêche pas que Dieu ne soit juste dans son gouvernement où l'homme a manqué (voir Rom. 8).

Je ne sens pas le besoin de suivre des raisonnements (p. 55) qui veulent faire de l'église un contre-poids du pasteur, comme si c'était une constitution des hommes charnels ; c'est justement cette habitude, purement charnelle du siècle et du pays, qui a fait tant de mal aux âmes et aux troupeaux. Selon moi, le troupeau qui sent que son affaire est d'être un contre-poids à son pasteur est dans un triste état. Je ne suis pas étonné de bien des choses qui sont arrivées, si de tels principes sont approuvés. Tout cela, du reste, n'est qu'ad

captum , pour attraper des mouches ; mais, hélas ! tout cela est basé sur le rejet de la présence du Saint Esprit. Au commencement, le Saint Esprit menait tous les fidèles ensemble comme d'un seul cœur ; mais la chair a besoin d'un contre-poids.

Je ne crois pas, comme M. Wolff me le fait dire (p. 55), que les évêques fussent des fonctionnaires destinés spécialement au service extérieur de l'église ; c'est une expression, du reste, un peu obscure.

Qu'il ne soit pas donné à chaque congrégation, d'avoir un pasteur (ce que l'on range parmi les changements pratiques auxquels on prétend que nous avons pourvu dans notre théorie), c'est un fait, c'est un sujet de prières afin que Dieu y porte remède, là où il y en a besoin.

Je crois, en effet, que les évêques étaient placés dans une charge, tandis que dans la Parole de Dieu le ministère est attaché à un don. Je crois que l'évêque était lié à une église particulière, ce qui n'était pas nécessairement le cas du pasteur, parce que celui-ci, selon la Parole, était placé comme jointure dans le corps. Dire qu'un tel pasteur était un apôtre (\*), moins les miracles, cela ne fait que démontrer chez l'auteur l'ignorance de ce que c'était qu'un apôtre. Un apôtre fondait les églises que le pasteur ne faisait que paître ; il faisait des ordonnances pour toutes les églises avec l'autorité de Christ ; il choisissait des évêques, il gouvernait toutes les églises quand elles étaient formées. Si l'on ne savait pas de quelle manière les âmes simples sont embrouillées par des assertions hardies, quand il y a l'air d'avoir examiné la Parole, il n'y aurait pas besoin de répondre à de telles accusations, sauf que j'ai toujours remarqué l'effort de mes adversaires pour réduire l'idée de l'église, de l'apostolat et de tout au niveau auquel ils se trouvent eux-mêmes, pour tranquilliser leurs consciences aux dépens de la gloire de Christ et des preuves éclatantes de l'amour de Dieu envers nous.

(\*) Il est assez singulier que Calvin dise : « Avec cela, les pasteurs ont une charge toute pareille à celle des apôtres, excepté que chaque pasteur doit gouverner une église ». En ce qu'il y a de semblable dans ce que j'ai dit, je crois avoir eu la même pensée que Calvin ; mais, quant à la révélation et au pouvoir de faire des ordonnances, la différence était du tout au tout.

M. Wolff entreprend en outre de démontrer quatre choses :

- 1) Que le mot apostasie, 2 Thess . 2:3, n'a trait en aucune façon ni à l'église ni à l'économie [dispensation] (p. 57) ;
- 2) Que Rom. 11, surtout vers. 22, ne concerne que l'individu chrétien, que c'est une affaire toute personnelle (p. 57) ;
- 3) Que l'état actuel de l'église prouve tout le « contraire » d'une apostasie (p. 58) ;
- 4) Que la notion d'une église visible n'est « autre que celle des papistes » (p. 59 et 60).

Nous allons toucher sommairement à ces quatre points, et montrer :

- 1) Que le mot apostasie, 2 Thess . 2:3, a trait à l'économie [dispensation] ;
- 2) Que le passage Rom. 11:22, concerne l'économie et non pas l'individu chrétien, l'enfant de Dieu ;
- 3) Que l'état actuel de l'église, de l'aveu même de M. Wolff, démontre une ruine ;
- 4) Que la notion d'église visible est parfaitement scripturaire.

### **16.1 - Le mot apostasie a trait à l'économie [dispensation]**

Il est faux que, comme le prétend M. Wolff, dans 2 Thess . 2, il ne soit question que du fils de perdition.

Il y est question :

1) D'un système d'iniquité qui se mettait en train dès le temps de l'apôtre. Et s'il se mettait en train, je demande où ? Était-ce en Chine, ou en Afrique, ou dans ce qui était appelé l'Église ?

Il y est question : 2) D'une apostasie, et 3) De la manifestation du méchant.

Le fils de perdition, l'homme de péché, est présenté comme autre chose que l'apostasie. Il est dit : « à moins que l'apostasie n'arrive premièrement, et que l'homme de péché, le fils de perdition ne soit manifesté ». Et, bien que la manifestation du fils de perdition suive le premier événement qui éclate, les versets que l'on lit ensuite montrent une puissance de Satan, à l'influence de laquelle seront livrés tous ceux qui n'ont pas reçu l'amour de la vérité. Est-ce là un mot isolé ? Heureusement que, malgré la folie de quelques uns, la chose presse trop de près pour que tous écoutent ce que presque tous, néanmoins, aimeraient à dire : « Nous sommes riches » expression qui désigne, en peu de mots, la brochure de M. Wolff.

Je recommande à ceux qui se défient des « Plymouthiens », de lire dans l'Essai sur le royaume de Dieu, de M. F. Olivier, qui ne peut pas être suspecté de Plymouthisme , depuis la page 42 jusqu'à la page 69 ; ou plutôt, j'engage les admirateurs des principes de M. Wolff, de bien vouloir lire 2 Thess . 2, d'un bout à l'autre et de décider ensuite s'il n'y a qu'un mot sur le point en question. Du reste de la part de Dieu, un mot dit souvent beaucoup à la fois, et, si le mot amour dit plus, dans la bouche de Dieu, que des volumes n'en pourraient contenir, apostasie parle assez haut à celui qui est attaché à la beauté de l'épouse de Christ et à la gloire de son nom, de quel côté que ce soit qu'elle s'introduise.

### **16.2 - Rom. 16:22, concerne l'économie [la dispensation]**

J'ai assez discuté en d'autres écrits Rom. 11, passage toujours appliqué par les chrétiens aux Gentils, ou, au moins, aux Gentils de l'occident, jusqu'à ce que les conséquences en fussent senties. Celui qui peut croire qu'il ne s'agit dans ce passage que d'un individu menacé par la chute d'Israël, et de la chute de quelqu'un qui est debout par la foi, car alors ce n'est pas un principe sur lequel on se tient debout, mais une réalité déjà dans le cœur de l'individu, celui, dis-je qui peut croire que la chute d'Israël, comme économie [dispensation], est appliquée comme menace à un individu réellement debout par la foi, je le laisse sous l'effet de ses vues.

Où est-il parlé de l'église, de l'économie, dit M. Wolff ? Paul répond : « Je parle à vous Gentils en tant que je suis apôtre des Gentils ». N'est-ce pas là l'économie ? Il parle de la réconciliation du monde, en contraste avec le judaïsme, ne s'agit-il pas là de l'économie ? Il parle de la sanctification d'une masse par les prémices ? Il parle d'un olivier sauvage enté ; est-ce qu'un individu est l'olivier sauvage ? et s'il s'adresse à la conscience de l'individu, c'est aux Gentils comme jouissant du privilège de l'économie, et non comme à un individu, qu'il lui parle. Aurait-il pu parler ainsi à un Juif ? Il est clair que non ; il est donc parfaitement sûr que ce n'est pas ici une affaire toute personnelle. L'apôtre parle-t-il d'une affaire toute personnelle, quand il conclut en disant : « Car, mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère ; qu'un aveuglement partiel est arrivé à Israël jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée ».

Ce que l'auteur dit (p. 58, point 2), sur deux apostasies est d'une telle force d'absurdité, que je ne sais pas trop comment m'y prendre. Compte-t-il à ce point sur la crédulité de ses lecteurs, ou, est-ce que son ignorance de la Parole l'a trahi ? Il parle, dit-il, de deux apostasies, « ce qui prouverait qu'il n'y a pas d'apostasie en masse et ensuite qu'une apostasie ne détruit pas à jamais l'église, puisque la première sert d'avertissement pour en éviter une seconde ». Est-ce possible ? Mais enfin, il y a deux apostasies. Peut-on seulement lire le chapitre 11 aux Rom : et ne pas voir que ce sont les Juifs qui sont tombés ? Je n'aurais pas pu supposer un tel (il faut le dire, je crois) aveuglement. Quelles sont les branches qui ont été l'objet de la sévérité de Dieu ? Eh bien ! selon M. Wolff, ce passage parle d'une apostasie passée des Juifs (voilà la première) et puis apostasie à venir des Gentils (et voilà la seconde) ; et la première sert d'avertissement pour en éviter une seconde. M. Wolff en ceci, au moins voit clair. Il parle de deux apostasies, d'une apostasie passée et d'une apostasie future ; « la première sert d'avertissement pour en éviter une seconde » c'est parfaitement. Mais alors il est parfaitement clair que la première, dont l'apôtre parle, était des Juifs comme économie retranchée. Eh bien ! la seconde c'est des Gentils, ce qui est aussi très clair, car il dit : « je parle à vous Gentils ». Les Gentils sont menacés de la même chose s'ils ne

persévèrent pas dans la bonté de Dieu ; si cette apostasie n'a lieu même que pour les Gentils, M. Wolff n'a guère raison de s'en glorifier ; il n'y avait pas besoin de parler des Juifs comme nation ; cela leur était déjà arrivé.

### **16.3 - L'état actuel de l'église montre une ruine**

Quant à ce que l'auteur dit à la page 59, je n'y vois rien que l'esprit de Laodicée. Si M. Wolff, prend la peine de lire Actes 2 ou Actes 4, il comprendra la différence de notre position et de celle qui se trouve dépeinte dans ces chapitres, sans songer à se prévaloir de l'état de l'église de Corinthe, état qui a empêché l'apôtre d'aller seulement voir cette église. Du reste, il est mal tombé en faisant allusion à Sardes, qui selon bien des chrétiens éclairés est une préfiguration du protestantisme ; car (oh ! que les consciences se réveillent !) le Seigneur dit à cette église « souviens-toi de ce que tu as reçu et entendu et le garde et repens-toi ; si donc tu ne veilles pas, je viendrai sur toi comme un larron et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai sur toi ».

M. Wolff peut se contenter d'un tel état de choses ; mais je ne crois pas que celui qui prend à cœur les paroles du Seigneur, voulût s'excuser en présence d'une telle menace de sa bouche.

Au reste, il ne s'agit pas de l'apostasie d'une église, mais de l'état de l'économie et de l'église. La foi identifie toujours la gloire de Dieu et le peuple de Dieu, elle peut présenter à Dieu son peuple avec une confiance illimitée, fondée sur la fidélité de Dieu, et ne peut supporter ce qui déshonore Dieu dans son peuple. Ainsi Moïse refuse de recevoir la gloire d'être la nouvelle souche du peuple de Dieu ; il en appelle à la gloire de l'Éternel lui-même qui avait fait sortir le peuple d'Égypte, demandant même d'être effacé du livre plutôt que le peuple ; mais, quand il descend et qu'il voit le péché du peuple, il dit : « que chacun se consacre aujourd'hui sur son frère, son ami, son voisin ». Il prend ensuite sa tente et la dresse hors du camp, l'éloignant du camp. Ceux qui cherchaient l'Éternel allaient au Tabernacle d'assignation (ce nom était une anticipation assez remarquable du tabernacle qui allait être dressé de Dieu) hors du camp.

### **16.4 - La notion d'église visible est scripturaire**

La Parole de Dieu, dit-on, ne veut point d'église visible ; c'est-à-dire que la Parole de Dieu ne veut pas la manifestation de la gloire de Dieu et de sa lumière sur la terre dans l'église (voilà la doctrine qui nous est opposée). Elle veut bien que l'église soit une dans la gloire, mais non pas sur la terre. Ici bas il n'y a que des églises.

Une chose certaine, c'est que si ce principe est vrai, toutes les églises nationales, luthériennes et presbytériennes sont des mensonges publics contre la Parole de Dieu ; leur unité est une invention humaine ; elles ne sont pas des églises. La Parole de Dieu ne reconnaît selon la brochure, que l'église en gloire et des églises locales comme à Corinthe, à Sardes.

La chose est très simple et très évidente ; toute la conclusion à tirer d'un tel raisonnement, c'est que ceux qui patronisent et font circuler cette brochure sont disposés à employer tous les moyens pour s'opposer à la vérité qui condamne leur manque de foi.

Ce qu'il y a de pénible là dedans, c'est qu'ils sont contents de sacrifier la gloire de Dieu dans l'église aussi bien que leur propre système, s'ils peuvent seulement engager les âmes à ne pas recevoir la lumière. Leur système n'est pas de la foi. La lumière de la foi écartée, ils espèrent, quoique avec peu de confiance, de la soutenir contre les attaques de l'incrédulité.

Mais il est triste de voir un système, qui se donne le nom d'église de Dieu, être en butte comme les Juifs, à la haine et au mépris des Gentils, d'un côté, et d'avoir contre lui, de l'autre, le témoignage de Christ et de ses apôtres ; un système qui renie ses propres privilèges ; un système assujéti à César, qui ne veut ni reconnaître son esclavage, ni suivre le témoignage de la foi, ce qui est le seul moyen de délivrance ; un système qui mûrit pour le jugement, parce qu'il méconnaît la puissance et les droits du Saint Esprit.

J'ai discuté ce sujet ailleurs.

Le cœur et la conscience doivent reconnaître que l'église devrait être une pour glorifier le Seigneur sur la terre ; l'homme spirituel le reconnaîtra sans raisonnement. Mais il faut produire les témoignages de Dieu pour ceux qui ne le veulent pas, et afin que ceux qui ne désirent que la gloire de Christ soient affermis, et puissent fermer la bouche aux adversaires. Je n'appelle pas adversaires tous ceux qui ont des opinions contraires. Il y a bien des enfants de Dieu ignorants de la vérité sur ce sujet ; il y en a bon nombre aussi qui se font illusion et qui, éblouis par les prétentions de ceux qui s'opposent à la vérité, sont entraînés sans le savoir. M. Rochat, qui avec les dissidents s'opposait à cette vérité, l'a reconnue publiquement. Il a reconnu ce sens du mot église, savoir, l'ensemble des élus sur la terre à une époque donnée. Je suis content de cette définition. Seulement cette expression fait ressortir la cause de l'opposition à cette vérité, c'est que si le mot église a un tel sens il est certain que dans ce sens elle est en ruine. Et ici je prie le chrétien de bien faire attention à ceci, que quand nos adversaires m'accusent de nier qu'il y ait une église sur la terre, c'est en niant eux-mêmes qu'il y en ait jamais eu ; s'il y en avait, certes tout est en ruine. Ils admettent qu'il y avait des églises, mais ils disent qu'il n'y a jamais eu une église. Ils sentent que cela une fois admis, la vérité au sujet de notre état doit être nécessairement admise aussi ; mais, contents d'eux-mêmes, ils nient l'existence d'une église de Christ sur la terre, plutôt que de confesser leur péché.

### **16.5 - De quelques objections au mot ruine**

Ces objections, tant de fois répétées, me paraissent puérides et ne démontrent qu'une conscience qui n'aime pas à aborder la question en face. Le mot ruine s'emploie moralement, aussi bien que matériellement, et il est évident que c'est le cas quand on l'applique à l'église. Si je dis qu'un homme est ruiné, l'homme existe toujours ; si je dis que sa réputation est ruinée, ce n'est pas qu'il n'en ait point, mais qu'elle est mauvaise. Si je dis qu'une chose a été la ruine d'un tel homme, il est évident que je parle de l'effet moral de telle ou telle chose et que je ne veux pas dire que l'homme n'existe plus. Nous avons vu d'ailleurs que M. Wolff emploie lui-même ce mot.

Ainsi, quand je dis que l'église est ruinée ou que je parle de la ruine de l'église, c'est dire qu'elle n'est pas du tout dans son état normal ; c'est comme si je disais, par exemple, que la santé d'un homme est ruinée.

Ceux qui s'y opposent, ne voulant pas reconnaître la misère où nous sommes tous, et sentant que si l'église, dans son unité, était au commencement dépositaire de la gloire de Christ, elle ne l'est plus, nient hardiment qu'elle le fût jamais. Repassons donc seulement quelques passages sur ce sujet important ; voici ce que dit M. Wolff, « nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette notion de l'église visible, cette notion n'étant autre que celle des papistes », etc. « Pour nous il nous suffit de savoir qu'il est parlé dans l'Écriture d'une église (au singulier) que Dieu a rachetée de son propre sang », etc. « Cette église n'a certes pas apostasié, elle n'a jamais été ni extérieure ni visible. Quand elle sera au complet elle sera visible dans les cieux. Cette église s'appelle toujours dans l'Écriture, au singulier, et d'une manière absolue l'église. — À côté d'elle se trouvent les églises telles que l'église de Jérusalem, l'église de Laodicée, l'église qui est dans la maison de Philémon, ou dans celle de Priscille et Aquille, etc. Ces églises là sont visibles, extérieures, indépendantes les unes des autres ; mais il n'est parlé nulle part de leur unité dans un seul corps. Nous nions que, dans l'Écriture, il soit fait mention d'une troisième église. L'église et les églises. Voilà la seule distinction qu'elle admette. Je sais que l'idée d'une église visible, corps de Christ, est nécessaire à l'invention de l'apostasie et qu'elle lui sert de base ».

Nous retrouvons ici premièrement toute idée de nationalisme renversée de fond en comble. Il y a une église qui n'a jamais été ni extérieure ni visible. Les églises sont indépendantes les unes des autres. — Il faut en effet, où il y a tant soit peu d'activité spirituelle, que les vieux systèmes tombent. Ce qui est singulier, c'est que le grand champion des églises indépendantes, M. Rochat, a dû reconnaître qu'il y a un troisième sens du mot église, et que M. F. Olivier, qui s'oppose aussi aux vues que M. Wolff combat, a dû

convenir de l'apostasie dans sa brochure, et qu'il en a donné les détails les plus frappants et les plus pénibles ; seulement, il veut que l'on dise royaume et non pas église ; mais il convient de la chose même. Pour mon compte, j'insiste sur ce point, c'est que le royaume ne peut pas apostasier à cause du roi ; mais laissons cela. — L'apostasie, selon M. Olivier, existe (\*).

(\*) On peut ajouter : et selon M. Gaussen aussi ; car, dans son Souverain Pontife et l'Église de Rome, soutiens de la vérité, etc., il applique, comme l'église réformée de France, 2 Thess . 2 au système papal. L'apostasie donc, selon lui, est arrivée ; et qu'on y fasse bien attention, il ne s'agit pas de l'apostasie d'une église particulière, mais de l'apostasie qui doit amener des jugements qui éclateront lors de la venue du Sauveur. L'on peut consulter encore l'Histoire abrégée de l'Église de Jésus-Christ, etc., Genève 1832, tome 1, pages 94-125, où l'on verra de quelle manière l'auteur parle de l'église, soit dans le texte, soit dans les notes L M, pages 400-404.

Maintenant j'en viens aux citations. Le lecteur croira peut-être que Jérusalem, Laodicée, la maison de Philémon sont jetés là au hasard. Pas du tout : ce livre est plein d'art. Il est dit de l'église à Jérusalem : « Le Seigneur ajoutait tous les jours à l'église ceux qui devaient être sauvés ». Si l'église à Jérusalem n'était pas une église particulière, comme l'auteur veut le faire supposer en l'introduisant ainsi comme par hasard, voilà un passage très positif pour l'église une et visible ici bas. Laodicée est choisie, parce qu'il est dit de cette église : « Je la vomirai de ma bouche », et s'il y avait quelque chose de plus qu'une église particulière rejetée, voilà l'église rejetée sur la terre. J'ai cherché à être charitable ; mais cette brochure est remplie de ruses semblables. L'auteur ajoute l'église dans la maison de Philémon afin de pouvoir appliquer les titres et les fonctions d'église à toute petite assemblée. Traduisiez l'assemblée dans sa maison et ces idées mystérieuses d'organisation disparaîtront bientôt.

Voyons maintenant ce qui concerne l'église de Jérusalem. Souvenons-nous que l'église une, selon M. Wolff, ne le sera que dans la gloire. « Elle n'a jamais été ni extérieure ni visible. Quand elle sera au complet elle sera visible dans les cieux ».

L'église n'existe donc pas encore, cela est bien clair ; on ne fait qu'en rassembler les membres un à un. Elle n'existe pas, on peut la mettre de côté, sauf dans les cas où la Parole en parle prophétiquement, ou par anticipation, en espérance, réalisée en esprit ; mais toute action appliquée à une église sur la terre ne s'applique pas à elle. Par exemple, il est évident que Hébr . 12:23, s'y applique par anticipation ; c'est de l'assemblée tout entière, qui sera visible en gloire, que la Parole parle par anticipation ; assemblée qui, selon moi, était aussi manifestée sur la terre ; mais j'admets l'application que M. Wolff en donne. Cela n'ôte aucune difficulté, car voici ce qui est dit de l'église à Jérusalem : « Tous ceux qui croyaient étaient ensemble en un même lieu, et ils avaient toutes choses communes, et le Seigneur ajoutait tous les jours à l'église ceux qui devaient être sauvés ». Voilà une église qui était une église une et visible ; cela est très clair ; mais il n'est pas dit que le Seigneur ajoutât à l'église de JÉRUSALEM ceux qui devaient être sauvés (c'est le mot employé pour désigner les épargnés parmi les Juifs, le résidu selon l'élection de grâce), mais il les ajoutait à l'église. Souvenons-nous qu'il y avait des personnes de toutes nations sous le ciel, mais que Jérusalem était encore le centre de l'opération du Saint Esprit. C'est là que Dieu avait commencé à rassembler les élus ; ils n'avaient été rassemblés nulle part ailleurs. Dieu, dans sa souveraine providence, rassemble des Juifs de tous les côtés, et par la puissance de l'Esprit, forme, au nom de Christ, une assemblée où se trouvent les douze apôtres. Peut-on croire que quand le Saint Esprit nomme cela l'Église, il ne parle que d'une église indépendante d'autres églises ? Jamais il n'est dit ailleurs, d'une église particulière : Dieu ajoutait à l'Église ceux qui devaient être sauvés. Cela se comprend lorsque Dieu, prêt à juger les Juifs et Jérusalem, transportait ses élus, jour par jour, dans un autre système, dans l'église. Plus tard, ce corps envoie des décrets partout ; est-ce que cela ressemble à l'indépendance des églises dont Jérusalem n'était qu'une seule ? Enfin, il n'est pas dit que Dieu ajoutait à l'église de Jérusalem, mais à l'église, à une église (au singulier) et d'une manière absolue à l'église, selon les termes mêmes de l'auteur, p. 60.

Le passage Actes 20:28, que l'auteur cite en faveur de son opinion, ne se prête guère à l'interprétation que l'on veut lui donner ; car il serait difficile de dire comment des anciens pouvaient paître l'église, si celle-ci n'était ni extérieure, ni visible, et si, en effet, comme église elle n'existe pas même encore ! Si, comme M. Wolff le dit ici (p. 61), Actes 20:28, s'applique à ce qui se compose des premiers nés dont les noms sont inscrits dans les cieux, ce n'était donc pas le troupeau d'Éphèse, et il en convient : « C'est une église, dit-il, au singulier », une église qui n'est pas visible, mais qui le sera dans les cieux. Mais, dans ce cas, comment la paître sur la terre, si elle n'y existait pas ? car c'est là l'église que l'on doit paître, laquelle Christ a acquise, cette église au singulier, donc elle était sur la terre, et c'était un troupeau de Dieu dont les évêques pouvaient s'occuper selon leur place.

Mais il y a des passages trop évidents pour qu'il soit nécessaire de faire beaucoup de raisonnements. Paul donne à Timothée des directions, « afin, lui dit-il, que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'église du Dieu vivant, colonne et appui de la vérité », 1 Tim . 3:15. On ne peut pas dire cela d'une église particulière, sinon comme occasion, comme cela est arrivé au sujet d'Éphèse, Actes 20:28. Eh bien ! il est clair qu'il ne s'agit pas de la conduite de Timothée dans l'église rassemblée en haut dans la gloire. Donc, l'église au singulier, la maison de Dieu, la colonne et l'appui de la vérité, c'était quelque chose de reconnu de Dieu sur la terre.

En Éph . 4:4, nous avons un esprit et un corps ; les chrétiens étant édifiés ensemble, Juifs et Gentils, pour être un tabernacle de Dieu en Esprit. Voilà notre vocation. Mais, dans ce cas, tout le corps, bien ajusté et serré ensemble, prend accroissement par l'action des membres, selon la vigueur qui est dans la mesure de chaque partie pour l'édification de soi-même en charité. Voilà donc expressément l'unité du corps SUR LA TERRE.

1 Cor. 12:13 : « Nous avons tous été baptisés d'un même Esprit pour être un seul corps ». Aux versets 27, 28 : « Vous êtes le corps de Christ et vous êtes ses membres chacun en particulier ; et Dieu a mis dans l'Église d'abord des apôtres... puis des miracles, dons de guérisons ». Voilà l'église au singulier d'une manière absolue ; il est bien certain que les apôtres n'étaient pas tous dans l'église de Corinthe, et non moins certain que les dons de guérisons n'étaient pas dans le ciel. C'est un passage qui ne demande pas de raisonnements.

L'unité du corps de l'église sur la terre, voilà ce que ce passage affirme d'une manière expresse (\*).

(\*) On peut consulter encore : Matth . 16:18 ; Gal. 1:13 ; Éph . 3:10, 21 ; 5:24, 29, 32 ; Philip. 3:6 ; Col 1:24

Jean 17 : le Seigneur demande que ceux qui croiraient par les paroles des apôtres fussent un, afin que le monde crût que le Père l'avait envoyé. Il ajoute ensuite sans prier : « La gloire que tu m'as donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient consommés en un et afin que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé ». Voilà donc la gloire présentée comme moyen d'être consommés en un et comme moyen de faire connaître au monde que le Père a envoyé Jésus, que le Père aime tous ceux que Jésus a sauvés comme il aime Jésus lui-même. Et Jésus prie aussi qu'ils soient un, ceux qui croient par la parole des apôtres, afin que le monde croie ; cela doit évidemment avoir lieu sur la terre, comme la gloire aura lieu dans les cieux.

L'auteur des thèses a senti toute l'importance de cette question. Si l'unité de l'église sur la terre est une vérité, il comprend qu'il ne saurait nier l'état actuel des choses ; mais il est évident que pour échapper à l'effet d'une telle vérité, et au jugement qu'une telle vérité porte sur leur position, ces personnes nient une vérité positivement annoncée dans la Parole et une vérité des plus précieuses.

M. Wolff passe, sans s'y arrêter, sur le chapitre 3 de la seconde épître à Timothée et sur l'épître de Jude, en disant qu'il y est si peu question de l'apostasie de l'église, etc. (p. 60). Il ne me semble pas que dire qu'il y aurait des temps fâcheux où les hommes auraient la forme de la piété en en reniant la force, ce ne soit rien dire de la chute ou de la ruine de l'économie. Le premier de ces passages est une description de l'état général des choses dans la chrétienté, état qui démontre que ceux qui professent le christianisme sont

devenus corrompus comme les anciens païens ; car ce qui est dit au 2 Tim . 3 de la chrétienté, est fort pareil au tableau que le chapitre 1 aux Rom. trace de la corruption des païens. Quant à l'épître de Jude, ce qu'elle dit de personnes qui étaient déjà entrées dans l'église et qui seraient l'objet des jugements de Christ sur les impies, me paraît être une circonstance assez importante ; c'est une révélation assez grave que celle qui montre que c'était dans le sein de l'église que se trouvaient les objets des plus terribles jugements de Dieu. Il paraît que M. Wolff y attache peu d'importance ; mais c'est attacher, hélas ! peu d'importance à la gloire de Dieu dans son peuple. C'est là le mal affreux que ces brochures décèlent.

Quant aux progrès du mal, du mystère d'iniquité, voici ce que j'ai à en dire. On peut bien présenter cette difficulté, que c'est la chrétienté et non pas l'église qui est dans cet état de ruine.

Voici ma réponse :

Le mal a commencé dans l'église ; les chrétiens sont tombés, en principe, dans le judaïsme. La porte a été ouverte à de faux frères, ce qui, peu à peu, a formé la chrétienté ! L'église a ainsi perdu son unité, sa puissance et sa sainteté, et a cessé de rendre témoignage à Dieu dans le monde ; et ce qui s'appelle l'église est actuellement le centre et la puissance du mal et de la corruption dans le monde. À la suite de tout cela, il y aura une révolte ouverte, et le méchant, l'homme de péché, sera manifesté ; de sorte que la faute a commencé par l'église, par les chrétiens. De plus, quand même les chrétiens se séparent de ce mal (2 Tim . 3:5), cela n'empêche pas que l'état de choses, que l'économie soit toute gâtée, ni que Dieu y mette fin par ses jugements pour faire place à Christ et à sa gloire. Ainsi, bien que les élus soient glorifiés avec lui, il n'en est pas moins vrai que tout sera retranché ici-bas : c'est ainsi que Dieu a mis fin au royaume de Saül, pour faire place à David, et au judaïsme, pour faire place à l'église, quoiqu'il ait sauvé les élus dans tous les temps. Les portes du Hadès ne prévaudront point contre l'église, mais c'est la résurrection qui en sera la démonstration ; car le Fils du Dieu vivant est plus puissant que celui qui a l'empire de la mort. Cela n'empêche pas que Dieu retire ses élus dans le ciel, afin de faire venir ses jugements sur les habitants de la terre, pour détruire ceux qui corrompent la terre.

La repentance d'une église particulière n'est pas le relèvement d'une économie déchuë, ainsi que M. Wolff le prétend, p. 63, point 3 et p. 64, point 4, alléguant même l'exemple de l'économie judaïque dans ses chutes et ses relèvements ; car, enfin, on est, comme on le voit, réduit à parler de la chute d'une économie. L'auteur va même jusqu'à dire (p. 64, point 4) que « toutes les fois qu'il y a eu des hommes craignant Dieu, ils ont rétabli l'économie tout entière, et ont participé à toutes ses bénédictions ». Ceci est d'une hardiesse inconcevable. Est-ce que la fidélité de quelques hommes craignant Dieu a rétabli l'unité des royaumes d'Israël et de Juda ? A-t-elle abattu les veaux d'or ? a-t-elle identifié les Israélites avec le temple et l'autel de Dieu ? Jamais. Est-ce que la piété de Josias a détourné de Juda la colère de Dieu ? Non : — après le récit de ce que fit Josias, qui se retourna vers Dieu de tout son cœur, et de toute son âme, et de toute sa force ? (2 Rois 23:25). Il est ajouté (vers. 26) : « Toutefois l'Éternel ne revint point de l'ardeur de sa grande colère de laquelle il avait été embrasé contre Juda, à cause de tout ce que Manassé avait fait pour l'irriter ». — Est-ce que l'économie tout entière a été rétablie ? Est-ce que ces hommes craignant Dieu ont participé à toutes les bénédictions de l'économie, quand ils ont dit, comme Ésaïe : « Nous avons tâtonné après les parois comme des aveugles ; nous avons bronché en plein midi. Nous rugissons tous comme des ours, et nous ne cessons de gémir comme des colombes ; nous attendions le jugement, et il n'y en a point ; la délivrance, et elle s'est éloignée de nous. Car nos forfaits se sont multipliés devant toi, etc. » (És . 59:10-12). Est-ce que les hommes craignant Dieu ont participé à toutes les bénédictions, quand Jérémie a dit que celui qui s'enfuirait vers les Chaldéens sauverait sa vie ? (Jér . 21:9). Est-ce que l'on jouissait de toutes les bénédictions de l'économie, quand il y en avait 7000 qui n'avaient pas fléchi le genou devant Bahal ? Est-ce après la captivité de Babylone, quand il n'y avait plus d'arche, plus d'Urim et de Thummim ? Car ce n'est que plus tard que Dieu a mis fin à toute espérance, quand ils ont rejeté le témoignage du Messie. Est-ce que quelqu'un ose dire que les Juifs jouissaient de toutes les bénédictions de l'économie, quand, selon M. Wolff, Jésus l'a reconnu avec toutes ses institutions ? Était-ce jouir de toutes les bénédictions de l'économie, que d'être assujettis aux Gentils, et d'avoir été livrés par Dieu entre leurs mains ? (Voir Néh . 9:36, 37). Était-ce jouir de toutes les bénédictions de l'économie, que d'acheter la souveraine sacrificature à prix d'argent ? Je ne suis pas étonné que celui qui peut parler des Juifs comme jouissant de toutes les bénédictions de l'économie, trouve l'église aussi bien qu'au commencement. Le parallèle de M. Wolff est assez juste. Quant à moi, je ne vois qu'une chose, la foi de la sainte femme qui parlait de la venue de Jésus à tous ceux qui attendaient la rédemption en Israël. Il paraît que, d'un côté, ces gens qui attendaient la rédemption en Israël se connaissaient l'un l'autre, et que, d'un autre côté, ils connaissaient la ruine et le jugement qui était tombé sur Israël, parce que les Israélites aussi croyaient qu'ils jouissaient de toutes les bénédictions de l'économie, et parce qu'ils se croyaient riches, n'ayant besoin de rien. C'est ainsi que la lumière qui était venue en grâce, a été trouvée être en jugement. Dans ce sens, Christ a renversé l'économie judaïque ; mais à qui la faute ? Qui est-ce qui, d'un côté, a dit : Je suis venu dans le monde pour le jugement, afin que ceux qui ne voyaient pas, voient, et afin que ceux qui voyaient devinssent aveugles ? et qui est-ce, de l'autre, qui a jugé qu'il fallait se débarrasser de Jésus pour empêcher les conséquences que leur folie, en agissant ainsi, a fait tomber sur leur tête ? Quand le combat est là, il n'y a de la sagesse que dans la foi. Mais j'admets que celui qui trouve qu'Israël a joui de toutes les bénédictions de l'économie jusqu'au temps de la venue de Christ même, et que l'histoire d'Israël est une preuve qu'une économie ne peut pas faire chute ni être retranchée, celui, dis-je, qui peut dire qu'Israël est une preuve de cela, Israël privé de tout, Israël sur le front duquel Dieu a écrit Lo-Ammi, pas mon peuple, celui-là peut très bien croire la même chose aussi de lui-même et de l'église de Dieu. Mais comment dépeindrai-je mon angoisse en insistant sur ces choses ? Je sens que plus la lumière leur est présentée avec instance, plus ceux que j'aime, (pour lesquels je pourrais dire, avec saint Paul ou Moïse : Efface-moi plutôt de ton livre, car je ne peux m'empêcher de voir que ce qui maintenant est une économie déchuë, était jadis l'épouse chérie de Christ, qu'elle est toujours telle quant à sa responsabilité et à son devoir) je sens que plus la lumière leur est présentée avec instance, plus elle est pressée sur eux, plus ils s'enfonceront dans les ténèbres. Mais que faire ? Peut-on laisser ceux qui aiment la lumière sans avertissement quand les jugements s'approchent ? On ne le peut pas. Que Dieu nous donne seulement de nous conduire par son Esprit dans la charité, et avec une patience qui ne se fatigue jamais à leur égard, et de lui remettre tout le reste.

L'auteur ne se borne pas là : il ajoute, p. 64, point 5 que parler de la ruine de l'économie, c'est faire un outrage à Dieu, et autres choses encore ; mais il n'est pas nécessaire de répondre à des déclamations.

Dieu ayant placé l'homme sous sa responsabilité, fera abonder le mensonge de l'homme à sa gloire, je n'en doute pas ; mais il ne manquera pas néanmoins de juger sa méchanceté à cause de cela. Il n'y a qu'un très petit nombre d'entre les élus qui aient joui des premières bénédictions d'Israël ; et certes, parmi les dix tribus, on n'en jouissait pas. Et que voyons-nous dans l'Église ? Déjà du temps de saint Paul, il disait : tous cherchent leur propre intérêt, personne les intérêts de Jésus-Christ (Phil. 2) ; et il savait que le mal entrait après son départ (Actes 20).

Selon M. Wolff lui-même, il n'y a pas un seul don qui reste ; il est pour le moins singulier si l'on jouit de toutes les bénédictions de l'économie, qu'il ne reste pas un seul don. Enfin l'auteur, allant plus loin encore, dit, p. 65, point 6, que « si l'économie est ruinée, nous sommes sans ordres, sans directions de Dieu ; nous n'avons plus droit à l'usage des sacrements, et au culte commun des fidèles ; il ne nous reste de l'économie que ses ruines ; il n'y a pas dans l'Écriture un seul précepte, un seul commandement du Seigneur qui nous soit applicable et que nous soyons tenus d'observer. Nous ne saurions ni atteindre la sainteté recommandée aux premiers chrétiens, ni porter aucune responsabilité, etc. ». Il est possible que l'auteur ne puisse rien trouver, si tout n'est pas là. Moi, je crois que



« le secret de l'Éternel est avec celui qui le craint », et qu'il lui montrera son alliance. Je crois que le ministère subsiste, et que, quoiqu'il n'y ait personne qui puisse ordonner ou régler toutes choses comme le ferait un apôtre, il n'en demeure pas moins vrai que, « là où deux ou trois se trouvent réunis au nom de Jésus, il s'y trouve » ; et que la Parole de Dieu pourvoit aux besoins de son peuple dans leur état actuel comme dans tout autre état. Quand, par ses jugements, Dieu avait privé Israël des prophètes et de l'Urim et du Thummim, l'auteur aurait pu faire les mêmes plaintes et les mêmes déclamations ; déclamations que je trouve peu à propos dans la bouche de celui qui déclare qu'il ne reste pas un seul don à l'église. Cela ferait supposer que, dans l'opinion de l'auteur, les dons n'étaient pas un moyen de sanctification. Mais il y a des préceptes pour les temps fâcheux, comme il y en avait pour les temps de bénédiction, où une grande grâce était sur tous, et où personne ne disait que quelque chose qui lui appartenait fût à lui (Actes 4). Dieu n'abandonne jamais son peuple.

### **17 - Chapitre 15 [Le ministère est-il l'exercice d'un don ?]**

Du chapitre 15 de M. Wolff, où il montre que le ministère n'est pas l'exercice d'un don

J'ai déjà répondu à ce chapitre. Il n'y a besoin que de rappeler le passage de saint Pierre : « Selon que chacun a reçu le don ( χάρισμα ), qu'il l'exerce dans son ministère ( αυτο διακονουντες ) comme bon dispensateur de la différente grâce de Dieu ».

M. Wolff dit, « le ministère n'est pas l'exercice d'un don ». La Parole dit, en autant de termes, 1 Pierre 4:10, que le ministère est l'exercice d'un don. M. Wolff cite ce passage comme parlant des dons proprement dits, afin de démontrer qu'un tel don ne peut exister maintenant ; mais il faut une singulière préoccupation pour ne pas voir que ministère et don sont absolument identifiés dans ce passage.

De plus, tous les passages cités par M. Wolff, comme fournissant des classifications des ministères, sont, dans la Parole, des listes de dons ( δοματα , Éph . 4 ; χαρισματα , 1 Cor. 12). L'idée d'un ministère maximum des dons est pour moi toute nouvelle. C'était peut-être, en effet, le principe des dissidents que de choisir la personne qui avait à leurs yeux le plus de dons. Que des dons inférieurs ne s'exercent pas quand il y a des dons supérieurs, cela peut arriver, et arriver en bien ou en mal. Les esprits des prophètes étaient assujettis aux prophètes, tout miraculeux même que fût le don. Supprimer un don inférieur est un mal ; mais si, dans un cas donné, il y a, selon l'Esprit, dans telle ou telle occasion, plus d'édification dans un don supérieur, la règle de la Parole est que tout se fasse pour l'édification. Le fait que saint Paul a parlé toute la nuit ne démontre nullement qu'il n'y eût pas de dons en Troade ; pas plus que son discours à Milet ne démontre que les évêques d'Éphèse n'en eussent point. Dans le cas des évêques, il ne s'agissait pas de dons, sauf partiellement de celui de paître ; mais cela ne touche pas tout le reste du ministère.

Que l'on reviendrait d'un endroit évêque, parce que l'on a exercé son don où cela pourrait être profitable aux frères, ce n'est là qu'un rêve de l'auteur (\*). L'évêque est une charge, et, selon l'auteur lui-même, charge et don sont deux choses distinctes. Une église ne peut pas limiter le nombre de ses ministres, parce que les ministres ne sont pas ses ministres, mais ceux de Jésus-Christ, exerçant leur don comme service dans le corps. La Parole de Dieu donne des règles pour l'édification des assemblées, afin que tous parlent, et que tous soient édifiés ; pour cela pasteur ou prophète ne fait rien, il s'agit d'un raisonnement abstrait des inconvénients qui résulteraient de plusieurs dons.

(\*) C'est un rêve qu'il veut que l'on réalise, p.44.

Dire que 1 Cor. 12:4, 5, 28, distingue les dons et le ministère, c'est là un triste spécimen d'interprétation. Nous en parlerons en discutant la cessation des dons.

### **18 - Chapitre 16 [Le Saint Esprit, sa fonction, ses dons]**

Du chapitre 16 de M. Wolff, où cet auteur prétend établir, par 25 raisons, que les dons du Saint Esprit ont tous cessé

L'auteur commence sa démonstration par une confession assez importante, à savoir que l'existence des dons, à côté du ministre, est impossible ; à côté du moins, d'un ministère tel que M. Wolff le veut. Pour que son ministère existe, il faut que les dons aient absolument cessé. Je le crois : c'est sur ce point le système papiste, c'est-à-dire un ministère qui a l'autorité de Dieu, ayant vocation de lui sans dépendre du Saint Esprit, ni découler de son énergie ; ni participer à ses dons ; et cela est tellement vrai que, s'il y avait des dons, il ne pourrait plus subsister. Il est important de bien saisir cette position. La base de toute la brochure, c'est l'incompatibilité absolue du ministère, (selon le système de M. Wolff et de son parti), et l'existence de l'énergie et des dons du Saint Esprit. — Oui, l'auteur le dit p. 69 : « Prétendre à l'existence actuelle des dons, c'est établir à côté du ministère un pouvoir rival qui l'entrave, qui l'énerve, et qui, en se mettant au-dessus de lui, finit ou par le tuer, ou par le forcer à se jeter dans le despotisme clérical pour maintenir son rang et sa dignité ». Quelle confession ! Au moins peut-on bénir Dieu de ce qu'il a forcé nos adversaires à avouer ainsi la vérité quant à leur système. Il faut exclure le Saint Esprit ! C'est ce qui m'a décidé sur ce point il y a bien des années ; mais je ne m'attendais pas à en trouver un aveu public.

L'auteur veut éviter de soulever tout le monde contre lui en admettant l'exhortation fraternelle ; mais cette ressource, la Parole la lui ôte ; car l'exhortation est un don selon la Parole (un χάρισμα ), Rom. 12:6-8.

Ce sujet, qui est très important, vaut la peine d'être examiné un peu à fond.

La source de l'erreur sur les dons, selon M. Wolff, p. 70, point 1, vient de ce que l'on a confondu le don du Saint Esprit avec les dons ou les grâces du Saint Esprit.

J'admets la différence qui existe entre le don du Saint Esprit, et les dons du Saint Esprit, mais pas du tout pour les raisons que donne M. Wolff ; raisons qui me paraissent fausses et contradictoires, et qui renversent tout l'enseignement de la Parole de Dieu sur ce sujet. Quand on parle du don du Saint Esprit, c'est le Saint Esprit lui-même qui est donné : l'expression elle-même ne se trouve qu'une seule fois directement dans la Parole ; cependant il y est fait allusion ailleurs. Quand on parle des dons du Saint Esprit, on parle de ce que le Saint Esprit a donné. — Comme, par exemple, 1 Cor. 12:8 : « Car à l'un est donnée par l'Esprit la Parole de sagesse, et à l'autre par le même Esprit la Parole de connaissance, etc. » Évidemment ce sont là des dons du Saint Esprit, et non pas le don du Saint Esprit, c'est-à-dire le Saint Esprit donné. Mais M. Wolff confond tout cela.

J'admets que χάρισμα s'emploie pour les dons que donnait le Saint Esprit ; mais ce mot s'emploie d'une manière beaucoup plus générale : aussi M. Wolff se contredit lui-même en disant exclusivement, comme nous le verrons ; mais nous en parlerons plus tard. Qu'il suffise pour un moment que j'admets l'emploi du mot χάρισμα non comme le seul mot employé pour des dons, mais quand il s'agit des dons, ces dons sont les dons du Saint Esprit.

Voyons maintenant ce qui nous manque absolument selon le système de M. Wolff, qui veut que les dons n'existent plus ; examinons dans ce but, les choses auxquelles ce mot s'applique dans la Parole.

Dans le chap. 12 aux Romains nous trouvons l'énumération suivante : prophétie, ministère ou service, enseignement, exhortation, présidence, exercice de miséricorde. Je m'arrête là, parce que dans ce qui suit, la grâce pratique prend la place des dons, par une espèce de transition insensible. « Que la charité soit sincère » : voilà ce qui suit ; mais toutes les choses que j'ai citées sont des χαρισματα : — Ces choses n'existent plus dans l'église selon M. Wolff.

Dans la première épître aux Corinthiens 12:8-11, on voit que c'est par l'Esprit que sont donnés la parole de sagesse, la parole de connaissance, la foi, les dons de guérison, les miracles, la prophétie, le discernement des esprits, les langues, l'interprétation des langues : c'est l'Esprit qui opère ces choses, v. 11. Plus bas, v. 28, apôtres, prophètes, docteurs, miracles, dons de guérison, aides, gouvernements, langues ; toutes ces choses sont des dons. — En conséquence, selon M. Wolff toutes ces choses manquent à l'église.

Nous lisons, 1 Pierre 4:10, 11 : « si quelqu'un parle, si quelqu'un sert, ou exerce le ministère ». Ces choses aussi, parler, exercer un ministère sont des dons, des χαρίσματα : en conséquence ces choses manquent, selon M. Wolff.

Que l'on ne suppose pas que je force les choses. L'auteur, p. 71, cite ces passages, à l'exception de 1 Pierre 4:11, comme les dons qui n'existent plus : il ajoute p. 74, que « quiconque parle dans l'église, n'a certes pas pour cela un don ». Non seulement donc il n'y a, et ne peut y avoir ni des miracles, ni des langues ; mais il ne peut y avoir non plus ni enseignement, ni ministère (ou service), ni exhortation, ni présidence, ni foi, ni gouvernement, ni parole de sagesse, ni parole de connaissance, pas plus que des apôtres ou des prophètes ; on ne peut ni parler, ni servir non plus, car si quelqu'un parle il est tenu à le faire comme un don χαρίσμα . Malgré tout cela, l'on nous dit que là où il y a quelques hommes fidèles, l'on jouit de toutes les bénédictions de l'économie !!

Voilà en prenant les mots et les passages, selon l'interprétation de M. Wolff, l'effet de ses principes.

Mais de plus, il y a un passage où il s'agit des dons, passage que M. Wolff a omis ; c'est Éph . 4 ; il est vrai que le mot χαρίσμα ne s'y trouve pas ; mais ce sont également des dons, et des dons présentés sous le même caractère que 1 Cor. 12, présentés sous un rapport très important, comme étant des membres du corps. Éph . 4 : Il y a un Esprit et un corps, et Christ étant monté en haut a donné des dons aux hommes ( δωματα ) : apôtres, prophètes, évangélistes, docteurs et pasteurs. M. Wolff veut peut-être que ce soient des ministères, mais la Parole les appelle des dons ( δωματα ) et non pas des ministères. — Et il s'agit du corps qui répond à un seul Esprit (v. 4) aussi bien que dans le passage de 1 Cor. 12 ; l'église étant le tabernacle de Dieu par l'Esprit (Éph . 2:22). Ainsi, toujours selon M. Wolff il n'y a ni pasteurs, ni évangélistes non plus, si les dons n'existent plus. — On a beau dire qu'ils sont admis comme des ministères ; la Parole de Dieu ne nous les présente que comme des dons ; nous sommes ici non pas pour inventer un système, mais pour recevoir ce que la Parole révèle et déclare. C'est ce que M. Wolff prétend faire ; dans ce cas je lui demande dans quel passage ces choses sont présentées comme des ministères et non pas comme des dons ; sauf, ce qui est vrai et ce qu'il nie, que la Parole de Dieu présente, de la manière la plus positive, le ministère comme l'exercice d'un don. Qu'on lise, Rom. 12 ; 1 Cor. 12 ; Éph . 4 ; et 1 Pierre 4:10, 11, et qu'on nous dise si ces choses sont présentées comme des dons ou non : si ce sont des dons, il ne faut plus, suivant M. Wolff, les chercher aujourd'hui dans l'église, les dons ayant cessé.

Mais il y a encore quelque chose à faire remarquer sur l'emploi des mots. Premièrement le mot χαρίσμα est employé très généralement dans la Parole pour un don gratuit, comme dans Rom. 5:15, où il est employé indifféremment avec δωρεα et χαρις et δωρημα . La différence est que χαρίσμα et δωρημα signifient plutôt la chose donnée ; δωρεα et χαρις , le premier la gratuité du don, comme voulant exprimer que c'est un don, et pas autre chose ; le dernier, χαρις , exprime la grâce, le principe en vertu duquel on donne gratuitement.

Il y a quelque chose de plus. M. Wolff distingue (p. 70, point 1), « le don du Saint Esprit, que reçoit tout fidèle lorsqu'il croit, et les dons surnaturels, qui sont produits par le même Esprit ».

Quoique l'on puisse recevoir maintenant le Saint Esprit à l'instant même où l'on croit, il est néanmoins évident que les disciples, ayant cru, n'avaient pas reçu le Saint Esprit pendant la vie de Christ. Il est dit (Jean 7:3, 9) : il parlait du Saint Esprit que ceux qui croyaient en lui devaient recevoir ; et Pierre dit aux Juifs : « Repentez - vous et soyez baptisés, et vous recevrez le don du Saint Esprit ». Je suppose que c'est là recevoir le Saint Esprit lorsqu'on croit. Or, c'est là δωρεα , le don du Saint Esprit ; mais ce mot est employé pour désigner le don du Saint Esprit que Corneille a reçu (Actes 10:45), don duquel saint Pierre dit que c'était la même chose que ce qu'eux mêmes avaient reçu à la Pentecôte (Actes 10:47). Il est sûr que quand le Seigneur parle (Jean 7:39) du Saint Esprit que ceux qui croyaient devaient recevoir, car le Saint Esprit n'était pas encore, il ne parle pas de la grâce de croire, mais de ce qui est arrivé le jour de la Pentecôte, de ce qui est arrivé à Corneille, à ceux de Samarie, de ce don duquel saint Pierre dit : « La promesse est à vous et à vos enfants, et à ceux qui sont loin, savoir, à tous ceux que le Seigneur votre Dieu appellera ». Mais, dans tous ces cas, c'était recevoir le Saint Esprit après avoir cru. Voyez Actes 2:38 ; 10:46 ; 11:17 ; 8:20.

Eh bien ! tout cela, selon M. Wolff, n'était que des dons miraculeux, des dons indépendants du don du Saint Esprit. Peu importe que le Seigneur ait dit : « Le Saint Esprit que recevraient ceux qui croyaient » ; — peu importe que saint Pierre ait dit : « Vous recevrez le don du Saint Esprit » ; — peu importe que les Actes disent (8) : « Car il n'était descendu sur aucun d'eux » ; — et que Simon ait vu que l'on recevait ainsi le Saint Esprit, que le Saint Esprit était donné ainsi. Peu importe que Pierre l'ait appelé le don de Dieu, δωρεαν ; — peu importe que ce don soit la promesse du Père (Actes 1:4 ; 2:33), savoir, le Consolateur dont avait parlé Celui qui était maintenant monté vers le Père. (Comp . Éph . 4 ; Actes 2:33 ; Jean 16 ; Luc 24:49) — Peu importe que ce Consolateur dût DEMEURER ÉTERNELLEMENT avec l'église, et que la promesse fût (Actes 3) pour tous ceux que le Seigneur appellerait. Tout cela, ce n'était que des dons miraculeux et indépendants du don du Saint Esprit, et tout par conséquent a complètement et également cessé. Ce sont les seuls passages qui parlent du don du Saint Esprit, de recevoir le Saint Esprit. Pag . 73, point 15, M. Wolff dispose des passages Actes 10:45 ; 11:17 ; 2:4, 33, 38.— Pag . 71, point 6, il dispose de Actes 8 : tout cela, selon lui, était indépendant du don du Saint Esprit ; c'étaient des dons miraculeux. Mais le fait est qu'il faut aussi disposer de la même manière du sceau du Saint Esprit (Éph . 4:30 ; 1:13) ; car c'est le Saint Esprit de la promesse. Voyez Actes 2:33, 38 ; 1:4 ; Luc 24:49.

Souvenons-nous que, quoique M. Wolff dispose de ces passages comme des dons miraculeux, ce sont les passages qui parlent du don du Saint Esprit δωρεαν qu'il distingue (10, point 7) des dons χαρίσματα , et qui aussi en même temps ne sont pas le don du Saint Esprit, mais les dons qui ont cessé : c'est-à-dire, que tout le système est faux d'un bout à l'autre, et qu'il n'est rien que confusion. C'était le Saint Esprit que l'on recevait, quelles que fussent les manifestations de sa présence.

J'admets la différence entre le don du Saint Esprit et les dons que le Saint Esprit donnait ; mais j'affirme que ce qui a été donné à la Pentecôte, à Samarie, à Joppé , c'était le don du Saint Esprit, qui était promis : — je l'affirme, parce que la Parole le dit dans les passages cités.

Ayant démontré la fausseté et les contradictions du système de M. Wolff, je montrerai ce que la Parole de Dieu dit sur ce sujet, sujet d'une grande importance.

Premièrement, quoique le Saint Esprit ait agi depuis le commencement en création ; quoiqu'il ait dès lors agi dans l'âme, qu'il ait agi dans les prophètes et en d'autres comme un être divin, comme Dieu, se servant d'eux comme de ses instruments, il n'était pas encore descendu pour prendre place et demeurer sur la terre, comme il l'a fait dans l'église. La glorification de Christ, du Fils de l'Homme, était pour cela nécessaire. Voilà ce qui est dit en Jean 7:39 ; 14 ; 15 ; 16 ; — Luc 24:49, — et au commencement des Actes, comme par exemple Actes 2:33, passage déjà cité : Christ glorifié, monté en haut, envoie de la part du Père, et le Père envoie en son nom cet autre Consolateur qui devait demeurer éternellement, l'Esprit de vérité, le Saint Esprit. Ce Consolateur, témoin de la gloire de Christ, était le sceau de la foi à cette gloire, et le révélateur de toute la vérité. Lui-même, le Dieu d'amour et fruit de cet amour pour l'âme, le répandait dans le cœur ; c'était le Saint Esprit lui-même qui était donné ; le Saint Esprit qui avait été promis et qui était sceau de la foi,

le sceau de celui qui croyait, Jean 7 ; Éph . 1:13 ; 2 Cor. 1:21, 22. Que ce fût le Saint Esprit lui-même qui était ainsi donné, c'est ce que démontrent les passages cités de Jean et de Luc, et leur accomplissement au commencement des Actes.

Nous avons vu que ce don devait demeurer éternellement, et qu'il était pour tous ceux que le Seigneur appellerait. Nous pouvons ajouter que nous sommes édifiés ensemble pour être le tabernacle de Dieu par l'Esprit, et que le Saint Esprit demeure non seulement dans l'individu, mais dans le corps ; vérité que M. Wolff a entièrement perdue de vue, sauf à nier l'unité qui en résulte. Voyez Éph . 2:21, 22 ; 1 Cor. 3:9, 16 ; Éph . 4:4.

Voyons maintenant quels sont les effets de la présence du Saint Esprit, de ce don glorieux de Dieu.

Souvenons-nous que la Parole de Dieu ne parle du don du Saint Esprit qu'en parlant du Consolateur, de ce qui est arrivé le jour de la Pentecôte, et de ce qui correspond à ce jour-là.

Premièrement, l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint Esprit qui nous a été donné.

Les petits enfants en Christ ont l'onction du Saint Esprit, et connaissent toutes choses (1 Jean 2). Je suppose que l'on ne niera pas que ce soit le Saint Esprit. Nous sommes oints, scellés, et avons les arrhes du Saint Esprit dans le cœur (1 Cor. 1:21, 22). Nous le possédons, ce Consolateur, comme les arrhes de l'héritage ; nous sommes scellés, — nous sommes scellés pour le jour de la rédemption (Éph . 1:13 ; 4:30).

C'est un Esprit d'adoption dans nos cœurs, de sorte que nous jouissons de notre relation avec le Père (Gal. 4:6).

Il nous donne la certitude que nous sommes en Christ (1 Jean 3:24).

Il lutte en nous contre la chair, et produit des fruits (Gal. 5:17, 22).

Il affranchit, vivifie, mortifie les actions du corps, conduit, crie : Abba , Père ; il rend lui-même témoignage que nous sommes enfants, et sympathise avec nos faiblesses (Rom. 8).

Il nous conduit en toute vérité, nous communique ce qui est de Christ ; c'était le même qui montrait les choses à venir (Jean 16), le Consolateur.

C'est celui et le même par lequel les apôtres ont reçu les choses spirituelles, ont pu les communiquer, et par lequel les autres les ont là-dessus discernées (1 Cor. 2:12, 15). Et ici, remarquez que c'est le même Esprit que les apôtres ont reçu pour connaître les choses de Dieu et par lesquelles d'autres les ont discernées ; c'est-à-dire, le don apostolique de révélation et de communication, et celui d'intelligence spirituelle dans le simple fidèle.

C'est le même Esprit qui unit le corps (1 Cor. 12:13) ; nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul corps.

Voilà donc à quoi il faut renoncer, s'il faut renoncer au don du Saint Esprit ( δωρεα ), celui que M. Wolff appelle don miraculeux.

Non, nous dira-t-on ; non. On nie seulement les dons miraculeux. Mais je réponds : le Saint Esprit que nous avons reçu, le δωρεα , voilà ce que M. Wolff appelle dons miraculeux ; c'est ce qui a été donné aux cent vingt à la Pentecôte, ce qui a été donné à Corneille, etc. ; c'est celui qui donnait aux apôtres à connaître, et qui donnait aux autres à discerner la vérité ; celui qui était dans tous les fidèles, les arrhes de l'héritage, qui était le Saint Esprit de promesse, c'est-à-dire le don δωρεα donné à la Pentecôte.

Celui qui conduisait en toute vérité était le même que celui qui montrait les choses à venir. Le fait est que c'est le Saint Esprit lui-même, la troisième personne de la Trinité qui est descendue du ciel, comme la seconde lors de l'incarnation de Jésus Christ. Ce qu'il fait est une autre chose qui vient à la suite du fait de sa présence. S'il répand l'amour de Dieu dans le cœur, ou s'il fait parler diverses langues, c'est toujours le même Esprit ; ou si sa présence démontre le péché du monde et la justice de Dieu, c'est toujours le Saint Esprit lui-même qui est là, qui produit des fruits spirituels, ou qui agit de quelque manière que ce soit ; qui donne la liberté et fait abonder en espérance. Jésus Christ lui-même a été ramené d'entre les morts par le même Esprit qui était l'Esprit de sainteté en lui ; nos corps morts seront ressuscités à cause de son Esprit qui est en nous. Rom. 1:4 ; 8:9, 10, 11.

L'épître aux Galates nous présente d'une manière très distincte ce don du Saint Esprit, qui distingue l'économie actuelle sous toutes ses formes, ses effets moraux et miraculeux. Celui qui est conduit par l'Esprit n'est plus sous la loi. Les fruits de l'Esprit sont l'amour, la foi, la paix, etc. Si on marche dans l'Esprit, on n'accomplit pas les convoitises de la chair. L'Esprit lutte contre la chair (Gal. 5:18, 22, 16). En même temps il nous est dit (3:2) : « Vous avez reçu l'Esprit, non par les œuvres de loi, mais par l'ouïe de la foi ». Celui qui leur fournissait l'Esprit, et qui faisait des miracles parmi eux, ne le faisait pas par les œuvres de la loi, mais par l'ouïe de la foi. Christ avait subi la malédiction afin que la bénédiction d'Abraham vînt sur les Gentils, et qu'ils reçussent la promesse de l'Esprit par la foi (vers. 5, 14). Ici nous voyons clairement quel Esprit était reçu par la foi. Il n'y avait que ce même Esprit reçu par la foi qu'accompagnaient les miracles et qui était ainsi reconnu. Saint Etienne, rempli du Saint Esprit, et ainsi rendu propre au service auquel il était appelé, rend un témoignage irrésistible, à cause de la sagesse et de l'Esprit par lequel il parlait. Était-ce un autre Esprit qui le rendait propre au service des tables (Actes 6:3) et par lequel il confondait ses adversaires (Actes 6:8, 10) ? ou n'est-il pas vrai que ceux qui ont bien servi acquièrent un bon degré pour eux et une grande hardiesse dans la foi qui est en Jésus-Christ ? 1 Tim . 3:13. Et si Timothée a reçu un don par l'imposition des mains, un χαρισμα (2 Tim . 1:6), il doit le ranimer, parce que Dieu ne nous a pas donné un Esprit de timidité, mais de force, de charité et de prudence : faut-il renoncer à la force, à la charité, et à la prudence aussi ? Comp . Rom. 8:15. Voilà ce que M. Wolff, (p. 72, point 9) met en contraste direct avec l'Esprit sanctifiant. Quand Timothée est exhorté à garder le bon dépôt, par le Saint Esprit qui demeure en nous, s'agit-il d'autre chose que du Saint Esprit donné, du Consolateur ? Si nous attendons par l'Esprit, Gal. 5:5, c'est par ce même Consolateur donné.

Si l'on examine l'épître aux Éphésiens, l'on voit un seul et même Esprit présenté aussi comme agissant de toutes les manières, entre autres en ce que M. Wolff déclare (p. 72, point 10) purement miraculeux, ce que du reste je ne nie pas. Il est (Éph . 1:13, 14) les arrhes de l'héritage, le sceau de ceux qui ont cru, le Saint Esprit de promesse. Il est l'Esprit de sagesse et de révélation dans la connaissance de Christ, vers 17. On avait, Juif et Gentil, accès en lui par Christ auprès du Père, 2:18, 22 ; ils étaient, Juifs et Gentils, édifiés ensemble pour être un tabernacle de Dieu dans l'Esprit ; c'est-à-dire, que Dieu y habitait par l'Esprit, comme dans le tabernacle. — C'est le même Esprit qui a révélé le mystère aux hommes par les saints apôtres et prophètes. — C'est ce même Esprit qui fortifie dans l'homme intérieur pour que Christ y habite par la foi, 3:5, 16. — Il y a un corps et un Esprit d'unité, 4:3, 4, mais à chacun est donnée la grâce selon la mesure du don de Christ ( δωρεας ) (mot employé pour le don du Saint Esprit à la Pentecôte). C'est le même Esprit que l'on ne doit pas contrister, verset 30. — Il faut, v. 18, être rempli du Saint Esprit, chantant et psalmodiant dans nos cœurs au Seigneur. Mais ici nous avons, très probablement au moins, une action accompagnée de ce qui était miraculeux, les psaumes, hymnes et cantiques spirituels ; mais nous est-il défendu d'être rempli du Saint Esprit et de chanter dans nos cœurs, parce que l'acte miraculeux aurait cessé ? Car il faut en venir là. — La Parole est l'épée du Saint Esprit ; il nous faut prier dans l'Esprit, 6:17, 18. Ici donc l'on voit un seul et même Esprit agissant et se manifestant de toutes les manières : un Esprit dont la présence répondait à la présence de Dieu dans le tabernacle, et qui agissait en connaissance, en prière ; par la Parole, en unité, en inspirant quelquefois des psaumes et des cantiques ; mais c'est toujours le même Esprit, la personne du Saint Esprit présent, et qui révélait la présence de Dieu dans l'église. J'en ai assez dit pour montrer de quelle manière la Parole de Dieu parle à ce sujet ; maintenant, je peux exposer brièvement ce que la Parole de Dieu présente.

Le Saint Esprit est venu en personne sur la terre dans l'église ; il est présent en personne : c'est quelqu'un qui peut être contristé. Il est présent de deux manières, dans l'individu et dans l'église. « Vous êtes le temple de Dieu, et le Saint Esprit demeure en vous » (1 Cor.

3:16). — « Vos corps sont les temples du Saint Esprit » (1 Cor. 6:19). Il est lui-même le don ( δῶρεα ) de Dieu, envoyé du Fils, envoyé du Père : c'est pourquoi, tout en étant Dieu, nous ne voyons pas que les prières lui soient adressées, non pas que toute louange ne soit due au Père, Fils et Saint Esprit, mais parce qu'il est toujours censé être sur la terre comme y était le Fils ; et il ne se glorifie pas lui-même, mais il glorifie le Père et le Fils, et il est la source des Prières et des louanges au Père qui l'a donné, et au Fils qui est glorifié.

Mais, tout comme le Saint Esprit est le don, de même aussi, comme Esprit souverain, comme Dieu, il donne, il distribue à chacun comme il le veut ; et voilà les dons, les χαρίσματα : ceux ci peuvent varier à l'infini, se dessiner, ou se modifier, et se perdre. L'on peut, dans ce sens, éteindre le Saint Esprit en pratique, dans la manifestation de ses dons, ou mépriser l'exercice de ces mêmes dons. Mais le Saint Esprit lui-même est là jusqu'à la fin, non pas seulement comme Esprit sanctifiant, comme si c'était quelque chose d'autre ou pour ainsi dire un autre Esprit : c'est le SAINT ESPRIT LUI-MÊME qui fait valoir les droits de Christ, qui le représente, qui est l'autre Consolateur envoyé du Père et du Fils (et ce n'est pas seulement dans les individus, mais dans l'église) ; qui agit dans l'église en justice, mais en souverain aussi.

La manifestation de l'Esprit peut avoir lieu de telle ou telle manière ; mais c'est le Saint Esprit qui est là, qui se manifeste. Et cette présence du Saint Esprit était si réellement la présence de Dieu dans l'église, son tabernacle, que quand Ananias et Saphira ont voulu tromper les disciples, l'apôtre a dit : « Comment est-ce que Satan a mis dans votre cœur de mentir au Saint Esprit ? — Tu n'a pas menti aux hommes, mais à Dieu ». Et Dieu, comme on sait, a exercé jugement comme dans sa maison, et le mari et la femme, qui s'étaient concertés pour cela, sont tombés morts.

S'agissait-il là des dons seulement, ou de la présence de Dieu dans l'église par le Saint Esprit ? C'était en effet une des fonctions de Jésus Christ annoncées par Jean Baptiste, que de baptiser du Saint Esprit ; — cela est arrivé le jour de la Pentecôte (Actes 1:5). Est-ce donc que l'église a perdu entièrement le baptême du Saint Esprit ? C'était, selon M. Wolff, la communication des dons. C'est alors que l'église a été douée de puissance d'en haut. Est-ce que cette puissance est entièrement perdue ? Il est très clair qu'il ne s'agit pas seulement de dons, si tout ceci est perdu, mais de la présence du Saint Esprit lui-même dans l'église. Et remarquez ici qu'en parlant des dons, il est dit (1 Cor. 12:13) : « Nous avons tous été baptisés d'un même Esprit pour être un même corps, soit Juif, etc. ». Nous voyons clairement, par cette expression, la manière dont les dons se rattachaient à celui qui, par sa présence, constituait l'unité de tout le corps, et l'existence de l'église comme établie ici-bas, et en effet pour toujours.

Le Saint Esprit étant venu de Dieu, étant en même temps Dieu, l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs. — Étant envoyé du Père, c'est un Esprit d'adoption. — Esprit de Christ, il forme nos affections et notre marche d'après le modèle de Christ. Envoyé parce que le Fils de l'Homme, rejeté sur la terre, a été reçu à la droite de Dieu, il est spécialement témoin de la gloire du Fils de l'Homme et de la grâce qui peut découler dans le monde à la suite de sa glorification. Ainsi, il vient sur toute chair, et non pas seulement sur les Juifs ; de sorte qu'ici la grâce et les dons s'identifient, dans les langues par exemple. Le Saint Esprit déborde les limites étroites du judaïsme, et s'étendant au jugement de Babel, il révèle à toutes les nations, à chacun dans sa langue, les œuvres merveilleuses de Dieu. C'était un don, mais c'était aussi un témoignage remarquable à la grâce. Les miracles rendent le même témoignage : — ils montrent que Dieu était entré en bonté au milieu du mal, et dominait et chassait la puissance du prince de ce monde ; car c'était là l'effet de la présence du Saint Esprit. C'était Dieu entré en grâce au milieu du monde, ayant l'église comme vase de sa puissance, et ainsi agissant dans l'homme, et y agissant en témoignage à la gloire et à la victoire de Christ homme. On voit (Actes 2 et 4) l'union de tout cela, et que dans l'état normal, la présence du Saint Esprit produisait la grâce, l'unité, la puissance et la joie. Dieu était là, et le mal se cachait comme dompté devant sa présence, une présence qui, s'identifiant avec l'homme nouveau, avec le chrétien, s'occupait de l'état de choses où le péché avait plongé le vieil homme, et l'effet en était, comme à Samarie, tout naturel (quoique la malice du cœur s'y opposât) ; Il y avait grande joie dans cette ville-là. Mais le but n'était pas seulement de rendre, afin que le monde crût, témoignage à la grâce de Dieu et à la victoire du Fils de l'Homme sur la puissance de Satan ; témoignage rendu, dans l'église associée par la grâce souveraine à la gloire du Fils lui-même, qui n'avait pas honte d'appeler ses frères ceux qui étaient sanctifiés. L'église elle-même était aussi le but. Dieu avait donné ses bien aimés à Christ. Christ avait entrepris leur salut. Il a aimé l'église et s'est donné pour elle, afin de la laver par le baptême d'eau par la Parole, et de se la présenter une église glorieuse, sans tache, ni ride, ni aucune chose semblable. Ainsi, il la nourrit et la chérit comme sa propre chair. Il ne s'agit pas ni de manifester ses droits et sa gloire au monde, quoique sa gloire s'y trouve ; et s'y trouvera plus tard d'une manière beaucoup plus évidente, savoir quand l'église entière sera parvenue à la perfection : il ne s'agit pas non plus de l'opération de Dieu proprement dite au milieu du mal en témoignage. Il s'agit de l'affection de Christ pour l'église, et des soins qu'il prend d'elle dans sa fidélité. Il s'agit de la laver par la Parole pour se la présenter dans la gloire, et de la faire croître à tous égards pendant qu'elle est ici-bas.

De là (quoiqu'il me fasse de la peine d'être aussi didactique et méthodique sur un sujet si précieux et si rempli de force et de joie ; mais c'est pour être compris par ceux qui s'en occupent), de là il découle que le Saint Esprit agit de trois manières :

- 1) Il est Dieu présent et opérant en puissance ;
- 2) Il manifeste, par ses opérations, la gloire du Fils de l'Homme, et ainsi les relations de Dieu en grâce avec le monde ;
- 3) Christ lui-même nourrit et conduit par son Esprit l'église, son corps, pour son édification en charité.

Les deux premières de ces trois choses se trouvent en 1 Cor. 12. Dieu, par l'Esprit, est là en contraste avec les démons qui, comme instruments, gouvernaient et séduisaient le monde ; mais alors il s'agit de reconnaître tout premièrement Jésus et Jésus homme pour être Seigneur, — fidèle à Dieu, — vainqueur de Satan. C'est pour cela que Dieu agit dans le monde : c'est là ce qui distingue essentiellement le Saint Esprit des démons. Personne, parlant par l'Esprit, ne peut dire anathema Jesus, ni, par un démon, dire : Seigneur Jésus. En outre, il y a diversité de dons, mais non pas plusieurs esprits, comme c'était le cas des démons, dont il y a plusieurs. Il y a un seul Esprit. Il y a diversité de services, mais un seul Seigneur, celui auquel le Saint Esprit rendit témoignage. Il y a diversité d'opérations, mais le même Dieu, qui opère tout en tous. Ce qui était une opération de Dieu, était en même temps un don du Saint Esprit, et un service rendu au Seigneur que cet Esprit glorifiait (Actes 2:30), et que le Dieu qui opérait avait fait Seigneur et Christ, et placé à sa droite en gloire. L'identité de l'opération de Dieu et du Saint Esprit se trouve en comparant les versets 6 et 11. Si le Saint Esprit agit et parle en nous, il agit et parle pour rendre témoignage à Christ Seigneur ; et ainsi il fait que celui qui parle, agit et parle comme serviteur ou ministre de Christ ; non pas comme indépendant parce qu'il a l'Esprit. C'est pourquoi l'apôtre dit : plusieurs membres sont un seul corps, et il en est ainsi de Christ, les membres sont dirigés par la tête ; la tête se sert des membres. C'est pourquoi il est appelé (2 Cor. 3:8) le ministère du Saint Esprit. Le Saint Esprit donne le don, et l'individu ainsi rendu capable, y exerce son ministère, selon le passage de saint Pierre que nous avons déjà cité : Selon que chacun a reçu un don, qu'il l'exerce dans son ministère, ou exerce un ministère là-dedans comme bon dispensateur de la différente grâce de Dieu.

C'est pourquoi, unissant les trois choses comme dans le passage que nous considérons, l'apôtre dit (2 Cor. 3:6) : « Notre capacité vient de Dieu, qui aussi nous a rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance, non de lettre, mais d'esprit, etc. » ; et verset 3 : « Vous êtes l'épître de Christ, écrite par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant ».

L'apôtre n'agissait-il pas dans son don d'apôtre quand il faisait cela ? Si non, je vous en prie, que faisait-il de son don ? Non, il est évident que le but du Saint Esprit était de donner le lien de ces trois choses : l'Esprit agissant en don, l'opération de Dieu là dedans, et le service ou ministère du Seigneur.

De plus, ce n'est pas comme des personnes dans la Trinité que tout cela nous est présenté, mais l'ordre de l'action de Dieu, du Seigneur et de l'Esprit, considéré comme agissant sur la terre. Si l'on n'avait parlé que du Seigneur et de l'Esprit, on aurait pu supposer quelque chose d'inférieur à Dieu car les païens étaient accoutumés à des esprits de Python, etc., et à des seigneurs en grand nombre. C'est pourquoi l'apôtre, insiste sur ce qu'il n'y a qu'un seul Esprit, qui donne divers dons, et non plusieurs esprits ; un seul Seigneur qui gouvernait et était chef en tout cela, Seigneur que l'Esprit glorifiait ; enfin, il insiste sur ce que c'était Dieu lui-même, le seul vrai Dieu, qui opérait en tout cela.

Et remarquez que l'auteur lui-même attire notre attention sur l'emploi du mot dons spirituels ( πνευματικά ) 1 Cor. 12:1, « nom qui », dit-il, page 70, « leur est attribué exclusivement ». Il se trompe en disant exclusivement ; car le mot est employé souvent pour des choses de l'Esprit en général ; voir Rom. 15:27 ; 1 Cor. 9:11 ; — 2:13, où je traduirais : « communiquant les choses spirituelles par des moyens spirituels », — ou « les choses de l'Esprit par des paroles de l'Esprit ». Mais les choses de l'Esprit ici sont les dons. Or, en traitant ces choses de l'Esprit, il parle des ministères du seul Seigneur. Comment donc dire que ces ministères n'étaient pas de ces choses de l'Esprit ?

Et ici je rappelle (ce que j'ai fait remarquer déjà en partie), savoir qu'en 1 Cor. 12:4, 9, il s'agit, selon M. Wolff, des dons proprement dits (p. 70) : la répétition du même sujet, v. 28, est une classification du ministère (p. 50) ; et (p. 71), 1 Cor. 12:28, est un catalogue de dons, et nous en donne cinq. Dans ce chapitre donc, comme de l'autre côté c'est Dieu qui opère, toute la beauté et la parure de Christ dans son corps sur la terre se rattachaient à la présence et à l'opération du Saint Esprit. L'opération de Dieu, la Seigneurie de Jésus, le service du fidèle, et les dons du Saint Esprit, s'identifiaient dans l'unité du corps, dans le service de chaque membre, dans la diversité des dons qui étaient la manifestation du Saint Esprit. Tout cela, c'est une dissertation sur les choses de l'Esprit, les πνευματικά . Mais il ne faut pas penser que l'action du Saint Esprit consistât uniquement en de nouvelles révélations ; la parole de connaissance et la parole de sagesse étaient aussi bien des dons du Saint Esprit qu'une prophétie proprement dite. — Comme saint Paul aussi dit, ch. 14 : « Comment serai-je en profit en parlant des langues, si je ne vous parle par révélation, ou par science, ou par prophétie, ou par doctrine ? » On suppose quelquefois qu'il faut une nouvelle révélation pour que le Saint Esprit agisse en celui qui parle ; il n'en est rien. Celui qui prophétise parle aux hommes en édification, exhortation, consolation.

Nous avons vu qu'il y a un autre but, savoir la nourriture et l'accroissement de l'église. Ici donc, ce n'est plus la beauté et la parure de l'église devant le monde même par des dons du Saint Esprit, ni l'opération de Dieu en témoignage, mais les soins que Christ prend de son propre corps, de sa chair. Éph . 4 : « Il est monté en haut, et a reçu des dons ( δωματα ) pour les hommes ». Ici l'acte de donner, et les dons sont attachés spécialement à Christ qui, comme tête, nourrit le corps. Il ne s'agit pas de parer l'ensemble, ou d'agir en vertu des droits de Christ, mais de la relation entre le corps et le chef. C'est rassembler et nourrir l'église, et non agir par des membres de l'église, par des actes particuliers de puissance.

L'épître aux Éphésiens fournit deux grands sujets quant à l'église : la gloire à venir de l'église, chose assurée ; elle jouira de la gloire dans les lieux célestes avec son Chef. En Esprit, elle y est assise en lui ; deuxièmement, outre cela, elle est le tabernacle de Dieu en Esprit ici-bas.

Deux choses découlent de là : l'unité dans l'humilité, et l'Esprit de paix ; la grâce donnée à chacun selon la mesure du don de Christ. Mais les dons ici donnés, l'apôtre, le prophète, l'évangéliste, le pasteur et docteur, ont tous pour but la formation, l'établissement et l'édification du corps. Et il faut remarquer ici que ce sont des fonctions ou dons permanents qui sont donnés : c'est un pasteur, c'est un évangéliste ; ce n'est pas un don d'un tel caractère, donné à un individu ainsi doué de Christ monté en haut. Le pasteur lui-même, l'apôtre lui-même est le don. Christ a reçu le don étant monté en haut, et il le manifeste dans la fonction de l'individu ; et le don s'attache ici à un service continu, et n'est pas seulement une manifestation de puissance. En 1 Cor. 12, c'est plutôt la puissance donnée pour le service, puissance qui pouvait être employée par vanité, comme cela est arrivé. Ici le membre sert par le don, qui n'agit que dans la bénédiction du corps.

J'ai parlé sur ceci plus au long ailleurs, et je ne fais que rappeler le grand principe pour l'ensemble.

En Rom. 12, l'Esprit de Dieu présente les dons ( χαρισματα ), pour que ceux qui les possèdent, en usent humblement, se bornent à ce qu'ils possèdent et s'occupent à cela. — 1 Pierre 4 en parle pour que chacun en use en attribuant toute la gloire à Dieu, reconnaissant que tout venait de lui. Quant à ce passage de 1 Pierre 4, je suis d'accord avec M. Wolff qu'il s'agit d'un don ; et la traduction, « selon les oracles », n'est pas la Parole de Dieu, mais un sens que l'on a voulu lui donner. « Si quelqu'un parle, (qu'il le fasse) comme annonçant les paroles de Dieu ». Mais on a beau dire, comme le fait M. Wolff, que ceci ne s'applique qu'à des dons, et non pas à ce que l'on dit actuellement dans l'église. La réponse est facile. Ce passage défend de parler autrement, et il le défend dans ce but : « Afin que Dieu soit glorifié en toutes choses ». L'apôtre ne permet pas que quelqu'un parle sans rapporter la chose à Dieu, et sans qu'il parle comme annonçant les paroles de Dieu. Si quelqu'un parle, qu'il parle ainsi.

Ce serait un singulier commentaire sur ce passage que de dire : Cela signifie que si quelqu'un parle par l'Esprit, alors il faut qu'il parle par l'Esprit ; autrement il peut parler tant qu'il voudra sans s'en inquiéter ; en tant que ministre, on peut parler sans ainsi rapporter tout à Dieu.

En 1 Cor. 12, nous avons donc la présence du Saint Esprit un dans l'église, puis l'opération de Dieu, puis les dons comme manifestation de l'Esprit.

En Éph . 4, nous avons les dons que Christ a reçus, qui s'exercent dans l'édification du corps.

En Rom. 12, nous avons tout ce que l'on fait en bien dans le service chrétien traité comme don.

Enfin, en 1 Pierre 4, nous avons l'obligation de tout attribuer ainsi à Dieu.

Maintenant, Dieu peut retirer ce qu'il veut des dons qu'il distribue comme il veut ; c'est-à-dire de ceux qui ne sont que témoignage rendu à l'église devant le monde ; mais Christ nourrit l'église selon sa fidélité, et ceci repose sur une autre base. Ceci aussi peut être affaibli, si le Saint Esprit est contristé. Toutefois, le Saint Esprit lui-même demeure dans l'église pour toujours.

Et ceci donne lieu à une observation importante relativement à la question de savoir si le mal est sans remède. Toute la force et l'énergie de l'église provenant de la présence du Saint Esprit, la comparaison de ce que c'était que la manifestation du Saint Esprit au commencement, et l'oubli de sa présence actuellement, nous fera sentir tout ce qu'il y a d'humiliant dans notre état, et comprendre la sentence de Dieu de retranchement et non de rétablissement. Mais la pensée que le Saint Esprit demeure éternellement avec l'église, nous donne une source d'espérance illimitée, que Dieu fera tout ce qui est nécessaire pour la bénédiction de l'église dans l'état où elle est. Et comme c'est la présence de Dieu lui-même, l'on ne peut mettre des bornes à ce qu'il pourrait faire. Mais ce qu'il fera sera selon nos besoins et notre état, et non pas comme s'il ignorait, lui, l'état que la présence de son Esprit fait sentir, comme s'il n'était rien arrivé. Aussi je crois pleinement au retranchement de l'économie [la dispensation] à cause de la chute de l'église ; mais je ne mets point de bornes à ce que, en attendant, Dieu peut faire en grâce envers les fidèles. Seulement, ce sera selon la vérité de leur état, et selon la foi qui le reconnaît.

Je vais maintenant suivre brièvement les remarques de M. Wolff.

Page 70, point 1. C'est M. Wolff qui se trompe : χαρισματα et πνευματικά ne sont pas employés exclusivement pour les dons spirituels, ainsi que nous l'avons montré en citant les passages où ces mots se trouvent. Les versions ne se sont pas trompées.

L'expression le don du Saint Esprit ne se trouve qu'une fois dans la Bible, et elle signifie tout simplement le Saint Esprit donné. L'expression « le Saint Esprit donné » se trouve ailleurs ; mais elle se rapporte également à l'idée de la présence du Saint Esprit. Par exemple : Celui qui méprise (son frère), méprise non pas l'homme, mais Dieu qui aussi nous a donné son Esprit. Et par ceci nous savons qu'il demeure en nous, savoir, par l'Esprit qu'il nous a donné. Bien-aimés, ne croyez point à tout esprit, mais éprouvez les esprits s'ils sont de Dieu (1 Jean 3, 4). On voit évidemment qu'il s'agit ici de l'Esprit présent, duquel on devait distinguer les mauvais esprits qui animaient les faux prophètes.

Si je consulte M. Wolff, il applique la chose dont il est question dans le passage (savoir, ce qui était donné à Pentecôte), aux dons miraculeux. Tout ce paragraphe donc est faux ; c'est M. Wolff qui confond le don et les dons.

Page 70, point 2. D'accord ; les trois quarts des dons sont perdus : — mais comment donc dire que toute la bénédiction reste à l'économie [la dispensation] ?

Page 70, point 3. Je ne dis pas que quelques dons soient miraculeux, et que d'autres ne le soient pas ; mais la Parole distingue entre des dons qui étaient des signes de puissance au monde, et les dons qui étaient pour l'édification de l'église ; et aussi, entre les dons qui posaient le fondement, et ceux qui édifiaient là-dessus. M. Wolff l'admet. Eh bien ! voilà pourquoi quelques-uns peuvent subsister, et d'autres pas. Du reste, la Parole de Dieu appelle don ( χαρισμα ) tout ce en quoi le Saint Esprit agit en bénédiction dans l'église. C'est ce que M. Wolff n'a pas remarqué du tout.

Page 71, point 4. Encore une fois, si cette beauté, cette diversité, cet accord, comme des membres d'un corps, sont entièrement perdus, comment ne sommes-nous pas dans un état de chute et de ruine ? Cela ne se conçoit pas.

Page 71, point 5. Je trouve une variété de dons actuellement très évidente, quoique ce ne soit pas une variété semblable à celle qui existait au commencement. Grâce à ce que le système Wolff a prévalu en pratique dans l'église, tous les dons sont confondus et leur distinction perdue ; mais il est très facile à un homme spirituel de distinguer entre quelqu'un qui a un don pour enseigner, et celui qui a un don d'exhortation, ou celui qui a un don d'évangéliste. Du reste, le système en vogue empêche le développement des dons. Cela n'est pas étonnant, quand, « avec études, tous prêchent sans don » (p. 94).

Page 71, point 6. Il n'est pas dit que les disciples, à Samarie, reçurent les dons outre le don du Saint Esprit. Il est dit qu'ils avaient été baptisés au nom du Seigneur Jésus, mais que le Saint Esprit n'était descendu sur aucun d'eux. Rien de plus positif et de plus clair. Que le Saint Esprit ait agi dans leur cœur pour y produire la foi par la révélation de Jésus, je ne le nie pas ; mais, dans la Parole de Dieu, cela n'est jamais appelé le don du Saint Esprit. Il n'est pas dit un mot d'un Saint Esprit qu'ils eussent reçu après avoir cru ; le contraire est dit expressément.

Page 72, point 7. Que les dons fussent la manifestation du Saint Esprit, de ce don du Saint Esprit, cela est parfaitement vrai. Cela convenu, la Parole de Dieu appelle dons du Saint Esprit, non pas seulement des signes de puissance, mais, selon la piété et la vérité que produit la grâce, toutes les instrumentalités de bénédiction qui se trouvaient dans l'église : l'exhortation, la parole de sagesse, la parole de connaissance (1 Cor. 12, Rom. 12). C'est le manque de piété, qui ne reconnaît pas la seule vraie source de toutes ces grâces, qui a donné lieu à toutes les difficultés sur ce sujet.

Page 72, point 8 et p. 73, point 14. Je répudie la teinture néologique de Néander ; d'un autre côté, M. Wolff se trompe s'il pense qu'il n'y a aucun rapport entre les dons conférés et le vase qui les contient. Le ton de son paragraphe 14 est peu convenable. Lorsque l'homme s'en allant de sa maison, donna des dons à ses serviteurs (Matth. 25), il leur donna des dons à chacun selon sa portée. Dieu prépare le vase, comme il y met aussi le don (Act. 9:15 ; Gal. 1). Saint Paul était un vase d'élection : il était mis à part dès le ventre de sa mère ; mais il n'avait pas encore reçu le don.

Page 72, point 9, ne demande aucune remarque ; la confusion qui s'y trouve ayant été déjà signalée, savoir, que M. Wolff parle comme s'il y avait deux dons du Saint Esprit.

Page 72, point 10. La foi indique un don spécial, cette énergie spéciale de foi qui ne se trouve pas chez tous. Je ne vois rien qui la limite aux premiers siècles. Il y a des personnes douées de beaucoup plus de foi que d'autres. 1 Cor. 14:15, 16. Il parle des langues étrangères qui servaient de signes pour les infidèles, vers. 22 ; signes qui sont distingués de ce qui était pour l'édification des fidèles.

Page 73, point 11. Que veulent dire ces mots : « Le Saint Esprit était assez miraculeux ? » Peut-on dire que Dieu est miraculeux ? qu'une personne de la Trinité est miraculeuse ? Que l'Esprit qu'ils avaient reçu agit d'une manière miraculeuse, et que cela se distinguât à bien des égards de son action sanctifiante ; c'est ce que je ne nie pas : mais c'était le même Esprit qui agissait, quoique d'une manière différente. Seulement il faut distinguer la nouvelle nature, et le Saint Esprit qui la produit et agit en elle. L'union est intime ; mais on peut en parler séparément, car l'Esprit est Dieu. Je peux dire : « Celui qui est uni au Seigneur est un seul esprit ». Je peux dire : « L'Esprit rend témoignage avec mon esprit ». Je peux dire, que « Celui qui sonde les cœurs sait quelle est l'intention de l'Esprit » ; et ajouter : « parce qu'il intercède pour les saints selon Dieu ».

La nouvelle nature n'est pas Dieu, elle adore Dieu. Mais Dieu s'est intimement uni à elle par le Saint Esprit : elle demeure en Dieu, et Dieu en elle. Mais les dons les plus miraculeux, quand Dieu parlait lui-même, comme dans le cas de la prophétie, étaient assujettis à l'ordre de Dieu dans l'église, parce qu'ils étaient confiés à la responsabilité de l'homme, et qu'ils agissaient dans l'homme serviteur de Christ.

Page 73, point 12. Je crois que cet effet s'est souvent reproduit plus ou moins sensiblement.

Page 73, point 13. Je suis parfaitement d'accord que celui qui parle doit parler comme préférant les oracles de Dieu, 1 Pierre 4. Aussi m'a-t-on bien blâmé d'avoir affirmé la vérité quant à ce passage. Mais cela étant, il faut absolument que les ministres sans dons de M. Wolff se taisent, parce que l'apôtre dit : « Si quelqu'un parle, qu'il parle ainsi, afin que Dieu soit glorifié en toutes choses ». Pas la moindre idée qu'il soit permis de parler autrement, car alors Dieu ne serait pas glorifié. Le ministère que nous propose M. Wolff est précisément la chose condamnée par ce passage.

Page 73, point 15. D'accord, le Centurion et ses amis ont reçu le Saint Esprit comme les apôtres à la Pentecôte, mais c'est le seul don du Saint Esprit qu'ils aient reçu. Ils n'ont pas reçu un autre Esprit sanctifiant : le Saint Esprit avait opéré la foi, je le crois, mais ils n'avaient point reçu, ni avant, ni après, le Saint Esprit d'une autre manière.

Page 73, point 16 et page 74, point 17. En général je suis d'accord avec ces deux paragraphes : mais le Saint Esprit qui avait été donné, n'a pas abandonné l'église ; j'entends le Saint Esprit donné le jour de la Pentecôte. Ici M. Wolff confond les dons et le don. Que l'administration extraordinaire de ces choses, par les mains des apôtres, ait cessé, je ne le nie pas. Que l'ordre, le témoignage, la puissance de l'église dans le monde en aient été affaiblis, et peu à peu comme détruits, je le confesse avec humiliation. Mais le Saint Esprit qui a été donné le jour de la Pentecôte, et dont ces choses n'étaient qu'une extension, le Saint Esprit demeure. Il est souverain, il est puissant : et les dons d'édification n'ont pas cessé. Si les dons, qui étaient des signes, ont disparu avec le siècle des apôtres, le témoignage de l'église au monde, dans sa puissance et son unité a aussi peu à peu disparu avec ces manifestations du Saint Esprit.

Page 74, point 18. M. Wolff, nous l'avons déjà remarqué, s'est trompé complètement : discerner les esprits n'était pas régler. « Que les autres jugent », est-il dit (1 Cor. 14:20), quand les dons étaient en exercice. Les règles pour l'exercice des dons sont données dans ce passage ; et il ne s'agit pas du don de discerner les esprits : responsabilité du reste attachée à tout chrétien (1 Jean 4), quoiqu'il y ait eu sans doute des personnes spécialement douées pour cela.

Page 74, point 19, est une confusion extraordinaire : Premièrement les femmes avaient des dons comme les hommes ; certains dons, selon la promesse expresse de Dieu par la bouche de Joël : mais l'exercice des dons était réglé chez les hommes et chez les femmes par le Saint Esprit, qui les avait donnés, et qui avait le droit de régler l'emploi de ce qu'Il avait confié ; c'est ce qu'Il a fait par l'autorité de saint Paul.

Page 74, point 20. L'évêque n'était qu'une charge ; mais il est demandé, comme qualité de l'évêque, un don ( *χαρισμα* ), celui d'être propre à enseigner : peut-être peut-on ajouter celui de pasteur. Mais les qualités des évêques ne touchent en rien la question des dons qui se trouvaient, selon l'auteur lui-même, à côté du ministère.

Page 75, points 21 et 22. M. Wolff y arrange les choses très commodément, pourvu que l'on considère la puissance du Saint Esprit comme n'étant d'aucune importance dans l'église ; cette puissance qui faisait, par exemple, que les hommes se jetaient la face en terre, et confessaient que Dieu était là ; puissance qui selon M. Wolff a entièrement cessé. La prophétie qui était en édification, consolation, exhortation, est, selon M. Wolff, perdue : cela, selon lui, explique le reste. La perte de tout cela ne fait rien ; les langues même, signe si remarquable par lequel Dieu agissait sur ceux de dehors, pour leur conversion et l'établissement du christianisme dans le monde, tout cela est perdu. Peu importe, selon M. Wolff. Quel système désolant et sans cœur, que ce système qui explique tout, et ne sent rien ! La moitié de la chrétienté envahie par l'islamisme, l'autre par le papisme, peu importe. Le protestantisme en décadence et en général incrédule ; les dons tous perdus ; c'est égal : — car, selon M. Wolff, s'il y a quelques fidèles comme dans l'économie juive, toute la bénédiction reste à l'Église ! Que la souveraine bonté de Dieu nous ait donné dans sa Parole écrite une révélation sûre et complète de ses pensées, c'est ce qui est précieux au-delà de tout ce que l'homme pourrait et saurait dire. Et dans la chute et la ruine de tout, quant à la puissance manifestée dans l'église, cela est d'une valeur, d'une sagesse à laquelle l'adoration de sa bonté est la seule vraie réponse. C'est la chaîne qui, par la vérité, nous unit à lui : c'est au-delà de tout prix : Dieu s'y est révélé. Que cette Parole soit le seul guide, comme règle écrite ; c'est à quoi on ne peut tenir trop fermement ; c'est ce qui a l'autorité de Dieu. L'on ne peut rien y ajouter ni rien en ôter. Mais est-ce que cela touche les effets de la puissance du Saint Esprit ? Loin de là, nous avons besoin du Saint Esprit pour comprendre même, et pour employer cette Parole. C'est du Saint Esprit qu'elle est l'épée pour atteindre le cœur. Si les dons ne consistaient qu'en révélation et en signes pour la démontrer, il y aurait quelque chose à dire ; mais il n'en est pas ainsi. Tout ce qui se faisait dans l'Église était, nous l'avons vu, par le Saint Esprit : et la présence du Saint Esprit n'était nullement dans le seul but de confirmer la révélation. Il devait demeurer éternellement, et par les dons d'enseignement, d'exhortation, de sagesse, de connaissance, édifier et consoler l'Église. Du reste, dans la Parole il n'est jamais dit que les dons confirmassent le canon des Écritures ; ils confirmaient la Parole dite par la bouche de ceux que Christ avait envoyés. Des miracles ne sont pas attachés à saint Luc, à saint Marc, aux Actes, ni déclarés être le moyen de reconnaître l'inspiration de quelque livre que ce soit. Les livres saints n'ont pas eu cette confirmation extérieure. S'il en est autrement, qu'on le montre. Que la doctrine qui s'y trouve ait été confirmée quand elle était prêchée de vive voix, c'est ce dont je conviens. La garantie de l'inspiration de l'Écriture ne gît donc pas dans les dons, ni aux temps apostoliques, ni maintenant. Que les auteurs aient été inspirés, j'en conviens pleinement. Que le Saint Esprit en soit l'auteur, tout chrétien le croit ; mais je ne sais pas où cette œuvre infiniment précieuse du Saint Esprit est appelée l'exercice d'un don. Les Épîtres peuvent être en partie considérées comme l'exercice du don apostolique, peut-être : mais en général l'inspiration de la Parole écrite, cette œuvre du Saint Esprit qui garde la plume et la pensée de l'écrivain, est une œuvre spéciale. Aussi il ne faut pas confondre la révélation et l'action du Saint Esprit dans les dons. Quelquefois le Saint Esprit parlait en révélation ; mais la plus grande partie de son action était autre que cela ; elle consistait en exhortation, enseignement, sagesse, connaissance — choses qui ne demandaient pas de nouvelles révélations. D'ailleurs le Saint Esprit ne conteste jamais avec lui-même. Pour ceux qui ont reçu les saintes Écritures comme inspirées, un esprit qui se refuserait à se soumettre à la Parole écrite, serait par là même, démontré être un mauvais esprit ; et tout ce qu'il chercherait à ajouter serait, par le secours du Saint Esprit, démontré faux par la Parole, parce que la Parole est parfaite. Cela était vrai même du christianisme vis-à-vis de l'Ancien Testament : il s'appuyait sur la Parole écrite, et présentait ce qui était arrivé comme l'accomplissement de ce qui était prédit, n'enseignant nulle autre chose que ce que Moïse, la loi, et les prophètes avaient dit, et approuvant ceux qui (si c'était un apôtre qui prêchait), sondaient la Parole, pour savoir si ces choses étaient ainsi. Et le Seigneur Jésus lui-même, préféra l'autorité de la Parole écrite comme instrument à ses propres paroles : « S'ils ne croient pas ses écrits, comment croiront-ils mes paroles ? » Mais l'emploi des dons faisant usage de la Parole, l'explique, l'applique aux âmes, exhorte, parle avec sagesse, et ne fait que reconnaître la révélation en s'appuyant sur elle : mais ce sont également de véritables dons du Saint Esprit.

Si, comme M. Wolff le fait penser, le Nouveau Testament devient inutile par les dons qui l'expliquent et l'emploient, à plus forte raison l'Ancien le devient-il par les dons apostoliques.

Page 76, point 23. Il ne s'agit pas d'être ni au niveau, ni au-dessus de la Parole. Le même Saint Esprit qui a donné la Parole comme la vérité tout entière pour l'Église, l'emploie et l'applique par des dons qu'Il donne Lui-même.

Page 76, point 23. D'accord. Il faut que le ministre se prononce, qu'il dise que toute son espérance, pour son ministère, est dans l'absence de tout don. Si le Saint Esprit agit, il faut qu'il abdique sa charge. Mais, quel aveu ! Est-ce que le système ministériel bannit la honte, comme il bannit l'Esprit ? Tenons au moins compte de l'aveu que le système du clergé, qui se cache sous le nom de ministère, que ce que le parti appelle le ministère, ne peut subsister qu'en niant absolument tout don du Saint Esprit.

Que le pasteur n'ait pas reçu l'autorité de régler ou de restreindre les dons du Saint Esprit, ce n'est que la confusion, en supposant que les dons existent ; et s'ils n'existent pas, il n'y a pas besoin de les régler. En supposant qu'ils existent, ils se trouvent tous réglés d'avance dans la Parole : témoin 1 Cor. 14, par exemple. Quand M. Wolff dit, en parlant du pasteur, que « s'il se réserve un culte où il parle seul, il est un usurpateur », ce n'est que jeter de la poudre aux yeux. Je comprends très bien que M. Wolff veut qu'en niant les dons, le pasteur qui n'en a point, se réserve tout ce qu'il lui plaît de s'attribuer. Ce qui n'est que de l'homme, l'homme peut le régler : mais il est très simple, que dans l'exercice de son don, chacun est libre, sauf la discipline selon la Parole. Pour le cas où tous sont assemblés, la Parole a réglé la marche à suivre Si quelqu'un a reçu un don, il est responsable à Christ pour l'exercice de ce don ; et la responsabilité est toujours individuelle. Si, comme évangéliste, je vais prêcher tout seul, ou si deux vont ensemble, ils n'empiètent sur les droits de qui que ce soit. Si je rassemble des personnes qui viennent pour cela, et que je les enseigne dans l'exercice de mon don, je n'empiète sur les droits de personne : chacun est libre de le faire. Si quelqu'un le fait dans un esprit de schisme, hors de l'unité de l'église, c'est un mal qui ne change rien quant au principe. Si, quand les frères sont assemblés, tous pour le service commun, je m'arroge tout, alors en effet j'empiète sur les droits du Saint Esprit ; mais dans le cas de l'exercice individuel de mon don, je ne fais que trafiquer avec le talent que j'ai reçu ; et c'est ce que chacun doit faire pour son compte, et il le doit à Christ.

Que l'enseignement soit un don, je l'admets : que ce qui est traduit par présider soit un don, je l'admets aussi ; mais dans la Parole, cela n'est jamais appliqué à une assemblée, comme cela paraîtrait être le cas, à s'en tenir à la version française. Ce sont les dons

( χαρισματα ) selon Rom. 12. — Que l'administration des sacrements soit un don, c'est une rêverie de M. Wolff. J'ai déjà observé que M. Wolff ignore entièrement les principes des Quakers. Ils ont leurs anciens en charge et outre cela un ministère ; il y en a aussi parmi eux qui exercent un don avant d'être encore reconnus ministres.

### **19 - Chapitre 17 [administration de sacrements]**

Du chapitre 17 de M. Wolff, où il avance que, « ravier au ministère le droit d'administrer les sacrements, c'est porter atteinte à la charge elle-même, et en compromettre l'existence »

Il est assez remarquable que l'auteur n'ait pas pu citer un seul passage de la Parole de Dieu pour établir que l'administration des sacrements doit se faire par le ministère. Lui ôter les dons, et lui attribuer le droit de s'emparer des formes extérieures, voilà ce qui va bien ensemble : mais il est très singulier qu'il ne soit jamais entré dans la pensée de l'apôtre de proposer, comme remède, le système de l'auteur ; bien loin de là, dans une épître qui traite formellement le sujet de la Cène, le Saint Esprit ne donne pas le moindre indice de la présidence du ministère ; mais tout le contraire. L'état de chose qui y est dépeint exclut toute idée d'un tel ordre ; et jamais, en y portant remède, l'idée de faire présider le ministre ne se présente : car il est singulier que, dans l'épître aux Corinthiens, où l'intérieur de l'administration d'une église nous est donné, il ne soit jamais fait mention des anciens. Il y en avait peut-être ; mais, s'il y en avait, le Saint Esprit passe par dessus, nous autorisant à agir quand même il ne s'en trouverait point. J'engage les frères qui s'en occupent à peser ce fait, tiré de l'épître aux Corinthiens.

Quant à la citation que M. Wolff fait d'Actes 6:1-4, elle est tellement en dehors du sujet, que je n'ai pas besoin de m'y arrêter. Celui qui peut prendre l'administration journalière des secours aux veuves pour la sainte Cène, peut bien supposer ce qu'il veut ; et dans l'interprétation de M. Wolff, Actes 6:1-4, suppose que les apôtres auraient abandonné l'administration de la table du Seigneur comme de peu d'importance, et que les diacres, et non pas les anciens, doivent y présider. Ce qui est dit paragraphe 4 de la page 81, n'est donc pas digne de réponse. Que la parole de Dieu qui accompagne l'acte extérieur soit plus importante que la Cène elle-même, c'est exalter un discours sans don au-dessus d'un souvenir de Jésus institué par lui-même. Du reste, où est-ce que l'auteur trouve cette « parole de Dieu qui accompagne le sacrement ? » D'ailleurs, il est bien certain que dans l'église primitive il n'y avait personne d'établi pour porter la parole ; car les prophètes parlaient comme Dieu les poussait, selon les règles données 1 Cor. 14. Qu'un apôtre rompît le pain quand il était présent (Actes 20:11), cela était très naturel, et me paraît très convenable ; mais je ne vois pas que cela démontre que le ministère ait le droit exclusif de le faire.

Quant au baptême, l'apôtre dit expressément que le Seigneur ne l'avait pas envoyé pour baptiser. Il est très certain que Actes 10:48 est fort mal traduit par : « Il prit des dispositions », et que Actes 17:26, où il est dit que Dieu avait ordonné certaines choses, démontre l'inexactitude de cette manière de traduire. Le lecteur qui ne sait pas le grec, peut voir Matth . 1:24 et 21:6 ; Luc 5:14 (Moïse a commandé) ; Matth . 8:4 ; Marc 1:44 ; Actes 10:33, — passages qui, avec les deux cités ici, sont les seuls où ce mot (qui signifie « commander ») se trouve dans le Nouveau Testament.

En résultat, M. Wolff, qui ne produit pas un seul passage pour démontrer que le ministère administrât les sacrements, admet que les simples fidèles peuvent le faire en cas de nécessité. Nous trouvons que ce qui existait à Corinthe exclut l'idée d'une telle habitude ; et quand il y avait du désordre, quand l'occasion se présentait de leur rappeler en quoi consiste l'ordre, ou d'établir l'ordre si cela n'avait pas encore eu lieu ; et qu'un tel ordre aurait été le remède selon Dieu, l'apôtre, la Parole n'en disent pas un mot, et emploient un tout autre moyen pour ôter le scandale. Nous trouvons que, pour appuyer son système, il est forcé de confondre avec la sainte cène l'administration des secours destinés aux veuves. Une cause soutenue ainsi ne vaut pas grand-chose. Que, dans une grande assemblée, la Cène fût administrée par des frères qui jouissent de la considération de tous, par un apôtre quand il y en avait, c'est ce qui convient à l'ordre ; et je n'ai rien à redire à une telle ordonnance. Il n'y a pas un seul mot dans la Parole de Dieu qui fasse supposer qu'il y avait besoin d'un ministre pour la Cène ou le baptême ; on voit même le contraire : et maintenant j'emploie le mot ministère dans le sens de la brochure, et en quelque sens que l'on veuille l'employer.

### **20 - Chapitre 18 [capacité de prêcher]**

Du chapitre 18 de M. Wolff, où il maintient « que nul n'est pasteur, s'il n'est pas capable d'enseigner et prêcher »

Que M. Wolff renverse le système que Calvin et d'autres trouvent dans la Parole, c'est ce qui regarde ceux qui s'édifient là-dessus ; mais, il faut que je le dise, je trouve une différence du tout au tout dans la manière dont Calvin et M. Wolff respectent la Parole. Quant à la traduction prétendue fautive de 1 Tim . 5:17, j'ose dire qu'elle n'est pas fautive du tout. J'ai examiné vingt-deux passages de la Parole de Dieu où le mot κομιαω se trouve, et le résultat de cette recherche est que la traduction est très bonne à mes yeux. Le mot est employé de deux manières : souffrir des effets du travail, et tout simplement travailler. Le lexique de Wahl, le plus exact que je connaisse pour la Parole de Dieu, ne présente pas le sens voulu par M. Wolff.

M. Wolff voit en Gal. 6:6, un ancien rétribué ! Mais il n'y a là pas un mot ni d'ancien, ni de rétribution proprement dite. Je ne conçois pas quel désir de dégrader le ministère se retrouve constamment dans cette brochure. Un ministre rétribué sans don ! — Voilà l'idée que M. Wolff se forme du ministère ! Elle me paraît bien triste.

L'apôtre veut la libéralité en toutes sortes de bonnes choses envers ceux qui enseignent : c'est une chose précieuse. Mais pourquoi chercher à attacher l'idée de rétribution, et à détruire celle d'amour et d'honneur, d'attachement et d'affection ? M. Wolff n'a pas osé traduire τιμη (1 Tim . 5) par salaire. Il le traduit par honorer, et je crois avec Calvin, Luther, et les traducteurs anglais, qu'il a raison.

Que l'apôtre ait voulu que lorsqu'il y avait à choisir un évêque, on le choisît propre à enseigner, cela est incontestable. Dire qu'il n'y eût point d'autres évêques, c'est ce dont 1 Tim . 5:17, fait douter.

Il est singulier que M. Wolff ose dire que les fonctions administratives ne soient pas mentionnées ; car l'apôtre parle du gouvernement de la famille par l'évêque comme d'une marque de certaines qualités convenables.

### **21 - Chapitre 19 [envoi de missionnaires]**

Du chapitre 19 de M. Wolff, où il veut que les missionnaires soient envoyés par les hommes.

Nous avons vu que dans le passage des Actes 13:1, 2, 3, il s'agit des apôtres et de celui qui dit : « Je ne suis pas de l'homme, ni par aucun homme » — et qui avait travaillé longtemps déjà avant cela. Nous avons vu aussi que l'on prêchait et évangélisait sans aucune mission d'homme ; de sorte que les assertions de M. Wolff sont absolument fausses. C'est un peu trop fort de citer Actes 13 pour montrer ce qu'un évangéliste était, et ce qu'un apôtre n'était pas.

La citation de 2 Cor. 8:23, est inconcevable. Saint Paul parle de Tite, mais pas du tout comme d'un envoyé des églises ; et il ne s'agissait que d'une collecte. L'apôtre refusait de prendre de l'argent sans avoir des frères des églises avec lui, afin que le ministère de la Parole ne fût pas soupçonné même de ce côté. Voyez 2 Cor. 9:5 ; 8:19, 20, 21.

Barnabas, en effet, a été envoyé à Antioche par l'église de Jérusalem dont nous avons vu la position spéciale, tous les apôtres étant là. Mais il n'y a pas été envoyé comme évangéliste ; c'est afin de visiter, de la part de cette église mère et métropole (car elle était telle), les fidèles qui avaient déjà été amenés à la connaissance du Seigneur par le moyen de ceux qui avaient prêché sans avoir été



envoyés par autre chose que par la persécution. Quand il fut venu et qu'il eut vu la grâce de Dieu, il s'en réjouit ; il les exhorta à se tenir fermes, et d'autres personnes furent ajoutées. Ainsi, la première église des Gentils et celle de Jérusalem, l'église par excellence où tout avait commencé, étaient identifiées. Barnabas agit selon son don ; et usant de sa liberté, il fait venir Paul. Il n'y avait pas cette jalousie qui parle de son champ. L'église de Jérusalem envoie Barnabas où d'autres avaient travaillé, et Barnabas est trop heureux de trouver Paul. Ils n'avaient tous qu'un seul objet : Christ et le bien des âmes. Mais quant à la mission de Barnabas, il est clair qu'il n'était pas envoyé comme évangéliste, car il était envoyé à des chrétiens.

Quant aux maîtres d'école, ils sont très utiles à leur place ; mais tout dans cette brochure prend sa source dans les choses que l'on fait, et dans le désir de les appuyer, quand même. Sauf cela, il est très évident que les maîtres d'école n'ont aucun rapport avec le sujet que nous traitons. Je suppose que M. Wolff ne refusera pas à un instituteur d'établir une école pour son compte : en le faisant, je ne pense pas qu'il se mette à la hauteur de l'apostolat, quoiqu'il ne soit pas envoyé par les hommes.

## **22 - Chapitre 20 [usurpation cléricale]**

Du chapitre 20 de M. Wolff, où il veut justifier l'usurpation cléricale

Quant à l'usurpation cléricale dont parle M. Wolff, je n'ai pas grand-chose à en dire. Quand un seul homme veut être ministre, et demande que tout autre ouvrier lui soit soumis ; quand il a été nommé d'après un système qui n'est pas de Dieu ; quand il demande des autres ouvriers, dans le même champ, un assujettissement que les apôtres ne demandaient pas, et cela parce qu'une autorité, que Dieu ne reconnaît pas quant aux affaires de son église, l'a nommé et établi, alors il y a usurpation cléricale. D'ailleurs, je nie que le ministre soit appelé, dans l'Écriture, ancien, évêque, pasteur, conducteur, et je demande un passage qui montre le contraire. M. Wolff n'en produit point.

Il n'est pas droit de citer Ignace ; parce que, si M. Wolff l'a lu, il doit savoir qu'Ignace emploie le mot évêque dans un tout autre sens, et dit que l'on doit obéir à l'évêque comme à Dieu, aux anciens comme à Christ, et aux diacres comme au collège des apôtres.

Qu'en général les choses doivent se faire sous la direction de ceux qui conduisent, j'en conviens, pour que tout marche dans l'unité, et pour le bien de tous.

## **23 - Chapitre 21 [faire des études pour être ministre]**

Du chapitre 21 de M. Wolff, où il dit qu'il est « important et nécessaire d'étudier pour le ministère »

Je ne sens pas le besoin de répondre au chapitre sur les études : celui qui nie les dons, et ne voit que l'homme dans le ministre, doit naturellement y tenir.

Dieu peut employer les savants, ou les ignorants. Il emploie l'érudition comme il emploie l'argent : celui qui la cherche trouvera son âme desséchée, aussi bien que celui qui cherche à s'enrichir. Dieu, du reste, choisit les choses folles et faibles de ce monde pour anéantir les choses sages et fortes. Je ne crois pas que la poursuite de l'érudition, par un homme déjà appelé au ministère, l'avancera dans sa carrière. Celui qui n'est pas appelé, ne peut pas étudier pour le ministère ; mais tous ces raisonnements découlent de ceci : — ne tenir aucun compte de la présence et de l'importance de l'opération du Saint Esprit. Du reste, un étudiant, un candidat n'a évidemment pas la moindre ressemblance avec l'évêque que nous dépeint l'apôtre. L'émulation d'un jeune homme qui étudie le grec et la théologie, n'a guère l'empreinte des qualités voulues par l'Esprit de Dieu pour les anciens. Enfin, selon ce système, il faut, quoiqu'il en soit, avoir un ministère, et si l'on ne peut pas trouver des hommes capables, il faut en nommer d'incapables ; car il faut un ministère.

## **24 - Chapitre 22 [histoire des sectes qui ont altéré le ministère]**

Du chapitre 22 de M. Wolff, intitulé : « L'histoire des sectes qui ont altéré le ministère »

Je ne tiens pas à relever l'histoire des sectes. Les papistes pourraient en grossir la liste, et démontrer que les protestants, avec un ministère, sont tombés dans le socinianisme, la néologie et toutes sortes de divisions et d'erreurs.

Mais, si ceux qui n'ont pas eu un ministère (ce qui d'ailleurs n'était pas le cas de quelques-uns des exemples présentés par M. Wolff), ont disparu, ceux qui en ont un, en échange sont demeurés, et demeurés jusqu'à ce jour ; et depuis des siècles, les ministres établis ont enseigné aux masses les erreurs, les hérésies, les superstitions, les blasphèmes, l'incrédulité, la propre justice, et tenu les masses loin de Dieu de toutes leurs forces ; heureux si quelqu'un, armé pour le martyre, osait aller, quand même il n'était pas envoyé par l'homme, ramener ces âmes de dessous le ministère qui les perdait ! Je ne crois pas que les partisans du ministère sans dons gagnent beaucoup en faisant la comparaison du mal qu'ont fait ceux qui rejettent un ministère d'hommes, et du mal qu'ont fait ceux qui le veulent et l'adoptent. Où l'Esprit de Dieu agit, il y aura du bien. Où il n'agit pas, tout arrangement ecclésiastique possible n'empêchera pas l'invasion du mal.

M. Wolff admet que les montanistes qui recevaient un ministère ont introduit le despotisme cléricale et plusieurs erreurs de doctrine. Les frères de Rhynsbourg se sont séparés sur un point de doctrine.

J'ai déjà fait la remarque que M. Wolff s'est entièrement trompé sur les Quakers. M. Gurney lui-même est un innovateur parmi les Quakers, et jugé tel par les conservateurs, épithète qui désigne les vieux Quakers. Voici la doctrine des Quakers :

Le Saint Esprit est dans tous les hommes sans exception. S'ils écoutent sa voix, ils sont justifiés peu à peu. Les Quakers rejettent la justification par la foi ; un très grand nombre rejettent même la résurrection du corps. Ils rejettent les sacrements. Ils ont un ministère reconnu et des anciens. Ils préfèrent leur lumière intérieure à la Parole écrite : ils ne veulent absolument pas que les Écritures soient appelées la Parole de Dieu, et ne reçoivent, comme venant de Dieu, que ce qui leur en aura été appliqué. Il y a eu dernièrement un réveil parmi eux, et plusieurs ont des vues plus saines, plusieurs même ont quitté la société. Les anciens sont nommés et établis ; ils ont un banc élevé en face de tous les autres ; et nulle part ailleurs il ne s'exerce une autorité plus complète. Les membres des troupeaux en ont une frayeur extraordinaire. Sous bien des rapports, il n'y a pas plus d'autorité chez les catholiques romains eux-mêmes. Quant aux habitudes pratiques, les Quakers ont plusieurs choses très estimables. Je ne crois pas avoir représenté leur système à faux, car j'ai connu, aimé et respecté très sincèrement plusieurs d'entre eux.

Il serait difficile de trouver entre deux corps un contraste plus complet qu'entre les Quakers et « les frères dits de Plymouth », si l'on en excepte le fait qu'ils croient que le ministère est du Saint Esprit mais en cela même, ils agissent tout à fait différemment.

Quand M. Wolff prétend dire que les frères ont apporté des modifications dans les sacrements, il aurait mieux fait de dire quelles elles sont ; c'est ce qu'il n'a pas osé faire. Une accusation de l'avoir fait, sans signaler même en quoi ils l'ont fait, démontre simplement une mauvaise volonté à leur égard.

## **25 - Conclusion**

Nous sommes arrivés à la conclusion, profondément affligé, pour mon compte, de voir une telle production sortir des mains d'un jeune homme que j'aime. L'habileté, je ne la nie pas ; mais l'esprit qui y règne, la manière dont la Parole y est employée au service d'un système, ont produit sur mon cœur une impression excessivement pénible. Qu'il y ait une lutte sérieuse engagée au sujet du ministère, je n'en doute pas non plus. Quant à avoir pour adversaires avoués, ceux qui tiennent les opinions pleines d'incrédulité et de mépris

pour la Parole que cette brochure met au grand jour, cela fait tout autre chose que de m'effrayer, ou me détourner. C'est une lutte, d'un côté, entre le respect pour la Parole, la foi qui reconnaît le Saint Esprit, et le désir que le ministère soit libre et puissant pour Dieu en servant librement les hommes ; et, de l'autre, entre le désir de faire dépendre le ministère de l'homme, et d'y attacher, sans qu'il y ait des dons, une autorité de la part de Dieu, autorité telle qu'elle lui donne le droit d'exclure toute possibilité de l'action du Saint Esprit. M. Wolff l'avoue et déclare que, s'il y a un seul don, son ministère ne peut plus subsister. Je désire que toute âme réfléchisse à la position où une telle doctrine place l'église et la chrétienté.

### **Caractères du témoignage d'assemblée aujourd'hui par J. N. Darby**

#### **Bibliques**

Lettres de J.N.Darby sur les caractères principaux que devrait revêtir le témoignage des frères se réunissant selon la Parole de Dieu [JND ; 29 Ko] — Lettres éditées sous le titre «Trois lettres anciennes sur des sujets toujours actuels». Le service de l'évangélisation par rapport au service dans l'assemblée ou église. Le caractère du témoignage des frères qui veulent se rassembler d'après la Parole de Dieu : Leur place, c'est de rester dans la discrétion et dans le dévouement, de ne pas penser aux « frères », car c'est toujours mauvais de penser à soi, mais d'être occupés des âmes au nom et dans l'amour de Christ ; de penser uniquement à sa gloire et à sa vérité ; de ne pas insister sur soi, mais d'entrer en rapport avec chaque âme selon ses besoins, pour l'amour de Christ [Titre de l'édition de 1973 : Trois lettres anciennes sur des sujets toujours actuels]

#### **Table des matières**

- 1 - [Service de l'évangile et service de l'église]
  - 2 - [Grandes campagnes d'évangélisation et simple témoignage des frères chrétiens]
  - 3 - [Caractère et place du témoignage des frères chrétiens, discrétion, dévouement, marche]
- Les titres de lettres ont été ajoutés par Bibliques

#### **1 - [Service de l'évangile et service de l'église]**

New York, Novembre 1874 — Letters vol.2 p.305

Une des choses que vous mentionnez m'a beaucoup donné à penser, comme aussi, depuis longtemps, elle avait été pour moi un sujet de réflexion, sur lequel je ne suis pas certain d'avoir encore bien clairement la pensée du Seigneur. Je crois, pour ce qui est des dons, que le plus grand privilège de tous est celui d'évangéliser ; quant à moi, je ne suis pas un évangéliste, bien qu'à l'occasion je fasse l'œuvre d'un évangéliste aussi bien que je peux. Ce n'est pas là que gît pour moi la difficulté ; mais bien dans ce que vous dites, que l'évangélisation a affaibli l'enseignement donné aux saints. Les dons sont évidemment distincts ; mais je ne vois pas que l'un doive affaiblir l'autre. Assurément, Paul évangélisait ; assurément aussi il enseignait, et il enseignait en évangélisant ; témoins les Thessaloniens ; et bien qu'il ne travaillât pas en vue de résultats actuels, néanmoins il en obtenait certainement. Il distinguait entre un serviteur de l'Évangile, et un serviteur de l'Église pour compléter la Parole de Dieu. Cela ne se trouve pas dans l'épître aux Thessaloniens où tout a trait aux personnes et non pas au corps. Pour chacun de ces services, il nous faut être avec Dieu, comme y ayant été appelés par Lui ; dès lors je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas en même temps de la puissance pour tous deux.

Mais je pense que votre remarque s'applique à une certaine tendance qu'on pourrait appeler, excusez le terme, le « salvationisme » (\*), en contraste avec le christianisme, activité que Dieu peut bénir, mais qui porte ses fruits avec elle. Peu de chrétiens ont à cœur cette parole : « J'endure tout pour l'amour des élus » (2 Tim. 2 :10). L'idée générale que Dieu est amour, et qu'Il veut que tous les hommes soient sauvés, est vraie et précieuse, mais elle ne dépasse pas le fait que l'on est sauvé ; que l'homme est mis à l'abri ; elle ne contient ni le conseil de Dieu, ni la gloire de Christ, que toute langue confessera hautement et devant lequel tous sont appelés à ployer le genou. Il en résulte que le prédicateur est satisfait et ne va pas plus loin, quand par son ministère il a obtenu le salut de la personne et sa confession qu'elle est sauvée. On néglige ainsi l'intérêt de Dieu pour les siens, qui porte le serviteur à édifier, c'est-à-dire à construire. Si nous nous occupions des saints avec Dieu, nos cœurs seraient bien vite poussés à l'activité du témoignage à leur égard.

(\*) Ce terme signifie une préoccupation ou tendance exclusive de sauver des pécheurs.

Un autre point, c'est la gloire rendue à Christ dans son Église. J'avoue que cette pensée absorbe grandement mon esprit, bien que pour cette œuvre aussi je sois un pauvre instrument. Mais elle nous conduit à la prière pour les saints, aussi bien qu'au témoignage en leur faveur. Le mal n'est pas d'avoir un cœur dévoué à l'évangélisation ; — ce qui pour une assemblée est le chemin de la bénédiction, car si Dieu agit par sa présence dans l'évangélisation, il édifie, il bâtit l'assemblée par cela même. — Le mal est d'être absorbé par l'évangélisation, et cette dernière, à son tour, se ressentira de cette infirmité ; elle contiendra moins de Christ ; l'homme et son importance y auront plus de place, et lorsqu'elle est entreprise selon l'habitude des « réveils », on y trouvera une plus grande somme de travail illusoire ; enfin elle n'offrira jamais un fondement solide pour y bâtir.

Il me répugnerait extrêmement d'affaiblir l'évangélisation. Je crois que Dieu la bénit, et spécialement pour rassembler les siens dans ces derniers jours ; il faut, pour la santé d'une assemblée, que les cœurs y soient engagés. Dès le début l'évangélisation a caractérisé les frères ; elle le fait encore, je n'en doute pas, quoique, de toutes parts, elle soit plus commune qu'autrefois. L'amour qui s'y exerce resserre les liens entre des frères ; mais Dieu est dans un grand corps professant, réveillant les âmes au sentiment de leur état, et cela aussi a son importance. Le cri qui réveilla les vierges n'était pas ce qu'on appelle ordinairement l'évangile. Enfin, la main ne peut pas dire au pied : Je n'ai pas besoin de toi. Je ne fais pas fi de la joie qu'il y a à compter des personnes converties, mais il ne faut pas s'appuyer là-dessus. « Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous ont été commandées, dites : Nous sommes des esclaves inutiles ; ce que nous étions obligés de faire, nous l'avons fait ». L'obligation de servir Christ est maintenue, et la chose est d'une grande importance. Nous ne mettons pas les résultats en rapport avec notre œuvre, mais nous mettons notre œuvre et notre cœur en rapport avec Lui.

Je suis bien certain, que si nous sommes près de Christ, nous nous acquitterons convenablement de ces deux services, à supposer, cela va sans dire, que Christ nous y ait appelés. Ne vous contentez pas de mettre l'un à la place de l'autre, mais voyez quelle est à cet égard la pensée du Seigneur. Soyez, avec Christ, occupé des saints, quand vous avez à leur parler. Soyez avec Christ pour ces deux services, et voyez ensuite quel est le résultat.

En général, cette question m'occupe depuis longtemps dans ses rapports avec l'activité spirituelle de nos jours. Il ne m'a jamais été accordé de voir beaucoup de fruit, et j'ai trouvé plus de bénédiction en amenant des âmes à la paix, qu'en les réveillant. Il en est un, Dieu soit béni, qui est au-dessus de tout et qui fait tout : Regardons à Lui. Que le Seigneur vous bénisse abondamment ; qu'Il soit avec vous dans votre cœur et dans votre œuvre ; qu'Il vous garde dans une jouissance habituelle de Lui, aussi bien que pour Lui.

## **2 - [Grandes campagnes d'évangélisation et simple témoignage des frères chrétiens]**

Boston, 23 février 1875 — Letters vol.2 p.335

Nous devrions être plus que satisfaits, si le Seigneur disait de nous : « Il a fait ce qu'il pouvait ». Nous ne saurions le dire, moi du moins, bien que je cherche à le servir. Il est consolant d'entendre le Seigneur dire à Philadelphie : « Je connais tes œuvres » — il n'en dit pas davantage — et : « Tu as peu de force », lorsque nous sommes gardés dans la fidélité, ne reniant pas Son nom et gardant la parole de Sa patience. Quelle grâce condescendante de la part du Seigneur ! Nous devrions prendre note de Ses voies ; il est plein de grâce tout le long de la route, comme aussi à la fin, et c'est toujours Lui-même.

Je pense qu'il est frappant de remarquer comment le Seigneur laisse l'œuvre de Moody et de Pearsall Smith s'étendre dans le monde, comme elle le fait. En Suisse on est plein de cette dernière. Je ne la crains pas : Elle excite l'attention comme toutes ces œuvres de réveil ; et dans le but de produire cet effet et d'appeler les gens dehors, Dieu dans sa grâce permet que cette œuvre se continue. Elle a une popularité qui lui rend d'utiles services, et que pour ma part je ne convoite pas, mais qu'elle perdrait bientôt, ou peut-être n'aurait jamais, si l'on était fidèle. Anciennement, les missions de l'Église établie eurent une action à peu près analogue ; il y eut, je n'en doute pas, beaucoup de conversions et je m'en réjouis de tout mon cœur ; mais, à part cela, tout est mondain dans ces systèmes et rabaisse la mesure du christianisme. Si les frères maintiennent leur témoignage, il gardera toute son importance, en même temps qu'ils prêcheront l'Évangile de la grâce, et Dieu veuille que ce soit avec un renouvellement d'énergie ! L'œuvre ecclésiastique et celle du résidu, la position du chrétien, choses dont ceux-là ne connaissent rien, restent où elles étaient. En compagnie d'eux tous, perfectionnistes ou gens de Moody, j'ai à présenter l'Évangile dans sa simplicité et sa plénitude. Ils enseignent des choses qui en sont l'ignorance et la négation ; mais alors, nous n'avons qu'à ajouter ce qui manque, à rendre clair ce qui ne l'est pas, et non point à faire de l'opposition. À cet effet, la porte m'est largement ouverte, à New-York et ici, où nous avons en général sujet d'être reconnaissants. Comme homme, je voudrais voir les choses aller plus vite, mais on est obligé d'introduire partout le plein Évangile ; personne ne peut se faire une idée de l'enseignement que reçoivent les enfants de Dieu.

## **3 - [Caractère et place du témoignage des frères chrétiens, discrétion, dévouement, marche]**

New York, 8 avril 1875 — Letters vol.2 p.339

Je crois que les frères entrent dans une nouvelle phase de leur existence, phase où le danger s'accroît pour eux, et où ils ont une plus grande ou tout au moins une plus évidente responsabilité. Je ne parle pas seulement de leur réhabilitation ou de louanges excessives comme celles de M. \*\*\*, louanges dont le bon goût ne tient aucun compte, bien que la flatterie soit toujours dangereuse pour le cœur ; mais je parle surtout du sentiment généralement répandu à cette heure, que les frères possèdent quelque chose que d'autres chrétiens ne possèdent pas. Ce sentiment produit sans doute des effets très divers. On cherche à réfuter ces vérités, on les hait, on s'y oppose ; souvent on s'en occupe comme d'une affaire de curiosité, quelquefois on les examine sérieusement (et puisse cet intérêt-là s'augmenter) ; mais quoi qu'il en soit le fait est ressenti. Le monde le sent aussi, mais ne s'en sert que pour prouver l'inconséquence de la profession publique. En bien des cas, on recherche les frères et on les flatte à cause de leur connaissance des Écritures ; on lit leurs livres pour avoir la vérité sans y conformer sa marche. D'autres personnes qui sont toujours attachées à l'église professante, tout en ayant une intelligence partielle de la vérité avec beaucoup d'erreurs, se vantent de ce que l'on peut avoir la vérité sans abandonner les systèmes qui nous entourent ; plusieurs vont même quelquefois jusqu'à recommander ouvertement d'y rester ; et néanmoins on sent que les frères ont ce que d'autres n'ont pas. Je le crois aussi ; mais ce qui est important ce ne sont pas « les frères », mais c'est la vérité qu'ils possèdent. Je pourrais la définir, comme je l'ai déjà fait plus d'une fois, mais je n'ai pas l'intention de le faire ici. Dieu peut mettre les frères de côté et répandre Sa vérité par d'autres ; et je crois qu'il le ferait, malgré la patience de sa grâce, si les frères manquaient de fidélité. Leur place, c'est de rester dans l'obscurité et dans le dévouement, de ne pas penser aux « frères », car c'est toujours mauvais de penser à nous-mêmes, mais d'être occupés des âmes au nom et dans l'amour de Christ ; de penser uniquement à sa gloire et à sa vérité ; de ne pas insister sur eux-mêmes, mais d'entrer en rapport avec chaque âme selon ses besoins, pour l'amour de Christ.

Mais si la vérité qu'ils possèdent par grâce éveille l'attention, et c'est le cas, leur responsabilité en est grandement accrue. Si l'on ne trouve pas chez eux plus de dévouement général et personnel, ils seront une pierre d'achoppement dans le chemin de la vérité. Ce qu'il leur faut, c'est l'absence de mondanité, la non-conformité au monde, le renoncement de soi-même, l'abnégation en amour pour les autres, car « la fin de l'ordonnance c'est l'amour qui procède d'un cœur pur ». Qu'ils marchent en amour dans la vérité, humbles, non mondains, tout entiers pour Christ, aussi petits, aussi contents d'être petits, que lorsqu'ils ont commencé, et Dieu les bénira. Sinon, leur chandelier sera ôté de son lieu, comme il l'a été pour d'autres, et quelle tristesse ce serait et quelle confusion de face, après une telle grâce !

Qu'ils ne se mêlent pas avec l'Église-monde, — car s'il en était ainsi, que seraient-ils ? — mais qu'ils lui témoignent cette grâce, qui est comme la lumière opportune d'un phare, pour détacher ce qui est précieux de ce qui est vil ; et ils seront comme la bouche de Dieu. Je le répète, qu'ils ne s'allient en aucune manière avec le mélange de l'Église et du monde. La signification de leur existence, c'est le témoignage contre ce mélange ; c'est en même temps la présentation sérieuse et énergique de l'Évangile aux âmes, afin que Christ puisse avoir les siens ; le témoignage le plus complet du libre amour de Dieu, car Dieu veut avoir ce témoignage et y trouve son plaisir ; autrement il pourrait paraître que la fidélité refroidit l'amour. Qu'ils fassent donc l'œuvre d'évangélistes ; qu'ils rendent leur ministère pleinement approuvé ; qu'ils soient humbles, petits, dévoués et simples, en vertu du dévouement de leurs cœurs et de leur séparation pour Christ.

Quant à l'activité qui se déploie en dehors d'eux, elle est un des signes des temps, et ils devraient s'en réjouir. Si Christ était annoncé par esprit de parti, ils devraient encore se réjouir, à moins, la chose est possible, qu'ils n'y eussent donné occasion par leur propre faute. Mais toute cette activité ne constitue pas du tout leur témoignage. Dieu est souverain ; il peut agir en amour où et comme il lui plaît, et nous devrions nous en réjouir ; toutefois on ne trouve pas là de séparation du mal, mais en général le contraire. Ce que l'on a sous les yeux, c'est précisément le mélange hors duquel Dieu fait sortir. Pendant un an ou deux, au commencement, j'ai prêché partout où on me voulait ; d'autres ont fait de même ; mais, après tout, c'était autre chose. Bien que la trompette rendît un son confus, elle avait pour effet d'en faire sortir quelques-uns, si seulement l'Évangile était annoncé dans sa plénitude. Maintenant la question a été posée en plein, et le témoignage doit être clair, mais accompagné de la prédication la plus complète de l'Évangile et de l'assurance du salut.

Je ne crois pas que nous ayons pour tâche d'attaquer quoi que ce soit, mais d'être au-dessus de ces choses et de tenir ferme pour la vérité, en grâce. Pierre n'a jamais attaqué les principaux sacrificateurs, mais a suivi le chemin qui lui était tracé. Agir autrement, c'est descendre du terrain élevé de la vérité que nous possédons, c'est abandonner la position chrétienne. Voilà ce qui, avec l'usage du plein Évangile en grâce, devrait nous distinguer ; le témoignage contre le mal devrait se trouver dans nos propres voies et dans notre marche. Soyez assuré que, lorsque ce témoignage est réel, il est pleinement reconnu. Il peut y avoir des occasions où la vérité est en question ; mais, de toute manière, il faut éviter de se défendre soi-même. Le Seigneur répondra pour nous, si nous faisons Sa volonté.

De nos jours, on cherche l'union par l'indifférence à la vérité ; ici, en Amérique, on le fait d'une manière avouée (comme par exemple en faisant échange de chaires avec des incrédules) et, en tout cas, on le fait ouvertement partout. Il est de toute nécessité de savoir user de patience et de support, quand, au milieu des ténèbres actuelles, il ne s'agit que d'ignorance ou d'erreur ; mais la vérité et la sainteté, l'amour dans la vérité et pour la vérité, caractérisent la révélation que Christ fait de Lui-même et son influence dans ces derniers jours. Dieu n'a pas besoin de nous, mais il a besoin d'un peuple qui marche dans la vérité, en amour et en sainteté.

Je trouve dans l'Ancien Testament ce passage : « Je laisserai au milieu de toi un peuple affligé et abaissé, et ils se confieront au nom de l'Éternel » (Soph. 3:12). Je trouve le même esprit dans l'épître de Jude. Ce dernier parle du mélange qui devait attirer le jugement : « Mais vous, bien-aimés, vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi, priant par le Saint Esprit, conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle » (Jude 20, 21).

Nous pouvons et nous devons nous réjouir dans l'Évangile, mais cela ne fait que rendre le témoignage des frères hors du camp plus nécessaire que jamais. Or il faut que ce témoignage soit réel. Puissent-ils en effet attendre le Seigneur, être comme des hommes qui attendent le Seigneur ! Son amour ne fait pas défaut. Puissions-nous, dans un amour sincère pour Lui, l'attendre ; l'attendre parce que nous l'aimons ainsi ; puissions-nous être trouvés veillant !

Je pensais à vous écrire, cher frère, parce que depuis longtemps je n'ai pas entendu parler de vous, et voilà que mes pensées se sont épanchées, car de l'abondance du cœur la bouche parle. Je ne puis douter que l'œuvre — ou du moins le témoignage — se continue. Le chemin de la séparation que ce témoignage enseigne, bien que nous ne soyons qu'au temps des semailles, et ce que j'apprends et entends d'Europe, m'ont conduit en partie à ce courant de pensées, qui m'a préoccupé dans ces derniers temps. Oh ! que les frères bien-aimés soient trouvés en paix et veillant ; que le dévouement soit maintenu et augmenté ; que leur esprit, leur âme, et leur corps tout entiers, soient conservés sans reproche en la venue de notre Seigneur Jésus Christ !

Je viens de publier à Boston un second traité sur le « Perfectionisme ». On trouve ici, dans les esprits, un grand mélange d'idées allemandes et d'activité religieuse. J'ai écrit là-dessus, mais je ne sais ce que j'en ferai. Toutefois ce sujet exige de l'attention. Les frères d'ici continuent à être heureux et bénis ; et, je l'espère, réveillés et encouragés. À Boston, plusieurs personnes pieuses ont été ajoutées. Au dehors il y a eu aussi de la bénédiction. Si les frères venaient à se conformer au Christianisme qui a cours à l'intérieur du camp, ils ne seraient qu'une nouvelle secte avec certaines vérités.

### **Question : Qu'est-ce qui est suffisant pour priver une assemblée du témoignage de Dieu ?**

Réponse : À mon avis, la question est une profonde erreur, — l'idée que le but qui gouverne les pensées des saints soit le témoignage qu'ils rendent. Ce n'est pas une pensée nouvelle pour moi, et ce sur quoi j'ai insisté, je ne sais depuis combien de temps, — peut-être depuis 30 ou 40 ans — c'est que partout où une assemblée, où ceux qui la composent, se mettent en place pour rendre témoignage, ce sera un témoignage à leur propre faiblesse et à leur propre incapacité ; parce que l'objectif de leur marche ne peut pas en être un qui forme efficacement le chrétien. S'ils ont le bon objectif, ils seront un témoignage ; mais être un témoignage n'est jamais le premier objectif.

Avoir Christ — j'entends pratiquement, marcher avec Lui et après Lui, avoir communion avec le Père et le Fils, marcher dans une obéissance et une humilité sincères ; vivre dans une dépendance de Christ réalisée, et avoir Son secret avec nous, et réaliser l'amour du Père ; avoir nos affections fixées sur les choses d'en haut, marcher dans la patience, et malgré tout dans la confiance à travers ce monde, — c'est ce que nous avons à rechercher. Si nous le réalisons, nous serons un témoignage, individuellement ou collectivement, mais en possédant les choses elles-mêmes ; et elles nous forment par la grâce, en sorte que nous en sommes un (c'est-à-dire un témoignage). Mais chercher à être un témoignage ou se lancer pour en être un, ne nous fait pas en être un. Moïse ne cherchait pas à ce que sa face brille, et il ne savait même pas qu'elle brillait ; mais elle brillait quand il avait été avec Dieu.

Selon ce que j'ai pu voir, partout où des chrétiens se lancent pour être un témoignage, ils deviennent plein d'eux-mêmes, et perdent le sens qu'ils le sont (c'est-à-dire plein d'eux-mêmes), et ils s'imaginent avoir beaucoup de Christ. Une face qui brille ne se voit pas elle-même. Le cœur vrai est occupé de Christ ; et en un certain sens et dans une certaine mesure, le moi s'en est allé. La pensée juste est de pas penser de soi du tout — sauf pour ce que nous avons à juger. Vous ne pouvez pas penser à être un témoignage sauf pour penser que vous en êtes un, et voilà que vous pensez alors à vous, et comme je l'ai déjà dit auparavant, c'est ce que j'ai toujours vu amener le déclin.

### **Unité laxiste Darby J.N.**

Bible Treasury vol. N8 p. 144

L'unité laxiste, il peut être pénible et éprouvant de ne pas s'en mêler ; elle a une forme aimable en général, elle est dans une mesure respectable dans le monde religieux, elle n'éprouve la conscience de personne et laisse libre la volonté de chacun. Il est d'autant plus difficile de prendre à son égard une attitude décidée qu'elle est souvent liée à un vrai désir du bien, et est associée à une nature aimable. Et ne pas vouloir marcher de cette manière a une apparence rigide, étroite et sectaire. Pourtant c'est bien clairement ainsi que doit marcher un saint qui a la lumière de Dieu. Dieu défendra Ses voies en son temps. L'amour pour tous les saints est évidemment un devoir, mais marcher dans leurs voies ne l'est pas. Celui qui ne rassemble pas avec Christ disperse.

### **LA GRÂCE, PUISSANCE D'UNITÉ ET DE RASSEMBLEMENT par J.N. Darby**

Bien-aimé frère,

J'ai eu à cœur de présenter quelques remarques sur un sujet qui, je crois, a de l'importance dans le moment actuel ; et en le faisant, j'ai présent à l'esprit un traité sur lequel les circonstances ont attiré l'attention, et je revois ce traité au point de vue pratique. Je me suis d'autant plus pressé de faire ainsi que j'ai lu, il y a quelque temps, dans le « Present Testimony », si ma mémoire ne me trompe, un article qui plaçait le sujet sur un terrain que je n'ai pas trouvé tout à fait juste, en ce qu'il ne considérait, à ce qu'il m'a paru, qu'un seul côté de ce sujet. Je ne commenterai pas cet article, comprenant que vous puissiez édifier vos lecteurs bien mieux par d'autres moyens.

Ce que je crois qu'il est important de comprendre, c'est que la puissance active qui rassemble est toujours la grâce, — l'amour. La séparation d'avec le mal peut devenir nécessaire. Il est des états particuliers de l'Église, alors que le mal est entré, où cette séparation peut caractériser, dans une grande mesure, le sentier des fidèles. Il peut arriver que, les mêmes conditions agissant en un même moment chez plusieurs, la séparation d'avec le mal forme un noyau de personnes rassemblées. Mais cette séparation n'est jamais, en soi, une puissance de rassemblement. La sainteté peut attirer une âme, quand cette âme est déjà en mouvement par elle-même. Mais la puissance pour rassembler est dans la grâce, dans l'amour vivant et agissant, dans « la foi opérante par l'amour ». L'histoire de l'Église de Dieu dans tous les temps est la démonstration de la vérité de ce principe. Rassembler est la puissance formative de l'unité

là où celle-ci n'existe pas. Je tiens ici pour admis que Christ est reconnu comme centre. Si le mal existe, la puissance qui rassemble peut rassembler en retirant du mal ; mais la puissance qui rassemble, je le répète, c'est l'amour.

Le traité auquel j'ai fait allusion plus haut, et sur lequel je désire revenir ici, n'est pas resté ignoré ; il était intitulé : «La séparation d'avec le mal est le principe divin de l'unité». J'espère que j'aurais assez de grâce pour reconnaître l'erreur là où je croirais qu'il y en a, et je sais que je le dois au Seigneur ; mais le sujet qui m'occupe ici est un peu plus étendu. Le traité en question a trait à l'état de l'Église de Dieu en général, et non à une partie quelconque des membres de cette Église ; mais comme une certaine partie de la vérité corrige un mal, de même une autre portion de cette vérité peut, par son opération sur l'âme, étendre la sphère et rendre plus forte l'énergie du bien.

Il y a, dans la nature de Dieu, deux grands principes reconnus de tous les saints, la sainteté et l'amour. L'une, je puis le dire hardiment, est la nécessité de sa nature, impérative, en vertu de cette nature, pour tous ceux qui approchent Dieu ; l'autre en est l'énergie. L'une caractérise la nature de Dieu ; l'autre est sa nature même et le mobile de l'activité de sa nature. Dieu est saint ; — il n'est pas aimant, mais il est amour.

Il l'est dans le principe essentiel et l'activité de son être ; nous en faisons un juge par le péché, car Dieu est saint, et il a de l'autorité ; mais Dieu est amour, et personne ne l'a rendu tel. S'il y a de l'amour quelque autre part qu'en Dieu, cet amour est de Dieu, car Dieu est amour : L'amour est la précieuse et active énergie de son être. Dans l'exercice de cette énergie, il rassemble auprès de Lui, pour la félicité éternelle de ceux qui sont rassemblés, le déploiement et la manifestation de cet amour en Christ, et Christ lui-même étant la grande puissance et le centre du rassemblement. Les conseils de Dieu, sous ce rapport, sont «la gloire de sa grâce» ; l'application qu'il en fait à des pécheurs et les moyens qu'il emploie à cet effet, sont «les richesses de sa grâce» ; et dans les siècles à venir, il montrera quelles sont «les immenses richesses de sa grâce dans sa bonté envers nous, en Jésus-Christ.

Permettez-moi, avant que j'entre dans l'examen du sujet que j'ai maintenant directement en vue, de dire un mot en passant sur le beau passage de l'épître aux Éphésiens, que je viens de rappeler, parce que ce passage révèle le fond des pensées de Dieu quand il introduit dans l'unité dont parle cette épître. Nous sommes bénis en Christ ; et Dieu lui-même est le centre de la bénédiction, et cela sous deux caractères, savoir dans sa nature, et dans sa relation avec ceux qui sont bénis. Il est à la fois «Dieu» et «Père» en relation avec Christ Lui-même, considéré comme homme devant Lui, bien qu'il soit le Fils bien-aimé (voyez Éphés. 1, 3-7). Dieu est le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, selon cette propre parole de Jésus pour ses disciples, quand il allait monter au ciel : «Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu, et votre Dieu», avec la différence seulement que, ici, dans l'épître aux Éphésiens, l'unité des saints en Christ est introduite, tandis que, dans Jean, Christ parle des disciples comme étant ses frères. — C'est donc dans ce double caractère que Dieu revêt à l'égard de Christ lui-même, qu'il nous a bénis de toute bénédiction spirituelle, sans en excepter aucune, dans les lieux célestes, cette sphère de bénédiction la plus excellente et la plus élevée, là où Lui habite ; ce n'est pas seulement une bénédiction envoyée sur nous ici-bas sur la terre, mais nous-même nous sommes élevés dans les lieux célestes, et nous le sommes de la manière la plus excellente et la plus glorieuse, dans le Christ Jésus, moins son droit divin à être assis sur le trône du Père. Part merveilleuse, grâce excellente, qui devient simple pour nous à proportion que nous sommes habitués à demeurer dans la parfaite bonté de Dieu, auquel il est naturel d'être tout ce qu'il est, et qui ne pourrait être autre chose !

Au vers. 4, de l'épître aux Éphésiens, chap. 1, nous avons : «le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ,» selon la gloire de la nature divine, introduisant dans sa propre présence en Christ ce qui sera le réfléchissement de cette gloire, selon son dessein éternel ; car l'Église dans les pensées de Dieu (et, on peut ajouter, dans sa vie dans la Parole), est avant le monde dans lequel elle est manifestée. Ici, c'est de la nature de Dieu qu'il s'agit. Nous avons été «élus en Christ, avant la fondation du monde, afin que nous fussions saints et irréprochables devant lui en amour». Dieu est saint, Dieu est amour, et dans ses voies, quand il agit, il est irréprochable.

Puis, il y a une relation en Christ ; et la relation de Christ est celle de «Fils». Ainsi, en Lui, nous sommes prédestinés à l'adoption comme fils pour Dieu Lui-même, selon son bon plaisir, selon la joie et la bonté de sa volonté. Il s'agit de relation ici. Dieu est le Père de notre Seigneur Jésus Christ, aussi bien qu'il est Dieu. C'est ici la gloire de sa grâce, ce sont ses propres pensées et ses propres desseins, à la louange desquels nous sommes. Il nous a manifesté sa grâce «dans le Bien-aimé». Mais, en fait, il nous trouve dans la condition de pécheurs, et ce sont des pécheurs qu'il amène à cette position. Quelle pensée ! Et ici sa grâce brille d'une autre manière : en Lui, Christ, le Fils, «nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés», ce dont nous avons besoin pour entrer dans cette position dans laquelle nous serons à la louange de la gloire de sa grâce, et cela selon les richesses de sa grâce ; car Dieu est manifesté dans la gloire de sa grâce, et nos besoins trouvent leur satisfaction dans les richesses de sa grâce.

Ainsi nous sommes devant Dieu. Ce qui suit dans le chapitre concerne «l'héritage» qui nous appartient par cette même grâce, savoir ce qui est au-dessus de nous. Je n'entre pas dans ce sujet, faisant remarquer seulement, comme je l'ai fait ailleurs, que le saint Esprit est les arrhes de l'héritage, mais non pas de l'amour de Dieu : l'amour de Dieu est versé dans nos cœurs par le Saint Esprit qui nous a été donné.

Ces deux relations avec Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus Christ renferment et manifestent une abondante richesse de bénédictions ; on les retrouve fréquemment dans l'Écriture.

Mais quelque intéressant que soit ce sujet, je reviens maintenant à celui qui m'occupe directement. J'ai relu le traité dont j'ai parlé, et je puis dire qu'il me semble que celui qui nierait les principes abstraits qui y sont développés, ne serait pas sur le terrain chrétien du tout. Je ne peux rien concevoir de plus incontestablement vrai que ces principes, pour autant qu'on puisse parler ainsi d'une exposition humaine de la vérité.

Toutefois il y a quelque chose de plus à considérer que la vérité, savoir l'usage de la vérité. Le fait que Dieu, par la grâce et la rédemption, n'impute point de péché à l'Église, demeure toujours heureusement et éternellement vrai. À une conscience insouciante, je puis avoir à présenter quelque autre vérité. Mais je le répète, en relisant le traité qui m'occupe ici, je ne vois pas comment quiconque s'oppose aux principes qui y sont exposés peut être sur le terrain chrétien, en aucune manière. La sainteté n'est-elle pas le principe sur lequel la communion chrétienne est basée ? Le traité en question ne dit pas autre chose que cela. Mais il y a deux autres points que je crois importants de présenter en même temps, l'un se rapportant à l'homme, l'autre au Dieu béni.

Le premier des deux points dont je parle consiste en ceci : la nature humaine, nous le reconnaissons tous, et nous le savons dans une certaine mesure, est une chose perfide. Or, la séparation d'avec le mal, si elle est juste, ce que je suppose maintenant, distingue celui qui se sépare de celui duquel il se sépare. Cela tend à donner de l'importance à la position de celui qui fait ainsi ; et cette position a de l'importance en effet ; mais avec des cœurs tels que les nôtres, la position que nous prenons se mêle avec le moi, non d'une manière grossière, mais d'une manière insidieuse. Il s'agit de ma position ; et, de plus, mon esprit étant occupé d'une chose qui a été importante pour lui (et cela justement, en son lieu et place), tend à faire, en quelque mesure, de la séparation d'avec le mal une puissance de rassemblement, aussi bien qu'un principe sur lequel le rassemblement a lieu. La séparation d'avec le mal n'est pas cela, sauf pour autant que la sainteté attire les âmes qui sont spirituelles, par un principe agissant en elles.

Il y a un autre danger : Un chrétien se sépare du mal, je suppose encore dans un cas où c'est son devoir de le faire ; disons qu'il quitte par exemple le système le plus corrompu qui existe ; d'après le principe en question, c'est le mal agissant sur la conscience du nouvel homme et reconnu offensant pour Dieu qui pousse le chrétien à sortir de ce système. Ainsi, le chrétien est occupé du mal. C'est là une

position dangereuse. Celui qui s'y trouve rattache le mal, peut-être anxieusement, à ceux qu'il a quittés, pour donner une bonne raison de la position qu'il a prise. Ils cachent, ils cherchent à couvrir, ils commentent, ils expliquent, comme il arrive toujours là où le mal est maintenu. Lui cherche à prouver l'existence du mal pour justifier sa position ; il est occupé du mal en prouvant l'existence du mal et en la prouvant contre les autres. C'est un terrain glissant pour le cœur, sans parler du danger qui menace l'amour. L'esprit est occupé du mal comme d'un objet que l'on a devant soi. Ce n'est pas là la sainteté ni la séparation d'avec le mal, en puissance pratique intérieure : c'est un travail qui fatigue l'esprit et qui ne peut pas nourrir l'âme. Il y a des personnes qui courent presque le danger d'acquiescer au mal par la fatigue qu'elles éprouvent à y penser. Dans tous les cas, la puissance ne se trouve pas ici. Dieu nous sépare certainement du mal, mais Dieu ne remplit pas l'âme de celui qui continue à s'en occuper, car Dieu n'est pas dans le mal. Il est très vrai qu'une âme peut se dire : «je veux penser au Seigneur et ne plus m'occuper du mal», et qu'ainsi elle obtienne une certaine mesure de tranquillité et de bien-être ; mais en pareil cas, la mesure et le ton général de la vie spirituelle baisseront infailliblement, je n'en ai pas l'ombre d'un doute. On n'acquiescera pas de fait au mal positif, mais on perd de vue l'horreur que Dieu a du mal et, dans la même proportion, on perd la mesure de puissance et de communion divines, la voie générale ne le montre que trop ; le témoignage manque et est abaissé. C'est là le mal le plus grand, quand la lutte avec le mal n'est pas maintenue dans la puissance spirituelle, et un mal qui crée les difficultés les plus sérieuses à une union étendue ; mais Dieu est au-dessus de tout. La nouvelle nature, quand elle est agissante, parce qu'elle est sainte et divine, s'élève contre le mal lorsqu'il paraît devant elle. La conscience aussi est réveillée et exercée comme responsable à Dieu. Mais ce n'est pas tout, même pour ce qui regarde la sainteté. Il y a une autre chose qui, dans beaucoup de cas (je pourrai dire au fond dans tous les cas), distingue la vraie sainteté de la conscience naturelle ou de la rejection conventionnelle du mal. La sainteté n'est pas seulement la séparation d'avec le mal, mais la séparation pour Dieu d'avec le mal. La nouvelle nature n'a pas seulement une nature ou un caractère intrinsèque comme étant de Dieu ; elle a un objet, car elle ne peut pas vivre d'elle-même ; — elle a un objet positif, et cet objet est Dieu. Or, ce fait change tout, parce qu'il sépare d'avec le mal que la nouvelle nature abhorre : en conséquence, lorsqu'elle le voit, parce qu'elle est remplie de ce qui est bon, au lieu d'affaiblir sa séparation, il rend plus vivante l'horreur que la nouvelle nature a du mal quand elle a à s'en occuper ; mais il donne un autre ton à ce qu'elle hait, il rend la possession de ce qui est bon suffisante, quand la nouvelle nature n'est pas obligée de penser au mal, pour bannir celui-ci complètement de l'esprit et de la vue. Ainsi elle est sainte, calme et a un caractère à elle, séparé du mal, aussi bien qu'opposé au mal. Pour nous, cela ne peut avoir lieu que dans la possession d'un objet (parce que nous sommes et devons être dépendants), — seulement pour autant que nous sommes positivement remplis de Dieu en Christ. Nous sommes occupés de ce qui est bon, et ainsi nous sommes saints, car c'est la sainteté ; et par conséquent nous avons, sans peine et intelligemment, le mal en horreur, sans nous en occuper. C'est la vraie nature de Dieu : Dieu est essentiellement bon ; il trouve en ce qui est bon ses délices en Lui-même ; et ainsi, en vertu de sa bonté, il a le mal en haine ; sa nature est le bien ; et par conséquent dans sa nature même il rejette le mal. Il fera ainsi avec autorité, sans doute, en jugement, mais nous parlons maintenant de nature.

C'est pourquoi, quand l'amour est puissant et agissant, il précède et il rend saint ; soit qu'il s'agisse de l'amour mutuel ou bien de la jouissance de l'amour dans la révélation de Dieu : «Que le Seigneur vous remplisse d'amour les uns envers les autres et envers tous, et vous y fasse abonder, comme nous abondons aussi en amour envers vous, pour affermir vos cœurs sans reproche en sainteté devant votre Dieu et Père à la venue de notre Seigneur Jésus Christ avec tous ses saints» (1 Thes. 3:12-13). De même, 1 Jean 1:1-6: «Ce qui était au commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, et que nos mains ont touché de la parole de la vie (et la vie a été manifestée ; et nous avons vu et nous déclarons et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée) ; ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous ayez communion avec nous : or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie. Et c'est ici le message que nous avons entendu de lui et que nous vous annonçons, savoir que Dieu est lumière et qu'il n'y a en lui aucunes ténèbres. Si nous disons que nous avons communion avec lui et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité».

Or ici le Saint Esprit, en traits clairs et énergiques tels que lui seul peut les tracer, insiste sur la séparation d'avec le mal dans une marche dans la lumière, selon le caractère de Dieu révélé en Christ, dans la vérité telle quelle est en Jésus, en qui la vie était la lumière des hommes. Celui qui prétend avoir communion avec Dieu et qui ne marche pas dans la connaissance de Dieu selon cette connaissance, est un menteur et la vérité n'est pas en lui. Mais qu'est-ce qui établit la communion ? Marcher dans la lumière la maintient pure ; — mais qu'est-ce qui la forme ? C'est la révélation de son glorieux objet et de son centre, en Christ. Jean parlait de quelqu'un qui avait gagné son cœur, de quelqu'un qui était la puissance qui rassemble dans la communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Il avait connaissance par le Saint Esprit, et jouissait de ce que le Seigneur avait dit : «Celui qui m'a vu a vu le Père». C'était là l'amour infini, divin ; et, par le Saint Esprit, celui qui en était témoin avait communion avec l'amour et le proclamait, afin que d'autres eussent communion avec lui, et sa communion était véritablement avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. Ceux auxquels il s'adressait s'y associaient. Or, c'était là, je pense, la puissance qui rassemble. L'objet auquel on était amené et autour duquel on était rassemblé impliquait nécessairement ce qui suit, et Jean, en effet, termine ainsi son épître : «Nous savons que le Fils de Dieu est venu ; et il nous a donné une intelligence afin que nous connaissions le Véritable, et nous sommes dans le Véritable, savoir dans son Fils Jésus Christ : lui est le Dieu véritable et la vie éternelle. Enfants, gardez-vous des idoles», plaçant la puissance du bien qui rassemble avant l'avertissement. Ce fait que je signale est d'autant plus remarquable dans cette épître, que celle-ci s'occupe en un certain sens du mal, étant écrite touchant «ceux qui égaraient» (2:26).

La sainteté donc, si elle est réelle, est la séparation pour Dieu, aussi bien que d'avec le mal ; car ainsi seulement nous sommes dans la lumière, car «Dieu est lumière». Cela est vrai au début de la sanctification : nous sommes amenés à connaître Dieu, nous sommes amenés à Dieu. Si nous revenons à nous-mêmes, c'est pour dire : «Je me lèverai et je m'en irai vers mon père». S'il s'agit de relèvement, il a lieu sur ce principe : «Si tu reviens,... reviens à moi» (Jér. 4:1). Une âme, en effet, n'est jamais réellement relevée, jusqu'à ce qu'elle soit revenue à Dieu ; car jusque-là, elle n'est pas dans la lumière de manière à se purifier de la chair, alors même que les œuvres de la chair auraient été confessées ; et le péché n'est pas vu non plus tel que Dieu le voit. C'est pourquoi l'amour, comme élément essentiel, entre dans toute vraie conversion et tout vrai relèvement d'âme, quelque faiblement qu'on le discerne, où à travers n'importe quels sombres exercices de conscience. Nous avons besoin de revenir à Dieu : «Il y a pardon auprès de toi, afin que tu sois craint» ; autrement le désespoir vous chasse encore plus loin. En effet, que serait ou que pourrait être un relèvement s'il ne ramenait pas à Dieu ? Mais dans le sens plein et entier du mot, le rassemblement, c'est-à-dire le rassemblement pour une commune communion, est produit par l'objet qui révèle ce en quoi nous devons avoir communion. Il faut que nous ayons communion en quelque chose, savoir avec le Père et avec son Fils Jésus Christ.

L'objet de la communion doit attirer les cœurs à lui, afin que, dans leur joie commune en lui, leur communion existe. Le principe du traité qui m'occupe est celui-ci, savoir que, en attirant les cœurs, l'objet qui les rassemble doit les séparer du mal : il répond à la seconde partie de la déclaration de l'apôtre (1 Jean 1:5) : «c'est ici le message... que nous avons entendu de lui, savoir que Dieu est lumière...» Ainsi Christ dit : «Si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi-même». Or la croix était l'amour parfait, la séparation absolue d'avec tout péché et la condamnation du péché : «car en ce qu'il est mort, il est mort une fois pour toutes au

péché» (Rom. 7:10) — la séparation d'avec le monde et la délivrance de toute la puissance de l'ennemi et de la scène où elle s'exerce. La croix, c'est l'amour parfait, détournant de tout autre objet pour attirer à lui-même ; montrant aux âmes que tout était mal en elles ici-bas, les absorbant par ce qui est bon, d'une manière qui les délivre de ce mal. Mais quand nous le suivons dans la vie, tout ce dont il séparait a disparu : «En ce qu'il vit, il vit à Dieu» ; — c'est tout son être, si je puis m'exprimer ainsi. Or, il est, dans cette vie, élevé plus haut que les cieus. — Je ne parle pas ici de la gloire divine, mais de la vie. Il prend une position céleste et notre rassemblement par la croix nous amène à lui, là où il est maintenant, dans le lieu où le mal n'a pas d'entrée. Là est notre communion, quand nous entrons dans la maison du Père en esprit ; et c'est là, je pense, le vrai caractère de l'Assemblée, de l'Église, pour rendre culte dans le sens complet du mot.

L'Assemblée se rappelle la croix, elle adore, laissant le monde dehors, tout étant connu dans le ciel devant Dieu. Il s'est livré, afin de «réunir en un». Mais ici j'anticipe un peu, car je ne parle jusqu'ici que de l'objet, non de la puissance active qui rassemble.

Je pense que ce qui sépare un saint du mal, ce qui le rend saint, c'est la révélation d'un objet (j'entends, cela va sans dire, par le Saint Esprit opérant) qui attire son âme vers cet objet comme étant bon, et, par cela, lui révèle le mal et le lui fait juger dans son esprit et dans son âme ; la connaissance qu'il a du bien et du mal n'est donc pas simplement une conscience mal à l'aise, mais la sanctification. Je veux dire par là que la sanctification repose, par l'illumination du Saint Esprit, sur un objet qui, par sa nature, purifie les affections en étant leur objet, les créant par la puissance de la grâce. Même sous la loi, la sanctification avait cette forme : «Soyez saints, car moi je suis saint» ; bien que, je l'admets, elle participât alors nécessairement du caractère de la dispensation. À la croix, ces deux principes sont mis en lumière parfaitement. L'amour, l'objet béni qui attire le cœur, est clairement manifesté ; en même temps que le jugement le plus solennel du mal et la séparation la plus absolue d'avec lui. Telle est la perfection de Dieu, — la folie et la faiblesse de Dieu ! La sanctification donc, je le répète, repose sur cette divine attraction dans l'amour, le mal dans toute son horreur et sous toutes ses formes étant parfaitement haï par celui que cet amour attire et qui s'y attache ! L'âme va avec le péché, comme péché, à cet amour, et elle y va parce que l'amour ainsi manifesté lui a montré que le péché est péché, en ce que Lui a été fait péché pour nous

Telle est la puissance objective qui sépare du mal et qui met fin à toute relation avec le mal ; car, alors, on meurt à toute la nature à laquelle on vivait. Le mal cesse d'exister, par la foi, comme on vit désormais dans la bienheureuse activité de l'amour.

Mais je me suis assez étendu peut-être sur ce qui rassemble objectivement et qui produit la communion ; et assurément notre communion est une communion dans ce qui est bon, une communion céleste en tant qu'elle n'admet point le mal, — une communion imparfaitement réalisée sans doute, ici-bas, mais pour autant qu'elle ne l'est pas, une communion détruite, car la chair n'a pas de communion. C'est pourquoi nous lisons : «Si nous marchons dans la lumière, comme Dieu est dans la lumière, nous avons communion les uns avec les autres». Mais nous ne pouvons pas marcher en dehors des ténèbres autrement qu'en marchant dans la lumière, c'est-à-dire avec Dieu ; et Dieu est amour ; — et s'il ne l'était pas, nous ne pourrions pas marcher là.

Mais nous avons d'autres privilèges. L'amour de Dieu en Christ n'est pas seulement un objet qui rassemble, mais il est une activité qui rassemble. L'amour est relatif, il agit et se montre. Ainsi, Dieu a agi. Il n'est pas ce Dieu du pharisaïsme réduit aux silencieuses profondeurs de la conscience de soi-même, connue intellectuellement ; en même temps dans son erreur, le païen tenait la matière aussi pour éternelle, recevant seulement sa forme de Dieu ; bien qu'alors elle devint active en produisant des pensées et que, Dieu étant réjoui par ces pensées, objectivement, elle devint active en création pour les produire selon la vérité. Avec ce système, les païens faisaient justement, des ténèbres primitives, la mère de toutes choses. Mais tel n'est pas notre Dieu. Ces hommes, sauf par les jouissances que, par les sens, ils trouvaient dans la création, ne connaissaient pas l'amour en Dieu. Jésus l'a révélé ; et ainsi nous connaissons Dieu comme étant «amour», et aussi «lumière». Bienheureuse connaissance ! Communiquée dans l'Écriture, elle est la vie éternelle ; et cette vie est occupée d'elle comme nous l'avons vu, — occupée du Père et du Fils. Mais nous pouvons dire également que nous connaissons cette autre vérité précieuse et excellente : «Mon Père travaille jusqu'à maintenant, et moi je travaille» (Jean 5:17). C'est l'activité de l'amour qui constitue la puissance de rassemblement. «Il s'est donné Lui-même... pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés» (Jean 11:52). Même pour Israël : «Que de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme la poule ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu» (Matt. 23:37). Ici, ce n'est pas seulement un objet attrayant et sanctifiant, produisant la communion ; mais c'est l'activité de l'amour qui agit, qui se donne, pour rassembler ; et dans cette œuvre, nous pouvons avoir notre part. C'est là ce qui, tout en sanctifiant et en maintenant la sainteté de Dieu, en nous en faisant participants, révèle Dieu et rassemble les âmes fatiguées.

Or c'est ce principe qui est le seul et vrai principe et la seule et vraie puissance de rassemblement : je ne dis pas le principe sur lequel les âmes sont rassemblées, car il est clair qu'elles le sont sur le principe de la sainteté, — de la séparation d'avec le mal, dans laquelle seule la communion est maintenue ; autrement les ténèbres auraient communion avec la lumière ! Mais l'amour rassemble, et cette vérité est aussi évidente pour le chrétien qu'il est évident que c'est pour la sainteté et sur le principe de la sainteté qu'il rassemble ; car quand est-ce que l'esprit de l'homme se séparerait du mal et abandonnerait le mal dans lequel il vit, et qui est sa nature, hélas ! quant à ses désirs naturels et à la sphère dans laquelle il vit ? Jamais ! Non, ses volontés et ses convoitises sont là, sa pensée est inimitié contre Dieu. C'est ce fait, que la présentation de la grâce en Jésus a démontré d'une manière si solennelle.

La loi ne fut jamais donnée pour rassembler ; elle était la règle de conduite d'un peuple déjà en rapport avec Dieu, — pour convaincre de péché. Le péché ne rassemble pas vers Dieu, ni la loi non plus ; et l'un et l'autre sont tout ce qui constitue la position de l'homme, à moins que la grâce n'intervienne. En outre, c'est la grâce seule qui révèle pleinement Dieu et ainsi, sans la grâce, l'objet autour duquel nous devons être rassemblés, n'est pas manifesté. La grâce seule atteint le cœur de manière à l'amener à Dieu : tout, en dehors de cela n'est que responsabilité et chute.

C'est Christ qui rassemble, et par ceci nous connaissons l'amour, c'est qu'il a donné sa vie pour nous. La vérité elle-même n'est, de fait, jamais connue jusqu'à ce que vienne la grâce. La loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité sont venues par Jésus Christ. La loi disait à l'homme ce qu'il devait être ; elle ne lui disait pas ce qu'il était. Elle lui parlait de vie, s'il obéissait, et de malédiction s'il désobéissait ; mais elle ne lui disait pas que Dieu est amour. La loi parlait de responsabilité : elle disait : «Fais cela, et tu vivras». Elle était parfaite à sa place, mais ne disait ni ce que l'homme est, ni ce que Dieu est : cela restait caché ; mais cela est la vérité. La vérité n'est pas ce qui devrait être, mais ce qui est, la réalité de toutes les relations existantes, telles qu'elles sont, et la révélation de Celui qui, s'il existe des relations, doit être le centre de ces relations. Or il était impossible que ces choses fussent dites sans la grâce ; car l'homme est un pécheur perdu, et Dieu est amour. D'un autre côté, comment dire que toute relation était détruite (morale, je veux dire ; car il est évident que nous sommes toujours des créatures). — car le jugement n'est pas une relation mais la conséquence de la rupture d'une relation —, comme la vérité d'une relation existante, autrement que par la révélation de cette grâce qui forme une relation sur ce principe même par la puissance divine ? C'est pourquoi nous lisons : «de sa propre volonté, il nous a engendrés (\*) par la parole de la vérité, cette semence incorruptible de la Parole, afin que nous fussions une sorte de prémices de ses créatures». C'est pourquoi Christ est la vérité ; car le péché, la grâce, Dieu Lui-même, le Père, le Fils et le saint Esprit même sont révélés tels qu'ils sont ; ce que l'homme est dans la perfection, en relation avec Dieu ; ce qu'est l'éloignement de Dieu dans lequel l'homme est tombé ; ce qu'est l'obéissance, ce qu'est la désobéissance, ce qu'est la sainteté, ce qu'est le péché, ce qu'est Dieu, ce

qu'est l'homme, ce qu'est le ciel, ce qu'est la terre : tout est mis à sa place relativement à Dieu, et avec la plus entière révélation de Lui-même, en même temps que de ses conseils dont Christ est le centre.

(\*) La loi n'a rien engendré en moi; elle supposait que l'homme était et qu'il appartenait à Dieu, et elle lui traçait un chemin.

Ainsi la grâce est la puissance agissante dans la révélation de la vérité et qui seule est capable de révéler la vérité ; car la présence de Christ ici-bas est la grâce, son activité, la grâce efficace. Or, l'existence même d'un pareil objet et d'une pareille puissance doit se faire sentir comme puissance qui rassemble, rassemblant dans l'unité, car elle doit, étant divine, rassembler autour d'elle-même.

Mais nous ne sommes pas abandonnés seulement à des conséquences abstraites, quelque familières qu'elles soient pratiquement à toute âme renouvelée qui sait et doit savoir que tous ceux qui sont nés de nouveau sont attirés ensemble vers Christ. La Parole de Dieu est claire : «Il est mort pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés». Je parle de ces choses comme caractérisant la puissance qui rassemble. Christ, bien qu'il fût la vérité elle-même pendant qu'il était ici-bas, était la vérité isolée ; aucune nouvelle relation n'était établie sur un fondement divin pour d'autres hommes. La grâce offerte fut la grâce rejetée ; le grain de blé demeurait seul ; mais par sa mort, la rédemption fut accomplie et l'expiation fut faite. Il n'était plus «à l'étroit» désormais ; la grâce et la vérité renfermées, pour ainsi dire, dans son propre cœur pouvaient se répandre librement. L'amour le plus grand était manifesté, et le péché dans l'homme, au lieu d'empêcher l'application de l'amour et de mettre une barrière à toute relation, devint son objet, au moins ce à l'égard de quoi il se déployait ; et ainsi, par conséquent, il rassemble. La justice de Dieu prend la place de ce qui, quoique requis, n'a de fait jamais existé, savoir la justice de l'homme ; la vie divine prend la place de la vie purement humaine ; et Dieu trouve sa gloire dans le salut. La grâce règne par la justice. Or c'est ici ce qui, en unissant les âmes à Jésus dans la puissance du saint Esprit, rassemble, par la croix d'où la vérité est proclamée pendant que nous sommes ici-bas, autour de Christ dans le ciel, qui fait connaître à la foi notre vraie place dans le ciel, sauf toujours, cela va sans dire, son titre divin personnel. L'épître aux Éphésiens développe ce sujet. Seulement, comme elle commence par la gloire divine, la vraie source de tout, cette épître commence par le dessein de l'amour, relativement à nous, dans le ciel en gloire, et introduit la rédemption elle-même comme chose qui vient après pour nous amener là. Mais il est clair que cela ne change pas l'amour qui est et qui est actif pour nous amener dans cette bienheureuse et céleste unité, qui ainsi est céleste, et, en rapport avec la gloire de Dieu, est sainte selon la sainteté de la présence de Dieu. La voie de Christ sur la terre en est le modèle ici-bas, dans sa pleine mesure, sur la croix. Le ciel et la croix sont ainsi corrélatifs. Quand le sang était porté dans le lieu très saint, le corps était brûlé hors du camp, — dehors, déniait toute relation de Dieu avec l'homme tel qu'il était. Alors le rassemblement «en un» commença. Il tua l'inimitié, celle qui existait entre Juif et Gentil, et les réconcilia tous les deux en un corps à Dieu ; et ainsi, les uns et les autres, nous avons accès auprès du Père par un seul Esprit. Les ordonnances séparent toujours selon la sainteté humaine ; la grâce unit selon la sainteté divine.

Je crois en avoir dit assez maintenant pour rendre claire ma pensée ; et j'ai plus à cœur ici de l'établir que d'insister sur elle. Dans le sens divin complet, sans la grâce, il n'y a ni vérité, ni sainteté (en dehors de Dieu j'entends, cela va sans dire), sauf pour autant que la sainteté peut être attribuée aux anges élus, et il ne peut y en avoir, parce qu'il est impossible qu'un pécheur puisse être avec Dieu autrement que sur le principe et par la puissance et l'activité de la grâce. La puissance de l'unité, c'est la grâce ; et comme l'homme est pécheur et éloigné de Dieu, la puissance de rassemblement, c'est la grâce, — la grâce manifestée en Jésus sur la croix et nous amenant à Dieu dans le ciel et nous donnant une place en Lui qui est monté au ciel. C'est là de la sainteté : bien certainement la croix n'est pas un acquiescement au péché !

Votre affectionné dans le Seigneur.

#### **La Séparation d'avec le mal est le principe divin de l'unité par J. N. Darby**

Le besoin d'unité se fait sentir aujourd'hui chez tout chrétien bien pensant. Nous sentons tous la puissance du mal qui nous environne. Les séductions du péché s'approchent trop près; ses rapides et gigantesques progrès sont trop évidents, et touchent d'une manière trop sensible aux sentiments particuliers qui caractérisent les différentes classes de chrétiens, pour que ceux-ci ferment davantage les yeux à ce qui se passe autour d'eux, quelle que soit d'ailleurs la mesure de leur appréciation de la vraie portée et du caractère du mal. Des sentiments meilleurs et plus saints réveillent aussi en eux la conscience du danger qui les menace, et qui, pour autant que la cause de Dieu est confiée à la responsabilité de l'homme, menace cette cause de la part de ceux qui ne l'ont jamais épargnée: et partout où l'Esprit de Dieu agit pour faire apprécier aux saints la grâce et la vérité, cette action tend et pousse à l'union, parce qu'il n'y a qu'un seul Esprit, une seule vérité et un seul corps.

Les sentiments, que produit la conscience des progrès du mal, peuvent être différents. Chez quelques-uns, bien que le nombre en soit petit, il y a encore de la confiance sur les remparts sur lesquels on s'est longtemps appuyé, remparts qui n'avaient d'autre force que celle du respect qu'ils commandaient et qui n'existe plus. D'autres comptent sur une puissance imaginaire de la vérité, que celle-ci n'a jamais exercée que dans un petit troupeau, parce que Dieu et l'opération de son Esprit s'y trouvaient. D'autres mettent leur espérance dans une union qui jamais encore n'a été un instrument de puissance du côté du bien, c'est-à-dire dans une union par accord et de convention. D'autres encore se sentent obligés de s'abstenir de participer à une union pareille, à cause d'engagements déjà existants, ou de certains préjugés, en sorte que l'union ne tend à former qu'un parti. Mais le sentiment du danger est universel. On sent que ce dont on s'est longtemps moqué comme théorie, se fait maintenant, pratiquement trop sentir pour pouvoir être encore nié; — bien que l'intelligence de la Parole, qui avait fait prévoir le mal à ceux qui étaient les objets de cette moquerie, puisse être encore rejetée et méprisée. Mais cet état de choses amène des difficultés et des dangers d'un genre particulier pour les saints, et conduit à rechercher où est le chemin du fidèle, et où se trouve la vraie union. À cause de l'excellence même et du prix de l'unité, ceux qui en ont longtemps apprécié la valeur et ont compris l'obligation de la maintenir, qui pèse sur les saints, courent danger de se laisser entraîner à suivre l'impulsion de ceux qui ont refusé de voir ces choses quand on les annonçait d'après les Écritures; ils sont exposés à se laisser induire à abandonner les principes et le chemin même que leur intelligence plus claire de la Parole divine les avait conduits à embrasser. Cette précieuse Parole leur avait appris que l'orage approchait, et leur avait montré, pendant qu'ils l'étudiaient calmement, le chemin qu'elle trace pour des temps comme ceux-là et la vérité pour tous les temps. On les invite maintenant avec insistance à quitter ce chemin pour suivre la voie que suggère à l'esprit de l'homme le poids des craintes qu'ils avaient anticipées; on veut les pousser dans une voie qui, encore qu'elle puisse avoir sa source dans une impulsion bonne, n'était pas tracée par la Parole de Dieu quand on la sondait paisiblement. Mais les fidèles doivent-ils se détourner du chemin que l'intelligence, généralement rejetée, de la Parole leur a enseigné, pour suivre la lumière de ceux qui n'ont pas voulu voir?

Ce n'est pas là, toutefois, le seul danger auquel soient exposés les saints; mon but non plus n'est pas de m'arrêter sur les dangers, mais sur le moyen d'y échapper. Il y a dans l'esprit de l'homme une tendance constante à tomber dans le sectarisme, et à établir une base d'union qui est exactement l'opposé de celle à laquelle je viens de faire allusion, savoir un système d'une espèce ou d'une autre, auquel l'esprit s'attache et autour duquel les fidèles ou d'autres sont rassemblés, un système qui, prétendant être fondé sur le vrai principe de l'unité, considère comme schisme tout ce qui se sépare de lui, attachant le nom d'unité à ce qui n'est pas le centre et le dessein divins de l'unité. Partout où on fait ainsi, il arrive que la doctrine de l'unité devient la sanction de quelque mal moral, de quelque chose de contraire à la Parole de Dieu; et l'autorité de Dieu lui-même, que l'on rattache à l'idée d'unité devient, grâce à cette



dernière pensée, un moyen d'engager les saints à demeurer dans le mal. De plus, on est poussé à persévérer dans ce mal par toutes les difficultés que trouve l'incrédulité à se séparer de ce en quoi elle est établie, de ce à quoi tient le cœur naturel et qui, en général, est la sphère dans lesquels les intérêts temporels trouvent leur satisfaction.

Or l'unité est une doctrine divine et un principe de Dieu; mais comme le mal est possible partout où l'unité est envisagée en elle-même, de manière à constituer une autorité décisive, dès que le mal entre, l'obligation d'unité lie au mal, parce que l'unité où le mal se trouve ne doit pas être rompue. Nous avons de ceci un exemple flagrant dans le papisme. L'unité de l'Église est le grand fondement du raisonnement papiste, et cette unité a servi de prétexte pour retenir le monde, nous pouvons le dire, dans toutes les énormités qu'on s'est plu à sanctionner; elle s'est prévalu du nom du christianisme, — une autorité pour lier les âmes au mal, jusqu'à ce que son nom même devînt ignominie pour la conscience naturelle de l'homme. La base de l'unité peut donc se trouver, en quelque mesure, dans le latitudinarisme qui découle de l'absence de principes; ou dans l'étroitesse d'une secte formée sur une idée; ou bien, envisagée en elle-même, elle peut reposer sur la prétention d'être l'Église de Dieu et ainsi, en principe, favoriser autant d'indifférence à l'égard du mal qu'il conviendra au corps ou à ses gouverneurs d'en tolérer, ou que Satan aura le pouvoir de leur en faire accepter.

Si donc le nom d'unité est si puissant en lui-même, et en vertu des bénédictions aussi que Dieu Lui-même y a rattachées, il nous importe de bien comprendre quelle est l'unité que Dieu reconnaît réellement. C'est ce que je me propose d'examiner, reconnaissant que le désir de cette unité est une bonne chose, et que plusieurs des tentatives faites pour y arriver, renferment des éléments de piété, alors même que les moyens employés n'apportent pas dans l'esprit la conviction qu'ils sont de Dieu.

Personne ne niera qu'il faut que Dieu lui-même soit le centre et la source de l'unité, et que Lui seul peut l'être en puissance comme en droit. Un centre d'unité en dehors de Dieu, quel qu'il soit, est pour autant une dénégation de sa Dété et de sa gloire, un centre indépendant d'influence et de puissance, et Dieu est le juste, véritable et seul centre de toute vraie unité. Tout ce qui ne dépend pas de ce centre est rébellion. Mais cette vérité si simple, et pour le chrétien si nécessaire, éclaire immédiatement notre chemin. La chute de l'homme est l'opposé de ceci. L'homme était une créature subordonnée, et, de plus, «l'image de celui qui devait venir»; il voulut être indépendant, et il est, dans le péché et la rébellion, l'esclave d'un rebelle plus puissant que lui, soit dans la dispersion des volontés propres particulières, soit dans la concentration de ces volontés dans la domination de l'homme terrestre.

Il faut donc que nous fassions un pas de plus; il faut que Dieu soit un centre de bénédiction, aussi bien que de puissance, lorsqu'il s'entoure d'armées ou de multitudes unies et moralement intelligentes. Nous savons qu'il punira les rebelles par une destruction éternelle de devant sa présence, les abandonnant au tourment sans espoir de leur haine et de leur égoïsme individuels et privés de centre; mais il faut que Dieu lui-même soit un centre de bénédiction et de sainteté, car il est un Dieu saint, et il est amour. La sainteté en nous, en même temps qu'elle est par sa nature séparation d'avec le mal, consiste précisément à avoir Dieu, le Saint, qui aussi est amour pour objet, pour centre et pour source de nos affections. Il nous rend participants de sa sainteté (car il est essentiellement séparé de tout mal, qu'il connaît, comme Dieu, comme ce qui est le contraire de ce qu'il est lui-même); mais en nous, la sainteté doit consister en ce que nos affections, nos pensées et toute notre conduite aient leur centre en Lui, et dérivent de Lui, cette position étant maintenue dans une entière dépendance de Lui. Je parlerai tout à l'heure de l'établissement et de la puissance de cette unité dans le Fils et dans l'Esprit: mais j'insiste ici sur la grande et glorieuse vérité elle-même qui fait l'objet de ces pages. Le grand principe de l'unité est vrai même quant à la création. Elle fut formée dans l'unité, et Dieu en est le seul centre possible. Elle sera ramenée de nouveau à l'unité, ayant Christ, son centre, pour Chef, Lui, le Fils, par qui et pour qui toutes choses ont été créées (Col. 1:16). C'est la gloire de l'homme (et aussi sa misère en tant qu'homme déchu) d'être fait ainsi un centre, dans la position qui lui a été faite: «l'image de celui qui doit venir» (Éph. 1). Il nous fait «connaître le mystère de sa volonté... savoir de réunir en un toutes choses dans le Christ... en qui nous avons aussi été faits héritiers»; mais, hélas! la contrefaçon de celui-ci en un état de rébellion dans cette même position, une fois qu'il est tombé. Je ne sache pas (je ne veux pas affirmer davantage), que des anges aient jamais été faits le centre d'aucun système; mais l'homme, oui bien. C'était sa gloire d'être le Seigneur et le centre de ce monde inférieur, ayant une Ève dépendante de lui pour compagne et pour aide. Il était l'image et la gloire de Dieu (1 Cor. 11:7). Sa dépendance le faisait regarder en haut, et c'est en cela qu'est la vraie gloire et le bonheur pour tous, excepté Dieu. La dépendance regarde en haut et est ainsi élevée au-dessus d'elle-même; l'indépendance ne peut que regarder en bas (car elle ne peut pas, dans une créature, être remplie d'elle-même), et elle est dégradée. La dépendance est la vraie grandeur d'une créature, quand l'objet, duquel elle dépend est l'objet duquel il faut qu'elle dépende. L'état primitif de l'homme n'était pas la sainteté dans le sens propre de ce mot, parce que le mal n'était pas connu. L'état de l'homme n'était pas un état divin, mais un état de création heureux et béni; c'était l'innocence. Mais cette innocence a été perdue quand l'homme a voulu être indépendant. Si l'homme devint comme Dieu, connaissant le bien et le mal, il devint tel avec une conscience mauvaise, l'esclave du mal qu'il connaissait, et dans une indépendance dans laquelle il ne pouvait pas se maintenir en même temps qu'il avait moralement perdu Dieu pour dépendre de Lui.

C'est avec cet état, car il faut que nous entrons maintenant dans la question actuelle de l'unité, c'est avec l'homme dans cet état que Dieu a affaire, si jamais une unité réelle et véritable, que Dieu puisse reconnaître, doit exister. Or, il faut encore ici que Dieu soit le centre, non pas seulement en puissance créatrice, car le mal existe, le monde gît dans le mal, et le Dieu d'unité est le Dieu Saint. La séparation, la séparation d'avec le mal, devient donc la base nécessaire, le seul principe, je ne dis pas la puissance, de l'unité, car il faut que Dieu soit le centre et la puissance de cette unité, et le mal existe, et il faut que ceux qui doivent faire partie de l'unité de Dieu soient séparés de cette corruption, car Dieu ne peut pas être uni au mal.

La séparation d'avec le mal est donc, je le répète, le grand principe fondamental de toute unité véritable. Sans cette séparation, l'unité associe plus ou moins l'autorité de Dieu au mal, et est en rébellion contre son autorité, comme est toute autorité indépendante de Lui. Sous ses formes les plus modestes, c'est une secte; sous sa forme la plus complète, c'est la grande apostasie, dont l'unité constitue l'un des caractères, soit comme puissance ecclésiastique, soit comme puissance séculière; mais une unité, fondée sur la soumission de l'homme à ce qui est réellement ou ouvertement indépendant de Dieu, en tant qu'indépendant de sa Parole, une unité qui n'est pas fondée sur la soumission à Dieu, au Dieu Saint, selon sa Parole (Ceci est caractéristique de l'unité indépendante. Je crois qu'elle arrivera à un état d'infidélité ouverte et qu'elle sera une manifestation de la puissance de Satan.) et par la puissance de l'Esprit agissant en ceux qui sont unis, et par la présence de celui qui est la puissance personnelle de l'union dans le corps. Mais cette séparation dont je parle n'est pas encore établie par la puissance judiciaire de Christ, qui sépare, non le bien d'avec le mal, le précieux d'avec ce qui est vil, mais ce qui est vil d'avec ce qui est précieux, bannissant le mal de devant Lui par un jugement qui lie l'ivraie en faisceaux et la jette dans la fournaise de feu, ôtant de son royaume tous les scandales; Satan et ses anges étant eux-mêmes précipités, et toutes choses ensuite étant réunies en un en Christ, dans le ciel et sur la terre. Alors le monde, non pas la conscience, sera délivré du mal, non par la puissance et le témoignage de l'Esprit de Dieu, mais par le jugement qui ne souffrira pas le mal, mais qui retranchera tous les méchants.

Nous ne sommes pas maintenant, je le répète, dans les jours de cette séparation judiciaire du mal d'avec le bien dans le monde, comme le champ qui appartient à Christ, alors que les méchants seront retranchés et détruits. Mais l'unité n'est pas, pour cela, abandonnée et effacée de la pensée de Dieu, et Dieu ne peut pas non plus reconnaître l'union entre le bien et le mal. Il y a un seul Esprit et un seul corps, les enfants de Dieu qui étaient dispersés sont «rassemblés en un» (Éph. 4:4; Jean 11:52). Dieu opère au milieu

du mal pour produire une unité dont Il est le centre et la source et qui, dans la dépendance, connaît son autorité. Il ne réalise pas encore cette unité par le retranchement judiciaire des méchants; mais il ne peut s'unir avec ceux-ci, ni reconnaître une unité qui leur profite.

Comment donc cette unité sera-t-elle formée? Dieu sépare «les appelés» d'avec le mal: «Sortez du milieu d'eux et soyez séparés..., et je vous serai pour Père et vous me serez pour fils et pour filles, dit le Seigneur, le Tout Puissant», comme il est écrit: «J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai; et je serai leur Dieu, et eux seront mon peuple» (2 Cor. 6:16-18).

Le principe d'union est ici clairement mis en évidence. Dieu dit: «Sortez du milieu d'eux, etc.» Il n'aurait pas pu former une véritable unité autour de lui autrement. Puisque le mal existe, et que même il est notre condition naturelle, il ne peut y avoir d'union, dont le Dieu Saint soit le centre et la puissance, que par la séparation d'avec le mal. La séparation est le premier élément d'unité et d'union, nous ne saurions trop le répéter.

Voyons maintenant de plus près de quelle manière cette unité s'effectue et sur quoi elle est fondée. Il faut, pour la former, qu'il y ait une puissance intrinsèque d'union, qui rattache l'unité à un centre, aussi bien qu'une puissance qui sépare du mal; et, ce centre étant trouvé, il dénie tous les autres. Le centre d'unité est nécessairement unique et sans rival. Le chrétien n'a pas à chercher longtemps ici; — ce centre, c'est Christ, l'objet des conseils divins, la manifestation de Dieu Lui-même, l'unique et seul vase de puissance médiatoriale, ayant le droit d'unir la création, comme celui par qui et pour qui toutes choses ont été faites, et l'Église, comme son Rédempteur, son Chef, sa gloire et sa vie (comp. Col. 1). Christ a une double primauté: il est «chef sur toutes choses à l'Assemblée qui est son corps, la plénitude de Celui qui remplit tout en tous» (Éph. 1:22-23) Ceci s'accomplira en son temps. Nous nous occupons, pour le moment, de la période intermédiaire, de l'unité de l'Église elle-même, et de son unité au milieu du mal. Or, il ne peut y avoir aucune puissance morale qui soit capable d'unir loin du mal, si ce n'est Christ. Lui seul, comme la grâce et la vérité parfaites, découvre tout le mal qui sépare de Dieu et duquel Dieu sépare. Lui seul peut, de la part de Dieu, être le centre d'attraction qui attire à Lui tous ceux sur lesquels Dieu agit ainsi. Dieu n'en reconnaîtra aucun autre; et il n'y en a aucun autre auquel ce témoignage pouvait être rendu, nul autre qui soit moralement qualifié pour concentrer toutes les affections qui sont de Dieu et qui ont Dieu pour objet. La rédemption elle-même rend ce fait nécessaire et évident: il ne peut y avoir qu'un seul Rédempteur; il ne peut y en avoir qu'un seul auquel un cœur racheté puisse être donné, et sur lequel un cœur régénéré puisse concentrer toutes ses affections, Lui seul, le centre et la révélation de l'amour du Père! Lui aussi, il est le centre de la puissance pour accomplir tout cela. En Lui, toute la plénitude habite (Col. 1:19). L'amour, — et Dieu est amour, — est connu en Lui; il est la sagesse et la puissance de Dieu, et plus encore; il est la puissance séparatrice d'attraction, parce qu'il est la manifestation de tout cela et Celui qui l'accomplit au milieu du mal. Et c'est là ce dont nous, pauvres et misérables êtres qui sommes dans ce mal, nous avons besoin; et c'est ce dont Dieu a besoin, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pour sa gloire séparatrice au milieu du mal. — Christ s'est sacrifié Lui-même pour établir Dieu, en amour séparateur, au milieu du mal. Il y avait plus que cela: l'œuvre de Christ avait une portée plus étendue; mais je parle ici de ce qui se rapporte à mon sujet actuel.

Ainsi Christ devient, non seulement le centre d'unité pour l'univers dans son glorieux titre de puissance; mais comme le révélateur de Dieu, comme Celui qui a été reconnu et établi par le Père et comme Celui qui attire les hommes; il devient un centre spécial et particulier d'affections divines dans l'homme, un centre autour duquel, comme seul centre divin d'unité, les hommes sont réunis; car en effet, si Christ est le centre, il est nécessairement le seul centre: «Celui qui n'assemble pas avec moi disperse».

Tel était, pour ce qui regarde le sujet qui nous occupe, le but même et la puissance de la mort de Christ. «Et moi, si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi-même» (Jean 12:32). D'une manière plus spéciale, il s'est donné Lui-même, non seulement pour «la nation», mais pour «rassembler en un les enfants de Dieu dispersés» (Jean 11:51-52). Mais, ici encore, nous trouvons cette mise à part d'un peuple particulier: «Il s'est donné Lui-même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute iniquité et qu'il purifiât pour Lui-même un peuple acquis, zélé pour les bonnes œuvres» (Tite 2:14). Il était le modèle même de la vie divine dans l'homme, dans la séparation d'avec le mal qui l'environnait de toutes parts. Il était l'ami des publicains et des pécheurs, faisant entendre aux hommes les doux sons de la grâce par un amour tendre et familial; mais il fut toujours l'homme séparé; et il est tel comme centre et grand sacrificateur de l'Église: «Un tel souverain sacrificateur nous convenait, saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs,» et, ajoute l'Écriture: «élevé plus haut que les cieux».

Nous pouvons remarquer ici en passant que le centre et le sujet de cette unité sont célestes. Un Christ vivant sur la terre devint un instrument pour maintenir l'inimitié, Lui-même étant assujéti à la loi des commandements qui consiste en ordonnances (Gal. 4:4; Éph. 2:15). Ainsi, quoique la gloire divine de sa personne s'étendît nécessairement par-dessus ce mur de séparation, comme une branche fertile de la grâce pour de pauvres passants gentils de dehors (et il ne pouvait en être autrement, car là où il y avait de la foi, Christ ne pouvait nier qu'il fût Dieu; il ne pouvait pas davantage nier ce que Dieu était, c'est-à-dire amour); cependant, comme homme né de femme, il naquit «sous la loi». Mais par sa mort, il détruisit le mur mitoyen de clôture, et des deux, Juifs et Gentils, en fit un, les réconciliant tous les deux en un corps à Dieu, en faisant la paix. C'est pourquoi c'est en tant qu'«élevé», et finalement en tant qu'«élevé plus haut que les cieux,» qu'il devient le centre et le seul objet d'unité.

Je remarquerai ici en passant que la mondanité détruit toujours l'unité. La chair ne peut s'élever au ciel, ni s'abaisser en amour à tous les besoins. Elle marche dans la comparaison séparative de sa propre importance: «Je suis de Paul, et moi d'Apollon, et moi de Céphas, et moi de Christ» (1 Cor 1:12). «N'êtes-vous pas charnels et ne marchez-vous pas à la manière des hommes?» (1 Cor. 3:3) Paul n'avait pas été crucifié pour les Corinthiens; ils n'avaient pas non plus été baptisés pour le nom de Paul; ils étaient devenus terrestres dans leurs pensées et c'en était fait de l'unité. Mais le glorieux et céleste Christ les embrassait tous dans un seul mot: «Pourquoi me persécutes-tu?» (Actes 9:4) Cette séparation de tout ce qui n'était pas Lui, fut plus lente parmi les Juifs, parce qu'ils avaient été extérieurement le peuple de Dieu, un peuple séparé; mais après leur avoir montré tout ce qu'ils étaient, l'auteur inspiré dit aux disciples: «Sortons vers Lui hors du camp, portant son opprobre» (Héb. 13:13). Le Seigneur voulait qu'il y eût, en résultat, un seul troupeau, un seul berger, et il mène dehors ses propres brebis et marche devant elles (Jean 10).

De fait, nous n'avons qu'à montrer que l'unité est la pensée de Dieu; et la séparation d'avec le mal en sera la conséquence nécessaire, car elle existe comme principe dans l'appel de Dieu, même avant l'unité elle-même. L'unité est le dessein, et comme Dieu est le seul centre légitime, l'unité doit être le résultat d'une sainte puissance; mais la séparation d'avec le mal est la nature même de Dieu. Ainsi quand Dieu appelle Abraham publiquement, il lui dit: «Va-t'en de ton pays et de ta parenté et de la maison de ton père» (Gen. 12:1).

Mais poursuivons. D'après ce que nous avons vu, il est évident que le Seigneur Jésus, dans les hauts cieux, est l'objet autour duquel l'Église se groupe dans l'unité: Il est la tête et le centre de l'Église. C'est là le caractère de l'unité de ceux qui sont de Christ et de leur séparation d'avec le mal et d'avec les pécheurs. Cependant ils ne devaient pas être ôtés du monde, mais gardés du mal et sanctifiés par la vérité, Jésus s'étant Lui-même mis à part ainsi dans ce but (Jean 17). C'est pourquoi le Saint Esprit fut envoyé ici-bas, non seulement pour la manifestation de la puissance et de la gloire du Fils de Dieu, mais pour identifier les appelés avec leur Chef céleste, et pour les séparer du monde dans lequel ils devaient rester; et le Saint Esprit devint ainsi ici-bas, le centre et la puissance de l'unité de l'Église au nom de Christ, Christ ayant détruit le mur mitoyen de clôture, réconciliant tous les deux en un seul corps par la croix. Les saints, ainsi «rassemblés en un», devinrent «l'habitation de Dieu par l'Esprit» (Éph. 2). Le Saint Esprit lui-même devint la puissance et

le centre d'unité, mais au nom de Jésus, — d'un peuple séparé également des Juifs et des nations, et retiré de ce présent siècle mauvais pour être uni à son Chef glorieux. Par Pierre, Dieu visita les nations pour en retirer un peuple pour son nom; et au milieu des Juifs, il y avait un résidu selon l'élection de la grâce, comme Paul, l'un d'entre eux, fut séparé lui-même d'Israël et des nations vers lesquels il fut envoyé. Tel fut invariablement le témoignage. «Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne pratiquons pas la vérité» (1 Jean 1:6).

La séparation d'avec le mal est nécessairement le premier principe de communion avec Lui. Quiconque met cela en doute est menteur et, pour autant, du malin; il dément le caractère de Dieu. Si l'unité dépend de Dieu, elle doit être séparation d'avec les ténèbres. Il en est de même de notre communion les uns avec les autres. «Si nous marchons dans la lumière, comme Lui-même est dans la lumière, nous avons communion les uns avec les autres» (1 Jean 1:7). Remarquez qu'il n'y a ici aucune limite; l'Écriture dit: «comme Dieu est dans la lumière». C'est dans cette lumière que le Seigneur nous a placés par la rédemption, et par elle le caractère tout entier de notre marche et de notre union doit être formé. Nous ne pouvons avoir aucune communion avec Dieu en dehors de la lumière. Pour les Juifs il en était autrement, parce que leur séparation, bien qu'elle fût une séparation et qu'elle fût par conséquent la même en principe, était cependant seulement une séparation extérieure dans la chair, le chemin du lieu très saint n'étant pas non plus encore manifesté, pas même pour les saints, quoique, selon les conseils de Dieu, ils dussent avoir leur place là en vertu du sacrifice qui devait être offert.

Il en est de même de la «communion les uns avec les autres». «Quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité? Ou quelle communion y a-t-il entre la lumière et les ténèbres? Et quel accord entre Christ et Bélial? Ou quelle part a le fidèle avec l'incrédule? Et quelle convenance y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles?» S'adressant ensuite aux saints, le Saint Esprit ajoute: «Car vous êtes le temple du Dieu vivant, selon ce que Dieu a dit: J'habiterai au milieu d'eux et j'y marcherai; et je serai leur Dieu, et eux seront mon peuple. C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux et soyez séparés» (2 Cor. 6:14 et suiv.)! Autrement nous provoquons le Seigneur à la jalousie, comme si nous étions plus forts que Lui. J'ajouterai que la cène du Seigneur est le symbole et l'expression de cette unité, «car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain» (1 Cor. 10:17). Nous voyons ici très clairement que, comme l'unité d'Israël était fondée sur la délivrance et sur l'appel qui sépara Israël des gentils et sur le maintien de cette séparation, de même l'unité de l'Église est fondée sur la puissance du Saint Esprit descendu du ciel, tirant du monde et mettant à part, pour Christ, un peuple particulier au milieu duquel Il habite: Dieu Lui-même demeurant ainsi et marchant au milieu d'eux, car «il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés pour une seule espérance de votre appel» (Éph. 4:4). Le nom même de Saint Esprit ne nous enseigne-t-il pas la même leçon? Car la sainteté, c'est la séparation d'avec le mal.

De plus, quelle que soit notre imperfection dans la réalisation de cette séparation, elle a toujours nécessairement son principe et sa mesure dans la «lumière», «comme Dieu est dans la lumière», le chemin du lieu très-saint étant manifesté, et le Saint Esprit étant descendu pour demeurer dans l'Église ici-bas, en puissance de séparation céleste, comme centre et puissance présente d'unité, — exactement ce qu'avait été autrefois la «Schékina» en Israël. Il établit la sainteté de l'Église et son unité dans sa séparation pour Dieu, selon sa propre nature divine, et selon la puissance de cette présence.

Telle est l'Église, et telle est la vraie unité. Les saints ne peuvent, intelligemment, en reconnaître aucune autre, encore qu'ils puissent reconnaître des désirs et des efforts pour faire le bien, là où le bien n'est pas atteint.

Je pourrai terminer ici mes remarques, ayant développé le grand, quoique simple principe, qui découle de la nature même de Dieu, savoir que la séparation d'avec le mal est le principe divin d'unité. Mais une difficulté qui se lie à mon sujet principal se présente ici. En supposant que le mal s'introduise dans le corps ainsi formé maintenant sur la terre, le principe restera-t-il également vrai? Et dans ce cas, comment la séparation d'avec le mal pourra-t-elle maintenir l'unité? Ici nous touchons au mystère d'iniquité (2 Thes. 2); mais le principe dont nous parlons, découlant de la nature même de Dieu qui est saint, ne peut être mis de côté. La séparation d'avec le mal est la conséquence nécessaire de la présence de l'Esprit de Dieu, en toute circonstance, pour ce qui concerne la conduite et la communion; mais ici elle subit une certaine modification. La présence révélée de Dieu est toujours judiciaire, là où elle existe, parce que la puissance contre le mal est liée à la sainteté qui le rejette. Ainsi, en Israël, la présence de Dieu était judiciaire; le gouvernement de Dieu, qui ne permet pas le mal, s'exerçait. Il en est de même, quoique d'une manière différente, dans l'Église. La présence de Dieu là aussi est judiciaire; — «ils ne sont pas du monde», sauf en témoignage, parce que Dieu n'est pas encore révélé dans le monde: c'est pourquoi elle n'arrache pas l'ivraie de ce champ; mais elle juge ceux qui sont «dedans». Ainsi l'Église doit ôter du milieu d'elle le méchant (1 Cor. 5:13), et elle maintient ainsi sa séparation d'avec le mal. L'unité est maintenue par la puissance du Saint Esprit et par une bonne conscience; et pour que l'Esprit ne soit pas contristé et que la bénédiction pratique ne soit pas perdue, les saints sont exhortés à prendre garde que «quelqu'un ne manque de la grâce de Dieu» (Héb. 12:15). Combien est agréable et béni ce jardin du Seigneur, lorsqu'il est maintenu dans cet état et qu'il fleurit, exhalant le parfum de la grâce de Christ. Mais hélas! nous le savons, la mondanité s'introduit et la puissance spirituelle diminue; le goût pour cette bénédiction est affaibli parce qu'on ne jouit pas de celle-ci dans la puissance du Saint Esprit; la communion spirituelle avec Christ, le Chef céleste, se relâche et la puissance qui bannit le mal de l'Église n'est plus en exercice vivant. Le corps n'est pas assez animé de l'Esprit Saint pour répondre à la pensée de Dieu. Mais Dieu ne se laisse jamais sans témoignage. Il amène le corps à la conscience du mal par un témoignage quelconque, — par la Parole ou par des jugements ou par les deux moyens successivement, pour le rappeler à son énergie spirituelle, et l'amener à maintenir la gloire de Dieu et le lieu de cette gloire. Si le corps refuse de répondre à la vraie nature et au caractère de Dieu, et à l'incompatibilité de cette nature avec le mal, de telle sorte qu'il devienne réellement un faux témoin pour Dieu, alors le premier et immuable principe reparaît: il faut se séparer du mal.

L'unité qui est maintenue après une séparation comme celle-là, devient un témoignage de la compatibilité du Saint Esprit avec le mal, ce qui veut dire qu'elle est, dans sa nature, «l'apostasie»; elle maintient le nom et l'autorité de Dieu dans son Église et l'associe avec le mal. Ce n'est pas l'apostasie ouverte de l'incrédulité avouée, mais c'est le reniement de Dieu selon la vraie puissance du Saint Esprit, en même temps qu'on se sert de son nom. Cette unité est la grande puissance du mal, signalée dans le Nouveau Testament, liée à l'Église professante et à la forme de piété. Nous devons nous retirer de cette iniquité. Cette puissance du mal dans l'Église se discerne spirituellement et est abandonnée, quand on a la conscience de l'incapacité où l'on est d'y porter remède; ou bien, s'il y a un témoignage public visible, ce témoignage en est alors la condamnation ouverte. Ainsi, avant la Réformation, Dieu donna de la lumière à plusieurs qui maintinrent un témoignage à l'égard de ce mal dans l'Église professante, en dehors d'elle; quelques-uns rendirent témoignage et cependant restèrent dans son sein. Lorsque la réformation eut lieu, le témoignage fut publiquement et ouvertement rendu, et le corps professant le romanisme devint, au Concile de Trente, ouvertement et d'une manière avouée, apostat; pour autant qu'un corps chrétien professant peut le devenir. Mais partout où le corps refuse d'ôter le mal, ce corps, dans son unité, renie la sainteté de Dieu, et alors la séparation d'avec le mal est le chemin du fidèle, et l'unité qu'il a quittée est le plus grand mal qui puisse exister là où le nom de Christ est invoqué. Il se peut que des saints restent dans les systèmes unis au mal, comme ils sont restés dans le romanisme, là où il n'y a pas de puissance pour réunir tous les saints ensemble; mais le devoir du fidèle, en pareil cas, lui est clairement tracé par les principes élémentaires du christianisme, bien que, sans doute, sa foi puisse être exercée ainsi. «Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur» (2 Tim. 2:19). Il est possible que celui qui se sépare du mal s'expose à devenir

la proie de tous (Ésaïe 59:15); mais il est clair que cela ne change rien au principe; c'est une question de foi. Celui qui se sépare en pareil cas est dans la vraie énergie de l'unité selon Dieu.

Ainsi donc la Parole de Dieu nous apprend quelle est la vraie nature, l'objet et la puissance de l'unité; elle nous donne ainsi la mesure par laquelle nous jugeons ce qui a la prétention d'être cette unité et par laquelle nous en discernons le caractère; et, de plus, elle nous fournit le moyen de maintenir les principes fondamentaux de l'unité, selon la nature et la puissance de Dieu, par le Saint Esprit, dans la conscience, là où cette unité peut n'être pas réalisée en même temps en puissance.

La nature de l'unité découle de la nature de Dieu; car Dieu doit être le centre de la vraie unité, et Dieu est saint; et il nous introduit dans l'unité en nous séparant du mal. Son objet est Christ: il est, Lui, le seul centre de l'unité de l'Église, objectivement comme sa Tête. La puissance, c'est la puissance du Saint Esprit ici-bas, envoyé comme l'Esprit de vérité, de la part du Père par Jésus (Jean 14). Sa mesure, c'est une marche dans la lumière, la communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ; et nous pouvons ajouter: par le témoignage de la Parole écrite, la Parole apostolique et prophétique du Nouveau Testament spécialement. Elle est bâtie sur le fondement des apôtres et prophètes (du Nouveau Testament), Jésus Christ Lui-même étant la pierre de l'angle. Le moyen de la conserver, c'est d'ôter le mal, judiciairement s'il le faut, de manière à maintenir par l'Esprit, la communion avec le Père et avec le Fils. Si le mal n'est pas ôté, alors la séparation d'avec ceux qui ne l'ôtent pas devient une affaire de conscience. Il faut retourner, — fut-on seul — à l'unité essentielle et infaillible du corps, dans ses principes éternels d'union avec la Tête, dans une nature sainte par l'Esprit. Le chemin du fidèle devient ainsi clair. Dieu assurera par sa puissance éternelle, non pas ici-bas peut-être, mais devant ses anges, la justification de ceux qui auront reconnu, comme il le faut, sa nature et sa vérité en Jésus Christ.

Je crois que ces principes fondamentaux, que j'ai cherché à mettre ici en lumière, sont aujourd'hui de la plus impérieuse nécessité pour le croyant qui veut marcher fidèlement et complètement avec Dieu. Il peut être pénible de se tenir en dehors de l'unité latitudinaire; elle a en général une forme aimable; elle est, en une certaine mesure, respectable dans le monde religieux; elle ne met la conscience de personne à l'épreuve et permet la volonté de chacun. Il est d'autant plus difficile de prendre une position décidée à son égard, qu'elle est souvent accompagnée d'un vrai désir du bien et associée à des natures aimables. Refuser de s'associer à elle semble rigide, étroit et sectaire; mais quand le fidèle a la lumière de Dieu, il doit marcher clairement dans cette lumière. Dieu justifiera ses voies au temps convenable. Aimer tous les saints est un devoir; marcher dans leurs voies n'en est pas un; et celui qui n'assemble pas avec Christ disperse. Il ne peut y avoir qu'une unité; une confédération ou des alliances, même en vue du bien, ne sont pas cette unité, encore qu'elles puissent en avoir la forme. L'unité qui professe être celle de l'Église de Dieu, alors que le mal existe et n'est pas ôté, est une chose plus sérieuse encore: on la trouvera toujours unie au principe clérical, parce que le clergé est nécessaire pour maintenir l'unité quand l'Esprit n'est pas la puissance de celle-ci, et que, de fait, le clergé prend la place de l'Esprit, guide, règle, gouverne à sa place, sous le nom de sacrificature ou prêtrise, ou de ministère, comme corps distinct, reconnu, comme une institution à part. Cette fausse unité ne se maintiendrait pas sans l'appui du clergé.

**L'Assemblée du Dieu vivant (\*) par André GIBERT**

1948 (\*) 1 Timothée chap. 3 v. 15

— Comment la Parole de Dieu présente l'Église (ou Assemblée) de Dieu

— Ce que les hommes en ont fait

— Comment répondre, de nos jours, à l'enseignement de Dieu concernant cette Assemblée.

**Table des Matières**

Introduction

1 - Première partie : Principes du rassemblement chrétien

1.1 - L'Église selon la pensée de Dieu

1.1.1 - Son prix

1.1.2 - Le propos de Dieu à son égard

1.1.3 - Sa place distincte

1.1.4 - Sa composition

1.1.5 - Comparaisons exprimant cette unité sous divers aspects

1.1.6 - Pourquoi l'Église ici-bas ?

1.1.7 - Excellence de ces prérogatives

1.1.8 - Ressources et moyens

1.1.9 - Responsabilité

1.2 - Ce que les hommes ont fait de l'Église

1.2.1 - Les débuts

1.2.2 - Des apôtres à nos temps

1.2.3 - Chrétienté et Église

1.3 - Que faire dans l'état présent des choses ?

1.3.1 - Les différentes catégories de groupements chrétiens

1.3.1.1 - 1° Églises d'affirmation catholique

1.3.1.2 - 2° Églises partielles

1.3.1.3 - 3° Hors du camp (Hébreux 13:13)

1.3.2 - Une chimère : le retour de la chrétienté à son état du temps des apôtres

1.3.3 - Ce qui demeure

1.3.4 - Les caractéristiques permanentes d'une assemblée de Dieu

1.3.5 - Prise de position que ces caractères entraînent

2 - Deuxième partie : Pratique du rassemblement selon Dieu

2.1 - La question du nom

2.2 - L'« œuvre du service »

2.2.1 - Clergé et ministère officiel

2.2.2 - Les « dons de grâce » (\*)

2.2.3 - Les « charges »

2.2.4 - Liberté et dépendance

2.2.5 - Le ministère des femmes

2.3 - Les réunions

2.3.1 - Réunions convoquées et réunions d'assemblée

2.3.2 - L'Assemblée s'adressant à Dieu

2.3.2.1 - La prière

2.3.2.2 - Le culte

2.3.3 - L'Assemblée recevant de Dieu

2.4 - La marche de l'assemblée

2.4.1 - « Étant vrais dans l'amour »

2.4.2 - L'Assemblée exerçant l'autorité au nom du Seigneur

2.4.2.1 - La sphère d'administration de l'assemblée

2.4.2.2 - La réception à la Table du Seigneur

2.4.2.3 - La « discipline »

2.4.2.4 - Valeur universelle des décisions d'assemblée

2.4.3 - Les « divisions »

3 - Conclusion

**Introduction**

« Qui n'assemble pas avec Moi, disperse » (Matthieu 12:30)

Les pages qui suivent ont pour objet de replacer devant les chrétiens l'enseignement de la Parole de Dieu concernant ce que l'apôtre inspiré appelle « l'assemblée du Dieu vivant » (1 Timothée 3:15) (\*).

(\*) Les deux termes d'église et d'assemblée sont équivalents. Ils seront employés indifféremment dans ces pages. Celui d'assemblée a l'avantage que sa forme même rappelle sans cesse sa signification, plus facilement perdue de vue avec le mot église. D'autre part, ce dernier peut prêter à équivoque, en ce qu'il est revendiqué par des dénominations religieuses particulières ; il est vrai que maintenant d'autres se disent, aussi abusivement, « les assemblées de Dieu ».

Cet enseignement, longtemps méconnu, a été remis en lumière lors du grand Réveil que l'Esprit de Dieu opérait dans toute la chrétienté au début du 19<sup>e</sup> siècle. Des croyants de différents pays furent amenés à cette époque à se réunir simplement au nom du Seigneur Jésus, sans autre autorité que la Bible. De ces rassemblements beaucoup se sont perpétués, d'autres analogues se sont formés. Le présent petit ouvrage a été rédigé surtout à leur intention. Mais le sujet en est apparu si actuel, il est d'une importance si capitale, qu'il a paru propre à intéresser, moyennant de minimes retouches, bien des âmes qui cherchent où et comment se rencontrer en dehors de tout formalisme religieux, comme frères et soeurs dans la foi chrétienne.

L'état du monde christianisé n'est plus exactement le même, en effet, qu'en ce temps où des serviteurs de Dieu qualifiés faisaient renaître les vérités méconnues dont nous parlons. Elles ont été, depuis, trop souvent diluées avec artifice dans une multitude d'erreurs pernicieuses et il n'est pas toujours aisé de démêler ce qui est fondé sur la Parole de Dieu et ce que ne peut recevoir quiconque veut

lui obéir. En vain sommes-nous mis en garde contre les « nouveautés », celles-ci ont souvent beau visage, et elles nous assaillent de tant de côtés, dans les conversations, les lectures, les prédications, que les croyants ne mettront jamais trop de diligence à s'instruire et à s'exhorter mutuellement en vue de garder « le bon dépôt par l'Esprit Saint qui habite en nous » (2 Timothée 1:14). La vérité demeure, immuable. Encore faut-il que nous nous appliquions à la rechercher, et que nous nous y tenions, nos cœurs étreints par l'amour du Christ.

D'autre part, bien souvent on insiste sur la seule « pratique » d'une marche dont on oublie d'assurer le terrain. Le danger est grand de nous rabattre sur une observation à peu près satisfaisante d'habitudes considérées comme orthodoxes uniquement parce qu'elles étaient celles de nos prédécesseurs, et de nous contenter, sans l'avouer, d'une sorte de code. L'important est non de copier d'anciens conducteurs, mais de revenir à la source où ils ont puisé. C'est « leur foi » que nous avons à imiter, en considérant « l'issue de leur conduite » (Hébreux 13:7). Leur conduite découlait de leur foi. Pourrions-nous toujours justifier par la Parole — dans son Esprit et pas simplement dans sa lettre — des manières de faire qui autrement, si bonnes fussent-elles, n'auraient d'autorité que la tradition et conduiraient à la routine ?

Que cette Parole et cet Esprit nous instruisent eux-mêmes dans la recherche présente de la pensée de Dieu touchant le rassemblement des croyants.

### **1 - Première partie : Principes du rassemblement chrétien**

Les instructions et les exhortations du Nouveau Testament considèrent rarement le chrétien à l'état isolé, mais comme faisant partie d'un ensemble, celui des « saints » (\*). Cette qualité de « saints » n'est pas, du reste, le résultat de mérites quelconques en eux ; ils sont saints par l'appel de Dieu, et en vertu de l'œuvre parfaite de Christ. Ils sont tous des « frères saints, participants à l'appel céleste » (Hébreux 3:1). La portée de ces enseignements est le plus généralement collective. Même quand Paul ordonne à quiconque prononce le nom du Seigneur de se retirer de l'iniquité, ou qu'il stimule Timothée en lui répétant : « Mais toi... », il dirige la pensée du fidèle vers une compagnie avec laquelle ce fidèle peut et doit servir le Seigneur : les termes de l'injonction de 1 Timothée 6:11 : « fuis... poursuis... » se retrouvent en 2 Timothée 2:22, mais accompagnés, pour un temps de ruine plus accentuée, de cette précieuse indication : « avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur ».

(\*) Romains 1:7 ; 1 Corinthiens 1:2 ; 14:33 ; 16:1 ; Jude 3, etc.

Aussi est-il de toute importance de savoir pourquoi, où, comment, avec qui, nous avons à nous rassembler selon Dieu.

Trop souvent on suit simplement à cet égard les habitudes de sa famille, de son milieu ou de son pays. Le monde christianisé se compose de très nombreux groupements qui tous se qualifient de chrétiens, et dont certains portent expressément, officiellement même, le nom d'églises (ou assemblées), avec une appellation caractéristique : églises catholiques diverses, églises anglicane, réformée, luthérienne, presbytérienne, méthodiste, évangélique libre, baptiste, etc. La liste de toutes les dénominations serait longue.

Beaucoup d'esprits sincères, émus de cette dispersion, travaillent actuellement de divers côtés en vue de faire ce que l'on appelle l'unité de l'Église. Cela consiste à réunir des membres d'« églises » différentes pour se mettre d'accord sur un certain nombre de points communs. Malheureusement ces points se trouvent n'être pas toujours les points essentiels, c'est-à-dire les vrais points de doctrine. Les promoteurs les plus convaincus de ce mouvement œcuménique (autrement dit universel) s'entendraient-ils même entièrement sur la définition du « chrétien » ? Comment alors définir cette « Église universelle » dont se réclament pourtant nombre de liturgies ? Que dire des divergences d'opinion sur l'inspiration des Écritures, sur la divinité de Jésus, sur la réalité de sa résurrection ? Aura-t-on même une conception de Dieu valable pour tous ? Alors, que reste-t-il ?

Certes, nous voulons nous réjouir de tout ce qui tend à rapprocher pacifiquement les hommes. Nous reconnaissons qu'il est humainement très estimable de proclamer un commun attachement aux enseignements du Christ dans l'espoir d'améliorer le monde, à le supposer améliorable. Nous sommes plus heureux encore à la pensée que beaucoup de ceux qui travaillent à cette œuvre avec une bonne volonté incontestable sont de vrais et chers enfants de Dieu. Mais en de telles matières la bonne volonté ne suffit pas. Le moins que l'on puisse dire de ces généreux efforts est que, appliqués à élaborer des compromis qui réservent les convictions profondes de ceux qui en ont, et à édifier une Église tout en laissant subsister des églises disparates, ils ne se réfèrent point franchement aux enseignements de la Parole de Dieu sur la véritable unité chrétienne et le rassemblement selon Lui.

C'est à cette Parole qu'il faut nous adresser.

Une première et essentielle constatation à faire est que jamais elle n'envisage des « églises » différentes entre lesquelles les croyants se trouveraient répartis et qu'il faudrait unir. Elle parle d'eux, comme faisant partie d'une seule et même Église, dont il peut y avoir un grand nombre de manifestations locales sans doute, mais dont chacune de ces assemblées locales n'est qu'une expression. Elle ne reconnaît point d'autre Église que celle-là. C'est l'authentique Église universelle.

De graves confusions proviennent de ce qu'on mélange sans cesse deux points de vue très différents : d'une part l'Église telle qu'elle est aux yeux de Dieu, d'autre part la forme que sur la terre les hommes ont donnée à cette Église. Le dessein et la pensée de Dieu d'un côté ; de l'autre la responsabilité de l'homme et les résultats de son travail propre. Mais pour savoir comment nous conduire au sein de l'Église telle qu'elle existe sur la terre il faut avoir d'abord une idée juste de ce qu'elle est aux yeux de Dieu.

### **1.1 - L'Église selon la pensée de Dieu**

#### **1.1.1 - Son prix**

Nous ne saurions trop nous recueillir, avant toute chose, devant ce que la Parole nous dit du prix que l'Église a pour Christ, a pour Dieu.

Christ l'appelle mon Assemblée (Matthieu 16:18), et cela seul montre la présomption des hommes lorsqu'ils veulent bâtir leur Église à eux. Elle est l'Église de Christ. Il la bâtit. Il a des droits sur elle, elle est à Lui. Le passage bien connu d'Éphésiens 5:25 nous définit ces droits, qui sont ceux de l'amour ; il nous dit à quel prix Il l'a acquise : « Christ a aimé l'Assemblée et s'est livré lui-même pour elle ». Le marchand de la parabole a vendu tout ce qu'il avait pour acheter la perle de très grand prix (Matth. 13:46), mais Christ a payé bien davantage : Il a donné sa vie pour l'Assemblée.

La Parole emploie cependant moins l'appellation d'Assemblée de Christ que celle d'Assemblée de Dieu, et cela rehausserait encore, s'il était possible, la place que lui assignent les pensées et les affections divines, car « le chef du Christ, c'est Dieu » (1 Corinthiens 11:3). Paul recommandait aux anciens d'Éphèse de « paître l'assemblée de Dieu », et il ajoute aussitôt : « laquelle Il a acquise par le sang de son propre Fils » (Actes 20:28).

Que chacun de nous pèse de telles expressions. Le sujet de l'Église n'est pas laissé à notre propre appréciation, ce n'est pas un sujet de controverses sans portée. Voilà à quelle valeur l'Église est estimée par Christ, par Dieu. Et nous ne mettrions pas tous nos soins à nous enquerir de ce qu'elle est, de la façon dont nous avons à nous conduire à son égard, du rôle et de la place que la Parole lui assigne ici-bas, de son espérance, de son avenir ? Des hommes la façonneraient à leur gré ?

Il est grave de « mépriser l'Assemblée de Dieu » (1 Cor. 11:22). Toute légèreté, toute indifférence là-dessus prouverait que nous ne sommes pas intéressés à ce que Dieu aime, à ce que Christ aime (Apocalypse 3:9). Le sang du Fils de Dieu, le sacrifice de Christ,

l'amour de Christ ne nous toucheraient-ils point ? Ou nous contenterions-nous égoïstement de nous savoir sauvés, sans que ce qui est cher au cœur de notre Sauveur ait de valeur pour nous ?

### **1.1.2 - Le propos de Dieu à son égard**

Ne craignons pas d'élargir un tel sujet. On ne peut avoir une vue juste de tout ce qui se rapporte à l'Église si l'on ne prête pas attention à ce que l'Écriture révèle du dessein de Dieu envers elle, pour Sa gloire à Lui.

L'Église est, de toute éternité, destinée à partager la gloire de Christ, cet Homme qu'est devenu le Fils de Dieu afin de mourir pour nous et qui, ressuscité d'entre les morts, est maintenant assis à la droite de Dieu dans le ciel. Bientôt, selon « le mystère de sa volonté », Dieu réunira « en un toutes choses dans le Christ, les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre, en lui... » (Éph. 1:9, 10). L'Église sera associée à ce dominateur. Il lui est donné « pour être chef sur toutes choses », et pour qu'elle lui soit unie comme son corps même, « la plénitude de Celui qui remplit tout en tous » (id., 22, 23). Adam n'était pas complet sans Ève. Le glorieux Ressuscité ne le serait pas sans l'Église. C'est pour cet avenir qu'elle est formée.

### **1.1.3 - Sa place distincte**

De là vient la place distincte qui est assignée ici-bas à l'Église. Le croyant n'est pas du monde parce que Christ n'en est pas (Jean 17:14) ; elle non plus par conséquent.

Cette mise à part est clairement effectuée, en pratique, dans les Actes au chapitre 2:47 et en 5:14, vis-à-vis de Jérusalem ; puis, en 18:7 et 19:9, à l'égard des Juifs en général ; quant à la séparation d'avec les païens, elle allait d'elle-même (Galates 1:4 ; 1 Cor. 12:2 ; etc.). On trouve en 1 Corinthiens 10:32 la distinction aussi nette que possible : « Ne devenez une cause d'achoppement ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'assemblée de Dieu ». Les Juifs étaient le peuple terrestre de Dieu, en voie de ne plus être reconnu comme tel pour un temps, les Grecs représentaient le reste des hommes ; l'« assemblée de Dieu » comprend, elle, des gens qui ne sont plus ni Juifs, ni Grecs, mais « un dans le Christ Jésus » (Galates 3:28).

### **1.1.4 - Sa composition**

L'Église est formée en effet de ceux qui possèdent la vie nouvelle en Christ, la vie de Dieu, et de ceux-là seuls. « Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres ; et nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit » (1 Corinthiens 12:13). Ces « nous » sont évidemment, avec l'apôtre, ceux auxquels s'adresse son épître, savoir les « sanctifiés dans le Christ Jésus, saints appelés » (1 Corinthiens 1:2). Ils appartiennent à Christ, Il est « leur Seigneur et le nôtre ». Il les a acquis pour Dieu par son sang, et son Esprit habite en eux. Ils sont « de Christ » (Galates 3:29). Ils sont tous acceptés de Dieu au même titre, comme des enfants. Leur position devant Lui est celle même de Christ ; mais comment Dieu accepterait-Il quelqu'un en dehors de Christ ?

Tous les croyants sans exception font à jamais partie de l'Église, leur position à cet égard est aussi ferme que leur salut. Mais quand des non-croyants se réclament de l'Église chrétienne, ou qu'une « église » s'appelant chrétienne range parmi ses membres et associe à sa vie des inconvertis notoires, c'est là assurément une responsabilité très grave. Or ce ne sont pas des rites ou des formes extérieures, comme le baptême, qui sauvent, mais la foi personnelle en Jésus Christ (Romains 10:9). Le Saint Esprit met son sceau sur cette foi et la manifeste.

L'Église est formée de tous les croyants, disons-nous. Aussi pouvons-nous l'envisager dans sa plénitude, comprenant l'ensemble de tous les croyants depuis l'envoi du Saint Esprit lors de la Pentecôte jusqu'à la venue du Seigneur ; c'est cet ensemble complet que Christ se présentera à Lui-même comme l'Assemblée glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable (Éphésiens 5:27). Mais jusqu'à ce moment-là les enseignements que donne la Parole concernent l'Église sur la terre, formée de chrétiens qui vivent leur existence d'ici-bas, mais dont Christ s'occupe (Éphésiens 5:26) : l'Église ainsi considérée est évidemment l'ensemble des croyants existant sur la terre au même moment. Ils ne sauraient tous se connaître, mais Dieu, Lui, connaît tous ses enfants, ils sont tous au même degré parties constituantes de son Assemblée. L'unité de celle-ci vient de ce qu'ils ont tous la même vie, celle d'un Christ ressuscité.

### **1.1.5 - Comparaisons exprimant cette unité sous divers aspects**

Le Nouveau Testament emploie différentes figures pour nous présenter l'Assemblée. Elles traduisent toutes, mais en se plaçant à des points de vue différents, l'unité de tous les « nés de nouveau » (Jean 3:7 ; 1:13).

1° L'Épouse. Une avec l'Époux dont elle procède comme Ève d'Adam, « os de ses os et chair de sa chair », elle est l'objet de sa tendre affection. Nulle relation n'est plus intime ni plus douce. Le couple terrestre n'en offre qu'une pâle image ; on est mari et femme sur la terre seulement (Matthieu 22:30), mais l'Église sera Épouse éternelle de Christ dans le monde nouveau, comme le montrent avec tant de relief les derniers chapitres de l'Apocalypse. Les soins actuels de Christ pour l'Assemblée sont ceux de l'Époux qui attend le moment de venir chercher son Épouse, avec une sainte affection à laquelle Il veut qu'elle réponde. « Que celui qui entend dise : Viens » (Apocalypse 22:17).

2° Le Corps. Mais les maris sont exhortés à aimer leurs femmes parce qu'elles sont « leur propre corps », comme l'Église est le Corps de Christ. Cette expression, employée de façon si saisissante au chapitre 1 de l'épître aux Ephésiens (v. 23), puis au chapitre 4 (v. 12), et au chapitre 5, l'est aussi en 1 Cor. 12:12, 27, et, quoique moins significativement, en Romains 12:5. On sait que ce terme est particulier à l'enseignement de Paul ; cet apôtre avait été spécialement choisi pour mettre en lumière ce point, tant il est important. Rien, en effet, ne peut approcher de la force d'un tel mot : le corps de Christ. Il y a là plus qu'une relation, si étroite soit-elle, mais bien une unité vitale, assurée par un même Esprit qui lie Tête et Corps. « Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés pour une seule espérance de votre appel » (Éph. 4:4). Cela suppose la vie : ceux qui font partie du corps ont la vie de Dieu, la vie de Jésus dans les siens, et ils ont pour espérance le moment où ce qui est encore mortel en eux sera absorbé par la vie. Déjà lorsque Christ glorifié « saisit » Paul, Il met cette unité en évidence : « Je suis Jésus que tu persécutes » en persécutant les miens. « Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier » (1 Corinthiens 12:27). Il n'est pas parlé de membres de l'Assemblée, encore moins de membres d'une Assemblée particulière, mais des membres du corps de Christ. « Ce mystère est grand... »

3° La Maison de Dieu. Le même Esprit qui assure et entretient l'unité vitale de Christ glorifié et de son corps encore sur la terre, en chacun de ses membres comme dans l'ensemble, habite effectivement sur la terre. Chaque croyant est « le temple du Saint Esprit », qui est en lui et qu'il a de Dieu (1 Corinthiens 6:19). Et l'Église entière est « le temple de Dieu » (1 Cor. 3:16). Elle est « une habitation de Dieu par l'Esprit » (Éph. 2:22). Elle est la Maison de Dieu (1 Tim. 3:15). Bâtie sur un fondement solide, le Roc de la Personne glorieuse confessée par Pierre comme le Christ, le Fils du Dieu vivant, et bâtie par Lui-même, elle est formée de pierres vivantes, à commencer par Pierre, mais avec lui tous les croyants (1 Pierre 2:5). Pas plus lorsqu'il est question de la Maison de Dieu que lorsqu'il

est question du Corps de Christ, la réalité de la vie divine chez ceux qui font partie de l'Assemblée de Dieu ne peut être mise en doute ni oubliée.

L'édifice parle de quelque chose de stable, et la solidité de l'Église est telle que « les portes du hadès » — la plus forte puissance ici-bas, celle de la mort —, « ne prévaudront pas contre elle » (Matthieu 16:18). Christ bâtit : rien n'est à craindre.

Mais c'est la maison de Dieu, le temple saint dans le Seigneur. Tout doit donc y répondre au caractère divin ; le nom de Dieu y est connu, honoré, loué, et Dieu veille à ce que la façon de vivre de ceux qui sont là soit en rapport avec la sainteté de ce nom. C'est le lieu du service divin, une sainte sacrificature.

4° La sainte Cité. Épouse, corps, maison, l'Église est tout cela dès l'instant qu'elle existe. Mais, de même que le chrétien pris individuellement est dès ici-bas tout à la fois « accompli en Christ », donc propre pour la gloire, et formé progressivement au cours de sa carrière en vue de sa manifestation au jour de Christ, de même l'Église, ensemble des croyants, est déjà vue en Christ dans sa perfection, et en même temps formée peu à peu, par tout le travail de l'Esprit Saint durant le temps de la grâce, en vue du ciel. Christ purifie l'Assemblée par le lavage d'eau par la Parole ; le corps de Christ croît, par les grâces spirituelles qui viennent du Chef, et, « bien ajusté et lié ensemble par chaque jointure du fournissement » produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, son « accroissement... pour l'édification de lui-même en amour » (Éph. 4) ; et enfin « l'édifice, bien ajusté ensemble, croît pour être un temple saint dans le Seigneur » (2:21). L'achèvement sera vu dans le ciel, mais il est là pour ainsi dire en puissance ; ainsi un bon ouvrier voit déjà dans sa pensée son travail tel qu'il demeurera, et voit en même temps tout ce qui sera nécessaire pour l'amener à ce terme.

Quand l'Église prendra effectivement place dans les lieux célestes avec Christ, chacun de ceux qui la composent ayant revêtu un corps semblable à Christ, elle, apparaîtra comme son Épouse unie à Lui, comme son Corps, plénitude de Celui qui remplit tout en tous (Éph. 1:23). Et l'édifice alors, l'habitation de Dieu par l'Esprit, devient la « sainte cité », la nouvelle Jérusalem, à laquelle s'attache ce titre « de l'Épouse, la femme de l'Agneau ». Ainsi seront manifestées ses perfections éternelles, fruit du travail et de l'amour de Christ, aux yeux de la terre millénaire, puis des nouveaux cieux et de la nouvelle terre (Apocalypse 21:2-6, 9-27).

En attendant, au milieu du monde actuel, qui a rejeté et rejette Christ, elle ne peut être qu'une étrangère. La nouvelle création à laquelle elle appartient est une anomalie dans l'ancienne. L'Église n'est pas, contrairement à ce que certains semblent estimer, une partie — la plus noble, pensent-ils — de ce monde ; elle en a été tirée, et elle se trouve normalement opposée à lui par son caractère céleste, comme l'était Christ quand Il cheminait ici-bas.

Elle n'est pas, en définitive, l'Église des hommes, elle est l'Assemblée de Dieu.

### 1.1.6 - Pourquoi l'Église ici-bas ?

Nous sommes amenés à nous demander pourquoi elle est ainsi laissée ici-bas, et quelles fonctions elle est appelée à y exercer.

On pourrait dire d'un mot que l'Assemblée est placée sur la terre pour glorifier Dieu en glorifiant Christ. Telle est la vocation individuelle du chrétien, temple du Saint Esprit, telle est celle de l'Église, habitation de Dieu par l'Esprit. Elle est là « afin que la sagesse si diverse de Dieu soit... donnée à connaître aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes, par l'assemblée » (Éph. 3:10). Elle anticipe l'éternité. « Or, à Celui qui peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons, selon la puissance qui opère en nous, à Lui gloire dans l'Assemblée dans le christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles ! Amen » (v. 20).

Les attributions de l'Assemblée en vue de répondre à ce grand objet sont multiples.

I. D'abord, manifester cette unité d'essence divine, sans équivalent dans les choses humaines. L'existence même de l'Église doit ainsi montrer la grâce et la puissance de Dieu.

Le Seigneur Jésus avait en vue un tel témoignage lorsque, dans sa prière de Jean 17, Il demandait « que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi ; afin qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que toi tu m'as envoyé » (v. 21). Telle est la haute efficacité que le Seigneur attachait à la manifestation par les siens de cette unité de la famille du Père : le monde croirait. Quand Il la manifesterait Lui-même en gloire, le monde la connaîtra, elle sera rendue évidente (v. 23) même pour les ennemis ; mais en attendant qu'Il nous « consume en un », Il nous met au milieu du monde pour que celui-ci voie la vie nouvelle dans sa preuve la plus évidente, savoir l'unité de la famille de Dieu, qu'Il en recherche la source, et qu'Il croie. Il n'y a pas de plus puissante évangélisation.

Mais ce n'est pas seulement l'unité de la famille qui est appelée à paraître, mais bien l'unité du corps ; elle se montre quand les croyants gardent « l'unité de l'Esprit » (Éph. 4:3) par le lien de la paix. Tel est le rôle que tous ils ont à tenir, parce que tous ont été appelés du même appel, font partie du même corps, sont animés du même Esprit.

Ce témoignage rendu dans l'amour (Éph. 4:2) ne peut l'être aussi que dans la séparation du mal. Cette sainteté pratique est requise de tout ce qui porte le nom de Dieu : « Soyez saints, car moi je suis saint » (1 Pierre 1:16). Elle est figurée, à propos de l'Assemblée, par la « pâte sans levain » de 1 Cor. 5:7

II. Témoin de la puissance de la grâce de Dieu pour unir dans la sainteté, l'Assemblée est ici-bas le dépositaire de la vérité : « l'Assemblée du Dieu vivant « est » la colonne et le soutien de la vérité » (1 Tim. 3:15). Elle est établie telle. Elle n'est pas la source de la vérité, la vérité ne procède pas de l'Église : la Parole de Dieu est la vérité, Jésus est la vérité, le Saint Esprit est la vérité (Jean 17:17 ; 14:6 ; 1 Jean 5:6) ; mais non l'Assemblée. Elle l'a reçue ; il lui appartient de la rendre publique et de la maintenir intacte. Dieu habite dans l'Assemblée qui est sa maison, mais la vérité doit être vue en elle, portée par elle comme par une colonne, sans qu'elle la laisse affaiblir, altérer ou oublier.

III. La maison de Dieu est une maison de prières. Ainsi en était-il pour le peuple terrestre, ainsi pour l'Assemblée de Dieu. Matthieu 18:19 l'établit, en donnant aux deux ou trois assemblés au nom de Jésus l'assurance d'être exaucés parce que Lui-même est là au milieu d'eux.

IV. L'Assemblée, sainte sacrificature, a le service de la louange. Elle adore son Seigneur comme il convient à l'Épouse du Roi de gloire (Ps. 45), mais Lui-même, ressuscité, chante au milieu d'elle les louanges du Père (Hébreux 2:12). Par Lui elle loue Dieu le Père. Elle rend culte. « À Lui gloire dans l'Assemblée dans le Christ Jésus » (Éphésiens 3:21). Les relations individuelles de l'âme avec Dieu pour le célébrer et lui rendre grâces, si précieuses soient-elles, s'effacent, en s'y fondant, devant ce service collectif sans prix.

Au centre de ce culte se place le souvenir de la mort du Seigneur. C'est dans l'Assemblée qu'est dressée la Table du Seigneur, où elle célèbre la Cène (1 Cor. 10:16-21 ; 11:20-34). Elle parle de son œuvre, proclame la valeur de celle-ci pour sauver et pour rassembler. Elle le fait dans le souvenir, rendu visible dans un mémorial ordonné par Lui-même, du Seigneur donnant sa vie. « Faites ceci en mémoire de moi... » Et cela encore est un témoignage : la mort du Seigneur est annoncée.

V. Tournée vers le passé pour commémorer le sacrifice unique, elle se tourne vers l'avenir pour attendre le Seigneur. À elle il appartient de dire avec amour : « Viens, Seigneur Jésus », par l'Esprit qui est au milieu d'elle et avec elle (Apoc. 22:20).

Voilà quelques-unes des précieuses fonctions pour l'accomplissement desquelles l'Assemblée est ici-bas. Il y en a d'autres sans doute. Il faudrait parler de tout ce que les âmes y peuvent trouver d'encouragement et de réconfort, dans une communion fraternelle qui a sa source dans l'amour du Seigneur pour les siens. Elle est le refuge de quiconque, lassé de ce monde, vient chercher la paix auprès du Sauveur. Elle reconnaît, approuve, soutient les ouvriers que le Seigneur envoie. Toutes les épîtres de Paul nous montrent à



quel point ce puissant serviteur de Dieu, qui ne dépendait de personne, comptait sur le soutien spirituel de l'Assemblée en tous lieux, et combien il était reconnaissant pour les soins matériels dont on l'entourait. Avec quels accents il se réjouit de la part que les Philippiens prenaient à l'Évangile, ou reconnaît comment la conduite des Thessaloniciens renforçait en tous lieux sa propre prédication

### **1.1.7 - Excellence de ces prérogatives**

Mais quand nous parlons de fonctions, et de devoirs qui en découlent, c'est privilèges qu'il faudrait dire. Les saints de l'Ancien Testament ne les connaissaient pas, parce qu'il fallait pour que ce trésor s'ouvrit que Christ eût été glorifié après être mort et ressuscité. Ils n'avaient en partage ni le seul corps ni le seul Esprit ni la seule espérance de l'appel. Maintenant, « béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ » (Éph. 1:3). L'Église est établie afin que, jouissant de ces bénédictions célestes, elle en apporte ici-bas le rayonnement et le parfum, dans un témoignage collectif qui honore son Chef connu et aimé, auteur du salut et seul centre de rassemblement de tous.

### **1.1.8 - Ressources et moyens**

Pour exercer réellement ces prérogatives et rendre ce témoignage, l'Église ici-bas est pourvue de toutes ressources, comme le croyant n'est pas laissé à lui-même, par la grâce de Dieu.

C'est « toute la grâce variée de Dieu ». Reconnaître effectivement l'autorité du Seigneur, laisser agir librement le Saint Esprit, dont la mission est de glorifier Jésus exalté (Jean 16:14), obéir à la Parole, voilà qui devait suffire en tout temps.

Christ glorifié « donne » en grâce tout ce qui est nécessaire, tous les ministères voulus pour recruter et pour nourrir l'Assemblée (Éphésiens 4:7-16) ; l'Esprit distribue avec sagesse la diversité des services (1 Corinthiens 12). Il en aura été ainsi pendant toute l'histoire de l'Église. Christ montrera, à sa gloire, combien Il aura été fidèle en s'occupant de celle qu'Il a aimée.

En face de l'action divine se développent, hélas, toutes les offensives de Satan et du monde pour disperser, détruire et corrompre. C'est pour le chrétien une lutte constante. L'Assemblée dispose, pour se préserver, d'une arme particulière : une autorité est placée en elle, du fait de la présence du Seigneur au milieu d'elle.

C'est ce que nous trouvons dès Matthieu 18:17-20, en vue d'assurer l'ordre et la paix parmi des frères — les enfants de Dieu. La présence du Seigneur au milieu des siens est affirmée là en rapport avec la prière des deux ou trois, mais cette prière elle-même est en rapport avec le pouvoir de « lier et délier » en matière de relations fraternelles. Le but est évidemment que « des frères habitent unis ensemble », ce qui est « bon et agréable » (Psaume 133:1), une source de bénédiction et un témoignage rendu à l'unité de la famille de Dieu.

Le pouvoir conféré à l'Assemblée est présenté de façon plus ample et plus solennelle en 1 Cor. 5. Il s'agit d'ôter le vieux levain, le levain du péché, pour être une nouvelle pâte. Autrement dit l'Assemblée, tenue de se purifier du mal, doit exercer une discipline allant jusqu'à l'exclusion du « méchant ». Mais comme en Matthieu 18 l'autorité mise dans l'Assemblée se lie de la façon la plus exclusive à la présence du Seigneur (v. 4), et à la puissance de son nom. Elle est exercée de la part du Seigneur, au nom du Seigneur, non point à la manière d'un tribunal humain, mais en vue du bien de tous et particulièrement du défaillant (2 Cor. 2:5-9).

### **1.1.9 - Responsabilité**

La grandeur de ces privilèges, la réalité de ces ressources, dépassant ce que les témoins plus anciens possédaient, font peser sur l'Église une responsabilité plus grande qu'aucune autre.

Elle n'a pas pu répondre à ce qui lui était demandé. Elle n'a pas su employer ces ressources. Elle a prouvé une fois de plus que l'homme n'est pas capable de garder intact ce que Dieu lui confie. Le dépôt que l'Église avait en mains était plus précieux qu'aucun autre, et elle l'a laissé glisser à terre. Il s'agissait du nom de Christ glorifié. Et sans doute il en a été ainsi pour qu'à la fin toute gloire soit rendue à Dieu qui, malgré notre infidélité, accomplira ses desseins par Christ : c'est en Lui seul que Dieu aura trouvé son « bon plaisir dans les hommes » (Luc 2:14). Mais tant que l'histoire de l'Église sur la terre n'est pas terminée, quiconque a les vrais intérêts de Christ à cœur doit rechercher où est, pour lui, le chemin de la fidélité.

## **1.2 - Ce que les hommes ont fait de l'Église**

### **1.2.1 - Les débuts**

La formation de l'Église a commencé le jour de la Pentecôte, quand le Saint Esprit est descendu sur la terre et a rempli les apôtres. Pierre, le premier, a reçu la puissance pour annoncer l'Évangile en proclamant la résurrection et la gloire de Jésus. Mais l'Église n'apparaît dans son originalité qu'à la suite des révélations faites à Paul, à mesure que, les Juifs « rejetant pour leur part le conseil de Dieu », rejetant la parole de Dieu et se jugeant eux-mêmes par là « indignes de la vie éternelle » (Actes 13:46 ; voir aussi Luc 7:30), la bonne nouvelle se répand parmi les nations, et que les disciples sont mis à part. Le mystère d'un seul corps embrassant tous ceux qui étaient loin comme ceux qui étaient près, gentils et Juifs, tous possédant accès auprès du Père par un seul Esprit, n'avait pas été donné à connaître dans l'Ancien Testament. Quelques allusions prophétiques, quelques types, muets jusqu'à Christ, cachaient dans l'Écriture elle-même le secret qu'il était réservé à Paul de révéler (Éph. 3:2-9).

Notre propos n'est pas de retracer, après d'autres, l'histoire de l'Église sur la terre. Ce qu'en rapporte la Parole est suffisant, du reste, pour introduire et faire prévoir son déroulement. Le livre des Actes, et les épîtres tant de Paul que de Pierre, de Jacques, de Jean, de Jude, non seulement annoncent le déclin, mais le montrent largement commencé.

Tous les caractères des maux qui ont grandi ensuite et que nous trouvons aujourd'hui sont visibles dès lors. Dans les tout premiers jours, l'assemblée de Jérusalem avait reflété la pensée de Christ : ceux qui avaient cru montraient l'unité de l'Esprit, ils persévéraient ensemble dans la doctrine et la communion des apôtres, la fraction du pain et les prières (Actes 2:42). L'amour dans l'Esprit opérait puissamment parmi eux et les faisait mettre tout en commun. Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. Mais ces heureux débuts furent bientôt troublés. Sans doute la cupidité et le mensonge, les négligences à l'égard des veuves et les murmures qui s'ensuivent, sont-ils réprimés, car l'Esprit Saint agissait avec puissance, mais ils le sont pour un temps seulement, comme l'épître de Jacques suffirait à le montrer. Puis la difficulté qu'éprouvaient les croyants juifs à admettre les nations sur le même pied qu'eux est près d'entraîner un schisme. De faux frères se glissent dans les assemblées (épîtres aux Galates, de Jude, de Jean). Les mauvais docteurs, judaïsants, gnostiques ou rationalistes, font leurs ravages. Des chrétiens se détournent de la croix pour suivre leurs intérêts (épîtres aux Philippiens, à Timothée). Paul prisonnier est abandonné de presque tous. Cet apôtre peut annoncer les temps fâcheux des derniers jours, mais ils se montraient déjà. Jean déclare que l'esprit de l'antichrist est déjà là et que c'est la dernière heure.

### **1.2.2 - Des apôtres à nos temps**

Depuis lors dix-neuf siècles ont, hélas, vérifié de toutes les façons possibles le fait constant que l'homme gâte tout ce que Dieu lui confie.

Certes, Dieu a maintenu témoins après témoins, Il a permis d'heureux retours, magnifié partout sa grâce, Il s'est montré fidèle. Il agit toujours, la Parole est intacte et continue à se répandre, l'Évangile est annoncé et des âmes sont converties.

Mais les enfants de Dieu ont été dispersés par les loups redoutables que des bergers négligents ou vénaux ont laissé entrer. Du milieu même de ces bergers se sont levés des hommes aux doctrines perverses entraînant des disciples après eux (Actes 20:29-30). L'autorité du Maître a été foulée aux pieds. On l'a renié. Et, « ayant des oreilles qui leur démangent », non seulement ils ne reconnaissent plus la voix du bon Berger, mais ils s'amassent « des docteurs selon leurs propres convoitises » (2 Timothée 4:3).

L'apparence de la chrétienté peut — et aujourd'hui plus qu'autrefois à certains égards — faire illusion, mais la « grande maison » a largement laissé le monde entrer et s'installer en maître. Les matériaux des hommes (1 Cor. 3:12-15) ont été mélangés de toutes parts aux « pierres vivantes », et les corrupteurs du temple de Dieu ont foisonné. On appelle du nom de chrétiens quantité de gens qui ne manifestent aucune étincelle de vie. Croyants et non-croyants associés sont organisés selon les principes de groupements humains. L'ivraie s'est toujours plus étroitement mêlée au froment (Matthieu 13:24-30).

Tout cela avait été annoncé à l'avance et il n'y a pas lieu de nous en étonner. Les sept épîtres de l'Apocalypse (chap. 2 et 3) à elles seules nous tracent un tableau prophétique auquel la réalité ne répond que trop fidèlement. Mais faut-il en prendre son parti ? À Dieu ne plaise. Jusqu'au bout l'appel du Seigneur veut réveiller des « vainqueurs ». Et cela parce que Lui est victorieux et qu'Il se gardera des témoins jusqu'à la fin. Les agissements humains auraient depuis longtemps totalement et irrémédiablement ruiné l'œuvre de Dieu, si précisément elle n'était l'œuvre de Dieu.

### 1.2.3 - Chrétienté et Église

Quelle que soit, en effet, la confusion actuelle, une certitude nous reconforte : Dieu a sur la terre, aujourd'hui comme autrefois, un grand nombre d'enfants à Lui, des rachetés de Christ, et aujourd'hui comme autrefois ils constituent tous ensemble ce qui est et demeure l'Assemblée de Dieu. Il y a un corps de Christ sur la terre, l'ensemble de ceux qui, nés de nouveau, lui sont liés vitalement par le Saint Esprit.

Rien n'a changé, ni dans la façon dont on devient un enfant de Dieu — « savoir ... ceux qui croient en son nom » (Jean 1:12) — ni dans la façon dont Christ nourrit et chérit l'assemblée qui est son corps. Ne laissons pas s'obscurcir cette pensée que, exactement comme au temps des apôtres, l'Assemblée de Dieu est toujours formée de tous les vrais croyants, qu'ils s'appellent catholiques, protestants ou autrement. Ils sont plus nombreux que nous ne pouvons en connaître, ou même que nous ne le pensons, et pour Christ et devant Dieu leur unité est aussi réelle que jamais. Ne les séparons pas dans nos cœurs, et n'employons pas le nom d'Église sans évoquer tous les rachetés de Christ.

Mais où voir ici-bas cette Assemblée de Dieu ? Il est évident que si nous en cherchons une expression totale nous ne la trouvons pas. Elle est perdue depuis longtemps. Très rapidement, dès le début, il n'a plus été possible de faire le recensement exact de ceux qui faisaient réellement partie de l'Assemblée de Dieu : c'est précisément ce que dit Paul en 2 Timothée 2:19 : « Le Seigneur connaît ceux qui sont siens ». D'une part des millions ont reçu le baptême qui n'ont jamais manifesté la vie, et de l'autre les vrais croyants se répartissent en quantité de formations diverses.

La prétention à s'appeler chrétiens ne manque pas, ni celle à être l'Église ou une Église chrétienne tout en traitant comme chrétiens des inconvertis. Il y a là la profanation la plus odieuse pour Dieu. On ne prend pas son nom en vain. Et du moment qu'on déclare former l'Église de Christ ou lui appartenir, Dieu attache à cette profession, sans rémission possible, toute la responsabilité qu'elle comporte. Laodicée elle-même, alors que Jésus va la vomir, est appelée Église (Apocalypse 3). C'est comme si, au monde qui se dit chrétien, à ses organisations qui se proclament églises chrétiennes, le Seigneur disait : Je te considérerai donc comme mon église, mais voyons ce que cela implique. « Je connais tes œuvres », qu'est-ce qui les a inspirées ? Où sont la foi, l'amour, l'espérance ? Qu'as-tu fait de ma Parole ? Qu'as-tu fait de mon nom dont tu te réclames ? Qu'as-tu fait de ma grâce ? Qu'as-tu fait de mon souvenir ? Qu'as-tu recherché ici-bas ?

Sa patience attend encore. Comment ne pas être touché en voyant avec quelle longanimité il avertit Sardes, et parle à Laodicée : « Je te conseille... Je reprends et je châtie tous ceux que j'aime » (Apocalypse 3:19) ? Il continue à envisager cette chrétienté comme elle demande à l'être sans qu'elle se rende compte combien cela est solennel, c'est-à-dire comme la porteuse de la profession chrétienne. Mais Lui est le témoin fidèle et véritable. Bientôt Il va la vomir de sa bouche. Il s'est occupé d'elle, du reste, tout au long de son histoire, châtiant, reprenant, louant ce qui était bien, encourageant les fidèles, mais dénonçant ce qu'Il ne pouvait approuver. Le gouvernement divin n'a jamais cessé : le jugement commence par la maison de Dieu. Mais bientôt ce jugement sera complet et définitif. Le Seigneur cessera d'appeler « assemblée » celle qui L'a abandonné et mis dehors. Quand Il aura pris auprès de Lui les siens, que l'Époux aura ravi l'Épouse dans le ciel où se célébreront ensuite les noces, il ne sera plus question sur la terre que de « la grande prostituée », usurpatrice de ce beau nom d'Épouse. Jusque-là Il supporte des choses proprement effroyables, mais puisque cette grâce même aura été méprisée, il en résultera un jugement plus sévère. Le maître, dans la parabole des talents, ne conteste pas le titre d'esclave au méchant esclave, mais Il lui applique toute la rigueur du traitement dû à « l'esclave inutile » (Matthieu 25:30).

Ainsi, d'une part, la véritable Assemblée de Dieu, l'œuvre de ses mains, n'est plus humainement discernable dans son ensemble, et de l'autre l'Église professante, œuvre des hommes, n'est toujours pas dépossédée de son titre.

Ne nous laissons pas troubler par cette apparente contradiction. Encore et toujours les deux faces du « sceau » de 2 Tim. 2 nous rassurent et nous enseignent à l'égard de l'un et de l'autre de ces points. Quant au premier : « Le Seigneur connaît ceux qui sont siens » ; la foi remet à Dieu le soin de son œuvre. Quant au second : « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur » ; la même foi obéit et se sépare du mal. Oui, « le solide fondement de Dieu demeure ».

Se retirer pour rester seul ? Non point (Prov. 18:1), mais pour se joindre à ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur, c'est-à-dire sans alliance avec ce qui déshonore ce Nom. Quiconque aime le Seigneur trouvera un chemin préparé par Lui pour rencontrer d'autres croyants animés du même désir. Cela aussi est l'œuvre de Dieu. En tout temps — Élie en fit autrefois l'expérience quand il se croyait seul — Dieu sait se réserver un résidu. À ceux qui le composent Il demande (et par conséquent Il les met à même de le faire) de goûter ensemble les privilèges, d'assumer ensemble les précieuses fonctions qui sont propres à l'Assemblée de Dieu. La grande promesse demeure, malgré toute l'infidélité des hommes, que là où deux ou trois sont réunis en son nom, le Seigneur est là au milieu d'eux. Le rassemblement peut se réduire littéralement à ce petit nombre, qui sera loin de comporter l'intégralité de l'Église sur la terre, mais qui en sera une expression, approuvée de Celui qui est toujours avec le « peuple affligé et abaissé » qui se confie au nom de l'Éternel (Sophonie 3:12).

Il était nécessaire de bien établir ces vues générales avant de regarder d'un peu plus près l'état présent des choses.

### **1.3 - Que faire dans l'état présent des choses ?**

#### **1.3.1 - Les différentes catégories de groupements chrétiens**

Les groupements de la chrétienté actuelle ont pu être répartis en trois catégories.

Les deux premières comprennent tout ce qui se dénomme officiellement « églises ». Ce sont des sociétés organisées, avec des lois et des règlements, chacune avec son clergé distinct des simples fidèles. Il en est effectivement de deux sortes.

##### **1.3.1.1 - 1° Églises d'affirmation catholique**

L'Église romaine affirme être l'Église, la seule, et elle monopolise le titre de catholique, c'est-à-dire universelle. Mais à des degrés divers la même revendication est celle des grandes Églises orientales qui ne reconnaissent pas le pape romain. En dehors sont les hérétiques : tout au plus admet-on que s'ils sont de bonne foi ils participent à l'âme de l'Église, mais on leur refuse de faire partie de son corps. Ces églises d'affirmation catholique entendent former, seules, toute l'Église chrétienne, et les égarés doivent revenir à elles. Elles affirment en effet, et ceci est capital, qu'il est nécessaire à chaque individu d'avoir recours à elles pour obtenir le salut ; l'administration de leurs sacrements dispense la grâce divine et il faut pour cela un clergé investi d'un pouvoir surnaturel, qui aurait été transmis depuis les apôtres par ordination. Il n'est pas question d'exposer ici leurs doctrines, encore moins de soulever des controverses. Nous n'aurions pas beaucoup de peine à constater que cette unité si hautement affirmée recouvre en réalité une multiplicité extrême d'interprétations et de formes. Mais, par-dessus tout, relevons que l'enseignement de l'Écriture ne considère nullement l'Église comme un organisme assurant le salut, mais comme un organisme formé par des sauvés, ce qui est foncièrement différent.

##### **1.3.1.2 - 2° Églises partielles**

Les autres Églises sont des organisations religieuses qui se sont séparées des précédentes surtout depuis la Réformation, pour constituer des Églises indépendantes, expressément partielles, distinctes au sein de la chrétienté. Qu'elles soient nationales ou non ne change rien à leur principe. Elles reconnaissent, pour la plupart, ce que l'on appelle « l'Église invisible », bâtie par Christ et dont Dieu seul connaît tous les membres, mais elles se considèrent comme des sociétés nécessaires, établies au mieux selon les époques et les pays pour grouper des adeptes aussi nombreux que possible, les enseigner et les amener à célébrer des offices religieux. Leur base de rassemblement est telle ou telle confession de foi particulière. Les fidèles sont inscrits sur des registres. On peut dire que ces Églises consacrent le morcellement. Chacune vit à part, tout en reconnaissant des vrais chrétiens en dehors d'elle. Quelle que soit la marche individuelle de leurs pasteurs, de leurs pasteurs ou des fidèles, marche souvent intègre, le principe ecclésiastique, celui du « système », nie en fait l'unité de tous les chrétiens.

Les deux catégories que nous venons d'évoquer, l'une prétendant à l'unité, l'autre la brisant, mêlent dans leurs rangs des chrétiens véritables et des professants. Le baptême a valeur d'introduction dans la chrétienté et la « première communion » introduit effectivement dans une Église déterminée.

##### **1.3.1.3 - 3° Hors du camp (Hébreux 13:13)**

La troisième catégorie est formée par les rassemblements, beaucoup moins nombreux, de chrétiens sortis des deux premières pour se réunir selon les enseignements de la Parole, sans clergé ni règlements particuliers, mais au nom du Seigneur Jésus. Il est probable qu'il y en a eu de tout temps, mais lorsque, au début du 19<sup>e</sup> siècle, l'Esprit de Dieu a soufflé pour réveiller l'Église, au sentiment de la venue prochaine de l'Époux, nombre d'âmes ont été amenées à se poser la question : Où est l'Église dans la confusion présente ? et ont été conduites à sortir vers Christ hors de tout camp ecclésiastique.

Malheureusement là aussi l'ennemi a été actif, et il a réussi à semer tant de trouble et amener tant de divisions que bien des âmes sincères se demandent : Que faire ? Où est le sentier ?

Et pourtant, soyons-en sûrs, il y a toujours un sentier, celui que l'œil n'a pas vu et qui n'est pas monté au cœur de l'homme, mais que Dieu prépare pour ceux qui l'aiment (1 Corinthiens 2:9).

#### **1.3.2 - Une chimère : le retour de la chrétienté à son état du temps des apôtres**

Que faire ? Il ne saurait être question de rebâtir l'Église du début des Actes. La chose est impossible. C'est un fait général, dans toute l'Écriture, que Dieu ne restaure pas intégralement ce que l'homme a ruiné. Il donne quelque chose de meilleur pour remplacer l'état de choses qui est mis de côté après avoir été supporté avec la plus longue patience.

Dieu supporte encore la chrétienté, et nous avons à aller avec les ressources et les directions qu'il fournit, non à rêver d'une restauration qui contredirait l'enseignement même des apôtres, comme cela a été rappelé plus haut. Du reste, il nous manquerait les éléments capitaux d'alors : les apôtres, et les signes qui accompagnaient leur prédication (Hébreux 2:4 ; 2 Corinthiens 12:12). Les apôtres ont posé le fondement, ils ont accompli leur tâche, ils n'ont pas été remplacés, et il n'en a jamais été question. C'était à l'Église à être fidèle. Il est ainsi des choses qui ne reviendront pas. Quand nous disons que nous nous réunissons comme les premiers chrétiens, cela ne peut pas être entièrement juste.

#### **1.3.3 - Ce qui demeure**

Mais ce que les croyants d'aujourd'hui ont à faire tout comme les premiers chrétiens, c'est d'obéir à la Parole, celle même que les apôtres disparus depuis longtemps ont laissée après l'avoir transmise fidèlement selon l'inspiration qu'ils avaient reçue. Le fondement qu'ils ont posé est immuable, et il faut nous placer sur ce fondement, savoir Christ Lui-même, le Christ des évangiles et des épîtres, et non sur le fondement de pensées humaines, de doctrines théologiques ou de systèmes philosophiques. « Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus Christ » (1 Cor. 3:11).

Dieu n'a point cessé de travailler, Christ continue à bâtir, et la maison spirituelle de 1 Pierre 2:5 continue à s'édifier dans sa perfection. Et à mesure, la maison visible sur la terre est toujours confiée à la responsabilité de l'homme (1 Cor. 3:12). Que nous le voulions ou non, chrétiens, « nous édifions dessus ». Prenons garde « comment nous édifions ». Avec quels matériaux, quelles directions, quelles forces ? Qu'est-ce qui, de notre travail, supportera l'épreuve du feu ?

Nous découragerions-nous devant ce qui est demandé de nous ? Mais souvenons-nous que nous avons toujours à notre disposition les trois grandes ressources permanentes :

- la Personne de Jésus, centre de rassemblement,
- la Parole de Dieu,
- le Saint Esprit, Esprit de puissance, d'amour et de conseil (2 Tim. 1:7).

On a souvent rappelé que le prophète Aggée est venu encourager les fidèles à rebâtir la maison de l'Éternel (non point certes identique au temple de Salomon, mais avec l'autel dressé sur le même emplacement) en leur disant : « ... Soyez forts... car Je suis avec vous ... La Parole... et mon Esprit demeurent au milieu de vous » (Aggée 2:4, 5). Combien plus demeurent-ils avec les chrétiens

qui veulent obéir ! Ces divines présences sont là comme au premier jour, et ne manqueront pas tant que l'Église sera sur la terre. « Soyez forts, et bâtissez ».

### **1.3.4 - Les caractéristiques permanentes d'une assemblée de Dieu**

En ce qui concerne le rassemblement, nous sommes exhortés à ne point l'abandonner, « et cela d'autant plus que vous voyez le jour approcher » (Hébreux 10:25).

Nous ne saurions prétendre refaire l'Église, ou être l'Église. Mais il nous appartient d'être convaincus de ce que dans tous les temps le Seigneur a demandé à l'Église, savoir les fonctions dont il a été question plus haut, et des privilèges qu'Il lui confère. Bien qu'elle n'ait pas rempli fidèlement la mission qui lui était confiée, elle n'a pas été relevée de cette mission : glorifier Christ, témoigner de l'unité que Christ a faite, attendre le Seigneur.

Pour qu'une réunion de deux ou trois au nom du Seigneur porte bien les traits de l'Assemblée de Dieu, il faut que chacun de ces deux ou trois soit individuellement pénétré de ce que le Seigneur demande à cet effet. Si elle ne les porte pas, pourquoi se réunir ? Mais si elle les porte, alors cette Assemblée de Dieu qui est devenue invisible en sa totalité par la faute des hommes, sera rendue visible là où ces deux ou trois sont réunis. L'important n'est pas le nombre de gens réunis, mais les caractères de leur rassemblement. Ce n'est pas une question de quantité, mais d'esprit.

À quels caractères donc un rassemblement peut-il et doit-il être reconnu comme assemblée de Dieu ?

Il semble qu'on puisse résumer ainsi ceux qui sont indispensables :

1° ce rassemblement est composé de croyants (2 Cor. 6:14-18)

2° se réunit au nom du Seigneur Jésus (Matt. 18)

3° reconnaît la seule autorité du Seigneur Jésus (Apoc. 1)

4° ne reconnaît d'autre direction que celle du Saint Esprit (1 Cor. 12:13)

5° est soumis à l'enseignement de la Parole, pleinement reçu

6° ne tolère pas que le nom du Seigneur soit associé sciemment au mal (1 Cor. 5:5-9 ; 2 Tim. 2)

De tels caractères ne seront maintenus que si les cœurs sont remplis de cet « amour qui procède d'un cœur pur et d'une bonne conscience et d'une foi sincère » (1 Timothée 1:5). Ils ne sauraient être seulement extérieurs.

### **1.3.5 - Prise de position que ces caractères entraînent**

Ils impliquent une prise de position qui ne peut manquer d'être mal comprise et mal jugée même par d'autres chrétiens. Elle n'a de valeur que si elle est dictée par l'obéissance, dans l'humilité, et dans un profond amour pour l'Église entière.

Cette position se trouve nécessairement en dehors des deux premières catégories ecclésiastiques que nous avons considérées puisque l'une prétend à tort monopoliser l'Église et que l'autre la fractionne délibérément. Or il s'agit à la fois d'exprimer l'unité de l'Église entière, et de se séparer de ce qui, pourtant, renferme encore des membres du corps de Christ.

Le principe d'un tel rassemblement étant, selon la Parole, celui de l'unité du corps, le symbole de cette unité est donné à la Table du Seigneur (1 Cor. 10:16, 17). On y participe à un seul pain, « le corps du Christ », exprimant par là que tous les croyants, quoique plusieurs, sont un seul pain, un seul corps. Que tous soient effectivement présents ou non n'enlève rien au privilège de ceux qui sont là de penser à tous. La Table du Seigneur n'appartient point à ceux qui l'entourent réellement, mais elle est dressée pour tous, si vraiment c'est le Seigneur qui l'a dressée. Sinon, devenue la table d'une confession particulière, ou même d'une secte, elle serait négatrice de l'unité du corps. Tous devraient être là, et ceux qui s'y trouvent devraient ressentir douloureusement le vide des places de ceux qui ne s'y trouvent pas. Quand nous parlons d'un converti qui « demande à prendre sa place », l'expression est très juste, alors qu'on n'est pas fondé à dire que l'on fait partie de telle ou telle assemblée en entendant par là un groupe indépendant des autres assemblées locales. Nous ne mettons pas en doute que beaucoup de chrétiens jouissent de la Cène comme mémorial de la mort du Seigneur en quelque confession qu'elle soit célébrée, mais « la Table du Seigneur » ne peut être dressée que sur la base de l'unité du corps de Christ, dont tous les enfants de Dieu sont membres au même titre.

Il suit de là aussi que les rassemblements formés en des lieux divers où la Table est dressée sur ce principe sont solidaires, parce que placés dans la même « communion » du corps et du sang de Christ. Chacun est l'expression de l'Assemblée locale elle-même incluse dans la grande unité de l'Assemblée universelle. L'apôtre s'adressait à l'Assemblée à Corinthe, à Éphèse, en parlant comme à l'Assemblée de Dieu tout entière.

L'Assemblée est tenue de préserver la Table du Seigneur de la souillure. Elle a pour cela l'autorité du Seigneur. Elle l'exerce parce qu'Il est là. Et s'Il n'était pas là elle ne serait pas l'Assemblée.

Alors, dira-t-on, vous prétendez être un rassemblement de gens parfaits dans la pratique ? Non, certes, hélas. Mais selon l'enseignement de 1 Cor. 11:28-34, ceux qui s'approchent de la Table du Seigneur sont tenus de se juger eux-mêmes, et l'Assemblée a la responsabilité d'« ôter le vieux levain » lorsque, quelqu'un ayant négligé ce jugement individuel, un état de péché est manifesté et subsiste malgré les avertissements et la discipline fraternelle. Il ne s'agit pas d'exercer un droit quelconque à juger (quelle tristesse ce serait !), mais de rendre au Seigneur ce qui lui est dû, dans le souci de l'honneur de son nom, et celui du bien de son Assemblée.

D'autre part, le même principe de l'unité du corps qui implique que ce que l'Assemblée fait dans une localité est valable partout, empêche que l'on puisse reconnaître des rassemblements où cette discipline n'est pas observée et où un mal moral ou doctrinal est toléré expressément. Là est la source des « divisions » qui se sont produites parmi ceux qui s'étaient initialement groupés en dehors des systèmes religieux. « Un peu de levain fait lever la pâte tout entière » (Galates 5:9). Sans doute nous manquons vite de patience et de support, nous risquons sans cesse de substituer nos vues personnelles à la pensée du Seigneur, et de laisser agir notre propre volonté ; mais Lui ne saurait supporter que l'on associe au mal son nom, attaché à Sa Table.

Pour résumer

1° si nous ne voulons pas être une secte, nous devons ne jamais perdre de vue l'unité du corps de Christ, proclamée à la Table du Seigneur, et, tout en portant le deuil de l'état actuel de la chrétienté (à laquelle nous appartenons, ne l'oublions pas), nous avons à saisir avec reconnaissance les prérogatives qui restent jusqu'au bout attachées à l'Église selon Dieu ;

2° si nous ne voulons pas être « coupables à l'égard du corps et du sang du Seigneur », nous devons veiller, dans le jugement individuel et collectif, afin que la communion avec Lui et entre nous soit maintenue avec vérité. C'est cela « garder l'unité de l'Esprit ».

Qui est suffisant pour ces choses ? Le secret est dans des cœurs dévoués aux intérêts du Seigneur, aimant ceux qui sont à Lui ; il est dans l'humilité d'esprit et la fidélité dans tous les domaines.

Ne nous étonnons pas que tout soit en déclin dans la chrétienté, dont nous faisons partie. Le Seigneur Jésus aura été le seul Témoin fidèle et véritable (Apocalypse 3:14). Ne prétendons pas être cette assemblée de Philadelphie à qui Il rend témoignage qu'elle a gardé la Parole et n'a pas renié son nom (Apocalypse 3:8). Mais demandons qu'Il nous soit accordé l'état d'esprit et de cœur de celui à qui, si peu qu'il ait de force, le Seigneur peut parler ainsi.

## **2 - Deuxième partie : Pratique du rassemblement selon Dieu**

Se réunir autrement que selon l'Écriture ne peut être qu'une forme religieuse. Ne disons pas qu'une âme sincère, quoique mal éclairée, n'y trouvera rien, et que Dieu ne puisse la tenir pour agréable (Actes 10:35). Mais elle restera étrangère au témoignage rendu à l'unité du corps de Christ et elle ignorera la bénédiction « commandée là », comme elle l'était à Sion pour le peuple terrestre (Ps. 133), la rosée descendant de l'Hermon, l'huile précieuse descendant de la tête du vrai Aaron. Elle ne connaîtra pas la libre action du Saint Esprit qui lie « les frères habitant unis ensemble » à Christ ressuscité.

Mais se rassembler en dehors des multiples organisations humaines de la chrétienté, ne sera-ce pas ajouter encore au morcellement de celle-ci ? C'est là un grief sans cesse élevé contre ceux qui se sont estimés contraints, par obéissance au Seigneur, de sortir vers Lui « hors du camp », pour se grouper autour de Lui seul.

Il ne nous est pas possible d'empêcher cette accusation. Mais nous devons prendre garde de ne pas la mériter, et pour cela bannir de nos cœurs tout esprit sectaire. Le Seigneur nous appelle, non à être une fraction de l'Église qui aurait la prétention de faire mieux que les autres, mais à marcher là où devrait marcher l'Église tout entière, et comme si, tout entière, elle était là autour de Christ.

### **2.1 - La question du nom**

Aussi, pour commencer par un point trop souvent traité à la légère, devons-nous répudier toute appellation par laquelle nous consacrerions une division de plus de l'Église. Quand d'autres chrétiens se disent catholiques, protestants, calvinistes, luthériens, méthodistes, baptistes, etc., ils sont logiques, ils portent le nom de leur église. Mais nous ne connaissons d'Église que la seule Assemblée de Dieu. Nous ne pouvons porter de nom que ne puissent porter tous les enfants de Dieu. Que le monde, religieux ou non, appelle de tels croyants comme il l'entend, c'est son affaire, et les sobriquets n'ont jamais manqué dans l'histoire du peuple de Dieu. Mais reconnaître une appellation distincte serait nier le principe de l'unité qui est celui du rassemblement chrétien. Quand l'apôtre reprochait aux Corinthiens de se dire l'un de Paul, l'autre d'Apollon, l'autre de Céphas, l'autre de Christ, il protestait, disant : « Le Christ est-il divisé ? » (1 Cor. 1:12).

Le Nouveau Testament parle de « chrétiens » (Actes 11:26 ; 26:28 ; 1 Pierre 4:16 ). Encore ce nom était-il donné par ceux du dehors, peut-être en dérision. Plût à Dieu que notre témoignage soit tel que tout naturellement on nous qualifie de ce nom, le nom de ceux qui suivent Christ !

Il est parlé à maintes reprises de « disciples » dans les Actes. Soyons de fidèles disciples de la Parole, obéissant de cœur à la forme de doctrine dans laquelle nous avons été instruits (Rom. 6:17), la « doctrine du Christ » (2 Jean 9).

Les épîtres parlent de « saints ». Nous oserions à peine employer ce nom que l'apôtre inspiré applique cependant aux chrétiens de Corinthe et des autres assemblées locales, les « assemblées des saints » (1 Cor. 14:33 ; Rom. 1:7 ; 1 Cor. 1:2 ; 2 Cor. 1:1 ; Éph. 1:1 ; Phil. 1:1, etc.). Il arrive que certains abusent de ce terme sans discernement suffisant ; en particulier, quand il est usité devant des inconvertis, il peut prêter à confusion ou même donner prétexte à « scandale ». Souvenons-nous comment notre Maître a agi en Matthieu 17:27. Tels pourtant sont, par grâce, tous les rachetés de Christ, saints par l'appel de Dieu et en vertu de l'œuvre de Christ : aussi sommes-nous exhortés à vivre « comme il convient à des saints » (Éph. 5:3).

Mais, tout au long de l'histoire rapportée par les Actes des Apôtres, et sans cesse dans les épîtres, c'est le nom de « frères » qui revient. Christ n'a pas honte d'appeler tels ceux que Lui-même sanctifie : ils sont des « frères saints, participants à l'appel céleste » (Héb. 2:11 ; 3:1). Ce nom de frères convient dans la famille de Dieu, son emploi doit être courant entre enfants de Dieu. Nous n'avons pas à en chercher d'autre. Encore moins à en revendiquer l'usage exclusif : ce faisant nous n'oublierions pas le grand nombre de ceux qui, enfants de Dieu au même titre que nous, nous sont inconnus parce que disséminés dans le monde christianisé, et nous éprouverons dans nos cœurs le sentiment douloureux mais nécessaire de la famille incomplètement rassemblée.

Mettre en pratique les enseignements de la Parole de Dieu quant au rassemblement des croyants, ce n'est nullement constituer un nouveau groupe, dénommé « les frères » ou « l'assemblée des frères », mais se rencontrer comme « des frères » que la grâce rassemble, en un temps où les enfants de Dieu sont dispersés.

### **2.2 - L'œuvre du service »**

#### **2.2.1 - Clergé et ministère officiel**

L'absence de tout « clergé » et de ministres officiellement consacrés est sans doute ce qui frappe le plus dans les rassemblements constitués en dehors des diverses organisations ecclésiastiques. Elle étonne, et même trouble souvent des âmes sincères mais habituées à leurs formes religieuses. Car enfin, n'est-il pas parlé dans le Nouveau Testament de surveillants, d'anciens, de serviteurs, et de pasteurs, d'évangélistes, de docteurs, comme d'apôtres et de prophètes ?

Cela est hors de doute. Mais avant d'aller plus loin, constatons que nulle part dans ce Nouveau Testament nous ne voyons ces hommes, ou telle catégorie d'entre eux, constituer un corps distinct du reste des fidèles pour exercer des fonctions sacerdotales, célébrer le culte, accomplir seuls certaines cérémonies. Au contraire, tous les chrétiens y sont considérés au même titre comme des sacrificateurs. L'apôtre Pierre ne fait aucune distinction entre eux lorsqu'il écrit : « Vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle, une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ » (1 Pierre 2:5). La notion même de clergé est étrangère à l'enseignement chrétien. Nulle part non plus l'Écriture ne présente ou ne prévoit dans le christianisme une succession de prêtres ou de ministres assurée par une consécration ou une ordination quelconques, choses que les diverses « Églises » retiennent, bien que beaucoup, particulièrement les églises dissidentes, repoussent l'idée d'un clergé à la manière catholique. S'il s'agit des apôtres, il est clair que c'est le Seigneur qui les a désignés et qu'ils n'en ont point établi après eux. Si un autre « a pris la charge » de Judas, ce ne sont point les onze qui l'ont choisi (Actes 1:24). Quant à Paul, il insiste partout sur le fait qu'il a reçu son apostolat de Dieu et non des hommes, et il ne s'est point donné de successeur. Le principe est le même pour tous les ministères ou services. On cherchera en vain autre chose dans le Nouveau Testament.

Nous y voyons bien que, avant que la Parole fût complète, l'Église étant en formation, les apôtres à Jérusalem ont jugé bon de faire désigner par l'assemblée et d'établir des serviteurs (Actes 6:1-3) et de choisir eux-mêmes des anciens dans les assemblées des nations (Actes 14:23) à l'image de ce qui existait depuis toujours en Israël (Voir Actes 11:30 ; Jacques 5:14-16). L'apôtre Paul, en vertu de son autorité apostolique, a donné qualité à Tite pour le faire en Crète (Tite 1:5), et peut-être, quoique non expressément, à Timothée à Éphèse (1 Tim. 3). Nous lisons bien aussi, en Actes 13:1-4, que les prophètes et docteurs de l'assemblée à Antioche ont imposé les mains à Paul et à Barnabas, mais non point pour leur confier eux-mêmes un service, puisque c'était l'Esprit Saint qui les appelait ; de sorte qu'ils témoignaient seulement de leur communion et de leur pleine approbation. Relevons aussi que Timothée, objet de prophéties particulières (1 Timothée 1:18), avait reçu un don de grâce « avec l'imposition des mains du corps des anciens » (1 Timothée 4:14) et « par l'imposition » des mains de l'apôtre Paul (2 Timothée 1:6) : les anciens reconnaissent ce que l'apôtre était seul compétent pour conférer et qu'il ne confère que sur l'injonction formelle du Saint Esprit exprimée par prophétie. Ce sont là des faits incontestables ; mais en vain voudrait-on en tirer règle ou indication permanente en faveur d'une investiture officielle. Non seulement les apôtres n'ont pas eu de successeurs, et la Parole est absolument muette sur la transmission éventuelle de l'autorité apostolique,

mais elle l'est tout autant sur la nomination d'hommes à quelque fonction officielle que ce soit. Nul aujourd'hui ne peut se prévaloir d'une autorité donnée de Dieu pour cela.

La Parole insiste, au contraire, sur l'action du Saint Esprit pour distribuer dons et services (Actes 13:2 ; 1 Cor. 12). Or c'est précisément cette action qui n'est pas reconnue dans l'ensemble du monde chrétien. Comment la laisserait-on libre et souveraine quand, dans bien des cas, on n'admet même pas la présence du Saint Esprit comme Personne ici-bas ? Nécessairement les règlements d'une organisation humaine prétendent alors se substituer à lui, et il faut une investiture pour exercer une fonction dans l'Église. Même lorsqu'on déclare ne consacrer à de telles fonctions que des hommes appelés par Dieu, cette consécration est le fait d'une autorité officielle et exclusive dont nous ne trouvons pas trace dans la Parole de Dieu. Or celle-ci ne manque pas de directions précises sur l'ordre et l'édification dans l'Assemblée. Seulement elle dit : « Le seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier comme il lui plaît ». Il n'appartient ni à l'assemblée, ni encore moins à un clergé issu d'elle, de les « distribuer ».

Nous avons grandement besoin d'être gardés, non seulement des formes, mais de cet esprit clérical qui, supprimant l'exercice de conscience collectif, remet à quelques-uns la charge exclusive de la marche d'une assemblée. Nous en serons délivrés en croyant simplement à la présence du Saint Esprit dans l'Assemblée. Il y agit par « les dons de grâce ».

### 2.2.2 - Les « dons de grâce » (\*)

(\*) Traduction la plus exacte du grec *charismata* (au singulier *charisma*), [de *charis*, grâce], que l'on francise d'ailleurs souvent en « charisme ». L'Écriture identifie souvent le « don » et celui qui le possède (Éphésiens 4:8, 11).

L'Assemblée ne saurait, en effet, vivre sans l'exercice de ce que la Parole appelle les « dons de grâce ». Le « don » est proprement une faculté, ou une capacité, donnée de Dieu à une personne déterminée pour agir à l'égard des hommes. Christ ne laisse pas l'Église en manquer. Il a donné, donne et donnera à cet égard, par le Saint Esprit, tout ce qui est nécessaire pour la nourrir, l'administrer et l'édifier tant qu'elle sera sur la terre.

Il est plusieurs sortes de dons. Les divers passages qui en parlent en donnent des énumérations différentes, chacune avec une intention particulière, mais dont aucune n'est limitative.

Il y a, pour l'ensemble de l'Église, les dons « en vue du perfectionnement des saints, pour l'œuvre du service, pour l'édification du corps de Christ » (Éph. 4:11, 12). Lui-même, glorifié comme la Tête de ce corps, « a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs ». On voit qu'il s'agit là, essentiellement, du « service de la Parole », et c'est cela que l'on entend lorsqu'on emploie de façon absolue le terme de « ministère ». Celui des apôtres se continue, leur message ayant pris place dans les écrits inspirés, complétant la Parole de Dieu (Colossiens 1:25). Les prophètes, suivant les temps, appliquent la Parole aux besoins que Dieu leur fait discerner dans l'Église avec la réponse qu'Il veut y donner ; ils mettent pour ainsi dire les âmes en contact avec Dieu lui-même (Voir 1 Corinthiens 14). Les évangélistes travaillent dans le monde pour en tirer ceux que Dieu amène dans l'Assemblée. Les pasteurs ont le soin de donner la nourriture spirituelle convenable, et veillent sur le troupeau que le monde et Satan menacent sans cesse. Les docteurs ont à exposer sainement et clairement la vérité.

Le chapitre 12 de la première épître aux Corinthiens, qui insiste surtout sur la souveraineté du Saint Esprit dans la distribution des dons, nous dit que « Dieu a placé... dans l'assemblée : — d'abord des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite des miracles, puis des dons de grâce de guérisons, des aides, des gouvernements, diverses sortes de langues ». Si les dons que priaient tant les Corinthiens, miracles, langues, lesquels étaient des « signes » pour les incrédules (Voir 1 Corinthiens 14:22), ne se manifestent plus pareillement parmi nous, les autres subsistent. Il n'est pas question ici d'évangélistes parce que ce chapitre nous occupe de « manifestations spirituelles » au sein d'une assemblée locale, dans sa vie propre, dirigée par l'Esprit.

En Romains 12, on trouve non seulement le service de la Parole, mais l'ensemble des « services » chrétiens, qui nous sont présentés tous comme des « dons de grâce ». Ils vont de la prophétie, laquelle est le propre de quelques-uns seuls, à l'exercice de la miséricorde qu'assurément aucun des fidèles, frère ou sœur, n'est dispensé de pratiquer. Chacun a reçu. Chacun est exhorté à donner. Mais en même temps chacun est rappelé à la « mesure de foi que Dieu a départie à chacun », pour ne pas la dépasser, de sorte que le corps entier fonctionne harmonieusement.

En 1 Pierre 4:10, 11, la diversité des dons de « la grâce variée de Dieu » se répartit, dit l'apôtre, entre « chacun de vous », appelés à en être les « bons dispensateurs ». De sorte que « si quelqu'un parle, qu'il le fasse comme oracle de Dieu ; si quelqu'un sert, qu'il serve comme par la force que Dieu fournit ». L'amour fervent auquel tous les fidèles sont conviés fait qu'ils emploient « les uns pour les autres » les dons de grâce dont chacun d'eux, frère ou sœur, a reçu quelqu'un.

Il ne faut pas que ces enseignements de la Parole restent pour nous des considérations théoriques. Leur portée pratique est extrême.

Il y a une grande diversité de « dons ». Nous sommes portés à n'appeler de ce nom que ceux qui ont quelque relief, en particulier le ministère de la Parole, et à les apprécier dans la mesure où ils s'exercent de façon brillante ou captivante. Aux yeux de Dieu il n'est pas de telles distinctions. Au contraire, les dons les plus « voyants » correspondent à ce qui, étant le moins important et le moins précieux en soi, a dû recevoir extérieurement un honneur plus grand (1 Cor. 12:23, 24). Le ministre de la Parole n'est qu'un canal, celui qui exerce la miséricorde est un foyer d'amour. Le plus humble service dans l'Assemblée a souvent beaucoup plus de valeur que tel autre très en vue.

Ces « dons de grâce » pour « l'œuvre du service » à tous les degrés confèrent, non une autorité officielle, mais une responsabilité à ceux qui en sont investis. Serviteur, c'est ce que Christ a été. Quelqu'un voudrait-il être plus que son Maître ? « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » Même « celui qui préside », ou qui « est à la tête », n'est point un chef au sens où l'entendent les hommes, il est tel que ses frères, mais placé à un poste de responsabilité particulière. Le danger, pour qui a reçu un don propre à le mettre en vue, spécialement celui de présenter la Parole, est de s'ériger en chef et de détourner les âmes de Christ, en les attachant, sciemment ou non, à lui-même. Inversement le danger n'est pas moins grand pour les autres de se reposer passivement sur quelques-uns que Dieu a donnés et de s'endormir dans la routine, en provoquant ainsi, sans s'en douter peut-être, la naissance et l'existence d'un clergé.

Chacun a un « don de grâce ». Chacun doit savoir ce qu'il a reçu du Seigneur et Lui obéir, dans la dépendance du Saint Esprit. Pour que le corps s'accroisse et fonctionne, il faut que chaque membre accomplisse sa fonction, ni trop ni trop peu, comme le montre 1 Cor. 12. Nous sommes membres les uns des autres, et c'est pour le bien commun, non pour notre satisfaction personnelle, que nous avons à « désirer avec ardeur les dons de grâce plus grands ». Mais devant nous est ouvert « un chemin bien plus excellent », celui de l'amour.

On est heureux à la pensée que c'est le Seigneur qui donne, en vue des besoins de l'Assemblée qu'Il aime. Il n'aura pas cessé de la pourvoir des dons nécessaires. Mais comment sont-ils exercés, et comment leur exercice est-il reçu par ceux qui en sont l'objet ? Dans l'état présent des choses, bien des dons sont perdus, car inutilisés, bien qu'ils existent. C'est ce côté de l'emploi des dons que nous présente Romains 12. Agissons selon qu'il nous a été donné. S'il n'en est pas ainsi, quelle perte pour tous ! L'état actuel de l'Église traduit non point l'absence des dons, mais leur non-emploi, ou leur mauvais emploi. Timothée est exhorté à « ranimer le don de grâce », qui est en lui, Archippe à prendre garde au service qu'il a reçu du Seigneur. Le Seigneur peut nous dire à tous : Qu'avez-vous fait de ce que je vous ai donné ?

Loin de nous aussi la pensée que tous les dons actuellement suscités par Dieu se trouvent parmi les frères avec qui nous nous rassemblons. Et n'ayons pas la prétention de les connaître tous. Mais que, parmi nous, il n'y ait pas d'autre action que celle du Saint Esprit s'exerçant par les « dons », et que chacun agisse dans la dépendance, selon qu'il a reçu du Seigneur lui-même.

### 2.2.3 - Les « charges »

Le Nouveau Testament parle, en outre, à diverses reprises, de frères appelés à s'occuper de l'assemblée locale comme « anciens » ou « surveillants », et comme « serviteurs » ou « diacres » (Actes 11:30 ; 14:23 ; 20:17, 28 ; Phil. 1:1 ; 1 Timothée 3 ; Tite 1 ; 1 Pierre 5:1 ; Jacques 5:14 et aussi Hébreux 13:17). Ces « charges », comme on les appelle, ne sont nullement incompatibles avec l'exercice d'un don pour la présentation de la Parole, comme le montrent les cas d'Étienne et de Philippe, mais elles ne lui sont pas davantage liées. L'ordre doit être maintenu dans l'Assemblée, les dérégles doivent être avertis, les âmes soignées et encouragées. Il est nécessaire aussi que des hommes et des femmes (Phoebé était servante de l'assemblée à Cenchrée) dévoués s'occupent des choses matérielles, dont chacune, même la plus humble, a son importance ; les serviteurs institués en Actes 6 s'occupaient des pauvres et distribuaient la nourriture. Que des fidèles aspirent à de telles fonctions, c'est là « désirer une œuvre bonne ».

Les qualités requises pour l'une et l'autre charge sont énumérées par l'apôtre Paul dans le chap. 3 de la première épître à Timothée et dans l'épître à Tite (1:7). Elles exigent des chrétiens fondés, expérimentés, pieux. C'est faute de ces qualités que de nos jours se sentira si péniblement, dans la vie des assemblées locales, le manque de surveillants et de serviteurs. Là où ils existent, sachons les reconnaître, et leur porter honneur (1 Thess. 5:12).

Mais encore une fois, la Parole ne donne aucune direction quant à une investiture, officielle et réglementée, dans ces charges. « L'Esprit Saint vous a établis... pour paître l'Assemblée de Dieu », dit Paul aux anciens d'Éphèse. Historiquement, les anciens (presbuteroi = prêtres) ou surveillants (episkopoi = évêques) (\*) et les serviteurs (diakonoï = diacres) se sont peu à peu mis à part des fidèles pour former le clergé. Ils se sont considérés (et ont été considérés) dans les églises catholiques comme seuls investis des « dons » et chargés de tout ministère, enseignement, culte, service divin. Ils se sont enfin recrutés eux-mêmes, leur corps spécial se donnant comme seul qualifié pour reconnaître de nouveaux prêtres, selon un pouvoir qui leur viendrait des apôtres et qui se serait transmis sans interruption. Il n'est que de lire le Nouveau Testament pour constater qu'aucune de ces trois prétentions ne se justifie dans l'Écriture, et qu'elles s'opposent à la souveraineté du Saint Esprit dans l'Assemblée. Ailleurs, dans la plupart des dénominations protestantes, les « anciens » ne constituent pas à proprement parler un clergé de la sorte, mais ils forment néanmoins une catégorie officielle et sont élus par l'ensemble des fidèles, ce qui n'est pas davantage conforme à l'Écriture : si, lors de la désignation des sept diacres en Actes 6:1-6, l'ensemble des disciples « jette les yeux » sur eux et les présente aux apôtres, ceux-ci les établissent selon leur irremplaçable autorité. En fait, il n'existe aujourd'hui sur la terre aucune autorité compétente pour établir des anciens ou des serviteurs.

(\*) Tite 1:5-7 montre qu'il s'agit de la même charge, vue sous deux aspects différents.

Mais il serait aussi funeste de prétendre qu'ils n'ont plus lieu d'être, et ce serait douter de l'amour du Seigneur pour son Assemblée que de penser qu'Il a retiré ce qui est indispensable à la bénédiction des assemblées locales. Ils sont nécessaires au même titre que les dons. Et, comme l'exercice du ministère par les « dons », l'administration de ces « charges » demande, avec ces capacités et ces qualités morales que la Parole définit en 1 Tim. 3:8-13 comme en Actes 6:3, et qui se résument dans la piété, une sagesse, un amour des saints et un amour du Seigneur tout particuliers. C'est l'accomplissement d'un saint devoir, dans l'obéissance, non point l'occupation d'une place éminente ou de domination (1 Pierre 5:1-4).

### 2.2.4 - Liberté et dépendance

Qu'il nous soit permis d'insister sur le point qui vient d'être abordé. L'absence de clergé et de ministère officiel ne signifie nullement une sorte de démocratie religieuse où chacun a tous les droits. Personne n'a de droits sur ses frères, mais chacun a les devoirs que le Seigneur lui assigne. Il s'agit de laisser sa libre action pour que chaque rouage de l'organisme fonctionne pour le bien de l'ensemble et selon la volonté de Dieu. Les « systèmes » religieux ne conçoivent pas de rassemblement sans des directeurs désignés, un ordre établi, une liturgie scrupuleusement suivie, parce que la présence effective du Saint Esprit dans l'assemblée n'y est pas comprise. Des hommes, même les mieux intentionnés, seraient-ils plus sages et plus puissants que le Saint Esprit ? Mais prenons garde, sous prétexte que nous sommes affranchis d'une domination humaine, de ne pas agir dans l'indépendance à l'égard de Celui qui prend de ce qui est à Christ pour nous l'annoncer (Jean 16:14 ; 14:26), et met les cœurs et les consciences dans la présence de Christ. Sans Lui, l'Assemblée ne saurait exister. Quand Il est attristé ou éteint, elle perd son caractère. Comme on l'a souvent répété, l'Assemblée serait-elle le seul lieu où la chair puisse se manifester sans être réprimée ?

Un « don » n'a pas, pour être exercé, à attendre d'être sanctionné par l'Église ; c'est à elle à en reconnaître l'exercice, discernant s'il est de Dieu d'après la manière dont il concourt à l'édification (\*). Un évangéliste peut être nécessaire ici, un, deux pasteurs là, un docteur ailleurs : Dieu les suscitera selon les besoins que seul Il connaît. Et le don est entièrement libre vis-à-vis des hommes.

(\*) 1 Corinthiens 14:29 ; 1 Thessaloniens 5:19-21 ; 1 Jean 2:20 ; 4:1.

Mais hélas, la chair est toujours portée à user de la liberté pour se faire valoir. Des hommes peuvent prétendre exercer un don sans le posséder, employer à contre-temps celui qu'ils possèdent, ou agir dans une plus grande mesure qu'ils n'ont reçu. Qui dira le préjudice que nos constants manquements à cet égard infligent à l'Assemblée de Dieu ? Occupés de nous-mêmes plus que de Christ et de ses siens, tantôt nous refusons de mettre en valeur le don que nous avons reçu, et c'est ainsi que bien des frères qui auraient pu édifier l'assemblée n'y ont jamais ouvert la bouche ; tantôt, pour nous en tenir au ministère de la Parole, une profusion de discours hors de propos remplace la vraie parole propre à édifier. Il faut l'écrire avec beaucoup de tristesse, les choses se passent parfois comme si la caractéristique des réunions sans président officiel était que tout le monde a le droit d'agir. Rien n'est plus contraire à la Parole et ne dénote une méconnaissance plus complète de l'Église, des droits de Christ et de la place du Saint Esprit. Au minimum, la connaissance du saint Livre, la capacité de la communiquer à d'autres, le sobre bon sens, sont-ils indispensables : ils sont pour ainsi dire l'évidence du don, de même qu'on n'aurait pas l'idée de faire un messenger d'un impotent ou une vigie d'un aveugle. Ensuite, celui qui a la responsabilité d'un don ne saurait l'exercer utilement sans la diligence, l'amour de Christ et de l'Église, la dépendance. Mais ce n'est point la facilité de parole, ni l'instruction ou la science humaine, qui confèrent un don, et quiconque peut s'exprimer clairement, sinon éloquemment, n'est pas pour autant qualifié par le Seigneur, encore que tout croyant qui a reçu de telles facultés doive se demander pourquoi il les a reçues, et s'il fait bien de les employer pour le monde et non pour le Seigneur. Les facultés de l'homme n'ont point de part à la vérité de Dieu, sinon que le Saint Esprit peut se servir d'elles, et qu'il les emploie chez ceux qu'Il appelle, ce qui est tout différent. Si ceux qui sont toujours portés à se mettre en avant ont à prendre garde de ne pas « renverser la clôture » à laquelle le Dieu de mesure a limité leur don (Eccl. 10:8), il est bon aussi d'exhorter les « timides » à ne pas se laisser arrêter quand ils se sentent appelés par le Seigneur à un service. Qu'ils s'y engagent avec cette « hardiesse dans la foi qui est dans le Christ Jésus » (1 Tim. 3:13), venue de Dieu, dont le livre des Actes parle à maintes reprises. Qu'ils recherchent la communion des saints, non les

approbations flatteuses, parfois suspectes et toujours à craindre, mais la « critique saine », toujours reconnaissable parce qu'inspirée par l'obéissance à la Parole et par l'amour.

### **2.2.5 - Le ministère des femmes**

Le Nouveau Testament nous le montre extrêmement précieux à sa place — que ce soit pour l'enseignement dans la famille, en entretiens privés, comme nous voyons Priscilla aux côtés d'Aquila pour instruire Apollon, ou les quatre filles de Philippe prophétisant — ou que ce soit dans tous ces « services », tels celui de Phœbé, « servante de l'assemblée qui est à Cenchrée », où la femme est difficilement remplaçable : hospitalité, soins aux malades, etc. Mais s'il s'agit du service public de la Parole dans l'assemblée, l'enseignement scripturaire est si formel qu'il suffit de le transcrire : « Il est honteux pour une femme de parler dans l'assemblée... Que vos femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de parler... Je ne permets pas à la femme d'enseigner... mais elle doit demeurer dans le silence » (1 Cor. 14:34, 35 ; 1 Tim. 2:11-14). Ce n'est pas une question de capacité, de connaissance, ni de dévouement : il s'agit simplement d'honorer le Seigneur dans l'Assemblée en y respectant l'ordre voulu par Dieu.

Ainsi, l'égalité de tous les enfants de Dieu comme sacrificateurs ne signifie point uniformité. Le « sacerdoce universel » ne signifie pas ministère universel et interchangeable. Il y a diversité de dons, mais un seul Esprit.

### **2.3 - Les réunions**

Une même précieuse exhortation domine toute la vie pratique de l'Assemblée : « Que toutes choses parmi vous se fassent dans l'amour » (1 Corinthiens 16:14). Cet amour, inséparable de la vérité (2 Jean 3), serre son « lien », celui de la « perfection », autour des croyants, et cela, particulièrement, dans les occasions où l'assemblée est réunie. Là, en effet, il est enjoint « que tout se fasse pour l'édification » ; or c'est l'amour qui édifie (1 Corinthiens 14:26). Là, d'autre part, puisque Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix, il faut « que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre » (1 Corinthiens 14:40).

L'assemblée se réunit au nom du Seigneur. Il est la source de la bénédiction. S'il n'est pas là, à quoi bon se rassembler ? Mais du moment que l'on se réunit en son nom, Il sera là, fidèle à sa promesse.

Nous sommes exhortés à ne pas abandonner un tel « rassemblement de nous-mêmes » (Héb. 10:25). Ce n'est pas une loi imposée, mais le rappel d'une condition indispensable à la vie du corps. Désserter ce rassemblement « comme quelques-uns ont l'habitude de faire », c'est se priver soi-même, et priver les autres, dont nous sommes solidaires, de ce qui importe à la croissance commune.

Mais prenons garde de ne pas nous frustrer, même réunis, de la bénédiction que le Seigneur veut nous donner, en le frustrant Lui-même de ce qui lui est dû. L'apôtre déplorait que les Corinthiens se réunissent non pour leur profit, mais à leur détriment (1 Corinthiens 11:17). Il est triste de penser que nous pouvons nous rassembler à notre préjudice, jusqu'à « être jugés » (1 Corinthiens 11:34), tant il est vrai que « les mouches mortes font fermenter l'huile du parfumeur » (Ecclésiaste 10:1).

Comme chez ces Corinthiens, la première cause d'une telle perte est dans les « divisions » (1 Corinthiens 11:18, 19) : des dissentiments tolérés et entretenus, des jalousies, des rancunes plus ou moins ouvertes, que de choses entravent ainsi l'action de l'Esprit dans le rassemblement et empêchent la liberté devant le Seigneur ! Souvenons-nous de l'exhortation toujours actuelle de Jésus lui-même en Matthieu 5:23, 24, et réconcilions-nous avec notre frère avant de venir devant l'autel et de nous y trouver avec lui.

Une autre cause de grave dommage est la méconnaissance, dans le rassemblement, de la dignité du Seigneur. Il est là, et c'est toujours une terre sainte où nous devons ôter les sandales de nos pieds. Ainsi les Corinthiens célébraient-ils « indignement » la cène, c'est pourquoi plusieurs étaient malades parmi eux et quelques-uns s'étaient endormis.

Enfin il y a le manque de discernement à l'égard des « manifestations spirituelles » dans l'assemblée (1 Corinthiens 12-14), manifestations diverses comme le sont les réunions elles-mêmes.

#### **2.3.1 - Réunions convoquées et réunions d'assemblée**

L'assemblée peut être réunie sur l'initiative d'un frère, ou de plusieurs, que le Seigneur appelle à lui dispenser un enseignement, par discours, ou études, ou entretiens (Actes 11:26), mais qui peuvent avoir à lui apporter de sa part un message d'avertissement, de consolation ou autre (Actes 15:30), ou qui ont à cœur de rendre compte de l'œuvre du Seigneur, comme on le voit en Actes 14:26 : Paul et Barnabas retournant à Antioche, « d'où ils avaient été recommandés à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie », réunirent l'assemblée pour raconter « toutes les choses que Dieu avait faites avec eux » ; une telle communion dans le service est précieuse, et trop rare.

Il semble que l'on se méprenne parfois sur le caractère de telles réunions convoquées, et qu'on hésite à les dire « au nom du Seigneur », ou effectuées autour de Lui. Nous limiterions ainsi, par routine ou du fait de vues particulières et étroites, les occasions dans lesquelles l'assemblée peut se trouver groupée au nom de Jésus et compter sur sa présence. Sans doute, le serviteur de Dieu qui convoque une réunion, ou la laisse convoquer sous sa responsabilité, le fait pour y exercer le ministère qui lui est confié ; il est à souhaiter qu'il pèse toujours cette responsabilité devant le Seigneur ; il doit avoir le sentiment qu'une telle convocation est bien de Sa part ; c'est dire tout ce que comporte de sérieux le service de tout frère qui visite les assemblées locales. Mais le principe demeure que c'est le Seigneur qui travaille par le moyen des « dons » qui s'emploient de la sorte, sous la direction du Saint Esprit.

Dans une réunion de ce genre, l'assemblée est reconnaissante à Celui qui veut l'édifier par le moyen de tel serviteur. C'est à Lui qu'elle s'attend. Chacun doit avoir à cœur de demander à l'avance, et de demander en silence tout au long de la réunion, que rien ne soit donné qui ne vienne de Lui. Celui qui parle n'est qu'un canal, et l'on intercède pour qu'il reste relié à la source afin de fournir une eau pure. Un contrôle constant doit avoir lieu, grâce à cette « onction du Saint » que tout croyant possède, pour que tout ce qui est dit soit bien conforme à la Parole, et que l'assemblée, « colonne et soutien de la vérité », reçoive avec joie la nourriture convenable, mais ne risque pas d'accueillir et de couvrir un enseignement frelaté (Actes 17:11 ; 1 Thessaloniens 5:19-21 ; 2 Jean 9, 10).

Il s'agit là, bien entendu, du travail d'édification dans l'assemblée. Il est clair qu'on ne pourrait appeler réunion de l'assemblée une réunion d'évangélisation tenue parmi le monde, où est au contraire le terrain normal de l'évangéliste. Sans doute la parole d'évangélisation peut avoir sa place dans toute réunion même « d'assemblée », surtout de nos jours où, comme dans ceux de Timothée, il faut « prêcher en temps et hors de temps » et faire l'œuvre d'un évangéliste, même avec d'autres dons ou d'autres fonctions. Mais l'assemblée ne se réunit pas dans le dessein spécial d'évangéliser. Quand Corneille dit à Pierre (Actes 10:33) : « Nous sommes tous présents devant Dieu, pour entendre tout ce qui t'a été ordonné de Dieu », l'Esprit Saint était à l'œuvre avec puissance, certes ; toutefois il ne pouvait s'agir encore d'assemblée puisque, en dehors de Pierre et des frères qui l'accompagnaient, les auditeurs n'avaient pas encore reçu l'Esprit Saint.

À la différence des réunions ainsi convoquées par des ministres de la Parole, le Nouveau Testament nous parle explicitement de « réunions de l'assemblée » normales, régulières, dans lesquelles s'exprime de façon habituelle la vie d'une assemblée locale. Elles sont un fait collectif, d'un bout à l'autre. Tous sont appelés, non pas simplement à y assister, mais à y participer. « Quand... vous vous réunissez ensemble », ou : « quand vous vous réunissez en assemblée », ou encore : « si donc l'assemblée tout entière se réunit



ensemble », dit l'apôtre aux Corinthiens (1 Cor. 11:18, 20 ; 14:23, 26). Il n'est pas question alors de l'exercice particulier d'un « don », bien que les dons y aient leur place.

Ce sont les réunions fondamentales de l'assemblée. Celle-ci vient chercher la présence du Seigneur pour exercer les fonctions collectives qui lui sont dévolues. Elle regarde à Lui seul, avec foi, sans savoir à l'avance qui l'Esprit Saint conduira à « agir ». Non point qu'il y ait à attendre un jaillissement d'impulsions soudaines et incohérentes, qui manifesterait seulement une activité insensée de la chair (1 Corinthiens 14:23), mais bien au contraire, ce déroulement paisible et équilibré, sans effort apparent, qui caractérise le fonctionnement d'un corps en bonne santé, animé de l'intérieur par la puissance invisible d'un seul esprit.

### **2.3.2 - L'Assemblée s'adressant à Dieu**

Dans l'exercice de ces fonctions collectives, entre les précieuses prérogatives de l'Assemblée de Dieu que nous avons considérées précédemment, la prière en commun et l'adoration en commun représentent les activités dans lesquelles l'assemblée s'adresse à Dieu, parle à Dieu.

Pour parler à Dieu, qu'on Lui demande (service de la prière) ou qu'on Lui offre (service de la louange), tous les frères sont au même rang, ont un même titre, celui de sacrificateurs, et leur sacrificature est liée, pour l'intercession comme pour l'adoration, à celle de Christ glorifié. Chacun peut prier, indiquer un cantique que tous chantent, rendre grâces au nom de tous, pourvu que ce soit dans la dépendance de l'Esprit qui agit dans l'assemblée.

Celui qui ouvre la bouche est alors la bouche de l'assemblée.

Prières et actions de grâces de l'assemblée ont assurément place dans toutes ses réunions. Toutefois, l'ordre même qui convient à la maison de Dieu implique que certaines réunions soient plus spécialement consacrées les unes à la prière, les autres à l'adoration.

#### **2.3.2.1 - La prière**

C'est la prière en commun qui, en Matthieu 18, est associée à la promesse de la présence de Jésus, et cela lui donne son prix. Aussi ne conçoit-on pas plus une assemblée locale sans réunion de prières, qu'un croyant qui ne prierait pas individuellement. Ce serait refuser de venir à la source. Et l'on ne redira jamais assez combien il est désastreux que les réunions de prières ne soient pas plus suivies, au point qu'en bien des endroits la majorité des frères et des sœurs paraissent s'en désintéresser et en abandonnent la pratique à quelques-uns.

Il n'est que trop vrai aussi, hélas, qu'il arrive à ceux qui y prennent part d'en fausser le caractère, au risque d'en détourner les âmes au lieu de les attirer. Nous perdons plus que nous ne le pensons, lorsque nous ramenons la prière collective à des redites vagues, où abondent des formules usées jusqu'à l'insipidité — ou que nous nous plaisons à y inclure des exposés de doctrine, rappelant à Dieu les vérités de la Parole, comme si nous prétendions les Lui apprendre. Des discours interminables et lassants, mêmes s'ils sont sincères, empêchent de jeunes frères ou des frères timides de prier, soit qu'on ne leur en laisse plus le temps, soit que cette abondance, dont ils s'estiment incapables, les décourage. Prions plus longuement dans notre particulier, et plus succinctement dans l'assemblée. Tout a été dit sur ce sujet, mais il semble que nous l'oublions, retombés dans l'ornière, toutes les fois que nous nous agenouillons en assemblée. Comme on se trouve rafraîchi par l'expression précise, brève mais fervente, de besoins réels pesant vraiment sur tous les cœurs !

En réalité, la réunion de prières ne s'improvise pas. Elle suppose des cœurs préparés, des sujets de demandes considérés à l'avance, concertés si possible. Il faut dire davantage : elle suppose une vie habituellement passée avec le Seigneur, l'amour pour Lui et les siens, et ce discernement qu'un « exercice » continu donne seul (Héb. 5:14). Elle implique d'autre part l'accord entre frères (Matt. 18:19) : ne devrait-elle pas être, précisément, l'occasion de régler tout ce qui peut manquer de ce côté ?

Par-dessus tout, elle veut la liberté d'action du Saint Esprit. « Priant par le Saint Esprit » (Jude 20 ; voir aussi Éphésiens 6:18). Non seulement Il nous est en aide dans notre infirmité, mais Il nous enseigne à demander ce qui convient, et donne la hardiesse pour le faire au nom du Seigneur Jésus.

L'indifférence aux réunions de prières et leur déformation sont donc parmi les signes les plus apparents d'un déclin. Des réunions de prières pauvres, ou artificiellement gonflées de longues oraisons, sont-elles autre chose que la preuve d'un manque de vie spirituelle ? Mais il ne servirait de rien de s'arrêter complaisamment à des lamentations sur ce qui ne va pas. Mieux vaut nous exhorter mutuellement à retrouver le remède, si simple, et si efficace : « Approchons-nous donc avec confiance du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour avoir du secours au moment opportun » (Hébreux 4:16). Qui de nous ne peut rendre grâces à Dieu d'avoir trouvé, en des moments difficiles, le plus puissant encouragement dans une réunion de prières, humble et peut-être méprisable aux yeux des hommes, et marquée aux yeux de Dieu de toute notre infirmité, mais où sa grâce nous a fait goûter sa paix ? (Philippiens 4:7) Il est fidèle.

#### **2.3.2.2 - Le culte**

La maison de Dieu, si elle est une « maison de prières », est aussi une maison de « sacrifices spirituels ». Adorer est sans contredit la plus haute fonction de l'Assemblée. C'est le culte au sens bien défini du terme. De même que tous les enfants de Dieu sont sacrificateurs pour intercéder, ils le sont pour offrir l'encens et présenter l'holocauste, comme ces adorateurs en Esprit et en vérité que s'est cherchés le Père (Jean 4:24). La louange est offerte à Dieu par Jésus Christ, lequel purifie nos saintes offrandes (Voir Exode 28:38). Les thèmes en sont les merveilleux sujets que le Saint Esprit propose aux croyants : l'amour de Dieu, la Personne de Christ dans sa divinité et son humanité, ses souffrances, ses gloires infinies... De ce culte, a-t-on dit, Dieu est l'objet, Jésus Christ la substance, et le Saint Esprit la puissance.

Chacun de nous est bien appelé à bénir Dieu « en tout temps » comme le psalmiste (Ps. 34:1). Mais il y a une louange collective, dont Christ ressuscité est le centre et le promoteur (Héb. 2:12). Lui-même prend place « au milieu de l'assemblée » pour chanter les louanges de « son Dieu » dont Il annonce le nom à ses frères. L'Assemblée est le lieu de la « sainte sacrificature », et la solennité de ces « sacrifices de louanges » en égale le paisible bonheur. Il n'y a pas d'autre endroit où les offrir avec plus de ferveur et de réalité.

Quant au moment où l'assemblée doit se réunir en vue du culte, nous n'avons pas de commandement formel, pas plus que pour d'autres réunions. Mais dans le Nouveau Testament la mise à part du jour du Seigneur s'impose à tout esprit dont l'entendement a été renouvelé, et à toute conscience sensible à ce que le Seigneur attend. Ce jour, le premier de la semaine, est celui de la résurrection, au soir duquel Il vint et se trouva au milieu des siens réunis. Des passages comme Actes 20:7 ; 1 Cor. 16:2, indiquent que les chrétiens du temps de l'apôtre Paul mettaient à part ce jour-là pour se réunir et en particulier pour rompre le pain. Tout concourt à donner du dimanche une idée qui n'a rien de commun avec le sabbat, sinon que le jour du Seigneur doit être honoré (Ésaïe 58:13).

Le culte intelligent se déploie dans la liberté de l'Esprit. Toute action de la chair y détonne plus qu'ailleurs, soit organisation préalable, soit direction humaine, soit impulsions sans contrôle. L'Esprit crée un courant sensible pour tout fidèle, courant que traduisent des hymnes, des cantiques, des actions de grâces, des lectures de la Parole, le tout donné dans une vivante harmonie, et d'un niveau plus

ou moins élevé selon l'état spirituel de l'ensemble. C'est un concert aux notes multiples, mais qui concourent à une expression d'unité, sous son invisible, mais toujours présent directeur.

Nul ne devrait rester inerte au culte. Chacun doit avoir quelque chose à apporter, à moins que son cœur n'ait été occupé que des choses du monde, et alors l'indigence de sa « corbeille » (Voir Deutéronome 26:1-11) l'amène à se juger salutairement. Dans un culte vrai les silences ne sont point des intervalles vides, où l'on s'impatiente, mais, telle la maison remplie de l'odeur du parfum que Marie versait aux pieds du Seigneur sans dire un mot, l'atmosphère en est chargée d'une adoration muette. Ils ne constituent pas des pauses destinées à reprendre haleine entre des manifestations verbales ; ce sont plutôt celles-ci qui le rompent, pour exprimer ce que l'Esprit vient former dans les cœurs à la gloire de Dieu le Père et de Dieu le Fils. Si la Parole est présentée, c'est pour exciter à la louange et donner l'orientation de l'Esprit à cette louange. Il n'y aura que profit à mettre de côté toute routine, et toute confiance en l'homme. « Nous qui rendons culte par l'Esprit de Dieu, et qui nous glorifions dans le Christ Jésus, et qui n'avons pas confiance en la chair », dit l'apôtre (Philippiens 3:3). Ce n'est pas ici le lieu où les dons, même les plus qualifiés pour le ministère de la Parole, ont à s'employer, sinon pour « servir » comme Lévités et aider l'assemblée à adorer. C'est l'assemblée qui parle par tel ou tel de ses membres, lequel détruit le courant de l'Esprit s'il exprime autre chose que ce qu'elle est en mesure de ressentir, même s'il s'agit de vérités élevées. Rejeter sur quelques-uns, encore davantage sur un seul, la redoutable charge de « conduire » le culte, ou bien prétendre le conduire, c'est certainement priver l'assemblée de sa bénédiction. Nul non plus n'est « consacré » pour rendre grâce en vue de la distribution de la cène : il est naturel que ce service incombe plus particulièrement à un frère âgé, mais sans que cela crée une habitude, encore moins une règle.

Un culte peut avoir lieu sans la célébration de la cène. Mais on ne concevrait pas la cène sans culte. Elle s'accompagne de louanges et d'actions de grâces, elle se célèbre dans l'adoration. Elle peut se placer au point culminant du culte, mais il serait plus normal encore qu'elle en provoque elle-même l'exaltation, et qu'il se continue par delà sa célébration, nourri d'une ferveur nouvelle et empreint de la plus haute solennité. Au culte se rattache, en effet, tous les résultats de la mort de Christ, et il y a place pour la joie de la Pentecôte et même de la fête des Tabernacles, mais la Cène parle de la mort de Christ, dont la Pâque était un type ; et rien n'est plus solennel. Assemblés le premier jour de la semaine « pour rompre le pain » comme jadis les saints de la Troade (voir Actes 20:7), nous commémorons à la Table du Seigneur la manifestation la plus haute de l'amour divin. Si nous le ressentons davantage, nous aurions peur de prononcer trop de paroles, et les actions de grâces seraient plus brèves. C'est la Cène elle-même qui parle.

Là, en effet, est le mémorial de la mort de Christ, et nous employons le langage inégalable et irremplaçable des signes institués par Lui. Par eux non seulement Il nous rappelle sa mort, mais Il se rappelle lui-même à nous comme Celui qui est mort, a « été mort » (Apoc. 1:18) ; et nous, nous faisons ceci en mémoire de Lui...

Là est le témoignage le plus puissant rendu à Christ dans ce monde par ceux qui n'en sont plus et qui attendent leur Maître : nous annonçons « la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne ». Aussi ce repas ne saurait-il être célébré trop « dignement », chacun « s'éprouvant soi-même », se jugeant soi-même (et pas seulement ses actes), et l'assemblée s'assurant, pour entourer le Seigneur, à sa Table, d'une pleine liberté dans l'Esprit.

C'est la Table du Seigneur. Non la nôtre. Il est regrettable que tous les siens ne s'unissent pas pour répondre à son invitation. Aucun de ceux qui Lui appartiennent n'a de raison valable pour se tenir loin : si quelque chose dans la vie d'un croyant le retient, peut-il supporter que ce « quelque chose » l'emporte sur la plus pure des joies, et peut-il refuser de le rejeter pour obéir à son Sauveur ? « Que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe » — non point : qu'il s'abstienne.

Là, en même temps, se goûte la communion dans l'expression du « seul corps » selon 1 Cor 10:15-17. Nous pensons à tous les enfants de Dieu, lavés dans ce sang, membres de ce corps. Présents ou absents, connus et inconnus, nous les voyons un en Lui. Mais le fait même que nous ne pouvons être là que selon l'unité du corps nous fait une obligation de garder l'unité de l'Esprit (Éph. 4:3). Combien, dans cette lumière, nous apparaissent mesquins tant de différends qu'on néglige de juger, et qui troublent la communion ! Combien, d'autre part, le sentiment de la présence sainte contraindra-t-il l'assemblée à se purifier du « vieux levain », en allant jusqu'à « ôter le méchant » du milieu d'elle après avoir épuisé tous les moyens de le ramener ! Cette purification pratique, individuelle et collective, est indispensable à l'exercice de la « sainte sacrificature ». La cuve d'airain est là ; Aaron et ses fils s'y lavaient « lorsqu'ils entraient dans la tente d'assignation, et qu'ils s'approchaient de l'autel » (Voir Exode 40:31, 32).

### **2.3.3 - L'Assemblée recevant de Dieu**

À l'Assemblée réunie comme telle, le Seigneur donne. Il opère pour l'édification, des siens par les « dons » qualifiés pour cela. Ils sont appelés à être non plus la bouche de l'assemblée, au même titre que d'autres, pour parler à Dieu, mais celle de Dieu pour parler à l'assemblée (1 Pierre 4:11). Une telle action a sa place dans toutes les réunions : aussi bien à la réunion de prières qu'à celle de culte, l'Esprit se sert de la Parole pour réveiller les cœurs, aiguillonner les consciences, amener les âmes au diapason voulu, et pour cela Il peut appeler quelqu'un à exercer le service d'un « prophète ».

Mais cette action est appelée à caractériser spécialement les réunions que nous avons l'habitude de mettre à part sous le nom de « réunions d'édification », telles que les présente 1 Cor. 14. Il est bon cependant de remarquer que, d'après l'enseignement même de ce chapitre, les prières, les hymnes, les actions de grâces, interviennent dans de telles réunions et concourent à l'édification, au même titre que l'activité des « dons ». Au reste, il y aurait certainement danger à vouloir trop systématiser les différentes sortes de réunions ; ce serait prétendre borner l'action de l'Esprit.

Le fait est que nous connaissons trop peu ces réunions de l'assemblée s'attendant au Seigneur pour recevoir de Lui. C'est à la fois la source et la conséquence d'une grande faiblesse spirituelle.

Parfois elles n'existent pas du tout. Il est des assemblées qui n'ont, en dehors du culte, d'autres réunions que celles tenues occasionnellement par des « frères de passage ». Elles se privent de nourriture, jusqu'à défailir d'inanition ; que dire d'un corps qui ne se nourrit pas ?

Plus souvent ces réunions se trouvent en fait remplacées dans la vie de l'assemblée locale par quelque chose de tout différent, savoir la réunion dont tel ou tel prend la charge. On s'attend à quelqu'un. Sous des formes plus ou moins accusées, c'est ainsi que, dans la plupart des cas, se présente la réunion dite d'édification. De telles réunions relèveraient plutôt de la catégorie des réunions convoquées, seulement elles le sont de façon habituelle et fixe. Elles peuvent être fort utiles. L'assemblée risque cependant non seulement d'être nourrie de façon trop uniforme, ce qui finit par être insuffisant même si l'enseignement est de qualité, mais de tomber dans une redoutable apathie et de s'en remettre, sans s'en douter, à un homme plus qu'au Seigneur ; bref, de préparer un clergé. Elle ne fonctionne pas comme corps, et un corps qui ne fonctionne pas s'atrophie. L'activité des frères qualifiés ne serait pas amoindrie si elle s'exerçait au cours de réunions où la pleine liberté serait laissée à l'Esprit ; bien au contraire, elle serait certainement plus fructueuse, sans risquer de comprimer jusqu'à l'étouffement les autres moyens d'édification.

Qu'il y ait des dons marqués ou non, il suffit de se réunir sur le Seigneur, et l'on sera comblé... Il donnera ce qu'il faut pour consoler, pour exhorter, pour « édifier ». Les dons déjà reconnus s'emploieront à bon escient, sans se trouver obligés de discourir lorsqu'ils n'ont rien à donner. D'autres seront manifestés si cela est nécessaire. Le Seigneur suscitera à son gré ces « prophètes »

parlant de sa part de façon intelligible et substantielle pour l'édification. Deux, trois peuvent être appelés à parler dans la même réunion : quelle bénédiction quand plusieurs présentent, à la suite, des aspects différents d'un même sujet ! On l'a dit bien des fois, cinq paroles, tels les cinq pains d'orge rassasiant une multitude, auront souvent plus d'effet que certains longs discours. Et que de dons qui restent inutilisés, tenus en arrière soit par une fausse humilité chez leurs détenteurs soit par la trop débordante activité d'autres frères doués !

L'écueil est évidemment que la liberté de l'Esprit ne devienne occasion pour la chair, et que tout se passe comme si chacun avait le droit de parler. Ainsi en est-il malheureusement quelquefois. Ce sujet a été abordé plus haut en parlant du ministère. Quelqu'un qui, dans l'assemblée, se complaît en ce qu'il dit, est sans profit pour ses auditeurs ; il disserte hors de temps et hors de place. À chacun de comprendre si vraiment il reçoit du Seigneur, par l'Esprit, ce qu'il présente, ou si ce sont ses propres pensées qu'il met en avant ; aussi bien, les esprits des prophètes sont assujettis aux prophètes (1 Corinthiens 14:32). Mais la sensibilité spirituelle de l'assemblée doit toujours être en éveil. Si celle-ci est dans un état normal, celui qui parle sans édifier en sera averti, et, s'il s'obstine, on lui enjoindra le silence, pour le bien de l'ensemble. La liberté chrétienne ne saurait entraîner que l'on garde par devers soi la critique saine, et opportune ; il est nécessaire de l'exprimer quand quelqu'un parle habituellement sans édifier. Sans doute il faut du support, les choses doivent se dire dans l'amour fraternel et la douceur, après avoir beaucoup prié au sujet de ce qui fait ainsi souffrir le troupeau, et que le Seigneur peut écarter sans qu'on soit contraint d'intervenir ; mais tout doit se faire pour le bien commun, à la gloire de Dieu. Trop souvent les critiques s'expriment inconsidérément, au dehors, dans les familles, sans plus de charité que de discernement, et c'est là une source de trouble.

Il suffira de souligner encore que, là comme au culte, le silence ne s'accompagne pas toujours d'inactivité, et que le Saint Esprit peut agir puissamment au cours de silences ; mais quand ils sont oppressants, manifestement vides, cela doit réveiller nos consciences, nous faire crier au Seigneur, afin qu'Il nous ouvre sa Parole.

Le tout est de ressentir Sa présence. C'est Lui qui rassemble. Peu importe que l'on parle ou non, si les âmes se sentent ensemble avec Lui. Il n'y aura ni précipitation ni retard. On n'éprouvera pas le besoin d'une intervention humaine pour organiser quoi que ce soit d'avance ou pour maintenir un ordre quelconque. Notons ici soigneusement l'enseignement de 1 Cor. 14. Il nous a été donné parce qu'il y avait à Corinthe beaucoup de désordre par abus des dons de grâce : leurs détenteurs les utilisaient non pour l'édification de l'assemblée, mais pour leur propre satisfaction. Or il n'y a pas, dans ce chapitre, un mot sur une organisation destinée à prévenir ce désordre, ni sur la nécessité d'un président visible. Tout est remis à l'Esprit, dans la dépendance duquel tous doivent être tenus. Les Corinthiens sortaient du paganisme où les manifestations spirituelles étaient exubérantes, ils étaient avides de dons brillants : le Dieu d'ordre et de paix leur enjoit seulement « que tout se fasse pour l'édification ». Ils agissaient comme de petits enfants : « Soyez des hommes faits » dans vos entendements, leur dit-Il (1 Corinthiens 14:26, 20). L'intelligence — l'entendement renouvelé — doit accompagner la « manifestation spirituelle ». L'apôtre insiste sur ce point.

Et nous aussi, qui si souvent usons avec puérilité des précieuses ressources assurées à l'Assemblée de Dieu, nous aussi soyons des « hommes faits » !

Que Dieu nous donne, toutes les fois que nous nous rassemblons, de retenir énergiquement par la foi les deux grands privilèges qui se placent à la base du rassemblement selon Lui : la présence personnelle du Seigneur Jésus, et l'opération de l'Esprit Saint dans l'Assemblée. Tous les détails pratiques des réunions, qu'il n'était pas question d'aborder dans ces pages, se trouvent réglés d'avance, si ces deux faits décident tout pour nous (\*).

(\*) Par exemple l'exacitude : qui voudrait être en retard quand le Seigneur est là ! Ou encore le costume : sommes-nous là pour les hommes ou pour le Seigneur ? Encore la disposition du local : logerions-nous le Seigneur moins décemment que nous-mêmes, ou, à l'inverse, sa présence admet-elle une décoration ou un luxe qui ne donnent satisfaction qu'à la chair ? Ainsi pour tous les détails.

## **2.4 - La marche de l'assemblée**

### **2.4.1 - « Étant vrais dans l'amour »**

La vie de l'assemblée ne se restreint pas aux réunions, bien que ce soit là, et par-dessus tout à la Table du Seigneur, qu'elle se manifeste. Mais en réalité son fonctionnement embrasse toute la vie chrétienne de tous les croyants. Que l'on s'en rende compte ou non, tous les détails de la vie spirituelle de chacun d'entre eux retentissent sur l'ensemble du corps, et inversement. L'extrême dispersion des enfants de Dieu à l'heure présente et la confusion générale entre monde et chrétienté nous sont rendues plus pénibles et plus humiliantes par cette seule pensée. Il est devenu presque impossible, depuis longtemps, de réaliser cette solidarité vitale avec tous autrement qu'en pensée, par la prière, et lorsque nous proclamons le « seul corps » en prenant la Cène. Certes, nous sommes heureux de goûter l'amour chrétien avec tous ceux que nous pouvons rencontrer et identifier comme des chrétiens authentiques. Encore la pratique des rapports fraternels, si bénie et si réjouissante qu'elle pourrait être, se trouve-t-elle, hélas, limitée par l'impossibilité de suivre le même chemin que d'autres lorsque ce chemin s'écarte de la vérité ; allons du moins aussi loin que nous pouvons marcher ensemble « dans le même sentier ».

Si nous avons à cœur les intérêts de Christ dans l'Assemblée, et si la sollicitude pour « toutes les assemblées » nous préoccupait comme elle assiégeait tous les jours l'apôtre Paul (2 Cor. 11:28), nous aurions plus souvent à la bouche les exclamations affligées du prophète : « Comment l'or est-il devenu obscur, et l'or fin a-t-il été changé ! Comment les pierres du lieu saint sont-elles répandues au coin de toutes les rues ! » (Lamentations de Jérémie 4:1). Mais en même temps nous éprouverions une plus ardente reconnaissance envers Dieu dont les bontés font que « nous ne sommes pas consumés » (Lamentations 3:22), et envers Celui qui a doté le faible témoignage de Philadelphie des promesses les plus fermes. Ne cessons pas de Lui demander la grâce de figurer dans les rangs de ces témoins.

Ceux que la grâce de Dieu a voulu réunir, en témoignage à la valeur permanente du nom de Jésus pour rassembler, ont à veiller pour que les droits du Seigneur soient maintenus dans cette sphère comme ils devraient l'être partout dans l'Église. On pourrait dire qu'ils ont à se conduire comme s'ils étaient l'Église entière.

Cela demande l'activité continue de l'amour dans la vérité. Quel témoignage serait rendu, et combien les âmes sincères seraient affermissées, si tous les rapports entre nous étaient marqués de cette double influence ! « Poursuivez la paix avec tous, et la sainteté... veillant de peur que quelqu'un ne manque de la grâce de Dieu » (Hébreux 12:14, 15). Que de fois la Parole nous invite à nous exhorter mutuellement, comme à nous supporter et à nous secourir, et à nous consoler l'un l'autre ! Tout l'enseignement pratique du Nouveau Testament est là, étroitement lié à la doctrine qui nous est donnée elle-même pour que « nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature de la plénitude du Christ ». C'est précisément en rapport avec l'assemblée que nous trouvons les exhortations pratiques des épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens qui, plus que d'autres, embrassent toute la vie des croyants ici-bas. Cette vie n'est jamais vue sous l'angle individuel seul. De là l'extrême importance de tout ce que le Seigneur a placé « dans le corps » pour l'édification : afin que, « étant vrais dans l'amour, nous croissions en toutes choses jusqu'à lui qui est le chef, le Christ ; duquel tout le corps, bien ajusté et lié ensemble par chaque jointure du fournissement, produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, l'accroissement du corps pour l'édification de lui-même en

amour » (Éph. 4:15, 16). Chacune des parties du corps (et chacun de nous en est une) « opère-t-elle » comme elle le doit, et laissons-nous chaque jointure fonctionner librement pour les ajuster, les lier, et fournir partout de la part du Seigneur la substance nourricière ?

## **2.4.2 - L'Assemblée exerçant l'autorité au nom du Seigneur**

### **2.4.2.1 - La sphère d'administration de l'assemblée**

L'assemblée comme telle a droit de regard sur les rapports entre individus : Matthieu 18 nous l'indique comme la plus haute instance sur la terre à laquelle un frère offensé par un autre puisse recourir. Elle ne saurait se désintéresser de la bonne harmonie entre membres du corps de Christ. L'apôtre désirait, au sujet des Philippiens, apprendre qu'ils tenaient ferme dans un même esprit, « combattant ensemble d'une même âme » ; il aurait eu sa « joie accomplie » de les voir avec un même sentiment, une même pensée, un même amour ; et pour supplier Évodie et Syntyche d'avoir une même pensée dans le Seigneur, il use de la lettre qu'il écrit à l'assemblée entière.

Plus encore, l'assemblée a à connaître de la vie pratique de chacun de ceux qui participent au témoignage collectif. Elle constitue le milieu dans lequel ils doivent croître et fructifier, en paix, dans la joie d'une communion fraternelle. Mais celle-ci est, nous le savons, chose bien fragile, et sans cesse il faut travailler à la rétablir. Confiance fraternelle et contrôle mutuel, sous l'autorité du Seigneur et la soumission à la Parole, vont de pair.

Sans doute, l'assemblée n'a aucune action propre dans l'introduction de quelqu'un dans le corps de Christ, contrairement à ce que prétendent certaines Églises : on devient membre de ce corps par la nouvelle naissance, oeuvre de Dieu par son Esprit et sa Parole.

Elle n'a pas non plus à intervenir, à proprement parler, dans l'entrée dans la profession chrétienne, la grande maison, laquelle se fait par le baptême, quel que soit le mode ou l'époque de son administration. Nous ne trouvons nulle part dans l'Écriture le baptême octroyé par l'Église ou au nom de l'Église, mais par des serviteurs du Seigneur « pour le nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ».

Mais l'assemblée a le privilège de reconnaître et de recevoir ceux que « le Christ [...] a reçus, à la gloire de Dieu » (Romains 15:7). Elle les accueille à la Table du Seigneur, où s'exprime, on ne saurait trop le redire, l'unité du Corps.

Seulement, comme nous l'avons déjà vu mais il faut y revenir, elle a la responsabilité de préserver la sainteté de cette Table, et la pureté de la Maison de Dieu. Cela pour la gloire du Seigneur comme pour le bien spirituel des siens. Il y a un ordre à maintenir, et ce soin appartient à l'Assemblée. Elle a des décisions à prendre, selon le principe énoncé par le Seigneur Jésus : « En vérité, je vous dis : Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel » (Matt. 18:18).

Cette gestion spirituelle incombe à l'assemblée locale entière, ou, dans l'état présent des choses, au groupe de témoins du Seigneur répondant aux normes d'une assemblée de Dieu. Ceux que « l'Esprit Saint [...] a établis surveillants », et d'une manière plus générale tous ceux qui ont à cœur les intérêts de Christ dans l'Assemblée s'en occuperont sans doute avec une application spéciale ; et selon l'ordre invariable établi dans l'Écriture, les frères ont un rôle d'administration que les sœurs n'ont pas à revendiquer ; mais les décisions ne peuvent être prises que par l'assemblée entière, frères et sœurs, celles-ci ayant, le cas échéant, fait connaître leur pensée dans le particulier. Il ne s'agit pas, dans tout ceci, de questions de procédure, ou de formules : le fait capital est que la conscience de l'assemblée soit continuellement éprouvée devant le Seigneur, pour que tout soit fait selon Lui, pour Lui, en son nom, dans la pleine liberté de l'Esprit.

### **2.4.2.2 - La réception à la Table du Seigneur**

Le soin de la gloire du Seigneur doit seul présider à la réception de quelqu'un à la Table du Seigneur. On le reconnaît comme enfant de Dieu, ce que démontrent non seulement ses paroles — il confesse de sa bouche « Jésus comme Seigneur », croyant dans son cœur que « Dieu L'a ressuscité d'entre les morts » (Rom. 10:9) — , mais aussi sa conduite. On n'exigera nullement une perfection chimérique, mais une marche séparée du mal, dans le jugement de soi-même : pratiquement, une conduite honorable reconnue, et l'absence de tous liens avec des doctrines qui porteraient atteinte à la Personne de Christ (2 Jean 9, 10). Ce n'est pas une question de connaissances plus ou moins approfondies, il n'y a pas d'examen à faire subir, mais l'assemblée doit avoir la certitude que le nouveau venu est sain dans la foi et qu'il conforme sa vie à cette foi. Il est à peine besoin de dire que, plus les fausses doctrines se sont multipliées dans la chrétienté, plus il a fallu de vigilance pour recevoir à la Table du Seigneur. Que ceux qui pensent rabaisser leurs frères en les qualifiant d'« étroits » veuillent bien considérer que, pour la plupart de ceux-ci, c'est avec un grand serrement de cœur, mais avec la conviction absolue de défendre les droits de leur Maître, qu'ils maintiennent la muraille et n'ouvrent pas davantage la porte. Hélas, ils ne les ont pas assez gardées !

### **2.4.2.3 - La « discipline »**

La « discipline » de l'assemblée à l'égard de « ceux 'de dedans' », comme dit l'apôtre, est aussi indispensable (1 Cor. 5:12). Elle consiste à conseiller, avertir, réprimander si c'est nécessaire, avant d'en arriver, triste obligation, à « juger » (id.). Un croyant qui ne pratique pas l'indispensable jugement de lui-même et s'écarte peu à peu du chemin, court à une chute grave, qui entachera non seulement son propre témoignage mais celui de l'assemblée. C'est là que l'amour fraternel doit se donner carrière pour « ramener », couvrant « une multitude de péchés » (\*). Un esprit humble, attristé par les manquements d'autrui, pratiquant ce lavage des pieds dont Jésus nous a laissé l'exemple, fera plus, bien souvent, que de sévères remontrances. Que Dieu nous multiplie des « pasteurs » et des « surveillants » ayant à la fois la sagesse et l'énergie pour exercer une discipline familiale, intransigeante à l'égard de la faute mais tendre et miséricordieuse envers le défaillant. Mais l'assemblée, et pas seulement tel ou tel frère individuellement, a le devoir de s'occuper de ceux qui « marchent dans le désordre » : elle ne peut le faire sagement si elle n'en mène pas deuil (1 Cor. 5), humiliée, prenant comme sien le péché d'un des siens, au lieu de se dresser en justicière. Et si la discipline n'a pas d'effet, si le caractère de « méchant » se manifeste, alors, cessant d'exercer la discipline qui lui incombe, elle doit mettre dehors, où « Dieu juge » (1 Cor. 5:13), celui qui ne s'est pas laissé ramener ; « ôtant le méchant » du milieu d'elle-même, elle se purifie, dans l'humiliation et la douleur. Vis-à-vis de celui dont elle se sépare, elle opère en vue de sa restauration ; vis-à-vis d'elle-même, elle se juge devant le Seigneur. « ... Nous avons agi méchamment », disait Néhémie (Néh. 9:33).

(\*) Jacques 5:19, 20 ; 1 Pierre 4:8 ; Galates 6:1 ; 2 Thessaloniciens 3:14, 15, etc.

### **2.4.2.4 - Valeur universelle des décisions d'assemblée**

Les décisions d'assemblée, prises sous le regard du Seigneur, sont marquées de son autorité, de sorte que ce qui est fait dans une assemblée locale a valeur pour l'Assemblée entière, soit, pour toutes les assemblées locales. De là, entre autres, l'usage des lettres de recommandation par lesquelles une assemblée locale est assurée qu'un nouveau venu, inconnu d'elle, est bien « en communion » dans une autre assemblée, de même qu'un chrétien « en communion » est assuré d'être reçu où qu'il se présente (Rom. 16:1 ; 2 Cor. 3:1).

### 2.4.3 - Les « divisions »

Rien de plus simple, en vérité, que le principe du fonctionnement d'une assemblée fondée sur l'unité du corps de Christ. Son application, par contre, est devenue des plus délicates dans la confusion ecclésiastique actuelle.

Ici s'ouvre de nouveau un sujet propre à labourer toute âme qui aime le Seigneur : c'est celui de la multiplicité des Tables dressées en dehors des organisations de la chrétienté. Sans même parler de certaines « dénominations religieuses » qui sont des produits évidents de l'activité humaine, — subtiles contrefaçons du travail de Dieu — , où trouver la Table du Seigneur ? Où sera-t-on certain de se rassembler en toute bonne conscience, dans l'obéissance à la Parole ?

D'abord, ne nous étonnons pas que l'ennemi se soit acharné contre le témoignage suscité par Dieu au temps de la fin, et qu'il ait réussi, mettant à profit le manque de vigilance, à diviser ceux qui étaient sortis hors du camp. Nous avons tous notre part de culpabilité dans cet humiliant état de choses. Nous devons le reconnaître au lieu de prétendre, avec orgueil et découragement à la fois : « ils ont abandonné ton alliance, ils ont renversé tes autels, ... et nous sommes restés nous seuls... ».

Ensuite demandons au Seigneur le discernement et le zèle voulus pour rechercher les « sept mille » qu'Il s'est réservés (1 Rois 19:18), car Il « connaît ceux qui sont siens » — tout en nous retirant de l'iniquité, car il ne peut y avoir communion entre les ténèbres et la lumière. Encore une fois, soyons assurés que « le solide fondement de Dieu demeure », mais qu'il porte toujours le même double sceau (2 Tim. 2).

L'œil spirituel discernera si une « table » peut être ou non tenue pour celle du Seigneur, en examinant les principes qui y sont retenus et en s'enquérant de la façon dont elle a été dressée. Il est du devoir de chacun d'être au clair là-dessus, comme le devoir de toute assemblée est de savoir quelle conduite tenir envers qui se présente pour prendre part à la Cène.

Prenons le cas où il existe dans une même localité deux tables indépendantes l'une de l'autre. Reconnaître l'une et l'autre, au même titre, comme la Table du Seigneur, ce serait refuser délibérément de garder l'unité de l'Esprit, et équivaldrait à nier l'unité du corps. Il est donc indispensable de nous informer exactement. Une telle dualité peut être la conséquence de fausses doctrines dont les croyants fidèles ont eu à se purifier. Il peut s'agir, au contraire, d'un schisme sans autre raison que des dissensions particulières à propos de cas de discipline. De nouveaux arrivants ont pu à tort dresser « leur table » sans tenir compte de celle qui existait. On ne saurait rester neutre ou indifférent. Ce serait tantôt montrer une coupable insensibilité à la sainteté du nom du Seigneur, tantôt s'associer à une action sectaire.

D'autre part, la Table du Seigneur ne saurait exister dans un endroit et rester indépendante de celles qui sont dressées en d'autres sur le même terrain. On ne saurait, par exemple, recevoir quelqu'un qui est exclu ailleurs ou refuser quelqu'un qui y est reçu, sans nier par là l'unité du corps.

Une table où les principes du monde, l'autorité et les règlements des hommes se mêlent manifestement à l'action du Saint Esprit, ou encore une table où il est admis que l'on tolère en pleine connaissance de cause le mal non jugé, ne peut être la Table du Seigneur.

Est-ce là faire de l'infaillibilité la condition du rassemblement ? Il est clair que non : pourrait-il même être question de se rassembler si tel était le cas ? Il peut y avoir, il y a hélas des défaillances, des infirmités, des manquements, qui seront pardonnés lorsqu'ils auront été jugés et confessés par l'assemblée elle-même. Refuser de reconnaître une assemblée parce qu'elle a pu manquer en pratique est contraire à la lettre comme à l'esprit des enseignements de la Parole. Si ces manquements ne sont pas jugés, ils pourront amener le Seigneur à intervenir soit pour purifier l'assemblée par de douloureuses épreuves, soit pour « ôter la lampe de son lieu ». Nous risquerions parfois de nous substituer à Lui dans le rôle de « Celui qui marche au milieu des sept lampes d'or » (Apoc. 2).

Si donc une décision d'assemblée paraît injustifiée — elle peut l'être — ou si au contraire une assemblée n'a pas pris une décision qui aurait semblé justifiée, il ne faut pas oublier pour autant que : « Tout ce que vous — l'assemblée — lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel ». Aussi est-il douloureux que l'on voie si souvent critiquer, non sans légèreté ou présomption, une décision ou un manque de décision d'assemblée. Mais la seigneurie de Christ, elle, est intangible. Et son amour ne change pas. C'est à Lui qu'il faut regarder si quelque chose paraît ne pas avoir été fait selon Lui, pour qu'Il intervienne ; c'est à Lui qu'il faut être soumis, avec la confiance absolue qu'Il sauvegardera la gloire de son nom. Lui-même saura placer devant des frères d'autres assemblées, ou même devant d'autres assemblées, le devoir de faire éventuellement des « représentations » devenues nécessaires. Mais il faut que celles-ci soient faites de Sa part, ce que montrera la façon dont elles seront présentées : est-ce dans l'amour vrai, avec le souci du maintien ou du rétablissement d'une communion dont la perte serait ressentie comme une affliction profonde ? La patience de la charité saura attendre que le Seigneur produise en évidence ce qui est à juger, et amène l'assemblée à le juger.

Mais le cas est tout autre quand une assemblée accepte par principe, et non par suite d'un égarement occasionnel, de tolérer le mal — moral ou doctrinal, le second plus néfaste — en laissant à chacun sa responsabilité sans considérer la sienne comme engagée, ou en ne se tenant nullement engagée par l'action d'une autre assemblée. Dans de tels cas, la notion même de l'unité du corps est détruite, les droits du Seigneur sont méprisés, et, comme il a été dit plus haut, une telle assemblée ne pourrait plus être reconnue comme une assemblée de Dieu.

### 3 - Conclusion

Ce n'est pas sans tristesse qu'il faut en arriver à d'aussi desséchants sujets, alors que s'entretenir de l'Assemblée de Dieu devrait être tout amour, douceur, joie. Il faut lutter pour les vérités qui la concernent alors qu'on aspirerait seulement à trouver en elle un asile inviolable de paix au milieu de ce monde en fièvre. Mais le cœur se sent consolé et réconforté à la pensée que, comme le soleil au-dessus des pires brumes, le propos divin à l'égard de l'Assemblée demeure immuable et glorieux. L'amour qui surpasse toute connaissance dicte toutes les voies de Christ envers elle. Il la nourrit et la chérit ; bientôt Il la prendra auprès de Lui. Saisissons ces réalités vivifiantes : Christ dans la gloire, l'Esprit Saint ici-bas, l'Église une, l'espérance de l'appel. Car nous ne nous mouvons pas au sein de vérités froides, pas plus que de règles impassibles, tels des rouages inanimés destinés à agiter stérilement une matière inerte, mais nous sommes placés en pleine vie, et c'est la vie divine. La source de cette vie est en Christ seul, la Tête glorifiée du corps encore sur la terre, mais destiné lui aussi à la gloire du ciel. Plus occupés de Lui, et plus conscients de l'immensité des bénédictions spirituelles dont nous sommes bénis « en Lui », nous nous trouverions sans effort rassemblés parce que liés à Lui, tous, comme ces parcelles de limaille qu'une même force projette vers une pointe aimantée. Bientôt, endormis en Lui ou vivants, tous les saints répondront sans réserve à cette attraction toute-puissante, et Christ se présentera son Église, sans tache ni ride ni rien de semblable, dans sa beauté, dans son unité. Que cette espérance fasse de nous des vainqueurs.

« Or, à celui qui peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons, selon la puissance qui opère en nous, à Lui gloire dans l'assemblée dans le christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles ! Amen. » (Éph. 3:20, 21).

**La maison de Dieu par Haller R**

**Bibliquest**

Les titres et sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

**Table des matières abrégée**

- 1 - La maison de Dieu – 1 Pierre 1 : Préparation des pierres vivantes
- 2 - La maison de Dieu. 1 Pierre 2
- 3 - La maison de Dieu dans 1 Timothée. Cinq choses que l'on y trouve
- 4 - La maison de Dieu - Éphésiens 2:13-22. L'appel dont vous avez été appelés
- 5 - La maison de Dieu (foyer chrétien) comme vue dans la 1ère épître de Jean. 1 Jean 3 et 4
- 6 - La discipline dans la maison de Dieu (Hébreux 12:1 à 14)

**Table des matières détaillée**

- 1 - La maison de Dieu – 1 Pierre 1 : Préparation des pierres vivantes
  - 1.1 - 1:1-5 — Notre vie commence avec Christ en résurrection
  - 1.2 - 1:6-9 — Le paradoxe: épreuves et affliction / joie ineffable et glorieuse
  - 1.3 - 1 :13-21 — Notre responsabilité
  - 1.4 - 1:22 à 2:1 — Religiosité morte ou pierres vivantes
- 2 - La maison de Dieu. 1 Pierre 2
  - 2.1 - Dépouiller le vieil homme et revêtir le nouveau
  - 2.2 - Les différentes expériences de Luc 7 à 10
  - 2.3 - Pierres vivantes : origine, entretien et résultats
- 3 - La maison de Dieu dans 1 Timothée. Cinq choses que l'on y trouve
  - 3.1 - L'évangile de la gloire du Dieu bienheureux
  - 3.2 - Connaissance de Dieu en grâce et en justice et en amour
  - 3.3 - L'homme en rapport libre avec Dieu
  - 3.4 - Le mystère (secret) de la piété
  - 3.5 - L'Esprit de Dieu
- 4 - La maison de Dieu - Éphésiens 2:13-22. L'appel dont vous avez été appelés
  - 4.1 - Trois éléments constitutifs de cet appel
  - 4.2 - Dieu a introduit un seul homme nouveau
  - 4.3 - Accès auprès du Père par un seul Esprit
  - 4.4 - Édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit
- 5 - La maison de Dieu (foyer chrétien) comme vue dans la 1ère épître de Jean. 1 Jean 3 et 4
  - 5.1 - Sommaire des chapitres 1 et 2
    - 5.1.1 - Chapitre 1
    - 5.1.2 - Chapitre 2
  - 5.2 - 1 Jean 3 et 4
  - 5.3 - 1 Jean 4 et 5
- 6 - La discipline dans la maison de Dieu (Hébreux 12:1 à 14)
  - 6.1 - La discipline indispensable pour que Christ soit formé en nous
  - 6.2 - Trois sortes de disciplines : préventive, correctrice, instructive
  - 6.3 - La discipline n'est pas un sujet de joie
    - 6.3.1 - Des souffrances communes à tous les hommes :
    - 6.3.2 - Des souffrances dans le chemin de la foi
    - 6.3.3 - Des souffrances comme conséquence de nos propres voies, sous le gouvernement de Dieu

**1 - La maison de Dieu – 1 Pierre 1 : Préparation des pierres vivantes**

090921-1

Dans l'Ancien Testament tout est présenté en ombres et en types (Héb. 8:5 ; 10:1). La maison de Dieu n'y est pas vivante. L'ancien testament se réfère à l'homme selon la chair. Dans le nouveau, tout est vivant. Christ y est introduit ; nous ne le connaissons pas selon la chair et notre vie commence avec Christ en résurrection. Nous sommes « régénérés... par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pi. 1:3). « Il a annulé la mort, et a fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'évangile » (2 Tim. 1:10). Dans ce premier chapitre, Pierre présente différentes choses qui confèrent aux saints le caractère de pierres vivantes, dont le résumé est le dépouillement du vieil homme et le revêtement du nouvel homme. (Éph. 4:22-24 ; Col. 3:9, 10).

**1.1 - 1:1-5 — Notre vie commence avec Christ en résurrection**

Notre nouvelle histoire commence avec Christ en résurrection, mais cela nécessitait au préalable sa mort ; le lépreux guéri, les morts ressuscités par le Seigneur ici-bas, allaient mourir. La vie n'a été réellement introduite que par la mort de Christ. « En lui était la vie » (Jean 1:4), mais pour la transmettre il fallait que la mort et ce qui en était la cause (le péché) soient mis de côté. Christ dans la chair devait mourir et les brebis être dispersées : « je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées » (Mat. 26:31). « Le câble d'argent devait se détacher et le vase d'or se rompre » (Écc. 12:6). La sentence à cause du péché était : « tu es poussière et tu retourneras à la poussière » (Gen. 3:19). Mais si Dieu a mis le Seigneur dans la poussière de la mort (Ps. 22:15), il n'a pas permis que son saint voit la corruption (Ps. 16:10). Nous comprenons bien le désarroi des disciples (Luc 24:21) à la mort du Seigneur, mais Christ est ressuscité. Satan et la mort ne peuvent avoir aucune influence sur le propos de Dieu qui est fondé sur la mort et la résurrection de Christ. Dans ce nouveau système introduit par Dieu tout est vivant et nous en faisons partie. Notre héritage aussi (1 Pi. 1:4) est intouchable : toutes les promesses de Dieu sont en Christ ressuscité (2 Cor. 1:20)

**1.2 - 1:6-9 — Le paradoxe: épreuves et affliction / joie ineffable et glorieuse**

Dans les versets 6 à 9, il semble qu'il y ait un paradoxe : d'un côté des épreuves et des afflictions et de l'autre une joie ineffable et glorieuse – les deux choses en même temps : maintenant le chrétien vit dans une sphère nouvelle, celle de la résurrection, où Christ est assis à la droite de Dieu (Col. 3:1), scène où toutes les promesses de Dieu sont confirmées, mais nous vivons dans la scène présente où nous sommes affligés par diverses tentations (chap. 1 v. 6). En cœur et en intelligence le chrétien se trouve en haut, et il

nous faut apprendre à faire la distinction entre les deux scènes : celle d'ici : à y être étranger dans la place où Christ est rejeté et celle d'en haut où Christ se trouve. Que désirons-nous ? Le centre d'attraction du nouvel homme est en dehors de ce monde. C'est là que nous admirons les œuvres de Dieu, recherchées par le chrétien qui y prend son plaisir (Ps. 111:2). D'être attiré par Christ et par tous les trésors qui sont conservés en lui, c'est le salut présent de nos âmes (v. 10) : les cœurs sont élevés loin de la scène présente parce qu'ils trouvent leurs délices en Christ.

### **1.3 - 1 :13-21 — Notre responsabilité**

À partir du verset 13, les choses sont vues du côté de notre responsabilité : « ayant les reins ceints, étant sobre ». La puissance de notre vie est en Christ et toutes les influences qui s'exercent dans ce monde s'opposent à la vie. Présentement, dans ce monde nous nous trouvons dans une scène de mort ; c'est pour cette raison qu'il faut ceindre les reins de notre entendement. Ces croyants venant du judaïsme étaient en danger de céder aux convoitises religieuses, c'est-à-dire aux enseignements de la loi, avec ses rites et ses services, qualifiés en Hébreux 6 v.1 « d'œuvres mortes ». La chrétienté professante a d'ailleurs emprunté au judaïsme ses formes. Ne pensons pas que nous sommes à l'abri de ces choses. Bien souvent nos prières deviennent un enchaînement d'expressions toutes faites et ne correspondent pas à des exercices spirituels présents. Il n'y a pas de place pour de telles choses dans la maison de Dieu. Une prière qui, dans une circonstance passée correspondait à un exercice spirituel de l'âme, ne pourrait être agréable à Dieu dans les circonstances différentes, car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

### **1.4 - 1:22 à 2:1 — Religiosité morte ou pierres vivantes**

Le désir de Dieu est de nous faire sortir de la religiosité morte dans la vitalité de l'amour divin : cela est très important en rapport avec le chapitre 2 : « des pierres vivantes édifiées pour être une maison spirituelle » (v. 5). Dans le tabernacle la structure était maintenue ensemble par des anneaux (Ex. 26:24) et l'anneau est le symbole de l'amour divin : en lui réside la puissance de nous réunir : « l'âme de Jonathan se lia à l'âme de David » (1 Sam. 18:1) ; « Je les tirais avec... des liens d'amour » (Osée 11:4) ; « liés fermement avec vous à Christ » (2 Cor. 1:21) ; « l'amour est le lien de la perfection » (Col. 3:14) etc. Aimons-nous les frères ? Nous sommes mis à l'épreuve. Le verset 1 du chapitre 2 explicite des choses qui sont contraires à l'amour divin : malice, fraude, envie, hypocrisie, médisances. Il faut faire des sacrifices pour la maison de Dieu. Dans son affliction, David avait préparé et donné beaucoup de choses (100 000 talents d'or, 1000 milliers de talents d'argent, etc.) pour l'édification de la maison de l'Éternel. Que sommes-nous prêts à sacrifier et à donner ?

## **2 - La maison de Dieu. 1 Pierre 2**

090921-2

### **2.1 - Dépouiller le vieil homme et revêtir le nouveau**

Au chapitre 1 nous avons vu que le grand tournant de l'âme se produit lorsqu'on dépouille le vieil homme et que l'on revêt le nouveau. C'est en figure ce qu'a fait Jonathan, quand David revenait d'avoir frappé le Philistin. Son âme se lia à l'âme de David, et il se dépouilla de tout ce qu'il avait sur lui, de ses habits et de ses armes et de sa ceinture. (1 Sam. 18:1- 4). Si je me regarde comme étant dans la chair, en cherchant mon épanouissement dans les choses qui la caractérisent, je ne puis trouver un seul point sur lequel je puisse regarder avec satisfaction. De penser que je sois identifié avec ces choses dans la présence de Dieu, est une chose terrifiante. Mais je puis me considérer comme étant l'objet de la grâce de Dieu. Né de nouveau, objet des bénédictions divines, ayant reçu l'Esprit de Dieu, formé en sainteté et en amour – alors j'ai revêtu un caractère nouveau. Rejetant toutes les choses citées au verset 1, je commence une vie nouvelle : je ne corrige pas le vieil homme, je le dépouille et je rejette ses actions (Col. 3:9). Cela me donne le désir ardent de la Parole, c'est-à-dire de me nourrir de Christ et des choses qui subsistent en lui. Le désir du pur lait intellectuel implique la rupture avec le monde. Si nous aimons Christ, il y aura le désir de faire partie pratiquement du monde dont il est le centre et de s'intéresser à ce qui en fait partie. Il faut commencer par laisser l'ancien monde derrière soi. (Christophe Colomb n'a découvert le Nouveau Monde qu'après avoir quitté l'ancien). Mais avons-nous goûté que le Seigneur est bon ? Nous ne saurons jamais ce que c'est que de s'approcher de lui comme d'une pierre vivante, si nous n'avons pas au préalable goûté et éprouvé sa bonté. C'est cela qui nous donne le désir de passer dans son monde à lui.

### **2.2 - Les différentes expériences de Luc 7 à 10**

- Avons-nous goûté Sa bonté en compassion comme la veuve de Luc 7:11-17, à laquelle le Seigneur « ému de compassion », dit : « ne pleure pas » et rend la vie à son fils mort.
- Avons-nous goûté Sa bonté, prête à acquitter la dette de tout débiteur, quel que soit le montant de la dette contractée. Dieu avait dit : « un homme ne pourra en aucune manière racheter son frère, ni donner à Dieu sa rançon » (Ps. 49:7, 8) mais lui, pour la payer, (le seul qui pouvait le faire) n'a pas méprisé la honte de la croix, après avoir revêtu la condition d'homme, et subi la croix et la colère de Dieu en jugement sur le péché. Avez-vous jamais entendu sa voix vous dire : « tes péchés sont pardonnés... Va-t'en en paix. » (Luc 7:41-50)
- Avez-vous goûté Sa bonté qui vous a délivré de la puissance des ténèbres, – car c'est celle-ci qui tient notre vieil homme dans une scène de mort (sépulcre) et de corruption, et dans un état de complète dépravation ? (Luc 8:26-37).
- Avez-vous goûté, comme la femme de Luc 8:43-48, qui avait une perte de sang depuis douze ans, qu'Il y a en Lui, à votre disposition, la puissance pour vous rendre plus fort que la volonté et les faiblesses de votre chair pécheresse ?
- Avez-vous goûté, au milieu du désert spirituel de ce monde, la satisfaction de vos besoins spirituels variés, comme ces cinq mille hommes que le Seigneur a nourris abondamment dans un lieu désert. (Luc 9:10-17).
- Et enfin, avez-vous constaté à l'expérience le contraste entre Christ, le Bon Samaritain et les représentants des religions variées qui ne montrent que de l'indifférence à l'égard des vrais besoins de l'âme de celui qui a été dépouillé, couvert de blessures, laissé à demi mort sur le bord de la route par le meurtrier dès le commencement c'est-à-dire le diable. N'avez-vous pas goûté sa bonté, en éprouvant ses compassions, ses soins, sa miséricorde ? Ne vous a-t-il pas amené dans un lieu où vous êtes pour toujours l'objet de ses tendres attentions et de sa sollicitude bienveillante.

### **2.3 - Pierres vivantes : origine, entretien et résultats**

L'effet de ces bontés du Seigneur décrites dans ses différents aspects dans l'évangile de Luc, nous rendent indépendants de tout ce qui est dans le monde, mais pour s'approcher de Lui comme d'une pierre vivante, il nous faut un cœur comme celui de Marie (Luc 10:39) libre de tout pour être attiré par Christ. Dans le chapitre 1 de Jean, c'est sur la base du témoignage de Jean le Baptiseur (« cette parole qui vous a été annoncée » 1 Pi. 1:25) que le Seigneur est connu (Agneau de Dieu, celui qui baptise de l'Esprit Saint, Fils de Dieu), et devient le centre d'attraction pour les disciples. Il les nourrit du pur lait intellectuel et ils viennent à lui comme la pierre

vivante : le Seigneur est déjà vu comme étant rejeté du monde. À Pierre il dit : tu es Pierre. La compagnie du Seigneur dans Jean n'est pas de ce monde. Ce sont les siens, amenés à Lui par le Père (6:37) tirés par le Père, instruits par Lui (6:44, 45) ; ils lui sont donnés par le Père. Comme pierres vivantes, notre généalogie doit avoir une origine divine. La pierre vivante est rejetée par les hommes, mais précieuse devant Dieu. Dieu l'a distingué comme homme (Ps. 89:19). Nous venons à lui dans l'affection de cœurs enseignés par le Père. Dieu produit maintenant dans le monde quelque chose de plus grand et de plus glorieux que le temple de Salomon. Dans la maison spirituelle qu'il édifie maintenant nous sommes une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ (1 Pi. 2:5) ; et lorsque nous aurons occupé les places à l'intérieur, ayant ressenti tout le plaisir que Dieu trouve en Christ, nous serons capables de sortir (v. 9) comme des sacrificateurs royaux pour annoncer les vertus de Christ et rendre témoignage de Lui.

### **3 - La maison de Dieu dans 1 Timothée. Cinq choses que l'on y trouve**

090922-1

Il y a cinq choses qui ont leur place dans la maison de Dieu, comme présentée dans cette épître.

#### **3.1 - L'évangile de la gloire du Dieu bienheureux**

La première est l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux, considéré comme la norme selon laquelle toute chose est appréciée : bonne ou mauvaise. Cet évangile est la lumière qui met en évidence le caractère de chaque chose et qui révèle ce qui est ou n'est pas convenable pour Dieu.

Dans l'Ancien Testament la gloire de Dieu n'a pas brillé en relation avec l'homme. Il y a eu des lueurs de gloire, suffisantes pour inciter Moïse à prier. « Fais-moi voir, je te prie, ta gloire » (Exo. 33:18). À cette époque la gloire de Dieu était cachée à cause de la chute de l'homme : « toute chair avait corrompu sa voie devant Dieu » (Gen. 6:12), et la manifestation de sa gloire aurait eu pour conséquence la destruction de l'homme. C'est pour cela que, dans sa bonté, la gloire de Dieu était cachée. Dieu, alors, avait affaire avec l'homme selon la chair et avait dans un certain sens pris ce fait en considération, comme cela apparaît en ce que Dieu avait autorisé dans certains cas le divorce (cf. Marc 10:5, où Jésus répond aux pharisiens : « Moïse a écrit ce commandement à cause de votre dureté de cœur », « mais au commencement il n'en était pas ainsi » : Mat. 19:8). Mais maintenant dans le christianisme aucune tolérance n'est accordée à la chair.

Dans le chapitre 40 du prophète Ésaïe, nous est indiqué comment Dieu consolera son propre peuple, et que sa gloire sera révélée et apparaîtra à toute chair, mais il est ajouté (40:6, 7) toute chair est de l'herbe... elle est desséchée... car l'Esprit (souffle) de l'Éternel a soufflé dessus. La base de la consolation est que Dieu a introduit, en Christ, un homme d'ordre entièrement nouveau, l'homme Christ Jésus, en qui il a trouvé tout son plaisir, et que l'homme selon la chair a été entièrement mis de côté à la croix, en la personne de Christ. C'est cela la bonne nouvelle. En Christ la gloire de Dieu est apparue en grâce : « nous vîmes sa gloire » dit Jean (1:14), Jésus manifesta sa gloire (2:11) et au chapitre 11, Jésus dit à Marthe : ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ? (11:40). En Jésus, nous voyons la gloire de Dieu briller au milieu d'une scène de mal, de la puissance de Satan, d'une scène de détresse, de ruine, de mort. C'est sur la croix que la question du péché a été réglée à la satisfaction de Dieu. Tout croyant a maintenant reçu l'Esprit de Dieu et cet Esprit agit dans son cœur pour qu'il puisse voir et comprendre que cette chair ne peut pas et n'est pas digne d'être améliorée. Et maintenant dans la maison de Dieu (pour chaque croyant) tout est apprécié selon l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux qui ne laisse aucune place à la chair et à ses agissements, cela implique aussi l'absence de tout esprit légaliste, car la loi s'applique à l'homme selon la chair.

#### **3.2 - Connaissance de Dieu en grâce et en justice et en amour**

La deuxième chose est qu'il y a dans ce monde une personne divine, qui ne peut être jetée dehors, et elle rassemble tous les saints dans la maison de Dieu. Ils ont la connaissance de Dieu en grâce et en justice et en amour. Ce témoignage, rendu en son propre temps – à savoir que « notre Dieu Sauveur veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité », et que « le médiateur entre Dieu et les hommes est un, l'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous » – est manifesté dans la maison de Dieu, où il habite. Et ce témoignage, Dieu le maintient à travers les siècles jusqu'à la fin. D'où la question pour chacun de nous : sommes-nous associés pratiquement à ce témoignage qui sous l'aspect présenté dans ces verset 3 à 7 est évangélique dans son caractère.

#### **3.3 - L'homme en rapport libre avec Dieu**

La troisième chose trouvée dans cette épître est que dans la maison de Dieu, l'homme est restauré dans sa dignité – celle de communiquer librement avec Dieu, à propos de tout ce qui nous entoure. L'homme déchu est éloigné de Dieu, mais ici (chap. 2:1-3, 8), il est en rapport avec Dieu, non seulement à propos de nos besoins et en relation avec notre dépendance de lui, mais nous sommes admis dans le cercle des relations personnelles avec Dieu, capables d'intercéder pour les autres, de rendre grâce aussi, quand eux ne le font pas, pour eux. Tout devient l'occasion de communiquer avec lui, même les choses naturelles pour tous les hommes comme prendre des repas (4:3-5). C'est là la grande restauration de l'homme. Et cela aussi exclu tout légalisme et tout sectarisme.

#### **3.4 - Le mystère (secret) de la piété**

La quatrième chose (3:16) : c'est dans la maison de Dieu qu'est conservé « pieusement » le mystère de la piété. Un mystère n'apparaît pas en surface. La piété a son propre secret et sa source est en Dieu. Dans une horloge, le ressort et la mécanique sont à l'intérieur. Si elle fonctionne mal, de toucher le cadran ou les aiguilles n'apportera pas de résultat. Il en est ainsi de nos vies. Elles doivent normalement être réglées selon des principes divins et il n'en sera ainsi que si nous sommes assujettis à la puissance du mystère de la piété c'est-à-dire à Christ. Christ est le ressort de notre vie chrétienne ; d'où la prière de Paul pour les Éphésiens : « que le Christ habite, par la foi, dans vos cœurs » (Éph. 3:17). Il peut y avoir forme de piété, mais pas de puissance (2 Tim. 3:5). Plus nous aurons de Christ dans nos cœurs, plus aussi il sera exprimé dans nos vies – alors il sera facile de vivre pieusement.

#### **3.5 - L'Esprit de Dieu**

Au chapitre cinq, enfin nous trouvons une cinquième chose qui a sa place dans la maison de Dieu : l'Esprit de Dieu y parle. Rappelons d'abord que tout croyant racheté par le sang de Christ, ayant reçu l'Esprit fait partie de la maison de Dieu, ensuite que nous sommes toujours, pas seulement le dimanche, dans la maison de Dieu. « Comment il faut se conduire dans la maison de Dieu » a donc une portée très générale. L'Esprit parle donc dans l'assemblée. Il parle par les Écritures et à ce propos il n'y a pas de communication nouvelle à ajouter à la Parole ; mais seul l'Esprit de Dieu peut appliquer la Parole ou une portion de la Parole aux circonstances du moment. Toutes les Écritures sont inspirées. Et quand l'Esprit s'adresse aux assemblées (Apoc. 2 et 3), il est ajouté : « que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux assemblées ». La question qui nous est posée à chacun est donc : Ai-je des oreilles ? Aux



trois premières assemblées d'Apocalypse 2 cet avertissement semble être adressé à tous, les promesses au vainqueur y étant faites après. Mais après, pour Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée l'avertissement à écouter suit la promesse faite au vainqueur ; ce qui laisserait supposer que seulement parmi ces derniers il y aurait ceux qui ont des oreilles. Le vainqueur est celui qui correspond moralement à Christ (Apoc. 3:21 ; 5:5 ; 17:14). La voix de l'Esprit est entendue dans la maison ; il faut la discerner et être spirituellement critique.

#### **4 La maison de Dieu - Éphésiens 2:13-22. L'appel dont vous avez été appelés**

090923-1

##### **4.1 - Trois éléments constitutifs de cet appel**

Au chapitre 4 v. 1 nous sommes encouragés à marcher d'une manière digne de l'appel dont nous avons été appelés. En quoi consiste cet appel ? Il est en rapport avec notre présence sur la terre au temps présent. Trois choses y tiennent une place éminente : c'est d'abord l'introduction par Dieu d'un seul homme nouveau, ensuite l'accès auprès du Père par un seul Esprit et enfin le fait d'être édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu par l'Esprit. Le moindre de tous les saints (Éph. 3:8) peut être rendu capable de connaître les intentions de Dieu relativement à Ses saints. C'est ce qui nous est maintenant révélé : c'est que les nations seraient cohéritières et d'un même corps et coparticipantes de sa promesse dans le Christ Jésus, par l'évangile (Éph. 3: 5, 6). Cette révélation concerne d'abord.

##### **4.2 - Dieu a introduit un seul homme nouveau**

Jusqu'à Christ, il y a dans ce monde deux hommes : le Juif, se glorifiant dans la loi des commandements et ordonnances et proférant s'approcher de Dieu sur la base de ses privilèges (Éph. 2:15) et puis le Gentil qui se livrait ouvertement à la débauche pour pratiquer avidement toute impureté (Éph. 4:19) ; mais en réalité il ne s'agissait que de deux aspects du comportement du même homme. Cet état de choses a été pleinement manifesté par la présence de Christ ici-bas. La venue de Jésus a manifesté un homme nouveau qui était pour le plaisir de Dieu et, par la croix de Christ, l'homme selon la chair a été ôté, le Juif comme le Gentil. La mort de Christ a ôté tous les obstacles qui empêchaient le Gentil de s'approcher de Dieu et elle a aussi mis de côté toutes les prétentions des Juifs (qui ont livré à la mort leur Messie). Christ et la croix constituent le banc d'épreuve pour tous les hommes. Christ crucifié est aux Juifs une occasion de chute et aux nations une folie (1 Cor. 1:23). Christ est la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu (v. 24). La croix a mis en lumière qu'il n'y avait rien dans l'homme naturel. « Un est mort pour tous », Christ – c'est la démonstration que « tous sont morts » (2 Cor. 5:14). Il n'y a pour Dieu rien de grand dans l'homme naturel, en contraste avec l'homme nouveau qui a la pensée (la faculté intelligente avec ses pensées) de Christ (1 Cor. 2:16 + note). La mort de Christ a pour conséquence non seulement la fin de l'homme naturel, mais aussi que par elle nous apprenons l'amour de Dieu qui nous façonne selon le propos de Dieu pour être créé en justice et sainteté et vérité, qui sont les caractéristiques de l'homme nouveau (Éph. 4:24). L'état correspondant : c'est Christ habitant dans le cœur (Éph. 3:17) – un cœur qui fausse compagnie avec le vieil homme (Éph. 4:22, 23, 24).

##### **4.3 - Accès auprès du Père par un seul Esprit**

La révélation (3:5) nous assure que les uns et les autres nous avons par Lui (Christ) accès au Père par un même Esprit – accès comme des adorateurs. Cet accès est parfait, car il est par Christ qui est assis dans les lieux célestes ; il est par un seul Esprit ce qui exclut complètement la chair et toutes notes discordantes ; tout ce qui est de la chair est jugé – si cela ne l'était pas, Dieu devrait intervenir en jugement (1 Cor. 11:31,32). Ce qui, dans le chapitre 3, correspond à l'accès auprès du Père, c'est d'être « enracinés et fondés dans l'amour pour comprendre avec tous les saints » les dimensions du conseil de Dieu, ce qui nous élargit dans l'adoration. Il faut « tous les saints » pour former l'homme nouveau, et tous les saints pour comprendre l'étendue du propos de Dieu en Christ et l'amour de Christ. Cela est une puissante incitation à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix (Éph. 4:3).

##### **4.4 - Édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit**

Nous sommes ainsi conduits à Éphésiens 2:22 « édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit ». Pierre, dans son épître, considère la maison de Dieu à la Pentecôte (résidus juifs ajoutés aux cent vingt disciples). Pour que la vérité complète soit exprimée il fallait que les Gentils soient introduits (Corneille en Actes 10) et ensuite l'appel spécial de Paul par le Seigneur pour que les nations aient une part avec les sanctifiés (Actes 26:15-20). Dieu habite sur la terre dans les saints en bénédiction (appelés pour être bénis) et en témoignage, manifestant les caractères de Dieu (4:2, 3) et en étant ses imitateurs en marchant dans l'amour (5:1, 2). Les dons (4:8-13) sont donnés en vue de la perfection des saints, pour l'œuvre du service, pour l'édification du corps de Christ. À ce sujet l'apôtre cite le Psaume 68:18 où là, le but des dons, c'est que Dieu ait une demeure. Ces deux pensées, l'édification du corps de Christ et l'édification d'une habitation de Dieu vont de pair. Le but de tout vrai ministère est la présentation des personnes divines dans leurs activités variées. Les apôtres ont eu la révélation de toute la vérité du christianisme ; les prophètes appliquent la vérité aux consciences ; les évangélistes prêchent la grâce qui apporte le salut à tous les hommes et les pasteurs nourrissent et paissent le troupeau afin que Dieu lui-même soit exprimé par les brebis.

#### **5 - La maison de Dieu (foyer chrétien) comme vue dans la 1ère épître de Jean. 1 Jean 3 et 4**

090924-1

Jean présente la maison de Dieu comme une famille d'enfants, un foyer. Dieu vit en eux et c'est de cette manière qu'ils forment la maison.

##### **5.1 - Sommaire des chapitres 1 et 2**

Jetons d'abord en regard succinct sur les chapitres 1 et 2.

##### **5.1.1 - Chapitre 1**

La Parole de la vie (1:1) s'est approchée tout près des hommes dans le Fils du Père, pendant les jours de sa chair (Héb. 5:7) ; ils ont vu la Vie Éternelle (1:2) et avaient communion avec le Père et le Fils (1:3). Les disciples ont eu le privilège d'être dans une proximité particulière avec le Seigneur. Ils savaient que le Père avait mis toutes choses entre Ses mains (Jean 3:35) et qu'il aimait le Père, faisant son plaisir. Ils avaient reçu de lui (et vu en lui) le témoignage de ce qu'est Dieu et nous le transmettaient (1:5). Dieu est lumière et n'est plus caché derrière un voile. Le chrétien ne se dérobe pas de la lumière ce qui le conduit à se juger lui-même. L'approfondissement constant de la repentance produit parallèlement une plus grande prise de conscience de la valeur du sang de Christ. Nos consciences sont purifiées – plus de conscience de péché – mais si nous péchons, il y a une nécessité de confession (1:9).

### 5.1.2 - Chapitre 2

Le péché confessé n'est pas réglé de manière judiciaire mais dans le cadre des affections divines – « auprès du Père » (2:1). Il n'est pas question de purifier la conscience, mais de rectifier l'état de l'âme et de faire propitiation. Tout est réglé : Christ a répondu aux justes exigences de la justice de Dieu – il y a purification morale et retour dans le cercle des affections, la jouissance desquelles était interrompue.

Les enfants de Dieu sont caractérisés par le fait qu'ils connaissent les personnes divines (2:13, 14) et marchent dans la justice et l'amour (3:10). Mais il y a un processus de croissance, c'est pourquoi il est question de « pères », de « jeunes gens » et de « petits-enfants ».

Les pères ont la connaissance pratique de Christ qui est à l'origine de toute pensée divine. Le connaître Lui, c'est se trouver en dehors du monde des pensées humaines, être dans l'univers de Dieu, dont Christ est le commencement et la tête. Dans cette sphère il n'y a ni piège, ni danger.

Les jeunes gens sont considérés comme étant forts : ce sont des croyants établis, bien-fondés dans les vérités des Écritures ; le témoignage de Dieu a sa place en eux, mais le danger c'est que la vérité soit défaillante dans son application pratique. Car la joie de la grâce décline, alors l'esprit du monde se réaffirme souvent. Il peut y avoir séparation extérieure, alors même que l'esprit du monde est dans nos cœurs, d'où l'injonction de l'apôtre au verset 1 « je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez pas ».

Les petits enfants connaissent le Père (2:13) et ont l'onction de la part du Saint (2:20), ils sont devenus les objets de l'instruction divine (2:27). Il se peut qu'un jeune croyant ne soit pas capable de répondre à des arguments subtils, mais il connaît Dieu en grâce et réalise qu'en abandonnant Christ, il abandonne tout.

Les chapitres 1 et 2 sont l'introduction des deux chapitres suivants : nous sommes enfants de Dieu, participants de la nature divine (2 Pi. 1:4 ; Jac. 1:18) et en conséquence nous apprécions Christ – la chair ne l'apprécie pas. Étant enfants de Dieu (Jean 1:12, 13), Dieu nous aime et trouve son plaisir en nous (Jean 16:27). Nous avons la capacité d'apprécier et d'aimer ce qui fait les délices de son propre cœur.

### 5.2 - 1 Jean 3 et 4

Chapitre 3 v. 2. Nous serons dépouillés de toute trace de ce qui caractérisait le premier Adam, nous serons comme Lui, le céleste (1 Cor. 15:49). Pour notre vie ici, la pureté de Christ est notre standard (3:2) – et alors nous serons pour le plaisir de Dieu. Les enfants de Dieu sont un peuple caractérisé par la justice et l'amour, engendrés de Dieu, qui habite en eux et ils le savent par l'Esprit qui est en eux (3:24). Dieu est au milieu de la génération des justes (Ps. 14:5) et l'amour est la source de la justice. Nous apprenons l'amour dans la mort de Christ (3:16 ; 4:8-10). Dans la maison (foyer) de Dieu nous nous trouvons dans une atmosphère d'amour : c'est l'école de l'amour, un endroit où il y a la chaleur de l'amour. Nous y apprenons les profondeurs de l'amour qui ont leur source dans le Père, ont été manifestées et exprimées par le Fils, et connues dans nos cœurs par l'Esprit (Rom. 5:5). La conséquence pratique, dans nos vies, est que nous aimons les autres (1 Jean 4:11). Dans le verset 12 il est réaffirmé que personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique qui est dans le sein du Père l'a fait connaître (Jean 1:16). Maintenant il n'est plus là, mais le Dieu bienheureux habite maintenant dans ses enfants et est manifesté dans le monde par eux, en ce qu'ils s'aiment les uns les autres. En ceci ils sont les témoins de sa grâce – « nous témoignons que le Père a envoyé le Fils pour être le Sauveur du monde. » (4:14).

### 5.3 - 1 Jean 4 et 5

Dans ce cercle parfait de la famille de Dieu où règne l'amour, il n'y a pas de crainte (4:18, 19). Nous l'aimons parce qu'il nous a aimés le premier, c'est pour cette raison que ses commandements ne sont pas pénibles. Par l'Esprit qui est en nous, nous comprenons ce que représentent l'eau et le sang : l'eau qui purifie et le sang qui expie. L'effet de la présence de l'Esprit ici-bas (en nous) est que le témoin de Dieu est ici présent. Le témoignage est que Dieu a donné aux saints la vie éternelle, et que cette vie est dans son Fils (1 Jean 5:11) : Lui est le Dieu véritable et la vie éternelle. Tout ce qui n'a pas sa source en Lui est une idole ! Méditons cela !

## 6 - La discipline dans la maison de Dieu (Hébreux 12:1 à 14)

090925-1

### 6.1 - La discipline indispensable pour que Christ soit formé en nous

En considérant la maison de Dieu nous ne pouvons pas éluder la discipline qui s'y exerce. Et il est important, pour nous qui faisons partie de cette maison, de réaliser que d'être les objets de la discipline divine constitue pour nous un grand gain. L'exhortation de Hébreux 12:5 « mon fils ne méprise pas la discipline du Seigneur » est une citation de Proverbes 3:11. Le mot hébreu correspondant à discipline est généralement traduit par instruction, mais aussi quelquefois par correction, ou châtiments. Il est très souvent associé au mot sagesse (Prov. 1:2, 3, 7 etc.). Christ est la sagesse de Dieu (Col. 2:3 ; 1 Cor. 1:30). L'homme selon la chair a été une offense pour Dieu, mais Christ est mort pour ôter cet homme. La sagesse est la pensée de Dieu manifestée en Christ. Dans Proverbes 23:23 nous trouvons associées la sagesse, l'instruction et l'intelligence : « achète la vérité, et ne la vends point, – la sagesse et l'instruction et l'intelligence ». La sagesse nous la trouvons dans le ministère de Christ, l'instruction est le processus moral qui nous rend conforme à la pensée de Dieu et « l'intelligence est la connaissance du saint » (Prov. 9:10). Dieu se doit d'avoir des enfants (fils) qui lui correspondent, d'où l'exhortation de ne pas mépriser la discipline dont le but est « que nous participions à sa sainteté » (Héb. 12:10). Elle a pour but que Christ soit formé en nous (Gal. 4:19).

### 6.2 - Trois sortes de disciplines : préventive, corrective, instructive

On peut distinguer trois sortes de disciplines : préventive, corrective et instructive.

#### 6.2.1 - Préventive

- dans le cas d'une personne marchant mal : exemple en Osée 2:6, Dieu dit à son peuple qui se détourne de lui : « je vais fermer ton chemin avec des épines et j'élèverais une clôture ». Dieu empêche son peuple de continuer dans le chemin où sa folie l'a engagé.
- dans le cas d'une personne marchant bien : 2 Cor. 12:7 Dieu a donné à Paul une écharde pour la chair... afin qu'il ne s'enorgueillisse pas à cause de l'extraordinaire des révélations qu'il a reçues. Dieu, dans sa grâce nous préserve de danger que nous ne voyons pas. Dans ces cas, la discipline a pour source la prévoyance des soins bénis de Dieu.

#### 6.2.2 - Corrective

Il y a quelque chose dans nos voies qui ne plaît pas à Dieu ; la discipline a pour but de nous ramener dans le droit chemin : « avant que je fusse affligé, j'étais ; mais maintenant je garde ta parole » (Ps. 119:67).

### **6.2.3 - Instructive**

Dieu veut nous amener à la connaissance de lui-même et de ses pensées : « il est bon pour moi que j'ai été affligé, afin que j'apprenne des statuts » (Ps. 119:71). « Dieu ouvre leurs oreilles à la discipline, et leur dit de revenir de l'iniquité » (Job 36:10). Un autre exemple nous est présenté quand David ramène l'arche à Jérusalem. Dieu a permis une brèche (d'Uzza) parce que ce retour ne s'est pas effectué selon les directives de Dieu (1 Chr. 13:7-14 ; 15:2, 13). « Dieu a fait une brèche parmi nous ; car nous ne l'avons pas recherché conformément à l'ordonnance ». Il se trouve souvent chez nous de la légèreté quant aux choses divines parce que nous nous laissons influencer par les choses qui nous entourent.

### **6.3 - La discipline n'est pas un sujet de joie**

La discipline n'est pas, apparemment, un sujet de joie, mais de tristesse (Héb. 12:11). Elle s'accompagne de souffrances et celles-là sont de trois sortes.

#### **6.3.1 - Des souffrances communes à tous les hommes :**

Les souffrances communes à tous les hommes, telles que circonstances difficiles, maladie, deuils, sont dans la main du Père pour notre profit. Le chrétien n'est pas stoïque. Exemple : Phil. 2:25-28. Épaphrodite se trouve près de Paul ; il est malade, près de la mort, Paul est triste pour différentes raisons, les Philippiens sont tristes d'apprendre la maladie d'Épaphrodite : tous ces exercices et ces soucis de Paul, des Philippiens et d'Épaphrodite sont d'une beauté parfaite. Par la discipline de Dieu (les souffrances) il y a des opportunités pour le développement de l'amour et de la sollicitude des saints. Nous découvrons « dans les enfants de Dieu » les compassions, l'amour et les soins de Dieu Lui-même. David a dit : « Dans la détresse tu m'as mis au large » (Ps. 4:1). Dieu prend soin de nous dans chaque détail. Il a pris soin qu'un vieillard retrouve son manteau avant l'hiver (2 Tim. 4:13). Le regard de Dieu est fixé sur nous tout le temps que dure la discipline (cf. aussi Job en Jac. 5:11). Et le secours de Christ comme sacrificateur ne manquera jamais : à Béthanie (Jean 11) le Seigneur entre dans les circonstances des sœurs éprouvées par le deuil : il pleura. L'intercession de Christ accompagne toujours la discipline afin que soit produit un effet divin dans nos âmes. La pression de la discipline nous détourne du monde et réprime les sentiments naturels de la chair (notre suffisance, notre haute opinion de nous-mêmes). Quand un ami s'approche de moi dans la détresse, il devient cher à mon cœur : « tu as regardé mon affliction, tu as connu les détresses de mon âme » (Ps. 31:7). La détresse devient l'occasion de faire la connaissance personnelle de Christ. Regardons comment agit le Seigneur avec les deux disciples d'Emmaüs. Accablés de tristesse, très éloignés dans leur cœur de la sphère de résurrection, ils retournent à leurs propres affaires. Il les approche dans leur tristesse et établit un lien entre lui et leurs cœurs attristés, pour les amener de leur place dans le cercle de sa propre joie et paix en résurrection. Dans sa grâce sacerdotale, il se fait connaître à nous dans nos circonstances de besoins et de tristesse, afin qu'il puisse nous tirer dans la sphère où il n'y aura jamais ni besoin, ni affliction. Nous trouvons une scène semblable en Apocalypse 3:20.

Nous avons besoin de la sacrifice de Christ pour nous donner l'intelligence de la discipline de Dieu. « Et il y eut, du temps de David, une famine de trois ans, année après année. Et David rechercha la face de l'Éternel » 2 Sam. 21:1. Certainement David rechercha la face de l'Éternel comme il l'avait fait auparavant (1 Sam. 23:9 ; 30:7) en le consultant par l'intermédiaire du sacrificateur (cf. aussi Nomb. 27:2) et Dieu lui répondit. David avait besoin d'un sacrificateur et nous, nous avons besoin d'être dans la proximité de Christ pour acquérir l'intelligence de la discipline divine.

#### **6.3.2 - Des souffrances dans le chemin de la foi**

Les hébreux avaient enduré un grand combat de souffrances – des opprobres, des afflictions, avaient accepté avec joie l'enlèvement de leurs biens (Héb. 10:32-34) pour avoir confessé le Seigneur. Paul pour l'amour de Christ avait enduré d'innombrables souffrances (2 Cor. 11:23-27). L'ennemi cherche à nous décourager. N'essayons pas d'éviter ces souffrances ! Prions ! Il y a un profit à cela : « bienheureux l'homme que tu châties, Ô Jah, et que tu enseignes par ta loi, pour le mettre à l'abri des mauvais jours » (Ps. 94:12, 13). Si nous évitons les souffrances, l'occasion de la bénédiction qui devait en résulter ne se représentera peut-être plus jamais !

#### **6.3.3 - Des souffrances comme conséquence de nos propres voies, sous le gouvernement de Dieu**

« Ne soyez pas séduits ; on ne se moque pas de Dieu ; car ce qu'un homme sème, cela aussi il le moissonnera. Car celui qui sème pour sa propre chair moissonnera de la chair la corruption, mais celui qui sème pour l'Esprit moissonnera de l'Esprit la vie éternelle » (Gal. 6:7-8). Si nous autorisons dans nos vies des choses qui sont selon la chair, cela sera manifesté par ses effets, et avant tout par la perte de la joie de la communion ; l'Esprit en nous est « attristé » et la joie dans l'Esprit Saint disparaît (Éph. 4:30 ; Rom. 14:17). Dans la pratique nous sommes alors en dehors de la sphère du royaume de Dieu. Si par exemple les effets de ce que nous avons autorisé correspondent à Galates 5:15 : « vous vous mordez et vous dévorez l'un l'autre » nous pouvons être sûrs que la chair est en action. Si en revanche les effets constatés sont ceux décrits en Galates 5:22 et 23 alors ce sont les fruits produits par l'action de l'Esprit.

Si Dieu agit avec nous en gouvernement, à cause de nos mauvaises voies, il est sage de nous humilier sous sa puissante main. La même remarque s'applique à la discipline exercée dans l'assemblée. Rappelons-nous toujours des paroles de Dieu : « c'est à celui-ci que je regarderai : à l'affligé et à celui qui a l'esprit contrit et qui tremble à ma parole » (Ésaïe 66:2).

Toute discipline a pour but que nous participions à la sainteté de Dieu. (Héb. 12:10). Par le ministère de Christ qui s'exerce par les dons et dans la puissance de l'Esprit, puis par le travail de Dieu dans nos cœurs, nous sommes amenés à nous juger nous-mêmes, à nous séparer du monde afin que Christ soit toujours plus magnifié en nous. Ainsi nous sommes formés selon Christ, nous croissons en toute chose jusqu'à lui. Et n'oublions pas que « la sainteté sied à ta maison, ô Éternel ! Pour de longs jours. » (Ps 93:5).

## Alliances, Humiliation en commun et Rassemblement par H. Rossier

### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; Mess. Évang. 1918 pages 101

### **Tables des matières**

- 1 - Alliances
- 2 - Humiliation en commun
- 3 - Rassemblement

Les chapitres 8 d'Ésaïe et 15 de Jérémie contiennent une instruction très précieuse quant à l'attitude des fidèles au sujet des difficultés mentionnées dans notre titre. Ces difficultés n'appartiennent pas seulement aux jours d'autrefois, mais sont de tous les temps.

### **1 - Alliances**

La tendance de la plupart des sectes qui composent la chrétienté, ou plutôt des esprits sérieux qui en font partie, est de chercher, dans des confédérations et des alliances, le remède à un malaise croissant, et plus ou moins ressenti de tous. On voudrait obtenir un rapprochement, un accord qui amène une fusion entre les partis, et qui tienne compte aussi peu que possible de ce qui les sépare, tout en accentuant le plus possible les points qu'ils ont en commun. On oublie que ce principe aurait pour effet de grouper et de laisser subsister ensemble toutes les erreurs dans une combinaison nouvelle pire que les précédentes, alors même qu'elle contiendrait les vérités essentielles du christianisme. Et puis, pourquoi se faire illusion ? Avec le système des alliances, les limites premières seront bientôt franchies et l'on finira par préconiser, comme cela est arrivé il y a quelques années dans un congrès mémorable, non seulement la fusion entre les églises catholique, grecque et protestantes, mais entre la chrétienté et le judaïsme et, couronnement de cette apostasie, entre la chrétienté et l'Islam !

À ces propositions d'alliances, qu'elles soient plus ou moins sincères, les fidèles n'ont qu'une réponse à faire : « À la loi et au témoignage ! S'ils ne parlent pas selon cette parole, il n'y a pas d'aurore pour le peuple » (Ésaïe 8:20). La Parole de Dieu tout entière, l'obéissance à toute la Parole, donnée, interprétée et reçue par le Saint Esprit, le rejet de tout ce qu'elle condamne, désapprouve ou n'enseigne pas, l'acceptation de tout ce qu'elle approuve, telle est la seule sauvegarde des disciples, le seul moyen de résister aux offres fallacieuses de l'ennemi et d'éviter ses pièges, quelques belle apparence qu'ils puissent avoir. Le Seigneur n'a-t-il pas dit : « Lie le témoignage, scelle la loi parmi mes disciples » (Ésaïe 8:16)

Nous ne doutons pas que là où se trouve une vraie spiritualité, ce système d'alliances, qui laisse subsister tout le mal pour s'accorder la triste satisfaction d'une union de parade, n'ait été jugé depuis longtemps ; mais il revêt aujourd'hui une forme beaucoup plus subtile, à laquelle il est bon de rendre attentifs tous ceux qui ont à cœur d'être les témoins de Christ. Le fait est, qu'on rencontre partout de nos jours, une grande quantité de partis chrétiens qui ont la très louable prétention de réunir les enfants de Dieu. Pour ces chrétiens, l'alliance religieuse avec le monde est une chose jugée, aussi n'est-il pas besoin d'en parler ici ; et ils ont rompu avec toutes les sectes qui maintiennent d'une manière plus ou moins ostensible la non séparation du monde. Cependant ces chrétiens sont divisés entre eux, tout en ne retenant en apparence, ni les uns, ni les autres, aucune doctrine attentatoire aux vérités fondamentales de la Parole de Dieu ou à la gloire du nom de Christ. Il semblerait que l'on pût trouver ici une base d'entente, et arriver plus facilement à une fusion que le malaise général porte à désirer. C'est sur ce terrain que l'on a vu surgir une proposition nouvelle : « Humilions-nous ensemble », dit-on, « nous trouverons dans une humiliation commune une base d'entente ; et nous pourrions ainsi réparer les brèches produites par nos divisions de jadis ». Cette offre est séduisante ; examinons-la à la lumière de la Parole de Dieu.

### **2 - Humiliation en commun**

Y a-t-il, entre les chrétiens divisés, une possibilité d'humiliation commune ? Sans doute, si leur division a eu des deux côtés les mêmes causes, l'esprit de parti qui dit : « Moi je suis de Paul ; moi je suis d'Apollos ». Sans doute aussi si cette division est le produit de l'envie et des querelles ou des contestations entre chrétiens. Mais cette humiliation commune est absolument irréalisable si la division a pour origine le maintien de l'honneur et de la sainteté du Nom de Christ. Expliquons-nous à ce sujet en prenant pour exemple le témoignage de Jérémie au chapitre 15 de ce prophète.

Le roi Manassé avait rempli d'idoles et de toute sorte de corruption Jérusalem et le pays de Juda. Son successeur, Amon, avait suivi le même chemin d'impunité. Le peuple tout entier avait suivi l'exemple de ses rois. Puis était venue une période de restauration, le règne de Josias, sous lequel commença le rôle de Jérémie comme prophète. Le peuple, qui avait toléré les idoles sous Manassé et Amon, s'était purifié des idoles sous Josias. On ne trouvait plus trace du culte de Baal en Juda. Il semble que l'Éternel dût se déclarer satisfait, mais il n'en fut pas ainsi. Un seul homme, Josias, déchira ses vêtements en entendant la Parole de Dieu qui plaçait pour la première fois devant lui le péché de ses pères et le péché du peuple (2 Chr. 34:18-21). Ce seul homme s'humilie devant Dieu, et Dieu reconnaît son humiliation. Il lui dit : « Parce que ton cœur a été sensible... et que tu t'es humilié devant moi, et que tu as déchiré tes vêtements, et que tu as pleuré devant moi, moi aussi j'ai entendu, dit l'Éternel... tu seras recueilli en paix dans tes sépulcres » (v. 26-28).

Mais, direz-vous, Dieu ne tenait-il aucun compte de tout le bien auquel participaient Jérusalem et Juda ? Le culte n'était-il pas rétabli, la Parole de Dieu remise en honneur, l'opprobre jeté jadis sur le nom de l'Éternel enseveli désormais dans le silence ? Écoutons ce que, dans ce temps de restauration extérieure, l'Éternel déclare à Jérémie : « Quand Moïse et Samuel se tiendraient devant moi, mon âme ne serait pas tournée vers ce peuple... à cause de Manassé, fils d'Ézéchias, roi de Juda, pour ce qu'il a fait dans Jérusalem » (Jér. 15:1-4). Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'avant que Dieu parle ici, Manassé lui-même, ce roi impie, le plus profane d'entre les rois de Juda, avait, dans la détresse, à la seconde moitié de sa carrière, imploré l'Éternel et s'était humilié beaucoup devant le Dieu de ses pères (2 Chr. 33:12). Mais Juda ne s'était pas humilié. Malgré toute la restauration extérieure, le péché initial, pardonné même à l'homme qui en était l'auteur, était demeuré sur la tête du peuple. Une à deux générations s'étaient succédées depuis lors ; les idoles de Manassé étaient peut-être oubliées de la jeune génération ; cela ne changeait rien au jugement de Dieu. L'eau que contenait le vase pouvait avoir l'apparence d'une eau fraîche et pure ; mais la tâche, la souillure initiale était au fond, et rien ne pouvait la laver sinon la repentance : déchirer ses vêtements comme Josias ou s'humilier beaucoup comme jadis Manassé.

Remarquez que si, devant la Parole de Dieu retrouvée, un seul homme, Josias, s'était humilié ; un seul homme, Jérémie, est là comme témoin de Dieu au milieu du peuple. Peut-on trouver un témoignage plus faible et d'apparence plus misérable ? Jérémie en avait lui-même pleinement conscience. Dieu ne nous présente pas sans motif ce fait que Jérémie est seul. Il est le type d'un petit et pauvre résidu juif dans les temps prophétiques, alors que le jugement final sera à la porte. Le prophète conserve ce caractère de représentant du résidu dans toute sa prophétie et dans le livre des Lamentations. De nos jours, la Parole donne les mêmes caractères que ceux de Jérémie à un résidu chrétien qui, comme Philadelphie, a peu, très peu de force, et se place entre une profession sans vie et une tiédeur qui aspire faussement à la puissance. Mais si la force manque à Philadelphie, Jésus la possède pour elle ; Lui seul a la clef de

David, la puissance qui ouvre la porte ou la ferme. Jérémie ne cherche pas à s'associer au peuple, quoiqu'il fût extérieurement en ordre, car le peuple était sans repentance. S'il avait oublié le déshonneur infligé jadis à l'Éternel, Dieu, Lui, ne l'avait pas oublié. Dans un temps si prospère en apparence, où les idoles n'existaient plus, où le Nom de l'Éternel était remis en honneur, Dieu était las de se repentir (v. 6). Pourquoi le jugement n'était-il pas tombé sur Juda dans les jours de Manassé ? Parce que Dieu avait attendu jadis, et dès lors, et jusqu'au dernier moment, non pas qu'ils reprissent une marche extérieure correcte, stricte même, mais qu'ils revinssent de leurs voies (v. 7) Dieu, comme il le fait toujours, regardait au point de départ de ces voies, et c'était de là qu'il leur fallait revenir s'ils voulaient Lui plaire.

Au milieu de cet état de choses, avons-nous dit, Jérémie reste seul, vrai type d'un faible résidu haï et calomnié. Il a, par son témoignage, la réputation d'être un homme de débat, un homme de contestation à tout le pays (v. 10). Chacun le maudit ; cependant il reste intègre (et puissions-nous l'être tous !) au milieu d'un état de choses qu'il est seul à ne pas approuver. Il ne fait son profit de personne, ne s'approprie pas les biens qui appartiennent à d'autres, n'accuse pas non plus ses frères d'avoir fait leur profit de lui : « Je n'ai pas prêté à usure, on ne m'a pas prêté à usure » (v. 10). Mais son âme est angoissée : « Malheur à moi ! » dit-il. Son cœur tendre souffre du caractère haineux que tous ses frères lui attribuent.

Néanmoins, il a la bonne part, et son Dieu le rassure ! « Si je ne te délivre pour le bien ! » (v. 11). Cette promesse s'est en effet réalisée quand le peuple, tout restauré qu'il parût, est tombé sous le jugement. « Voici, aujourd'hui, » lui dit le chef des gardes, « je te délivre des chaînes qui sont à tes mains » (chap. 40:4). Jérémie seul est délivré, et « toute la terre est devant lui », mais Juda avait péché contre l'Éternel et n'avait pas écouté sa voix, « et cette chose lui est arrivée » (v. 3).

Alors le Seigneur adresse à Jérémie les paroles mémorables du verset 19. « Si tu te retournes, je te ramènerai... ». Pour que celui qui représente un faible résidu fidèle puisse être un vrai témoin pour Dieu, il faut, en premier lieu, qu'un travail s'opère dans sa conscience. Lui-même a à se retourner, à s'humilier, à considérer ses voies, à se repentir. Ne venait-il pas de douter de la fidélité de Dieu en voyant partout le triomphe du mal chez ce peuple qui n'était restauré qu'en apparence ? « Me serais-tu bien comme une source qui trompe, comme des eaux qui ne sont pas constantes ? » (v. 18). Mais l'humiliation de Jérémie n'avait rien de commun avec celle à laquelle le peuple était appelé. Le prophète pouvait, comme Daniel, prendre la place d'Israël devant Dieu ; il pouvait, on le voit dans ses « Lamentations », porter le jugement de Jérusalem, et le faire sien, comme le fit plus tard, et dans quelle perfection, le Seigneur Lui-même ; mais il ne pouvait pas s'humilier avec le peuple, d'un péché contre lequel il avait constamment rendu témoignage. Ne s'était-il pas assis solitaire et rempli d'indignation à cause de ceux qui, sous Manassé, avaient participé à l'opprobre jeté sur le Saint Nom de l'Éternel ? Et cependant, combien de fluctuations, combien de découragements dans son témoignage ! En vérité, sans la main qui le soutenait, combien de fois aurait-il cédé devant le mal ? Une humiliation commune au peuple de Jérusalem et à Jérémie n'aurait été qu'un acte sans vérité et sans réalité, propre à tromper les âmes des coupables et à leur faire perdre de vue la gravité de leur faute ; car jamais le prophète n'avait marché dans leurs voies.

Quatre choses avaient caractérisé Jérémie au milieu du désordre moral qui régnait sous l'apparence d'un ordre extérieur. Il avait porté l'opprobre pour le Seigneur dont le Nom avait été déshonoré ; Il s'était nourri de ses paroles et se les était appropriées ; elles avaient été l'allégresse et la joie de son cœur ; Il s'était identifié par elles avec le Nom du Seigneur, associées indissolublement avec son existence personnelle. Ce Nom était la gloire du prophète, et il n'avait pas consenti à ce qu'il fut traîné dans la poussière (Ps. 4:2 ; 7:5). Enfin, il avait préféré s'asseoir solitaire, rempli d'indignation contre ceux qui avaient méprisé le Nom qui était tout pour lui. Dans le jour actuel, les caractères de Jérémie appartiennent à Philadelphie. Elle a peu de force ; la synagogue de Satan la méprise ; elle garde la Parole du Véritable ; elle n'a pas renié le Nom du Saint. Puissent tous les vrais enfants de Dieu ressembler à Jérémie aujourd'hui, et être salués par le Seigneur du nom de Philadelphie !

### 3 - Rassemblement

Tout cela indique-t-il, même de loin, la possibilité d'un retour et d'une humiliation commune entre Jérémie, type d'un résidu affligé, et le peuple qui est sous le jugement de Dieu à cause de son passé ? En aucune manière ! Jérémie a à se retourner vers Dieu (comme le résidu se retournera vers Lui à la fin des temps), et ce n'est qu'à cette condition qu'il jouira de la communion avec le Seigneur et pourra se tenir devant Lui (1 Rois 17:1 ; 18:15 ; 2 Rois 3:14). Mais quant au peuple, l'Éternel dit : « Qu'ils reviennent vers toi, mais toi, ne retourne pas vers eux » (v. 19). Eux avaient à revenir vers Jérémie, parce que, jusqu'à ce jour, ils n'étaient pas revenus de leurs voies (v. 7). Ils avaient à revenir vers lui parce qu'il était demeuré ferme dans sa fidélité au Nom de l'Éternel. Retourner vers eux aurait été renier la position que Dieu lui avait donnée, et abandonner sa position de séparation comme témoin. Il devait continuer à élever le Nom du Saint et la vérité de Dieu dans Sa Parole, dont il était le porteur aux yeux de tous.

« Et si tu sépares ce qui est précieux de ce qui est vil, tu seras comme ma bouche » (v. 19). Le résultat d'un travail de séparation entre ce qui est précieux aux yeux du Seigneur et ce qu'il a « en petite estime », sera que le fidèle pourra parler avec une autorité qui vient de Dieu, et trouvera des oreilles disposées à l'écouter et à le recevoir. Jérémie n'avait pas à chercher un rapprochement entre ces éléments disparates, bien au contraire ; il devait travailler à réunir ce qui est précieux aux yeux de l'Éternel, sur le pied d'une séparation des éléments impurs auxquels ils étaient associés.

« Et je te ferai être à l'égard de ce peuple une muraille d'airain bien forte ; ils combattront contre toi, mais ils ne prévaudront pas sur toi » (v. 20). C'est par le Seigneur que le fidèle sera capable de résister aux assauts que l'ennemi dirige continuellement contre lui pour ébranler la vérité et lui faire abandonner son témoignage. Si Jérémie avait cédé sur ce point et ne s'était pas assis solitaire, quoiqu'on pût dire et qu'il pût lui en coûter ; il n'y aurait plus eu aucun témoignage en Israël. Le prophète, malgré les apparences contraires, ne perdait rien à l'attitude que Dieu lui avait Lui-même assignée. Il avait l'heureuse conscience que Dieu était avec lui : « Je suis avec toi pour te sauver et pour te délivrer, dit l'Éternel ».

Il reste vrai, après les instructions contenues dans ce chapitre, que le rassemblement des enfants de Dieu ne peut avoir lieu sur le pied d'une commune humiliation entre ceux qui ont été indifférents à l'outrage fait parmi eux au Nom de Christ, et ceux qui, ressentant cet outrage, se sont assis solitaires plutôt que d'y participer. Sans doute, le prophète avait-il pour lui-même des causes d'humiliation ; mais, ne l'oublions pas, le seul chemin du peuple était de revenir vers Jérémie. Cependant il n'avait pas à se faire illusion : il devait s'attendre à les voir combattre contre lui au lieu de retourner vers lui ; mais n'importe, l'Éternel était avec lui. Avait-il besoin d'autre chose ?

Le peuple est-il revenu ? Il en avait, sous Josias, l'apparence aux yeux des hommes et à ses propres yeux, mais non pas aux yeux de Dieu, ni aux yeux du prophète appelé du Nom de l'Éternel. Un seul péché avait été mis à la charge du peuple : le péché de Manassé ; et il ne consentait pas à le considérer comme son propre péché. Soyons certains qu'il y en avait au milieu d'Israël qui disaient en ce temps-là : Ne parlons pas du passé ; il ne nous concerne pas. Vois, Jérémie, si maintenant le Nom de l'Éternel est déshonoré parmi nous. Mais Dieu ne parlait pas comme eux ; Il dit : « Je les livrerai... à cause de Manassé, roi de Juda, pour ce qu'il a fait dans Jérusalem ». Or, chose solennelle, tout le reste de cette histoire nous montre que Juda ne s'est pas humilié.

À cette vérité, je voudrais en ajouter une autre relative au rassemblement des enfants de Dieu, car elle a quelque rapport avec le chapitre qui nous occupe. La voici : Jamais Dieu ne rétablit ce que l'homme a ruiné. Ceux qui étaient touchés par la grâce sont

revenus à Jérémie après que le jugement eut été exécuté. Ils ont dit : « Nos pères ont péché, ils ne sont plus, et nous portons la peine de leurs iniquités » (Lamentations 5:7). Ils ont dit enfin par la bouche du prophète : « fais nous revenir à toi, ô Éternel, et nous reviendrons ; renouvelle nos jours comme ils étaient autrefois » (v. 21). Mais les Lamentations se terminent par cette parole désolée : « Ou bien nous aurais-tu entièrement rejetés ? Serais-tu extrêmement courroucé contre nous ? » (v. 22).

La ruine de l'Église est totale, comme celle du peuple d'Israël ; mais des ruines de l'Église et du peuple, Dieu saura tirer un peuple de franche volonté au jour de sa puissance.

C'est là ce que nous attendons. Dieu introduira un peuple à Lui, exempt de tout mélange ; une « rosée de jeunesse » dans la glorieuse Jérusalem céleste ; et il introduira un peuple « sorti de l'aube du jour » dans la Jérusalem terrestre restaurée. Ce rassemblement des siens ne se produira pas en enduisant de mauvais mortier, une muraille qui va crouler (Ézéchiel 13:10), ou en bouchant les fentes d'une citerne crevassée qui ne retient pas l'eau ; mais il aura lieu par une œuvre entièrement nouvelle qui ne pourra plus être ruinée comme celle qui était confiée aux mains de l'homme. Ce sera l'œuvre de Dieu et non pas la nôtre. Ce ne sera pas un accommodement entre des chrétiens désunis, qui ont perdu, par leur propre faute, l'immense privilège d'être un témoignage collectif du Seigneur au milieu du mal ; mais ce sera le souffle puissant de l'Esprit de Dieu, pénétrant en tout lieu dans le monde pour rappeler au cœur des saints la venue prochaine de Christ. Déjà ce souffle, qui sera bientôt irrésistible, dénote sa présence au milieu de tous les misérables systèmes édifiés par les hommes, et qui usurpent le nom d'Église ; et même au milieu de ceux qui semblent le plus éloignés des principes divins de la Parole. Oui, par la grâce de Dieu, ce cri : « l'Époux vient ! » retentit de nouveau. Ne perdons pas des moments précieux en vains efforts pour réédifier ce que nous avons ruiné de nos propres mains. Ces efforts ne peuvent aboutir ; le Dieu Saint, que nous avons déshonoré, ne le permettra pas ; mais que, dans le monde entier, cette parole : « l'Époux vient ! », devienne, non seulement le mot d'ordre individuel de tous les enfants de Dieu, mais le cri de l'Église universelle à laquelle le saint Esprit pleinement s'associe.

« Oui, je viens bientôt. Amen, viens Seigneur Jésus ! »

### Sur L'AUTORITÉ de L'ASSEMBLÉE par Henri Rossier

#### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

#### **Résumé par l'éditeur de l'édition de 1994**

Le mot autorité revêt dans l'Écriture une grande importance. Le fait qu'il revient plus de cent fois dans le Nouveau Testament en est la preuve. Il est évident d'après tous ces passages que le Seigneur confère aux hommes l'autorité, c'est-à-dire le pouvoir avec le droit de l'exercer. Mais la source de cette autorité ne se trouve jamais, ni dans l'homme, ni dans un groupe d'hommes, indépendamment de Celui qui la communique.

#### **Table des matières**

- 1 - Introduction
  - 1.1 - Le Saint Esprit peut conduire
  - 1.2 - L'orgueil qui égare
  - 1.3 - Égarement provenant simplement de quelque pensée subtile, cachée sous un terme spécieux
  - 1.4 - Fausses interprétations de mots ou idées simples
- 2 - L'autorité
  - 2.1 - Source et origine de l'autorité
  - 2.2 - Dieu confère de l'autorité à l'homme
- 3 - L'autorité dans le cas de l'assemblée
  - 3.1 - L'assemblée vue comme corps ou comme maison de Dieu
  - 3.2 - L'assemblée responsable d'exercer l'administration
  - 3.3 - L'assemblée vue dans son ensemble
    - 3.3.1 - Le cas d'Éphèse (Apoc. 2) et l'autorité perdue
    - 3.3.2 - Le cas de Thyatire (Apoc. 2) ; autorité perdue maintenant et confiée à un Résidu dans l'avenir
    - 3.3.3 - Le cas de Sardes (Apoc. 3)
    - 3.3.4 - Le cas de Philadelphie (Apoc. 3). Autorité parce que le Seigneur y est présent
    - 3.3.5 - Le cas de Laodicée (Apoc. 3)
- 4 - Autorité et Assemblée locale
  - 4.1 - Une autorité exercée si la présence du Seigneur est réalisée
  - 4.2 - Une prétention mensongère si la sainteté n'est pas maintenue
  - 4.3 - Est-il encore possible d'administrer et de prendre des décisions ?
- 5 - L'autorité est celle de Christ. Avoir l'esprit philadelphtien

#### **1 - Introduction**

##### **1.1 - Le Saint Esprit peut conduire**

Dans les temps fâcheux où nous vivons (2 Tim. 3:1), nous sommes aux prises avec une puissance spirituelle ennemie qui accumule de nombreux obstacles devant les fidèles pour les détourner du droit chemin, et n'y réussit que trop souvent. Toutefois ces obstacles ne pourront jamais arrêter sérieusement ceux qui ont la parole de Dieu pour guide et qui « marchent humblement avec leur Dieu » (Michée 6:8). Peut-être leur arrivera-t-il de ne pas mesurer dès le début tout le danger du piège qui leur est tendu ; peut-être éprouveront-ils au premier moment quelque hésitation, mais si la difficulté les oblige à un arrêt momentané pour se recueillir, cette temporisation leur sera salutaire et leur fera rechercher plus scrupuleusement la communion avec le Seigneur, par un contact plus intime avec les Écritures. Leurs hésitations elles-mêmes leur apprendront à perdre toute confiance en leur propre sagesse, à connaître plus à fond leur insuffisance, et à s'en remettre plus complètement à la direction du Saint Esprit, qui peut seul révéler les pensées de Dieu contenues dans la Parole. En effet, notre ignorance provient toujours de ce que nous ne dépendons pas suffisamment de cette direction.

##### **1.2 - L'orgueil qui égare**

Mais nous avons encore un autre danger à éviter. Si nous avons acquis quelques connaissances dans les choses divines, nous sommes tentés de nous élever en nous en attribuant la possession. Cet orgueil spirituel nous expose au péril d'imposer à d'autres nos propres pensées, que nous sommes portés, parce qu'elles sont nôtres, à estimer plus ou moins infaillibles. Soyons certains que, si

nous cédon à cette tentation, l'Ennemi aura atteint son but, et gagné la partie engagée contre nous. Et ainsi, nous qui prétendions être les guides des ignorants, nous devenons des bergers infidèles, jouets eux-mêmes des ruses de Satan. Au lieu de conduire les brebis aux gras pâturages et aux eaux paisibles que Jésus possède, nous les aurons menées à leur ruine morale dans le désert aride des misérables pensées humaines, où elles meurent de faim et de soif.

### **1.3 - Égarement provenant simplement de quelque pensée subtile, cachée sous un terme spécieux**

Souvent il n'est pas besoin, pour égarer les âmes, de leur présenter un système doctrinal, un ensemble élaboré de pensées logiques, séduisant pour l'intelligence naturelle de l'homme. Des esprits philosophiques ont, de tout temps, édifié de tels systèmes sur la parole de Dieu, pour attirer des disciples après eux. Un seul mot, détourné de son vrai sens, peut devenir le point de départ de graves erreurs ou d'aberrations mortelles. Ceux qui n'ignorent pas les desseins de l'Ennemi ne s'en étonnent guère. Ils savent qu'un grain de poussière entrave, arrête même, la marche du meilleur chronomètre, et que le cœur du chrétien est un ensemble de rouages d'une grande délicatesse qui exige une surveillance continuelle, et où la moindre interruption de communion avec le Seigneur peut devenir la source des plus grandes perturbations. Aussi le chrétien humble, et averti des dangers qu'il court, surtout si Dieu lui a confié une responsabilité dans l'Assemblée, devra veiller sur lui-même avec crainte et tremblement, pour ne pas laisser l'Ennemi introduire dans son esprit quelque pensée subtile, cachée sous un terme spécieux, et propre à tromper ou à égarer les âmes.

### **1.4 - Fausses interprétations de mots ou idées simples**

Nous pourrions multiplier les preuves des dégâts funestes produits par la fausse interprétation d'un mot. La Parole elle-même nous en donne des exemples. Ainsi le mot « résurrection », le mot « jour du Seigneur », ont servi à propager les plus graves erreurs (1 Cor. 15:12 ; 2 Tim. 2:18 ; 2 Thess. 2:2). En des temps plus récents, le mot « église » a été employé pour sanctionner toutes les sectes de la chrétienté. Plus tard le mot « éternel » a été détourné de son vrai sens pour combattre l'éternité des peines et détruire le christianisme à sa base ; récemment encore le mot « vie éternelle », détourné de la personne de Christ, a servi de base à une sorte de perfection mystique, excluant de la vie éternelle le plus grand nombre des enfants de Dieu.

Tel est aussi le cas pour le mot « autorité », qui a subi des altérations analogues et dont je désire entretenir aujourd'hui mes lecteurs chrétiens. Sur ce mot, Rome a édifié un système qui annule l'autorité de Christ et de sa Parole ; avec lui, le protestantisme a sanctionné les droits de l'État dans l'Église ; sur lui, le clergé établit, en tout lieu, ses prétentions.

Plus récemment encore ce principe d'autorité a été revendiqué de divers côtés pour l'Assemblée, propagé par divers écrits, et préconisé comme servant de base à son administration.

## **2 - L'autorité**

Hâtons-nous, dès l'abord, de reconnaître la grande importance du mot autorité (en grec εξουσία) dans l'Écriture. Cette importance peut être mesurée au fait que ce mot revient plus de cent fois dans le Nouveau Testament. L'excellente « Version Pau-Vevey » (=J.N.Darby) le traduit de diverses manières : très souvent par pouvoir, très souvent par autorité (sous ce dernier terme sont aussi comprises les autorités célestes et terrestres, l'autorité du gouverneur et du magistrat, etc.) ; d'autres fois par droit, rarement par liberté, juridiction. Le terme « autorité » ne signifie pas seulement le pouvoir, la puissance (grec : δύναμις), mais : la puissance avec le droit de l'exercer. Ce qui le prouve, c'est qu'en certains passages les deux mots grecs « puissance » et « autorité » sont cités l'un à côté de l'autre (Actes 1:7, 8 ; Luc 9:1 ; 1 Pierre 3:22).

### **2.1 - Source et origine de l'autorité**

Cette autorité ne réside pas dans l'homme, ne lui appartient pas en propre, comme faisant partie de son être; elle réside en Dieu lui-même. Elle réside de la même manière en Christ, qui est Dieu manifesté en chair. Il enseignait avec autorité (Matt. 7:29 ; Marc 1:22 ; Luc 4:32), commandait avec autorité aux esprits immondes, et ceux-ci lui obéissaient (Marc 1:27 ; Luc 4:36). Il avait le pouvoir et le droit (grec : εξουσία) de pardonner les péchés (Matt. 9:6, 8, etc.) ; le pouvoir et le droit, quant à sa propre vie, de la laisser et de la reprendre (Jean 10:18). En outre, en vertu de sa mort et de sa résurrection, toute autorité lui est donnée dans le ciel et sur la terre (Matt. 28:18), et aussi l'autorité de juger, parce qu'il est Fils de l'homme (Jean 5:27).

### **2.2 - Dieu confère de l'autorité à l'homme**

L'autorité, Dieu ne la possède pas seulement pour Lui-même, mais il la confère à l'homme, soit au gouverneur (Jean 19:11), soit au magistrat (Rom. 13:1-3), soit à toute principauté sur la terre ou dans les cieux. De même, Christ la confère aux siens. Pendant sa carrière ici-bas, il envoie les douze et leur donne autorité sur les esprits immondes (Marc 6:7) ; autorité de guérir (Luc 9:1) ; mais lui seul peut conférer cette autorité. Les apôtres ne pouvaient donner à d'autres la puissance de faire des miracles ou de chasser des démons. Après sa résurrection, toute autorité, dans le ciel et sur la terre, lui étant donnée, il la communique aux onze pour faire disciples toutes les nations et les enseigner (Matt. 28:18-20), mais aussi pour vaincre et surmonter toute la puissance de l'Ennemi (Marc 16:15-18). De même, le Seigneur confère à l'apôtre Pierre l'autorité pour administrer le royaume des cieux (Matt. 16:19), et, plus tard, à l'apôtre Paul, en vue de l'édification de l'Assemblée (2 Cor. 10:8 ; 13:10).

Il est donc évident, d'après tous ces passages, que le Seigneur confère aux hommes l'autorité, c'est-à-dire le pouvoir avec le droit de l'exercer ; mais le fait qu'il les confère nous montre que la source de cette autorité ne se trouve jamais, ni dans l'homme, ni dans un groupe d'hommes, à l'exclusion de Celui qui la communique. Toutefois, ayant reçu l'autorité sans laquelle ils ne seraient pas capables d'accomplir quoi que ce soit, ils peuvent aller et l'exercer sous leur propre responsabilité, de la part du Seigneur, et, dans ce sens, si l'on désire s'exprimer ainsi, d'une manière indépendante, mais jamais d'une manière indépendante du Seigneur et de Sa Parole, ni sans un état d'âme qui ne serait pas le brisement de la chair (Matt. 9:29).

## **3 - L'autorité dans le cas de l'assemblée**

### **3.1 - L'assemblée vue comme corps ou comme maison de Dieu**

Quand il s'agit de l'Assemblée, détail digne de remarque, jamais le mot autorité (continuellement appliqué à des individus ou groupes d'individus : un apôtre, un magistrat, les douze, les soixante-dix) n'est employé. Cela ne veut pas dire qu'elle ne possède pas, de fait, ce que ce mot représente, mais elle le possède d'une tout autre manière. L'autorité n'est pas déléguée et confiée à l'Assemblée, comme aux apôtres, aux disciples et aux magistrats qui pouvaient en user librement, tout en étant responsables envers Celui qui la leur avait confiée. L'Église ou Assemblée a un tout autre caractère. Elle est unie à Christ comme à son Chef, et forme un seul corps avec lui, ce qui n'est pas le cas de l'individu, quelque privilégié qu'il puisse être. Pour l'Assemblée, corps de Christ, l'autorité réside tout entière dans la Tête, et c'est d'elle que descend la croissance collective du corps, comme, d'autre part, cette croissance remonte au Chef (Éph. 4:15, 16).

Il en est de même quand le Seigneur se présente comme Centre de l'Assemblée, de la maison de Dieu, de cette Église qu'il a bâtie et qui est réunie à son Nom (Matt. 16:18 ; 18:18-20). Le pouvoir administratif et judiciaire est confié dans le second de ces passages à l'assemblée locale, à ce qui, dans un temps de ruine, est reconnu comme l'Église (aux « deux ou trois »), mais il n'y réside et n'y peut être exercé qu'en vertu de ce que Lui est « là, au milieu d'eux ». L'exercice de cette autorité n'est donc pas précisément assimilable à celui d'un apôtre ou d'un magistrat ; aussi la Parole a-t-elle soin de ne pas lui donner le nom d'autorité, — le pouvoir de lier ou de délier, l'administration en un mot, n'existant jamais indépendamment de sa présence, à Lui, dans l'Assemblée (\*).

(\*) En parlant ainsi, nous ne contestons pas la liberté que plusieurs ont eue d'employer, dans ce cas, le terme « autorité », à condition de la faire dépendre entièrement du fait que Lui se trouve au milieu de l'Assemblée.

### **3.2 - L'assemblée responsable d'exercer l'administration**

L'Assemblée peut être aussi considérée comme un ensemble responsable du témoignage et de l'administration que le Seigneur lui a confiés. Cette administration, elle est tenue de l'exercer, ce témoignage, de le rendre, dans la dépendance immédiate de Celui qui les lui a remis. Les sept assemblées de l'Apocalypse nous sont présentées à ce point de vue. Le Seigneur, au lieu d'être leur Centre, marche au milieu d'elles dans sa majesté, sa sainteté et son autorité suprêmes. Alors se pose cette question : L'assemblée a-t-elle gardé intactes ses relations avec Christ, par lesquelles seules elle peut subsister ? À cet effet, le Seigneur s'adresse aux anges des sept assemblées, c'est-à-dire, en langage symbolique, à leur élément responsable, à un ensemble personifié, auquel le Seigneur a confié une administration, avec le droit et le devoir de l'exercer. L'assemblée responsable, qu'a-t-elle fait de cette prérogative ? N'oublions pas que les anges des sept assemblées nous sont présentés comme sept étoiles, présidant à chacune des diverses phases de l'Assemblée, dans les chapitres 2 et 3 de l'Apocalypse. Les étoiles ont, en langage symbolique, le sens d'autorités subordonnées ou secondaires, ayant une origine céleste, et dont chacune a la responsabilité de luire, et de diriger ceux qu'elle éclaire.

### **3.3 - L'assemblée vue dans son ensemble**

#### **3.3.1 - Le cas d'Éphèse (Apoc. 2) et l'autorité perdue**

À Éphèse, dans la première phase de l'Église responsable, le Seigneur se présente sous deux aspects : comme celui qui tient les sept étoiles dans sa droite et qui marche au milieu des sept lampes d'or. Les sept lampes d'or sont l'Assemblée, établie par lui en justice selon Dieu, pour rendre un témoignage brillant au-dehors. C'est dans cette Église d'Éphèse seulement que le Seigneur se fait connaître en rapport avec la vocation de l'Église responsable, telle qu'il l'a établie au commencement (les sept lampes d'or) ; et non pas, comme dans les Églises suivantes, en rapport avec ce que l'Église est devenue. De même, c'est seulement à Éphèse que nous voyons le Seigneur tenir dans sa main droite les sept étoiles, c'est-à-dire l'autorité subordonnée, telle qu'elle a été instituée au commencement. Lui seul soutient les étoiles et leur communique sa puissance. Sans contact avec lui, elles n'ont ni puissance, ni autorité. S'il les laissait tomber de sa main, elles n'auraient pas plus de pouvoir que toutes les puissances subordonnées du monde, autres étoiles que nous voyons souvent, dans l'Apocalypse, quitter leur place pour tomber sur la terre et la ravager, ou s'y éteindre (6:12 ; 8:10 ; 9:1).

La sauvegarde de l'assemblée était là. Si elle abandonnait sa relation de dépendance et le contact intime avec cette main puissante, elle tombait et sa clarté disparaissait, car elle n'avait pas plus d'autorité que de valeur intrinsèque.

C'est ce qui est arrivé à Éphèse, l'Église responsable à son début. Elle a abandonné son premier amour, c'est-à-dire l'amour de Christ, réalisé dans le cœur des croyants : son contact immédiat avec le Seigneur a été perdu ; l'étoile pourra briller un moment encore de sa lumière propre avant de s'éteindre, mais le Seigneur déclare que la lampe sera ôtée de son lieu, et cette menace s'accomplira certainement. Que devient alors l'autorité subordonnée de l'étoile, séparée de la source de son pouvoir ? Tout chrétien sérieux ne manquera pas d'en convenir : cette autorité est perdue.

Voilà donc ce qui est arrivé à l'Église comme ensemble ; mais, nous le voyons ici, c'est ce qui peut arriver à toute assemblée locale, car les sept Églises sont autant d'assemblées locales, bien qu'elles soient surtout des symboles de l'Église responsable dans son ensemble.

#### **3.3.2 - Le cas de Thyatire (Apoc. 2) ; autorité perdue maintenant et confiée à un Résidu dans l'avenir**

L'assemblée de Thyatire nous fait faire un pas de plus quant à la question de l'autorité de l'Église. Le Seigneur, cela est important, ne reconnaît plus l'Église de Thyatire comme ensemble. Il ne cherche plus à la ramener au premier amour, comme il l'avait fait à Smyrne par les persécutions, ou à Éphèse et Pergame par la repentance. Thyatire a eu du temps pour se repentir, mais elle ne l'a pas voulu (Apoc. 2:21). Aussi le Seigneur n'adresse plus désormais à l'ensemble de l'Église l'appel à « celui qui a des oreilles », mais au résidu fidèle qui s'y trouve ; ce que dénote, comme on l'a souvent remarqué, le changement de position de ces mots dans les quatre dernières Églises. C'est de ce résidu, et non pas de l'ensemble de Thyatire, qu'il reconnaît les œuvres (2:19), car Thyatire elle-même, comme ensemble, n'en a point, ou plutôt n'en a que de mauvaises. Or ces œuvres du résidu, quelles sont-elles ? Remarquons-le bien : « Je connais tes œuvres, et ton amour, et ta foi, et ton service, et ta patience, et tes dernières œuvres qui dépassent les premières » (v. 9). L'œuvre de foi, le service d'amour et la patience d'espérance du Seigneur, caractérisent ici le résidu de Thyatire. Ces choses manquaient à Éphèse, laquelle, coupable d'avoir abandonné son premier amour, n'avait plus que l'œuvre, le travail et la patience, sans le ressort qui les met en jeu. Elles avaient caractérisé autrefois les Thessaloniciens. Elles caractérisent, dans ce passage, le résidu de Thyatire, quoique son premier amour n'ait peut-être pas ici toute l'activité qui caractérisait les saints de Thessalonique. Les œuvres de l'ange de Thyatire sont donc le premier amour retrouvé par un résidu repentant, quand l'Église ne veut pas se repentir. L'ange de Thyatire devient ainsi, dans un sens, l'ange des « autres qui sont à Thyatire », c'est-à-dire que le résidu dans l'Église prend ici pour la première fois, aux yeux de Christ, le caractère d'Église. C'est comme un recommencement, au milieu d'une ruine complète.

Mais que devient, au sein de cet état de choses, l'autorité de l'Église ? À Thyatire, Jésabel, comme reine et prophétesse, revendique le principe d'autorité résidant en elle-même, et nous savons que cette prétention aboutit, dans le catholicisme, à l'infaillibilité papale. Jésabel se dit prophétesse pour répandre, sous ce couvert, ses doctrines perverses. Le Seigneur reconnaît si peu cette autorité que, dans son indignation, il « la jette sur un lit », faible et impuissante, et fait mourir de mort ce qui est sorti d'elle. À qui donc le Seigneur confiera-t-il cette autorité ? À un faible résidu, à ces « autres qui sont à Thyatire », accusés, par la malice de leurs ennemis, d'avoir connu les « profondeurs de Satan ». Il dit : « Et celui qui vaincra, et celui qui gardera mes œuvres jusqu'à la fin — je lui donnerai autorité sur les nations ; et il les paîtra avec une verge de fer... et je lui donnerai l'étoile du matin ».

Remarquez — et cela est de toute importance — que ce n'est pas pour le temps actuel que l'autorité est confiée à ce résidu ; elle est présentement, comme nous allons le voir, complètement et définitivement perdue. Elle sera donnée au résidu de Thyatire dans l'avenir, et cette autorité sera, du reste, absolument inséparable de celle de Christ (Apoc. 2:26 ; 19:15 ; Ps. 2:9), — ces deux autorités n'en feront, pour ainsi dire, qu'une seule quand le royaume millénaire sera établi sur la terre. De même, quant à la part céleste de ce résidu,



il possédera dans l'avenir « l'étoile du matin » : Celui qui vient, et dont la brillante lumière resplendira à toujours, tandis que l'étoile de Thyatire s'est éteinte.

### 3.3.3 - Le cas de Sardes (Apoc. 3)

De Thyatire, passons à Sardes. Un résidu — « les autres » — est sorti du milieu de Thyatire, et a pris, lors de la Réformation, forme d'Église à Sardes. À l'époque de la Réforme il y eut une grande puissance de l'Esprit de Dieu pour mettre en lumière les Écritures ; les fidèles eurent recours à la seule autorité du Seigneur et de sa Parole ; c'était comme si l'étoile de Sardes était tout de nouveau soutenue par la main droite de Celui qui les tient toutes ; mais le moment béni dont nous parlons n'est pas mentionné dans cette épître. Il n'est pas plus question ici du début de Sardes qu'il n'a été question au chapitre 2 de l'état d'Éphèse à l'heure de son premier amour. L'Esprit nous présente ce que Sardes, le résidu sorti de Thyatire, et livré à sa responsabilité, est devenu. Il était responsable (2:25) de tenir ferme ce qu'il avait, jusqu'à la venue du Seigneur. L'a-t-il fait ? — Ce qu'est devenu le réveil protestant, comme ensemble, nous l'avons sous les yeux dans ce passage. Il est séparé de sa Source ; la relation vitale de l'Église responsable avec le Chef de l'Église n'existe plus. Sardes a entièrement remplacé le Saint Esprit et sa plénitude, « les sept Esprits de Dieu », par des arrangements humains ; elle se passe de l'autorité du Seigneur et de sa Parole, et les remplace par l'autorité du clergé ; elle s'assimile au monde et s'asservit à lui, qu'il soit l'État ou le peuple ; aussi aura-t-elle le sort du monde (3:3). L'étoile, l'ange de l'Assemblée de Sardes, n'est plus dans la main droite de Christ, ni aucune des sept étoiles. Lui seul a les sept étoiles qui représentent l'autorité, envisagée dans son ensemble et sa plénitude.

De même la puissance de vie, « les sept Esprits de Dieu », la plénitude de l'Esprit qui discerne toutes choses, juge tout, met tout en lumière (Apoc. 1:4 ; 4:5 ; 5:6), n'est plus dans l'Église, car Sardes est morte : Christ seul a les sept Esprits de Dieu. Lui seul possède tout le discernement, toute la puissance, et l'autorité tout entière. Sardes ne les a plus ; s'il en était autrement, elle vivrait.

Ce qui était au commencement le résidu — « les autres qui sont à Thyatire » — est devenu à Sardes un corps mort, au milieu duquel on peut distinguer encore « un reste qui s'en va mourir », un résidu nouveau, hélas ! bien plus restreint que celui dont Sardes avait été formée, « quelques noms », connus du Seigneur, qui n'ont pas souillé leurs vêtements en s'alliant avec le monde. Mais ces quelques-uns ne sont pas à plaindre : s'ils n'ont aucune ressource en eux-mêmes, ils sont entièrement rejetés sur Christ, sur la plénitude de l'Esprit et la plénitude de l'autorité qui Lui appartiennent. Lui n'en a jamais perdu la moindre parcelle, mais, s'il les a, il les possède pour les siens et les met à leur disposition, quand l'Église n'a plus ni l'une ni l'autre.

### 3.3.4 - Le cas de Philadelphie (Apoc. 3). Autorité parce que le Seigneur y est présent

Passons maintenant à Philadelphie.

Les « quelques noms » sortis de l'atmosphère morte de Sardes ont pris, aux yeux de Christ, forme d'Église — et pourtant ils ne sont que « deux ou trois ». Quel caractère prend-il vis-à-vis d'eux ? Va-t-il se révéler de nouveau à eux comme celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite ? Non ; comme nous l'avons vu, l'infidélité de l'Église responsable lui a fait perdre sa place de dépendance de Christ, ainsi que l'autorité que le Seigneur lui avait confiée ; mais cette autorité, chose infiniment précieuse à constater, existe néanmoins pour Philadelphie ; le résidu véritable la voyant tout entière en Christ. Le Seigneur sait quelle est l'extrême faiblesse du petit noyau de ses témoins, mais il lui plaît de le reconnaître comme une des phases de son Église, et de le maintenir en dépit de son peu de force.

Philadelphie a non seulement peu de force ; elle n'a aucune autorité et aucune puissance pour l'exercer. En moi est la force, lui dit le Seigneur. Il est, pour le temps actuel, la vraie colonne Boaz (1 Rois 7:21) de l'Église, seulement il promet à Philadelphie qu'elle sera — elle aujourd'hui si faible —, en un temps à venir, cette colonne dans le temple glorieux de son Dieu.

De plus, Jésus se présente à Philadelphie comme ayant la clef de David. Vrai Éliakim (Ésaïe 22:22), il a le pouvoir d'ouvrir et de fermer ; il possède l'autorité et le droit d'administrer la maison de Dieu, administration ôtée à Shebna, l'infidèle. Il ne dit pas à Philadelphie : « Je te confère l'autorité, le droit et le pouvoir », mais il lui dit : « Moi, je les ai et cela doit te suffire. Faible résidu, je les mets à ta disposition. Tu peux compter sur moi, et sur moi seul ». La clef de David ouvre, devant l'Assemblée, la porte pour sortir librement et accomplir son service au-dehors, et personne ne peut la fermer.

Remarquez encore que c'est maintenant lui qui a les clefs — car dans l'Apocalypse, il les a toutes (voyez 1:18) — et non plus un apôtre. C'est lui qui a la clef de l'administration de la maison de Dieu — la clef de David — comme il a les clefs de la mort et du hadès. Autrefois il avait confié les clefs du royaume des cieux, le droit de l'administrer, à l'apôtre Pierre (Matt. 16:19) ; ensuite il a confié à l'Église, comme ensemble, l'administration d'elle-même, le droit de lier et de délier dans son sein, en vertu de sa présence au milieu d'elle, comme Église responsable. Elle y a été totalement infidèle, et l'administration lui sera retirée, comme à l'économiste de Luc 16:1, 2, bien que laissée encore pour un peu de temps entre ses mains. Maintenant, c'est Lui qui a l'administration d'une manière générale, et il s'en sert pour la bénédiction des deux ou trois, d'un résidu sans force, mais qui a gardé sa parole et n'a pas renié son nom. Oui, si l'autorité, si la puissance d'administrer, sont dans l'assemblée de Philadelphie, réduite, pour ainsi dire, à la condition des « deux ou trois » d'une assemblée locale, c'est parce que lui qui s'y trouve la possède. Philadelphie y a part, parce qu'elle est en communion avec lui, non pas, parce qu'elle possède elle-même la clef de David.

Ajoutons encore ici un point d'une importance capitale. Celui qui a la clef de David a aussi, dans l'assemblée de Philadelphie, un certain caractère, inséparable de son administration. Il est le Saint et le Véritable, et l'Assemblée agit en accord avec ce caractère. C'est à cela que l'on reconnaît ce faible résidu ; il ne serait pas Philadelphie s'il abandonnait la parole du Véritable et reniait le nom du Saint par sa marche et par sa conduite. Ce sont ces choses, jointes à l'attente du Seigneur, à l'amour pour Christ et pour les frères, que Philadelphie doit « tenir ferme ». Elle n'a pas à maintenir ses droits, mais ceux du Seigneur au milieu d'elle. Philadelphie possédera une fois, comme nous l'avons dit, l'exercice de la puissance, mais pas ici-bas. Le pouvoir et l'autorité, jadis perdus par l'infidélité de l'Église, ne peuvent se retrouver ; mais, comme « les autres qui sont à Thyatire » auront et partageront, dans le royaume, l'autorité publique de Christ sur les nations (2:26), Philadelphie, ce résidu de résidu, aura le pouvoir dans le temple céleste de Dieu. Identifiée avec Christ, vrai Boaz et vrai Jakin, elle aura, dans ce lieu, la force en elle-même et sera établie pour toujours dans la gloire.

### 3.3.5 - Le cas de Laodicée (Apoc. 3)

Si, enfin, nous passons à Laodicée, nous y trouvons la prétention à être quelque chose, à se suffire à elle-même. On y trouve une certaine connaissance, sortie, je n'en doute pas, des vérités réalisées à Philadelphie ; — connaissance que Laodicée s'attribue et qu'elle croit avoir acquise par la volonté de l'homme déchu et les facultés qui appartiennent à l'ancienne création corrompue ; — vérités qu'elle altère de manière à être un objet de dégoût pour le Seigneur.

À Laodicée Christ est abandonné ; on lui a substitué l'homme et sa vaine gloire. Mais lui, reste : il est ce que l'Église a cessé d'être, « le témoin fidèle et véritable », comme, à Sardes, Il a ce que l'Église a cessé d'avoir. Quant aux fidèles, il n'y a plus même quelques noms comme à Sardes, ou deux ou trois comme à Philadelphie, mais « quelqu'un » (3:20) : des individus fidèles qui ouvrent au Seigneur, quand, se tenant dehors, il frappe à la porte.

Aujourd'hui l'Église marche au-devant de cet état de choses. Mille symptômes l'indiquent, et le témoignage, au milieu du mal grandissant, devient de plus en plus individuel. Cependant, grâce à Dieu, le caractère philadelpmien sera conservé jusqu'au bout de cette humiliante histoire : jamais la bénédiction de la présence du Seigneur au milieu de deux ou trois réunis en son saint Nom ne sera perdue.

À Laodicée il y a moins que « peu de force » et l'on peut affirmer que « l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu », ayant été abandonné pour lui substituer l'homme et sa force, il ne reste plus rien. Aussi est-ce l'individu qui est appelé à entendre sa voix, à le laisser entrer chez lui, à souper seul en tête-à-tête avec le Seigneur.

Si toute autorité de l'Église a disparu pour toujours, elle n'en sera pas moins à Laodicée, comme à Thyatire et à Philadelphie, 1a part éternelle des fidèles en un temps à venir. À Thyatire, c'était l'autorité gouvernementale avec Christ (2:26, 27) ; à Laodicée, l'autorité royale avec lui (3:21) ; à Philadelphie, l'autorité céleste de la nouvelle Jérusalem (3:12).

Nous venons de montrer que, s'il s'agit de l'Église responsable dans son ensemble, elle a perdu toute autorité, dès le début, en ne maintenant pas son contact avec Christ comme seule source de sa puissance.

#### **4 - Autorité et Assemblée locale**

##### **4.1 - Une autorité exercée si la présence du Seigneur est réalisée**

Mais, direz-vous, l'autorité n'est-elle pas conférée aujourd'hui à l'assemblée locale, à deux ou trois qui sont « assemblés en son nom » ?

Sans aucun doute; et nous ne contestons en aucune manière le pouvoir administratif confié par le Seigneur à l'assemblée locale, c'est-à-dire dans un milieu restreint, et les moyens qu'il emploie pour y maintenir l'ordre. Ce sujet touche à la discipline et à l'unité d'action de l'Assemblée, et a été traité à plus d'une reprise. Aujourd'hui, en un temps de ruine, le pouvoir administratif pour lier ou délier, admettre ou rejeter de son sein, et autres actes semblables, est confié à deux ou trois qui sont assemblés à son nom, bien que la Parole, comme prévoyant qu'on en pourrait abuser, n'emploie pas, pour le désigner, le mot « autorité ». Cette administration, l'assemblée locale l'exerce en vertu de la présence de Christ au milieu d'elle, et son pouvoir dépend uniquement de cette présence. Il est vrai que Dieu emploie, pour toute décision à prendre, des instruments humains, des individus dans l'assemblée, mais ce ne sont pas eux qui décident, alors même que leur activité est reconnue. L'assemblée décide, elle seule, parce que Christ y est. Il est très important de remarquer qu'en Matthieu 18, le « Je vous dis » du verset 18 (l'exercice de la discipline) et le « Je vous dis encore » du verset 19 (l'exaucement de la prière) se lient l'un et l'autre au fait que l'assemblée locale est constituée et caractérisée, au verset 20, par la présence de Christ au milieu d'elle. Donc, l'autorité (je ne m'oppose pas à ce mot, s'il est bien compris) de l'assemblée a un caractère tout autre que, par exemple, celle de l'apôtre Pierre, tout en étant, quant à l'administration, la seule succession apostolique. Pierre ou Paul allaient, exerçant de la part du Seigneur cette autorité qu'il avait mise entre leurs mains ; l'assemblée locale ne l'exerce qu'en ayant le Seigneur au milieu d'elle, et si elle ne réalise pas cette vérité, elle n'a aucune autorité, aucun droit quelconque ; plus encore, elle n'est pas l'assemblée.

##### **4.2 - Une prétention mensongère si la sainteté n'est pas maintenue**

Mais en outre, vérité si possible plus importante encore, affirmer cette présence serait une vaine et mensongère prétention, si la sainteté de celui au nom duquel l'assemblée est réunie était reniée par elle, soit en parole, soit par sa conduite. Si le caractère de celui qui est au milieu de l'assemblée est renié, l'assemblée locale n'existe pas, Christ n'y étant pas. Pour jouir de l'autorité que le Seigneur exerce, et y avoir part, il faut d'abord, comme Philadelphie, reconnaître et reproduire son caractère. Christ se présente à Philadelphie comme employant la clef de David, après lui avoir fait connaître qu'il est le Saint et le Véritable, et avoir constaté qu'elle répondait, dans sa conduite, à ce caractère — gardant sa parole et ne reniant pas son nom.

Tout cela, cher lecteur, est d'une grande importance. Il n'y a pas plus de ratification d'un acte d'administration d'assemblée, que d'exaucement d'une prière d'assemblée (Matt. 18:19, 20), si Jésus n'est pas au milieu d'elle, si son caractère de Saint et de Véritable n'est pas maintenu, et si elle-même ne correspond pas à ce caractère. En elle-même, elle n'a jamais eu, ni n'a dans le jour actuel, aucune puissance, aucun droit, aucune autorité, sans Christ ; elle ne peut prétendre exercer cette autorité, sans maintenir le caractère de celui autour duquel elle est réunie.

Cette présence ne consiste pas dans l'affirmation de notre part qu'il est là, car cette affirmation peut être un simple mensonge. Sa présence ne peut être séparée de son caractère. Jamais le Saint et le Véritable ne sanctionne dans l'assemblée aucune iniquité, aucun acte de propre volonté, aucune injustice. C'est une pensée solennelle et bien faite pour nous remplir d'une crainte selon Dieu.

##### **4.3 - Est-il encore possible d'administrer et de prendre des décisions ?**

Mais, direz-vous encore, dans ce cas, l'assemblée ne perd-elle pas, vu notre infirmité, toute possibilité d'exercer une discipline ou de prendre une décision quelconque ? Nullement.

Il est parfaitement vrai que l'assemblée locale, ayant peu de force, comme Philadelphie, est capable de manquer en plusieurs manières, et toute assemblée qui est en communion avec le Seigneur ne peut qu'en être profondément persuadée ; aussi sa seule sauvegarde, et il l'en assure, est de compter à la fois sur sa puissance et sur son amour. Si elle manque de sainteté, de discernement, qui remédiera à ces choses, si ce n'est lui-même ? Il a mille ressources et peut employer à cet effet « des aides, des gouvernements », cent instruments divers. Jamais ce secours ne manquera, si, pareille à Philadelphie, une assemblée locale, quelque peu de force qu'elle ait, regarde à lui, compte humblement sur lui et lui est affectonnée. Mais si, au lieu de regarder à lui, l'assemblée locale se laisse diriger par des motifs ou des considérations personnelles, par l'influence ou l'autorité de l'homme, elle s'expose à la plus sévère discipline et devient souvent une cause de trouble et de désordre, au lieu de maintenir, dans la maison de Dieu, un ordre selon lui.

Au reste il ne nous faut plus qu'un peu de « patience » ; le temps de l'épreuve actuelle va prendre fin. Le Seigneur vient, et le pauvre résidu de Philadelphie sera gardé, selon sa promesse, de l'heure de la terrible épreuve universelle qui fondra sur la terre.

#### **5 - L'autorité est celle de Christ. Avoir l'esprit philadelpmien**

Chers lecteurs, ne mettons jamais en avant notre autorité. Combien souvent nous lui donnons, à tort, le titre d'autorité de l'assemblée, pour être libres de faire notre volonté. Ce que nous avons à maintenir, c'est l'autorité de Christ en amour, en sainteté et en vérité dans son Église, la présence du Saint Esprit parmi les saints. Prétendre à l'autorité en faisant abstraction de Christ et de son caractère au milieu des siens nous conduirait nécessairement à sanctionner le mal sous toutes ses formes : le manque d'amour, l'orgueil, les haines, la désobéissance, les jalousies, la désunion, les sectes. Ah ! que nous serions loin, dans ce cas, du caractère de Philadelphie, qui porte l'amour fraternel gravé sur son front, la communion et l'attente du Seigneur, gravées dans son cœur, la sainteté, comme sceau de sa marche !

Qu'il nous donne, en ces temps fâcheux, un vrai esprit philadelpmien. Qu'il nous garde de penser que nous puissions avoir aucune force, si ce n'est dans la dépendance de Christ. Évitions de recouvrir du nom d'autorité de l'assemblée ce qui ne serait que le fruit de

notre indépendance et de notre propre volonté. Si nous nous sommes égarés en suivant nos propres pensées, hâtons-nous de nous en repentir. L'humiliation est salutaire ; il faut que les herbes amères précèdent la fête des pains sans levain — la sainteté retrouvée dans notre marche.

D'autre part, gardons-nous de souiller nos vêtements comme Sardes. La mondanité, sous quelque forme que ce soit, détruit la communion et laisse l'âme désespérée quand le mauvais jour arrive. Proclamer le nom du Saint ne peut s'accorder avec des vêtements souillés. Nous sommes appelés à faire partie de ces « quelques noms », bien connus de Christ, qui, à Sardes, marchent en communion avec lui dans les vêtements blancs de la sainteté, dans les vêtements de fin lin de la justice pratique.

### **UNITÉ VIVANTE, UNITÉ VISIBLE Quelques pensées sur Éphésiens 4 :1-16 par André Gibert**

#### **Bibliquest**

Plan et sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1962 p. 141, 169

#### **Table des matières**

- 1 - L'unité chrétienne — Pourquoi les chrétiens sont sur terre
- 2 - Marcher d'une manière digne de notre appel
- 3 - Le corps de Christ
- 4 - Unité de la vie spirituelle du corps de Christ
  - 4.1 - Les sept liens de l'unité — Éph. 4:4-6
  - 4.2 - Le don et les dons de Christ — Éph. 4:7-11
  - 4.3 - Les effets du don de Christ — Éph. 4:12-16
    - 4.3.1 - Le perfectionnement des saints — Éph. 4:13, 14
    - 4.3.2 - Le corps s'édifiant lui-même — Éph. 4:15, 16
- 5 - Unité visible et responsabilité
  - 5.1 - Les moyens de rendre l'unité visible sont toujours offerts
  - 5.2 - La carence des croyants — prendre conscience de notre responsabilité
  - 5.3 - Revenir aux exhortations de Éph. 4:1-3
  - 5.4 - L'unité du corps n'est pas à faire
  - 5.5 - Garder l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix
  - 5.6 - Un domaine étranger à la chair et au monde
  - 5.7 - Rechercher les points d'accord avec la pensée de l'Esprit
  - 5.8 - Non pas une union ecclésiastique
  - 5.9 - Jean 17:20-21 et l'unité
  - 5.10 - Église visible ou invisible ? Témoignage en un temps de ruine

#### **1 - L'unité chrétienne — Pourquoi les chrétiens sont sur terre**

En un temps où il est plus que jamais nécessaire de rappeler les vérités fondamentales du christianisme, en voici deux très simples mais très importantes, relatives à l'unité chrétienne dont on parle de tant de côtés.

La première est que l'unité chrétienne existe, dès l'instant qu'il y a des croyants, possesseurs par grâce de la vie de Dieu : tous composent le corps de Christ ici-bas (1 Cor. 12:13 ; 10:17 ; Éph. 3:6).

La seconde est que ce corps de Christ existe parce que Christ glorifié en est la Tête : il n'existe pas et il ne peut exister indépendamment de cette Tête glorifiée à laquelle l'Unité le Saint Esprit (Éph. 1:23 ; Col. 1:18).

Nous voudrions insister dans les pages qui suivent sur le fait que les chrétiens sont sur la terre pour manifester chacun et ensemble la vie de Christ glorifié, et non pour organiser le monde suivant des principes chrétiens ni pour organiser la chrétienté suivant les principes du monde, c'est-à-dire en tenant compte d'autre chose que de la Parole de Dieu. Leur appel les place en effet hors du monde, avec comme espérance un Christ céleste auquel ils sont déjà unis.

#### **2 - Marcher d'une manière digne de notre appel**

Aussi l'exhortation capitale de l'épître aux Éphésiens qui traite de cet appel et de cette position est-elle celle qui ouvre le chapitre 4 : «Je vous exhorte donc, moi, le prisonnier dans le Seigneur, à marcher d'une manière digne de l'appel dont vous avez été appelés ; avec toute humilité et douceur, avec longanimité, vous supportant l'un l'autre dans l'amour ; vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix» (v. 1-3). Il s'agit de témoigner de notre appel en montrant, bien visible, une unité vivante.

L'apôtre détaillera plus loin, seulement à partir du v. 17, tout ce que comporte une telle marche. Mais auparavant il expose par l'Esprit ce qui la rend possible, savoir ce grand fait de l'unité des croyants en Christ et la plénitude des moyens qu'Il met à leur disposition pour en rendre témoignage comme étant l'unité de son corps.

#### **3 - Le corps de Christ**

Chaque chrétien, objet d'un appel individuel (ch. 1:3-14), est en effet partie intégrante d'un ensemble qui est l'objet d'un appel collectif, pour être le corps de Christ (1:23) et l'habitation de Dieu par l'Esprit (2:20-22). Sans que le côté de l'habitation de Dieu soit perdu de vue, c'est surtout du corps de Christ que s'occupent les versets que nous considérons ici (4:1-16). La «seule espérance», liée à l'appel, se rapporte à l'association avec Christ dans la gloire, quand chacun des siens Lui sera rendu semblable et que Lui «se présentera l'Assemblée à Lui-même, glorieuse». Mais la relation est déjà formée. Elle l'est depuis qu'il y a une Assemblée sur la terre, c'est-à-dire depuis que Christ a été glorifié dans le ciel et a envoyé le Saint Esprit, lors de la Pentecôte. Elle est «son corps, la plénitude de Celui qui remplit tout en tous». La Tête seule est glorifiée, le corps attend de l'être, mais l'union de Christ là-haut et des siens ici-bas est effective : la première révélation qu'ait eue Saul de Tarse est qu'en persécutant les chrétiens il persécutait Jésus (Actes 9:5). Il n'y a pas seulement pour les croyants une vie nouvelle qui est cachée avec le Christ en Dieu, comme l'enseigne l'épître aux Colossiens (3:3), mais une position établie en Christ dans les lieux célestes (Éph. 2:5, 6), avec les bénédictions spirituelles qui s'y rattachent. Les croyants vivent ici-bas parce que la Tête glorifiée vit ; le Saint Esprit, sceau quant à la promesse et arrhes de l'héritage, fait couler cette vie en eux, et le corps agit ensuite lui-même selon l'énergie de cette vie de Christ. C'est Lui-même qui nourrit son propre corps (5:29). Il veut que chacun jouisse de son amour et que tous en jouissent ensemble et le fassent connaître.

En vain voudrions-nous vivre d'une vie indépendante. Nous ne le pouvons pas plus qu'un de nos doigts ne peut vivre hors de notre corps. Prétendre être un chrétien marchant tout seul équivaldrait à renier Christ à qui tous sont unis ; du moment qu'on est chrétien on est un avec tous les chrétiens, membre de son corps avec les autres membres. Dès que nous perdons cela de vue, c'est à notre détriment et à celui du corps tout entier, nous n'en faisons que trop souvent la triste expérience ; mais le fait n'en demeure pas moins.

L'exhortation qui nous est donnée de marcher d'une manière digne de l'appel dont nous avons été appelés n'a donc pas pour but de nous faire travailler nous-mêmes à constituer ce corps, mais de nous amener à montrer par notre conduite que nous avons été constitués ce corps. Notre moi disparaît avec tout ce qu'il comporte, dans l'unité des membres du seul corps, non seulement membres les uns des autres mais membres du corps de Christ, membres de Christ (1 Cor. 12:27).

#### **4 - Unité de la vie spirituelle du corps de Christ**

Les versets 4 à 16 développent le sujet de cette unité de la vie spirituelle du corps de Jésus glorifié. Les chapitres précédents avaient donné les assises doctrinales de sa formation. Ici nous avons ce qui tient au fait qu'il est formé. Les grands points suivants nous sont successivement montrés.

##### **4.1 - Les sept liens de l'unité — Éph. 4:4-6**

Ces liens se rangent sous trois chefs. Tous les vrais croyants dépendent des trois.

Ils sont seuls, il est vrai, à avoir part au premier groupe (v. 4) : ceux-là seuls qui ont la vie par la foi constituent le «seul corps», parce qu'ils possèdent seuls le «seul Esprit», et ont seuls la «seule espérance», alors que, formant le second groupe (v. 5), tous les professants, régénérés ou non, se réclament du «seul Seigneur», de la «seule foi», du «seul baptême» ; et c'est une grave responsabilité pour ceux qui n'ont pas la vie, mais un sujet de reconnaissance pour les vrais croyants, d'appartenir à un ordre de choses placé ici-bas sous la seigneurie de Christ ; enfin, au troisième groupe (v. 6), nous trouverions tous les hommes en ce qu'ils tirent leur existence du Créateur, «seul Dieu et Père de tous», mais c'est le privilège de ceux qu'Il a voulu «adopter pour Lui par Jésus Christ» de reconnaître avec adoration cette paternité universelle et cette omniprésence, et de pouvoir dire comme étant sa famille : «Il est en nous tous».

Rappelons qu'on a comparé ces trois groupes, de plus en plus étendus, à trois cercles concentriques : le plus vaste (v. 6) renferme toute l'humanité, on y entre par la naissance naturelle ; le moyen (v. 5) tous les chrétiens de nom, on y entre formellement par le baptême ; le cercle intérieur (v. 4), où l'on entre par la nouvelle naissance, correspond au corps de Christ.

##### **4.2 - Le don et les dons de Christ — Éph. 4:7-11**

Justement parce que l'unité des croyants n'est pas un assemblage inerte ni une union factice, mais un corps vivant, sa vie s'exprime, comme toute vie, dans la diversité d'activités et de fonctions complémentaires. Unité n'est point uniformité, mais harmonie d'éléments nombreux, dont aucun n'est identique à un autre, et qui sont associés pour former un tout. Le fonctionnement selon Dieu et l'accroissement de cet organisme demandent une nourriture spirituelle, contrastant avec les «éléments du monde» (Col. 2:20) dont se nourrit la chair, et supposent une action d'ensemble pour que cette nourriture soit distribuée. Tout est donné par Christ.

Il le fait en grâce, et quelle grâce ! Lui qui, parce qu'Il «a aimé l'Assemblée, s'est livré Lui-même pour elle», et qui lui a été «donné comme Chef sur toutes choses», prend vis-à-vis d'elle la position de Celui qui donne : Il fournit à cette Assemblée qui est son corps et qu'Il chérit, autant qu'il lui est nécessaire.

Il le fait selon une mesure sans défaut, la «mesure du don de Christ». Il a une connaissance parfaite des besoins, et Il y répond avec cette sagesse divine dont l'admirable diversité est présentement donnée à connaître par l'Assemblée (Éph. 3:10).

Il le fait enfin selon la puissance qui lui appartient comme étant Celui qui est descendu dans le domaine de Satan pour le vaincre, et qui, ressuscité et exalté, est revêtu d'une autorité souveraine à cause de la rédemption qu'Il a opérée (v. 8-10). C'est dans cette souveraineté que Lui, qui «remplit toutes choses», confère à «chacun» son propre don de grâce (v. 7), et que, pour le ministère spécial de la Parole, Il «a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs» (v. 11).

Tout provient de Lui, et de Lui seul. Rien n'est agréé de ce qui provient de l'homme et de ses pensées, mais durant tout le cours de l'histoire de l'Église sur la terre et en dépit de tout ce que les hommes auront mêlé au bon grain, rien n'aura manqué de la part de Christ, qu'il s'agisse d'appeler les âmes ou, une fois placées sur la base solide des apôtres et des prophètes, de les instruire, de les soigner, de les alimenter. Les saints auront toujours eu à leur disposition la plénitude de moyens renfermés dans l'immense, l'incomparable «don de Christ».

##### **4.3 - Les effets du don de Christ — Éph. 4:12-16**

Tout ce qui est ainsi donné, mais particulièrement les ministères spéciaux du v. 11, l'est «en vue de la perfection (ou : du perfectionnement) des saints», afin que ceux-ci accomplissent «l'oeuvre du service» et que soit ainsi assurée «l'édification du corps de Christ».

###### **4.3.1 - Le perfectionnement des saints — Éph. 4:13, 14**

Ce perfectionnement des saints est, en soi, chose individuelle, mais il se fait dans et pour la croissance commune : le bien du corps tout entier suppose le perfectionnement de chacun de ceux qui le composent. Ainsi dans un corps matériel la vie de l'ensemble dépend de la santé de chaque organe et de chaque cellule, mais tout autant la vie de chaque élément dépend de la condition générale du corps.

Il est évident que ce perfectionnement se poursuit ici-bas seulement, et il s'y poursuivra tant qu'il y aura des saints sur la terre investis du privilège de vaquer à «l'oeuvre du service» et de concourir à l'accroissement du corps de Christ. La perfection absolue et définitive ne sera obtenue que dans la gloire, mais l'objet vers lequel tend le ministère ici-bas est «l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, l'état d'homme fait, la mesure de la stature de la plénitude du Christ», savoir un degré de développement spirituel où les croyants ne sont occupés que de Christ ; chacun est appelé à y parvenir pour lui-même afin de s'y trouver en communion avec les autres. Jusque-là, c'est un état infantile, et ces «petits enfants» sont menacés par les fausses doctrines dues à la tromperie des hommes ; il faut les faire sortir de cet état et les établir dans la vérité, «l'unité de la foi».

###### **4.3.2 - Le corps s'édifiant lui-même — Éph. 4:15, 16**

Cette croissance des individus a un but commun, elle se fait «jusqu'à Lui qui est le Chef, le Christ», Lui qui est assis dans les lieux célestes après avoir été mort et ressuscité ; mais en même temps c'est de Lui, révélé à l'âme, connu comme modèle et comme puissance, que procède l'édification du corps, dans l'amour. Et le corps lui-même, du fait de cette union avec la Tête, et par le Saint Esprit qui opère en Lui, possède son activité propre : il «produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, l'accroissement du corps pour l'édification de lui-même en amour».

L'amour de Dieu, si merveilleusement déployé en Christ, se reflète dans cette activité normale du corps ; la direction et l'énergie proviennent de la Tête, mais si chaque partie se tient à la place qui lui est assignée et joue le rôle qui lui est imparté par Celui qui sait comment «tout le corps» doit être «bien ajusté et lié ensemble», si chaque «jointure du fournissement» (les dons) assure sa fonction,

la vie circule, l'activité se déroule dans la coordination voulue de Dieu, et l'accroissement se produit «selon l'opération de chaque partie dans sa mesure», — «la mesure du don de Christ».

### **5 - Unité visible et responsabilité**

Tel est le tableau que le Saint Esprit nous trace du fonctionnement du corps de Christ. Ah ! direz-vous, c'est un beau programme, mais il est tout idéal. Détrompez-vous. Rien n'est moins théorique. Seulement nous avons à nous demander pourquoi la vie de cet admirable organisme n'est actuellement pas plus visible, et voilà toute la question de notre responsabilité mise en jeu.

#### **5.1 - Les moyens de rendre l'unité visible sont toujours offerts**

La partie essentielle, la partie motrice si l'on peut parler ainsi, n'a subi ni ne peut subir aucune atteinte. «Le don de Christ» est toujours parfaitement assuré, et le Saint Esprit est toujours parfaitement suffisant pour le répartir selon toutes les nécessités du «fournissement». Il y a tout ce qu'il faut pour pourvoir partout à tout. Il est réconfortant de nous le redire, Christ ne laisse pas, n'aura jamais laissé l'Église démunie de ce qui lui est nécessaire pour vivre et croître, de même qu'Il travaille inlassablement à la purifier. Quand son travail sera terminé et qu'Il se la présentera glorieuse et sainte à Lui-même, nous connaîtrons pleinement ce que nous voyons mal maintenant, savoir la perfection des soins d'amour dont Il l'aura entourée ici-bas. Quelle gloire pour Lui de démontrer que rien, ni les efforts de Satan, ni la tromperie de nos coeurs et toutes nos défaillances, ne l'aura empêché d'amener à l'état accompli celle qu'Il a aimée et pour laquelle Il s'est livré ! Qui aura donné sa pureté au fin lin éclatant et pur dont l'Épouse sera vêtue, qui aura modelé ses traits, façonné ses caractères de sainteté et d'irréprochabilité, sinon Lui-même ? Il est fidèle dans son amour, tel aujourd'hui qu'au commencement ; ses ressources sont aussi complètes qu'au temps des apôtres, et Il les met à la disposition de notre foi comme à celle des Éphésiens de jadis. L'unité du corps, découlant de l'Esprit et assurée par Lui, n'a été altérée en rien, et les moyens de la rendre visible sont toujours offerts.

#### **5.2 - La carence des croyants — prendre conscience de notre responsabilité**

Mais il est tout aussi vrai, hélas, que, mis à l'épreuve quant à l'emploi de ces moyens, les croyants ont manqué, et toujours davantage, à manifester cette unité, et ainsi faisons-nous encore. Le témoignage rendu est infidèle alors que ni son but ni ce qui permet d'y parvenir n'ont changé. Détournés par les choses de ce monde, nous perdons le but de vue et nous laissons inutilisées les immenses ressources de Christ et de l'Esprit. L'organisme est là, la vie est là, par la grâce fidèle de Dieu, mais les possesseurs de cette vie (nous-mêmes, hélas), la laissent languir ; au lieu qu'elle soit libre et vigoureuse, ils la laissent enserrer et étouffer par une profession sans vie et par l'activité charnelle. Au lieu de croître les petits enfants restent de petits enfants, ballottés ça et là par tout vent de doctrine, et l'accroissement du corps est contrarié parce que les différents organes fonctionnent mal, et spécialement les «jointures du fournissement». Ces «jointures» représentent tous ceux que le Seigneur a qualifiés pour que nulle partie du corps ne soit privée des sucs nourriciers de la Parole ; toutes les fonctions de docteur et de pasteur, toutes les précieuses charges de surveillants (ou d'anciens) et de serviteurs, sont incluses dans ce terme. Que de dons de grâce de la sorte se sont perdus et se perdent, au détriment grave de l'assemblée par suite de l'indifférence et de la mondanité de leurs détenteurs ! Que de capacités employées pour le présent siècle faute d'obéissance, alors qu'il y a à appeler les âmes, à «donner la ration de blé», à «paître le troupeau», à veiller aux portes, à servir de tant de manières les intérêts des saints ! Mais où est «la sollicitude pour toutes les assemblées» qui tenait Paul «assiégé tous les jours» (2 Cor. 11:28) ?

Oui, l'enseignement de ces versets est aussi actuel qu'au temps où l'apôtre prisonnier les écrivait. Les soins de Christ glorifié pour son corps sont tels que ceux que l'Éternel avait prodigués à sa vigne : «Qu'y avait-il encore à faire pour ma vigne, que je n'aie pas fait pour elle ?» (És. 5:4). Mais nous, quel souci prenons-nous de cette Église chère à son coeur ? Ah ! que chacun de nous considère bien qu'aucun membre du corps n'a la moindre excuse à être indifférent, ou à s'estimer inutile, et cela parce que Christ et le corps de Christ ne font qu'un. Frères et soeurs, nous aurons à rendre compte de notre administration. Dans quelle mesure ai-je contribué à l'accroissement du corps de Christ ? Ou au contraire, de quoi mon infidélité a-t-elle frustré le corps de Christ ? Ce sont là des questions solennelles. Aucun croyant n'a le droit de les éluder, mais combien moins ceux qui ont été enseignés dans ces choses et appelés par la grâce de Dieu à prendre part au témoignage suscité par Lui pour les derniers jours. Pensons à tant de privilèges que nous méconnaissions. Le temps d'en user pour la gloire de Dieu va passer pour toujours.

#### **5.3 - Revenir aux exhortations de Éph. 4:1-3**

C'est après avoir ainsi pris conscience de notre responsabilité qu'il nous faut revenir aux exhortations des trois premiers versets de notre chapitre. Rien ne peut nous pousser davantage à y répondre que la claire notion de l'unité du corps de Christ, avec le sentiment que nous ne pouvons nous en abstraire, et avec celui de la fidélité de Christ à son amour. Nous nous sentons repris et humiliés, mais aussi étreints par cet amour de Christ. Nous comprenons un peu que si cette réalité de l'«unité du corps» nous est présente, nous n'aurons aucune peine à marcher dans l'humilité, la douceur, la longanimité, le support mutuel dans l'amour. Cela ira de soi.

Mais prenons garde qu'il nous est dit aussi, et aussitôt : «Appliquez-vous»... ce qui suppose un esprit vigilant devant le danger continu d'être détourné du plus précieux devoir qui puisse nous incomber : «garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix» (v. 2). Une telle «application» nous fait défaut parce que nous apprécions bien peu une prérogative si haute. Garder l'unité de l'Esprit nous permettra en effet de jouir ensemble des «bénédictions spirituelles» dont nous sommes bénis dans les lieux célestes en Christ et qui sont offertes aux enfants de Dieu ici-bas comme leur commune part. Les goûter ensemble, dans la paix, n'est-ce pas multiplier la valeur de ce trésor ?

#### **5.4 - L'unité du corps n'est pas à faire**

On l'a dit souvent, l'unité du corps ne nous est pas donnée à garder. Encore moins à faire. Elle est faite, elle est immuable et inaltérable, que nous en ayons conscience ou non. C'est une tout autre chose qu'une institution humaine, s'appelât-elle église. En effet, ou une telle institution se considère comme la seule église, et elle rejette hors du corps les croyants qui ne se rattachent pas à elle. Ou elle s'estime une église entre d'autres, comme s'il pouvait y avoir plusieurs corps de Christ. L'effort pour lier entre elles de telles églises peut bien aboutir à une unité illusoire, en fait c'est la simple union d'éléments disparates, une expression de la profession chrétienne, non du «seul corps». Ce n'est pas parce qu'ils tombent plus ou moins d'accord sur certaines doctrines et adoptent une confession de foi commune, plus ou moins large, que les croyants sont un même et seul corps, mais parce qu'ils ont la même vie, qui est celle de Christ glorifié. Cette unité non simplement des chrétiens, mais de Christ («le Christ est-il divisé ?» disait l'apôtre) est à l'opposé d'une association que nous resserrons ou étendons à notre gré.

### **5.5 - Garder l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix**

Il ne nous est pas davantage prescrit de faire «l'unité de l'Esprit». Elle existe pareillement, que nous la réalisions ou non. «Il y a un seul corps et un seul Esprit». Mais il nous est enjoint de la «garder», ce qui implique qu'elle est déjà établie.

Garder l'unité de l'Esprit revient à nous comporter, dans nos relations entre croyants, comme étant membres du corps de Christ, possédant ce seul et même Esprit. Ce n'est pas seulement nous aimer et nous honorer mutuellement, mais le faire en nous considérant comme un en Christ. On a dit, dans ce sens, que garder l'unité de l'Esprit, c'est réaliser pratiquement l'unité du corps. C'est rendre visible ici-bas ce que l'Esprit a opéré en unissant chaque croyant à Christ dans la gloire, car cette union à Christ dans la gloire, c'est là l'unité du corps. Comment cela se manifesterait-il autrement que «dans le lien de la paix»? «Que la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés en un seul corps, préside dans vos cœurs» (Col. 3:15). Lui «est notre paix», qui des deux pires ennemis, Juifs et nations, «n'en a fait qu'un» (Éph. 2:14). L'Esprit n'est-il pas l'Esprit de sagesse et de paix, sa pensée n'est-elle pas vie et paix (Rom. 8:6), et un de ses premiers fruits n'est-il pas la paix (Gal. 5:22) ?

Cette unité de l'Esprit ne sera gardée que dans la mesure où nous marcherons par l'Esprit (Gal. 5:25). Ce sont les actions de la chair qui empêchent la manifestation de l'unité du corps : les Corinthiens la démentaient par leurs divisions, aussi l'apôtre les qualifie-t-il de charnels (1 Cor. 3:1-3). L'accroissement en nombre s'est accompagné du développement de l'action charnelle dans l'Église, et, partant, de la mondanisation, comme l'ivraie montant et multipliant avec le blé. Mais il est toujours possible et il nous est toujours demandé, de montrer devant le monde, christianisé ou non, la vie de Christ glorifié unissant les membres de son corps.

### **5.6 - Un domaine étranger à la chair et au monde**

Car nous sommes ici sur un terrain totalement étranger à ce monde, lequel ne peut pas recevoir l'Esprit (Jean 14:17). Aussi nous sera-t-il enjoint, dès que reprennent au v. 17 de notre chapitre les exhortations pratiques : «Ne marchez pas comme le reste des nations marche». Nous oublions trop que les relations entre chrétiens ont un tout autre caractère qu'entre incroyants, ou qu'entre chrétiens et incroyants. La vie courante oblige le croyant à avoir des rapports avec ce monde (1 Cor. 5:9), mais dans de tels rapports la vie de Dieu n'est que d'un seul côté, chez le croyant ; nous ne sommes pas du monde et la fidélité au Seigneur entraînera la haine de la part du monde, Paul prisonnier en était la preuve. Mais quand la vie de Dieu est des deux côtés, l'unité de l'Esprit peut et doit être gardée. Il faut qu'il en soit ainsi avec le plus faible, avec le moins éclairé sur les vérités se rapportant au corps de Christ, à l'appel, ou autres, — même avec l'égaré et le coupable. Non point, est-il besoin de le dire, en pactisant avec l'erreur et avec le mal : bien loin de garder l'unité de l'Esprit ce serait attrister le Saint Esprit de Dieu par lequel nous avons été scellés pour le jour de la rédemption (Éph. 4:30), poursuivre les choses qui détruisent la paix au lieu d'y tendre, et travailler contre l'édification mutuelle. La chair, on ne le redira jamais trop, n'a rien à voir avec la vie de l'Esprit. Il s'agit au contraire d'établir et de maintenir le contact sur la base de la vérité et de l'obéissance, pour arriver à jouir ensemble, dans toute la mesure du possible, de ce qui nous est commun.

### **5.7 - Rechercher les points d'accord avec la pensée de l'Esprit**

Quelqu'un a dit : «l'unité de l'Esprit, c'est quand votre pensée et la mienne sont d'accord avec la pensée de l'Esprit». Désirons ardemment un tel accord, et pour cela laissons-nous diriger par l'enseignement du Saint Esprit ; ne nous prêtons pas à des compromis fondés sur nos propres pensées et sur nos sentiments. Recherchons, vous et moi, sur quels points cet accord avec la pensée de l'Esprit peut se faire ; ces points peuvent être peu nombreux, peut-être réduits à un seul, mais partant de là appliquons-nous à étendre cet accord, en demandant au Seigneur de lever Lui-même les barrières, pour que nous «marchions ensemble» selon Lui, tendant vers «l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu». Garder l'unité de l'Esprit revient à être occupés ensemble de Christ. L'Esprit Saint n'a rien de commun avec un esprit de contention, ou avec l'esprit d'erreur, ni avec l'«esprit du monde» (1 Cor. 2:12).

Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas entre deux vrais croyants un ou plusieurs de ces points sur lesquels tous deux pourront trouver «quelque communion de l'Esprit» (Phil. 2:1). Même vis-à-vis de quelque chrétien aussi tristement égaré qu'on le suppose, une parole, un geste propres à le toucher, — et, ne l'oublions pas, la façon même dont nous aurions à nous séparer de quelqu'un, dans la douleur et l'humiliation, — peuvent témoigner de cette unité, et cela sans rien sacrifier de la vérité, ni des droits du Seigneur, ni de la sainteté de sa Table. Comprendons bien l'enseignement de Galates 6:1 ; il s'adresse à «vous qui êtes spirituels» ; garder l'unité de l'Esprit avec celui qui «s'est laissé surprendre par une faute» — ne sera pas fermer les yeux sur cette faute et marcher avec lui comme si de rien n'était, mais «redressez un tel homme dans un esprit de douceur, prenant garde à toi-même, de peur que toi aussi tu ne sois tenté». Il faut et il suffit qu'il y ait la vie. Un courant arrive parfois à passer même à travers des fils conducteurs en mauvais état ; s'il est coupé appliquons-nous à remettre en état les fils défilants : quelle joie quand on peut le sentir passer sans obstacle, ce précieux courant de l'Esprit ! Et quelle bénédiction quand il peut développer son action libre et puissante dans le rassemblement des saints ! Qu'il est bon et qu'il est agréable que des frères habitent unis ensemble, quand l'huile sainte descend de la Tête, jusqu'au bord des vêtements du divin Aaron (Ps. 133:1) ! Cet Esprit seul peut faire chanter

Que l'unité de ton Église est belle,  
Seigneur Jésus, qu'elle plaît à tes yeux !

### **5.8 - Non pas une union ecclésiastique**

Est-il besoin de souligner à quel point nous sommes là éloignés d'une union ecclésiastique, une prétendue unité, qui n'aurait pas comme fondement la séparation d'avec le mal ? Nous ne voudrions pas, Dieu le sait, écrire un seul mot qui pût blesser les âmes sincères qui, ressentant douloureusement la dispersion des enfants de Dieu, aspirent à leur réunion et prêtent la main à tout ce qui se fait dans ce sens en acceptant des compromis avec le relâchement moral et l'erreur doctrinale. Mais chercher à unir en mettant au second plan la vérité du Père et du Fils, en amalgamant monde et christianisme, c'est accroître la confusion, et, quelque bonnes que puissent être les intentions, c'est hâter l'apostasie qui sera le terme de l'histoire de la chrétienté professante. Tout nous montre que ce terme est proche.

### **5.9 - Jean 17:20-21 et l'unité**

On met en avant Jean 17:20-21 pour pousser au rassemblement de tous les chrétiens de nom dans une grande organisation bien visible. Mais, d'abord, prenons bien garde que le point de départ de cette prière de Jésus est : «Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde» (v. 16), alors qu'une telle organisation tend à faire du christianisme une puissance du monde. Ensuite, il n'est nullement question dans ce passage de l'unité du corps de Christ uni à son Chef glorifié, mais de l'unité de la famille de Dieu, unité de communion dans le Père et le Fils, unité de ceux qui possèdent une nature nouvelle, divine. Cette prière du Fils est exaucée : ce n'est pas une prière à nous, c'est la sienne, et c'est par son Père, et non par nous, qu'elle est exaucée. Il ne dépend ni de nos efforts ni de nos moyens qu'elle le soit. Elle l'est, par la bonté et la puissance du Père, du fait que les croyants, de quelque pays, de quelque milieu, de quelque classe sociale, qu'ils proviennent, ont tous cette même nature. Enfin, cette unité de nature se manifestera dans la «sanctification par la vérité» (17:17), l'obéissance à la Parole, ce qui entraîne la séparation morale effective d'avec ce monde. Que

nous ayons, chrétiens, manqué à cette manifestation, et que nous soyons par là un obstacle à ce que le monde croie que le Père a envoyé le Fils, ce n'est que trop vrai, à notre honte, mais nous n'aiderons pas le monde à croire en faisant l'union aux dépens de la vérité, et, en fait, de la véritable unité. Nous l'inciterons au contraire à ne pas croire, en mêlant le christianisme aux éléments du monde. C'est ce que Satan a cherché à faire de tous temps, et à quoi il parvient toujours davantage. Montrer les sentiments de la famille de Dieu, l'amour, le support, l'obéissance à la volonté du Père, voilà ce que nous avons à rechercher. Cela n'a rien à voir avec un ordre de choses ecclésiastique qu'il nous soit demandé d'établir.

### **5.10 - Église visible ou invisible ? Témoignage en un temps de ruine**

«Appliquons-nous à garder l'unité de l'Esprit». Cela nous tiendra aussi loin du relâchement que de l'étroitesse de coeur et d'esprit. Ne nous laissons pas prendre au piège du rapprochement artificiel d'appartenances chrétiennes différentes, mais ne nous contentons pas non plus d'une connaissance théorique de l'unité du corps, comme si cette unité était présentement intraduisible. Une telle connaissance nous condamne si nous ne la faisons pas passer dans la pratique, autrement dit si la vie ne se montre pas. Tendons à «l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu» (Éph. 4:13) proposée comme but à ceux qui se reconnaissent comme membres du corps de Christ et de rien autre. Dieu fasse que, dans l'Église, chacun, à la place où la grâce l'a mis, considère davantage Celui à qui cette Église est unie dès maintenant et pour l'éternité. L'unité des chrétiens ne peut plus se déployer aux yeux des hommes dans la totalité du corps présent sur la terre, comme il en était au début de l'Église ; dans ce sens l'Église est invisible, et cela par notre faute. Mais elle doit se prouver dans les rapports entre croyants moralement étrangers à ce monde, et dans ce sens elle est visible. Que Dieu nous accorde la grâce de le réaliser tout particulièrement quand nous sommes réunis, ne fût-ce que deux ou trois, au nom du Seigneur Jésus. C'est là le sens du témoignage que nous avons à rendre en ces temps de ruine.

### **LE MYSTÈRE DE LA PIÉTÉ 1 Timothée 3:16 par André Gibert**

#### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ME 1922 p. 219, 228

La conduite du croyant dans la maison de Dieu (l'Assemblée) à base de piété pratique fondée sur la connaissance de Christ

#### **Table des matières**

- 1 - Une Maison de Dieu, une conduite qui y correspond
- 2 - L'Assemblée, colonne et soutien de la vérité
- 3 - La substance de la vérité gardée par l'Assemblée
  - 3.1 - La piété et le mystère de la piété
  - 3.2 - Dieu manifesté en chair
  - 3.3 - justifié en esprit
  - 3.4 - vu des anges
  - 3.5 - prêché parmi les nations, cru au monde
  - 3.6 - élevé dans la gloire

#### **1 - Une Maison de Dieu, une conduite qui y correspond**

L'apôtre parle du mystère de la piété à propos de l'Assemblée. Le point de départ (v. 14-15), précieux, mais solennel, est qu'il y a une maison de Dieu sur la terre. Le peuple d'Israël ayant failli, la maison du peuple terrestre est laissée déserte pour un temps, et c'est l'Assemblée, dont l'appel est céleste, qui est constituée, avant son introduction dans la gloire, l'habitation de Dieu ici-bas (par l'Esprit, selon Éph. 2:22). Elle est appelée l'assemblée du Dieu vivant : elle tire son caractère de celui qui est la vie, et qui la lui communique, et elle est formée de personnes participantes de cette vie. Autrement dit, elle est la sphère, la seule, où ici-bas existe la vie de Dieu.

Quel sujet solennel en effet ! Là cette vie doit se montrer, par des effets. Dans cette maison de Dieu, l'ordre sied ; plus encore, la sainteté. On ne peut s'y conduire à sa guise, c'est pourquoi l'apôtre dit : «comment il faut se conduire dans la maison de Dieu». Comment donc s'y conduire ? Timothée, en l'absence de l'apôtre, n'est pas laissé sans ressources, et, par la grâce de Dieu, les instructions qu'il reçoit nous ont été ensuite transmises, de façon que nous sachions, comme lui, ce qui convient à la maison de Dieu, — comme aussi, dans la seconde épître, nous apprenons quelles ressources nous restent quand l'homme l'a ruinée extérieurement. Ainsi, sachant ces choses, nous sommes sans excuse si nous prétendons agir dans l'indépendance à l'égard de la «maison de Dieu», comme si Dieu n'avait rien dit.

#### **2 - L'Assemblée, colonne et soutien de la vérité**

La fonction de l'Assemblée, devant Dieu et le monde, c'est d'être ici-bas la colonne et le soutien de la vérité. Elle n'est pas la vérité, elle ne crée pas la vérité, mais la vérité, dans ce monde, ne peut exister en dehors d'elle. Dieu n'a pas d'autre témoignage. Elle possède tout ce qui est appelé la vérité : la Parole (Jean 17:17), l'Esprit saint (Jean 14:17 ; 1 Jean 5:6) et Christ Lui-même par-dessus tout (Jean 14:6). Remarquons bien qu'il n'est pas dit qu'elle doit être cette colonne et ce soutien, mais qu'elle l'est. C'est ainsi que Dieu l'a établie ; c'est ainsi qu'il la voit ; nous n'avons pas le droit de la faire déchoir de cette position. Notre responsabilité est justement de maintenir qu'elle est cela, et d'y accorder notre marche. Sans doute, nous savons ce qui est arrivé quant au témoignage en tant que confié à l'homme ; considéré comme corps responsable, l'Église a failli à maintenir la vérité, précisément parce qu'elle a voulu se substituer à ce dont elle est dépositaire ; elle a voulu enseigner, et elle a enseigné l'erreur et l'abomination (Apoc. 2:20). Mais il reste que le témoignage lui est confié et, tant que Dieu la laisse sur la terre, Il ne se laissera pas manquer de témoins de la vérité dans l'Église. Philadelphie garde ce caractère, et, appréciée, connue de Dieu seul, elle maintient le nom du Saint et du Véritable. Le témoin individuel sera dans la gloire comme ayant gardé la vérité sur la terre, et à cause de cela établi comme une colonne immuable dans le temple de Dieu (Apoc. 3:12). Quelle triste condition pour les hommes, quand l'Assemblée aura quitté cette scène ! Ce sera le temps de l'énergie d'erreur, toute-puissante. Le seul véritable témoin alors sera Christ lui-même, comme on le voit à propos de Laodicée.

#### **3 - La substance de la vérité gardée par l'Assemblée**

##### **3.1 - La piété et le mystère de la piété**

Puis, tout naturellement, l'apôtre donne la substance de cette «vérité» gardée dans la maison de Dieu. Rien n'est plus grand, et cela même nous parle de la grandeur de l'Assemblée. Le croyant est appelé à manifester là les fruits de la vie de Dieu : c'est la piété, qui caractérise la marche du témoin sur la terre. On l'a définie «le résultat des rapports de l'âme avec Dieu en fait de crainte et de confiance». La piété est bien, en effet, avant tout, l'expression d'un état intérieur. Cette vie de Dieu qui se manifeste suppose un aliment ; cette piété a une source cachée dont elle découle. On en voit les effets, mais il y a un secret, un mystère dont seul le croyant a la clef. Lui seul pénètre là comme en un domaine mystérieux, insoupçonné de l'homme naturel, et la mesure de la piété de chacun

est justement celle dans laquelle il vit dans ce domaine. Il jouit là de l'invisible trésor que détiennent les seuls fidèles. C'est le mystère de la piété, la vérité profonde, l'essentiel de «ce qui est dès le commencement», et dont le maintien caractérisera, tout au long de l'histoire de l'Église, ces fidèles qui gardent les caractères mêmes de l'Assemblée de Dieu. C'est ce qui produit la piété, que Dieu reconnaît, encourage et récompense (1 Tim. 4:8 ; du reste le mot est caractéristique de l'épître).

Or, la source, le secret, le mystère sont connus. Tout se résume en une Personne dont on s'approche. C'est Dieu manifesté en chair. Dans ce domaine secret où se meut le croyant, il n'y a de place que pour cette Personne bénie devant qui tout s'efface, Personne insondable, mystère infini elle-même, à jamais fermé, sinon pour Dieu seul, mais mystère que saisit et contemple la foi, et que la Parole place continuellement devant nous. Dieu présent au milieu de nous dans la personne de son Fils (Hébr. 1:1) en figure comme un homme (Phil. 2:8), la divinité et l'humanité indissolublement unies en Jésus, voilà ce qui, inconnaissable pour le monde, est le tout de la vie chrétienne, l'objet infini d'où seul découle la piété (\*). Aujourd'hui la forme de la piété est encore répandue (2 Tim. 3:5), mais, hélas ! sans la puissance, dès le moment où cette piété n'est pas le résultat de la connaissance de Dieu manifesté en chair. Pussions-nous être de ceux qui vivent «pieusement dans le Christ Jésus !» (2 Tim. 3:12).

(\*) Le mystère de la piété est le secret par lequel toute piété véritable est produite, et ce mystère est en un mot la connaissance de Dieu manifesté en chair dans la personne de Christ ; il se résume tout entier dans cette personne ; c'est Christ homme et rien autre. Connaître ce mystère est le seul moyen par lequel nos âmes puissent être mises en relation avec Dieu et entrer en relation avec Lui. Il y a une grande analogie entre ce passage et le but pratique de l'épître aux Colossiens. Mais il y a un mystère qui reste éternellement tel pour nous et que Dieu se réserve pour Lui seul : c'est l'union de la divinité et de l'humanité dans une Personne. Le Fils nous révèle le Père, mais le Père ne nous révèle pas le Fils. Dieu garde ce mystère pour Lui, et nous ne pouvons que l'adorer» (Compte-rendu des conférences de Genève des 14, 15 et 16 mai 1912 sur l'Épître aux Colossiens, page 75).

### **3.2 - Dieu manifesté en chair**

Alors, en quelques touches seulement, le Saint Esprit déploie ce qui a trait à cette Personne, tout ce dont la connaissance définit le mystère de la piété. Il est à remarquer que nous n'avons pas là, proprement, l'histoire de Christ comme homme, encore moins une explication quelconque de son incarnation, inexplicable pour nous, mais nous avons ce en quoi Il est lui-même mystère, objet de foi. Ce sont comme divers aspects sous lesquels, successivement, la foi contemple cette Personne adorable, autant de vérités profondes découlant du fait qu'Il a été homme ici-bas, et il est essentiel de les reconnaître et de les garder pour qu'il y ait piété.

Dieu a été manifesté en chair. C'est l'abaissement, l'anéantissement, pour parler comme Phil. 2:7. C'est le ciel venant sur la terre, le Dieu tout-puissant, le Créateur glorieux, inaccessible, naissant d'une femme, prenant un corps dans lequel il pourra — non pas devra, dans le sens d'une obligation physique, car il est Celui qui se livrera — mourir. Dieu a été présent sur cette terre, personnellement, et cela en forme d'esclave, d'homme humilié, méprisé, maltraité ! Vérité plus solennelle encore, c'était là la «ressemblance de chair de péché» (Rom. 8:3), en laquelle fut vu Celui qui est la lumière et la sainteté mêmes, afin que le péché pût être «condamné dans la chair». Christ n'était pas seulement une manifestation de Dieu, mais Dieu lui-même manifesté, et manifesté dans la forme corporelle de la créature coupable, en chair, semblable à nous, mais sans péché. Quel mystère que celui-là !

### **3.3 - justifié en esprit**

Ce Dieu manifesté en chair a été justifié en esprit. C'est la contre-partie, pour ainsi dire. Elle est indispensable. En contraste avec la chair, l'Esprit. De même que Dieu était «en chair», la chair devenait le vase possédant l'Esprit de Dieu. Il y a eu ici-bas un homme méprisé, à la dernière place, qui était Dieu ! Dieu ne peut permettre qu'il soit confondu avec l'homme pécheur, de sorte que, pour la foi, Il a été justifié en Esprit. Il n'a pas fait seulement qu'apparaître, Il a vécu, Il est resté assez longtemps sur la terre, pour montrer la vie d'un homme sans péché. Rien de tel ne s'était vu encore. Sondé à fond, partout Il présente la perfection dans un homme, Dieu reconnaît son Fils dans cet homme. Au baptême de Jean, sur la sainte montagne, Il le distingue des pécheurs, comme du législateur et du prophète justement honorée et révérencés par les Juifs. Toute sa vie, dans tous ses détails, montre qu'Il est né de l'Esprit (Luc 1:35), tout son ministère, que l'Esprit est sur Lui. Il est le gâteau «pétri d'huile» et «oint d'huile» (Lév. 2:5). L'Esprit est là, révélant à la foi la grandeur, la parfaite justice de Jésus, le proclame seul juste, et parfaitement juste (justifié en Esprit). Et c'est ce que l'Esprit démontrera d'une manière éclatante dans la résurrection (Rom. 1:4). Il est frappant que l'évangile de Luc soit celui où l'Esprit saint est le plus souvent mentionné, et qu'il le montre particulièrement agissant dans toutes les circonstances de la naissance de l'Enfant Jésus (Luc 1:15, 35, 41, 67 ; 2:25, 26, 27) et au début de son ministère (3:21 ; 4:1 et surtout 14, 18) (\*). Il est l'homme en qui l'Esprit peut habiter, le premier homme né de l'Esprit, et toute sa vie le manifeste tel.

(\*) Du reste il est à remarquer que tout ce qui nous est dit ici du mystère de la piété répond d'une manière particulière à l'évangile de Luc dont le sujet est précisément cette divine humanité de notre précieux Sauveur, et qui, par conséquent, s'adresse à l'homme en général, aux «nations», dont l'accès aux promesses, pour être «cohéritières et d'un même corps et co-participantes de ses promesses dans le Christ Jésus», est le trait propre du mystère de l'Assemblée (Éph. 3:6). Il s'agit là, non de : Dieu et Israël, mais de : Dieu et les hommes.

### **3.4 - vu des anges**

Nous trouvons donc Dieu homme, puis l'homme Dieu, — Dieu en chair, mais en même temps la chair, dans l'homme parfait, possédant Dieu l'Esprit. Ce sont là deux faces aussi insondables l'une que l'autre de la Personne de Christ, et inséparables. Ce précieux mystère de l'incarnation n'est pas à proprement parler, nous l'avons vu, celui de la piété, mais Il est l'objet qui nourrit secrètement la piété.

C'est qu'en effet ce fait d'une immense portée, qui glorifie pleinement Dieu, et que Dieu seul connaît, a des «initiés», des «témoins», dans le sens de 2 Pierre 1:16 (\*). On s'en occupe au ciel, et sur la terre. — Au ciel, d'abord. Il a été vu des anges. Sans doute, il s'agit là de choses mystérieuses pour eux. Des anges même désirent de regarder de près dans les résultats en grâce découlant de la venue de Christ. Mais ils sont les témoins oculaires de cet insondable abaissement, ils le glorifient, s'en réjouissent quant à ses résultats (Luc 2:13-14). Ils voient de leurs yeux l'ineffable Personne. Si ses souffrances et ses gloires ne les concernent pas, il y a là, du moins, une réalité tangible pour eux, une manifestation pleine, entière, évidente, qu'ils contemplant. Cela ne nous parle-t-il pas encore à la fois de l'abaissement et de l'excellence de cette Personne ? Les anges, qui ne pouvaient contempler Dieu (Ésaïe 6) voient enfin leur Créateur, et ils le voient sous une forme humaine ! Il est bien remarquable que les quelques occasions où les anges nous sont signalés voyant le Seigneur, sont des moments où se montrent particulièrement son humilité (à la naissance, le petit enfant dans la crèche) ; son obéissante dépendance (Jésus ayant faim au désert, lors de la tentation, Marc 1:13) ; la faiblesse du vase humain qui a besoin de réconfort en des heures terribles (le combat de Gethsémané, Luc 22:43) ; le suprême abaissement, puisque les anges sont au sépulcre, où sans doute ils proclament la victoire, mais où ils voient le lieu où gisait, mort, le Seigneur de gloire (Matt. 28:6). Mais d'un autre côté, quelle gloire que celle qu'ils contemplaient dans l'homme Jésus, justifié en Esprit ! Les anges voient, pour la première fois,



un homme conçu sans péché, parfait, inaccessible à la tentation que, dépendant, il repousse par les moyens mis entre les mains de l'homme, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort même de la croix, enfin victorieux de l'ennemi dans sa dernière forteresse.

(\*) On sait que le mot traduit là par témoins oculaires est le même que celui par lequel on désignait ceux qui étaient initiés aux mystères des religions païennes.

### **3.5 - prêché parmi les nations, cru au monde**

Sur la terre, l'homme, plongé dans ses ténèbres, n'a pas comme les anges les yeux ouverts pour voir Celui qui est descendu vers lui. Pour l'homme, il faut la foi. La vue même des miracles de Jésus, l'ouïe de ses paroles, ne servaient de rien à qui n'avait pas la foi. Jésus était et demeure pour l'homme naturel absolument inconnaissable. Seuls le connaissent ceux qui croient. Quelle grâce de Dieu qu'il ait voulu que des hommes soient initiés, par la foi, à cette connaissance ! Sa sainteté, sa justice auraient été glorifiées vis-à-vis du ciel par le fait même que les anges ont vu Christ ici-bas ; mais son amour s'est glorifié en amenant à cette contemplation des aveugles comme nous, en leur faisant don de la grâce par la foi (Éph. 2:8). C'est pourquoi la vérité que Dieu est venu sur la terre a dû être prêchée afin d'être crue, car, comment croiront-ils en celui dont ils n'ont point entendu parler ? Et comment entendront-ils sans quel'un qui prêche ?» (Rom. 10:14). Ainsi il y a, dans ce monde de ténèbres et d'incrédulité, une prédication, Christ ayant commencé Lui-même (Luc 4:44) et ayant envoyé ensuite ses disciples, — et il y a des résultats de la prédication. Un jour vient où les hommes seront obligés de voir (Apoc. 1:7) Celui en qui ils n'auront pas cru, quand Il apparaîtra, Fils de l'homme glorifié, dans tout l'éclat de cette gloire (Apoc. 19:11-16). Tous seront alors forcés de reconnaître en ce vainqueur l'homme abaissé (Phil. 2:9, 11). Mais alors l'Assemblée ne sera plus sur la terre. Tant que dure l'économie actuelle, où la maison de Dieu ici-bas est l'Assemblée, la connaissance de cette grandeur n'appartient qu'au fidèle ; elle est le mystère de la piété. Christ a donc été prêché parmi les nations, et cru au monde, non pas seulement parmi le peuple terrestre, car il s'agit de Dieu entrant en rapport avec la race humaine. Sa présence ici-bas répondait à la promesse faite à Adam, non pas seulement aux promesses faites à Abraham, et c'est toute la race d'Adam qui est appelée à en bénéficier. Venu comme fils de l'homme, Il amène tout homme à Dieu, et c'est «tout genou, toute langue, tout oeil» qui devront le reconnaître, c'est devant «toutes les tribus de la terre» qu'Il sera glorifié. Ici encore nous pouvons remarquer la place particulière de l'Évangile de Luc, qui montre «la branche qui porte du fruit», poussant ses rameaux par delà la muraille et apportant la grâce aux nations.

### **3.6 - élevé dans la gloire**

Durant tout le temps du témoignage de l'Assemblée sur la terre, Christ, Dieu homme et homme Dieu, est donc uniquement un objet de foi. Mais Lui n'est plus sur la terre. C'est au ciel que la foi voit Celui qui en est descendu et a été ici-bas. N'est-ce pas là un trait fondamental de la foi chrétienne, la part spéciale des croyants de l'économie actuelle ? Les anciens espéraient dans la venue future du Rédempteur promis (que l'objet de leur espérance fût clair ou non) ; le résidu juif à venir verra, après des expériences douloureuses, apparaître son Roi au moment où, désespéré, il se lamentera de l'avoir mis à mort, «comme on se lamente sur un fils unique» (Zach. 12:10). Mais notre part présente est de voir dans la gloire Celui qui a été ici-bas Emmanuel, Dieu avec nous, dans l'abaissement le plus profond, comme l'homme Jésus (Héb. 2:9). Il est là, seul homme dans le ciel, en attendant d'y introduire ceux qu'Il s'est acquis. C'est la récompense de son abaissement (Dieu l'a haut élevé), et c'est le gage sûr donné au fidèle, avec l'assurance de partager bientôt cette gloire. L'Esprit Saint, envoyé en conséquence de cette exaltation, en rend témoignage. Christ a donc été élevé dans la gloire. C'est là-dessus que se clôt l'évangile de Luc.

Quel tableau merveilleux est ainsi offert à notre méditation ! «Sans contredit, le mystère de la piété est grand», et, devant lui, nos âmes confondues ne peuvent que se prosterner pour adorer.

Ce sont toutes ces vérités que l'Église est responsable de maintenir. Ce sont elles qui produisent toute vraie piété dans cette Église, et seul leur maintien nous met en harmonie avec le caractère sous lequel Dieu la voit, — la colonne et le soutien de la vérité. Tout ce qui porte la moindre atteinte à la Personne de Christ telle qu'elle nous est présentée ici, n'est pas la vérité et est à rejeter : c'est l'esprit de l'Antichrist (1 Jean 4:3).

## **L'UNITÉ VITALE D'ÉPHÉSIENS 4:4 par André Gibert**

### **Bibliquest**

Plan et sous-titres sont ajoutés par Bibliquest ; ME 1977 p. 169

### **Table des matières**

- 1 - Résumé de Éph. 4:4-6 — Unité et unicité
- 2 - Unité du corps
- 3 - Un seul Esprit
- 4 - Une seule espérance
- 5 - L'organisation de l'Église par le Saint Esprit — Se conformer à la vérité selon l'Écriture
- 6 - Danger de reconstituer un corps particulier, avec toutes ses fautes

#### **1 - Résumé de Éph. 4:4-6 — Unité et unicité**

«Un seul corps et un seul Esprit...» Aucun verbe ici dans la langue originale : «le il y a exigé par notre langue ne fait qu'affaiblir la force du passage» (J. N. D.). Donnons du moins à ce il y a sa valeur propre ; ce n'est pas «il y aura», ou «il doit y avoir», ou «faites en sorte qu'il y ait». Les affirmations d'unités que comporte tout le passage d'Éph. 4:4-6 — trois en un premier groupe au v. 4, trois en un second groupe au v. 5, une au v. 6 — résonnent l'une après l'autre comme autant d'accords puissamment frappés. Elles expriment des faits, qui existent et subsistent quelle que soit l'appréciation qui en est faite, constatés avec la simplicité des choses fondamentales, s'imposant comme le soleil au regard spirituel. À nous de nous conduire à cette lumière.

Le tout formé par le premier groupe, le seul que nous désirons considérer, est celui de l'unité vitale des chrétiens : unité du corps, unité de l'Esprit, unité de l'espérance de leur appel. Ces choses sont «unes» dans le double sens du terme : il y a à la fois unité (qualité de ce qui est indivisible), et unicité (qualité de ce qui est seul de son espèce, rendant fausse toute prétention à une autre unité).

#### **2 - Unité du corps**

La pensée de l'unité du corps est précieuse entre toutes. Il ne s'agit pas d'une corporation de personnes associées volontairement par des vues ou des activités communes, mais d'un corps vivant, unique, le corps de Christ dont l'Église (l'Assemblée) est la plénitude (Éph. 1:23). Il ne peut être divisé ; comment Christ serait-il divisé ? L'unité de son Église est belle, elle plaît à ses yeux, aimons-nous à chanter. Ce corps a maintenant son lieu sur la terre, pour un temps qui va prendre fin bientôt. Il y aura été formé, il y aura séjourné depuis la Pentecôte jusqu'à la venue du Seigneur pour prendre les siens. Il s'y sera accru, ses membres se renouvelant d'une

génération à l'autre à mesure qu'ils s'endorment en Jésus. Il n'existait pas avant la Pentecôte, et il ne se trouvera pas davantage ici-bas dans la période des jugements apocalyptiques, ni sur la terre millénaire. Le corps sera alors, et pour jamais, réuni effectivement à son Chef (sa Tête) glorifié dans le ciel.

Mais où donc le trouver présentement ? C'est un corps vivant de la vie de Christ : il est donc partout où se trouve la vie de Christ, consciente et manifeste. On demande quelquefois si tous les croyants en font partie. Il ne faut pas se laisser dérouter par ce que ce terme a pris d'équivoque, ni penser que nous soyons capables de reconnaître tous les vrais croyants, car cela appartient à Dieu. Le cadre du «corps», si l'on peut parler ainsi, nous est fourni par l'Écriture : «Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps» (1 Cor. 12:13). À coup sûr tous ceux qui, confessant Jésus comme leur Sauveur et comme le Seigneur, en qui par conséquent la vie de Christ peut être vue, doivent être tenus pour membres de ce corps, même ceux — et combien il y en a ! — qui n'en ont pas la moindre idée. Ils y sont placés par la puissance du Saint Esprit qui les lie tous à la Tête glorifiée ; ayant entendu et cru l'évangile de leur salut ils sont scellés du Saint Esprit de la promesse, la marque de la rédemption est sur eux. Mais jusqu'à ce qu'il en soit ainsi pour une âme — et si réellement que Dieu opère à repentance dans cette âme, l'acheminant vers le moment où, née de nouveau, elle a le droit d'être enfant de Dieu, quelque confiance que nous ayons en la grâce divine pour cela — cette âme n'ose pas se dire sauvée, et dans bien des cas nous ne saurions aller plus loin qu'elle. D'autre part, une profession chrétienne, même bruyamment affirmée, peut ne recouvrir aucune réalité et nous sommes exposés à voir la vie où elle n'est pas — bien qu'il soit rare que ne vienne pas un moment où l'état réel sera démasqué. Bref, discerner les vrais croyants est affaire de spiritualité, nous avons besoin de beaucoup d'humilité et de dépendance à cet égard, et au surplus ne pas oublier que dès le temps des apôtres, se glissaient parmi les fidèles de «faux frères», et «certains hommes» apostats d'avance. Dans l'extrême confusion actuelle, nous sommes à la fois rassurés et mis sur nos gardes en sachant que «le Seigneur connaît ceux qui sont siens» (2 Tim. 2:19).

Quoi qu'il en soit, il appartient aux vrais croyants de se saisir pour eux-mêmes et entre eux, de la parole : «Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier» (1 Cor. 12:27). Il n'y a pas d'élément humain intermédiaire. Une assemblée locale, telle celle des Corinthiens, n'est qu'une expression de la seule Assemblée — le corps de Christ. Lorsqu'une collectivité de chrétiens, petite ou grande, s'érige en congrégation ayant sa constitution propre, elle nie pratiquement l'unité du corps de Christ. C'est pourtant ce que les hommes n'ont cessé de faire, depuis les vastes Églises de multitudes jusqu'aux corpuscules que nous voyons éclore de tous côtés. L'injonction du v. 3 de ce ch. 4 des Éphésiens prend ici toute son importance : «vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix».

### **3 - Un seul Esprit**

Car il y a unité du corps parce qu'il y a un seul Esprit. Un corps sans esprit est mort (Jacques 2:26). La vie de Christ anime tous les membres de son corps par le Saint Esprit, duquel, répétons-le, nous avons «tous été baptisés pour être un seul corps» de même que «nous avons été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit» (ou : en un seul Esprit). Il s'agit expressément d'une unité produite par cet Esprit qui est un. Partout où est cette vie de Christ, le Saint Esprit est là, qui opère dans la puissance «de l'Esprit de vie qui est dans le Christ Jésus» (Rom. 8:2). C'est une seule et même Personne, une Personne divine, ici-bas. Dieu ne donne pas l'Esprit par mesure (Jean 3:34). Il n'y a pas un Esprit pour les forts et un Esprit pour les faibles, un pour les ignorants et un pour ceux qui en savent un peu plus. Le même Esprit parlait en Noé comme en Moïse et comme en Aggée, et le même Esprit qui faisait prêcher Paul est celui qui habite aujourd'hui dans le plus humble croyant. N'est-il pas l'Esprit de Christ (Rom. 8:9) ? La diversité de ses opérations est illimitée, mais il est toujours le même. C'est «le même Esprit», «le seul et même Esprit», qui distribue les dons de grâce et les services à chacun en particulier, comme il lui plaît (1 Cor. 12:1-12), et c'est lui qui dirige chacun dans ce qui lui est confié. Il agit dans et par des hommes nés de Lui, baptisés de Lui, et la puissance dans laquelle il le fait ne doit rien à l'homme : au contraire «l'Esprit convoite contre la chair» (Galates 5:17).

### **4 - Une seule espérance**

Cet Esprit est, entre autres caractères, le Saint Esprit de la promesse, arrhes de l'héritage en vue duquel nous avons été «appelés» d'un même saint appel — «pour une seule espérance de votre appel». Prêtons-nous assez attention à cette unité et à cette unicité de l'espérance chrétienne ? Elle n'est pas pour la terre mais pour le ciel, il faut que nous nous élancions pour la saisir (cf. Phil. 3:12, 14 ; Hébreux 6:18, 19, et combien d'autres passages !). L'appel individuel s'intègre dans un appel collectif, celui de l'Assemblée, corps de Christ. Si divers que puissent être les chemins des chrétiens, ils ont le même aboutissement. La même demeure les attend dans la maison du Père. Tous ceux qui, dans ces générations successives de la Pentecôte à l'avènement de Christ, auront fait partie de son corps sur la terre, se trouveront ensemble, revêtus de leurs corps glorifiés, unis à Christ dans les lieux célestes. Cet appel et son espérance nous font, et font l'Église entière, étrangers ici-bas, parce que déjà «gens de la maison de Dieu» (Éph. 2:19). Mais bientôt l'Épouse unie à son Époux, une avec Lui, occupera la place que lui assignent les conseils de Dieu et que l'oeuvre de Christ lui a acquise. Bienheureuse espérance (Tite 2:13) commune à tous, même si tous n'en jouissent pas à l'avance individuellement et ensemble, comme ils y sont invités par le Saint Esprit.

Et que sera-ce, au jour où réunie

Dans les hauts cieux l'Église te verra ?

### **5 - L'organisation de l'Église par le Saint Esprit — Se conformer à la vérité selon l'Écriture**

Des quelques vérités capitales que nous venons de rappeler il résulte entre autres que

— toutes les fois que se constitue un corps ecclésiastique indépendant ;

— toutes les fois que des hommes s'ingèrent dans les opérations de l'Esprit de Dieu, investissant d'autres hommes dans des charges officielles pour administrer l'Église ;

— toutes les fois que l'on présente aux croyants, et donc à l'Église, un autre objet que la réalisation de son appel céleste en attendant le Seigneur tout en vaquant à son service dans le monde sans être du monde,

l'unité vitale est de fait niée, Christ méconnu comme Chef de l'Église, et son témoignage compromis.

Ne nous étonnons pas si dans un temps où ne manquent pas les faux prophètes nous voyons se multiplier des groupes religieux se réclamant du christianisme, chacun avec ses principes, son programme, son organisation, un mélange diversement dosé de vérités scripturaires et de raisonnements humains, de zèle évangéliste et de préoccupations sociales. Ne nous étonnons pas davantage que, en opposition apparente avec ce morcellement, les conducteurs des grands organismes religieux s'efforcent de donner une unité aux éléments disparates de la profession chrétienne ; ce faisant ils répondent aux aspirations de quantité d'âmes sincères qu'afflige l'état de choses présent. Mais comment ces âmes ne voient-elles pas à quel point une telle unité serait factice ? En réalité, sectarisme, latitudinarisme (= laxisme) et traditionalisme s'entrecroisent pour le plus grand désarroi des fidèles.

On ne le répètera jamais trop, grâce à Dieu l'unité n'est pas à faire. Elle est faite, il s'agit de s'y conformer. Bénissons-le de ce que rien de ce qui marque les temps fâcheux des derniers jours, que nous vivons, n'empêche le Saint Esprit, aussi réellement ici-bas qu'il

l'était au début de l'Église, de poursuivre le travail par lequel des âmes sont retirées du présent siècle mauvais. Bénissons-Le de ce que rien ne peut porter atteinte à l'unité indestructible de l'Église, de ce que pas un iota ne peut tomber des affirmations d'Éphésiens 4. Encore moins ne pourrait s'affaiblir l'amour dont Christ chérit l'assemblée pour laquelle il s'est livré. Heureux ceux à qui la grâce a été donnée de comprendre que, pour exprimer cette unité, goûter cet amour et y répondre, il faut sortir vers Christ, se séparer pour Lui tant des erreurs subversives que du mal moral, afin de se rassembler sous la seule direction de l'Esprit de Dieu.

### **6 - Danger de reconstituer un corps particulier, avec toutes ses fautes**

Toutes ces choses ont été souvent présentées. Mais il est un côté auquel nous ne sommes probablement pas assez sensibles, je veux parler du danger de reconstituer à l'intérieur de la chrétienté un autre de ces corps particuliers, destructeurs de l'unité visible, dont il a été question. C'est l'objection qui nous est sans cesse opposée : au nom de l'unité que vous proclamez vous donnez naissance à une nouvelle secte ! Que Dieu nous en garde ! Mais il faut voir ce danger en face pour être effectivement gardés et de l'esprit sectaire et de la mondanisation, les deux étant plus proches l'une de l'autre qu'il ne paraît.

Il est facile de se déclarer détagés de toutes les associations humaines et placés, selon l'expression favorite parmi nous, sur le terrain de l'unité du corps, autrement dit de nous réunir selon ce principe, qui est bien le seul valable. Mais si nous ne nous appliquons pas à garder l'unité de l'Esprit, ne nous trouverons-nous pas bientôt en pleine contradiction ? Insensiblement les formes tendront à reprendre le dessus, on verra s'établir des habitudes prêtes à engendrer des traditions, si même il n'y a pas de code ou de formulaire. Ne nous verra-t-on pas entraînés vers une organisation ecclésiastique donnant l'illusion de l'unité, avec une «action» abandonnée à quelques-uns par une masse peu exercée sinon inerte, en laissant finalement peu de place à la liberté d'un Esprit saint attristé ou éteint ? La séparation extérieure demeure, mais on passe du rassemblement qu'évoque 2 Tim. 2:22 à une contrefaçon du «seul corps». On réédifie les choses que l'on avait renversées, et sur une base rétrécie qui n'est plus l'authentique et solide fondement de Dieu. À l'intérieur on verra l'amour fraternel sans hypocrisie s'affaiblir, au détriment de tout témoignage (Jean 13:35), le manque de support se montrer à l'occasion de différences de vues minimales ne portant pas atteinte aux fondements, et l'on ira vers de désolantes ruptures de la communion. Vis-à-vis du dehors le cœur se durcit au lieu de se porter avec amour vers les âmes inconverties, comme s'il nous importait peu que le service de l'évangile nous soit ôté, et vers tant de vrais croyants enserrés dans les systèmes religieux, que nous devrions souffrir de voir là et qu'il nous appartient d'aider à en sortir. Où sont les Aquilas et les Priscillas soucieux d'instruire les Apollos ? Ce manque de sollicitude, spécialement à l'égard de ceux que nous reconnaissons comme chrétiens, donc membres du corps de Christ, ne serait-il pas la marque d'une étroitesse d'esprit et de cœur sous le couvert de la nécessaire étroitesse de la marche ? Que vaudrait celle-ci si elle n'était plus qu'une forme de la piété, sans ferveur ni sympathie ? Paul exhortait les Corinthiens à «s'élargir» car ils étaient «à l'étroit dans leurs entrailles», tant à son endroit qu'à celui des hommes pour lesquels lui était étroit par l'amour de Christ, et il leur montrait qu'il en était ainsi parce qu'ils s'élargissaient vers le monde.

Parallèlement, en effet, avec des formes religieuses c'est le monde qui rentre insidieusement. Sans y prendre garde nous apportons dans la famille de Dieu les usages du monde, ou nous en façonnons de semblables à notre usage. En définitive nous sommes exposés à glisser vers une société fermée mais à l'image du monde dont nous proclamons ne pas être. La séparation est alors faite de conventions tout formalistes. Nous n'avons qu'à examiner dans la lumière l'emploi que nous faisons de nos loisirs.

Nous replier sur nous-mêmes est tout autre chose que nous resserrer autour de Christ dans le «rassemblement de nous-mêmes» en son nom. Le repliement sur soi engendre tôt ou tard l'esprit pharisaïque, tandis que le rassemblement en vérité autour du Seigneur nous tient dans l'humilité. Lui seul alors est notre sujet de gloire, mais quel sujet !

Ah ! certes, rien n'est changé de ce qui est de Lui. Le corps est un, l'Esprit est un, l'espérance est une. Mais nous ne faisons de l'unité du corps une réalité visible que dans la mesure où le seul Esprit agit en nous et que nos esprits sont d'accord entre eux parce que chacun est en accord avec Lui. Rien de changé dans les «il y a», mais rien de changé non plus dans ce qui nous est enjoint pour que la vie de Christ se montre dans nos rapports, en sainteté pratique, en affection fraternelle, en humilité, douceur, longanimité, support dans l'amour, gardant «l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix», autrement dit «réalisant pratiquement l'unité du corps» (\*).

(\*) H. R., dans : «Sur la doctrine de l'épître aux Éphésiens, ses résultats pratiques pour le temps actuels». Nous ne saurions trop recommander la lecture de ce court traité, d'une actualité exceptionnelle.

Le secret est en effet toujours le même : la vie divine en nous par l'Esprit de Christ. N'est-il pas remarquable qu'en 1 Timothée 3:15, 16 le mystère de la piété — la connaissance de la Personne de Christ, secret, source de la piété — soit lié à la conduite dans la maison de Dieu (l'autre figure sous laquelle l'assemblée est présentée) — l'Assemblée du Dieu vivant ?

Écoutez, frères, la voix qui seule a la puissance de nous réveiller, et qui nous dit en effet : «Réveille-toi, toi qui dors, et relève-toi d'entre les morts, et le Christ luira sur toi» (Éph. 5:14). Qu'Il luise sur des expressions vivantes, visibles et lisibles, de l'Assemblée une, à la fois corps d'un Christ glorifié et édifice fondé par Christ sur ce roc : «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant».

### **«ÉTANT SOUMIS LES UNS AUX AUTRES DANS LA CRAINTE DE CHRIST» — Éphésiens 5:21 par André Gibert**

#### **Bibliquest**

Sous-titres ajoutés par Bibliquest ME 1961 p. 253

#### **Tables des matières**

- 1 - 1° article : La soumission mutuelle
  - 1.1 - Importance de l'exhortation à être soumis
  - 1.2 - Diverses sortes de soumission
  - 1.3 - Soumission mutuelle : est-ce possible ?
  - 1.4 - Christ le modèle, Christ le Seigneur
  - 1.5 - Non pas un jeu d'influence
  - 1.6 - Soumission : en restant dans l'obéissance à la volonté de Dieu
  - 1.7 - Soumission dans la crainte de Christ
  - 1.8 - La soumission selon Éph. 5:21 : secret de la patience jointe à la fermeté
- 2 - 2° article : Cas limites à la soumission mutuelle
  - 2.1 - Soumission selon Éph. 5:21 : ce n'est pas obéir à la chair
  - 2.2 - Soumission selon Éph. 5:21 : dans le respect des autorités établies de Dieu
  - 2.3 - La soumission ne s'exige pas — Assujettissement commun à Christ
  - 2.4 - Soumission mutuelle et servir par amour
  - 2.5 - Humilité
  - 2.6 - Volonté de Dieu ou volonté propre

## **1 - 1° article : La soumission mutuelle**

### **1.1 - Importance de l'exhortation à être soumis**

Quand nous lisons les versets 17 à 20 du chapitre 5 des Éphésiens, nous ne saurions nous étonner de voir l'apôtre exhorte les chrétiens, «bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ», à être, quoique encore sur la terre, «remplis de l'Esprit» de telle manière qu'ils s'élèvent en louanges : «vous entretenant par des psaumes et des hymnes et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre cœur au Seigneur ; rendant toujours grâces pour toutes choses, au nom de notre Seigneur Jésus Christ, à Dieu le Père». S'ils ont conscience de leur merveilleuse part, comment, au lieu du vin dissolvant des satisfactions terrestres, ne désireraient-ils pas toujours davantage jouir des biens éternels et de cet héritage dont le Saint Esprit est les arrhes ?

Mais tout aussitôt, au verset 21, le même Esprit de la promesse qui les a scellés pour participer sans attendre à de si hauts privilèges, les exhorte à s'abaisser. Il les appelle et les enseigne à «être soumis les uns aux autres, dans la crainte de Christ».

C'est que, hélas, tant que nous sommes ici-bas, nos cœurs incorrigibles seront portés à rechercher leur propre gloire. Nous avons à être mis en garde contre les convoitises de la chair et des yeux, mais le piège de l'orgueil de la vie est plus constant, plus tenace, plus pernicieux encore. Il joue dans les choses spirituelles elles-mêmes, pour ruiner notre vie chrétienne et celle de l'assemblée : n'est-ce pas souvent d'une manière charnelle que nous nous occupons de ces choses élevées, et la pratique répond-elle à ce que nous savons plus ou moins théoriquement ? C'est l'occupation de nous-mêmes qui, par dessus toute autre cause, nous empêche de «garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix», c'est-à-dire d'agir dans toutes nos relations avec les autres membres du Christ comme appartenant effectivement au même corps.

La pensée de la chair ne se soumet pas à la loi de Dieu (Rom. 8:7). Que dire lorsque la «volonté du Seigneur» (v. 17) est que nous soyons «soumis les uns aux autres» ! Notre vieille nature ne peut faire autre chose que tous ses efforts pour se placer au-dessus des autres, se satisfaire, et être servie. Mon moi orgueilleux heurte alors le moi orgueilleux de mon frère ; et c'est ainsi que se montrent, parmi tous les autres misérables fruits de la chair, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les colères, les intrigues, les divisions, les sectes, les envies... (Galates 5:20). Pour que «le fruit de l'Esprit», amour, joie, paix, etc., (v. 22) apparaisse, «soyez remplis de l'Esprit... étant soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ».

### **1.2 - Diverses sortes de soumission**

Il s'agit ici de soumission mutuelle à l'intérieur de la maison de Dieu. Les chrétiens sont ailleurs appelés à être soumis aux autorités de ce monde en rapportant le principe de cette soumission à Dieu par qui toute autorité existe (Romains 13). Mais ici nous sommes dans le domaine de l'assemblée, entre membres du corps de Christ. Les cas particuliers de soumission dans les relations familiales et sociales sont envisagés plus loin, comme application du principe général posé par ce verset 21. Pareillement, en Hébreux 13:17 la soumission est demandée vis-à-vis des conducteurs, et en 1 Pierre 5:5 vis-à-vis des anciens, pasteurs du troupeau. Mais notre passage pose le principe dans toute son étendue : «les uns aux autres», sans distinction.

### **1.3 - Soumission mutuelle : est-ce possible ?**

Cette exhortation de caractère absolu paraît soulever des difficultés insurmontables. Comment vous demander d'être soumis à celui-ci qui a moins de connaissance que vous, à cet autre dont chacun sait qu'il manque de discernement, ou que sa conduite laisse à désirer ? Comment le vieillard se soumettra-t-il à ce jeune homme qui méconnaît son expérience, et, inversement, le jeune homme à ce vieillard qui ne comprend pas la jeunesse ? Comment être soumis à tel frère si apathique, ou à son contraire si dangereusement remuant ?

La chose n'est possible que «dans la crainte de Christ», en nous considérant comme tous nivelés, dans la même relation de bénédiction et de responsabilité, sous l'autorité du même Seigneur, le Christ. Bien plus encore, comme dépendant de la même Tête glorifiée, en tant que nous faisons tous partie du corps de Christ, selon l'enseignement propre à cette épître. Nous devrions être pressés à Lui rendre toujours et partout ce qui Lui est dû, — cette sainte crainte dont la source est dans la connaissance, de ce qu'Il est en sainteté et en grâce, en lumière et en amour. Nous sommes sur cette scène pour que «le Christ luise sur nous», non pour y briller nous-mêmes, — pour l'honorer, Lui, et non point pour nous glorifier en quoi que ce soit.

### **1.4 - Christ le modèle, Christ le Seigneur**

D'autres passages nous Le présentent comme le modèle de l'humilité, et, quand il nous est prescrit que l'un estime l'autre supérieur à lui-même, nous apprenons que cela ne peut être que s' «il y a en nous cette pensée qui a été dans le Christ Jésus», celle de s'abaisser. Nous sommes exhortés ailleurs chacun «à plaire à son prochain en vue du bien, pour l'édification, car aussi le Christ n'a point cherché à plaire à lui-même» (Rom. 15:2, 3). Mais ici, dans les Éphésiens, la pensée est celle de la place due à Christ et de la crainte qui nous remplit en le considérant. C'est à Lui, assis à la droite de Dieu dans les lieux célestes, au-dessus de tout nom qui se nomme, que nous avons affaire. Seule doit compter pour nous l'appréciation que Lui fait de notre conduite.

Dans une telle présence, comment s'élever ? Et si toute notre vie est tirée de Lui, comment nous en prévaloir vis-à-vis des autres ? La soumission mutuelle qui est requise, ce sera celle de gens qui s'entraident à Le servir, dans le même Esprit, le même amour, le même saint et précieux exercice. Plus je vois ce qu'Il est et ce qui lui est dû, moins je chercherai à imposer ma volonté propre, au détriment de «la volonté du Seigneur». Dans cette même lumière de sa présence glorieuse je verrai le prix que chacun des siens a pour Lui, de quel amour Il les aime tous, et blesser ou froisser mon frère serait l'atteindre, Lui. Comment ne pas nous supporter et nous pardonner ?

### **1.5 - Non pas un jeu d'influence**

Nous soumettre les uns aux autres est tout l'opposé de nous influencer les uns les autres par les qualités naturelles qui prédominent en nous. Elles ne jouent utilement que dans la mesure où Christ les emploie. Dans un organisme bien monté, un ressort, une came, les dents d'un pignon, ne jouent pas à leur gré, simplement parce qu'ils ont la possibilité de le faire, mais au moment et de la manière que le constructeur l'a prévu et que l'usager en a besoin. Nous ne sommes évidemment pas exhortés à nous soumettre à la volonté charnelle des autres, mais à être ensemble soumis à Christ, ce qui implique que nous le sommes les uns aux autres. Il s'agit de nous plier au véritable intérêt spirituel de nos frères parce qu'il y va du fonctionnement du corps de Christ. Nous avons à rechercher cet intérêt, comme aussi nous bénéficions, avec l'ensemble, de la recherche qu'eux-mêmes poursuivent de notre propre bien. C'est, vu d'une manière différente, le principe même du lavage des pieds, qui n'a de réalité et de valeur que fait par amour, dans l'abaissement aux pieds de nos frères.

### **1.6 - Soumission : en restant dans l'obéissance à la volonté de Dieu**

La soumission dans la crainte de Christ ne consistera jamais à approuver quelqu'un qui est dans un mauvais chemin, à épouser son erreur, à l'appuyer dans ses querelles charnelles. Pas plus que, dans un domaine différent, être soumis aux autorités ne peut entraîner

à agir contrairement à la volonté manifeste de Dieu : c'est à la source de l'autorité qu'on se réfère (Actes 4:19). Désobéir à Dieu sous prétexte de soumission à mon frère ne serait pas aimer celui-ci (1 Jean 5:2) ; attrister sous le même prétexte «le Saint Esprit de Dieu par lequel nous avons été scellés pour le jour de la rédemption» (Éph. 4:30) serait tout l'opposé de «garder l'unité de l'Esprit». La vraie soumission vis-à-vis de l'égaré ou du dévoyé consistera à ne rien épargner pour le gagner, à ne pas ménager mes démarches et mes forces pour le ramener ; s'il persiste dans un mauvais état, je serai soumis à ses vrais intérêts non point en le suivant mais en le laissant aux mains du Seigneur, sans cesser de prier pour lui. Jamais, même si — cas extrême — j'ai à me séparer de lui par fidélité au Seigneur, je ne puis me considérer comme délogé de tout devoir envers lui, jamais je n'ai à le considérer autrement que comme un membre du corps de Christ, et jamais par conséquent je n'ai à cesser de garder à son endroit l'unité de l'Esprit par le lien de la paix : j'ai à agir envers lui comme Christ me demande de le faire, et cela peut aller jusqu'à ne pouvoir lui donner le nom de frère, mais cette façon d'agir est liée au fait même qu'il y a un seul corps dont nous faisons partie l'un et l'autre, un seul Esprit dont nous avons été scellés l'un et l'autre. S'il s'agissait de quelqu'un qui n'a pas la vie, aurais-je le moins du monde à m'inquiéter de lui dans ce sens là ? Il suffit de lire 1 Cor. 5:9-13 et 2 Cor. 2:6-8.

### **1.7 - Soumission dans la crainte de Christ**

Frères, interrogeons-nous, «dans la crainte de Christ». Est-ce dans cet esprit — «remplis» de cet Esprit — que se déroulent nos relations mutuelles, toutes nos relations avec tous nos frères ? Le devoir de maintenir la vérité, et de préserver la sainteté de la Table du Seigneur, est absolu, mais il ne nous dégage en aucun cas de celui d'être soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ. Pas plus que ce devoir d'être soumis les uns aux autres ne nous autorise à des compromis à propos de la vérité. On a le cœur serré en constatant le ton de mépris que des chrétiens peuvent prendre quelquefois pour parler de leurs frères en chute, ou simplement de ceux avec lesquels ils diffèrent sur quelque point. Il est attristant, pour ne pas dire stupéfiant, que si souvent nous ne fassions pas le moindre effort pour comprendre nos frères, et nous expliquer — ce qui ne veut pas dire excuser — leur état, de façon à nous venir plus efficacement en aide les uns aux autres.

### **1.8 - La soumission selon Éph. 5:21 : secret de la patience jointe à la fermeté**

Le secret de la patience et du support est le même que celui de la vraie fermeté, et il est dans l'exhortation : «Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ». La soumission d'une infirmière dévouée à ses malades va jusqu'à l'abnégation, et cela ne veut jamais dire qu'elle satisfait toutes leurs volontés, dont la plupart seraient funestes. Il est des luttes qui sont en réalité des soumissions, parce qu'elles sont le moyen d'atteindre des consciences, mais il faut que l'amour en soit le mobile. Ainsi en était-il pour l'apôtre quand il parlait «comme un insensé» aux Corinthiens, ou qu'il apostrophait les Galates. L'Ange luttait pour bénir Jacob, et il n'a pas prévalu sur lui, jusqu'au moment où, le patriarche ayant déployé toute sa force, la grâce l'a brisé. «Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux si vous les faites». Elles n'ont jamais été plus de saison.

## **2 - 2° article : Cas limites à la soumission mutuelle**

ME 1961 p. 309

### **2.1 - Soumission selon Éph. 5:21 : ce n'est pas obéir à la chair**

Le sujet de la soumission mutuelle, abordé sous le titre ci-dessus dans le numéro d'octobre, est d'une importance pratique telle qu'il est bon d'y revenir, au risque de quelques redites (mais de celles qui ne pesaient pas à l'apôtre, Phil. 3:1).

Cette soumission mutuelle, impossible et inacceptable à première vue, trouve ses limites «dans la crainte de Christ», et là seulement. L'exhortation d'être «soumis les uns aux autres» ne pourrait avoir pour effet de nous assujettir à une volonté charnelle, quelle qu'elle soit : aurais-je à juger la chair chez moi pour m'y soumettre chez un autre ? On ne saurait donc conclure de cette exhortation que chacun doit obéir à son frère quoi que celui-ci demande, et quel que soit le chemin où il marche. Il faudrait, à ce compte, accepter de mal agir, au mépris du véritable amour (1 Jean 5:2), et de la crainte due à Christ. Comme principe général de conduite, il n'est pas possible que celui qui a de la connaissance et du discernement doive être dirigé par celui qui n'a ni l'un ni l'autre, que celui dont la marche est fidèle soit invité à suivre celui dont la conduite laisse à désirer, et qu'il faille accepter l'erreur d'un frère séduit ou borné, se plier aux impulsions irréflechies du remuant, à l'inertie coupable de l'apathique, etc. Ce serait de l'aberration.

### **2.2 - Soumission selon Éph. 5:21 : dans le respect des autorités établies de Dieu**

Ce serait une aberration voisine que de penser que les subordinations établies par Dieu ne doivent pas être respectées. L'autorité est à reconnaître où elle est, et la soumission lui est due. Il y a une autorité donnée de Dieu (celle des parents, — celle des anciens, et non des jeunes gens, en 1 Pierre 5:2, — celle d'un gouvernement, etc.), comme il y en a une aussi qui découle de l'expérience chrétienne, d'une marche fidèle, et qui est l'autorité morale. Les rôles ne peuvent être inversés impunément, et celui à qui la soumission est expressément due ne se trouve évidemment pas exhorté à la manifester à celui qui la lui doit, ainsi le vieillard vis-à-vis du jeune homme qui méconnaît son expérience. Ce qui n'empêche nullement que dans certains cas le vieillard peut être amené à se ranger à la pensée d'un jeune homme, ou celui dont la marche est fidèle à reconnaître le bien-fondé d'un avis exprimé en une occasion par quelqu'un dont la conduite laisse à désirer, et de même pour celui qui a de la connaissance et du discernement vis-à-vis de celui qui en est la plupart du temps dépourvu. Ces cas, qui apparaissent comme autant d'exceptions à la règle, sont précisément propres à montrer comment s'applique, avec sagesse et dans l'humilité, le : «Étant soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ». Mais, soulignons-le, l'autorité n'est pas déplacée pour autant ; l'ordre divin, loin d'être détruit, se trouve renforcé par la reconnaissance de l'autorité suprême, celle de Dieu. Tout cela ne doit offrir aucune équivoque.

### **2.3 - La soumission ne s'exige pas — Assujettissement commun à Christ**

Il serait profondément attristant, d'autre part, que quelqu'un pût se prévaloir de cette exhortation d'Éph. 5:21 pour réclamer l'obéissance de ses frères. Il n'est pas dit : «Exigez la soumission l'un de l'autre», mais : «Soyez soumis les uns aux autres», ce qui met l'exercice dans le cœur de celui qui doit se soumettre.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que ce verset établit un cadre dans lequel tous les cas particuliers de soumission se trouvent embrassés et haussés au niveau spirituel le plus élevé : toutes les relations sont ramenées à leur source même, et tous les membres du corps de Christ, tous les enfants de la famille de Dieu, sont vus dans cet état où ils ont affaire mutuellement dans un heureux assujettissement commun à Christ. De sorte que chacun agit non pour soi mais pour le profit de l'ensemble, dans l'amour. Mon action, comme ma liberté, ne peut être indépendante d'autrui, sinon elle risque d'être funeste. Être soumis s'oppose à vouloir s'assurer une autorité personnelle, mais non point à en exercer une de la part du Seigneur, dans sa crainte, et dans l'humilité.

Le principe a une portée indéfinie. L'application en est faite, dans les versets qui suivent, à des cas définis. Un certain nombre de relations terrestres sont envisagées, maris et femmes, parents et enfants, maîtres et esclaves : dans la pratique de ces relations, des

croissants ont à se soumettre à d'autres revêtus d'une autorité particulière. Autrement dit, la qualité de chrétiens non seulement n'abolit pas le devoir de soumission requis par ces relations naturelles mais lui donne un caractère plus impérieux et plus doux à la fois, car ce devoir est «dans le Seigneur». Et tout cela aussi est sans équivoque possible.

#### **2.4 - Soumission mutuelle et servir par amour**

La soumission mutuelle est en somme une disposition d'esprit à incliner notre volonté propre, au cours de nos relations avec nos frères, dans le sentiment de l'autorité de Christ et dans celui de ce que nous devons à des enfants de Dieu. C'est l'état d'esprit de celui qui sert et non de celui qui commande. Mais il faut pour cela servir par amour. Pouvons-nous nous servir l'un l'autre, selon Galates 5:13, et le plus grand peut-il être le serviteur de tous comme le Seigneur l'enseignait à ses disciples, sans cet esprit de soumission ? C'est un effet de la vie de l'Esprit, qui nous fait nous soumettre par amour au lieu de nous rechercher nous-mêmes, mais qui ne nous fera jamais sacrifier les droits de Christ. Paul avait toute autorité pour commander Philémon, mais, dit-il, «à cause de l'amour, je te prie plutôt...». Il «supplie Évodie», et il «supplie Syntyche» d'avoir une même pensée dans le Seigneur, et il «prie» son vrai compagnon de travail de les aider. Il voudrait n'avoir pas à venir à Corinthe exercer son autorité d'apôtre avec la verge, mais venir dans un esprit de douceur. Il énonce ses droits en 1 Cor. 9, mais pour dire qu'il s'est asservi à tous. Il ne faisait que refléter le vrai modèle, et quel modèle ! Jésus a été soumis dans toutes les occasions où il avait affaire à une autorité terrestre établie, ses parents, les docteurs, les receveurs des didrachmes, etc., et il l'était selon l'esprit de son constant abaissement. «L'homme m'a acquis comme esclave dès ma jeunesse», a-t-il pu dire, et pourquoi ? parce qu'il avait lui-même «pris la forme d'esclave». Tous ces passages ne peuvent évidemment pas être assimilés les uns aux autres, mais nous y retrouvons le même principe, celui d'un assujettissement par amour, et pour les droits mêmes de la vérité. «Mon joug», dit Celui qui est le Seigneur de tous !

#### **2.5 - Humilité**

Être soumis, d'ailleurs, qu'est-ce, à rigoureusement parler, sinon «être placé au-dessous» ? Nous avons à reconnaître partout ceux que Dieu a placés au-dessus de nous, et le passage de Philippiens 2:3 et 4, est formel, comme que ce soit qu'on l'interprète : «que, dans l'humilité, l'un estime l'autre supérieur à lui-même». Il faut l'humilité pour cela, mais c'est dans cette estime qu'est la vraie soumission. D'où proviennent tant de maux parmi nous, sinon du fait que chacun veut être dessus et ne consent pas à être dessous ?

#### **2.6 - Volonté de Dieu ou volonté propre**

Encore une fois cette soumission ne signifie nullement obéissance dans n'importe quel cas, ni obéissance passive car le chrétien ne peut vivre passivement. Les apôtres restaient bel et bien soumis aux autorités, en ce qu'ils les reconnaissaient comme telles, tout en leur désobéissant lorsqu'ils sont amenés à le faire pour obéir à Dieu et non aux hommes. (Actes 4:19, et 5:39). Les relations bien définies ne se trouvent pas affaiblies mais consolidées lorsqu'on donne à notre passage un sens ouvert et non fermé : il est parfaitement vrai que la soumission se doit à qui a reçu l'autorité, mais il est tout aussi vrai, sans nulle contradiction, qu'on ne peut désobéir à Dieu sous prétexte de soumission aux hommes. Dès que la volonté du Seigneur est clairement placée devant nous, elle règle tout : «Soyez soumis les uns aux autres, dans la crainte de Christ».

Le sujet que nous avons essayé de présenter se trouve résumé de la façon la plus simple et la plus claire par la phrase suivante, écrite il y a longtemps mais toujours actuelle : «Si vous voulez me faire faire le mal, je ne peux pas le faire, parce que ce n'est pas la volonté de Dieu ; mais dans tout ce en quoi ma volonté est en question, je vous cède» (Substance d'une méditation sur l'épître aux Éphésiens, Mess. Ev., 1876, p. 92)

**Méditations sur la PRIÈRE par Paul Fuzier**

**Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

**Table des matières abrégée**

- 1 Quelques réflexions sur Matthieu 6:1-18
- 2 Sept enseignements de Jacques sur la prière
- 3 Réunions de prières. Enseignements tirés d'Actes 4
- 4 Conditions et buts de l'exaucement
- 5 Foi, Prière, Jeûne
- 6 Persévérance dans la prière
- 7 Encouragement à la prière
- 8 Trois exhortations : choses à faire constamment
- 9 Toujours prier et ne pas se lasser (Luc 18:1)
- 10 Prendre garde, Veiller et Prier
- 11 Exhortations à la prière

**Table des matières détaillée**

- 1 Quelques réflexions sur Matthieu 6:1-18
  - 1.1 Activité. Les œuvres
    - 1.1.1 Hypocrisie : Être vu des hommes
    - 1.1.2 Activité extérieure - vie cachée (Marthe et Marie)
    - 1.1.3 Les récompenses
    - 1.1.4 Mais toi : responsabilité individuelle
    - 1.1.5 Agir par la chair ou par la foi
    - 1.1.6 Activité publique et recherche de soi
  - 1.2 La prière
    - 1.2.1 Vaines redites
    - 1.2.2 Besoins matériels et besoins spirituels
    - 1.2.3 L'Esprit nous est en aide
  - 1.3 Le « notre père » et son application aujourd'hui. Le Seigneur enseigne à prier.
    - 1.3.1 Pas un rite
    - 1.3.2 Les trois premières demandes ont trait à la gloire de Dieu
    - 1.3.3 Que ton nom soit sanctifié
    - 1.3.4 Que ton règne vienne
    - 1.3.5 Que la volonté de Dieu soit faite
    - 1.3.6 Pardon
    - 1.3.7 Entrer en tentation
    - 1.3.8 Connaître et juger le mal
    - 1.3.9 Avoir les sens exercés à discerner le bien et le mal. Absence de discernement
    - 1.3.10 Avoir un esprit de prière
- 2 Sept enseignements de Jacques sur la prière
  - 2.1 Vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas. (4:2)
  - 2.2 Quand il n'est pas répondu à la prière (4:3)
  - 2.3 Manque de sagesse. Demander sans douter
  - 2.4 Quelqu'un parmi vous est-il maltraité, qu'il prie (5:13)
  - 2.5 Maladie et guérison
  - 2.6 Confession et prière mutuelle
  - 2.7 Exemple d'Élie
- 3 Réunions de prières. Enseignements tirés d'Actes 4
  - 3.1 Une interdiction de parler et enseigner au nom de Jésus
  - 3.2 Réunion de prière immédiate
  - 3.3 Commun accord
  - 3.4 Préparation de la réunion de prière
  - 3.5 Précision des demandes. Appel à la puissance divine
  - 3.6 Importance des réunions de prières
- 4 Conditions et buts de l'exaucement
  - 4.1 Dieu ne répond pas toujours
  - 4.2 Matthieu 18:19, 20
    - 4.2.1 Si deux d'entre vous sont d'accord...
    - 4.2.2 Réponse à la foi
  - 4.3 Matt. 21:22 — Difficultés en apparence insurmontables
  - 4.4 Jean 14:13, 14. Demander en Son nom
  - 4.5 Avoir le sentiment de nos besoins
- 5 Foi, Prière, Jeûne
  - 5.1 « À cause de votre incrédulité... ».
  - 5.2 La prière.
  - 5.3 Le jeûne.
- 6 Persévérance dans la prière
  - 6.1 Quand le Seigneur ne répond pas tout de suite à la prière
  - 6.2 Différents exemples de l'Ancien Testament
  - 6.3 Différents exemples du Nouveau Testament
    - 6.3.1 Fille de Jäirus

- 6.3.2 Femme cananéenne
- 6.4 Application pour nous
  - 6.4.1 On crie et le Seigneur paraît ne pas entendre
  - 6.4.2 Les disciples découragent
  - 6.4.3 Le Seigneur répond autrement que ce qu'on attend
  - 6.4.4 Adoration et soumission
  - 6.4.5 Le Seigneur glorifié par notre foi. Grande foi, petite foi
  - 6.4.6 La foi veut ce que le Seigneur veut. Réponse à la mesure de la foi
- 7 Encouragement à la prière
  - 7.1 Secours de l'Esprit
  - 7.2 Ce qui conditionne l'exaucement
    - 7.2.1 La dépendance du Seigneur
    - 7.2.2 La communion avec le Seigneur
    - 7.2.3 La foi
    - 7.2.4 Notre condition morale
  - 7.3 Prières collectives, prières de l'assemblée
  - 7.4 Encouragements particuliers
    - 7.4.1 Recevoir miséricorde
    - 7.4.2 Jean 14:13. Le Père glorifié dans le Fils
    - 7.4.3 Romains 8. L'Esprit intercède
    - 7.4.4 Apoc. 5:8. Des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints
- 8 Trois exhortations : choses à faire constamment
  - 8.1 Réjouissez-vous toujours
  - 8.2 Priez sans cesse
  - 8.3 En toutes choses rendez grâces
- 9 Toujours prier et ne pas se lasser (Luc 18:1)
  - 9.1 Besoin de prier davantage
  - 9.2 Exemple d'Élie le prophète
  - 9.3 Exemple de l'apôtre Paul
  - 9.4 Épaphras
  - 9.5 Notre Seigneur Jésus
  - 9.6 Le Seigneur en prière dans l'évangile de Luc
    - 9.6.1 Au baptême de Jean
    - 9.6.2 Début du ministère du Seigneur
    - 9.6.3 Choix des disciples
    - 9.6.4 Il va parler de Ses souffrances et de sa mort
    - 9.6.5 Avant la transfiguration
    - 9.6.6 Quand les disciples demandent d'être enseignés à prier
    - 9.6.7 Gethsémané
    - 9.6.8 Sur la croix
- 10 Prendre garde, Veiller et Prier
  - 10.1 Troubles dans le monde
  - 10.2 Troubles dans l'assemblée
  - 10.3 Veiller aux rapports fraternels. Philippiens 2
  - 10.4 Glorifier le Seigneur pratiquement
- 11 Exhortations à la prière
  - 11.1 Actes 1
  - 11.2 Actes 2
  - 11.3 Réunions de prières de l'assemblée
  - 11.4 Conditions pour la prière
  - 11.5 Persévérance dans la prière
  - 11.6 Hébreux 4:16
  - 11.7 Les uns pour les autres

## **1 Quelques réflexions sur Matthieu 6:1-18**

ME 1958 p. 85

Les chapitres 5 à 7 de l'évangile selon Matthieu regroupent l'ensemble des discours adressés par le Seigneur à ses disciples, alors qu'il était « monté sur la montagne » pour « les enseigner » (5:1, 2 — cf. 7:28, 29) ; c'est pourquoi cet ensemble a été appelé le « sermon sur la montagne ». Dans la première partie du chapitre 6 (v. 1 à 18), le Seigneur les entretient des différents exercices de piété qu'ils sont exhortés à accomplir, soit envers les hommes : bienfaisance (6:1-4), soit envers Dieu : prière et jeûne (6:5-18). D'autres portions des Écritures (1 Pierre 4:7-11, pour ne citer qu'un exemple) nous présentent aussi ce double aspect de la vie chrétienne, l'un concernant nos rapports avec ceux qui nous entourent, l'autre nos rapports avec Dieu. Déjà la loi, dans ses deux grands commandements, demandait l'amour de Dieu et l'amour du prochain (cf. Marc 12:28-34 ; Luc 10:25-28) et les principes du royaume ne mettent pas de côté cet enseignement de la loi (cf. Matt. 5:17 à 48). Dans le royaume de Dieu, que le croyant est invité à « chercher premièrement » c'est-à-dire qu'il doit désirer avant tout en manifester, pour la gloire de Dieu, les caractères moraux — ces deux aspects de la vie chrétienne doivent être, l'un et l'autre, le fruit d'une réelle communion avec Dieu. Ce qui est fait pour autrui, aussi bien que ce qui concerne nos rapports avec Dieu, ne doit pas être accompli pour nous mettre en relief aux yeux des hommes mais « dans le secret » avec Dieu.

### **1.1 Activité. Les œuvres**

#### **1.1.1 Hypocrisie : Être vu des hommes**

Le Seigneur, enseignant ses disciples, les met en garde contre l'hypocrisie qui peut caractériser certaines activités. Les hypocrites agissent avec ostentation, de manière à être « vus des hommes » et « pour être glorifiés par les hommes », alors que leur cœur n'est



pas véritablement engagé avec Dieu (Matt. 6:2, 5 et 16). Sans doute, cela dépeint l'apparence extérieure, l'activité d'une profession chrétienne d'où la vie de Dieu est absente, mais nous nous tromperions si nous pensions que là se limite la portée de cet enseignement. Un danger sérieux guette ceux qui possèdent la vie divine et leur responsabilité est combien plus grande que celle des inconvertis ! Nous aussi, nous pouvons fort bien déployer une certaine activité extérieure, de manière à être « vus des hommes » et « pour être glorifiés par les hommes », sans qu'il y ait dans notre christianisme la réalité que Dieu veut y trouver. Il peut même arriver que l'activité déployée soit d'autant plus grande qu'il y a peu de réalité dans notre vie chrétienne, précisément pour cacher cette défaillance à notre entourage, peut-être aussi pour essayer de nous la dissimuler à nos propres yeux... Mais nous ne tromperons jamais Celui aux yeux de qui « toutes choses sont nues et découvertes » (Héb. 4:13). Que chacun s'interroge dans la présence de Dieu pour discerner quels sont, en définitive, les mobiles qui le font agir dans son activité chrétienne !

### **1.1.2 Activité extérieure - vie cachée (Marthe et Marie)**

N'est-il pas vrai que, dans les temps où nous sommes, l'activité extérieure s'est largement développée, ambitionnant souvent de grandes choses qui dépassent la mesure de la spiritualité ? La vie cachée avec Dieu, si peu connue hélas ! a été parfois mal comprise et l'est sans doute de moins en moins ; un tel christianisme, le vrai, a été taxé de paresse et, imitant le monde religieux, l'on a cherché, avec de louables désirs certes, l'accomplissement de prétendues bonnes œuvres, des œuvres que les hommes voient et louent. Leur approbation, leurs louanges suffisent au cœur qui ne désire pas, avant tout et par dessus tout, l'approbation de Dieu.

Deux femmes habitaient la maison de Béthanie ; toutes deux aimaient le Seigneur mais l'état spirituel de Marthe différait beaucoup de celui de sa sœur et ce qui fait apparaître cette différence, c'est l'entrée du Seigneur dans cette maison. Tant il est vrai que dans la présence du Seigneur se trouve aussitôt manifesté l'état spirituel et moral de chacun. Marthe est animée par les meilleures intentions, nul ne peut le mettre en doute : elle veut recevoir dignement le Seigneur et s'empresse à servir, mais de telle manière qu'elle est « distraite par beaucoup de service ». Tout au contraire, Marie, « assise aux pieds de Jésus, écoutait sa parole » (Luc 10:38 à 42). Une telle attitude est effectivement considérée comme paresse coupable par ceux qui ne voient pas autre chose que l'activité à déployer dans le service et qui jugent d'après cela ; en effet, Marthe demande au Seigneur : « Dis-lui donc qu'elle m'aide », semblant ainsi Lui donner un ordre et Lui reprocher de ne pas se soucier de ce que Marie la laisse « toute seule à servir ». Bien qu'il n'y eût sans doute pas chez elle l'hypocrisie que stigmatise le Seigneur en Matthieu 6, cependant Marthe ne connaissait rien du service qui a l'approbation du Maître ; elle ignorait que, pour Le servir, il faut d'abord écouter sa parole, vivre dans sa communion, demeurer dans sa dépendance. N'avait-elle pas remplacé cette dépendance par une grande activité et n'y a-t-il pas là un grave danger pour nous croyants, encore aujourd'hui ? Puissions-nous imiter l'exemple de Marie, nos cœurs étant occupés de Christ et tenus près de Lui ! Nous pourrions alors servir avec intelligence et spiritualité lorsque l'occasion nous sera donnée de le faire, comme le fit Marie dans la scène de Jean 12 (v. 1 à 3).

### **1.1.3 Les récompenses**

Après avoir dénoncé l'hypocrisie de ceux qui agissent afin d'être « vus des hommes » et « pour être glorifiés par les hommes », le Seigneur ajoute : « En vérité, je vous dis : ils ont leur récompense ! » (Matt. 6:2, 5 à 16). C'est au fond la seule récompense qu'ils désirent ; ils l'ont. Puis, encore chaque fois, mais se tournant directement vers le fidèle, Il adresse cette exhortation : « Mais toi... ». Toi, agis « dans le secret » et « ton Père, qui voit dans le secret, te récompensera » (v. 3, 4 ; 6 ; 17:18). La récompense pourra être donnée déjà dans la vie présente, elle le sera en tout cas au tribunal de Christ et quel privilège de la recevoir de Lui, comme fruit de sa grâce ! Ce n'est pas la récompense qui est le mobile du fidèle, mais elle est un encouragement à cette activité « dans le secret » qui a l'approbation de Dieu et dont les résultats seront manifestés au jour de Christ, à sa gloire.

### **1.1.4 Mais toi : responsabilité individuelle**

Ce « mais toi » s'adresse à chacun de nous. L'expression est fréquemment employée dans les Écritures, elle marque le contraste entre la part du fidèle et la condition d'un ensemble qui a failli quant à sa responsabilité devant Dieu ; nous la trouvons par exemple dans la 1ère Épître à Timothée (6:11) et davantage encore dans la 2ème (3:10 et 14 ; 4:5). Timothée, placé au sein d'une chrétienté déjà devenue semblable à une « grande maison » dans laquelle il y a des vases « à déshonneur », avait une responsabilité personnelle, qui est celle du fidèle encore aujourd'hui. Dans l'Épître de Jude, c'est : « Mais vous... » (v. 17, 20), expression qui s'adresse à un résidu pieux dans des jours de ruine, résidu séparé pour Dieu par la Parole et l'exercice habituel de la prière. Et lorsque le fidèle parle, appréciant la position qui est la sienne et la faveur que Dieu lui a faite, il peut dire : « Mais moi... » (Ps. 5:7 ; 52:8 ; 55:23 — Jonas 2:10 — Michée 7:7 — Habakuk 3:18, par exemple). — Ce « mais toi » de Matthieu 6:3. 6, 17 souligne la responsabilité individuelle de chaque croyant ; chacun doit y penser, assuré que l'exhortation est pour lui et qu'il est responsable d'y répondre. Gardons-nous donc de tout ce qui ne serait que la recherche d'une certaine apparence extérieure de piété sans qu'il y ait réalité et puissance ! Qu'au contraire, nous sachions faire le bien, prier, jeûner « dans le secret », connaissant en cela une vraie communion avec notre Dieu et Père et avec le Seigneur. Cultivons soigneusement cette pieuse activité « dans le secret », recherchant en toutes choses et en tout premier lieu, et pas seulement d'une manière superficielle, l'approbation de Celui « qui voit dans le secret ». À cet égard, ayons de saintes ambitions ! Et n'oublions jamais que si notre vie chrétienne n'est pas une vie de communion avec le Seigneur, dans sa crainte et sa dépendance, il n'y aura aucune puissance ni dans notre marche ni dans notre service.

### **1.1.5 Agir par la chair ou par la foi**

Les disciples autrefois avaient été frappés d'incapacité dans leur service, car trois choses leur manquaient : la foi, la prière et le jeûne (Marc 9:18, 19 et 28, 29). La foi compte sur Dieu et sur Dieu seul, elle croit en sa puissance et ne croit qu'en sa puissance ; tandis que les moyens humains témoignent d'une certaine confiance, inavouée peut-être, en l'homme et en ses ressources. Un chariot neuf tiré par des bœufs, cela semble tellement mieux, pour porter l'arche, que les épaules des Lévités ! Mais les bœufs bronchèrent, Uzza étendit sa main pour saisir l'arche et fut aussitôt l'objet du jugement de Dieu, David s'irrita et eut peur de Dieu, et l'arche ne put être ramenée à Jérusalem. Tels sont les résultats de ce qui n'a pas été fait « conformément à l'ordonnance » ! Tandis que lorsque David et le peuple agissent dans l'obéissance à la Parole, Dieu aide les Lévités ; il n'est pas dit comment, mais un secours spécial leur fut accordé, celui que Dieu donne toujours à ceux qui se trouvent à la place où Il les veut et qui servent selon sa pensée. Quand on ne croit pas que Dieu peut tout et que seul Il peut tout, on essaie de faire, avec beaucoup de zèle, ce que l'on pense que Dieu ne pourrait pas faire ! — Par la prière, nous manifestons notre dépendance de Dieu et notre confiance en Lui ; dans le jeûne, nous nous abstenons de ce qui nourrit la chair et nous empêcherait par conséquent de discerner la volonté de Dieu (cf. Rom. 12:1, 2). Remarquons, à ce propos, que, bien souvent, nous sommes persuadés de ne pas agir par la chair parce qu'il n'y a rien dans notre action de ce qui caractérise « les œuvres de la chair » telles que les énumère Galates 5:19 à 21 ; mais la chair revêt d'autres aspects et, notamment, un aspect religieux qui est sans doute le plus dangereux de tous. C'est dans ce domaine que la présence de la chair est, plus que partout ailleurs, difficile à discerner : elle se dissimule sous les plus belles apparences de piété ; ce n'est pas autre chose

que de l'hypocrisie. Bien des activités extérieures que l'on croit être spirituelles ne sont peut-être, au fond, que des activités charnelles. La chair se complaît toujours dans une grande activité ; si le jeûne n'est pas réalisé, dans le secret avec Dieu, la chair se manifeste, il n'y a plus le discernement de la volonté divine et l'on est ainsi amené à faire ce qui est mal, aux yeux de Dieu, tout en croyant fermement accomplir le bien.

### **1.1.6 Activité publique et recherche de soi**

Mis en garde contre une activité extérieure qui n'est en définitive que la recherche de soi, soyons au contraire très zélés dans l'exercice d'une activité cachée avec Dieu ; il y aura là une source de prospérité dans nos vies spirituelles et, par suite, dans la vie des assemblées. L'action en public, lorsque nous y serons appelés, portera le cachet de l'activité exercée dans le secret. Bel exemple, à cet égard, que celui d'Élie ! Il prie « avec instance » et de manière si cachée que si nous n'avions que le récit de 1 Rois 17, nous ignorerions que son service a commencé par là (cf. Jacques 5:17, 18). Puis, au moment d'agir en public, il peut se présenter devant Achab, de la manière qui convient, et parler, et avec quelle sobriété, les paroles de Dieu. Qu'il prie dans le secret ou qu'il agisse en public, il se tenait « devant l'Éternel » !

## **1.2 La prière**

### **1.2.1 Vaines redites**

Après avoir exhorté ses disciples à ne pas agir « comme les hypocrites » mais plutôt à prier « dans le secret » le Père « qui demeure dans le secret » et « qui voit dans le secret », Il leur demande encore de s'abstenir de « vaines redites, comme ceux des nations ». Allusion certaine aux païens répétant toujours les mêmes choses devant leurs idoles, mais là encore n'y a-t-il pas un enseignement pour nous ? Sans doute, nous reprenons souvent dans nos prières des expressions habituellement employées, et il peut bien y avoir en cela le danger d'une certaine routine, mais ce n'est pas ce qui constitue à proprement parler de « vaines redites » : malgré la répétition, dans une prière adressée à Dieu par l'Esprit, d'expressions déjà connues, on éprouve néanmoins la fraîcheur bienfaisante d'une action spirituelle et l'on peut donner son amen de plein cœur, tandis que l'on souffre de ce que l'on a appelé la prière-récitation, généralement longue et fatigante, dans laquelle on ne sent vraiment pas l'action vivifiante de l'Esprit et qui n'a d'autre effet que de remplir le temps. Puisseons-nous être gardés des « vaines redites » ! Ce n'est pas l'abondance des paroles qui peut suppléer à ce qui y manque et nous assurer l'exaucement (Matt. 6:7).

### **1.2.2 Besoins matériels et besoins spirituels**

Par la prière, nous nous adressons à un Père qui connaît nos besoins mieux que nous ne les connaissons. Mais Il veut que nous soyons exercés avec Lui à ce sujet afin que nous en ayons le discernement et que nous puissions ainsi les lui présenter dans la dépendance et avec confiance. Le Seigneur disait à ses disciples : « Votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez » (6:8). Savons-nous nous-mêmes, en toutes circonstances, de quoi nous avons besoin ? Peut-être, nous semble-t-il, de bien des choses, matérielles surtout, dont nous n'avons au fond aucun besoin, et qui seraient un piège pour nous si Dieu nous les accordait. Nous désirons souvent « ajouter une coudée à notre taille », nous agrandir dans ce monde, et c'est dans la plupart des cas une cause de souci (cf. v. 27). Tandis qu'au contraire, dans le domaine spirituel, nous serions parfois tentés de dire : « Je suis riche, et je me suis enrichi, et je n'ai besoin de rien » (Apoc. 3:17), ne connaissant pas notre véritable état et nos multiples besoins.

### **1.2.3 L'Esprit nous est en aide**

Il est bien vrai que « nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient », mais nous avons — privilège que ne possédaient pas les disciples auxquels s'adressait alors le Seigneur — le secours de l'Esprit : « L'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; et celui qui sonde les cœurs sait quelle est la pensée de l'Esprit, car il intercède pour les saints, selon Dieu » (Rom. 8:26, 27). Combien nous sommes heureux de savoir que « l'Esprit nous est en aide dans notre infirmité » et que nous nous adressons, priant par l'Esprit, à un bon et tendre Père qui « sait de quoi nous avons besoin, avant que nous le lui demandions » !

Ayant mis en garde ses disciples contre l'hypocrisie de ceux qui n'ont en fait d'autre but en priant que de faire étalage d'une belle apparence religieuse (en contraste : v. 6), puis contre les « vaines redites » de ceux qui « parlent beaucoup » sans exposer au fond de réels besoins (en contraste : v. 8), le Seigneur les enseigne à prier : v. 9 à 15. « Vous donc, priez ainsi. »

## **1.3 Le « notre père » et son application aujourd'hui. Le Seigneur enseigne à prier.**

### **1.3.1 Pas un rite**

Sans doute, le Seigneur s'adressait alors à des disciples juifs auxquels Il présentait les principes du royaume des cieux qu'Il allait introduire. La prière qu'Il leur enseignait était en rapport avec le caractère du temps dans lequel ils se trouvaient et leur position devant Dieu. Le Saint Esprit n'était pas encore descendu sur la terre comme Personne divine, de sorte qu'ils ne pouvaient être exhortés à prier « par l'Esprit », comme nous le sommes aujourd'hui, et avaient besoin d'être instruits quant à la manière dont ils pouvaient s'adresser au Père avec intelligence. Bien que la récitation de cette prière — ce qui d'ailleurs deviendrait un rite — ne convienne pas au temps dans lequel nous sommes aujourd'hui (remarquons, à ce propos, que dans le Livre des Actes il n'est pas question une seule fois de l'usage de la « prière dominicale » et que les Épîtres n'en parlent pas non plus), nous pouvons cependant la considérer avec fruit et en retirer d'utiles enseignements. Elle nous instruit quant au caractère des demandes que nous avons à présenter, « par l'Esprit », à un Père qui « sait de quoi nous avons besoin, avant que nous le lui demandions ». Les principes qui y sont contenus sont applicables au jour actuel.

### **1.3.2 Les trois premières demandes ont trait à la gloire de Dieu**

Dans nos prières, comme en toutes choses, c'est à nous que nous pensons en premier lieu. C'est humain, dira-t-on, et en effet c'est bien selon l'homme. Combien grand est l'égoïsme de nos cœurs naturels ! Et nous allons même souvent, en fait, jusqu'à dire à Dieu notre volonté au lieu de Lui demander ce qui est conforme à la sienne. Nous prenons Dieu comme le serviteur de nos propres désirs et considérons la prière comme le moyen de les Lui faire connaître. Est-ce trop dire ? N'en est-il pas véritablement ainsi parfois ? — Dans la prière que le Seigneur enseigne à ses disciples, c'est la gloire de Dieu qui est tout premièrement en vue et qui fait l'objet direct des premières demandes ; c'est elle que le fidèle doit désirer et rechercher avant tout, et cela dans tous les temps. Cette recherche n'a-t-elle pas été l'objet de l'Homme parfait dans ce monde, du commencement à la fin de son sentier ? (cf. Ps. 16:1 à 8). Dans l'évangile qui retrace la vie, toute à la gloire de Dieu, de Celui qui a été ici-bas le Fils de l'homme, nous lisons que le Seigneur a enseigné cette prière à ses disciples comme une réponse à la demande qu'ils avaient faite : « Seigneur, enseigne-nous à prier, comme aussi Jean l'a enseigné à ses disciples ». Pourquoi avaient-ils demandé cela ? Parce qu'ils avaient vu le Seigneur lui-même « en prière dans un certain lieu » (Luc 11:1). Nous pouvons en être assurés, l'objet essentiel de sa prière était la gloire de son Dieu, c'est aussi le premier objet de la prière enseignée par Lui aux disciples et ce devrait être le premier objet de celles que nous pouvons maintenant formuler

« par l'Esprit ». L'Esprit de Dieu nous donnera des expressions en rapport avec le caractère du temps dans lequel nous sommes et les besoins du moment, mais l'objet de nos demandes sera le même que celui des requêtes enseignées par le Seigneur à ses disciples : la gloire de Dieu. Notre premier « besoin » devrait toujours être la gloire de Dieu, la gloire de Christ. Les trois premières demandes ont directement trait à la gloire de Dieu, à ses intérêts ici-bas et à la reconnaissance de ses droits sur la terre.

### 1.3.3 *Que ton nom soit sanctifié*

« Que ton nom soit sanctifié » — ou, en d'autres termes : Que ton nom soit honoré. C'est dans le même sens qu'il est écrit : « Je serai sanctifié en ceux qui s'approchent de moi, et devant tout le peuple je serai glorifié » (Lév. 10:3), et encore : « Parce que vous ne m'avez pas cru, pour me sanctifier aux yeux des fils d'Israël, à cause de cela vous n'introduirez pas cette congrégation dans le pays que je leur donne » (Nomb. 20:12 — cf. Deut. 32:51). L'acte de Nadab et Abihu, présentant « devant l'Éternel un feu étranger », celui de Moïse et Aaron, s'adressant au peuple dans les termes rapportés en Nombres 20:10, Moïse frappant ensuite le rocher par deux fois, au lieu de lui parler, nous montrent combien nous sommes en danger de désobéir — souvent en croyant bien faire, mieux faire... — et par suite, de déshonorer le nom de notre Dieu et Père. En attendant les jours heureux du règne, durant lesquels son nom sera sanctifié, demandons à Dieu qu'Il nous accorde la grâce d'être de ceux qui l'honorent par une marche fidèle, dans la séparation de tout mal. Qu'ainsi, par les siens, déjà son nom soit sanctifié ! Telle est la prière que nous avons à présenter à Dieu avant toute autre ; son Esprit nous conduira en cela, nous faisant discerner les dangers, les besoins particuliers, actuels, qui peuvent être en relation avec cette demande générale. C'est la gloire de Dieu qui devrait toujours être notre préoccupation essentielle, le principe directeur de notre vie dans ce monde.

### 1.3.4 *Que ton règne vienne*

« Que ton règne vienne ». — Sans doute attendons-nous la venue du Seigneur pour l'enlèvement des saints, selon 1 Thessaloniens 4:16, 17. Et d'autre part, le règne (il s'agit ici du royaume du Père, de la partie céleste du royaume — cf. Matt. 13:43) ne sera établi en puissance qu'après l'exécution des jugements qui suivront l'enlèvement de l'Église de Christ. De sorte qu'en nous arrêtant sur cette deuxième demande de la prière enseignée par le Seigneur à ses disciples, nous pensons surtout au moment où les choses muables disparaîtront pour faire place aux choses immuables qui, elles, demeurent. Cela doit donc nous amener à un vrai détachement de cœur de tout ce qui nous lie à ces choses muables et à « servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable, avec révérence et avec crainte. Car aussi notre Dieu est un feu consumant » (Hébr. 12:26 à 29).

### 1.3.5 *Que la volonté de Dieu soit faite*

« Que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre ». — Le règne établi, la volonté du Père sera faite non seulement dans la partie céleste du royaume mais aussi sur la terre, qui sera ainsi bénie sous le sceptre de Christ. Dans l'attente de ce jour que nous appelons de nos vœux, il nous appartient à nous, enfants de Dieu par pure grâce, de prendre une place de soumission à la volonté de Dieu notre Père. Pourrions-nous vraiment désirer que cette volonté soit obéie de tous plus tard, si nous y désobéissions maintenant ? Retenons les exhortations de 1 Pierre 1:2, 14, 22.

Ensuite, les quatre dernières demandes sont en rapport avec les besoins propres des disciples. Le premier objet de la prière : la gloire de Dieu ; le premier de nos besoins propres à présenter à Dieu : « Donne-nous aujourd'hui le pain qu'il nous faut », la nourriture, nourriture de nos âmes tout autant que nourriture de nos corps. « Que mangerons-nous ? ou que boirons-nous ? ou de quoi serons-nous vêtus ? », tels sont nos soucis ; mais, dit le Seigneur : « votre Père céleste sait que vous avez besoin de toutes ces choses ». Il est prêt à répondre à tous nos besoins matériels, désirant que nous pensions d'abord à notre âme, alors que nous faisons généralement le contraire. « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice » implique une vie spirituelle nourrie de Christ (cf. Matt. 6:31 à 34). La Parole est la nourriture de l'âme et, dans cette Parole vivante, il y a « le pain qu'il nous faut aujourd'hui », une nourriture appropriée pour chaque jour, en rapport avec notre état et nos besoins. La manne de la veille n'eût pas convenu, il fallait celle que l'Éternel envoyait « chaque matin » pour la nourriture de son peuple. Quelle expression de notre dépendance de Dieu pour la nourriture de notre âme nous avons dans cette demande : « Donne-nous aujourd'hui le pain qu'il nous faut » ! Si nous ne savons pas discerner nos vrais besoins, surtout nos besoins spirituels, comment saurions-nous ce qui peut y répondre ? Mais « notre Père sait de quoi nous avons besoin, avant que nous le lui demandions » et seul Il peut nous donner chaque jour « le pain qu'il nous faut ». Si nous en avons davantage conscience, nous saurions mieux demander jour après jour : « Donne-nous aujourd'hui le pain qu'il nous faut » et Celui qui jamais ne déçoit l'attente de la foi nous donnerait, chaque jour, la nourriture dont nous avons besoin. Verrait-on alors tant de vies spirituelles qui dépérissent faute de recevoir l'aliment nécessaire, ou parce que le croyant, et c'est encore plus grave, ne prenant pas « chaque jour le pain qu'il faut », prend au contraire tant de nourriture qu'il ne faudrait pas ?

### 1.3.6 *Pardon*

« Remets-nous nos dettes, comme nous aussi nous remettons à nos débiteurs ». — Cette demande est en rapport avec le gouvernement de Dieu dans la vie présente. Il s'agit du pardon gouvernemental (cf. v. 14, 15) et non du pardon des péchés qui assure le salut éternel de l'âme ; car, en effet, il n'est pas possible que Dieu fasse dépendre le pardon de quelqu'un pour le salut de son âme du pardon qu'il accorde aux autres. Pour présenter cette requête, il faut une réelle droiture de cœur, le pardon étant exercé selon la nature et la mesure que nous donnent Éphésiens 4:32 et Colossiens 3:13. N'oublions pas que c'est de la mesure dont nous mesurerons qu'il nous sera aussi mesuré (Marc 4:24).

### 1.3.7 *Entrer en tentation*

« Ne nous induis pas en tentation ». — En d'autres termes, car « Dieu ne tente personne » (cf. Jacques 1:13 à 15) : ne permets pas que nous soyons placés dans des circonstances où nous succomberions à la tentation. C'est l'expression du sentiment de notre faiblesse qui nous conduit à fuir le danger. « Veillez et priez », disait le Seigneur aux disciples, « afin que vous n'entriez pas en tentation ; l'esprit est prompt, mais la chair est faible ». Tel est le secret pour ne pas « entrer en tentation » : veiller et prier. Combien Pierre avait été prompt à déclarer : « Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point » ! Ensuite, il ne sait ni veiller ni prier et, mis à l'épreuve, il fait l'expérience que « la chair est faible » : il succombe, reniant son Maître (Matt. 26:41, 33 à 35, 69 à 75). — Se défier de soi-même, apprendre pratiquement qu'en notre chair « il n'habite point de bien » (Rom. 7:18), qu'il n'y a aucune force en nous pour résister à la tentation, nous conduira à veiller et à prier. Par l'Esprit, nous présenterons à Dieu les demandes appropriées aux circonstances et aux besoins du moment, afin que nous ne soyons pas « induits en tentation ».

### 1.3.8 *Connaître et juger le mal*

« Délivre-nous du mal ». — La Parole montre le mal tel qu'il est, afin que nous l'ayons « en horreur » (Rom. 12:9). Le mal est en nous, dans notre nature pécheresse, et il est tout autour de nous dans ce monde. Il porte atteinte à la gloire de Dieu et à l'honneur de son Nom, c'est surtout en cela que réside son caractère de gravité. Nous ne connaissons et ne jugeons réellement le mal qui est en nous que lorsque nous sommes en la présence de Dieu, et nous ne pouvons nous occuper du mal qui est autour de nous que si nous en sommes nous-mêmes séparés : Lot était sans force contre le mal, bien qu'« accablé par la conduite débauchée de ces hommes pervers » et « tourmentant de jour en jour son âme juste à cause de leurs actions iniques » (2 Pierre 2:7 à 9) ; tandis qu'Abraham, occupé du bien, jouissant de la présence de l'Éternel, pouvait intercéder pour les villes sur lesquelles allait fondre le jugement (Genèse 18).

### 1.3.9 *Avoir les sens exercés à discerner le bien et le mal. Absence de discernement*

C'est en étant occupé du bien que le croyant est délivré du mal et, pour être occupé du bien, il est nécessaire qu'il vive habituellement dans la présence de Dieu, se nourrissant de Christ, puisant dans la Parole les enseignements dont il a besoin pour marcher fidèlement dans un monde dont Satan est le chef et qui gît tout entier « dans le méchant » (Jean 14:30 ; 1 Jean 5:19). Comme nous savons peu réaliser ces choses ! Si même nous connaissons les enseignements des Écritures, nous ne les mettons pas toujours en pratique car la Parole n'a pas, d'une manière générale, l'autorité qu'elle devrait avoir sur nos cœurs et sur nos consciences. Bien souvent d'ailleurs ses enseignements ne sont pas connus, parce que nous lisons trop peu les Écritures en vue d'y chercher les instructions nécessaires pour la marche ; aussi, « devenus paresseux à écouter », nous avons souvent besoin que l'on nous « enseigne quels sont les premiers rudiments des oracles de Dieu » et, « inexpérimentés dans la parole de la justice », nous ne pouvons prendre que du « lait » et non « la nourriture solide » qui n'est que « pour les hommes faits, qui, par le fait de l'habitude, ont les sens exercés à discerner le bien et le mal » (Hébr. 5:12 à 14). Triste état que celui caractérisé par cette absence de discernement du bien et du mal ! Il arrive alors que l'on fasse le mal inconsciemment, croyant même généralement faire le bien. « Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal, qui mettent les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres... » (Ésaïe 5:20) ; sans doute y a-t-il là des degrés de responsabilité mais, quoi qu'il en soit, c'est à ceux-là que s'adresse l'injonction du prophète, présentant « la parole de l'Éternel » : « Lavez-vous, purifiez-vous ; ôtez de devant mes yeux le mal de vos actions ; cessez de mal faire, apprenez à bien faire » (Ésaïe 1:16).

Cette absence de discernement qui conduit à considérer comme normal ce qui ne l'est pas, comme bien ce qui est mal, est la marque d'un bas niveau spirituel. C'est ce niveau qu'il convient de relever et pour cela, Christ doit être présenté à l'âme comme la nourriture dont elle a besoin, de manière à ce que la vie divine en nous se développe pour notre affermissement et notre accroissement spirituel ; alors, les affections pour Christ étant réchauffées, la conscience sera atteinte et amenée dans la lumière de Dieu, le croyant pourra voir les choses comme Dieu les voit, rejeter le mal et choisir le bien, cesser de mal faire et apprendre à bien faire. L'on entend dire fréquemment : en toute conscience, je ne vois pas le mal qu'il y a à faire telle chose ; et effectivement, l'expression est juste : pour « voir », il faut être dans la lumière, là seulement nous pouvons juger des choses comme Dieu en juge, porter sur elles la même appréciation morale. Il faut que la conscience soit éclairée par la Parole qui seule peut lui montrer ce qui est bien et ce qui est mal, aux yeux de Dieu. Si un croyant néglige la Parole, sa conscience n'est plus dans la lumière et il ne peut avoir « les sens exercés à discerner le bien et le mal ». Puisse-t-on mieux discerner le mal et demander à Dieu qu'Il nous en délivre en nous occupant et nous nourrissant du bien !

Il est à remarquer que la première demande de la prière : « Que ton nom soit sanctifié », et la dernière : « Délivre-nous du mal » ont trait toutes deux à la séparation pratique du mal, ce qui est en rapport avec la gloire de Dieu étant présenté tout d'abord — « Que ton nom... », — ce qui nous concerne, ensuite — « Délivre-nous ... ». La séparation du mal doit être réalisée d'abord pour la gloire de Dieu, pour la bénédiction et la joie de nos âmes ensuite.

### 1.3.10 *Avoir un esprit de prière*

Dieu veuille développer en nous un esprit de prière ! La Parole nous exhorte à prier, à prier sans cesse, et nous dit comment nous avons à le faire. Soyons attentifs à ses enseignements, exercés quant aux demandes que nous avons à présenter, afin que, « priant par le Saint Esprit », nous laissant conduire par lui pour discerner les besoins de tous les temps et les besoins du moment, nous sachions demander, avec une entière liberté mais aussi une sainte crainte, ce qui convient et pour la gloire de Dieu, en tout premier lieu, et pour la bénédiction des siens ! Soyons ainsi conduits à vivre une vie de piété, « dans le secret » d'une vraie communion avec Dieu, afin que toute notre activité extérieure en porte le cachet.

## 2 *Sept enseignements de Jacques sur la prière*

Titre original : « Enseignements de l'apôtre de Jacques au sujet de la prière » ME 1959 p. 141

L'Épître de Jacques met en relief la responsabilité de tous ceux qui font profession de christianisme. Quiconque a la vie de Dieu doit, par ses œuvres, en rendre témoignage devant le monde, montrant ainsi la réalité de sa foi ; par ailleurs, toute sa marche extérieure doit être le reflet de sa vie intérieure. En d'autres termes : d'une part, la vie de Christ que possède le croyant doit être vue dans l'accomplissement d'œuvres de foi ; d'autre part, la profession extérieure doit correspondre à une vie intérieure, faute de quoi elle ne serait qu'une hypocrite apparence, susceptible de tromper les hommes mais non Celui qui connaît l'état des cœurs. Cela juge bien entendu le chrétien qui n'a qu'une simple profession extérieure de christianisme mais aussi, ne le perdons pas de vue, le vrai croyant quand son comportement extérieur va bien au delà de ce qu'il connaît et réalise dans son cœur.

Cette Épître insistant de manière si particulière sur le côté pratique de la vie chrétienne, il est certainement instructif et édifiant pour nos âmes d'y chercher ce qu'elle nous enseigne au sujet de la prière. D'une part, en effet, la prière traduit les besoins et les aspirations de « l'homme intérieur », elle fait partie intégrante de la vie intérieure du croyant ; d'autre part, il n'est pas possible de vivre une vie à la gloire de Dieu, dans tous les détails de la marche ici-bas, sans le secours d'en-haut réclamé par la prière.

Puisse la méditation de ce sujet produire en nous des effets pratiques et nous conduire à être, beaucoup plus que nous ne le sommes, des hommes de prière ! Quel bien il en résulterait dans nos vies individuelles et dans la vie des assemblées !

### 2.1 *Vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas. (4:2)*

Dieu, dans sa grâce, nous accorde tant de bienfaits, matériels et spirituels, qu'ils vont bien au delà de ce que nous demandons et peut-être même que bien souvent nous ne demandons pas. Que cela ne nous fasse pas perdre de vue le côté de notre responsabilité ! Dieu désire que nous soyons exercés quant à nos besoins et que nous les Lui exposions, manifestant ainsi notre dépendance de Lui et notre confiance en Lui. Il voudrait que nous ayons faim et soif de bénédictions spirituelles, des vraies richesses qu'Il est prêt à nous dispenser. Si nous ne sentons pas le besoin d'être spirituellement enrichis et comblés, Dieu peut arrêter, ou au moins limiter la pluie de bénédictions qu'Il aimerait répandre sur nous : « Vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas ».

Peut être manquons-nous de pasteurs et de docteurs, d'hommes « fidèles qui soient capables d'instruire aussi les autres » (2 Tim. 2:2), d'évangélistes dévoués, annonçant l'évangile en toute pureté et avec les seuls moyens que Dieu puisse approuver. Peut-être les réunions sont-elles languissantes, sans beaucoup de vie et de fraîcheur ; peut-être est-ce parce qu'il y manque la liberté ou la dépendance de l'Esprit. Peut-être encore le rassemblement est-il abandonné trop souvent par un trop grand nombre, les réunions de prières sur tout, alors qu'elles devraient être les plus fidèlement suivies (si tant est que l'on puisse faire, à cet égard, une distinction entre les différentes réunions d'assemblée). Il est possible aussi que la séparation soit mal réalisée, parce que mal comprise par certains, et que cela nuise à la communion des saints et à leur témoignage. Mais nous n'en finirions pas d'énumérer tout ce que « nous n'avons pas » soit dans l'assemblée, soit dans nos maisons, soit pour ce qui nous concerne chacun individuellement ! Posons-nous la question : n'est-ce pas bien souvent parce que nous ne le demandons pas ? Dieu veuille nous exercer à cet égard, nous accordant de désirer avec ardeur les bénédictions spirituelles dont Il se plaît à combler ceux qui en ont soif et savent rechercher avec diligence ce qu'ils ont demandé. Qu'Il nous donne avant tout de demeurer dans un état spirituel et moral tel qu'Il puisse nous bénir richement ! Il y a peut-être aussi tant de choses qui nous font défaut pour que nous nous trouvions dans cet état et que nous n'avons pas parce que nous ne les demandons pas.

## **2.2 Quand il n'est pas répondu à la prière (4:3)**

Vous demandez, et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, afin de le dépenser pour vos voluptés. (4:3)

Si nous sommes en général peu zélés pour demander à Dieu des biens spirituels, nous le sommes par contre beaucoup plus pour le prier de nous accorder ce qui plaît à notre cœur naturel, mais qu'Il ne nous donne pas parce qu'Il sait que ce ne serait pas pour notre bien. Nous demandons et nous ne recevons pas. Il s'agit là de la prière qui n'est ni le fruit de la communion avec Dieu ni l'expression de la dépendance de Lui. Quel contraste avec celle qui peut être faite au nom du Seigneur en comptant sur ses promesses : « En vérité, je vous dis, que toutes les choses que vous demanderez au Père en mon nom, Il vous les donnera. Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit accomplie » (Jean 16:23, 24). « Demandant mal », nous attendons cependant parfois l'exaucement parce que nous avons terminé notre prière à Dieu en disant : C'est au nom du Seigneur que nous te le demandons ». S'il ne s'agit que de l'usage d'une formule employée dans la pensée qu'elle nous assurera ce que désire notre cœur, nous n'avons pas prié en fait « au nom du Seigneur » et « nous ne recevons pas ». Et pourtant la promesse est là : « toutes les choses que vous demanderez ». Mais dans cette expression ne peuvent être comprises que celles que le Seigneur sait bonnes et utiles pour nous et que par conséquent nous pouvons vraiment demander en son nom. Demander au nom du Seigneur, c'est demander ce qui est selon la volonté de Dieu car le Seigneur n'a jamais désiré autre chose. Alors seulement nous pouvons avoir l'assurance de l'exaucement. « Et c'est ici la confiance que nous avons en Lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées » (1 Jean 5:14, 15). Tandis que « nous ne recevons pas » si nous « demandons mal ».

## **2.3 Manque de sagesse. Demander sans douter**

« Et si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il demande à Dieu, qui donne à tous libéralement et qui ne fait pas de reproches, et il lui sera donné ; mais qu'il demande avec foi, ne doutant nullement... (1, 5, 6).

Le verset 3 de ce chapitre nous parle de l'épreuve de la foi. Elle produit la patience et la patience doit avoir « son œuvre parfaite », afin que nous soyons « parfaits et accomplis » — c'est-à-dire n'ayant aucune volonté propre, entièrement soumis à celle du Seigneur — et « ne manquant de rien ». Si nous manquons de sagesse pour marcher ainsi, nous sommes exhortés à la demander à Dieu. Il veut nous l'accorder, cela nous est assuré. En douterions-nous ? Ce serait douter de Lui-même, de sa parole !

Pour toute notre vie pratique, notre marche dans ce monde, la sagesse d'en-haut nous est nécessaire afin que nous puissions « marcher comme lui a marché » (1 Jean 2:6) ; Lui, notre parfait Modèle, pouvait dire en vérité : « Je ne puis rien faire, moi, de moi-même ; ... car je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé » (Jean 5:30). Le croyant est exhorté à suivre le Seigneur dans ce sentier, il est responsable, « par une bonne conduite », de « montrer ses œuvres avec la douceur de la sagesse » (Jacques 3:13 — voir également le verset 17). Éphésiens 5:15 nous dit encore : « Prenez donc garde à marcher soigneusement, non pas comme étant dépourvus de sagesse, mais comme étant sages ». — Combien nous avons à demander à Dieu qu'Il nous donne toute la sagesse nécessaire pour marcher ici-bas d'une manière digne du Seigneur ! Le faisons-nous avec assez de persévérance, avec assez de confiance ? Il convient en effet, nous dit l'apôtre Jacques, de « demander avec foi, ne doutant nullement ». La prière doit être l'expression de notre dépendance de Dieu mais aussi d'une entière confiance en Lui, la confiance de la foi. Celui qui n'a qu'une simple profession chrétienne, « cet homme-là » de Jacques 1:7, ne peut être exaucé car il n'y a pas chez lui — et il ne peut y avoir — la confiance de la foi. Mais ce qui est dit dans ce passage n'est pas seulement pour les chrétiens de profession, n'ayant pas la vie de Dieu, il y a un enseignement pour nous croyants. Cela doit nous amener à nous poser cette question : ne ressemblons-nous pas parfois à « cet homme-là » ? N'y a-t-il pas des doutes dans nos cœurs au lieu de l'assurance que Dieu répond toujours à la prière de la foi ?

Et les doutes que nous éprouvons quant à ce que Dieu peut accomplir ne nous conduisent-ils pas à une sorte de résignation à une vie chrétienne pauvre, étiolée et pratiquement stérile, ou à des prières sans grande conviction, « vaines redites » peut-être ? Nous ne pensons pas que Dieu exaucera nos demandes, encore moins qu'Il peut même « faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons, selon la puissance qui opère en nous » (Éph. 3:20). Si nous avions plus de foi, ne verrions-nous pas de merveilleux déploiements de la puissance de Dieu opérant en nous, nous communiquant cette sagesse qui nous manque en tant de circonstances et qui nous conduirait à mettre de côté notre volonté propre pour faire celle de notre Dieu et Père ?

Ces doutes, qui les sème dans nos cœurs si ce n'est l'ennemi, celui qui revient sans cesse avec le « Quoi, Dieu a dit ? » de Genèse 3:1 ? C'est seulement en « prenant le bouclier de la foi » que « nous pourrions éteindre tous les dards enflammés du méchant » (Éph. 6:16).

## **2.4 Quelqu'un parmi vous est-il maltraité, qu'il prie (5:13)**

Telle est la grande ressource du croyant dans les tribulations qu'il peut avoir à traverser ; nombre de passages des Écritures sont là pour nous le rappeler, Romains 12:12 et Philippiens 4:6, 7 parmi tant d'autres. Et si c'est « en faisant le bien » que le fidèle est appelé à souffrir, « cela est digne de louanges devant Dieu », « car aussi Christ a souffert pour vous, vous laissant un modèle, afin que vous suiviez ses traces » (1 Pierre 2:20, 21).

Maltraité, le croyant est parfois conduit à murmurer, peut-être même, au mépris de l'enseignement de Romains 12:17 à 21, cherche-t-il à se venger de celui dont il a eu à souffrir. C'est ce à quoi incitent les pensées du cœur naturel. La vie divine en nous doit se manifester de façon tout à fait différente : « qu'il prie ». Et les sujets de prière ne manquent pas pour celui qui est maltraité : prier pour avoir la force, la patience de supporter jusqu'au bout, sans plaintes ni désir de vengeance — pour être rendu capable de glorifier Dieu

dans l'épreuve, en manifestant quelques caractères de Christ, Celui qui « lorsqu'on l'outrageait, ne rendait pas d'outrage, quand il souffrait, ne menaçait pas, mais se remettait à celui qui juge justement » (1 Pierre 2:23). N'a-t-il pas, Lui, prié pour ses bourreaux ? (Luc 23:34). Étienne, imitateur du parfait Modèle, ne l'a-t-il pas fait également pour ceux qui le lapidaient ? (Actes 7:60). Et l'apôtre Paul, imitateur de Christ lui aussi, n'écrit-il pas à Timothée : « Dans ma première défense, personne n'a été avec moi, mais tous m'ont abandonné : que cela ne leur soit pas imputé » ? (2 Tim. 4:16).

## 2.5 *Maladie et guérison*

« Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les anciens de l'assemblée, et qu'ils prient pour lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera ; et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné » (5:14, 15).

Remarquons tout d'abord que ces deux versets, dont on veut se servir pour justifier le recours à maints guérisseurs, n'autorisent en aucune manière leur activité, pas plus qu'ils n'autorisent un malade à aller les trouver ou à les appeler. Que nous enseignent-ils ?

« Qu'il appelle les anciens de l'assemblée ». Il s'agit donc d'un malade qui connaît l'Assemblée de Dieu et ce qui en est l'expression dans la localité où il se trouve. C'est vers l'assemblée qu'il doit se tourner et ce sont « les anciens de l'assemblée » qu'il fait appeler. Aujourd'hui, il n'y a plus d'anciens établis parce que l'autorité apostolique n'est plus, qui seule pouvait les investir de cette charge (cf. Actes 14:23). Il est vrai qu'il y a cependant des frères auxquels le Seigneur a mis à cœur de remplir ce service dans les assemblées ; 1 Timothée 3:1 à 7 et Tite 1:6 à 9 sont les deux principaux passages qui nous donnent les caractères qu'ils doivent manifester afin d'être qualifiés pour cela. Bien que n'étant pas établis officiellement dans la charge, de tels frères sont pourtant reconnus comme anciens, ainsi que nous y exhorté 1 Thessaloniens 5:12, 13. C'est donc à eux qu'il conviendrait de faire appel. Mais s'ils acceptent d'aller, ne serait-ce pas, de leur part, se reconnaître eux-mêmes comme « les anciens de l'assemblée » et peut-être une telle assurance serait-elle la preuve qu'ils n'en présentent pas tous les caractères ? De telle sorte que, nous le pensons tout au moins, l'état actuel du témoignage ne permet guère à « quelqu'un parmi vous qui est malade » d'user de la ressource indiquée dans ces deux versets. En considérant le verset suivant nous trouverons, semble-t-il, la confirmation de cette pensée, en même temps que l'indication du secours auquel un malade peut faire appel en tous temps.

Que devaient faire « les anciens de l'assemblée » appelés par un malade ? Prier pour lui, l'oindre d'huile au nom du Seigneur. Cette onction d'huile a troublé beaucoup de chrétiens. Elle se rattache sans aucun doute aux ordonnances lévitiques ; il ne faut pas perdre de vue à cet égard que l'Épître de Jacques est adressée « aux douze tribus qui sont dans la dispersion » (1:1). Plusieurs de ceux auxquels écrivait l'apôtre, bien que possédant la vie de Dieu, étaient encore liés au système juif. Et cela aussi nous permet de penser que les versets 14 et 15 n'ont eu qu'une application limitée aux temps apostoliques durant lesquels il y avait encore, d'une part, des anciens officiellement établis et, d'autre part, des croyants demeurant attachés aux ordonnances mosaïques. Ce qui était important, c'était que l'onction d'huile fût faite « au nom du Seigneur », et que la prière fût « la prière de la foi ». Cela impliquait, de la part des anciens appelés, une jouissance de la communion avec Dieu, une spiritualité leur permettant de discerner en présence de quel cas ils se trouvaient.

La maladie pouvait être — et peut toujours être — un acte du gouvernement de Dieu, châtement envoyé par Lui à la suite d'un péché commis et non confessé, ou encore discipline nécessaire pour amener celui qui en est l'objet à connaître quelque chose du but indiqué en Hébreux 12:10. Si les anciens, ayant la pensée de Dieu, jugeaient que le résultat de l'épreuve était atteint, ils pouvaient alors demander « avec foi », selon 1 Jean 5:14, 15 et « au nom du Seigneur », selon Jean 16:23, 24, la guérison du malade. Si des péchés avaient été commis — il ne s'agit pas, bien entendu, de péchés dont le caractère et la gravité eussent nécessité l'exclusion du coupable selon les enseignements de 1 Corinthiens 5 — ils étaient pardonnés, la discipline prenant fin. La prière des anciens de l'assemblée, dans un cas de ce genre, n'était pas celle-ci : « Seigneur, si tu le trouves bon, si telle est ta volonté, guéris ce malade » ; ils pouvaient, sans aucune réserve, demander la guérison car ils avaient la connaissance de la pensée de Dieu et savaient ainsi qu'Il pouvait et voulait guérir. Et cela nous conduit à poser la question : y a-t-il aujourd'hui des frères prêts à répondre à l'appel d'un malade dans une circonstance semblable ?

Et l'activité des guérisseurs modernes s'exerce-t-elle dans des conditions conformes à l'enseignement de ces deux versets ? Il est bien clair que non. — Demander la guérison d'un malade est d'ailleurs toujours chose extrêmement délicate, si même c'est toujours ce que notre cœur peut désirer. La maladie n'est pas seulement une des conséquences du péché, atteignant à ce titre tous les hommes indistinctement, elle est aussi un moyen dont Dieu se sert pour opérer un travail dans l'âme. Elle sera employée par Lui pour arrêter un incrédule sur un chemin de perdition et l'amener à la connaissance de Jésus comme Sauveur ; elle fait partie de la discipline à laquelle sont soumis tous les enfants de Dieu. Demander une guérison, chercher à l'obtenir quand même, et qui sait par quels moyens, lorsque Dieu ne l'envoie pas, n'est-ce pas en fait mettre de côté la volonté de Dieu et n'agir que suivant la sienne propre ? Est-ce là la sagesse ? C'est s'opposer au travail que Dieu voudrait opérer dans une âme, l'entraver en tout cas. L'apôtre a-t-il guéri Éphraïm « malade, fort près de la mort » ? Le cas était grave cependant et, d'autre part, quelle ardente affection avait Paul pour celui qu'il appelle « mon frère, mon compagnon d'œuvre et mon compagnon d'armes » ! Mais il place toutes choses entre les mains de Dieu, attendant la délivrance de Lui seul (Phil. 2:25 à 27). N'a-t-il pas « laissé Trophime malade à Milet » ? (2 Tim. 4:20). Et alors que son cher enfant Timothée avait de « fréquentes indispositions » (1 Tim. 5:23), il se borne à lui donner un conseil mais n'exerce pas sa puissance en guérison, puissance qu'il avait cependant reçue de Dieu (voir par exemple : Actes 19:11, 12 et 28:8, 9). Nous pouvons être émus de compassion en voyant la souffrance chez d'autres, nous pouvons désirer ne pas souffrir nous-mêmes, car nous n'aimons ni souffrir ni voir souffrir, mais sachons regarder en-haut, demandant à Dieu ce qu'Il veut nous enseigner par le moyen des circonstances qu'Il permet, au lieu d'essayer de les forcer pour en changer le cours.

Et que dire du trouble que l'on provoque dans l'âme de plusieurs en les assurant qu'ils ne devraient pas être malades et que, s'ils le sont, c'est parce qu'ils manquent de foi, de piété, de zèle pour servir Dieu ? Il est bien difficile, dans la plupart des cas, de savoir pourquoi Dieu permet, ou envoie, telle ou telle maladie. Pussions-nous être gardés de mettre quelque obstacle que ce soit à l'accomplissement du travail qu'Il veut produire dans l'âme ! (voir Job 33:16 à 30).

## 2.6 *Confession et prière mutuelle*

« Confessez donc vos fautes l'un à l'autre, et priez l'un pour l'autre, en sorte que vous soyez guéris : la fervente supplication du juste peut beaucoup » (5:16).

Que l'appel aux « anciens de l'assemblée » n'ait été possible que dans les premiers temps de l'histoire de l'Église nous semble confirmé par l'enseignement du verset 16, faisant suite à celui des deux versets précédents. Il n'y a plus aujourd'hui d'anciens officiellement établis, mais Dieu a donné une ressource qui demeure : la confession des fautes, non pas à un ancien, mais « l'un à l'autre ». Ce n'est plus ici la prière des anciens de l'assemblée mais : « priez l'un pour l'autre ». Sans doute la ressource du verset 16 avait-elle sa place même lorsqu'était possible le recours aux « anciens de l'assemblée », et elle demeure, seule des deux semble-t-il, pour le temps actuel. Savons-nous en user ?

Que de croyants gémissent parfois sous le poids d'une faute non confessée ! Leur conscience est mal à l'aise et peut-être aussi ont-ils, de ce fait, à souffrir dans leur corps ? S'il s'agit d'un manquement envers Dieu ou à l'égard d'une autre personne, la confession à Dieu, selon 1 Jean 1:9, est toujours nécessaire et le pardon est assuré à celui qui le fait ; mais ne convient-il pas aussi d'aller, avec humilité et droiture, vers celui auquel il faut également confesser sa faute ? Et s'il s'agit d'un manquement qui n'est pas spécialement à l'égard de quelqu'un, celui qui l'a commis peut alors se confier à un frère pieux et sage, discret, lui confessant sa faute, lui ouvrant son cœur, soulageant sa conscience. Cette confession ouvre la voie à la prière, à laquelle Dieu répondra par la guérison s'il avait envoyé la maladie comme discipline envers le coupable.

### **2.7 Exemple d'Élie**

« Élie était un homme ayant les mêmes passions que nous, et il pria avec instance qu'il ne plût pas, et il ne tomba pas de pluie sur la terre durant trois ans et six mois ; et il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit » (5:17, 18).

Les trois enseignements qui nous sont donnés dans le chapitre 4 (v. 2 et 3) et dans le premier chapitre (v. 5 et 6) se rattachent plutôt aux exercices de l'âme, à la vie intérieure du croyant ; les trois autres (5:13, 14 et 15, 16) aux circonstances pratiques de la vie chrétienne. L'exemple d'Élie est présenté en septième lieu afin d'illustrer la plupart de ces enseignements, pour nous les montrer dans la vie d'un « homme ayant les mêmes passions que nous ».

Certes, Élie n'était pas de ceux qui « n'ont pas » parce « ne demandent pas » ou de ceux qui « demandent et ne reçoivent pas » parce qu'ils « demandent mal ». Il n'était pas non plus de ceux qui doutent de la puissance et de l'amour de Dieu ; tout au contraire, il « demande avec foi, ne doutant nullement ». Sa prière est bien « la prière de la foi » pour la guérison du peuple malade et le pardon de ses péchés ; elle est la « fervente supplication du juste ». Sans doute demanda-t-il « avec instance qu'il ne plût pas », que la bénédiction fût retenue, mais s'il le fit c'est parce qu'il avait l'intelligence des pensées de Dieu, fruit de sa communion avec Lui. Il pouvait dire en vérité : « L'Éternel, le Dieu d'Israël, devant qui je me tiens » (1 Rois 17:1), de sorte que ce qu'il demande est en plein accord avec ce que Dieu veut faire ; il est donc assuré de l'exaucement. Élie n'a en vue que la gloire de l'Éternel et il aime le peuple d'un amour vrai, qui recherche son bien et sa prospérité ; il a une pleine confiance dans le Dieu auquel il s'adresse et auquel il demande ce qui est « selon sa volonté » (cf. 1 Jean 5:14, 15), de sorte qu'à sa prière, « il ne tomba pas de pluie » et, à sa prière encore, « le ciel donna de la pluie » (cf. le « sinon à ma parole » de 1 Rois 17:1). Puisse nous l'imiter dans une intelligente, fervente et persévérante intercession en faveur du peuple de Dieu !

Que par ces enseignements, par cet exemple, nous soyons encouragés à la prière, à la « prière de la foi » ; qu'ainsi notre vie intérieure soit nourrie et enrichie et que notre marche extérieure en soit le vivant témoignage public !

## **3 Réunions de prières. Enseignements tirés d'Actes 4**

ME 1968 p.260

### **3.1 Une interdiction de parler et enseigner au nom de Jésus**

La puissance divine se trouve manifestée, par le moyen de Pierre et Jean, dans la miraculeuse guérison d'un homme boiteux dès le ventre de sa mère. Cette délivrance, opérée « au nom de Jésus Christ le Nazaréen », soulève l'opposition des chefs du peuple, des anciens et des scribes, avec le souverain sacrificateur à leur tête ; certes, ils ont devant eux, suffisant selon la loi, un double témoignage — d'une part, l'homme guéri et d'autre part, le discours prononcé par Pierre (Act. 4:8 à 12) — et, effectivement, « ils n'avaient rien à opposer » (ib. 14), mais, s'ils conviennent qu'un « miracle notoire » a été accompli par le moyen des apôtres, un miracle qu'ils ne peuvent nier, ils veulent cependant que « cela ne soit pas répandu davantage parmi le peuple » et enjoignent donc aux apôtres « de ne plus parler ni enseigner, en aucune manière, au nom de Jésus ». Pierre et Jean ne peuvent accepter d'obéir à un tel ordre : « Nous ne pouvons pas », disent-ils, « ne pas parler des choses que nous avons vues et entendues » (ib. 16 à 20). Malgré cela, parce qu'ils craignaient de s'aliéner le peuple, les chefs les relâchent, non sans les avoir menacés.

### **3.2 Réunion de prière immédiate**

Pierre et Jean vont-ils sur le champ continuer à rendre leur fidèle témoignage parmi les Juifs ? Non. En premier lieu, c'est vers « les leurs » qu'ils se dirigent : ils ne considèrent pas leur service comme leur affaire propre, ils ont à cœur de le poursuivre dans le sentiment de leur responsabilité personnelle devant Dieu sans doute, mais aussi avec la communion de l'assemblée et le secours de ses prières. Comme il est à désirer que le service soit toujours rempli dans un tel esprit ! Sans jamais oublier sa propre responsabilité, placer devant les frères, devant l'assemblée même dans certains cas, les circonstances rencontrées, les difficultés éprouvées et en faire, ensemble, un sujet de prières, c'est bien ce que nous devrions réaliser dans le service du Seigneur.

Après que les apôtres ont rapporté « tout ce que les principaux sacrificateurs et les anciens leur avaient dit », il n'est pas question de savoir s'il est opportun ou non d'« avoir une réunion de prières », la prière de l'assemblée monte, immédiate : Et l'ayant entendu, « ils élevèrent d'un commun accord leur voix à Dieu ». Plusieurs se trouvaient là réunis, mais c'est une seule voix qui s'adresse à Dieu. Celui qui prie est la bouche de l'assemblée, ce qu'il exprime c'est ce qui remplit tous les cœurs. Le « commun accord » pleinement réalisé, la prière prononcée est celle de l'assemblée et non celle d'un frère.

### **3.3 Commun accord**

Dans la circonstance qui nous est rapportée, il y avait sans doute un besoin précis et connu de tous avant que la prière ne soit formulée. Lorsqu'il en est ainsi, le « commun accord » est certainement plus facilement réalisé, mais ne devrait-il pas l'être aussi dans toutes les réunions de prières, qu'elles aient ou non un objet précis et préalablement connu de tous ? Pourquoi n'est-ce pas toujours le cas ?

Nous venons à la réunion de prières ayant été occupés de différents besoins et ayant à cœur de les exposer à Dieu. C'est une très bonne chose, mais est-ce suffisant ? Et est-il bien certain que tel besoin doit être présenté dans la réunion de prières de l'assemblée ? Peut-être serait-il mieux, pour une raison ou pour une autre, qu'il fasse l'objet de prières individuelles ? Ajoutons, d'autre part, qu'il peut fort bien arriver que des frères n'ouvrant jamais la bouche dans l'assemblée, ou encore les sœurs qui doivent y garder le silence, viennent à la réunion de prières sans avoir été occupés de besoins particuliers mais simplement pour entendre les prières qui y seront exprimées, avec sans doute le désir de s'y associer. Cela dénote une certaine incompréhension de ce qu'est la réunion de prières de l'assemblée.

### **3.4 Préparation de la réunion de prière**

Comme toute réunion d'ailleurs, la réunion de prières « se prépare » et chaque frère, comme aussi chaque sœur, est responsable de cette « préparation » — préparation qui nécessite intérêt pour l'assemblée, pour tous les saints comme aussi pour l'œuvre de l'évangélisation, exercice individuel et prières individuelles, tout cela réalisé dans la dépendance et sous la direction du Saint Esprit.

S'il en est ainsi, le Saint Esprit orientera les pensées et les cœurs vers les circonstances, les difficultés, les besoins qui doivent être placés devant Dieu par l'assemblée réunie. Il y aura alors un « commun accord » au sujet des requêtes à présenter et sur tout ce qu'il convient de demander à Dieu. Ce « commun accord » ne résulte donc pas d'une sorte d'entente préalable faisant suite à des entretiens fraternels — bien qu'ils puissent être utiles, nécessaires parfois, en relation avec certaines circonstances — mais essentiellement de l'action de l'Esprit dans les cœurs. Le même Esprit agissant dans le cœur de chaque frère et de chaque sœur produira une unité de pensées, de sorte que « la communion du Saint Esprit » sera vraiment réalisée et la prière exprimée ne sera pas une sorte de prière individuelle prononcée en public mais véritablement la prière de l'assemblée : ce sera la présentation de besoins qui sont sur tous les cœurs et à l'égard desquels chacun a été exercé. Lorsqu'il en est ainsi, c'est de plein cœur que l'assemblée peut ajouter son amen.

Nous insistons sur ce point important : les sœurs font partie de l'assemblée et ne doivent jamais perdre de vue que puisque c'est l'assemblée qui est réunie pour la prière, elles ont part à la prière de l'assemblée si même elles n'ont pas à ouvrir la bouche en public (sauf pour ajouter leur amen, prononcé dans le sentiment de la position de réserve qui est celle de la femme en général et, plus particulièrement, dans l'assemblée). Que les sœurs, tout comme les frères, « préparent » les réunions de prières de l'assemblée. Chaque fois qu'il en sera vraiment ainsi, il y aura de la puissance dans de telles réunions et de merveilleuses réponses à nos prières. Matthieu 18:19 se trouvera vérifié.

### **3.5 Précision des demandes. Appel à la puissance divine**

Encore trois remarques tirées de ces quelques versets d'Actes 4. La prière de l'assemblée ne comporte certes pas un exposé de doctrine — comme la prière individuelle d'ailleurs — mais elle peut, comme ce fut le cas dans la circonstance rapportée dans ce chapitre, s'appuyer sur l'Écriture, citée avec intelligence et à-propos. D'autre part, nous voyons ici l'assemblée demander non pas l'exercice d'une action puissante contre les chefs du peuple ou pour la délivrance des apôtres menacés, mais l'intervention de Dieu pour que la Parole puisse être annoncée « avec hardiesse » : l'objet de la prière, ce n'est pas le châtement des ennemis, ce n'est pas non plus le désir de circonstances plus favorables pour les serviteurs mais l'œuvre du Seigneur. L'assemblée prie pour qu'elle puisse se poursuivre avec puissance, quelles que soient les circonstances. Enfin, cette prière est une courte prière : dans un moment très difficile, une courte prière, présentée dans les conditions que nous venons de rappeler, permettait de faire appel à la puissance divine ; elle était entendue et exaucée. N'oublions pas, à ce sujet, ce que le Seigneur a dit Lui-même : « Et quand vous priez, n'usez pas de vaines redites, comme ceux des nations, car ils s'imaginent qu'ils seront exaucés en parlant beaucoup. Ne leur ressemblez donc pas, car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez » (Matt. 6:7, 8).

### **3.6 Importance des réunions de prières**

En considérant un tel sujet, on peut regretter que certaines assemblées — si rares soient-elles — n'aient pas de réunion de prières ; qu'en tant d'autres — si nombreuses, hélas ! — la réunion de prières soit pratiquement abandonnée par bien des frères et sœurs ; qu'enfin nous sachions si peu, en général, ce qu'est véritablement la réunion de prières de l'assemblée et, surtout, que nous le réalisions si mal. Que Dieu, dans sa grâce, veuille nous réveiller et nous exercer à cet égard !

## **4 Conditions et buts de l'exaucement**

ME 1967 p. 3

### **4.1 Dieu ne répond pas toujours**

La prière n'est pas une sorte de blanc-seing dont le croyant pourrait se servir à sa guise pour obtenir n'importe quoi. Dieu nous aime trop pour se faire le dispensateur de tout ce que nos cœurs naturels peuvent désirer. Il est des prières auxquelles Il ne répond pas : qu'un croyant demande ce qui ne lui serait pas profitable, Dieu n'exaucera pas sa prière, sauf peut-être lorsqu'il trouve bon de le faire passer par un chemin où, récoltant le fruit de ses actions, il apprendra — pour en retirer du bien à la fin — ce qu'il en coûte de faire sa volonté propre. Ce fut par exemple le cas pour Israël demandant un roi (cf. 1 Sam. 8:5 à 22 ; Osée 13:9 à 11). Mais en dehors de circonstances semblables, si un croyant demande ce qu'il pense être une chose bonne alors qu'elle lui serait nuisible, ou encore ce qui est seulement pour la satisfaction de désirs charnels, Dieu ne répondra pas et c'est par amour qu'il laissera de telles prières inexaucées.

### **4.2 Matthieu 18:19, 20**

#### **4.2.1 Si deux d'entre vous sont d'accord...**

Plusieurs passages des Écritures nous disent les conditions qui doivent être remplies pour que nos prières soient exaucées et également la raison ou le but de l'exaucement. Dans les versets bien connus de Matthieu 18: 19, 20, il s'agit de la prière de l'assemblée — les « deux ou trois » réunis au nom du Seigneur —, mais aussi de la prière de deux croyants : « deux d'entre vous ». Ce qui est vrai pour deux l'est tout autant pour un plus grand nombre. « Si deux d'entre vous sont d'accord... », telle est ici la condition de l'exaucement : il est nécessaire, pour que les deux soient exaucés, qu'ils aient une même pensée. Une pensée personnelle mais commune à tous deux ? Non. Cette même pensée doit être la pensée du Seigneur, discernée par le Saint Esprit. Il convient donc, pour qu'ils soient exaucés, que ceux qui s'adressent à Dieu le fassent dans la pleine communion de l'Esprit. Dans une réunion d'assemblée pour la prière, un frère peut fort bien « prier par le Saint Esprit », comme nous y exhorte Jude 20, sans que pour autant il y ait dans l'assemblée, au sujet de telle demande exprimée, cette communion de l'Esprit qui conditionne l'exaucement : des demandes peuvent être présentées concernant certaines difficultés ou circonstances particulières de la vie de l'assemblée, au sujet desquelles il peut arriver que des frères ou des sœurs aient une pensée manifestement différente de celle du frère qui prie et qui, en priant, est la bouche de l'assemblée (cf. Actes 4:24 : « Ils élevèrent d'un commun accord leur voix à Dieu... »). Ce frère, bien que « priant par le Saint Esprit » et ayant conscience d'avoir la pensée du Seigneur, se sentira arrêté s'il sait qu'il n'y a pas la pleine communion de l'Esprit dans l'assemblée au sujet de ce qu'il a à cœur de demander. Il n'oubliera pas que ce n'est pas une prière individuelle qu'il adresse à Dieu : priant dans une réunion d'assemblée il est l'organe de l'assemblée, c'est l'assemblée qui prie et non un frère. De sorte que s'il est exercé à propos de telle ou telle question dont il ne peut faire un sujet de prière en réunion d'assemblée parce qu'il sait que la communion de l'Esprit ferait défaut — il n'y aurait pas « l'accord » de Matthieu 18:19, le « commun accord » d'Actes 4:24 — il devra se borner à en faire un sujet de prière dans le particulier, peut-être à prier avec d'autres frères ou sœurs avec lesquels il y aura communion de l'Esprit. Un autre sujet de prière s'y ajoutera alors : que cela n'aggrave pas le manque de communion dans l'assemblée, ne favorise pas un certain développement de « l'esprit de parti », qu'au contraire Dieu veuille produire Lui-même la pleine communion de l'Esprit qui a fait défaut jusqu'alors. Se réunir avec quelques frères, dans les conditions que nous venons d'indiquer, demande, nous ne saurions trop le souligner, beaucoup de prudence et de sagesse ; il faut y être véritablement conduit par le Seigneur, n'agir qu'en vue du bien, étant gardé de tout ce qui serait susceptible d'aggraver un état de choses qui n'est pas selon Dieu.



Ajoutons que le passage de Matthieu 18 pose une base précieuse à l'exaucement : la présence du Seigneur au milieu de ceux qui sont rassemblés pour la prière. Communion de l'Esprit, présence du Seigneur, ayons à cœur de réaliser pratiquement l'une et l'autre, nous ferons l'expérience de la vérité de la promesse de Matthieu 18.

#### **4.2.2 Réponse à la foi**

Quelle est dans ce passage la raison de l'exaucement ? Pourquoi Dieu répond-Il à la prière ? « ... elle — la chose qu'ils demanderont — sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux ». Pour eux ! Quel encouragement pour « deux d'entre nous » à réaliser, avec la présence du Seigneur, cette communion de l'Esprit qui nous permet de demander ce que notre Père est heureux de nous accorder, l'Esprit Saint ne pouvant nous conduire à demander que ce qui est selon la pensée de Dieu. La prière concerne peut-être d'autres personnes que celles qui prient, des circonstances auxquelles ceux qui s'adressent à Dieu ne sont pas directement intéressés, qu'importe ! la chose sera faite « pour eux » : c'est une réponse à leur foi (cf. Marc 2:5 : « Et Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : Mon enfant, tes péchés sont pardonnés »), c'est une récompense accordée à un service précieux et utile entre tous. Entrons davantage dans la valeur d'une telle promesse afin que nous soyons conduits à prier davantage, soit quelques-uns, soit en assemblée, dans la communion de l'Esprit. Quelle bénédiction nous goûterions dans l'accomplissement d'un aussi précieux service et quelle bénédiction serait répandue sur l'assemblée ! Que de difficultés pourraient être aplanies, que de situations réglées qui nous paraissent sans issue, Dieu intervenant en réponse à la prière et accomplissant dans les cœurs et les consciences le travail que seul Il peut opérer !

#### **4.3 Matt. 21:22 — Difficultés en apparence insurmontables**

Ce que nous venons d'écrire nous conduit à un autre passage où nous trouvons aussi une condition à l'exaucement, car il s'agit là précisément de la prière adressée à Dieu en présence de difficultés en apparence insurmontables : « Et quoi que vous demandiez en priant, si vous croyez, vous le recevrez » (Matt. 21:22). Qui ordonnerait à une montagne : « Ôte-toi et jette-toi dans la mer » avec la certitude d'en voir l'accomplissement ? Et pourtant le Seigneur nous dit, comme autrefois aux disciples : « Si vous avez de la foi et que vous ne doutiez pas... cela se ferait ». De même que le figuier (ib. 19 à 21) est une figure d'Israël responsable de porter du fruit pour Dieu mais incapable de le faire malgré une belle apparence religieuse (les feuilles), la montagne est aussi un symbole de ce peuple dans sa forte opposition à la prédication de l'évangile aux nations ; c'est seulement grâce à la prière de la foi que l'obstacle pourra être ôté, les disciples faisant alors l'expérience de la puissance de Dieu répondant à la foi. De la même manière, l'ennemi s'efforce aujourd'hui, d'une part d'entraver la diffusion de l'évangile et d'autre part, de troubler la paix parmi les saints afin de ternir le témoignage confié aux deux ou trois réunis au nom du Seigneur comme expression de l'assemblée. Que de « montagnes » nous avons souvent sur le chemin ! Dieu soit béni de ce que nous ne sommes pas sans ressources en face de tous les assauts et de toutes les ruses de l'adversaire ; la principale d'entre elles, et la plus efficace sans doute, n'est-elle pas la prière ? Mais pour que la prière soit exaucée, il faut que nous ayons la certitude qu'elle le sera : « si vous croyez ». Nous ne pouvons avoir cette assurance que si ce que nous demandons est selon la pensée de Dieu discernée par la foi : « Et c'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandons, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées » (1 Jean 5:14, 15). La foi a la certitude de l'exaucement parce qu'elle sait que ce qui est demandé est en accord avec ce que Dieu veut faire ; la réponse ne sera peut-être pas immédiate mais elle sera donnée « au moment opportun » (cf. Hébr. 4:16) et, à l'avance, la foi possède déjà ce qu'elle a demandé et en jouit.

Le but de l'exaucement dans ce passage c'est le secours que Dieu veut accorder aux siens pour qu'ils puissent accomplir leur service, maintenir le témoignage qu'ils ont à rendre, en dépit de toutes les difficultés que l'ennemi place sur leur route. Pussions-nous vivre une vie de foi de telle manière que nous ayons assez de discernement spirituel pour entrer dans la connaissance de la pensée de Dieu, afin que nous ne demandions que ce qui est en accord avec elle !

#### **4.4 Jean 14:13, 14. Demander en Son nom**

Pour avoir ce discernement spirituel, il nous faut en effet vivre une vie de foi, une vie dans la dépendance du Seigneur et la communion avec Lui. C'est la condition de l'exaucement que nous donne un troisième passage : « Et quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils » (Jean 14:13, 14). Demander « au nom du Seigneur » ce n'est pas seulement employer cette expression en terminant une prière ; il ne suffit pas de prononcer ces quatre mots pour qu'effectivement nous ayons « demandé en son nom ». Il peut nous arriver de présenter certaines demandes que nous disons faites « au nom du Seigneur » alors que nous prions peut-être différemment si nous réalisons une plus grande dépendance du Seigneur et si nous vivions dans une communion plus étroite avec Lui. Ayons à cœur de cultiver cette communion, nous aurons alors une connaissance de sa Personne, de son cœur, de ses pensées qui nous permettra de demander « en son nom » ; nous serons ainsi assurés de l'accomplissement de sa promesse : « Je le ferai ».

Ici le but, la raison de l'exaucement est d'un caractère bien plus élevé que dans les passages précédents : « afin que le Père soit glorifié dans le Fils ». C'est le Fils qui opère dans le cœur de l'un de ses rachetés, y développant des affections pour sa Personne, de telle manière que celui qui est l'objet de ce travail d'amour est conduit à une heureuse communion avec Lui et peut ainsi « demander en son nom », assuré de l'exaucement. Quelle gloire pour le Fils, et combien le Père est glorifié en Lui, qui veut et peut opérer une telle œuvre en des êtres tels que nous, aussi faibles, aussi inconséquents, aussi facilement entraînés vers d'autres objets que Christ ! Le Père a été glorifié par la vie de Celui qui a été ici-bas l'Homme parfait ; Dieu a été glorifié dans le Fils de l'Homme accomplissant l'œuvre de la croix, et maintenant le Père est glorifié dans le Fils exauçant la prière faite « en son nom » par l'un de ses rachetés !

#### **4.5 Avoir le sentiment de nos besoins**

Une année vient d'arriver à son terme, elle a été marquée par le déploiement de la bonté de Dieu et nous avons bien des motifs de reconnaissance et d'actions de grâces ; mais, de notre côté, n'avons-nous pas de nombreux sujets d'humiliation si nous considérons ce qu'a été notre marche individuelle comme aussi notre vie d'assemblée ? Demeurons exercés devant Dieu à cet égard, sans que pour autant le découragement nous gagne. Plus grandes sont les épreuves du chemin, plus profonde est notre misère, et plus nous avons besoin de regarder en haut. Que nos tristesses, nos détresses aient au moins ce résultat de nous amener à prier davantage ! L'un des signes les plus caractéristiques des jours actuels est sans doute notre peu de zèle dans le service de la prière. Au milieu de tant de difficultés, de tant de souffrances, l'on est frappé de voir les réunions d'assemblée pour la prière souvent négligées. Il semble que nous n'avons guère conscience de notre bas état ou que, si nous l'avons plus ou moins discerné, nous en prenons notre parti comme si les choses ne pouvaient être autrement que ce qu'elles sont. C'est probablement un des traits les plus affligeants des temps que nous vivons, si ce n'est le plus affligeant de tous ! Mais comment Dieu nous délivrera-t-Il si nous n'avons même pas le sentiment de nos besoins, ou si nous croyons devoir nous résigner à un état misérable ? Il serait d'ailleurs particulièrement douloureux de penser

que notre niveau spirituel soit si bas qu'un tel état nous satisfasse et que nous n'ayons, au fond, rien à demander ! Certes, que des croyants suivent les réunions de prières par pure obligation, qu'un frère n'y ouvre jamais la bouche ou se borne à de « vaines redites », tout cela est sans grande valeur aux yeux de Dieu. Ce qui importe, c'est un réel exercice au sujet de notre état et de nos besoins — Dieu veuille nous réveiller à cet égard ! — exercice qui nous conduira à venir dans le lieu du rassemblement pour y goûter le privilège de la prière en commun, pour y exposer avec simplicité, avec ferveur, avec foi, dans la communion de l'Esprit, des besoins réellement éprouvés, pour crier à Dieu du sein de la faiblesse et de la souffrance. Quand nous pensons à tous nos besoins (pouvons-nous même les embrasser tous, tellement ils sont nombreux ?), à tant de sujets de tristesse, à notre état de ruine profonde, aux pièges de l'adversaire, ne devrions-nous pas sentir la nécessité de prier bien davantage ? Pussions-nous être conduits à prier beaucoup, individuellement et collectivement, pour l'Assemblée, pour les assemblées locales, pour nos maisons, pour tous les saints — et combien nous avons, avant tout, à le faire chacun pour soi ! Prions de telle manière que soient réunies les conditions de l'exaucement — elles sont très étroitement liées entre elles, nous avons pu le remarquer — encouragés par les motifs pour lesquels cet exaucement nous sera assuré !

S'il est un souhait que nous pouvons former au début de l'année qui commence c'est bien qu'elle soit caractérisée pour chacun de nous par une pieuse et intelligente activité dans la prière, elle sera certainement alors une année heureuse et bénie. Que Dieu nous en accorde la grâce !

## 5 *Foi, Prière, Jeûne*

ME 1970 p. 207

Un homme avait un fils lunatique qui souffrait cruellement, tombant dans le feu, et souvent dans l'eau ; il l'avait bien apporté aux disciples, mais ces derniers n'avaient pu le guérir. Cet homme s'adresse alors à Jésus, qui le délivre complètement. Après quoi, les disciples viennent interroger le Seigneur : « Pourquoi n'avons-nous pu le chasser ? » (Matt. 17:14 à 21).

En effet, en envoyant les douze, Jésus leur avait dit qu'il leur donnait « autorité sur les esprits immondes pour les chasser, et pour guérir toute maladie et toute langueur » ; il leur avait donné des ordres : « ...chassez les démons... » (ib. 10:1, 5, 8). Pourquoi donc n'avaient-ils pu exercer l'autorité qu'il leur avait confiée ? Le Seigneur le leur déclare aussitôt ; c'est parce que trois choses leur avaient manqué : la foi (ib. 17:20), la prière et le jeûne (ib. 21).

« Et Jésus leur dit : À cause de votre incrédulité ; car en vérité, je vous dis : si vous aviez de la foi comme un grain de moutarde, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle se transporterait ; et rien ne vous serait impossible » (ib. 20). La « montagne » est la figure d'une grande puissance, d'un obstacle insurmontable pour nous sur le chemin, s'opposant à la marche et au service des croyants, que ce soit au point de vue individuel ou collectif. Lui enjoindre de se transporter « d'ici là » témoigne, d'une part, d'une pleine et entière confiance en la puissance de Dieu, seul capable de déplacer la « montagne » et, d'autre part, d'une étroite communion avec Lui et de la connaissance de ses pensées, nécessaires pour savoir à quel endroit précis la « montagne » doit aller — en d'autres termes : pour que chaque chose prenne la place qu'elle doit occuper.

Dans nos vies individuelles, dans la vie de nos maisons, dans la vie des assemblées, n'y a-t-il pas parfois des « montagnes » sur le chemin ? Ce sont là autant de circonstances que le Seigneur envoie, ou permet, pour nous mettre à l'épreuve et manifester notre état spirituel. Lorsqu'il en est ainsi, nous sommes souvent, hélas ! aussi impuissants que les disciples autrefois ; et nous nous demandons : pourquoi ne pouvons-nous ôter l'obstacle du chemin ? pourquoi telle difficulté n'est-elle pas levée ? Sans doute parce que, comme aux disciples, nous font défaut une réelle confiance en Dieu et une étroite communion avec lui, la persévérance dans la prière et le jeûne. Ces choses se lient les unes aux autres, ne le perdons pas de vue.

« Et Jésus, répondant, dit : Ô génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous ; jusques à quand vous supporterez-vous ? Amenez-le moi ici » (ib. 17). Cet enfant était une image du peuple d'Israël, asservi à Satan et ne pouvant absolument pas se libérer de son étreinte. Le Seigneur éprouve une souffrance profonde en constatant d'une part l'état de son peuple et, par ailleurs, l'incapacité des siens à le représenter dans ce monde en déployant la puissance qu'il leur avait conférée pour cela. Aussi, il va mettre à nu l'état de ses disciples et ce qu'il leur dit est rempli d'instruction pour nous.

### 5.1 « À cause de votre incrédulité... ».

Il est bien vrai que nous doutons parfois de la puissance infinie de notre Dieu. Nous ne jugeons des choses, nous ne concevons de délivrances, en bien des cas, que selon notre pauvre petite mesure ; nous perdons de vue ce qu'écrivait l'apôtre, savoir que Dieu « peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons » (Éph. 3:20). Nous le lisons, nous ne doutons pas que ce soit vrai puisque c'est dans la Parole inspirée. Mais pratiquement ? — Aussi, quand effectivement il y a une « montagne » sur le chemin, nous doutons si souvent que la « montagne » puisse être « transportée » ; il ne nous semble pas possible que Dieu puisse ôter un obstacle en apparence insurmontable, briser un cœur plus ou moins endurci, une volonté rebelle. Si nous ne doutons pas, nous verrions des merveilles de la puissance divine et nous pourrions être employés par le Seigneur — comme il voulait autrefois employer ses disciples — pour le déploiement d'une telle puissance.

Soyons caractérisés par une confiance sans réserve en la toute-puissance de notre Dieu, par l'heureuse communion qui nous donnera la connaissance de ses pensées et nous pourrions alors dire avec foi « à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle se transporterait ; et rien ne nous serait impossible ». Dieu opère, en bien des circonstances, selon la mesure de notre foi (Matt. 9:29 : « Qu'il vous soit fait selon votre foi ») ; si notre foi était plus grande, plus active, nous verrions le déploiement de la puissance de Dieu pour ôter les « montagnes » !

### 5.2 *La prière.*

Il peut nous arriver d'essayer de déplacer la « montagne » en employant des moyens purement humains, sans avoir d'abord recherché la pensée de Dieu dans la prière. Et si nous prions, le faisons-nous avec assez de foi ?

Tandis que Pierre était en prison, « livré à quatre bandes de quatre soldats chacune, pour le garder » — quelle « montagne » ! — « l'assemblée faisait d'instantes prières à Dieu pour lui » ; mais ces prières, si instantes fussent-elles, étaient faites, semble-t-il, sans grande foi : lorsque Pierre vient heurter à la porte, ceux qui avaient prié si instamment pour lui disent à la servante nommée Rhode, venant leur annoncer que Pierre se tenait dans le vestibule : Tu es folle. Combien peu, au fond, ils comptaient sur l'exaucement de leurs prières ! Certes — la citation faite plus haut nous le montre — ils n'avaient pas demandé expressément la libération de l'apôtre, mais cette délivrance n'était-elle pas parmi les réponses que Dieu pouvait leur donner ? (Act. 12:1 à 17). Ne leur ressemblons-nous pas trop souvent ?

Pourtant Dieu a répondu malgré la faible foi de ceux qui priaient. D'une part, il est toujours vrai que « si nous sommes incrédules, lui demeure fidèle » (2 Tim. 2:13) ; d'autre part, le ministère de Pierre n'était pas terminé, c'est pourquoi Dieu le délivre.

### 5.3 Le jeûne.

Jeûner, c'est priver le corps de tout aliment. Au point de vue spirituel, c'est ne rien donner à la chair de ce qu'elle désire, ni aliment ni excitant. Si la prière fait intervenir Dieu, le jeûne met de côté l'homme, la chair avec ses ressources.

Que de fois dans les difficultés, en particulier au sein d'une assemblée, les choses se compliquent, les problèmes deviennent apparemment insolubles, parce que l'on donne à la chair la nourriture qu'elle aime ! Aussi ne soyons pas surpris de voir, dans de telles circonstances, l'activité charnelle faire de si grands ravages. Des réunions d'administration — qui devraient toujours présenter le caractère de sérieux et de gravité de toute réunion d'assemblée, bien que les frères soient seuls présents, car le Seigneur est là — des conversations entre frères (ou même entre sœurs, amenées parfois à s'occuper de questions qui sont de la compétence des frères et à exercer une action néfaste) peuvent être, si l'on ne veille pas, l'occasion de remarques déplacées, de blessures d'amour-propre, d'irritations n'ayant d'autre résultat que d'envenimer une situation déjà exerçante. Quoi de surprenant alors à ce que les « montagnes » demeurent, à ce que les plaies ne puissent être guéries ?

Si nous voulons « chasser le démon », « transporter la montagne », croyons à la toute-puissance de Dieu et comptons sur elle, prions avec foi et « ne prenons pas soin de la chair pour satisfaire à ses convoitises », mais au contraire « revêtons le Seigneur Jésus Christ » ! (Rom. 13:14).

## 6 Persévérance dans la prière

ME 1971 p.179

### 6.1 Quand le Seigneur ne répond pas tout de suite à la prière

Le Seigneur répond souvent tout aussitôt à nos prières, tandis qu'en d'autres circonstances la réponse est différée. Dans ce dernier cas, facilement découragés, nous pouvons nous lasser de prier : il nous semble que le Seigneur ne nous entend pas et qu'il est inutile de persévérer. Certes, il nous arrive de demander ce que le Seigneur ne veut pas nous accorder parce qu'il sait que ce ne serait pas pour notre bien, mais il veut aussi parfois nous faire passer par des exercices utiles et profitables avant de nous envoyer « du secours au moment opportun » (Héb. 4:16). Notre foi est alors mise à l'épreuve : quelle gloire pour le Seigneur quand l'un des siens compte sur Lui malgré toutes les difficultés, toutes les impossibilités même, ne doutant pas que sa puissance est infinie et qu'il la déploiera à son moment. Toutes les apparences peuvent être contraires, le suppliant peut paraître éconduit, la prière peut sembler laisser le Seigneur insensible, qu'importe ! l'homme de foi ne chancelle pas, il compte sur Celui qui est fidèle, il sait qu'il répondra au moment choisi par Lui.

### 6.2 Différents exemples de l'Ancien Testament

La Parole nous présente maints récits illustrant les différentes manières selon lesquelles Dieu répond à la prière. Pendant le règne, quand la bénédiction millénaire sera répandue sur le peuple rassemblé dans sa terre, il y aura dans le cœur des fidèles une telle communion de pensées avec l'Éternel qu'il peut assurer : « Et il arrivera qu'avant qu'ils crient je répondrai, et pendant qu'ils parlent j'exaucerai » (És. 65:24). Si cette promesse s'applique littéralement à « la semence des bénis de l'Éternel » (ib. 23), elle a été accomplie déjà, en bien des circonstances, pour des rachetés de Christ dans le jour actuel. Dieu en soit béni ! — Après avoir entendu la parole d'Ésaïe, le prophète : « Donne des ordres pour ta maison, car tu vas mourir et tu ne vivras pas », Ézéchiass « pria l'Éternel » et « versa beaucoup de larmes ». À cette prière, à ces larmes l'Éternel répondit aussitôt : Ésaïe « n'étant pas encore arrivé au milieu de la ville », l'Éternel le renvoie auprès d'Ézéchiass pour lui déclarer : « J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes ; voici, je te guérirai » (2 Rois 20:1 à 7). La réponse est immédiate. Elle le fut aussi pour Daniel, bien qu'elle n'ait pu lui être donnée qu'au bout de vingt et un jours : Dieu avait sans doute permis l'opposition de l'ennemi pour que fussent manifestées la foi de Daniel et sa persévérance dans la prière et dans le deuil, car en effet il a « mené deuil trois semaines entières » (Dan. 10:2 et 11 à 13).

### 6.3 Différents exemples du Nouveau Testament

#### 6.3.1 Fille de Jaïrus

Dans les Évangiles, nous avons, avec Jaïrus, un exemple de foi éprouvée : sa fille était « à l'extrémité », il convenait donc que le Seigneur vienne chez lui sans aucun retard. Mais tandis qu'il se dirige vers la maison de ce chef de synagogue, Jésus s'arrête parce qu'une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans avait touché son vêtement ; son cas était sans doute moins pressant que celui de la fille de Jaïrus, ce dernier ne manifeste cependant aucune impatience. Tandis que Jésus parle encore avec la femme, quelqu'un s'approche pour dire à ce père angoissé : « Ta fille est morte ; pourquoi tourmentes-tu encore le maître ? ». Quel coup terrible pour la foi de cet homme ! N'aurait-elle pu chanceler ? Mais aussitôt, Jésus la fortifie par cette parole : « Ne crains pas, crois seulement ». Et l'attente de la foi est alors couronnée ; la réponse va même au-delà de l'attente car, entré dans la maison du chef de synagogue, Jésus n'y a pas opéré une guérison mais une résurrection ! (Marc 5:21 à 43).

#### 6.3.2 Femme cananéenne

Il serait facile de multiplier les exemples. Nous nous bornerons à en citer un dernier, particulièrement touchant et qui constitue un précieux encouragement à persévérer dans la prière ; c'est celui de la femme cananéenne (Matt. 15:21 à 28).

Cette femme faisait partie d'un peuple qui n'avait aucun droit aux bénédictions qu'apportait le « Seigneur, Fils de David ». Israël, alors qu'il allait entrer en Canaan, était invité à frapper, à « détruire entièrement comme un anathème », sans « faire grâce », sept nations parmi lesquelles était « le Cananéen » (Deut. 7:1 à 6). Cette femme devait donc prendre devant Dieu la place qui était la sienne pour que Jésus puisse user de grâce envers elle. Mais ce n'est pas ce côté que nous désirons considérer ; nous voulons voir dans cette femme une âme qui connaît Jésus comme Celui qui est puissant, qui guérit et délivre — une âme qui vient avec un besoin précis et pressant, qui persévère dans la prière jusqu'à ce qu'elle ait la réponse que sa foi désire.

À quoi fait-elle appel ? À la « pitié » de Jésus. Elle connaît quelque chose de ses compassions, de son cœur plein d'amour : pourrait-il demeurer sourd à sa prière, insensible à sa détresse ? Car elle est dans une grande détresse : sa fille est « cruellement tourmentée d'un démon ». Elle sait donc quelle est la terrible puissance de l'ennemi : elle en voit l'exercice dans un objet cher à son cœur, sa propre fille ! Qui peut briser une telle puissance et délivrer de l'étreinte de l'ennemi ? Jésus seul. C'est vers Lui qu'elle va, sachant sans doute qu'il a déjà en plusieurs circonstances déployé sa puissance en guérison (par exemple: Matt. 4:23 à 25 ; 8:1 à 17 et 28 à 34 ; 9:1 à 8 et 18 à 35).

Quel accueil reçoit-elle ? Rien pour l'encourager, au contraire. Après qu'elle a fait appel à sa pitié et exposé le besoin qui l'amène jusqu'à Lui, Jésus « ne lui répondit mot ». Sans doute, si nous considérons le côté typique de ce récit, Jésus ne répond rien parce qu'il était venu en grâce au milieu de son peuple et n'aurait pu prononcer qu'une parole de jugement à l'égard d'une cananéenne ; mais ce n'est pas, redisons-le, à ce côté que nous nous arrêtons. — Pas un mot de réponse ! N'y a-t-il pas de quoi décourager celle qui est dans la détresse et qui prie ?

## 6.4 Application pour nous

### 6.4.1 On crie et le Seigneur paraît ne pas entendre

Faisons une application à ce qui nous concerne. Nous réalisons un peu les caractères du monde où nous avons à cheminer — Satan en est le chef — nous y éprouvons la puissance de l'adversaire : nous le voyons agir pour nous empêcher de vivre un vrai christianisme. Nous le voyons opérer au sein des assemblées pour y apporter la division dans les esprits et dans les cœurs, pour nuire au témoignage... Et nous crions au Seigneur : Aie pitié de moi ! Aie pitié de nous ! Tu vois à quel ennemi j'ai affaire, tu vois comment il agit au milieu de nous : l'assemblée — un objet particulièrement cher à nos cœurs, plus encore que ne l'était sa fille pour la femme cananéenne — est « cruellement tourmentée » par ce redoutable adversaire ! Seigneur, délivre-nous ! — Et ce cri de détresse paraît demeurer sans écho ! Il semblerait que le Seigneur n'entend pas : « Et il ne lui répondit mot ». Allons-nous nous décourager, cesser de prier ? Imitons l'exemple que nous donne cette femme !

### 6.4.2 Les disciples découragent

Non seulement le Seigneur ne lui a pas répondu, mais encore ses disciples sont venus pour Lui dire : « Renvoie-la, car elle crie après nous ». Aucun secours auprès du Seigneur, aucun secours auprès de ceux que pourtant il avait envoyés en leur donnant « autorité sur les esprits immondes pour les chasser, et pour guérir toute maladie et toute langueur », auxquels il avait commandé : « chassez les démons » (Matt. 10:1 et 8). Non seulement ils ne chassent pas le démon qui tourmentait la fille de cette femme, mais encore ils prient le Seigneur de chasser la femme qui les importune parce qu'elle crie après eux ! — Sans doute aimerions-nous parfois pouvoir compter sur l'aide de serviteurs du Seigneur. Quel désappointement quand il n'y a rien non plus de ce côté-là ! Se pourrait-il que des serviteurs soient importunés par les difficultés et par ceux qui les traversent ? Les disciples l'ont bien été... Vraiment, en certaines circonstances, tout est propre à décourager. Ne l'avons-nous jamais expérimenté ? Quoi qu'il en soit, ne nous laissons pas gagner par le découragement, ne nous laissons pas de prier !

### 6.4.3 Le Seigneur répond autrement que ce qu'on attend

Le Seigneur s'adresse ensuite à la femme, mais c'est pour déclarer : « Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël ». Tout d'abord, il n'avait rien dit ; ce silence pouvait être décourageant, mais il y avait cependant encore l'espoir que, lorsqu'il le romprait, ce serait pour donner une parole de réconfort, sinon d'entière délivrance. Hélas ! quand il s'adresse à la femme c'est en quelque sorte pour l'éconduire. Il semble confirmer la parole des disciples ; eux avaient dit : « Renvoie-la », Lui ajoute qu'il n'est venu ni pour elle ni pour les siens. Ne pouvait-elle comprendre que Jésus lui avait dit : Je n'ai rien pour toi ? — Lorsque, dans ce monde, nous nous adressons à quelqu'un, il nous en faut beaucoup moins pour que notre amour-propre froissé nous conduise aussitôt à tourner le dos à celui qui nous a accueillis comme la Cananéenne l'a été. Quand nous nous adressons au Seigneur par la prière, nous sommes vite découragés si nous n'avons pas la réponse attendue et nous ne comprenons pas toujours pourquoi le Seigneur, qui nous aime et ne cesse jamais de nous aimer, nous fait passer par des exercices douloureux qui éprouvent notre foi.

### 6.4.4 Adoration et soumission

Ce que fait alors cette femme est admirable ! « Et elle vint et lui rendit hommage ». Elle adore ! C'est la foi qui adore, qui adore Celui qui pourtant n'a pas répondu. La foi adore et persévère : « Seigneur, assiste-moi ». Nouvelle épreuve pour celle qui, quoi qu'il en soit, espère toujours. Jésus lui répond : « Il ne convient pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens ». Les Juifs avaient un profond mépris pour les gens des nations ; mais le Seigneur emploie une expression particulièrement forte : « chiens » ou, nous dit la note en bas de page : « petits chiens », plus méprisant que « chiens ». La femme va-t-elle dire : Mise à une telle place, je n'ai vraiment plus rien à espérer, je n'ai plus qu'à m'en retourner ? Non. Elle répond : « Oui, Seigneur... », acceptant ce qu'il lui a dit et s'y soumettant entièrement. Ne nous semble-t-il pas entendre le parfait Modèle, méprisé, rejeté par le monde et par les siens, s'exprimer ainsi : « Oui, Père, car c'est ce que tu as trouvé bon devant toi » (Matt. 11:26) ? Elle prend la place la plus basse, celle où le Seigneur l'a mise. — N'est-ce pas là que le Seigneur voudrait nous amener en tant de circonstances où nous criions à Lui, sentant toute la puissance de l'adversaire, sans qu'aucune réponse ne nous soit donnée ? Persévérons toujours dans la prière, soumettons-nous à la volonté du Seigneur et prenons, dans l'humiliation, la place qui nous convient, sans penser : la place la plus basse est pour d'autres, pas pour moi !

### 6.4.5 Le Seigneur glorifié par notre foi. Grande foi, petite foi

Quel moment quand l'exercice est arrivé à son terme ! « Alors Jésus, répondant, lui dit : « Ô femme, ta foi est grande... ». Qu'il est beau le témoignage qu'il peut rendre à sa foi ! Ta foi est grande... Cette parole nous montre bien que ce récit nous est donné pour mettre en relief l'importance, la valeur de la foi aux yeux de Dieu, le prix qu'il y attache. Combien le Seigneur est glorifié par la « grande » foi de cette femme ! Toutes les circonstances avaient été disposées en vue de la manifestation d'une telle foi et pour la gloire du Seigneur. — Quand elle entend cette parole de Jésus, la femme cananéenne pourrait-elle avoir un regret quelconque d'avoir été accueillie tout d'abord comme elle l'a été, d'avoir connu les exercices qu'elle vient de traverser ? Du centurion aussi le Seigneur avait pu dire qu'il avait une « grande foi », il n'en avait pas trouvé de semblable « même en Israël » (Matt. 8:10). Celle de la femme cananéenne ne nous semble-t-elle pas plus « grande » encore que celle du centurion, si nous considérons la persévérance que l'épreuve a manifestée ? — Tandis qu'à ses propres disciples le Seigneur a dû dire : « Pourquoi êtes-vous craintifs, gens de petite foi ? » (ib. 26).

### 6.4.6 La foi veut ce que le Seigneur veut. Réponse à la mesure de la foi

Quelle délivrance pour celle que rien n'a rebuté, qui a espéré toujours, qui a espéré malgré tout : « Qu'il te soit fait comme tu veux ». La foi veut toujours ce que veut le Seigneur et la réponse qu'il donne est à la mesure de la foi (cf. Matt. 9:29 : « Qu'il vous soit fait selon votre foi »). « Et dès cette heure-là sa fille fut guérie » : la puissance de Satan est brisée, le Seigneur en a triomphé et a déployé sa propre puissance en réponse à la foi d'une femme cananéenne !

## 7 Encouragement à la prière

ME 1974 p.141

Dieu sait bien ce que nous sommes et dans quel monde nous avons à vivre le christianisme ; aussi a-t-il mis à notre disposition toutes les ressources qui nous sont nécessaires, en particulier la prière, par le moyen de laquelle nous pouvons lui exposer nos besoins, nos exercices, tout ce à propos de quoi nous sentons notre grande faiblesse et même, en tant de circonstances, notre impuissance totale. Apprécions toujours mieux l'inestimable privilège qui est le nôtre de pouvoir, en tout lieu et en tout temps, faire appel à la puissance et à l'amour de notre Dieu et Père et sachons utiliser, davantage que nous ne le faisons parfois, la ressource qui a été celle des croyants de tous les temps et qui demeure à notre disposition jusqu'au terme du voyage.

Nous sommes souvent occupés de nos misères, des difficultés rencontrées... Que tout cela ne nous décourage pas, mais ait au moins ce résultat : nous conduire à prier davantage, réalisant l'exhortation de l'apôtre : « Ne vous inquiétez de rien, mais en toutes choses, exposez vos requêtes à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces ; et la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées dans le christ Jésus » (Phil. 4:6, 7). — N'est-il pas vrai que l'un des traits marquants de la période de temps que nous vivons est notre peu de zèle dans le service de la prière ? Nos devanciers n'étaient-ils pas des hommes et des femmes de prières, beaucoup plus que nous ne le sommes ? Au travers de tant de peines et de souffrances, alors que nous avons tant de motifs de crier à Dieu, n'est-il pas surprenant — redisons-le encore, après que cela a été dit si souvent — que les réunions d'assemblée pour la prière soient, en bien des endroits, fréquemment négligées — que, même, dans certaines assemblées, peu nombreuses il est vrai, il n'y ait pas de réunions de prières ? N'est-ce pas un signe témoignant que, pour certains, il y a peu d'activité aussi dans la prière individuelle ? — Ne semblerait-il pas que l'on a pris son parti, avec douleur mais aussi avec quelque résignation, d'un état de choses très regrettable ? Nous préférons croire qu'il s'agit plutôt d'un manque d'ardeur dans un service qui cependant est utile entre tous. Que les lignes qui suivent puissent concourir à relever notre énergie défaillante et constituent, pour nous tous, un encouragement à la prière individuelle et à la prière collective !

Il y a, il est vrai, et nous sommes heureux et reconnaissants de pouvoir — le souligner, des croyants malades, atteints parfois dans leurs corps de graves infirmités, certains d'entre eux couchés sur des lits de souffrances depuis des années et que le Seigneur laisse ici-bas alors qu'on soupire pour eux après la délivrance et qu'eux-mêmes la désirent ardemment... en fait, ne sont-ils pas parmi les serviteurs et les servantes les plus utiles, constituant en quelque sorte une « armée de combattants dans la prière » ? L'on peut se demander si ce n'est pas pour cela que le Seigneur les laisse. Quelle édification, quel encouragement à la prière on trouve auprès d'eux ! Veuille le Seigneur les soutenir, les réjouir et les bénir dans l'accomplissement d'un aussi précieux service ; qu'ils en aient déjà une récompense en attendant le jour de Christ !

Sans doute avons-nous affaire à un Père qui entend les balbutiements des plus jeunes de ses enfants, les comprend et y répond dans ses compassions infinies ; mais aussi, ne convient-il pas que nous nous adressions à lui avec intelligence spirituelle, exprimant des demandes en accord avec ses propres pensées, demandes auxquelles il se plaît à répondre richement ? L'apôtre écrivait aux croyants de Rome : « nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient » (Rom. 8:26), ce qui ne veut pas dire que nous ne savons pas formuler des prières mais que nous n'avons pas toujours le discernement de ce qui nous convient selon la pensée de Dieu. Ce manque de discernement a sans doute plusieurs causes ; il a comme conséquence de nous priver, en certaines circonstances tout au moins, de ce que Dieu nous dispenserait si nous savions le demander avec intelligence spirituelle. « Vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas », écrit l'apôtre Jacques (4:2). Avons-nous conscience des vrais besoins qui sont les nôtres, de ceux de nos maisons, de ceux des assemblées ? Savons-nous les discerner et, avec persévérance, les présenter à Dieu dans la prière ? En bien des cas, si nous demandions, nous aurions, et si nous n'avons pas c'est parce que nous ne demandons pas. — Les exhortations à la prière sont si nombreuses dans la Parole ! Puisse-nous, les connaissant quelque peu, les mettre en pratique, réaliser en particulier la valeur de la prière « dans le secret » dont le Seigneur parlait à ses disciples (Matt. 6:5 à 15). Quelle puissance il y aurait, dans nos vies individuelles et dans la vie des assemblées, si nous savions davantage ce qu'est un tel exercice !

Par ailleurs, l'apôtre Jacques écrit encore : « Vous demandez, et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal » (4:3). Demander « mal », la fin du verset nous permet de le comprendre, c'est demander pour la satisfaction de nos propres désirs et non pour le développement de la vie divine en nous. Lorsqu'il en est ainsi, il est bien vrai que « nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient ».

### **7.1 Secours de l'Esprit**

Pour ne pas demander « mal » et, au contraire, « demander comme il convient », nous avons besoin du secours de l'Esprit qui habite en nous et qui « nous est en aide dans notre infirmité ». « Priant par le Saint Esprit », nous demanderons ce qui est bon et utile pour « nous conserver dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle » (Jude 20:21) et, d'autre part, nous aurons là une des pièces de « l'armure complète de Dieu », indispensable pour le combat que nous avons à livrer « contre la puissance spirituelle de méchanceté qui est dans les lieux célestes » (Éph. 6:11, 12 et 18). Nous pourrions alors faire l'expérience de ce qu'écrit encore l'apôtre Jacques : « la fervente supplication du juste peut beaucoup » (5:16 à 18). L'apôtre rappelle l'exemple d'Élie, de sa « fervente supplication », à laquelle Dieu a pleinement répondu. Quelle intelligence avait Élie des pensées et de la volonté de Dieu — pour acquérir ce discernement, il « se tenait devant Dieu » (1 Rois 17:1) — combien grande était sa foi et quelle persévérance il a manifesté dans la prière ! N'ayant en vue que la gloire de l'Éternel, il était rempli d'un amour vrai pour son peuple. — Nous pouvons donc dégager de ces versets de Jacques 5 des enseignements utiles : ils nous disent quelque chose de ce qui conditionne l'exaucement à la prière. La Parole nous donne d'autres enseignements à ce sujet ; rappelons-en quelques-uns.

### **7.2 Ce qui conditionne l'exaucement**

#### **7.2.1 La dépendance du Seigneur**

« Et quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, moi, je le ferai » (Jean 14:13, 14). — Pour pouvoir demander « en son nom », il faut dépendre réellement, pratiquement de lui ; c'est ce qui nous donne la connaissance de sa pensée, de ses désirs — le secours de l'Esprit est nécessaire pour cela — de telle sorte que la demande découlant d'une telle connaissance est assurée de l'exaucement : « je le ferai », dit le Seigneur. Précieuse certitude !

#### **7.2.2 La communion avec le Seigneur**

« Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et il vous sera fait » (Jean 15:7). — « Ce que vous voudrez » : quand il demeure en Christ, quand les paroles divines demeurent en lui, le croyant ne veut pas autre chose que ce que veut le Seigneur. Ces « paroles », lorsqu'il en est ainsi pour nous, nous remplissent des pensées de Dieu, produisent en nous l'esprit et les pensées de Christ, de telle sorte que ce que nous désirons, ce que nous demandons, c'est ce que Christ veut. Aussi la promesse est certaine : « il vous sera fait ». Là encore, combien est nécessaire l'action de l'Esprit en nous !

#### **7.2.3 La foi**

« Si vous avez de la foi et que vous ne doutiez pas, non seulement vous ferez ce qui a été fait au figuier, mais si même vous disiez à cette montagne : Ôte-toi et jette-toi dans la mer, cela se ferait. Et quoi que vous demandiez en priant, si vous croyez, vous le recevrez » (Matt. 21:21, 22). — Pour que la prière soit exaucée, il faut l'entière confiance de la foi. C'est, une fois encore, l'apôtre Jacques qui écrit, au sujet de celui qui prie : « Qu'il demande avec foi, ne doutant nullement ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et jeté çà et là ; or que cet homme ne pense pas qu'il recevra quoi que ce soit du Seigneur : il est un homme incertain dans ses pensées, inconstant dans toutes ses voies » (1:6 à 8).

Qui ordonnerait à une montagne : « Ôte-toi et jette-toi dans la mer », avec la pleine certitude d'en voir l'accomplissement ? Cependant, comme autrefois aux disciples, le Seigneur nous dit : « Si vous avez de la foi et que vous ne doutiez pas... » On a vu dans la montagne un symbole d'Israël s'opposant à la prédication de l'évangile aux nations ; c'est seulement grâce à la prière de la foi que l'obstacle pouvait être ôté, les disciples faisant alors l'expérience de la puissance de Dieu répondant à leur foi. Aujourd'hui, n'avons-nous pas souvent bien des « montagnes » sur le chemin ? Ne perdons pas de vue les ressources qui sont à notre disposition pour que soient ôtées les « montagnes » et n'oublions pas que, pour que nos prières soient exaucées, il convient que nous ayons une foi entière en la puissance de Dieu, toujours disposé à nous accorder ce qui est selon sa volonté : « si vous croyez, vous le recevrez ». Si la réponse n'est pas immédiate, la foi possède déjà, cependant, ce qu'elle a demandé et elle en jouit : « Et c'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées » (1 Jean 5:14, 15).

#### **7.2.4 Notre condition morale**

« Et quoi que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements, et que nous pratiquons les choses qui sont agréables devant lui » (1 Jean 3:18 à 22). — Si vraiment nous aimons « en action et en vérité », nous donnons la preuve que nous « gardons ses commandements » (cf. Jean 14:21, 23) et, dans cet heureux état moral, fruit de l'opération de l'Esprit en nous, notre cœur acquiert de l'assurance devant Dieu (1 Jean 3:19). Mais « si notre cœur nous condamne » (ib. 20), Dieu aussi, à plus forte raison, car il discerne tout. Nous avons donc, étroitement liées : l'obéissance comme témoignage d'amour et l'assurance, la confiance qui caractérise alors nos rapports avec Dieu (ib. 18 et 19, 20). Ce qui en découle, c'est l'exaucement de nos prières : « et quoi que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements, et que nous pratiquons les choses qui sont agréables devant lui ». L'exaucement dépend donc de notre état moral.

#### **7.3 Prières collectives, prières de l'assemblée**

La Parole nous donne aussi des enseignements au sujet de la prière en commun. Le plus souvent rappelé est celui de Matthieu 18:19 : « Je vous dis encore que si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont, elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux ». — Ce verset peut avoir son application à la prière de deux croyants, bien que le contexte — soit le verset 18, soit le verset 20 — nous montre que, dans sa portée première, il concerne la réunion de prières de l'assemblée. — Pour qu'il y ait l'accord dont il est question au verset 19, il faut la communion du Saint Esprit : elle est indispensable pour qu'il y ait une même pensée en ceux qui prient. D'autre part, lorsqu'il s'agit des prières de l'assemblée, il convient aussi que la présence du Seigneur soit pratiquement réalisée : verset 20 (soulignons le « car » qui est tout au début du verset et le lie au verset précédent).

Ce sont les « hommes » qui, dans le service public au sein de « la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant », sont exhortés à prier, à prier « en tout lieu, élevant des mains saintes, sans colère et sans raisonnement » (1 Tim. 3:15 ; 2:8). La première exhortation de l'apôtre relativement à ce service est celle-ci : « J'exhorte donc, avant toutes choses, à ce qu'on fasse des supplications, des prières, des intercessions, des actions de grâces pour tous les hommes... car cela est bon et agréable devant notre Dieu sauveur » (ib. 2:1 à 3). La supplication, c'est la prière instante, l'expression de besoins pressants et impérieux ; la prière serait plutôt, semble-t-il, dans ce passage et comparée à la supplication, l'expression des besoins de chaque jour ; l'intercession est présentée à Dieu en faveur d'autres personnes, pour lesquelles il convient de faire appel à lui ; enfin, les actions de grâces ne doivent pas être oubliées : nous avons, en tout temps, tant de motifs de reconnaissance envers Dieu !

Dans les réunions de l'assemblée pour la prière, celui qui prie ne doit pas perdre de vue qu'il est l'organe de l'assemblée (cf. Actes 4:24 : « ils élevèrent d'un commun accord leur voix à Dieu » — c'est la voix de l'assemblée se faisant entendre par celui qui en est la bouche), que par conséquent ce n'est pas une prière individuelle qu'il prononce en public. Il s'abstiendra donc de formuler une demande s'il n'est pas assuré du plein accord de l'assemblée à ce sujet. Il devra se borner à en faire un sujet de prières chez lui, « dans le secret », ou encore prier avec d'autres frères avec lesquels peut être réalisée la communion de l'Esprit, ce qui demande prudence et sagesse, car il faut éviter que cela ne soit mal interprété et qu'ainsi se trouve aggravé un manque de communion dans l'assemblée.

La prière de l'assemblée étant un acte collectif de l'assemblée, il doit y avoir, avant même la réunion, un exercice spirituel à ce sujet chez chaque frère et chaque sœur concernant les besoins que l'assemblée sera amenée à présenter — ce qui est une « préparation » de la réunion, le Saint Esprit en chacun conduisant les exercices individuels. Si la chose est réalisée, il y aura dans la réunion des prières présentées dans la dépendance de l'Esprit, qui traduiront ce qui est dans le cœur de l'assemblée. Un frère, une sœur qui vient à la réunion sans l'avoir ainsi « préparée » dans son cœur, dans la dépendance de l'Esprit et la communion avec le Seigneur, peuvent être une entrave à l'action de l'Esprit dans cet acte collectif de l'assemblée. Cela est vrai d'ailleurs pour toute réunion d'assemblée. Quelle sérieuse responsabilité incombe donc à chacun, responsabilité si souvent méconnue !

#### **7.4 Encouragements particuliers**

##### **7.4.1 Recevoir miséricorde**

La réponse à la prière est donnée par Dieu « au moment opportun », mais en attendant qu'elle le soit, nous « recevons miséricorde » : nous avons le sentiment que Dieu nous est favorable, qu'il a compassion de nous. De telles assurances nous sont accordées comme encouragement à nous « approcher avec confiance du trône de la grâce » (Héb. 4:16). Dieu se plaît aussi à nous dispenser la force dont nous avons besoin dans un chemin difficile jusqu'à ce qu'il nous délivre entièrement ; c'est l'expérience que David avait pu faire : « Au jour que j'ai crié, tu m'as répondu ; tu as augmenté la force de mon âme » (Ps. 138:3). Rappelons également celle de Daniel « tournant sa face vers le Seigneur Dieu, pour le rechercher par la prière et la supplication, dans le jeûne, et le sac et la cendre... menant deuil trois semaines entières » (Dan. 9:3 et suivants ; 10:2, 3). Au cours d'une vision, « un homme vêtu de lin » lui apparaît, qui lui dit : « Ne crains pas, Daniel, car dès le premier jour où tu as appliqué ton cœur à comprendre et à t'humilier devant ton Dieu, tes paroles ont été entendues, et moi, je suis venu à cause de tes paroles ; mais le chef du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours... Et comme l'aspect d'un homme me toucha de nouveau, et me fortifia, et il dit : Ne crains pas, homme bien-aimé ; paix te soit ! sois fort, oui, sois fort ! Et comme il parlait avec moi, je pris des forces, et je dis : Que mon seigneur parle, car tu m'as fortifié » (ib. 4 à 19).

##### **7.4.2 Jean 14:13. Le Père glorifié dans le Fils**

Jean 14:13, déjà cité, donne le motif le plus élevé de l'exaucement à la prière : « afin que le Père soit glorifié dans le Fils ». Quelle gloire pour le Père en Celui qui nous a sauvés, qui maintenant opère en nous, nous forme et nous amène — malgré toutes nos faiblesses — à présenter des demandes faites en son nom, de telle sorte qu'il peut les exaucer ! Quelle gloire pour lui et quelle gloire

pour le Père, en lui ! N'y a-t-il pas là, pour nous, un encouragement tout particulier à la prière, à la prière faite « au nom du Seigneur » ?

### 7.4.3 Romains 8. L'Esprit intercède

N'y a-t-il pas aussi un encouragement de grande valeur dans les versets rappelés de Romains 8 ? D'une part, le Saint Esprit nous est en aide dans la prière ; d'autre part, l'Esprit « intercède pour les saints, selon Dieu », il « intercède par des soupirs inexprimables ». S'il est vrai que « nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient », quel secours divin nous avons dans cette double action de l'Esprit : son aide et sa propre intercession !

### 7.4.4 Apoc. 5:8. Des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints

Enfin — et c'est l'encouragement qui devrait avoir le plus de prix pour nos cœurs — il vaut la peine de rappeler ce que sont pour Dieu « les prières des saints ». Elles nous semblent si peu de chose... Cependant, elles montent vers Dieu comme d'agréables parfums ! Lorsque se déroule la scène céleste d'Apoc. 5, les « vingt-quatre anciens » sont vus dans l'exercice d'un service sacerdotal, ayant « chacun une harpe et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints » (v. 8), prières des saints sur la terre au jour de la tribulation. — Que, par-dessus tout, ce que sont pour Dieu « les prières des saints » nous encourage à les faire monter vers lui, individuellement et en assemblée !

## 8 Trois exhortations : choses à faire constamment

ME 1975 p.1

### 8.1 Réjouissez-vous toujours

Il nous est facile de nous réjouir lorsque tout va aussi bien que ce que nous pouvons le souhaiter ; cela nous paraît impossible quand « le vent est contraire » ; et pourtant la Parole nous dit : « Réjouissez-vous toujours » (1 Thess. 5:16). En nous adressant cette exhortation, par la plume de l'apôtre inspiré, Dieu savait que nous aurions à connaître durant notre pèlerinage ici-bas peines et douleurs ; c'est donc bien la preuve que dans les circonstances les plus difficiles, même au travers de nos larmes, nous pouvons toujours nous réjouir. Nous ne le réaliserons que si nous nous réjouissons non pas dans les circonstances, mais « dans le Seigneur ». C'est pourquoi l'apôtre écrit dans une autre épître : « Au reste, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur... Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur ; encore une fois, je vous le dirai : réjouissez-vous » (Phil. 3:1 ; 4:4). Ce « encore une fois » montre l'insistance avec laquelle nous est adressée cette exhortation, insistance nécessaire parce que nous sommes davantage portés à nous réjouir dans les circonstances favorables, plutôt qu'à goûter la véritable joie chrétienne dont le Seigneur est la source et l'objet.

Il est au moins deux passages de l'Écriture dans lesquels nous pourrions être surpris d'entendre parler de joie, si nous jugions des choses comme il nous arrive parfois de le faire. Le premier se trouve dans le livre de Néhémie. Après le retour de la captivité, le résidu est mis en présence de la Parole, « retrouvée » aux jours de Josias par Hilkija, le grand sacrificateur (2 Rois 22:8 ; 2 Chron. 34:14, 15), maintenant « ouverte » et expliquée devant tous — « des hommes et des femmes, et de ceux qui avaient de l'intelligence » — par Esdras, le sacrificateur (Néhémie 8). Avec quel intérêt le peuple écoute la lecture qui en est faite : « depuis l'aube jusqu'à midi... tout le peuple prêtait l'oreille au livre de la loi » (v. 2, 3). Et les fidèles, humiliés d'avoir méconnu tant d'enseignements donnés par l'Éternel à son peuple, menaient deuil et pleuraient ; aussi Néhémie leur dit-il : « Ne menez pas deuil et ne pleurez pas ! » (v. 9). Mais était-ce le moment de se réjouir ? Sans doute, car lorsque, dans l'humiliation et les larmes, un péché a été confessé, l'âme peut, dans l'assurance d'un plein pardon (cf. 1 Jean 1:9), retrouver la communion et à nouveau se réjouir. Néhémie dit encore à ces fidèles, affligés, manifestant un « esprit contrit », « tremblant à la parole » (És. 66, 2) : « La joie de l'Éternel est votre force » (Néh. 8:10). — Le deuxième passage est à la fin de la seconde épître aux Corinthiens. Après avoir lu ces deux épîtres aux Corinthiens et, en particulier, la fin du chapitre 12 et le chapitre 13, nous serions conduits à penser que la première des exhortations terminant la lettre aurait dû être : Pleurez ! Humiliez-vous donc ! Tout au contraire, l'apôtre écrit : « Au reste, frères, réjouissez-vous... » (2 Cor. 13:11). Sans doute le mal doit être jugé, jugé jusqu'à la racine et l'apôtre y exhorte les Corinthiens dans l'une et l'autre de ses deux épîtres. Mais plus sincère et profond sera le jugement du mal, plus tôt sera connue la joie qui suit et l'humiliation et la séparation du mal, après qu'il a été confessé, et plus grande sera cette joie. L'apôtre a confiance que les Corinthiens suivront ses exhortations et, par conséquent, pourront ensuite se réjouir.

Puissions-nous, s'il y a des manquements susceptibles d'être un obstacle à notre joie dans le Seigneur, les confesser et nous en humilier, afin de pouvoir ensuite, vivant près du Seigneur, jouissant de sa paix et de sa communion, nous réjouir en lui, nous réjouir toujours. Que cette grâce nous soit accordée un jour après l'autre, tout au long de l'année qui est devant nous, si nous avons à la vivre ici-bas !

### 8.2 Priez sans cesse

Me réjouir dans le Seigneur, dira un croyant, j'y suis bien disposé, je le désire même ardemment, mais si vous saviez les épreuves douloureuses que je traverse, vous comprendriez que ce n'est guère possible. Ne le comprenons-nous pas quelque peu par expérience ? S'il est vrai que bien des rachetés sont tout particulièrement dans la fournaise, il est vrai aussi que nous avons tous, à des degrés divers, des sujets de peine et d'exercices, autant de choses qui nous apparaissent parfois comme d'insurmontables obstacles à la joie que nous aimerions goûter. Le Seigneur ne le sait-il pas ? C'est pourquoi il nous dit, par la plume de l'apôtre : « Priez sans cesse » (1 Thess. 5 :17). Ce qui semble être un obstacle à notre joie, apportons-le au Seigneur dans la prière instante et persévérante. C'est ce qu'écrivait aussi l'apôtre aux Philippiens : « Ne vous inquiétez de rien, mais, en toutes choses, exposez vos requêtes à Dieu par des prières et des supplications... » (4:6). Les expressions soulignées sont de celles qui ne comportent aucune exception : il n'est pas de difficulté, si grande soit-elle, que nous ne puissions exposer à notre Dieu et Père, un Père qui nous aime d'un amour infini et veut prendre soin de nous. Lorsqu'ensuite, « la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, garde nos cœurs et nos pensées dans le christ Jésus » (ib. 7), qu'est-ce qui pourrait constituer un obstacle à notre joie ? — Remarquons que la paix de Dieu garde tout à la fois nos esprits et nos cœurs.

Il y a certes dans nos vies individuelles et dans nos maisons, comme aussi dans la vie des assemblées, bien des sujets d'exercice, et souvent bien des difficultés qui nous apparaissent insurmontables et décourageantes. Comment se réjouir, par exemple, dans une famille où les enfants se sont détournés du vrai chemin, leur conduite faisant pleurer leurs parents — comment se réjouir dans une assemblée au sein de laquelle l'ennemi a réussi à semer le trouble, à apporter la division dans les esprits et dans les cœurs, où les réunions sont généralement pesantes et n'apportent guère d'édification ? Quoi qu'il en soit, le Seigneur demeure toujours fidèle et c'est à lui qu'il faut regarder. Il est la source de notre joie et celui auquel nous pouvons tout dire, tout apporter par la prière. Notre Dieu reste au travers de tout « notre refuge et notre force, un secours dans les détresses, toujours facile à trouver » (Ps. 46:1). Par conséquent et ainsi que nous y sommes exhortés : « Approchons-nous donc avec confiance du trône de la grâce, afin que nous recevions

miséricorde et que nous trouvions grâce pour avoir du secours au moment opportun » (Héb. 4:16). Qu'il nous soit donné d'utiliser avec plus de zèle et d'ardeur cette ressource si précieuse, toujours à notre disposition, indispensable pour vivre un vrai christianisme ! Faisons-le individuellement et dans nos maisons, faisons-le dans les diverses assemblées locales ! Les réunions de prières ne devraient-elles pas, toujours et partout, être suivies avec beaucoup d'assiduité et de grands exercices, alors qu'il y a tant de sujets de crier au Seigneur, tant de besoins à lui exposer ? Pourquoi savons-nous si peu ce que sont des prières courtes, ferventes, exposant avec simplicité des besoins pressants, des circonstances qui nous paraissent sans issue mais dans lesquelles le Seigneur peut opérer avec puissance pour donner la délivrance ? Notre Dieu et Père « peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons » (Éph. 3:20), nous le savons bien, mais dans quelle mesure le réalisons-nous ? Il faut parfois avoir été amené à traverser de très grandes épreuves pour pouvoir dire, comme Job l'a fait après avoir connu les siennes : « Je sais que tu peux tout, et qu'aucun dessein n'est trop difficile pour toi » (Job 42:2).

### **8.3 En toutes choses rendez grâces**

Au milieu de nos circonstances les plus difficiles, n'avons-nous pas bien des sujets d'actions de grâces ? Et pourtant, nous pensons souvent davantage aux circonstances qu'à rendre grâces. N'est-ce pas avec quelque indifférence parfois que nous jouissons des bienfaits dont nous sommes comblés tous les jours de notre vie ? Est-ce que nous sommes assez reconnaissants pour tout ce qui nous est dispensé durant notre pèlerinage ? Et par ailleurs, y a-t-il assez de louanges montant de nos cœurs vers Dieu pour l'amour dont il nous aime de toute éternité, nous ayant « élus en Christ avant la fondation du monde » — pour le don qu'il nous a fait de son Fils unique et bien-aimé — pour le don de sa Parole — pour le don de son Esprit ? Est-ce que nous bénissons assez notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ pour la manifestation de son amour dans le don de lui-même, pour tous ses soins de Berger fidèle, soins éprouvés dans le chemin en attendant qu'il nous prenne auprès de lui, dans la maison du Père où déjà nos places sont prêtes ? Que de motifs — et il en est tant d'autres encore — pour lesquels nous devrions sans cesse rendre grâces !

Même au sein des plus grandes difficultés, n'y a-t-il pas des sujets de bénir le Seigneur ? Sentir sa présence avec nous dans le creuset de l'épreuve, au sein de la fournaise, écouter sa voix d'amour qui console et encourage, apprendre à mieux le connaître, que de motifs nous avons de « rendre grâces en toutes choses » ! En toutes choses ! Là encore, il n'est pas d'exception.

L'apôtre ajoute : « Car telle est la volonté de Dieu dans le christ Jésus à votre égard » (1 Thess. 5:18). C'est ce que Dieu veut pour nous ; gardons-nous de l'oublier jamais !

Une année nouvelle vient de s'ouvrir. Aurons-nous à la passer ici-bas jusqu'à son terme, Dieu seul le sait. Nous attendons le Seigneur, qui se plaît à nous redire : « Oui, je viens bientôt ». Que cette attente soit pour nous une précieuse réalité et qu'en l'attendant du ciel, nous ayons à cœur de mettre en pratique ces trois exhortations de 1 Thessaloniciens 5 :

Réjouissez-vous toujours,

Priez sans cesse,

En toutes choses rendez grâces,

n'oubliant pas que « telle est la volonté de Dieu dans le christ Jésus à notre égard ».

Dans la mesure où il nous sera accordé de le faire, nous aurons véritablement une année heureuse et bénie. C'est bien celle que nous pouvons nous souhaiter les uns aux autres.

## **9 Toujours prier et ne pas se lasser (Luc 18:1)**

ME 1975 p.261, 281

### **9.1 Besoin de prier davantage**

Nous sommes appelés à vivre le christianisme dans un monde qui ne veut pas de Christ, un monde qui est le domaine de Satan et dont l'état va s'aggravant toujours davantage, un monde qui est déjà jugé parce qu'il est coupable d'avoir rejeté et crucifié le Fils de Dieu (Jean 12:31 à 33). Les dangers qui nous menacent apparaissent sans doute plus sérieux que ceux en présence desquels se trouvaient placées les générations qui ont été avant nous. En qui sont nos ressources pour être gardés tandis que nous cheminons sur le territoire de notre redoutable adversaire, si ce n'est en Dieu seul ? Nous devrions donc être conduits à prier beaucoup, à prier sans cesse, individuellement comme aussi en assemblée. Or, il est surprenant de constater que nos devanciers qui, d'une part, étaient spirituellement plus forts que nous ne le sommes et qui, d'autre part, avaient à faire face à moins de dangers que nous, eu égard à l'état du monde et du témoignage, étaient cependant, bien plus que nous, des hommes et des femmes de prière. Ne devrions-nous pas, tout au contraire, éprouver davantage qu'eux le besoin de regarder en haut pour faire appel à l'amour et à la puissance de celui « qui a le pouvoir de nous garder sans que nous bronchions » (Jude 24) ?

N'avons-nous pas besoin d'être réveillés à cet égard, d'avoir conscience, et de ce qu'est le monde dans lequel nous vivons, et de notre grande faiblesse, de réaliser par conséquent la nécessité qu'il y a pour nous de prier sans nous lasser ? Les exhortations à la prière ne manquent pas dans l'Écriture — nous les connaissons bien, si même nous les mettons trop peu en pratique — comme aussi les exemples de ceux qui ont été des hommes de prière. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns, avec le désir que cela nous encourage à une vie de prière.

### **9.2 Exemple d'Élie le prophète**

Rappelons tout d'abord l'exemple d'Élie. — Jacques, ayant souligné que « la fervente supplication du juste peut beaucoup », parle tout aussitôt d'Élie, « un homme ayant les mêmes passions que nous » (5:16 à 18) — c'est dire que nous pouvons tout aussi bien que lui, ayant « les mêmes passions » mais également les mêmes ressources, réaliser ce qu'il a réalisé. Il a prié « avec instance » et Dieu a répondu à ses prières. Les paroles qu'il adresse à Achab —« L'Éternel, le Dieu d'Israël, devant qui je me tiens... » (1 Rois 17:1) — donnent le secret de cet exaucement : Élie se tenait « devant Dieu ». Vivant dans la présence et dans la crainte de Dieu, il avait la connaissance de ses pensées et savait que ce qu'il demandait était en accord avec la volonté divine. Ne demandant pas autre chose que ce que Dieu voulait, il était assuré de l'exaucement. 1 Jean 5:14, 15 nous donne la même certitude : « Et c'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées ». Élie ayant des affections profondes pour le peuple de Dieu dont il voyait le triste état, pouvait demander que la bénédiction d'en haut lui soit retirée pour un temps afin que la conscience du peuple soit atteinte et qu'un utile travail soit opéré en lui. Élie n'avait en vue que le bien du peuple et, avant tout, la gloire de Dieu ; il jouissait d'une communion si profonde avec Dieu que sa parole était identifiée à la parole de Dieu ! (1 Rois 17:1).



### 9.3 Exemple de l'apôtre Paul

En plusieurs occasions, l'apôtre Paul parle de son activité dans la prière : il faisait « toujours des supplications » pour les Philippiens, « priait toujours » pour les Colossiens, auxquels il disait le « combat » qu'il avait pour eux, faisait mention des Thessaloniciens dans ses prières, se souvenait « si constamment » de son « enfant bien-aimé » Timothée « dans ses supplications, nuit et jour », faisait « toujours mention » de Philémon dans ses prières (Phil. 1:4 — Col. 1:3 ; 2:1 — 1 Thess. 1:2 — 2 Tim. 1:3 — Philémon 4). Nous pourrions sans doute donner d'autres citations, mais le service de l'apôtre dans la prière n'est-il pas en quelque sorte résumé dans cette expression si souvent rappelée : « il y a ce qui me tient assiégré tous les jours, la sollicitude pour toutes les assemblées » (2 Cor. 11:28) ?

### 9.4 Épaphras

Épaphras est aussi un exemple remarquable. Celui que Paul appelle son « bien-aimé compagnon de service », un « fidèle serviteur du Christ », un « esclave du Christ Jésus » (Col. 1:7 ; 4:12) avait enseigné les Colossiens, leur présentant « la grâce de Dieu en vérité » (ib. 1:6). Ayant fait connaître à Paul leur « amour dans l'Esprit » (ib. 8), il ne s'était pas borné à lui dire tout le bien que Dieu avait opéré à Colosses, il l'avait aussi mis au courant des dangers auxquels ces croyants étaient exposés : de faux docteurs développaient parmi eux des enseignements tendant à détacher les cœurs de Celui qui est le Chef du corps. C'est ainsi que l'apôtre a été amené, d'une part, à livrer le « combat » dont il parle au début du chapitre 2 et, d'autre part, à adresser aux Colossiens l'épître dans laquelle il leur présente Christ comme étant la Tête du corps, les exhorte à « tenir ferme le Chef » et à vivre le christianisme pratique qui découle de la connaissance d'une telle Personne. — Davantage encore : Épaphras exerçait aussi une utile activité en faveur des Colossiens, celle au sujet de laquelle Paul peut rendre de lui ce témoignage : « combattant toujours pour vous par des prières ». Il était « dans un grand travail de cœur » pour eux, comme pour ceux de Laodicée, exposés aux mêmes dangers (4:12, 13). Les affections de son cœur remuées, il ne cessait de penser à ceux qu'il voyait en présence des ruses et des pièges de l'adversaire, en danger de « ne pas tenir ferme le chef » ! Il ne se contentait pas d'en parler à l'apôtre, il utilisait cette ressource toujours à notre disposition : la prière. Pas une prière prononcée du bout des lèvres, sans exercice de cœur ; pas de « vaines redites »... Un véritable combat ! Et encore, pas un unique combat, pas la lutte d'un moment : il combattait toujours. Quelle énergie et quelle persévérance le caractérisaient ! — Il a été remarqué que le mot qui a été traduit par « lutez » en Luc 13:24 (« Lutez pour entrer par la porte étroite... ») l'a été par « combattez » (ou : combattant) en Colossiens 4:12 ; et il a été souligné que ce mot renferme la pensée d'une lutte jusqu'à l'agonie, comme l'exprime Luc 22:44 — sans que pour autant le combat d'un Épaphras dans la prière puisse être le même que celui livré par Jésus en Gethsémani.

N'y a-t-il pas des assemblées qui connaissent des circonstances difficiles, peut-être même très difficiles, des situations qui apparaissent sans issue... ? Puisse-t-il y avoir dans ces assemblées, comme aussi dans celles qui peuvent être au courant de leurs exercices, un véritable Épaphras, disons même : bien des Épaphras ! N'en avons-nous pas besoin, aujourd'hui plus que jamais ?

### 9.5 Notre Seigneur Jésus

Un dernier exemple. — Non pas certes celui d'un « homme ayant les mêmes passions que nous », mais l'exemple de l'Homme parfait, du Modèle que nous sommes exhortés à imiter. Fils éternel du Père, « sur toutes choses Dieu béni éternellement » (Rom. 9:5), il vient comme homme dans un monde ennemi. Dans cet « anéantissement », dans cet « abaissement » (cf. Phil. 2:7, 8), il a connu véritablement ce qu'est le monde, ses dangers et ses pièges, sa haine et son mépris, ce qu'est la puissance et ce que sont les ruses de l'adversaire. Sa ressource était en son Dieu et en lui seul : aussi, tout au long de son chemin, il n'est jamais sorti de la position de dépendance qui a son expression dans la prière. Comme cela a été souvent remarqué, dans l'évangile où il est placé devant nous spécialement comme étant le Fils de l'homme, nous le voyons en prière du commencement à la fin de son sentier. Sans aucun doute, il a prié beaucoup plus de sept fois, mais l'auteur inspiré de cet évangile nous le montre sept fois — sept est le nombre complet — en prière, alors qu'il cheminait sur la terre ; et il a ensuite adressé à son Père une huitième prière tandis qu'il était « élevé de la terre » sur la croix. Quel merveilleux ensemble est ainsi offert à notre méditation !

### 9.6 Le Seigneur en prière dans l'évangile de Luc

On comprend que le Seigneur ait dit à ceux qui l'entouraient « une parabole pour montrer qu'ils devaient toujours prier et ne pas se lasser » et c'est précisément dans l'évangile selon Luc que cela nous est rapporté (18:1). Le Seigneur ne nous adresse pas une exhortation que nous ne puissions suivre, il l'a réalisée lui-même dans sa vie comme homme ici-bas et il est devant nous un vivant exemple, le Modèle que nous avons à imiter. — Contemplons-le dans son chemin ! Sans entrer dans trop de détails, nous nous bornerons à rappeler brièvement ces différentes circonstances où le Seigneur est vu en prière, tout au long de l'évangile selon Luc — circonstances sur lesquelles chacun de nous pourra s'arrêter plus longuement et sans aucun doute avec beaucoup de profit pour son âme.

#### 9.6.1 Au baptême de Jean

« Et il arriva que, comme tout le peuple était baptisé, Jésus aussi était baptisé et priant, le ciel s'ouvrit ; et l'Esprit Saint descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe ; et il y eut une voix qui venait du ciel : Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi j'ai trouvé mon plaisir » (3:21, 22).

Lorsque a eu lieu ce qui nous est rapporté dans ces deux versets, Jésus « commençait d'avoir environ trente ans » (ib. 23). Les trente premières années de sa vie avaient été telles que le Père pouvait exprimer le « plaisir » qu'il avait trouvé en lui. Déjà à l'âge de douze ans, il était nourri, rempli de la Parole de son Dieu (ib. 2:46, 47) ; pourrions-nous douter qu'il n'ait été, aussi, zélé dans la prière et que, tout jeune encore, il ne se soit appuyé sur les deux ressources essentielles que sont la Parole et la prière ? Nous ne sommes donc pas surpris de le voir auprès du Jourdain, priant. Désormais, son ministère va commencer ; ayant pleinement conscience de tout ce qu'il va comporter pour lui, c'est l'attitude d'un homme en prière qu'il prend à un moment tel que celui-là : comme il éprouve le besoin de regarder vers son Dieu au début du chemin qui s'ouvre devant lui ! — Quel exemple pour chacun de nous, dès le commencement du chemin où nous sommes appelés à suivre le Seigneur et à le servir !

Priant et venant prendre place parmi ceux qui désiraient recevoir le baptême de la repentance, Jésus est introduit dans son ministère par un double témoignage : celui de l'Esprit Saint d'abord, celui du Père ensuite. Quelle responsabilité pour ceux qui l'ont rejeté !

Rappelons ici ce qui a déjà été noté : l'évangile selon Luc est le seul qui nous montre le Seigneur en prière dans trois circonstances importantes de sa vie ici-bas : lors du baptême au Jourdain, lors du choix des douze apôtres et, enfin, sur la montagne de la transfiguration. Chacun des trois premiers évangiles nous parle de ces trois circonstances — pour le baptême au Jourdain : Matt. 3:13 à 17 ; Marc 1:9 à 11 ; Luc 3:21, 22 ; pour le choix des douze : Matt. 10:1 à 4 ; Marc 3:13 à 19 ; Luc 6:12 à 16 ; pour la scène de la transfiguration : Matt. 17:1 à 8 ; Marc 9:2 à 8 ; Luc 9:28 à 36. Le texte de Luc est, chaque fois, le seul où le Seigneur est vu en prière.

### 9.6.2 *Début du ministère du Seigneur*

« Et sa renommée se répandait de plus en plus ; et de grandes foules s'assemblèrent pour l'entendre et pour être guéries de leurs infirmités ; mais lui, se tenait retiré dans les déserts et priait ! » (5: 15, 16).

Ici, le Seigneur est engagé dans son ministère : il guérit un lépreux, figure de l'homme dans la souillure du péché. Des foules viennent « pour l'entendre » et « pour être guéries de leurs infirmités » — ce sont là les deux activités essentielles du Seigneur ici-bas : la prédication de la Parole et le déploiement de sa puissance en guérison. Mais après avoir guéri le lépreux, son service envers lui achevé, Jésus ne recherche pas sa propre gloire (cf. Jean 7:18), il « se tenait retiré dans les déserts et priait ». Priant alors qu'il allait entrer dans son ministère (Luc 3:21) il est aussi en prière tandis qu'il l'exerce, après qu'il a rempli un service particulier. — Imitons-le quelque peu, priant avant de servir, pendant le service comme aussi après l'avoir accompli, et ne recherchant pas la gloire qui vient des hommes !

### 9.6.3 *Choix des disciples*

« Or il arriva, en ces jours-là, qu'il s'en alla sur une montagne pour prier. Et il passa toute la nuit à prier Dieu. Et quand le jour fut venu, il appela ses disciples. Et en ayant choisi douze d'entre eux, lesquels il nomma aussi apôtres... » (6:12, 13)

Le Seigneur va prendre avec lui douze disciples qu'il « nommera aussi apôtres » et qu'il associera à son service. Comme il réalise l'importance d'un tel choix ! Aussi va-t-il « sur une montagne » — par excellence le lieu de la communion — « pour prier » : homme parfaitement dépendant, il éprouve la nécessité de regarder vers son Dieu afin d'être dirigé dans le choix qu'il est appelé à faire ; et il a conscience de la difficulté de ce choix à un degré tel qu'il « passa toute la nuit à prier Dieu » ! Comme homme, il convenait que, plus tard, il demeurât dans une pleine paix au sujet de la désignation des douze puisque, parmi eux, se trouvait « Judas Iscariote, qui aussi devint traître », qui était « voleur » et manifesta son hypocrisie dans la scène que rapporte Jean 12:4 à 6 : si Judas avait été choisi, cela avait été fait dans les conditions indiquées en Luc 6:12.

Là encore, quel exemple le Seigneur nous donne ! Dans les différents services que nous pouvons avoir à remplir et, tout spécialement, lorsque nous sommes en présence de circonstances graves et importantes, combien nous avons besoin de prier, de prier avec instance et persévérance ! Jésus a passé « toute la nuit à prier Dieu ». Toute la nuit !

### 9.6.4 *Il va parler de Ses souffrances et de sa mort*

« Et il arriva, comme il priait à l'écart, que ses disciples étaient avec lui. Et il les interrogea, disant : Qui disent les foules que je suis ? Et répondant, ils dirent : Jean le baptiseur ; et d'autres : Élie ; et d'autres, que l'un des anciens prophètes est ressuscité. Et il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ? Et Pierre, répondant, dit : Le Christ de Dieu ! Et s'adressant à eux avec force, il leur commanda de ne dire ceci à personne, disant : Il faut que le fils de l'homme souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté des anciens et des principaux sacrificateurs et des scribes, et qu'il soit mis à mort, et qu'il soit ressuscité le troisième jour. Et il disait à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, et qu'il prenne sa croix chaque jour, et me suive... » (9:18 à 23).

Le Seigneur approche maintenant du terme de son ministère ici-bas ; aussi va-t-il parler à ses disciples de ce qui est désormais devant lui : sa réjection, ses souffrances, sa mort et ensuite sa résurrection. Il leur dit également dans quel chemin ils auront à le suivre s'ils veulent « sauver leur vie » : v. 23 et 24.

D'une part, le Seigneur devait avertir ses disciples ; d'autre part, il ne fallait pas les décourager et les amener à refuser d'aller dans un sentier où ils auraient à souffrir. — N'y a-t-il pas dans nos vies chrétiennes, dans la vie des assemblées, des circonstances où nous sommes appelés à avertir, où il convient de le faire sans risquer de décourager ceux auxquels nous avons à nous adresser ? Exercés à cet égard, combien nous avons besoin de commencer par demander à Dieu qu'il nous donne lui-même les paroles à propos, celles qui toucheront le cœur et la conscience mais ne blesseront pas, ne décourageront pas ! Imitons l'exemple de Celui qui avant de faire ces déclarations à ses disciples — déclarations qui ne correspondaient en aucune manière à leurs espérances (cf. Luc 24:21) — éprouvait la nécessité d'être dirigé par son Dieu dans ce qu'il aurait à dire. Aussi, « il priait à l'écart ».

Nous l'avons vu en prière au bord du Jourdain, dans les déserts, sur une montagne, ici « à l'écart ». Homme parfait, il est toujours et partout en prière !

### 9.6.5 *Avant la transfiguration*

« Et il arriva, environ huit jours après ces paroles, qu'il prit avec lui Pierre et Jean et Jacques, et qu'il monta sur une montagne pour prier. Et comme il priait, l'apparence de son visage devint tout autre, et son vêtement devint blanc et resplendissant comme un éclair ; et voici, deux hommes, qui étaient Moïse et Élie, parlaient avec lui, lesquels, apparaissant en gloire, parlaient de sa mort qu'il allait accomplir à Jérusalem » (9:28 à 31).

« L'abaissement va devant la gloire » (Prov. 15: 33). Avant que le Seigneur « souffre beaucoup », « soit rejeté » et « mis à mort » (Luc 9:22), Dieu voulait donner à trois témoins, trois disciples, un encouragement à « prendre la croix chaque jour » pour « suivre » le Seigneur ; le Père désirait aussi donner comme un « échantillon » de la gloire qui sera celle de son Fils bien-aimé, gloire à laquelle auront part les saints, morts en Christ ressuscités et vivants transmués. La scène de la transfiguration va donc se dérouler ; elle a lieu tandis que le Seigneur est « monté sur une montagne pour prier » : expression de sa communion avec son Père et de sa dépendance de lui. Et la transfiguration a lieu « comme il priait ».

### 9.6.6 *Quand les disciples demandent d'être enseignés à prier*

« Et comme il était en prière dans un certain lieu, il arriva, après qu'il eut cessé, que quelqu'un de ses disciples lui dit : Seigneur, enseigne-nous à prier, comme aussi Jean l'a enseigné à ses disciples » (11:1).

Enseigne-nous à prier ! N'avons-nous pas aussi à le demander au Seigneur ? Sans doute, il ne nous enseignera pas, comme il le fit alors pour les disciples, les paroles mêmes que nous aurons à prononcer en priant : le Saint Esprit n'était pas encore descendu sur la terre comme Personne divine, tandis que maintenant il est ici-bas, habitant dans le croyant et dans l'Assemblée, de sorte que nous prions « par le Saint Esprit » (Jude 20), qui nous conduit dans l'expression de nos demandes et « nous est en aide dans notre infirmité » (Rom. 8:26). Mais combien nous avons besoin que le Seigneur nous enseigne à l'imiter dans sa vie de dépendance et de prière ! Oui répétons-le : « Seigneur, enseigne-nous à prier » !

La prière, enseignée alors par Jésus à ses disciples nous montre que, dans nos requêtes, nous devons penser en tout premier lieu aux intérêts de Dieu, à sa gloire et à la gloire du Seigneur, avant de penser à nous et de parler de nos propres besoins. Ne l'oublions-nous pas trop souvent ?

### 9.6.7 *Gethsémané*

« Et sortant, il s'en alla, selon sa coutume à la montagne des Oliviers, et les disciples aussi le suivirent. Et quand il fut en ce lieu-là, il leur dit : Priez que vous n'entriez pas en tentation. Et il s'éloigna d'eux lui-même environ d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il

priaient, disant : Père, si tu voulais faire passer cette coupe loin de moi ! Toutefois, que ce ne soit pas ma volonté, mais la tienne qui soit faite. Et un ange du ciel lui apparut, le fortifiant. Et étant dans l'angoisse du combat, il pria plus instamment ; et sa sueur devint comme des grumeaux de sang découlant sur la terre... » (22:39 à 44).

Gethsémané ! Le couronnement de cette vie de dépendance, d'obéissance, de prière ! Quel combat que celui dont seul il pouvait connaître, et a connu l'angoisse ! Quelles instantes prières que celles qu'il adresse alors à son Père ! L'auteur inspiré de l'épître aux Hébreux écrit : « ayant offert, avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété... » (5:7), tandis que Luc nous donne les deux parties de sa prière : « Père si tu voulais faire passer cette coupe loin de moi ! » et ensuite : « Toutefois, que ce ne soit pas ma volonté mais la tienne qui soit faite » (22:42). Il ne pouvait prendre la coupe de la main de son Père sans avoir la pleine conscience de ce qu'elle devait comporter pour lui et, d'autre part, en présence d'une telle coupe il était entièrement soumis à la volonté de son Père. Mais quel douloureux combat... Non pas certes avec son Père, mais l'adversaire était là qui aurait voulu l'arrêter dans le chemin de l'obéissance, l'empêcher de prendre la coupe. Il lutte à genoux, il prie « plus instamment » et connaissant « l'angoisse du combat », « sa sueur devint comme des grumeaux de sang découlant sur la terre ».

Ici, il n'est pas question de l'imiter : seul il pouvait livrer un pareil combat et il l'a livré seul. Nous ne pouvons que nous prosterner et adorer !

« Et s'étant levé de sa prière, il vint vers les disciples, qu'il trouva endormis de tristesse ; et il leur dit : Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous, et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation » (ib. 45, 46). Si nous ne sommes pas appelés à l'imiter dans le combat de Gethsémané, par contre nous avons à retenir l'exhortation qu'il adresse ensuite à ses disciples et qui est aussi pour nous : « priez afin que vous n'entriez pas en tentation ».

C'est ici le terme du chemin qu'il a suivi comme homme ici-bas : la croix est maintenant devant lui ; mais du commencement à la fin de son sentier c'est un homme de prière que nous contemplons, Celui qui pouvait dire bien mieux que David autrefois : « Pour mon amour, ils ont été mes adversaires ; mais moi je me suis adonné à la prière » (Ps. 109:4). Quel homme parfait, parfaitement dépendant de son Dieu et Père ! Il s'est « adonné à la prière », comme aussi « à la crainte » de son Dieu (Ps. 119:38).

### **9.6.8 Sur la croix**

« Et Jésus dit : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » (23:34).

« Élevé de la terre » sur la croix, ayant enduré tout ce qu'il a dû endurer des hommes et en particulier de son peuple, c'est maintenant pour ses bourreaux qu'il prie, pour un peuple coupable du rejet et de la crucifixion de son Messie ! Les Juifs avaient eu plusieurs témoignages attestant que Jésus était bien le Fils de Dieu et, malgré cela, ils ont dit à Pilate : « Nous avons une loi, et selon notre loi il doit mourir, car il s'est fait Fils de Dieu » (Jean 19:7). Non, il ne s'était pas fait Fils de Dieu, il l'était ! Et cependant, le Seigneur se plaît à considérer le péché de la nation juive comme le « péché par erreur » pour lequel, sur la base du sacrifice, il pouvait y avoir pardon, et non comme le « péché par fierté », ou péché volontaire, pour lequel il n'y avait pas de pardon (cf. Nomb. 15:22 à 36). Peut-il y avoir plus merveilleux témoignage de la grâce qui était dans le cœur du divin Crucifié que cette prière adressée à son Père, en faveur de ceux qui l'avaient rejeté et mis à mort ?

En réponse à cette prière, un appel a été adressé à Israël après la résurrection et la glorification du Seigneur : le Saint Esprit, par le moyen de Pierre et Jean d'abord, d'Étienne ensuite, a invité le peuple à se repentir. S'il l'avait fait, « le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu » (Actes 7:56) était prêt à revenir pour établir son règne de paix et de justice. Mais ce témoignage a été repoussé et Étienne, le fidèle témoin, mis à mort (ib. 57 à 60).

Considérons tout le long de son chemin l'Homme parfaitement dépendant, l'Homme de prière ! Puisseons-nous l'imiter, au moins dans une mesure, vivant une vie de prière ! Que la grâce nous soit accordée d'en comprendre la nécessité pour nous-mêmes, individuellement et en assemblée, eu égard aux circonstances difficiles que nous avons à connaître présentement dans le monde où nous sommes, dans le témoignage, mais aussi et surtout, d'en comprendre la valeur et le prix pour notre Dieu et Père, afin qu'il soit glorifié par notre dépendance et notre confiance !

## **10 Prendre garde, Veiller et Prier**

ME 1982 p.3

### **10.1 Troubles dans le monde**

Ainsi que nous le chantons parfois, « l'Église est étrangère maintenant ici-bas : c'est un lieu de misère, de troubles, de combats... ». Nous sommes parvenus dans des temps où nous le réalisons davantage que dans les jours précédents. Dans bien des pays, c'est le désordre, l'agitation, la violence qui se déchaînent de toutes parts et prennent des proportions de plus en plus redoutables. Les hommes de ce monde, préoccupés, angoissés même, se demandent avec beaucoup d'anxiété ce qui va advenir. Nous, croyants, nous savons bien que tout ira de mal en pis, mais nous attendons la Venue du Seigneur, après laquelle les bouleversements apocalyptiques surviendront.

### **10.2 Troubles dans l'assemblée**

Certes, nous ne sommes pas du monde, mais posons-nous la question : quel est l'état de l'Assemblée dans ce monde tourmenté ? Que de choses laissent à désirer dans bien des assemblées, qui ne manifestent guère les caractères que l'on devrait voir briller en chacune d'elles, qui ne rendent pas le témoignage qu'elles ont à rendre ! N'y a-t-il pas parfois des désaccords entre frères et sœurs, qui troublent la communion et sont une entrave à la paix ? Combien nous sommes loin de manifester les caractères des croyants tout au début de l'histoire de l'Assemblée sur la terre : « Et ils persévéraient dans la doctrine et la communion des apôtres, dans la fraction du pain et les prières. Et toute âme avait de la crainte... Et tous les jours ils persévéraient d'un commun accord dans le temple... louant Dieu, et ayant la faveur de tout le peuple » (Actes 2:42 à 47).

Reconnaissons-le, confessons-le avec tristesse et dans l'humiliation, nous ne vivons pas la vie chrétienne, la vie d'assemblée que nous devrions vivre. Trop souvent, nous nous laissons entraîner par le courant de ce monde et, au lieu de manifester les caractères que Dieu voudrait voir en nous, nous nous assoupissons et finissons par nous endormir, ne manifestant guère d'activité que pour agir à peu près comme le monde qui nous environne. Lorsque l'apôtre Paul s'adressait aux croyants de Rome, il y a plus de 1900 ans, il leur écrivait : « ...C'est déjà l'heure de nous réveiller du sommeil, car maintenant le salut est plus près de nous que lorsque nous avons cru : la nuit est fort avancée, et le jour s'est approché ; rejetons donc les œuvres des ténèbres, et revêtons les armes de la lumière. Conduisons-nous honnêtement, comme de jour ; non point en orgies ni en ivrogneries ; non point en impudicités ni en débauches ; non point en querelles ni en envie. Mais revêtez le Seigneur Jésus Christ, et ne prenez pas soin de la chair pour satisfaire à ses convoitises » (Rom, 13:11 à 14). À plus forte raison pourrait-il nous adresser aujourd'hui les mêmes paroles ! De même que celles que nous pouvons lire au chapitre suivant : « Car nous comparaitrons tous devant le tribunal de Dieu ; car il est écrit : « Je suis vivant, dit le

Seigneur, que tout genou se ploiera devant moi, et que toute langue confessera hautement Dieu ». Ainsi donc, chacun de nous rendra compte pour lui-même à Dieu » (14:10 à 12).

### **10.3 Veiller aux rapports fraternels. Philippiens 2**

Veillons à cela. Veillons aussi à réaliser dans nos rapports fraternels, dans toute la vie de l'assemblée, ce que Paul écrivait aux Philippiens : « Rendez ma joie accomplie en ceci que vous ayez une même pensée, ayant un même amour, étant d'un même sentiment, pensant à une seule et même chose. Que rien ne se fasse par esprit de parti, ou par vaine gloire ; mais que, dans l'humilité, l'un estime l'autre supérieur à lui-même, chacun ne regardant pas à ce qui est à lui, mais chacun aussi à ce qui est aux autres. Qu'il y ait donc en vous cette pensée qui a été aussi dans le Christ Jésus, lequel, étant en forme de Dieu, n'a pas regardé comme un objet à ravir d'être égal à Dieu, mais s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave, étant fait à la ressemblance des hommes ; et, étant trouvé en figure comme un homme, il s'est abaissé lui-même, étant devenu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix » (Phil. 2:2 à 8). Puissions-nous imiter notre divin et parfait Modèle !

Nous pourrions multiplier les citations de la Parole, qui nous exhortent à vivre une vie individuelle, une vie de famille, une vie d'assemblée répondant à la pensée de Dieu et étant pour la satisfaction de son cœur et la gloire de son Nom. Lisons-les avec grande attention, dans un esprit de prière et surtout, mettons-les en pratique dans la plus grande fidélité !

### **10.4 Glorifier le Seigneur pratiquement**

Si le Seigneur n'est pas venu auparavant, nous voici au début d'un nouvel an de grâce. Que Dieu nous accorde, si nous devons le passer ici-bas, de vivre une vie qui le glorifie, qui glorifie notre Sauveur Jésus Christ ! Qu'à Sa venue, le Seigneur nous trouve tels que son cœur nous désire dans notre marche individuelle et dans la vie des assemblées, fidèles en toutes choses, veillant et priant sans cesse, l'attendant du ciel !

Rappelons en terminant les dernières paroles adressées par l'apôtre Paul aux croyants, à l'assemblée de Corinthe : « Au reste, frères, réjouissez-vous ; perfectionnez-vous ; soyez consolés ; ayez un même sentiment ; vivez en paix : et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous... Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, et l'amour de Dieu, et la communion du Saint Esprit, soient avec vous tous ! » (2 Cor. 13:11 à 13).

Abreuvés à la même source,  
N'ayons ensemble qu'un seul cœur ;  
Poursuivons notre heureuse course,  
Les yeux fixés sur le Sauveur.

## **11 Exhortations à la prière**

ME 1981 p.116

### **11.1 Actes 1**

La première manifestation de la vie parmi les saints rassemblés a été, semble-t-il, la prière. Après avoir annoncé à ses disciples que le Saint Esprit viendrait sur eux, Jésus « fut élevé de la terre » (Actes 1:8, 9) ; les disciples « s'en retournèrent à Jérusalem » et « montèrent dans la chambre haute où demeuraient Pierre, et Jean, et Jacques, et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques fils d'Alphée et Simon Zélote, et Jude frère de Jacques » (ib. 12, 13). « Tous ceux-ci persévéraient d'un commun accord dans la prière, avec les femmes, et avec Marie, la mère de Jésus, et avec ses frères » (ib. 14).

### **11.2 Actes 2**

Le jour de la Pentecôte, le Saint Esprit, personne divine, descendit sur la terre. Désormais, commençait l'histoire de l'Assemblée ici-bas. Qu'est-ce qui a caractérisé ces premiers croyants de l'Église ? Le chapitre 2 du livre des Actes nous le dit : « Et ils persévéraient dans la doctrine et la communion des apôtres, dans la fraction du pain et les prières » (v. 42). — Le livre des Actes, en divers passages, nous parle de rencontres régulières pour la prière (3:1 ; 16:13), comme aussi de réunions de prières spéciales qui eurent lieu à l'occasion de circonstances particulières : au chapitre 4, après que Pierre et Jean eurent été relâchés (v. 23 à 31) ; au chapitre 12, alors que Pierre était en prison et devait, « après la Pâque », être produit devant le peuple, il nous est dit que « l'assemblée faisait d'instantes prières à Dieu pour lui » (v. 5, 12, 14 à 17).

### **11.3 Réunions de prières de l'assemblée**

Comme aux premiers jours de l'histoire de l'Église sur la terre, les diverses assemblées locales ont, aujourd'hui encore, des réunions régulières pour la prière. Dieu veuille qu'elles soient suivies avec zèle et fidélité ! Puisse-t-il nous accorder des cœurs exercés à ce sujet, pour nous conduire à présenter les demandes qu'Il désire voir l'assemblée placer devant le trône de la grâce, demandes auxquelles Il voudra répondre, nous accordant « du secours au moment opportun » (Héb. 4:16). — Mais n'y a-t-il pas, dans la vie des assemblées, des cas particuliers qui devraient conduire à des réunions de prières spéciales de l'assemblée ? Sans aucun doute et certainement plus souvent que nous le pensons. Soyons bien assurés que si nous le réalisons, avec zèle et ardeur, chaque fois que cela nous apparaît nécessaire, le Seigneur répondrait et nous accorderait des délivrances qui nous confondraient et nous amèneraient à rendre grâces.

### **11.4 Conditions pour la prière**

Diverses conditions doivent être remplies pour que Dieu puisse exaucer nos prières. Tout d'abord, il convient de prier avec foi : « Et quoi que vous demandiez en priant, si vous croyez, vous le recevrez » (Matt. 21:21, 22). Dans l'assemblée, il faut prier d'un commun accord, selon Matthieu 18:19, 20. Ensuite, si nous demandons « au nom du Seigneur », le Seigneur exaucera notre prière : « Et quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai » (Jean 14:13, 14). En vue de quel résultat ? Non seulement nous accorder la réponse que nous demandons, mais « afin que le Père soit glorifié dans le Fils ». Cela ne touche-t-il pas notre cœur ? — Jésus dit aussi : « Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et il vous sera fait » (Jean 15:7).

### **11.5 Persévérance dans la prière**

Combien nous avons besoin de prier, de persévérer dans la prière ! Les deux passages déjà cités (Actes 1:14 et 2:42) nous montrent que les premiers croyants de l'Église le faisaient. Nous avons, par ailleurs, bien des exhortations à réaliser cette persévérance ; Jésus « dit aussi une parabole, pour montrer qu'ils devaient toujours prier et ne pas se laisser » (Luc 18:1 à 8). Dans les épîtres, Paul adresse aux croyants de Rome cette exhortation : « persévérants dans la prière » (Rom. 12:12) ; il écrit à ceux d'Éphèse : « Priant par toutes

sortes de prières et de supplications en tout temps, par l'Esprit, et veillant à cela avec toute persévérance et des supplications pour tous les saints, et pour moi, afin qu'il me soit donné de parler à bouche ouverte pour donner à connaître avec hardiesse le mystère de l'évangile... » (Éph. 6:18 à 20) ; aux Colossiens : « Persévérez dans la prière » (Col. 4:2) ; à ceux de Thessalonique : « Priez sans cesse » (1 Thess. 5:17) ; à Timothée, son « véritable enfant dans la foi » : « J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des supplications, des prières, des intercessions pour tous les hommes... » (1 Tim. 2:1 à 4). Citons également un passage de l'Ancien Testament : « Sur tes murailles, Jérusalem, j'ai établi des gardiens ; ils ne se tairont jamais, de tout le jour et de toute la nuit. Vous qui faites se ressouvenir l'Éternel, ne gardez pas le silence... » (Ésaïe 62:6, 7), comme aussi ce que David peut dire : « Au jour que j'ai crié, tu m'as répondu ; tu as augmenté la force de mon âme » (Ps. 138:3).

### 11.6 Hébreux 4:16

Retenons l'exhortation d'Hébreux 4 et mettons-la en pratique : « Approchons-nous donc avec confiance du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour avoir du secours au moment opportun » (v. 16). Tout d'abord, nous avons l'assurance que Dieu a compassion de nous : nous recevrons miséricorde ; ensuite, « au moment opportun », au moment choisi par Lui, quand aura été accompli en nous le travail pour lequel il a permis les circonstances que nous avons dû traverser et qui nous amènent à crier à Lui, nous aurons le secours dont nous avons besoin.

### 11.7 Les uns pour les autres

Prions pour ce qui nous concerne, prions les uns pour les autres ! Il y a tant de circonstances difficiles, tant d'exercices douloureux au cours desquels nous avons fait l'expérience que Dieu écoute la prière, qu'il répond à nos prières, et les délivrances qu'il nous a ainsi accordées devraient être pour nous un encouragement à prier davantage, avec une pleine confiance en celui qui répond à nos prières selon la connaissance qu'il a de tous nos besoins, avec une sagesse parfaite et un amour infini !

Que ces différents passages de l'Écriture nous conduisent à prier sans nous lasser, à le faire suivant les enseignements que nous donne la Parole, ne perdant jamais de vue, en tout premier lieu, ce que sont pour Dieu les prières des siens, la valeur de nos prières pour Lui : « des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints » (Apoc. 5:8).

C'est du Père des lumières

Que descend tout don parfait ;

Il répond à nos prières,

À bénir il se complaît.

### Au sujet de la prière par Maurice-Jean Koechlin

#### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

#### **Table des matières détaillée**

- 1 Avant toutes choses (la prière) — 1 Tim. 2:1
- 2 Tout souvenir doit être une prière
  - 2.1 Deutéronome 32:7 — les jours d'autrefois
  - 2.2 Ecclésiaste 12:1 — notre Créateur
  - 2.3 Deutéronome 8:2 — le chemin passé
  - 2.4 Deutéronome 9:7 — nos fautes
  - 2.5 Jude 17 — la Parole
  - 2.6 Hébreux 13:7 — les conducteurs
  - 2.7 2 Timothée 1:3 — nos frères
  - 2.8 Exode 20:8 — le culte du dimanche
  - 2.9 2 Timothée 2:8 — Jésus Christ

#### **1 Avant toutes choses (la prière) — 1 Tim. 2:1**

ME 1960 p. 176

L'apôtre Paul avait beaucoup de choses à communiquer à Timothée, son enfant dans la foi, afin qu'il sache «comment il faut se conduire dans la maison de Dieu» (1 Tim. 3:14-15).

Il y avait des choses à proposer aux frères (4:6) et même à ordonner (4:11). Il y en avait aussi dont il devait s'occuper en y étant tout entier (4:15) et en y persévérant (4:16). Il en était d'autres encore, que Timothée avait à ordonner en rapport avec la piété qui doit se manifester dans les relations de famille (5:7). Il y avait des choses essentielles que l'apôtre adjure solennellement son enfant de garder (5:21), relatives à la sainteté qui sied à la maison de Dieu. Timothée devait enseigner toutes ces choses et exhorter (6:2). D'autre part il en était aussi qu'il devait fuir (6:11) tout en poursuivant la justice, la piété, la foi, l'amour, la patience, la douceur d'esprit.

Mais avant toutes ces choses, il en est une à laquelle nous sommes tous exhortés, parce qu'elle est en quelque sorte la clef de la piété, sujet principal de cette épître. C'est la prière (2:1).

Si nous ne réalisons pas, avant toutes autres choses — qui en découlent d'ailleurs — cette communion intime avec le Seigneur, dans la prière et, en même temps, dans les actions de grâces, notre piété ne sera ni vivifiée, ni entretenue, sa puissance faiblira, et nous courrons le danger d'en arriver à une simple forme de piété qui pourra un temps tromper les autres, mais ne trompera pas Dieu.

Exhortons-nous donc l'un l'autre à persévérer dans la prière, soit individuellement, sachant que la fervente supplication du juste peut beaucoup, soit en assemblée car, ne l'oublions pas, il y a une promesse spéciale d'exaucement pour les prières adressées au Père par les deux ou trois assemblés au nom du Seigneur.

#### **2 Tout souvenir doit être une prière**

ME 1946 p. 309

##### **2.1 Deutéronome 32:7 — les jours d'autrefois**

«Souviens-toi des jours d'autrefois, considérez les années de génération en génération» (Deut. 32:7). Nous sommes arrivés à la fin d'une année et au seuil d'une nouvelle étape pour chacun de nous, si, d'ici là, le Seigneur n'a pas encore réalisé la promesse de sa venue, pour nous introduire dans la maison du Père.

Il place ainsi sur notre route des bornes et nous invite à nous y arrêter, pour nous souvenir des jours passés, comme le voyageur fatigué s'arrête pour regarder en arrière le chemin parcouru et prendre de nouvelles forces pour continuer sa route. Trouvons le temps

de nous souvenir. Le Seigneur nous y invite bien souvent dans sa Parole et, comme l'a dit un de nos anciens conducteurs, que ce souvenir soit en même temps une prière.

## **2.2 Ecclésiaste 12:1 — notre Créateur**

«Souviens-toi de ton Créateur, dans les jours de ta jeunesse, avant que soient venus les jours mauvais et avant qu'arrivent les années dont tu diras: je n'y prends point de plaisir» (Eccl. 12:1). Nous ne savons pas ce que Dieu a préparé pour nous dans l'année qui vient. Seront-ce des jours mauvais? Préparez-vous, — et cette parole de l'Éternel s'adresse tout spécialement aux jeunes gens — à les affronter en vous souvenant de votre Créateur, en vous enquerrant diligemment de Lui dans son temple, afin qu'au mauvais jour vous soyez mis à couvert dans sa loge (Ps. 27:4, 5). Souvenez-vous de sa puissance et de sa grâce, «souvenez-vous du Seigneur, qui est grand» (Néh. 4:14), souvenez-vous de ce qu'Il est, de ce qu'Il a créé en vous et pour vous, de ce que vous avez reçu de Lui, des privilèges qu'Il vous a accordés. Ne les méprisez pas comme l'Israélite qui a méprisé le pays désirable (Ps. 106:24), ou comme le sacrificateur qui méprisait son nom (Mal. 1:6). On ne se moque pas de Dieu. Souvenez-vous de Lui et exaltez, avec David dans le Ps. 8, son nom, qui est magnifique par toute la terre.

## **2.3 Deutéronome 8:2 — le chemin passé**

«Tu te souviendras de tout le chemin par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait marcher ces quarante ans, dans le désert, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour connaître ce qui était dans ton cœur, si tu garderais ses commandements ou non» (Deut. 8:2). Un chemin qui n'était pas celui que l'Israélite aurait choisi pour se rendre dans le pays de Canaan. Un chemin que nous n'aurions pas choisi non plus, parce que nos cœurs naturels n'aiment pas être humiliés. Peut-être ne comprenons-nous pas pourquoi le Seigneur nous a fait passer par ce chemin, mais le Seigneur le sait. Un jour nous le comprendrons, avec une reconnaissance infinie, mais n'attendons pas ce moment pour l'en bénir. Un chemin dans lequel nous avons peut-être soupiré, désirant comme Moïse voir la gloire de Dieu. Cette gloire nous la verrons sans voile plus tard, mais n'a-t-il pas fait passer toute sa bonté devant nous (Ex. 33:19)? David aussi l'a désiré et a fait l'expérience que sa bonté est meilleure que la vie (Ps. 63:3). Un chemin dans le désert, terre aride et altérée, sans eau, mais dans lequel nous avons reçu tous les jours la nourriture nécessaire pour notre faim, le pain venu du ciel, et l'eau pour notre soif, l'eau du Rocher qui nous a suivis jour après jour. Un chemin dans lequel nous nous sommes souvent sentis lassés, mais le Seigneur aussi a été lassé du chemin. Un chemin qui montait, mais vers le ciel. Souvenons-nous de ses tendres soins. Souvenons-nous des épreuves que nous avons eues à traverser, au cours desquelles nous avons connu ses compassions toujours nouvelles. Avons-nous traversé des jours de détresse? Souvenons-nous qu'Il a été en détresse avec nous et l'Ange de sa face nous a sauvés: dans son amour et dans sa miséricorde Il nous a rachetés et Il s'est chargé de nous et Il nous a portés tous les jours d'autrefois (És. 63:9). Oui, souvenons-nous de sa miséricorde. N'avons-nous pas fait l'expérience que «l'Éternel est près de ceux qui ont le cœur brisé» (Ps. 34:18)? Que ce soit une prière d'actions de grâces. Mais souvenons-nous aussi des jours de joie et de rafraîchissement qu'Il nous a donnés dans le chemin, des jours de repos, de paix et d'allégresse. «Souvenez-vous de ses œuvres merveilleuses» (Ps. 105:5) et bénissez son Nom.

## **2.4 Deutéronome 9:7 — nos fautes**

«Souviens-toi et n'oublie pas comment tu as excité à colère l'Éternel ton Dieu» (Deut. 9:7). Souvenons-nous avec humiliation de nos fautes, de nos faux pas, empreints dans la poussière du chemin, mais n'avons-nous pas réalisé aussi que, s'il y a un moment dans sa colère, il y a une vie dans sa faveur (Ps. 30:5). Confessons nos fautes devant Lui, Il ne fait pas de reproches (Jac. 1:5) et Il est puissant aussi pour pardonner, Lui qui a dit: «Je ne me souviendrai plus jamais de leurs péchés ni de leurs iniquités» (Héb. 8:12).

## **2.5 Jude 17 — la Parole**

«Souvenez-vous des paroles qui ont été dites auparavant» (Jude 17). Nous avons lu et entendu sa Parole bien souvent pendant l'année écoulée. L'avons-nous méditée, gardée dans nos cœurs et appliquée dans notre vie? En avons-nous fait vraiment notre nourriture? «Tes paroles se sont-elles trouvées, je les ai mangées; et tes paroles ont été pour moi l'allégresse et la joie de mon cœur» (Jér. 15:16). Si Dieu nous donne d'avoir parfois des insomnies, avons-nous réalisé ce que David faisait dans le désert de Juda? «Quand je me souviens de toi sur mon lit, je médite de toi durant les veilles de la nuit» (Ps. 63:6). Qu'Il nous donne de nous souvenir de sa Parole.

## **2.6 Hébreux 13:7 — les conducteurs**

«Souvenez-vous de vos conducteurs» (Héb. 13:7). Beaucoup nous ont quittés et, en pensant à la fin de cette année à ceux qui nous ont devancés, auxquels nous ne pouvons plus nous adresser comme nous le faisons, pour recevoir des conseils, des enseignements et des encouragements, nous nous sentons parfois désemparés. Ils nous ont cependant laissé un exemple, et le souvenir de leur foi nous encourage et nous fortifie. Et puis ne nous ont-ils pas laissé des écrits, études et méditations que nous négligeons trop souvent de lire et d'approfondir? Que le souvenir qu'ils ont laissé se traduise aussi pour nous par l'ardente prière à Dieu, qu'Il nous donne d'imiter leur foi.

## **2.7 2 Timothée 1:3 — nos frères**

L'apôtre Paul écrivait à Timothée: «Je suis reconnaissant envers Dieu... de ce que je me souviens si constamment de toi dans mes supplications, nuit et jour» (2 Tim. 1:3). En est-il de même pour nous, et le souvenir de nos frères au travail revient-il nuit et jour dans nos supplications? Souvenir de nos frères, chacun en particulier, et souvenir des assemblées, sollicitude qui tenait l'apôtre assiégé tous les jours (2 Cor. 11:28).

## **2.8 Exode 20:8 — le culte du dimanche**

L'Éternel a dit à Israël: «Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier» (Ex. 20:8) et «Si tu gardes ton pied de profaner le sabbat, de faire ton plaisir en mon saint jour... si tu l'honores en t'abstenant de suivre tes propres chemins, de chercher ton plaisir et de dire des paroles vaines, alors tu trouveras tes délices en l'Éternel» (És. 58:13). Si le sabbat fait partie de l'ancienne alliance, il y a cependant pour nous aussi un «saint jour de l'Éternel». Comment avons-nous réalisé pendant l'année écoulée cette exhortation du prophète? Si nous n'avons pas toujours trouvé nos délices en l'Éternel, n'est-ce pas parce que nous avons trop souvent suivi notre propre chemin et cherché notre propre plaisir dans ce saint jour de l'Éternel? Souvenons-nous de ce jour pour l'honorer; et n'avons-nous pas plus de motifs encore que l'Israélite pour le faire, car le souvenir de ce jour est lié pour nous à la mémoire de notre Sauveur: «Faites ceci en mémoire de moi»? Si son souvenir remplit nos cœurs pendant le culte du dimanche, il ne nous sera pas possible de trouver notre plaisir dans les choses du monde, non seulement en ce jour, mais durant tous les jours de notre vie.

## 2.9 2 Timothée 2:8 — Jésus Christ

«Souviens-toi de Jésus Christ» (2 Tim. 2:8). C'est là le souvenir qui domine et résume tous les autres. Au milieu des ruines qui nous entourent, dans un monde où il semble que «personne ne se souvint de cet homme pauvre» (Eccl. 9:15) qui est mort pour le salut du monde, quel bonheur de pouvoir nous souvenir de Lui, de Celui qui est mort, mais que nous ne cherchons plus parmi les morts, de Celui qui est vivant pour nous, de Celui qui nous aime, de Celui qui nous rassasiera de son image lorsque, dans le ciel, le seul souvenir qui restera sera le souvenir de sa miséricorde.

La sombre nuit pâlera désormais:

Demain le but apparaîtra sans voiles!

Le chemin monte, et vers les purs sommets

Semble déjà rejoindre les étoiles.

Là-haut, joyeux, dans l'immense avenir,

J'exalterai ton amour qui déborde,

Car, dans le ciel, il n'est qu'un souvenir,

Le souvenir de ta miséricorde.

### LA PRIÈRE par G. ANDRÉ

#### **Table des matières**

- 1 INTRODUCTION : Qu'est-ce que la prière ?
- 2 POURQUOI PRIER ?
  - 2.1 Remercier et adorer
  - 2.2 Demander
    - 2.2.1 Dans le besoin pressant : supplier
    - 2.2.2 Exposer nos requêtes
    - 2.2.3 Demander selon Sa volonté
  - 2.3 Intercéder
  - 2.4 Confesser nos fautes
- 3 COMMENT PRIER ?
  - 3.1 Attitude extérieure
  - 3.2 Avec qui prier ?
  - 3.3 Attitude morale
- 4 QUAND PRIER ?
  - 4.1 La disposition à la prière
    - 4.1.1 Prier sans cesse — 1 Thess. 5:16
    - 4.1.2 Prier en tout temps — Éph. 6:18
    - 4.1.3 Prier «en toutes choses» — Phil. 4:5
    - 4.1.4 Prier «en tout lieu» — 1 Tim. 2:8
  - 4.2 La prière quotidienne,
  - 4.3 La prière liée aux étapes de la vie
- 5 DIVERS HOMMES ET FEMMES DE PRIÈRE DE LA BIBLE
  - 5.1 Anne — Sam. 1 à 2
  - 5.2 Samuel
  - 5.3 Élie
  - 5.4 Moïse
    - 5.4.1 Comment priait Moïse ?
    - 5.4.2 Moïse intercesseur
      - 5.4.2.1 Rephidim — Ex. 17:8-13
      - 5.4.2.2 Le veau d'or (Ex. 32:7-14) — Les douze espions (Nomb. 14:11-20)
    - 5.4.3 La découverte progressive par Moïse de qui est Dieu
- 6 LES RÉSULTATS DE LA PRIÈRE
  - 6.1 La paix de Dieu
  - 6.2 La joie de l'exaucement
    - 6.2.1 aa
    - 6.2.2 bb
    - 6.2.3 cc
    - 6.2.4 dd
  - 6.3 La reconnaissance — Actions de grâces
  - 6.4 La communion
  - 6.5 La patience
  - 6.6 Le dévouement
  - 6.7 Donner la vie (sous le gouvernement de Dieu)
  - 6.8 La délivrance
  - 6.9 Discerner la volonté de Dieu
  - 6.10 Ouvrir les yeux
- 7 L'EXEMPLE SUPRÊME
  - 7.1 Au baptême — Luc 3:21-22
  - 7.2 Luc 5:15-16
  - 7.3 Sur une montagne — Luc 6:12
  - 7.4 À l'écart, avec ses disciples — Luc 9:18
  - 7.5 À la montagne de la transfiguration — Luc 9:28-32
  - 7.6 Dans un certain lieu — Luc 11:1
  - 7.7 Le chemin va se terminer — Luc 22:32
  - 7.8 Gethsémané — Luc 22:39-46
  - 7.9 La prière de Jean 17

On remarquera que certains passages clés reviennent à plus d'une reprise dans le texte. Leur importance a paru justifier qu'ils soient considérés à nouveau sous divers angles.

Seigneur, enseigne-nous à prier (Luc 11:1)

## 1 INTRODUCTION : Qu'est-ce que la prière ?

Le privilège de pouvoir parler à Dieu :

Avec la liberté d'un fils devant son père,

Et le saint tremblement d'un mortel devant Dieu.

H. et C. 90/3

Moïse donne l'un des plus remarquables exemples de prière de l'Ancien Testament. Sous le poids de l'immense responsabilité qui reposait sur lui, il «entraîna dans la tente d'assignation pour parler avec Lui» (Nomb. 7:89). Loin de la poussière du désert et des brouhahas du camp, il pénétrait dans le silence du sanctuaire. Tout d'abord «il entendait la voix qui lui parlait de dessus le propitiatoire», puis «il Lui parlait». D'abord écouter, ensuite parler. «L'Éternel parlait à Moïse face à face, comme un homme parle avec son ami» (Ex. 33:11). Le chrétien jouit d'un privilège encore plus grand : il communique avec Dieu non seulement comme avec «son ami», mais il l'écoute et lui parle comme à son Père ; Jésus le dit déjà à ses disciples : «Quand vous priez, dites : Père» (Luc 11:2).

Toutefois la prière ne s'adresse pas seulement au Père ; Paul dit : «J'ai supplié trois fois le Seigneur» (2 Cor. 12:8) ; Etienne, lapidé, s'adresse au Seigneur Jésus. Mais fondamentalement nous prions le Père, nous regardons à lui pour tout ce qui nous concerne, ou nous intéresse : c'est la dépendance.

Son intérêt pour nous, nous donne la liberté de nous adresser à Lui sans réticence : c'est la confiance.

À la base, se trouve la foi dans son amour et dans sa puissance. Il ne s'agit pas de commander à Dieu d'agir selon nos désirs, mais, tout en lui exposant nos besoins, de nous en remettre à sa sagesse et à sa bonté qui sont bien au-dessus de nos propres pensées. Il a choisi de nous accorder bien des choses en réponse à la prière qu'il ne donnerait pas sans elle : «Vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas» (Jacq. 4:2). Ainsi nous avons une preuve continue que nous avons affaire avec le Dieu vivant, et nos âmes sont amenées à une communion plus profonde avec lui.

Nous nous adressons à un Dieu invisible, mais présent, dont la puissance et la sagesse sont infinies, qui nous aime et s'intéresse à nous, à nos problèmes. Il nous comprend et veut nous aider. Il nous a donné son Fils et «nous fera don aussi, librement, de toutes choses avec lui» (Rom. 8:52).

Comme l'a écrit quelqu'un : «Mon bonheur consiste à lui exposer toute chose dans le sentiment de ma dépendance, et à avoir la confiance que, dans son amour, il fortifiera mon cœur, assuré que je suis que ses soins incessants ne me feront pas défaut».

## 2 POURQUOI PRIER ?

Tout d'abord pour nous approcher de Dieu et communiquer avec Lui. L'épître aux Hébreux est riche de ce verbe «approcher». Nous nous approchons avec confiance du trône de la grâce (4:16). Nous nous approchons de Dieu par Christ qui intercède pour nous (7:25). Nous nous approchons par le chemin nouveau et vivant (10:19-22). Mais, nous déclare Hébreux 11:6 : «Il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu est». Celui dont la foi est peut-être très faible, mais qui a conscience de l'existence de Dieu, peut déjà s'approcher de Lui. «Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous» (Jacq. 4:8). Asaph autrefois disait déjà : «Pour moi, m'approcher de Dieu est mon bien» (Ps. 73:28). Il avait d'abord pensé que Dieu était contre lui ; il ne pouvait accepter la prospérité des méchants au regard de ses difficultés personnelles. Mais quand il est «entré dans les sanctuaires de Dieu», il a compris (\*). Lorsque Jean questionne le Seigneur au sujet du traître, il s'est «penché sur la poitrine de Jésus», lui «le disciple que Jésus aimait» (Jean 13:23).

(\*) Voir notre brochure : Entrer et Sortir

Nous nous approchons de Dieu comme Créateur, «de qui sont toutes choses, et nous pour lui» (1 Cor. 8:6) ; nous nous approchons du Rédempteur, qui a tout ordonné pour nous délivrer de la puissance de Satan et nous amener dans le royaume du Fils de son amour ; plus encore, nous nous approchons du Père qui «Lui-même vous aime» (Jean 16:27), — et du Seigneur Jésus, «l'Ami plus attaché qu'un frère» qui entre en sympathie dans toutes les circonstances des siens.

Pour l'Israélite, l'Éternel était derrière la voile (2 Chron. 6:1). Pour l'Ecclésiaste, «Dieu est dans les cieux, et toi sur la terre : c'est pourquoi que tes paroles soient peu nombreuses» (Eccl. 5:2). Mais pour les enfants de Dieu, il est proche, comme s'il disait : Venez, approchez-vous, n'ayez pas peur. Nous le pouvons parce que nous avons un souverain sacrificateur, qui «peut sauver entièrement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux» (Héb. 7:25). Christ est «entré dans le ciel même» (9:24), «ayant obtenu une rédemption éternelle» ; mais parce qu'il a été sur la terre et a connu les difficultés du chemin, il peut «sympathiser à nos infirmités» (4:15).

Nous nous approchons «avec confiance du trône de la grâce, afin de recevoir miséricorde» (4:16). Il est toujours difficile de s'approcher d'un monarque. Esther y a risqué sa vie (4:16). Maintenant nous sommes dans la faveur de Dieu ; il comprend notre faiblesse ; et même avant de nous accorder le «secours au moment opportun», il nous fait part de sa «miséricorde».

Voyons maintenant dans quels buts nous nous approchons de Dieu.

### 2.1 Remercier et adorer

L'incrédule ne rend pas grâces à Dieu (Rom. 1:21), tandis que le premier mot d'un nouveau-né dans la foi n'est-il pas : Merci Seigneur ? — «Rendre grâces au Père qui nous a rendus capables de participer au lot des saints dans la lumière» (Col. 1:12).

Les actions de grâces sont pour ainsi dire la toile de fond de toute prière : «Persévérez dans la prière, veillant en elle avec des actions de grâces» (Col. 4:2). «En toutes choses exposez vos requêtes à Dieu, par des prières et des supplications, avec des actions de grâces» (Phil. 4:6). Déjà dans les temps anciens, Daniel s'agenouillait sur ses genoux trois fois le jour «et priait et rendait grâces devant son Dieu» (Dan. 6:10). Pourtant il était captif et exposé à un grand danger. Cela ne l'empêchait pas de rendre grâces.

Pour adorer Dieu, il faut un sentiment profond de reconnaissance, de gratitude. Dans les situations les plus difficiles, le croyant a toujours des motifs pour bénir Dieu. «Offrons donc par lui, sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit des lèvres qui confessent son nom» (Héb. 13:15).

Nous adorons le Père, mais aussi Jésus lui-même : «À Celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang... À lui la gloire» (\*).

(\*) Voir la brochure de J.N.D. : Le culte selon la Parole

Nous n'adorons pas le Saint Esprit, mais nous «rendons culte par l'Esprit de Dieu» (Phil. 3:3), et nous «prions par l'Esprit» (Éph. 6:18). Quand nous ne savons pas comment prier, «l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables.» (Rom. 8:26).



## 2.2 Demander

À travers les circonstances variées de la vie, il nous arrive bien plus souvent de demander : nous avons tellement de besoins ! La Parole nous parle de «toutes sortes de prières et de supplications en tout temps» (Éph. 6:18). Cherchons à discerner quelles diverses sortes de prières nous adressons à Dieu, tout en conservant la «toile de fond» de l'action de grâces.

### 2.2.1 Dans le besoin pressant : supplier

Dans la détresse, dans le danger, dans la nécessité, le croyant crie à son Dieu. Abandonné de tous, David s'était réfugié dans la caverne où il compose le psaume 142 : «De ma voix je crie à l'Éternel : de ma voix je supplie l'Éternel. Je répands devant lui ma plainte, je déclare ma détresse devant lui» (v. 1-2). Pierre, voyant que le vent était fort, et commençant à enfoncer dans la mer, s'écrie : «Seigneur, sauve-moi» (Mat. 14:30). Jésus ne le fait pas attendre : «Aussitôt» il étend sa main et le prend. Dans la parabole des trois amis, l'hôte n'a point de pain pour le voyageur. Que faire ? Il se lève «sur le minuit» et va dire à son voisin : «Ami, prête-moi trois pains» (Luc 11:5).

Si l'on est conscient d'avoir manqué et d'être sous les conséquences de cette faute, peut-on crier à Lui ? Le psaume 130 nous donne la réponse : «Je t'ai invoqué des lieux profonds, ô Éternel ! Seigneur ! écoute ma voix ; que tes oreilles soient attentives à la voix de mes supplications. O Jah ! si tu prends garde aux iniquités, Seigneur qui subsistera ? Mais il y a pardon auprès de toi, afin que tu sois craint» (Ps. 130:1-4).

«Supposons que mon âme ait perdu la communion avec Dieu ; mon cœur naturel dira : «Je dois en corriger la cause, avant de pouvoir venir à Christ». Mais Il est plein de grâce et, si nous le savons, notre devoir est de revenir à lui immédiatement tels que nous sommes, et ensuite de nous humilier profondément devant lui. Ce n'est qu'en lui et par lui que nous trouverons ce qui restaure nos âmes» (J. N. D.).

«Demandez et il vous sera donné», disait Jésus à ses disciples (Luc 11:9). Il vous sera donné... pas nécessairement les choses que vous avez demandées, mais celles que Dieu, dans sa sagesse, juge bonnes pour vous. Même un père terrestre sait donner à ses enfants «des choses bonnes» ; elles ne sont pas toujours conformes à leurs désirs ! «Combien plus le Père, qui est du ciel, donnera-t-il ?» (Luc 11:13).

Ainsi, dans le besoin pressant, nous pouvons avoir confiance dans la bonté et la sagesse de notre Père. Mais cela ne nous empêche pas de prier en tout lieu, en tout temps, en toute circonstance.

### 2.2.2 Exposer nos requêtes

En Philippiens 4:6, il ne s'agit pas de crier à Dieu dans une détresse particulière. Mais «en toutes choses, exposez vos requêtes à Dieu par des prières et des supplications, avec des actions de grâce». Le cœur qui cherche du soulagement s'épanche dans le sentiment de l'intérêt que Dieu a pour nous. On rejette sur Lui son fardeau, son souci (1 Pierre 5:7). On remet sa voie sur l'Éternel, en se confiant en lui, «et lui il agira» (Ps. 37:5). On place devant lui tout ce qui peut nous préoccuper, sans lui demander telle ou telle solution, telle ou telle issue, mais en lui faisant confiance. Le résultat n'est pas l'exaucement direct de notre prière, mais «la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus».

Parler à quelqu'un de nos problèmes nous soulage, mais les exposer à Dieu notre Père donne la paix, la confiance que lui interviendra. «Moi je rechercherai Dieu, et devant Dieu je placerai ma cause», disait déjà Job (5:8).

### 2.2.3 Demander selon Sa volonté

1 Jean 5:14-15 nous assure de l'exaucement d'une telle prière : «Si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées». Telle était la promesse du Seigneur Jésus lui-même : «Quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, moi, je le ferai» (Jean 14:13-14).

Mais comment demander «selon sa volonté», si nous ne la connaissons pas vraiment ? Le Seigneur Jésus nous en donne le secret : «Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et il vous sera fait» (Jean 15:7). Vivre dans la communion avec Lui, être nourris de sa Parole, et lui obéir (v. 10) nous amène à discerner cette volonté de Dieu.

Romains 12:1-2 y met à la base diverses conditions : Présenter nos corps en sacrifice vivant — ne pas se conformer à ce siècle — être transformés par le renouvellement de notre entendement. On peut alors discerner quelle est la volonté de Dieu. 1 Jean 3:22 souligne encore : «Quoi que nous demandions, nous le recevons de Lui, parce que nous gardons ses commandements et que nous pratiquons les choses qui sont agréables devant Lui».

Si nous vivons près du Seigneur, nourris de sa Parole, discernant son plan pour notre vie, nous saurons demander selon sa pensée. Mais il peut facilement arriver que nous prenions nos propres désirs pour la volonté de Dieu. Aussi, lorsque nous croyons avoir compris quelle est cette volonté, encore faut-il que la «réponse» soit conforme à sa Parole, — que le Saint Esprit nous en donne la conviction intérieure, — et que les circonstances la confirment. Ces trois points ont été comparés aux trois phares qu'un avion qui cherche la piste d'atterrissage doit avoir bien alignés devant lui avant de s'y poser.

L'Esprit en nous peut nous faire sentir qu'il ne faut pas prier pour une certaine chose, qu'elle ne serait pas dans la ligne de la volonté de Dieu (par exemple 1 Jean 5:16). Jacques (4:3) nous avertit que nous pourrions «demander mal, afin de le dépenser pour nos voluptés».

Il ajoute encore (1:5) : «Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il demande à Dieu qui donne à tous libéralement et qui ne fait pas de reproches». Ce fut la prière spécifique de Salomon. Au début de son règne, succédant à un père remarquable, il dit à Dieu : «Donne-moi de la sagesse et de la connaissance, et je sortirai et j'entrerai devant ce peuple» (2 Chron. 1:10). N'avons-nous pas souvent fait l'expérience qu'en demandant simplement au Seigneur ce discernement nécessaire dans les circonstances où nous nous trouvons, il nous a répondu selon sa promesse ?

C'est un exercice continu, qui implique la foi, «ne doutant nullement» (Jacq. 1:6) ; mais aussi la confiance en la bonté de Dieu, qui saura exaucer selon sa toute connaissance ; la dépendance enfin, qui se soumet à la volonté que notre Père manifeste.

Dans l'adversité, on peut : se révolter, ne pas accepter cette volonté de Dieu ; ou se résigner, cesser de prier ; ou encore, avoir la victoire en acceptant l'épreuve que le Seigneur permet, dans le sentiment qu'il sait mieux que nous ce qui convient.

## 2.3 Intercéder

Intercéder, c'est prier en faveur des autres, spécialement en faveur des croyants, mais aussi des âmes perdues, ayant de l'amour pour chacun.

Épaphras «combattait toujours pour vous par des prières, afin que vous demeuriez parfaits et bien assurés dans toute la volonté de Dieu» (Col. 4:12). Samuel ne voulait pas «cesser de prier pour vous», disait-il à Israël avant de remettre sa charge de juge. C'eût été «péché» de le faire.

Le Seigneur Jésus intercède pour nous ; le Saint Esprit intercède pour nous ; n'intercéderions-nous pas pour nos frères ? Et tout d'abord pour notre famille. Abraham priait pour Sodome à cause des justes qui pourraient s'y trouver, mais surtout dans l'espoir que Lot en particulier serait délivré. Les parents intercèdent tout spécialement pour leurs enfants ; les enfants peuvent le faire aussi pour leurs parents, surtout quand ils les voient dans la peine.

Job prie pour ses amis, malgré tout le tort qu'ils lui avaient causé. Dieu rétablit son ancien état seulement après cette intercession, en lui donnant le double de ce qu'il avait eu (Job 42:10).

Que de fois Paul intercède pour les assemblées, sujet de sollicitude qui l'assiégeait tous les jours. Dans la plupart de ses épîtres il rappelle comme il prie, parfois jour et nuit, pour ses correspondants.

On est appelé à prier pour l'Évangile d'une façon générale, pour que Dieu «ouvre une porte», comme pour le salut d'une âme en particulier. Et la Parole nous met tout spécialement à cœur de prier pour les serviteurs de Dieu : «... et pour moi...» disait Paul (Éph. 6:19).

Aux Thessaloniens l'apôtre écrivait : «Frères, priez pour nous» (5:25). Le Seigneur Jésus lui-même invitait ses disciples : «Suppliez donc le Seigneur de la moisson, de sorte qu'il pousse des ouvriers dans sa moisson» (Mat. 9:38). Paul demandait aux Corinthiens de coopérer par leurs supplications pour lui et ses compagnons, «afin que, pour le don de grâce qui nous est accordé par le moyen de plusieurs personnes, des actions de grâces soient rendues pour nous par plusieurs». L'assemblée priait pour les serviteurs ; le Seigneur donnait sa grâce en réponse à cette intercession ; le résultat en était des actions de grâces rendues par plusieurs.

Mais le cercle s'élargit. Le Seigneur encourage les siens à prier «pour ceux qui vous persécutent» (Mat. 5:44). Paul à Timothée (2:1) incite à intercéder «pour tous les hommes», et «pour tous ceux qui sont haut placés».

En Ésaïe 59:16, devant le mal croissant qui envahit son peuple, l'Éternel s'étonne «qu'il n'y ait personne... pas d'intercesseur». Sommes-nous des intercesseurs pour l'assemblée locale à laquelle nous nous rattachons ? En plus d'un endroit, des frères consacrent quelques minutes chaque jour, si possible à peu près à la même heure, pour prier pour le rassemblement. Et certainement le Seigneur répond et donne la bénédiction et le discernement nécessaire.

#### 2.4 Confesser nos fautes

Le prophète Osée déclarait de la part de l'Éternel : «Prenez avec vous des paroles, et revenez à l'Éternel ; dites-lui : Pardonne toute iniquité» (Osée 14:2). Il fallait exprimer la repentance et la confession, venir avec «des paroles», témoins de la tristesse ressentie d'avoir offensé Dieu par ses actes. Cette confession peut être collective, en particulier dans le cas de 1 Corinthiens 5 ; elle est avant tout individuelle, selon 1 Jean 1:9 : «Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité».

Le psaume 32 montre que cette confession s'adresse avant tout à Dieu lui-même : «Je t'ai fait connaître mon péché... J'ai dit : Je confesserai mes transgressions à l'Éternel ; et toi tu as pardonné l'iniquité de mon péché» (v. 5). Dans le psaume 51, David souligne : «Contre toi, contre toi seul, j'ai péché, et j'ai fait ce qui est mauvais à tes yeux» (v. 4). Il ne s'agit pas de demander simplement pardon, mais d'avouer à Dieu avec précision le mal que nous avons commis, dans le sentiment profond de ce qu'il en a coûté à Christ de porter sur la croix ce péché-là. Dieu est alors fidèle et juste pour pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité.

Selon le cas, la confession est en outre de mise envers la personne offensée ou lésée, accompagnée éventuellement d'une restitution, comme l'enseigne Lévitique 5:5, 21-24, et Nombres 5:7.

Jacques 5:16 nous parle aussi de la confession des fautes «l'un à l'autre», afin de «prier l'un pour l'autre, en sorte que vous soyez guéris». Remarquons que le «l'un à l'autre» est à la fois au singulier et réciproque. Cette confession des fautes (\*) implique une discrétion absolue de la part de celui qui la reçoit. Elle peut être une aide pratique réelle pour prévenir une nouvelle chute. En réponse à la prière d'intercession, la «guérison» n'est pas seulement physique ; elle revêt aussi un aspect spirituel, comme dans Hébreux 12:13.

(\*) Nous dirions surtout des fautes morales comme celles reprises en Éph 4:25-31 ou 1 Pierre 2:1, par contraste avec Éph. 5:3.

### 3 COMMENT PRIER ?

Comment, de quelle manière, s'approcher de Dieu ?

#### 3.1 Attitude extérieure

«Entre dans ton cabinet», dit le Seigneur Jésus (Mat. 6:6) «et prie ton Père qui demeure dans le secret». 2 Rois 4:1-6 nous en donne un exemple. Seuls dans la pauvre chambre, la mère et ses deux fils ont récolté les vases vides. Ils ne sont que trois, mais une Présence est là. Dans sa détresse, la mère avait crié à Élisée : Comment sauver ses enfants de la main du créancier (pour nous, de Satan) ? Elle prend le peu d'huile, elle verse, et dans le silence de cette demeure, le miracle s'accomplit. Quand les vases sont remplis, l'huile s'arrête. Dans la mesure de sa foi, et de celle de ses enfants en récoltant les vases vides, il a été répondu. On ne fait pas parade de sa prière, comme les Pharisiens (Mat. 6:5), quoiqu'il puisse y avoir des cas où il convienne de ne pas cacher qu'on prie, tel Daniel dans sa chambre haute (Dan. 6:10).

Rien ne peut remplacer cette intimité avec le Seigneur «dans le secret». Il y invite celui qui ouvrira la porte à laquelle Il frappe : «Si quelqu'un entend ma voix et qu'il ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui, et lui avec moi» (Apoc. 3:20). Le Seigneur Jésus lui-même n'en a-t-il pas donné l'exemple tôt le matin, tard le soir, et même toute la nuit ? Dans la maison de Pierre où il logeait à Capernaüm, il n'y avait probablement pas de pièce où se retirer solitaire, et «s'étant levé vers le matin, longtemps avant le jour, il sortit et s'en alla dans un lieu désert ; et il priait là» (Marc 1:35).

On peut, bien sûr, prier en tout lieu (1 Tim. 2:8). Paul priait dans sa prison ; en Actes 21:5, avec les croyants de Tyr, il s'était agenouillé sur le rivage. «Du bout de la terre je crierai à toi», disait le psalmiste (Ps. 61:2 cf. Ps. 139:9-10). Des entrailles du poisson, Jonas criait à l'Éternel du fond de sa détresse (Jonas 2:2-3).

C'est aussi en tout temps qu'il convient de s'adresser à Dieu. Éphésiens 6:18 le souligne, en ajoutant : «Veillant à cela avec toute persévérance». En un moment critique, quand le roi lui demandait pourquoi son visage était triste, et que peut-être sa vie dépendait de sa réponse, durant le festin même où il présentait le vin au monarque, Néhémie dit : «Je priai le Dieu des cieux, et je dis au roi...» (Néh. 2:5). David souhaitait habiter «dans la maison de l'Éternel tous les jours de sa vie» (voilà le sanctuaire), entre autres «pour m'enquérir diligemment de lui dans son temple». Non pas une fois seulement, mais en tout temps.

Quelle attitude prendre en priant ? Souvent les croyants sont à genoux, tel Paul avec les anciens d'Éphèse en Actes 20:36, ou le Seigneur lui-même en Gethsémané. Mais on en voit debout, tel Josaphat en 2 Chroniques 20:5. En 1 Chroniques 17:16 David s'assied devant l'Éternel. Quant à Jonas, ou au brigand sur la croix, ce n'est pas leur attitude extérieure, mais leur cœur qui parlait. Et c'est cela qui compte. Nous avons l'habitude dans le rassemblement de nous lever pour la prière, mais nos frères de langue anglaise au contraire restent assis. Qu'il s'agisse de prière individuelle ou collective, il est bon de se conformer à la pensée locale, mais par-dessus

tout importe le sentiment de la présence de Celui à qui on s'adresse. On se souviendra aussi de l'exhortation de 1 Corinthiens 11:4-5 pour la prière en public.

Dans certains cas, on rencontre, dans le Nouveau Testament, la prière accompagnée du jeûne. En Actes 13:2-3, lorsque les prophètes et les docteurs d'Antioche reçoivent la direction du Saint Esprit quant à Barnabas et Saul, ils jeûnaient ; de nouveau ils jeûnent et prient avant de les «laisser aller». Lorsque Paul et Silas choisissent des anciens dans les assemblées, «ils prièrent avec jeûne, et les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru» (Actes 14:23). Il semble que Paul en avait l'habitude, d'après 2 Corinthiens 6:5 et 11:27 (il cite séparément la faim et la soif, ce qui laisserait entendre que les jeûnes dont il parle étaient volontaires).

Qu'il s'agisse de jeûne physique (privation totale ou partielle de nourriture, mais en aucun cas absence de boisson), ou plus spécialement de jeûne moral (s'abstenir de diverses choses bonnes en elles-mêmes pour se concentrer sur celles de Dieu), l'important est de se dépouiller de ce qui distrait de Lui, pour faire converger toute son attention sur la prière. Ésaïe 58:3-7 donne des instructions particulières à l'égard du jeûne dans sa portée morale.

En aucun cas il ne faudrait faire du jeûne un mérite. Si l'on se sent conduit par le Seigneur à l'observer à l'occasion, pour gagner du temps pour la prière ou s'y consacrer entièrement, ce sera toujours dans le sentiment de la seule grâce de Dieu et de sa bonté, qui répondront à nos demandes selon sa sagesse.

### 3.2 Avec qui prier ?

Tout d'abord, bien sûr, individuellement, et cela «sans cesse», tout en réservant des moments particuliers pour être seul à seul avec Dieu.

Mais aussi en famille, comme la veuve du prophète. Quel exemple pour les enfants s'ils discernent que la prière est pour les parents une joie et un privilège, et non un devoir dont on se passerait. Au psaume 128, la famille est réunie autour de la table. La présence de l'Éternel est là. Comment ne pas lui rendre grâce... même s'il y a des visites !

Pour la vie de l'assemblée, la réunion de prière a toute son importance. D'autres ont écrit longuement sur ce sujet (\*). C'est tout spécialement en rapport avec la prière que le Seigneur fait sa promesse : «Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (Mat. 18:20 et 19). En Actes 12:5, l'assemblée faisait d'instantes prières à Dieu pour la libération de Pierre.

(\*) Voir C.H.M. Sur les réunions de prière.

Le frère qui s'exprime doit pouvoir être compris de tous les présents ; ils pourront alors ajouter l'amen à sa prière (1 Cor. 14:16). Il ne s'agit pas d'enseigner les autres par une prière, ou de les exhorter, voire de les reprendre ! Celui qui est la bouche de l'assemblée s'adresse à Dieu, non pas aux hommes. Nous n'allongons pas, recommandant spécialement la brochure indiquée ci-dessus.

Si la prière de l'assemblée a toute son importance, elle n'exclut pas que quelques-uns se retrouvent pour prier. En Actes 12, plusieurs étaient encore assemblés pendant la nuit et priaient dans la maison de Marie (v. 12). «Jacques et les frères» n'étaient pas là, d'après le verset 17. Il s'agissait donc bien d'un petit groupe. Daniel avait prié avec ses amis (2:18) ; Paul prie avec les anciens d'Éphèse (Actes 20:36) ; on pourrait multiplier les exemples.

Enfin, combien il est heureux que deux époux puissent prier ensemble, selon 1 Pierre 3:7. Rien ne peut mieux souder leur unité, leur harmonie. Ils ont soigneusement à veiller que rien dans leur attitude réciproque ne vienne «interrompre leurs prières». Si c'était le cas, il importerait de venir d'abord au Seigneur pour confesser ses fautes, puis, les reconnaître l'un envers l'autre ; alors, dans la reconnaissance, prier de nouveau ensemble.

Remarquons enfin qu'il y a des cantiques, ou certaines strophes, qui sont de véritables prières. Chantons-les dans un esprit de prière. Vous les découvrirez aisément.

### 3.3 Attitude morale

Dans quelle attitude intérieure s'approcher de Dieu ?

Tout d'abord avec respect et révérence. Nous l'avons vu, dans Ecclésiaste 5:2 : Dieu est dans les cieux, toi sur la terre. Même s'il s'est révélé à nous comme Père, ayons toujours présente à l'esprit et au cœur la grandeur de Celui à qui nous nous adressons. Il reste «le père qui, sans acception de personnes, juge selon l'oeuvre de chacun» (1 Pierre 1:17). Cela implique l'humilité. On ne multiplie pas les paroles, on prend le temps de s'exprimer, on lui demande de nous parler, comme Samuel autrefois : «Parle, car ton serviteur écoute» (1 Sam. 3:10), et non «Écoute, ton serviteur parle» ! Cependant notre relation avec le Père est celle d'enfants qui se savent aimés et qui s'approchent de lui avec confiance.

Nous avons le privilège de prier au nom de Jésus et «par l'Esprit» (Jude 20), et cela «en tout temps» (Éph. 6:18). Même si nous ne savons pas «ce qu'il faut demander comme il convient... l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables» (Rom. 8:26). La prière dite dominicale, celle que le Seigneur Jésus a enseignée à ses disciples, correspondait à l'époque où ils vivaient. Pour eux, le Père était «dans les cieux» (Mat. 6:9) ; ce n'était pas encore «mon Père et votre Père». Ils n'avaient pas reçu le Saint Esprit (Jean 7:39). Une certaine formulation de prière leur était donnée ; combien sont admirables les pensées et les priorités qu'elle contient : tout d'abord la gloire de Dieu, ses intérêts, ensuite nos besoins ; mais nous ne sommes pas appelés comme enfants de Dieu, à répéter une prière stéréotypée. Nous nous adressons au Père ou au Seigneur Jésus, par l'Esprit qui nous conduira à nous exprimer comme il convient dans les circonstances particulières où nous nous trouvons, individuellement, collectivement, ou en assemblée.

On trouve en Jacques trois états d'âme en rapport avec la prière : on ne demande pas (4:2), ou on demande mal (4:3), ou bien on demande avec foi (1:6). Dans la même épître, le croyant prie spécialement, s'il est «maltraité» (5:13), ou «malade» (5:14), et, — comme nous l'avons déjà vu, — «l'un pour l'autre» (5:16). Élie avait les mêmes passions que nous, mais aussi le même Dieu ! (v. 17). La vraie prière est intimement liée à la foi, la confiance en la bonté de Dieu, mais aussi la certitude que lui seul est à même de répondre. Si nous recherchons sa volonté, il peut nous communiquer l'assurance de l'exaucement. Il est le Dieu qui «donne».

Il est important aussi de prier avec une bonne conscience : «Si j'avais regardé l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'aurait pas écouté», dit le psalmiste (Ps. 66:18). Jésus lui-même souligne combien le manque de pardon envers son frère est un obstacle à la relation avec Dieu (Marc 11:25-26). Ésaïe disait : «Son oreille n'est pas trop appesantie pour entendre ; mais vos iniquités ont fait séparation entre vous et votre Dieu» (59:2). Lorsque le péché a été reconnu et vraiment confessé, «tout homme pieux te priera au temps où l'on te trouve» (Ps. 32:6). L'apôtre se sentait libre de demander les prières des frères, car, dit-il, «nous croyons que nous avons une bonne conscience» (Héb. 13:18).

Si nos prières paraissent sans écho, ne devons-nous pas en rechercher l'obstacle ? Peut-être de l'orgueil, un refus de pardon, une mésestimation avec autrui, ou comme Jacob un «marché» avec Dieu : «Si Dieu est avec moi et me garde dans ce chemin où je marche... l'Éternel sera mon Dieu» (Gen. 28:20-21). Que d'années de discipline il a fallu pour que le patriarche apprenne que tout est grâce (Gen. 48:15) (\*). Contraste avec la prière de Jahbets : «Si tu me bénissais abondamment et si tu étendais mes limites, et si ta main était avec moi, et si tu me mettais à l'abri du mal en sorte que je fusse sans douleur !» Il exposait ses requêtes à Dieu avec la confiance en sa bonté, s'appuyant sur les promesses faites aux pères (Gen. 28:13-15), «et Dieu fit arriver ce qu'il avait demandé» (1 Chron. 4:10).

(\*) Voir H. Rossier, «Jacob ou la Discipline» et notre brochure «Jacob».

Mais nos fautes ne devraient jamais être un obstacle durable à la prière. Avant de commettre la faute, Satan insuffle : Ce n'est pas grave. Après la faute, il tourmente la conscience en insinuant : C'est trop grave. À cause du sang de Jésus, à cause de son oeuvre et de son sacrifice, nous pouvons toujours revenir à Dieu et éprouver la joie de la prière, parce qu'il est «juste» envers Christ pour pardonner, et «fidèle» à sa promesse de le faire. N'oublions pourtant pas que nous sommes appelés à pardonner à notre frère qui a pu nous faire tort, respectivement à nous réconcilier avec celui à qui nous avons fait tort (Mat. 5:23-24).

Un obstacle majeur encore à la prière est illustré par le récit de Jérémie 42 (\*). Les hommes qui viennent consulter Jérémie pour lui demander quel parti choisir, ont déjà pris leur décision : descendre en Égypte. Ils espèrent que le prophète ratifiera leur projet. Ils lui demandent de prier l'Éternel et assurent qu'ils écouteront Sa voix. Dieu fait attendre sa réponse dix jours, laissant ainsi du temps pour la réflexion. Jérémie avertit alors catégoriquement Johanan et les autres chefs de ne pas descendre en Égypte ; s'ils restent dans le pays de Canaan, ils n'auront rien à craindre du roi de Babylone. Mais ces hommes avaient déjà leur plan bien arrêté, et accusent le prophète de dire un mensonge de la part de Dieu (43:2).

(\*) Voir notre brochure — Jérémie

Avoir déjà décidé par devers soi du chemin à suivre, puis demander à Dieu de nous donner la connaissance de sa volonté, est un piège trop fréquent. Bien sûr il est parfois difficile, surtout dans la perspective de fiançailles, de venir au Seigneur en toute sincérité pour lui demander son choix. Aussi importe-t-il de le faire avant que le coeur soit déjà engagé, sinon tout notre espoir est qu'il ratifiera notre décision !

Dans un autre domaine : «C'est un piège pour l'homme que de dire précipitamment : chose sainte ! — et, après des vœux, d'examiner» ! (Prov. 29:25). Trop rapidement on se laisse aller dans tel chemin, on accepte telle proposition sans avoir réfléchi, — et après s'être engagé, on veut examiner les choses devant le Seigneur. N'est-ce pas une ruse de l'ennemi, qui veut nous empêcher de venir d'abord à Dieu avec un esprit encore libre de suivre la voie qu'il nous montrera ?

Enfin le Maître exhorte les siens à ne pas «user de vaines redites». Ceux qui les pratiquent s'imaginent être exaucés en parlant beaucoup. De fait ils ne croient pas à la réponse. Par tradition ou par habitude, ils répètent vainement les mêmes formulations, les mêmes phrases. «Ne leur ressemblent donc pas», dit Jésus. Cela montre entre autres combien il est sérieux d'exprimer la prière dans l'assemblée, une prière par l'Esprit, en harmonie avec les sentiments de l'assemblée elle-même, et non la répétition de phrases connues, qu'il s'agisse d'actions de grâces ou de requêtes. Quelques mots très simples venant du coeur, avec foi, seront bien plus efficaces et heureux.

#### **4 QUAND PRIER ?**

Nous professons connaître le Seigneur et respecter ses droits sur nous, mais s'il venait demander à chacun : «Quand t'adresses-tu à moi ? quand pries-tu ?» que lui répondrions-nous ?

Sa parole nous enseigne ce qu'il attend des siens :

##### **4.1 La disposition à la prière**

Nous lisons au psaume 32:6 : «Tout homme pieux te priera au temps où l'on te trouve». Si nous sollicitons une audience auprès d'un personnage important, il faut attendre quelquefois longtemps avant d'être reçu. Notre Dieu est constamment disponible pour ses enfants ; c'est toujours «le temps où on le trouve» ; c'est nous qui, bien souvent, ne sommes pas disponibles pour venir à Lui. Ne laissons pas passer les moments où l'Esprit porte nos coeurs à s'adresser à Dieu, les engage à prier.

Quatre expressions de la Parole, concernant la prière, doivent retenir notre attention : «sans cesse» — «en tout temps» — «en toutes choses» — «en tout lieu».

##### **4.1.1 Prier sans cesse — 1 Thess. 5:16**

N'y a-t-il pas là une double pensée ?

Tout d'abord celle d'une disposition continue, permanente, à la prière. Le psalmiste disait : «Mais moi je me suis adonné à la prière» (Ps. 109:4) c'est-à-dire : entièrement livré à la prière. Seul le Seigneur a parfaitement réalisé cette vie de prière ininterrompue. Mais une même disposition d'esprit devrait être également celle des fidèles, tels ces gardiens sur la muraille, en Ésaïe 62:6, dont il est dit «Ils ne se taisent jamais, de tout le jour et de toute la nuit. Vous qui faites se ressouvenir l'Éternel, ne gardez pas le silence». Et Dieu est sensible à la supplication de ceux qui le font «se ressouvenir» ; ne sont-ils pas pour Lui, selon la belle expression de Sophonie 3:10 «mes suppliants» ?

Mais «prier sans cesse» contient aussi la pensée d'une régularité dans la vie de prière, l'absence d'éclipse. Citera-t-on la parole de ce croyant fidèle qui, arrivant à la fin de sa carrière terrestre, disait un jour : «Autrefois je priais souvent dans la journée, maintenant je ne prie plus qu'une fois» ; mais sa prière durait la journée entière. Pour nous, il suffit parfois que le chemin devienne plus facile, et voilà que la prière se relâche, la communion avec le Seigneur s'interrompt. Et le temps passe... Il ne se rattrapera pas. Il peut être difficile de retrouver cette régularité dans la prière, non pas une redite, mais une prière intelligente, entrant dans le détail des choses.

Prier sans cesse — mais en élargissant nos coeurs : oublierions-nous les enfants de la famille de la foi et particulièrement ceux qui, tentés, s'éloignent du chemin du Seigneur, ou même se sont égarés ? C'est notre seule ressource pour eux ; mais la prière persévérante peut permettre le retour de la brebis perdue.

##### **4.1.2 Prier en tout temps — Éph. 6:18**

La Parole nous parle de trois dispositions qui devraient être permanentes dans l'âme de tout fidèle :

- la louange : «Je bénirai l'Éternel en tout temps ; sa louange sera continuellement dans ma bouche»
- la confiance : «Confiez-vous en Lui, en tout temps, répandez votre coeur devant Lui : Dieu est notre refuge»
- la prière ; déjà le Seigneur recommandait : «Veillez, priant en tout temps» (Luc 21:26).

Voilà qui laisse peu de place pour murmurer ou laisser errer sa propre volonté ! Même si la charge de travail est grande, ou les circonstances particulièrement adverses, il y a place pour la louange, pour la confiance, pour la prière ; c'est peut-être même le vrai refuge dans de tels moments !

Pour prier en tout temps, il faut une discipline personnelle, veillant au choix des occupations, à l'emploi méthodique des heures, sans dispersion ou distractions inutiles, sinon vaines et nuisibles. N'attendons pas que les circonstances elles-mêmes nous contraignent à prier.

L'invitation de l'apôtre Paul à «prier en tout temps» en Éphésiens 6:10 peut paraître étrange, s'adressant à quelqu'un qui vient de revêtir l'armure complète de Dieu ; en réalité, être à l'abri des machinations de l'ennemi, libère un tel croyant de ses propres besoins, élargit son coeur, et lui permet d'entrer dans les circonstances des autres et les nécessités de tous les saints ; «priant par toutes sortes de prières... et des supplications pour tous les saints, et pour moi» écrit l'apôtre lié de chaînes dans la prison. N'oublions pas, selon

qu'il a pu être dit, que la moitié du combat contre les puissances de méchanceté dans les lieux célestes se fait par la prière : elle porte quelquefois plus de fruit qu'un travail extérieur ayant le même objet.

#### 4.1.3 **Prier «en toutes choses» — Phil. 4:5**

Il s'agit ici d'exposer nos requêtes à Dieu, sans demander un exaucement particulier. Le faisons-nous «en toutes choses» ? — Les petites comme les grandes, les heureuses comme les pénibles, celles qui paraissent aisées comme les difficiles, les secrètes comme les plus connues, détails visibles de la vie extérieure, comme aussi secrets cachés de l'âme, car «toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu» (Rom. 8:28). Ayons cette disposition d'esprit qui place devant Dieu tout ce qui survient dans le chemin et le lui remet en confiance.

Quand le fardeau a été déposé, la paix est éprouvée comme un premier exaucement, cette paix qui peut garder nos coeurs et nos pensées dans le Christ Jésus. Les réponses aux demandes viendront plus tard, quand et telles que le Seigneur, selon sa divine sagesse, le voudra pour notre bien.

#### 4.1.4 **Prier «en tout lieu» — 1 Tim. 2:8**

Il n'est pas besoin, comme certains le croyaient ou même le croient encore, d'aller prier dans un lieu consacré. Prier en tout lieu, c'est au travail comme à la maison, chez ses amis et avec eux comme dans son bureau, en voyage et dans les lieux de vacances où l'on est plus exposé qu'ailleurs. Paul priait avec ses compagnons au moment du départ (Actes 21:5) ; le psalmiste aimait à souligner que l'Éternel «gardera ta sortie (ou ton départ) et ton entrée (ou ton arrivée) dès maintenant et à toujours» (Ps. 121:8).

#### 4.2 **La prière quotidienne,**

qu'elle soit dans la vie individuelle, ou la vie de famille.

En Deutéronome 11:18, l'Éternel exhortait son peuple à mettre ses paroles dans leurs coeurs, à les enseigner à leurs fils, à en parler «quand tu seras assis dans ta maison et quand tu marcheras par le chemin, et quand tu te coucheras, et quand tu te lèveras». N'en est-il pas de même de la disposition à la prière ?

Trois fois le jour Daniel priait. Sans doute le matin, à midi et le soir. Les graves circonstances dans lesquelles il se trouvait, et le risque qu'il encourait, n'étaient pas seuls à l'amener à redoubler de prières : il est expressément précisé qu'il priait et rendait grâce devant son Dieu «comme il avait fait auparavant» (6:10). C'était pour lui une habitude, une disposition régulière, et certainement, un des secrets de ses victoires.

«Le matin», dit le psalmiste, «je disposerai ma prière devant toi, et j'attendrai» (Ps. 5:3). À la première heure, placer la journée devant le Seigneur, lui demandant lumière et discernement pour ce qui va venir. Les fils d'Israël au désert (Nomb. 9:16), au sortir de leurs tentes, observaient la nuée, pour savoir s'il fallait rester sur place ou au contraire continuer la route, et en connaître la direction. Parlant prophétiquement du Seigneur lui-même, Ésaïe dit : «Il me réveille chaque matin, il me réveille pour que j'écoute» ; écouter amène à la prière, comme nous l'avons vu pour Moïse. Dans la détresse du psaume 88, «dès le matin» la prière prévient l'Éternel. Le laisser orienter la journée, écouter ce qu'il a à nous dire en vue de ce qui viendra, et compter sur sa direction.

La prière du soir prendra plutôt le caractère de la reconnaissance, sans oublier bien sûr tous les besoins qui subsistent, quant à soi-même et quant aux autres. Le psaume 141:2 nous dit : «Que ma prière vienne devant toi, comme l'encens, l'élévation de mes mains, comme l'offrande du soir !». La journée est achevée, on a fait l'expérience du secours et de la protection divins, et le coeur s'élève vers lui en actions de grâces.

Au temps de l'offrande du soir Esdras se lève de son humiliation pour s'agenouiller devant son Dieu ; sa seule offrande est celle de sa peine (9:5). Daniel reçoit la révélation de l'homme Gabriel, «vers le temps de l'offrande de gâteau du soir» ; à l'heure où tout est ténèbres — physiques et surtout morales — une lumière divine extraordinaire est donnée à cet homme de Dieu ; elle lui révèle l'avenir de son peuple jusqu'au temps de son fin.

Parfois, il y a la prière de la nuit. Au psaume 119:62, le psalmiste élève un chant de louanges à minuit. La sollicitude de Paul pour l'assemblée des Thessaloniciens l'amène à supplier «nuit et jour», comme il le fera individuellement pour son enfant Timothée (1 Thess. 3:10 ; 2 Tim. 1:3). Dans la prison de Philippe, les pieds liés, «sur le minuit, Paul et Silas, en priant, chantaient les louanges de Dieu» (Actes 16:25). Cas exceptionnel sans doute, mais disposition de l'âme à toujours rechercher la face du Seigneur dans la prière et dans la louange, plutôt que murmurer et se plaindre.

#### 4.3 **La prière liée aux étapes de la vie**

En Nombres 28:3-4, l'holocauste journalier était offert le matin et le soir, et la fumée du sacrifice montait vers l'Éternel en odeur agréable.

Mais le jour du sabbat, on offrait deux agneaux en plus de l'holocauste continu : un jour pour Dieu, où l'on venait avec une double offrande, tant le matin que le soir. Cela ne nous parle-t-il pas du jour du Seigneur, et du sacrifice de louanges que nous pouvons tout particulièrement apporter ce jour-là ?

Puis au verset 11, au début de chaque mois (lunaire), on présentait à l'Éternel en holocauste deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux âgés d'un an, accompagnés de leurs offrandes de fleur de farine : sacrifice d'odeur agréable à l'Éternel, auquel on joignait un bouc en sacrifice pour le péché (v. 15).

En Lévitique 23 sont données les instructions pour les jours solennels de l'Éternel, des «temps fixés pour s'approcher de Dieu» ; nous en avons tout le déroulement, de la Pâque à la fête des tabernacles (\*).

(\*) Voir notre brochure «Les sept fêtes de l'Éternel, étapes de la vie chrétienne» .

Ces jours «solennels» ne nous parlent-ils pas de diverses étapes importantes de la vie : le jour de notre conversion ; le premier dimanche où nous avons participé au mémorial de la mort de notre Seigneur ; les grands jours de la famille : le mariage, les naissances où le Seigneur nous confie de petits êtres à élever pour lui ; le jour du choix d'une profession pour cet enfant que l'on a élevé ; puis celui où il va se marier... Avons-nous, pour ces grands choix de la vie, pour ces heures solennelles, pris le temps d'une prière particulière ? Si nous voulons que ces moments et leur suite soient bénis, n'est-ce pas l'occasion de les préparer dès longtemps en s'approchant de Dieu ?

Ne trouvons-nous pas dans les lunaisons, ces périodes mensuelles où la lune croît et décroît, une image bien pratique de notre vie ? Si facilement, la communion précieuse dont on a joui un temps, s'estompe et a besoin d'être renouvelée. À la nouvelle lune il fallait offrir des sacrifices particuliers (Nomb. 28:11-15 ; Esdras 3:5) ; d'une façon toute spéciale, ils nous montrent la place que le Seigneur et son oeuvre doivent occuper de nouveau dans nos esprits et nos coeurs pour que la communion soit rétablie et que l'on passe d'une tranche d'ombre à une tranche de lumière.

Et si chaque semaine nous avions à coeur de préparer le jour du Seigneur par la prière, si chacun le faisait dans l'assemblée locale, n'y aurait-il pas plus de réalité dans le culte et de bénédiction dans la présentation de sa Parole ?

Quand prier ? — Sans cesse — en tout temps — en toutes choses — en tout lieu — à toutes les étapes de la vie.  
Seigneur, enseigne-nous à prier.

## 5 **DIVERS HOMMES ET FEMMES DE PRIÈRE DE LA BIBLE**

### 5.1 **Anne — Sam. 1 à 2**

Il ne s'agit pas ici d'Anne, la prophétesse de Luc 2:36-38, qui est pourtant, elle aussi, un remarquable exemple de femme de prière. Quoique fort avancée en âge, elle «servait Dieu en jeûnes et en prières nuit et jour». La prière est donc un service qui est confié aux soeurs aussi bien qu'aux frères, aux jeunes comme aux plus âgés. Nul besoin d'un «don» particulier pour l'exercer. Certes les soeurs ne prononcent pas de prières à haute voix dans l'assemblée, elles y prient en silence ; mais combien il est désirable qu'elles puissent accomplir fidèlement, dans le particulier, ce précieux service. Nous connaissons tous de ces soeurs âgées ou malades qui passent des heures à parler au Seigneur, intercédant en faveur de tant de personnes qu'il leur a mises à coeur.

Le premier livre de Samuel s'ouvre sur la famille d'Anne qui deviendra la mère de Samuel. Ses conditions de vie n'étaient pas très heureuses. Elkana avait deux femmes : l'une Anne, l'autre Peninna. Peninna avait des enfants, Anne n'en avait pas ; et sa rivale profitait chaque année, lors de la fête annuelle à Silo, de la chagriner aigrement «afin de la pousser à l'irritation». Pourtant Elkana aimait Anne, et quand elle pleurait et ne mangeait pas lors de la fête, son mari cherchait à la consoler : «Est-ce que je ne vaudrais mieux pour toi que dix fils ?». Mais Elkana n'avait pas pensé ni à prier pour sa femme, ni avec elle. Isaac, lui, avait prié pendant vingt ans au sujet de Rebecca, car elle était stérile (Gen. 25:20-21, 26).

Anne ne cherche pas à se dresser contre Peninna. Elle accepte douloureusement la situation où elle se trouve ; mais dans l'amertume de son âme, sa ressource va être la prière.

Discrètement, après qu'on eût mangé, après qu'on eût bu à Silo, elle se lève sans déranger la fête, et va à l'entrée du temple de l'Éternel où elle prie et pleure abondamment. Sans doute avait-elle déjà pleuré pendant bien des années. Cette fois, dans la présence même de Dieu, longuement elle épanche son âme, parlant dans son coeur ; «ses lèvres seulement remuaient, mais on n'entendait pas sa voix». Elle fait le voeu que si l'Éternel lui accorde un fils, elle le lui donnera pour tous les jours de sa vie ; il portera le signe du nazaréat (Nomb. 6). Lorsque Éli lui fait une remarque déplacée, elle répond simplement, avec respect et déférence, qu'elle est une femme à l'esprit accablé : «Je répandais mon âme devant l'Éternel». Bien des siècles plus tard l'apôtre exhortera les Philippiens à exposer leurs requêtes à Dieu par des prières et des supplications. Le psalmiste dira : «Je disposerai ma prière devant toi, et j'attendrai» (Ps. 5:3). Le sacrificateur peut répondre à la femme : «Va en paix». «Elle s'en alla son chemin ; et elle mangea, et elle n'eut plus le même visage». «La paix de Dieu gardait son coeur». Pourtant elle n'avait pas encore reçu l'exaucement de sa prière, mais sa foi se reposait sur Dieu.

Quand les jours sont révolus, Anne enfante un fils qu'elle appelle Samuel : Demandé à Dieu, ou Dieu a exaucé. Elle ne tarde pas à accomplir son voeu. Quand l'enfant est encore très jeune, elle monte avec lui à Silo et l'amène à Éli. Elle rappelle au sacrificateur l'époque où elle s'était tenue près de lui pour prier l'Éternel : «J'ai prié pour cet enfant, et l'Éternel m'a accordé la demande que je lui ai faite». Pour tous les jours de sa vie, Samuel sera prêt à l'Éternel, malgré tout ce qu'il en coûtait à sa mère. Elle compose alors la prière du chapitre 2, où elle dit sa joie, sa reconnaissance, et célèbre bien plus le Donateur que le don.

D'année en année, elle vient voir le petit garçon qui grandit, en lui faisant chaque fois une petite robe adaptée à son âge (2:19). Que de soins elle y a mis sans doute ! Que d'amour ! Ce vêtement ne nous parle-t-il pas des prières que nous pouvons adresser à Dieu pour nos enfants qui se développent, les adaptant à leurs besoins qui se modifient ? Demandons au Seigneur de savoir nous aussi nous adapter, et les élever dans une ambiance qui corresponde à leur âge et tourne leurs regards vers le Seigneur lui-même.

Anne avait prêté à l'Éternel l'enfant de son coeur pour toute sa vie, — et l'Éternel lui donne trois fils et deux filles ! (2:21). Le Seigneur ne rend-il pas abondamment ce que l'on abandonne pour lui ? (Marc 10:29-30). Si cette page de la Bible a été consacrée à Anne, n'est-ce pas parce qu'elle était une femme de prière ?

### 5.2 **Samuel**

Samuel, comme sa mère, sera un homme de prière. Tout petit il s'était prosterné devant l'Éternel (1:28). N'avait-il pas souvent vu Anne dans cette attitude, et appris comme elle à s'incliner devant Dieu ? Ce premier acte a pour pendant, à la fin de son ministère, l'autel qu'il bâtit dans sa maison à Rama (7:17), où, bien sûr, il adorait l'Éternel. Au psaume 99:6, Samuel est particulièrement mentionné «parmi ceux qui invoquent le nom de l'Éternel», auquel ils crient et lui leur répond. La prière a jalonné toute sa carrière.

Auprès de l'Éternel, Samuel grandit ; il le sert. Vient un jour où Dieu se révèle à lui ; dans la nuit la Voix se fait entendre : Samuel, Samuel ! Instruit par Éli, le jeune garçon va prononcer la première prière qui nous soit rapportée de lui : «Parle, car ton serviteur écoute» (3:10). Éli avait dit : «Parle, Éternel...». Samuel dans son émoi, oublie le Nom essentiel de la prière ! Mais Dieu ne lui en tient pas rigueur et répond quand même. Quel encouragement pour les jeunes parfois empruntés dans leurs expressions !

Bien des années ont passé. Dans la bataille, les deux fils d'Éli sont morts ; le vieillard s'est brisé la nuque en apprenant la perte de l'arche. Celle-ci est ramenée et entreposée dans la maison d'Abinadab. «Il se passe un long temps, vingt années» (7:2), jusqu'à ce qu'Israël recherche son Dieu. Samuel est alors disponible : «Attachez fermement votre coeur à l'Éternel, et servez-le-lui seul... Assemblez tout Israël à Mitspa et je prierai l'Éternel pour vous... Et les fils d'Israël dirent à Samuel : Ne cesse pas de crier pour nous à l'Éternel, notre Dieu... Et Samuel cria à l'Éternel pour Israël, et l'Éternel l'exauça». Retrouver la communion perdue après une chute grave, n'est pas une petite affaire. Il y faut un long travail de coeur et de jugement de soi-même ; les dieux étrangers doivent être ôtés. La prière y joue un rôle primordial.

Sitôt après l'intercession du prophète et l'offrande de l'holocauste, Dieu donne la victoire d'Eben-Ézer ; Samuel peut dire : «L'Éternel nous a secourus jusqu'ici» (7:12).

Le juge a blanchi. Israël désire à sa place un roi. «La chose fut mauvaise aux yeux de Samuel» (8:6). Que faire ? — «Et Samuel pria l'Éternel». Dieu donne au prophète des instructions pour le peuple, mais ceux-ci refusent d'écouter sa voix ; ils insistent pour avoir un roi. Samuel revient auprès de l'Éternel, et lui rapporte leurs paroles. Israël aura son roi, mais avec la discipline qui s'y rattachera (Osée 13:11). Quant à Samuel il accepte humblement la situation ; il accueille Saül, l'oint, parle à son coeur. Il fait, un peu plus tard, ses adieux au peuple : «Vous m'avez dit : Non, mais un roi régnera sur nous, — et l'Éternel votre Dieu, était votre roi. Et maintenant, voici le roi que vous avez choisi, que vous avez demandé ; et voici l'Éternel a mis un roi sur vous» (12:13). Devant l'orage qui se déchaîne, le peuple dit à Samuel : «Prie l'Éternel ton Dieu pour tes serviteurs». Samuel de leur répondre : «Quant à moi, loin de moi que je pêche contre l'Éternel, que je cesse de prier pour vous. Et je vous enseignerai le bon et le droit chemin». Il ne sera plus le conducteur, mais au lieu d'en prendre ombrage, de se retirer dans son village et de ne plus s'occuper d'eux, il va continuer ce service essentiel de la prière. Il restera à disposition pour leur enseigner le chemin de l'Éternel (v. 23).

Longtemps après, lorsque Dieu lui dit : «Je me repens d'avoir établi Saül pour roi» (15:11), Samuel fut fort attristé, mais que pouvait-il faire ? Une fois de plus, et c'est la dernière qui nous soit rappelée, «il cria à l'Éternel toute la nuit». Il avait accepté que Saül fût roi ; il avait cherché à l'aider, à le guider, mais il avait été plus souvent rebuté qu'écouté ; nous ne voyons nulle part qu'il ait pu prier avec lui.

Une longue carrière s'achève, toute de dévouement à l'Éternel et à son peuple, où la prière a marqué la communion de Samuel avec Dieu ; où il a intercédé fidèlement pour les autres ; où, dans le chagrin, il a pu, comme sa mère, répandre son âme devant Lui et trouver la paix et la consolation qu'il a promises.

### 5.3 Élie

L'histoire publique d'Élie commence abruptement en 1 Rois 17 par l'annonce de la sécheresse : «Il n'y aura ces années-ci ni rosée, ni pluie, sinon à ma parole». Élie avait précisé au roi Achab qu'il se tenait «devant l'Éternel». Jacques (5:17) nous donne le secret de cette vie intérieure : «Il pria avec insistance». Élie avait l'habitude de se tenir dans la présence de Dieu. Il avait compris que ce jugement devait s'abattre sur Israël, qu'il était dans la ligne de la pensée de Dieu ; il prie donc avec insistance, et peut ensuite déclarer publiquement que le châtement nécessaire pour ramener le peuple va venir.

La prophétie est «comme une lampe qui brille dans un lieu obscur». Nous savons ce qu'elle annonce, dans la mesure où le Seigneur nous l'a révélé. Nous ne demandons pas les jugements, mais nous pouvons avertir ceux qui ne croient pas au Seigneur Jésus du sort qui les attend.

Élie fait diverses expériences. Vivant dans la maison de la veuve de Sarepta, il en connaît toutes les circonstances ; lorsque la maladie et la mort entrent dans le foyer, il peut prier avec intelligence. Avec quelle délicatesse il prend l'enfant, le couche sur son lit, et supplie l'Éternel pour lui. Trois fois il s'étend sur le petit corps (et pourtant tout contact avec un mort rendait impur) et crie à l'Éternel de faire revenir l'âme de cet enfant au-dedans de lui. Dieu l'écoute. Quelle joie et quelle reconnaissance pour Élie de prendre le jeune garçon, le descendre de la chambre haute et le «donner à sa mère» ! Des siècles plus tard, le Seigneur Jésus lui-même, ému de compassion envers la veuve de Naïn, après avoir ressuscité son fils, «le donna à sa mère». Dans les deux cas, combien Dieu a été glorifié (1 Rois 17:24 ; Luc 7:16).

Mais une épreuve bien plus grande attendait le prophète. Deux fois déjà il avait entendu l'injonction de l'Éternel : «Va» (17:9). Il s'était tenu devant Lui bien avant la période de sécheresse. Au Kérith et à Sarepta, il était encore dans le secret, à l'écart, en communion avec Dieu. Après bien des jours, la parole de l'Éternel vient à lui, la troisième année ; de nouveau le Seigneur dit : «Va». Il s'agissait cette fois de se montrer à Achab ! Élie n'avait pas craint d'annoncer la sécheresse, parce qu'il se tenait devant l'Éternel. Mais se montrer à Achab qui l'avait cherché dans tout le pays pour le mettre à mort, était encore bien autre chose. Pourtant sans hésiter il va. Quand il rencontre le roi, il a toute l'autorité morale pour demander le grand rassemblement au Carmel : quatre cent cinquante prophètes de Baal, quatre cents prophètes des ashères. Cette foule se retrouve sur la montagne ; chacun fait un autel, les prophètes à Baal, Élie à l'Éternel. Les prophètes crient à leur dieu, sans obtenir aucune réponse. Mais à l'heure où l'on offre le gâteau, Élie s'approche de l'autel qu'il a dressé, sur lequel on a mis l'holocauste et le bois, et devant tout le peuple rassemblé, prononce la troisième prière qui nous soit rapportée : «Éternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac, et d'Israël... Réponds-moi Éternel, réponds-moi, afin que ce peuple sache que toi, Éternel, tu es Dieu, et que tu as ramené leurs coeurs» (18:36-37). Le feu de l'Éternel tombe et consume l'holocauste, et le bois, et les pierres, et la poussière, et lèche l'eau qui était dans le fossé. Tout le peuple reconnaît que «l'Éternel, c'est lui qui est Dieu».

Dans le secret, le prophète avait appris à s'identifier avec les intérêts de Dieu, et avec ceux de son peuple, en étant délivré de lui-même et de ses propres problèmes. À nouveau sa prière est pour la gloire de Dieu.

Puis il monte au sommet du Carmel, se courbe jusqu'à terre, et sept fois de suite prie pour que la pluie vienne, maintenant que — au moins extérieurement — le peuple est revenu à l'Éternel : «Il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie et la terre produisit son fruit» (Jacq. 5:18 ; 1 Rois 18:42-45).

Mais Élie était «un homme ayant les mêmes passions que nous» (Jacq. 5:17). Après la tension du Carmel, la course à Jizreël, n'aurait-il pas dû se retirer sans tarder à l'écart pour se replonger dans la communion de son Dieu ? À la menace de mort de Jézabel, il s'enfuit dans le désert pour sa vie (1 Rois 19:3). Il y prononce une cinquième prière : «C'est assez ! Maintenant Éternel, prends mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères». C'est l'heure du découragement, jusqu'à demander d'être retiré de ce monde. Quel contraste avec le triomphe du Carmel, où peut-être il s'était cru «meilleur que ses pères» !

Dieu a compassion de lui ; il envoie l'ange qui, à deux reprises, le fortifie ; puis il se révèle à lui à Horeb par la «voix douce, subtile» : «Que fais-tu ici, Élie ?». Mécontent, le prophète, en une sixième prière se met en avant et accuse le peuple : «Ils ont abandonné ton alliance... et je suis resté moi seul» (v. 14). C'est la seule faute d'un homme de Dieu de l'Ancien Testament que le Nouveau relève, parce qu'il a «fait requête à Dieu contre Israël» (Rom. 11:2). Dès lors, nous ne voyons plus Élie en prière !

N'est-ce pas parfois un danger, aussi dans notre temps, d'avoir une attitude similaire, de penser : Je suis resté moi seul fidèle... nous seuls, nous sommes fidèles ? — «Mais que lui dit la réponse divine ? Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal» (Rom. 11:4). Le Seigneur connaît ceux qui sont siens, la plupart du temps ils nous sont inconnus. La Parole nous invite à nous retrouver avec «ceux qui invoquent le Seigneur d'un coeur pur» (2 Tim. 2:22), mais sans prétention d'aucune sorte, et en étant bien plutôt profondément affligés de l'état dans lequel se trouve l'assemblée de Dieu comme témoignage sur la terre ; nous sommes engagés à prier «pour tous les saints», en demandant au Seigneur de produire quelque restauration, quelque réveil, qui soit à sa gloire (\*).

(\*) Sur le sujet de l'assemblée, voir «L'Assemblée de Dieu», de A. Gibert, et (pour les jeunes) notre brochure «Le Nom qui rassemble». Une quatrième fois l'Éternel dit à son serviteur : «Va», mais il ajoute : «Retourne». Il faut refaire en arrière le chemin par lequel on s'est éloigné de Dieu, comme autrefois Abraham à son retour d'Égypte. Élie va oindre comme «prophète à sa place» Élisée. Pourtant Dieu se servira encore de lui dans l'affaire de Naboth (1 Rois 21) ; puis pour reprendre Achazia (2 Rois 1:16). Dans ce cas, l'ange ne dit plus «va», mais «descend» ! (comme déjà en 1 Rois 21:18). Au soir de la vie, le prophète doit encore apprendre le chemin de l'humilité ; dans son dernier voyage avec Élisée, de nouveau ils «descendent», à Béthel, à Jéricho et au Jourdain. L'Éternel accorde alors à son serviteur cette grâce suprême d'être enlevé au ciel sur un char de feu.

### 5.4 Moïse

La foi des parents de Moïse avait discerné qu'il était divinement beau («beau à Dieu», Actes 7:20 ; Hébr. 11:23). Après qu'il eût été exposé sur le fleuve, Dieu avait dirigé les choses pour que pendant un temps il soit élevé dans sa famille. Tout petit il y a entendu parler de l'Éternel. Passé ensuite dans l'ambiance de la fille du Pharaon, il fut instruit «dans toute la sagesse des Égyptiens» (Actes 7:22). Qu'allait-il rester de l'éducation première ? Serait-ce celle des Égyptiens ou celle des parents qui prévaudrait ? — «Devenu grand, Moïse refusa d'être appelé fils de la fille du Pharaon et choisit plutôt d'être dans l'affliction avec le peuple de Dieu» (Hébr. 11:24-25).

Il possédait seulement des lueurs de la connaissance de Dieu ; elles suffirent une première fois pour orienter sa vie. Pendant les quarante années en Madian, il n'a encore qu'une bien faible relation avec Dieu lui-même. Quand l'Éternel l'appelle du milieu du buisson, il cache son visage, et craint de regarder vers lui. Pourtant Moïse est devenu un des plus grands hommes de Dieu, un homme

de prière. La semence déposée dans son cœur par ses parents a germé lentement, progressivement ; elle a permis à Dieu de se révéler à lui toujours davantage, jusqu'à ce qu' «il parle avec lui bouche à bouche» (Nomb. 12:8).

Nous ne pourrions nous arrêter à toutes les prières de Moïse qui nous sont relatées, mais une chose nous frappe : il écoute Dieu beaucoup plus qu'il ne prie. On retrouve bien plus souvent l'expression : l'Éternel dit à Moïse, que : Moïse dit à l'Éternel.

#### 5.4.1 Comment priait Moïse ?

Revenons à Nombres 7:89, déjà considéré brièvement ; nous y trouvons le secret de toute la vie de prière de cet homme de Dieu. Moïse «entrait». Il allait à l'écart, comme plus tard le Seigneur lui-même, afin d'avoir un entretien personnel avec Dieu. Il entrait «pour parler avec Lui», d'abord pour l'écouter, ensuite lui parler. L'entretien avait lieu en présence du propitiatoire, de l'arche et des chérubins. Le propitiatoire ne nous parle-t-il pas de l'oeuvre de Christ, — l'arche, (entre autres) de la Parole de Dieu qu'elle contenait — et les chérubins, de la sainteté de Dieu ? Ces trois éléments sont essentiels en rapport avec nos prières. Nous nous approchons sur la base de l'oeuvre de Christ ; pour que nos prières soient selon la volonté de Dieu, il faut que sa Parole demeure en nous ; il est essentiel de ne jamais perdre de vue que Dieu est saint.

Il ne s'agit pas, quand nous prions «dans notre cabinet», de simplement «vider notre cœur». Se mettre à genoux dans sa chambre, c'est tout d'abord écouter ce que Dieu veut nous dire. Après lui avoir demandé de garder nos pensées, lui laisser le temps de s'adresser à notre esprit. Avoir une Bible sous la main pour rechercher le verset qu'il pourrait nous rappeler. Après avoir écouté, «parler», mais parler dans le sentiment de la grandeur de Dieu, de sa sainteté, comme de son amour. En persévérant dans cet entretien avec Dieu, ce dialogue avec lui, nous apprendrons à mieux discerner sa volonté et son plan pour nous. Ainsi priait Moïse, sans doute fréquemment, régulièrement. Certaines de ses prières nous ont été conservées, surtout lorsque Moïse intercédait.

#### 5.4.2 Moïse intercesseur

Bien des fois le conducteur a intercédé pour Israël ; nous retiendrons particulièrement trois incidents :

##### 5.4.2.1 Rephidim — Ex. 17:8-13

Le peuple doit mener un combat redoutable, en réalité un double combat : Josué, dans la bataille contre Amalek, — Moïse, dans le combat spirituel sur le sommet de la colline. Josué dans la vallée se défend, l'épée et le javelot à la main ; Moïse sur la montagne lutte avec les armes spirituelles. Éphésiens 6:12 nous dit : «Notre lutte n'est pas contre le sang et la chair, mais... contre la puissance spirituelle de méchanceté dans les lieux célestes». Il y a un combat à mener contre cette puissance. Nous n'avons pas à en être constamment préoccupés, parce que le Seigneur Jésus a vaincu ces principautés et ces autorités (Col. 2:15), mais elles existent ; et dans ce conflit la prière est une arme puissante.

Pourquoi Moïse est-il monté sur le sommet de la colline ? Tout d'abord, d'en haut on voit bien ce qui se passe. Moïse voyait les combattants. Il pouvait prier avec intelligence. Avant d'intercéder, informons-nous des besoins précis. Par exemple, quant à l'oeuvre du Seigneur à l'étranger, lisons soigneusement les «Lettres sur l'oeuvre», ou leur contrepartie en d'autres langues. Informons-nous des circonstances de nos frères en première ligne, afin d'intercéder pour eux avec discernement.

Sur le sommet d'une montagne, on est aussi vu. Les combattants contre Amalek apercevaient Moïse levant ses mains pour intercéder pour eux. Quel encouragement pour les serviteurs du Seigneur au loin, de savoir qu'à l'arrière leurs frères et sœurs, individuellement et collectivement, prient régulièrement et avec ferveur pour les besoins du champ où eux-mêmes se trouvent.

Le combat est dur. Lorsque Moïse élevait sa main, Israël avait le dessus ; et, pourrions-nous penser, quand il reposait sa main, cela allait moins bien ? La Parole ne s'exprime pas ainsi : Quand il reposait sa main, «Amalek avait le dessus» ! Il n'y a pas de neutralité dans le combat spirituel. Ou Dieu gagne, ou l'ennemi prévaut. Dans notre intercession, il faut garder cela à l'esprit : il n'y a pas de situation neutre. Le combat de la vallée dépend de la prière sur la montagne.

Moïse s'est fatigué. Nous aussi, dans l'intercession, nous pouvons parfois baisser les bras. Il est bon qu'il y ait Aaron et Hur. Sans doute le type a-t-il une double signification : Aaron nous parle du Seigneur Jésus, toujours vivant pour intercéder, et qui ne se fatigue jamais. Sous un autre angle, les deux hommes peuvent aussi représenter nos frères, avec lesquels nous pouvons partager la prière, et nous encourager les uns les autres à ne pas y manquer.

Nous ignorons les paroles que Moïse a prononcées, mais nous en connaissons le résultat : la victoire du peuple de Dieu.

##### 5.4.2.2 Le veau d'or (Ex. 32:7-14) — Les douze espions (Nomb. 14:11-20)

Un certain parallélisme se dégage dans l'intercession de Moïse lors de ces deux épisodes ; nous les considérerons ensemble.

Quand l'Éternel annonce à son serviteur le jugement qu'il va exécuter sur le peuple, il ne veut pas simplement mettre Moïse à l'épreuve, mais il parle solennellement du châtement que sa justice demande.

L'intercession du législateur amène Dieu à se repentir, à retarder l'exécution de son jugement, à en modifier l'action, et même à pardonner. Telle est la puissance de l'intercession (Ex. 32:14 ; Nomb. 14:20). L'Éternel écoute Moïse et retient son propre bras ! N'est-ce pas extraordinaire ? La souveraineté de Dieu est telle qu'il peut décider une chose et en décider une autre ensuite, selon l'état du cœur de celui qui est devant lui.

S'il a pardonné, des conséquences graves de la rébellion ont néanmoins subsisté : après le veau d'or, trois mille tués ; après le refus d'entrer en Canaan, trente-huit ans d'errance à travers le désert, et la mort de toute une génération. Fondamentalement Dieu a pardonné, mais son gouvernement a dû quand même s'exercer, toutefois avec mesure pour que, finalement, Israël entre en Canaan.

Il est instructif de voir quelle fut la demande de Moïse : les deux prières sont similaires. Dans l'un et l'autre cas, Dieu propose à son serviteur de faire de lui le père d'une grande nation, après avoir détruit les tribus révoltées. Qu'aurions-nous répondu ? Peut-être aurions-nous dit : Ce sont des rebelles, ils ont bien mérité d'être anéantis ; si tu veux faire de moi une grande nation, pourquoi m'y opposerais-je ? — Mais Moïse a une telle humilité et un tel amour pour le peuple de Dieu, qu'il intercède en leur faveur contre ses propres intérêts. Et même, dans une autre prière, il va jusqu'à demander à Dieu de l'effacer de son livre, s'il ne peut pardonner aux coupables (Ex. 32:32). À deux reprises, il refuse de devenir le père d'une grande nation. Il rappelle chaque fois la gloire de Dieu qui sera foulée aux pieds dans les pays d'alentour, si Israël qu'Il a délivré d'Égypte, périt dans le désert ; elles diront : leur Dieu n'était pas assez fort pour les conduire au but ! Dans l'intercession, rappelons les promesses de Dieu : Tu as dit... Tu as promis. Mais connaissons-nous assez ces promesses de la Parole pour nous appuyer sur elles ?

Pourtant quand Moïse demandera plus tard de pouvoir lui-même entrer dans le pays et le voir, sa prière ne sera que partiellement exaucée. Il n'avait pas de promesses à rappeler. Dieu avait dit : Tu n'entreras pas. Mais au sommet du Mont Nebo, que le vieillard avait gravi solitaire, l'Ami fidèle qui l'avait accompagné tout le long de la course s'est approché, et lui a fait voir «tout le pays» (Deut. 34). Plus tard encore, Moïse posera les pieds en Canaan : il apparaîtra en gloire avec Élie, et, sur la montagne de la transfiguration, s'entretiendra avec son Seigneur.



Revenant aux deux prières du conducteur, nous constatons que Dieu a pardonné, mais les conséquences du péché ont subsisté. Nous pouvons intercéder pour nos enfants, pour l'assemblée locale, pour tel ami, et Dieu peut pardonner et intervenir miraculeusement. Mais il peut aussi permettre que les conséquences des fautes demeurent, au moins dans une mesure, quoique, dans la période de la grâce, il puisse aussi restaurer pleinement, comme ce fut le cas pour Pierre.

L'intercession est une prière, mais toutes les prières ne sont pas une intercession. Intercéder, c'est se placer entre Dieu et un autre, et soi-même disparaître. Je ne suis pas en cause, c'est pour un tiers que je prie. Je ne demande pas pour moi, mais pour lui. L'intercession peut avoir une puissance toute particulière. Dieu compte sur celle de ses enfants pour que bien des choses soient modifiées. En Ésaïe 59:16, Il s'étonne qu'il n'y ait eu personne, pas d'intercesseur. En quelque sorte, Dieu a disposé les choses pour que les siens interviennent comme intercesseurs et l'amènent à pardonner, à redresser, à restaurer. Il l'a voulu ainsi, et s'étonne que l'on n'intercède pas. Au psaume 106:23 : «Il dit qu'il les eût détruits, — si Moïse, son élu, ne s'était pas tenu à la brèche devant lui, pour détourner sa fureur, de sorte qu'il ne les détruisit pas». Sommes-nous prêts à nous «tenir à la brèche» pour les assemblées, pour nos familles, pour l'oeuvre du Seigneur, pour ses serviteurs ? Dieu en cherche de tels, et «s'étonne» qu'il n'y en ait pas davantage.

#### **5.4.3 La découverte progressive par Moïse de qui est Dieu**

À travers sa carrière et ses nombreuses prières, Moïse a fait des progrès dans la connaissance de Dieu. Il en est de même pour nous : Dieu se révèle aux siens d'une manière progressive, sans doute en première ligne par sa Parole, mais aussi dans une vie de prière où l'on apprend à mieux connaître et sa puissance et son amour.

La première rencontre de Dieu avec Moïse est au buisson ardent (Ex. 3:1-14). Il se présente à lui comme le Dieu de son père (v. 6), le Dieu des promesses. Il est aussi l'Éternel qui agit : J'ai vu, j'ai entendu, je suis descendu (v. 7). Pas seulement une providence lointaine, mais un Dieu qui veut opérer dans la vie des siens. Il se révèle à lui comme celui qui est : «Je suis celui qui suis». C'est le premier élément de la foi «Dieu est» (Héb. 11:6).

Moïse doit apprendre à connaître Dieu plus profondément. En Exode 19:16-21, le peuple est à Sinaï où l'Éternel se manifeste dans une vision effrayante. Le législateur va découvrir bien plus qu'au buisson la sainteté de Dieu ; on ne peut s'approcher de lui n'importe comment. La gloire de l'Éternel descend sur le sommet ; il appelle Moïse, il lui parle ; mais le peuple doit se tenir loin. Pendant six jours le conducteur reste sur la montagne recouverte «comme d'un feu dévorant» ; «le septième jour, il appelle Moïse du milieu de la nuée» (24:16).

La troisième découverte que Moïse fera de Dieu est celle de sa bonté (Ex. 33). Le serviteur a demandé : «Fais-moi voir, je te prie, ta gloire». Et Dieu répond : «Je ferai passer toute ma bonté devant ta face». Sur la montagne, l'Éternel, après l'avoir mis dans la fente du rocher, passe devant lui et crie : «L'Éternel, l'Éternel ! Dieu miséricordieux faisant grâce, lent à la colère et grand en bonté et en vérité, gardant la bonté envers des milliers de générations, pardonnant l'iniquité...». Dans sa prière du psaume 63, David demande de voir la force et la gloire de Dieu. Mais, il apprend comme Moïse : «Ta bonté est meilleure que la vie». La gloire viendra plus tard ; la bonté est goûtée déjà maintenant.

Moïse a découvert que Dieu est ; Moïse a découvert la sainteté de Dieu ; et Moïse découvre la bonté de Dieu. En conséquence, sa prière du psaume 90 se divise en trois parties : tout d'abord, Dieu est (v. 2-6). Puis il est saint ; «la force de sa colère» est contre le péché (v. 7-12). Enfin le troisième paragraphe souligne sa bonté et sa grâce (v. 13-17).

Voilà l'école que Moïse a suivie dans ses relations avec Dieu, lorsqu'il parlait avec Lui. Quand le serviteur a vécu cette école et qu'il a compris la bonté de Dieu, que s'est-il passé ? Exode 34:29 nous en donne la remarquable conclusion : «La peau de son visage rayonnait, parce qu'il avait parlé avec Lui».

Ne peut-il pas en être de même dans nos vies, si nous savons, sur la montagne, parler avec Lui ?

## **6 LES RÉSULTATS DE LA PRIÈRE**

Ils sont sans doute plus nombreux que nous ne le pensons, dans le monde visible et le monde invisible ; nous chercherons à en dégager au moins quelques-uns.

### **6.1 La paix de Dieu**

C'est la promesse de Philippiens 4, lorsqu'on a exposé ses requêtes à Dieu, dans l'assurance de l'intérêt qu'il porte aux besoins des siens. Après avoir répandu son âme devant l'Éternel, Anne n'eut plus le même visage. Si l'on ne prie pas, on est plein d'inquiétude. Mais si l'on apprend à rejeter sur Lui tout notre souci, dans la certitude qu'il a soin de nous (1 Pierre 5:7), quel soulagement ! En Ésaïe 26:3, on chante : «Tu garderas dans une paix parfaite l'esprit qui s'appuie sur toi, car il se confie en toi».

Mais paix ne veut pas dire passivité. Après avoir présenté nos requêtes au Seigneur, il importe d'être prêt à agir, à obéir ; dans la confiance de sa réponse future, restons attentifs aux besoins ou aux signes qu'il nous montre, ou aux enseignements de sa Parole qu'il nous met particulièrement à coeur.

### **6.2 La joie de l'exaucement**

Si nous prions dans la ligne de la volonté de Dieu (quelle grâce que ce ne soit pas dans la nôtre !), l'exaucement est promis, mais pas nécessairement comme nous le pensons. On peut discerner quatre manières dont Dieu répond :

#### **6.2.1 aa**

En nous donnant ce que nous demandons. La prière était selon sa volonté, telle que Jésus l'aurait exprimée, dans les mêmes circonstances.

#### **6.2.2 bb**

La réponse peut être différée jusqu'au moment où Dieu juge bon de l'accorder.

#### **6.2.3 cc**

Il nous exauce selon sa sagesse, pas nécessairement dans la forme demandée, mais de manière à atteindre le but recherché.

#### **6.2.4 dd**

Enfin il peut répondre : Non, — comme il le fit à Paul qui avait supplié trois fois le Seigneur au sujet de l'écharde qui était un obstacle dans son ministère ; mais l'apôtre a reçu une assurance qui a encouragé tant de chrétiens à travers les siècles : «Ma grâce te suffit» (2 Cor. 12:9). N'était-ce pas un exaucement remarquable, même si l'écharde subsistait ?

Aussi le Seigneur Jésus dit-il à ses disciples : «Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit accomplie» (Jean 16:24). Cette joie est liée à l'obéissance (15:11), surtout à la vision de Lui-même par la foi (16:22 et 14:19).

La délivrance de Pierre de la prison est survenue au dernier moment (Actes 12:4). Lorsque l'apôtre libéré, se présente à la porte de la maison de Marie, la jeune servante Rhode est pleine de joie, mais les autres ne veulent pas croire jusqu'à ce qu'ils aient vu (cf. Jean 20:29). Alors ils furent «hors d'eux» (v. 14-16).

L'incrédulité enlève la joie. Sara n'avait pas de communion avec Abraham dans la prière. Une oeuvre particulière de Dieu a été nécessaire pour qu'elle «reçoive la force» (Héb. 11:11). Avant qu'Isaac puisse être donné, il fallait aussi que l'état du coeur des deux époux soit mis à jour, que leur convention de mensonge (Gen. 20:13) soit confessée. Dieu peut alors bénir. De la joie qu'elle en a, Sara appelle l'enfant Isaac (rire) (21:6), comme l'Éternel l'avait annoncé à Abraham (17:19).

Zacharie et Élisabeth s'étaient résignés à rester sans enfant. Et pourtant que de fois ils avaient prié pour en avoir un. Quand l'ange dit au vieillard : «Tes supplications ont été exaucées... Jean sera pour toi un sujet de joie et d'allégresse», le sacrificateur est incrédule ; il restera muet jusqu'à la naissance du fils promis. Alors, rempli de l'Esprit Saint, il bénira le Seigneur (Luc 1:13-14 ; 67-79).

Silencieusement, en présence du roi, Néhémie avait prié le Dieu des cieux. Tout de suite est venue une réponse favorable. Combien l'échanson est reconnaissant de constater que «la bonne main de mon Dieu était sur moi» (Néh. 2:5 et 8).

Parlant des fils de l'étranger qui s'attachent à l'Éternel pour le servir et aimer son nom, celui-ci dit : «Je les rendrai joyeux dans ma maison de prière» (Ésaïe 56:7).

### **6.3 La reconnaissance — Actions de grâces**

Nous en avons déjà souligné l'importance. Divers exemples mettent en évidence sa valeur. Daniel et ses trois compagnons, petite équipe, ont «imploré, de la part du Dieu des cieux, ses compassions au sujet de ce secret». Le songe est révélé à Daniel. Alors celui-ci «bénit le Dieu des cieux» : «Toi, Dieu de mes pères, je te célèbre et je te loue, parce que maintenant tu m'as fait connaître ce que nous t'avons demandé» (Dan. 2:17-23).

Devant l'attaque des Moabites et des Ammonites, Josaphat tourne sa face pour rechercher l'Éternel (2 Chron. 20:3). Juda s'assemble de toutes les villes pour demander le secours divin. Le roi conclut sa prière : «O notre Dieu... il n'y a point de force en nous devant cette grande multitude qui vient contre nous, et nous ne savons ce que nous devons faire, mais nos yeux sont sur toi» — En face de l'adversaire, Josaphat tient conseil avec le peuple et... établit des chantres pour l'Éternel ! Au moment où commençait le chant de triomphe, les envahisseurs sont battus, s'entretenant les uns les autres. Après avoir pillé le butin, le roi et ses troupes «s'assemblèrent dans la vallée de Beraca (bénédiction), car là ils bénirent l'Éternel... car l'Éternel les avait réjouis au sujet de leurs ennemis».

En Genèse 24:14, le serviteur avait prié afin de discerner «celle que Tu as destinée à ton serviteur, à Isaac». La réponse à sa prière est claire ; il veut cependant s'assurer que la jeune fille est bien de la lignée de Nakhor, c'est-à-dire de la famille d'Abraham. Alors il s'incline et se prosterne : «Béni soit l'Éternel, le Dieu de mon seigneur Abraham... lorsque j'étais en chemin, l'Éternel m'a conduit» (v. 27).

### **6.4 La communion**

Dans l'assemblée de Laodicée, le Seigneur n'a plus sa place ; il est dehors. Dans sa grâce il frappe encore à la porte : «Si quelqu'un entend ma voix et qu'il ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui et lui avec moi» (Apoc. 3:20). Communion bénie avec Celui qui vous a mis à coeur d'ouvrir la porte de votre coeur.

En 2 Rois 4, comme nous l'avons vu, la femme avait fermé la porte sur elle et ses enfants ; dans le secret du foyer, les vases s'étaient remplis d'huile. Quelle communion entre mère et fils ! Exemple de la foi partagée dans une famille qui a prié ensemble et s'attend au Seigneur pour la réponse, dans une circonstance particulière, dans un choix à faire, dans l'épreuve ou dans le deuil.

Communion entre deux époux, «ensemble héritiers de la grâce de la vie» (1 Pierre 3:7) ; communion entre amis, comme Pierre et Jean qui montaient ensemble au temple à l'heure de la prière (Actes 3:1) ; communion dans l'assemblée, lorsqu'«ils élevèrent d'un commun accord leur voix à Dieu» (Actes 4:24).

### **6.5 La patience**

Après avoir disposé sa prière devant Dieu, le psalmiste dit : «J'attendrai» (Ps. 5:3) — «C'est une chose bonne qu'on attende, et dans le silence, le salut de l'Éternel», dit Jérémie (Lam. 3:26) ; silence de l'esprit qui s'agit souvent, silence du coeur porté à murmurer. Quand le Seigneur Jésus exhorte ses disciples à «toujours prier et ne pas se lasser», et les engage à la persévérance, il ajoute : «Dieu... use de patience avant d'intervenir» (Luc 18:1 et 7). Il exerce la foi, le fruit n'est pas encore mûr, l'enseignement de l'épreuve doit d'abord être accepté.

### **6.6 Le dévouement**

Quand Anne a reçu la réponse à sa prière, elle «prête» l'enfant à l'Éternel pour tous les jours de sa vie. Ce n'est pas peu de chose pour une mère de donner son fils, pour le service du Seigneur au loin, ou pour toute autre occasion qu'il place devant lui !

Pierre avait dit à Jésus (sa première prière) : «Retire-toi de moi, car je suis un homme pécheur». Le Seigneur n'a pas exaucé cette demande ; il a simplement répondu : «Ne crains pas». Quel en fut le résultat ? «Ils quittèrent tout et Le suivirent» (Luc 5. 8-11).

### **6.7 Donner la vie (sous le gouvernement de Dieu)**

En 1 Jean 5:16, si quelqu'un voit son frère pécher, il ne s'empressera pas d'aller le raconter à d'autres, mais il en fera un sujet de prière, «et il lui donnera la vie». — Ainsi avait fait Abraham pour Abimélec, en Genèse 20:7. — L'Éternel avait voulu détruire Aaron, mais Moïse intercède pour lui, et Dieu l'épargne (Deut. 9:20). — L'Éternel avait dit qu'il anéantirait Israël, mais Moïse prie : «Je suppliai l'Éternel, et je dis : Seigneur Éternel, ne détruis pas ton peuple...» ; et Dieu fait grâce (v. 26).

### **6.8 La délivrance**

À cause de l'impatience des tribus dans le désert, l'Éternel avait envoyé parmi eux des serpents brûlants qui les mordaient ; il en mourut un grand nombre (Nomb. 21:6). Ils reconnaissent avoir péché et demandent à Moïse : «Prie l'Éternel, qu'il retire de dessus nous les serpents». Moïse élève le serpent d'airain sur une perche ; quiconque le regardait vivait (Jean 3:14).

Dans sa prière, Salomon prévoit plusieurs manquements, soit individuels, soit collectifs ; mais il demande à Dieu que lorsque le ou les coupables se tourneront vers Lui et reconnaîtront leurs fautes, «alors toi écoute et pardonne», refrain tant de fois répété dans cette prière (1 Rois 8:30-50).

Même lorsqu'un Manassé, le pire des rois de Juda, revient «et s'humilie beaucoup devant le Dieu de ses pères, et le prie, l'Éternel se laisse fléchir par lui et écoute sa supplication, et le ramène à Jérusalem» (2 Chron. 33:12-13).

En Actes 4:24, la première prière d'assemblée, la hardiesse est donnée en réponse à leur supplication. En Actes 12, c'est la délivrance de Pierre. En Philémon 22, Paul, prisonnier, demande qu'on lui prépare un logement, «car j'espère que, par vos prières, je vous serai donné».

Mais Dieu, dans la sagesse de ses voies, ne délivre pas toujours. Le psaume 138:3 nous présente un encouragement remarquable : «Au jour que j'ai crié, tu m'as répondu : tu as augmenté la force de mon âme». Dieu n'accorde pas la délivrance, mais pour traverser l'épreuve, il augmente la force de l'âme.

### 6.9 Discerner la volonté de Dieu

On désire saisir Sa pensée, reconnaître dans quelle direction s'engager, avoir du discernement pour donner, matériellement ou spirituellement — combien il importe alors d'être vigilant pour voir les signes de réponse que Dieu peut accorder, au lieu de passer à côté.

Vers la sixième heure, Pierre était monté sur le toit pour prier. Le Seigneur lui montre, par la vision de la grande toile remplie d'animaux, qu'il ne doit plus tenir aucun homme pour impur. L'apôtre discerne alors que la volonté de Dieu est d'aller chez Corneille. Il répond à l'invitation «sans faire de difficultés» (Actes 10).

Quand Manoah a la perspective d'avoir un descendant, il demande à l'ange : «Quand donc ta parole arrivera, quelle sera la règle du jeune garçon, et que devra-t-il faire ?» (Juges 13:12). Il désire connaître la volonté de Dieu pour l'éducation de ce fils tant désiré. Tout d'abord, la mère doit prendre garde à ne rien manger d'impur. Quand l'enfant grandit, l'Éternel le bénit. Il restera Nazaréen jusqu'au jour où il vendra son secret à Delila et perdra la vue. Lui n'avait pas discerné la volonté de Dieu, ni ne l'avait même recherchée.

### 6.10 Ouvrir les yeux

Le jeune homme d'Élisée est tout effrayé en voyant qu'une armée entoure la ville. En 2 Rois 6:15 Élisée prie : «Éternel, je te prie, ouvre ses yeux afin qu'il voie». Quand l'Éternel ouvre les yeux du jeune homme, «voici la montagne était pleine de chevaux et de chars de feu autour d'Élisée». N'avons-nous pas souvent besoin que nos yeux soient éclairés pour discerner tout ce que la puissance et la grâce de Dieu mettent à notre disposition, pour nous délivrer ou nous reconforter ?

Durant les trois jours de cécité et de jeûne de Saul, la première chose qui nous soit dite de lui est : «Voici, il prie». Ananias lui est envoyé ; il tombe de ses yeux comme des écailles, et il recouvre la vue. Pas seulement la vue physique ; mais les yeux du futur grand apôtre des nations commencent à s'ouvrir sur les merveilles de la révélation divine.

Nous pourrions multiplier les exemples de ces remarquables résultats de la prière, lorsque la foi est dans le cœur et la confiance s'attend à la bonté d'un Père. Chacun pourrait aussi relater bien des expériences personnelles.

Tout spécialement dans les choses spirituelles, si le Seigneur répond à nos prières, nous donne des encouragements, des enseignements par sa Parole, n'en faisons pas seulement un profit égoïste, mais sachons aussi les transmettre à d'autres : «Vous, donnez-leur à manger» disait Jésus aux disciples (Mat. 14:16). Pour pouvoir nourrir la foule, ils devaient d'abord apporter au Seigneur les cinq pains et les deux poissons. Mais quand il les a multipliés, «il les donna aux disciples, et les disciples aux foules». «Vous avez reçu... donnez» (Mat. 10:8).

David a tant prié dans sa vie ; il a reçu tant d'exaucements et de directions, et, jusqu'au bout de la course, il a fait l'expérience de la grâce de Dieu qui pardonne et restaure. L'Éternel exauce enfin sa prière pour que Salomon le remplace sur le trône. Le vieux roi compose alors le psaume 72, peut-être son dernier, et le termine par ces mots : «Les prières de David, fils d'Isaï, sont finies».

## 7 L'EXEMPLE SUPRÊME

Bien des hommes ont prié, soit dans l'Ancien, soit dans le Nouveau Testament. Nous avons eu un aperçu de leurs prières, de la foi qui les a motivées, et de leurs résultats. Mais il est un exemple suprême, celui du Fils de l'homme, Dieu manifesté en chair, dont tout le chemin a été marqué par la prière. Les Évangiles avant tout nous le montrent s'adressant ainsi à Dieu, au Père. Déjà, dans l'épître aux Hébreux (10:5-9), «en entrant dans le monde» n'avait-il pas prononcé pour ainsi dire une première prière : «... Tu m'as formé un corps... voici je viens, pour faire, ô Dieu, ta volonté» ? Et tout au long des jours de sa chair, il pouvait dire : «Je me suis adonné à la prière» (Ps. 109:4).

L'Évangile de Luc, celui du Fils de l'homme, présente plus spécialement le Seigneur Jésus en prière. Nous l'y trouvons ainsi en sept occasions qui marquent ce chemin d'abaissement et d'amour ; une huitième prière est prononcée à Gethsémani ; une dernière, sur la croix. Remarquons en passant que dans l'Évangile de Jean, celui du Fils de Dieu, Jésus ne prie pas, sauf «à cause de la foule» (11:41) et, bien sûr, au chapitre 17 où il s'entretient avec son Père.

Trois événements, relatés aussi ailleurs, sont, dans Luc seulement, accompagnés de la prière : le baptême, le choix des disciples, la transfiguration.

### 7.1 Au baptême — Luc 3:21-22

Lors du baptême (3:21-22), Jésus dit en Matthieu : «Il nous est convenable d'accomplir toute justice». Il rendait un témoignage devant le peuple, en s'associant avec lui dans la repentance, quoique Lui-même d'aucune manière n'en eût besoin ; mais cet acte correspondait à la position qu'il avait prise. Dans Luc, une fois le baptême effectué, Jésus est devant Dieu : il prie. Alors le ciel s'ouvre ; la Trinité s'est donné rendez-vous : le Père déclare : Tu es mon Fils bien-aimé ; le Saint Esprit descend sur lui comme une colombe ; et le Fils prie.

### 7.2 Luc 5:15-16

En Luc 5:15-16, la renommée du Seigneur se répand de plus en plus ; de grandes foules s'assemblent pour l'entendre, être guéries. «Mais lui, se tenait retiré dans les déserts, et priait». En général deux choses nous sont précisées en rapport avec les prières du Seigneur : le lieu de la prière (précédemment le Jourdain, ici les déserts) et les circonstances. Dans notre texte, il avait enseigné, il avait guéri, il avait accompli le service pour lequel il avait été envoyé ; maintenant, avec humilité, avec discrétion, il se retire à l'écart après avoir agi. Quel équilibre dans cette vie ! Quel exemple pour nous de savoir nous effacer et cultiver dans la prière ce contact avec Dieu si nécessaire quand on a présenté sa Parole ou été en bénédiction à une âme.

### 7.3 Sur une montagne — Luc 6:12

Jésus s'en va sur une montagne pour prier (6:12). Il est seul avec son Dieu. Un choix est devant lui : au matin il appelle ses disciples et d'entre eux il en prend douze qu'il nomme aussi apôtres. C'est un choix capital. À l'un d'eux il devra dire un jour : «L'esprit est prompt, mais la chair est faible». Deux autres, il les appellera «fils de tonnerre». Et parmi les douze se trouvait le traître, dont le nom n'est jamais cité sans rappeler son crime, celui auquel une nuit il sera dit : «Ami, pourquoi es-tu venu ?». De quelle dépendance l'homme parfait avait besoin dans ce choix. Seul Luc nous dit, non seulement que le Seigneur a prié, mais qu'il passa «toute la nuit» à prier Dieu, — seule occasion où cette expression soit employée. Il passa toute une nuit à prier ! Nous ne fatiguons jamais Dieu dans nos prières individuelles ; nous pouvons répandre longuement notre âme devant lui. En public c'est différent. Nos prières peuvent lasser et l'auditoire, et Celui qui les écoute, surtout quand on veut «enseigner par la prière» !

#### **7.4 À l'écart, avec ses disciples — Luc 9:18**

De nouveau Jésus «prie à l'écart» ; cette fois «ses disciples sont avec lui» (9:18). Quand Jésus se relève, il considère ceux qui l'entourent ; ils l'ont accompagné un bout de chemin ; il se tourne vers eux et les interroge : «Qui disent les foules que je suis ?». Puis il continue : «Et vous, qui dites-vous que je suis ?». De leur réponse allait dépendre toute la suite. Avaient-ils saisi en quelque mesure qui il était ? Il venait de prier devant eux. N'était-ce pas pour que leurs coeurs soient préparés ? Pierre fait alors la remarquable réponse : «Le Christ de Dieu».

Nous avons marché un temps avec le Seigneur ; il semble nous dire : Que suis-je pour toi dans ta vie ? dans tes circonstances ? dans ma Personne même ? — Quelle sera notre réponse ? À celle de Pierre Jésus ajoute, s'adressant à eux avec force : «Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup». Pour lui, ce n'est pas la victoire, ce n'est pas la gloire, ce n'est pas un trône, mais c'est une croix. Et pour vous qui me suivez, «si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, et qu'il prenne sa croix chaque jour».

#### **7.5 À la montagne de la transfiguration — Luc 9:28-32**

Environ huit jours après l'épisode précédent (Luc 9:28-32), Jésus monte sur une montagne «pour prier», cette fois non avec tous les disciples, mais avec Pierre et Jean et Jacques. En Matthieu et Marc, il les y mène à l'écart «après six jours», d'activité, de service. Le «huitième jour» (qui suivait le sabbat) ouvrait déjà dans l'Ancien Testament une vision d'avenir : présentation de la gerbe des prémices, fête de la Pentecôte, grande journée de celle des tabernacles (Lév. 23).

Sur cette montagne, les trois disciples sont accablés de sommeil ; «quand ils furent réveillés, ils virent sa gloire» (v. 32). Moïse et Élie apparaissent comme dans les autres évangiles ; mais seul Luc rapporte le sujet de leur entretien avec le Seigneur : «Ils parlaient de sa mort qu'il allait accomplir à Jérusalem». Les deux hommes s'étaient trouvés autrefois dans la présence de Dieu sur une autre montagne. À Horeb, la loi avait été donnée ; la voix douce et subtile s'y était fait entendre. Ici on est au centre des conseils de Dieu. Par la bouche même de celui qui va les accomplir, les apôtres sont placés en présence de la croix.

#### **7.6 Dans un certain lieu — Luc 11:1**

«Dans un certain lieu», Jésus était en prière (Luc 11:1). Ses disciples l'observent. Relevons que jamais le Seigneur n'a prié ensemble avec ses disciples. Il priait pour eux, il priait devant eux ; mais eux ne pouvaient être sur un pied d'égalité avec Lui devant le Père ; même au jour de la résurrection il déclarera, non pas : Je monte vers notre Père, mais «je monte vers mon Père et votre Père». Il nous appelle ses frères, mais lui reste «premier-né entre plusieurs frères» ; jamais il ne nous convient à nous de l'appeler frère.

Plus d'une fois les disciples ont vu Jésus prier. Enfin le besoin de l'imiter naît chez eux : «Seigneur, enseigne-nous à prier». Ils désirent maintenant entrer dans cette vie de prière. L'exemple du Maître les y encourage ; ils ont vu certains résultats de ses prières. Jésus les instruit : «Quand vous priez, dites : Père...». Il ajoute la parabole des trois amis et la très simple demande : «Ami, prête-moi trois pains». Toujours le Père donnera «des choses bonnes».

#### **7.7 Le chemin va se terminer — Luc 22:32**

Pour la septième fois nous voyons le Maître prier. Il prie pour Simon que Satan va tenter, alors que Pierre est plein de confiance en lui-même : «J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas ; et toi quand une fois tu seras revenu, fortifie tes frères» (22:32). Intercession fidèle du Seigneur pour les siens ; pour Pierre, assurance qu'il «reviendra» et pourra encore accomplir un service ; non pas à cause de sa fidélité et de ses prétentions : «Seigneur, avec toi, je suis prêt à aller et en prison et à la mort», — mais parce que Jésus a prié pour lui.

Remarquons en passant que s'il y a sept occasions de prières mentionnées dans cet Évangile de Luc, il y en a d'autres où le Seigneur rend grâces. C'est tout particulièrement le cas dans ce même chapitre, lorsqu'il rompt le pain et qu'il tend la coupe à ses disciples. Comment pouvait-il «rendre grâces» en pensant à tout ce que signifiait pour lui ce corps rompu et ce sang versé ? Rendre grâces devant les souffrances, devant l'opprobre et la honte, devant l'abandon de Dieu ! — N'était-ce pas «à cause de la joie qui était devant lui qu'il a enduré la croix, ayant méprisé la honte ?» (Héb. 12:2).

#### **7.8 Gethsémané — Luc 22:39-46**

Bien souvent nous avons lu et médité ce passage, mais à chaque fois notre coeur n'est-il pas étreint ? Le Seigneur a institué la Cène ; avec les onze il a chanté une hymne ; maintenant la petite troupe s'engage sur la route du Mont des Oliviers. En Matthieu 26:3, encore une fois Jésus parle aux siens ; il rappelle la parole du prophète : «Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées». Dans Luc (22:37), c'est une autre pensée : «Il faut encore que ceci qui est écrit soit accompli en moi : «Et il a été compté parmi les iniques». L'Agneau va être immolé. Il voudrait que, dans une petite mesure, ses amis partagent son angoisse et sa souffrance : «Priez...». Dans cet évangile, il ne prend pas seulement trois d'entre eux avec lui, mais «les disciples aussi le suivirent». Il s'éloigne lui-même environ d'un jet de pierre, la distance à laquelle un berger peut, avec sa houlette, jeter la petite motte de terre qui ramènera la brebis qui s'éloigne. Luc seul nous dit qu'il se met à genoux. Il priait, disant : «Père, si tu voulais faire passer cette coupe loin de moi ! Toutefois que ce ne soit pas ma volonté mais la tienne qui soit faite». Le petit troupeau s'est endormi ; il n'est pas encore «dispersé», mais le Berger reste seul. Sa supplication est ardente. Il est dans l'angoisse du combat ; le Père envoie un ange pour le fortifier. Que lui a dit cet ange ? Nous l'ignorons. Peut-être a-t-il rappelé le psaume 102, où dans sa prière l'affligé accablé répand sa plainte devant l'Éternel : «Il a abattu ma force dans le chemin, il a abrégé mes jours. J'ai dit : Mon Dieu, ne m'enlève pas à la moitié de mes jours !...» — Quelle fut la réponse divine ? — «Tes années sont de génération en génération ! Tu as jadis fondé la terre, et les cieus sont l'ouvrage de tes mains ; eux, ils périront, mais toi tu subsisteras... toi, tu es le Même, et tes années ne finiront pas» (Ps. 102:23-27).

Il est là comme un homme abaissé, anéanti. Sa sueur devient comme des grumeaux de sang décollant sur la terre. Il se lève de sa prière et trouve les disciples endormis de tristesse : «Pourquoi dormez-vous ?». Ce «pourquoi» ne parle-t-il pas à nos consciences, alors que trop facilement il nous arrive, en participant au mémorial de la mort du Seigneur, de ne pas «distinguer le corps» dans le pain auquel nous avons part ? (1 Cor. 11:29).

Sur la croix, une dernière parole de Jésus donne l'expression de sa prière concernant ceux qui l'entourent : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font» (23:34). C'est sa demande pour ses bourreaux. Ils ont accompli leur oeuvre. La grâce infinie du Seigneur intercède pour eux : Ils ne savent ce qu'ils font.

Pierre reprendra la pensée en s'adressant à la foule rassemblée au portique de Salomon : «Je sais que vous l'avez fait par ignorance, de même que vos chefs aussi. Repentez-vous donc et vous convertissez, pour que vos péchés soient effacés» (Actes 3:17-19). On peut avoir méprisé le Seigneur et son oeuvre, être resté indifférent devant ses souffrances, mais la porte de la grâce est encore ouverte. Seulement il faut se repentir, changer de pensée, quant à soi-même, quant à Dieu, quant à Christ : reconnaître l'immense culpabilité d'avoir rejeté le Sauveur, de n'avoir pas discerné en Lui le Fils de l'amour du Père, d'avoir été indifférent devant ce don inexprimable ; — d'avoir accusé Dieu dans son coeur d'être la cause de tout ce qui va mal comme conséquence du péché et de la puissance de Satan ; — de n'avoir pas reconnu en Jésus le Fils unique que «Dieu a donné, afin que quiconque croit en Lui ne périsse

pas, mais qu'il ait la vie éternelle». Alors, si l'on se repent, si l'on retourne et se convertit et croit au Sauveur, les péchés sont effacés, et ayant reçu Jésus, on devient un enfant de Dieu, né de nouveau, né de Dieu (Jean 1:12-13).

Considérons encore, quelques instants,

### 7.9 La prière de Jean 17

C'est le seul entretien du Seigneur avec son Père qui nous soit conservé en détail. Après le dernier souper, il est au milieu de ses disciples. Précédemment il a lavé leurs pieds, afin qu'ils aient «une part avec lui». Puis, après l'institution de la cène il leur donne les enseignements de Jean 14 à 16. Maintenant il se tourne vers son Père. La nuée avait autrefois conduit le peuple ; elle était la présence même de Dieu, mais aussi voilait sa gloire ; quand elle remplissait ou le tabernacle, ou le temple, personne ne pouvait entrer. Mais maintenant en quelque sorte la nuée se déchire pour découvrir une gloire qui était d'éternité : «J'ai achevé l'oeuvre que tu m'as donnée à faire ; et maintenant glorifie-moi, toi, Père, auprès de toi-même, de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût» (v. 5).

Et la prière continue : «La gloire que tu m'as donnée, moi je la leur ai donnée... Je veux quant à ceux que tu m'as donnés, que là où moi je suis, ils soient aussi avec moi afin qu'ils voient ma gloire que tu m'as donnée». Une gloire officielle partagée, mais une gloire essentielle de sa Personne seulement contemplée. Et à travers tous les textes que nous avons considérés, nous présentant Jésus en prière, n'y avait-il pas aussi quelques rayons de la gloire morale (\*) qui a marqué son chemin sur la terre ?

(\*) Voir J. G. Bellett «La gloire morale du Seigneur Jésus»

Déjà maintenant nous pouvons, par la foi, contempler cette gloire de notre Seigneur, et être «transformés» par cette contemplation (2 Cor. 3:18). Notre visage, comme celui de Moïse autrefois, pourra alors rayonner, parce que nous aurons «parlé avec Lui» (Ex. 34:29).

### La PRIÈRE Regroupement d'articles par E.A. Bremicker

#### **Bibliquest**

ME 2007 p. 103-109 + ME2008 p.289-294 + ME 2011 p. 293-298 + ME 2010 p 297 + ME 1999 p. 271-274

#### **Table des matières abrégée**

- 1 Une instante prière
- 2 Priant... en Tout Temps — Éphésiens 6:18
- 3 Une prière de Daniel
- 4 Ne pas se laisser dans la prière — Luc 18:1
- 5 DAVID interrogea L'ÉTERNEL — 2 Samuel 5:17-25

#### **Table des matières détaillée**

- 1 Une instante prière
  - 1.1 Le lieu de la prière
  - 1.2 Le moment de la prière
  - 1.3 L'attitude dans la prière
  - 1.4 Prier pour une chose promise
  - 1.5 Prier de façon précise
  - 1.6 Prier avec instance
  - 1.7 Prier avec persévérance
- 2 Priant... en Tout Temps — Éphésiens 6:18
  - 2.1 Par toutes sortes de prières
  - 2.2 Des prières et des supplications
  - 2.3 En tout temps
  - 2.4 Par l'Esprit
  - 2.5 Veillant à cela avec toute persévérance
  - 2.6 Pour tous les saints, et pour moi
- 3 Une prière de Daniel
  - 3.1 Une bonne attitude
  - 3.2 La crainte de Dieu
  - 3.3 La confiance en Dieu
  - 3.4 La gloire et l'honneur de Dieu
  - 3.5 Des prières précises
  - 3.6 L'insistance
- 4 Ne pas se laisser dans la prière — Luc 18:1
- 5 DAVID interrogea L'ÉTERNEL — 2 Samuel 5:17-25
  - 5.1 Comment David réagit-il ?
  - 5.2 Pas de routine
  - 5.3 Attente et veille
  - 5.4 La victoire divine — notre victoire

#### **1 Une instante prière**

ME 2007 p. 103-109

La Bible nous rapporte l'histoire de beaucoup d'hommes et de femmes qui ont prié. Nous nous arrêterons sur l'exemple d'Élie, dont il est dit qu'« il pria avec instance ». Jacques écrit à son sujet : « Élie était un homme ayant les mêmes passions que nous, et il pria avec instance qu'il ne plût pas, et il ne tomba pas de pluie sur la terre durant trois ans et six mois ; et il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit » (Jacq. 5:17, 18).

Dans le récit de l'Ancien Testament, nous ne trouvons pas les mots exprimés dans ces deux prières, mais, quant à la seconde, nous voyons quelque chose de l'arrière-plan et de l'attitude spirituelle dans laquelle Élie a prié : « Et Achab monta pour manger et pour boire. Et Élie monta au sommet du Carmel, et il se courba jusqu'à terre, et mit sa face entre ses genoux. Et il dit à son jeune homme : Monte, je te prie ; regarde du côté de l'ouest. Et il monta, et regarda, et il dit : Il n'y a rien. Et il dit : retournes-y sept fois. Et il arriva qu'à

la septième fois, il dit : Voici un petit nuage, comme la main d'un homme, qui s'élève de la mer » (1 Rois 18:42-44). Nous désirons considérer sept points qui caractérisent la prière d'Élie, et qui nous amènent à examiner notre propre vie de prière.

### **1.1 Le lieu de la prière**

Deux hommes, qui n'auraient pas pu être plus différents, « montent ». L'un d'eux — le roi impie — monte pour manger et pour boire. L'autre — l'intrépide homme de Dieu — monte pour prier. Il monte de nouveau au sommet de la montagne du Carmel. Peu avant, il y avait prononcé un discours ardent et émouvant devant tout le peuple. Maintenant le calme est revenu sur la montagne. Les gens sont rentrés à la maison. Et Élie va être seul avec son Dieu dans la tranquillité.

Nous trouvons en cela une leçon pour nous. Nous pouvons évidemment prier partout. Combien de prières ferventes, dans le stress quotidien, sont montées vers Dieu et ont été exaucées. Mais nous avons aussi tous besoin de moments particuliers de repos et de tranquillité, dans lesquels nous laissons le bruit et l'activité derrière nous pour pouvoir jouir de la communion avec notre Seigneur sans être dérangés. Le Seigneur Jésus nous l'a enseigné et il nous en a donné l'exemple. Dans le sermon sur la montagne, il a dit : « Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre, et ayant fermé ta porte, prie ton Père qui demeure dans le secret » (Matt. 6:6). Et lui-même est monté plus d'une fois sur la montagne pour y prier. La chambre et la porte fermée évoquent pour nous aujourd'hui le retrait dans le calme, là où personne ne nous dérange, où le bruit de tout ce qui se passe autour de nous reste dehors et où nos pensées peuvent se concentrer sur ce que nous portons devant notre Seigneur. De plus, « dans le secret », lorsqu'il n'y a pas d'auditeurs, il n'y a pas le danger que nos motifs soient altérés.

### **1.2 Le moment de la prière**

Élie prie après l'immense victoire remportée sur la montagne du Carmel, où avait été clairement démontré qui était le vrai Dieu. Cependant Élie n'éprouvait pas le besoin de fêter sa victoire ou d'être porté en triomphe par le peuple. Il n'était pas non plus question pour lui de se reposer après une journée fatigante.

Achab s'en va chez lui pour manger et pour boire. Mais Élie, immédiatement après le travail accompli, cherche la communion avec son Dieu pour parler avec lui.

Combien cela est important pour nous, surtout lorsqu'il nous est accordé de pouvoir faire quelque chose pour le Seigneur. Peut-être sommes-nous plutôt enclins à prier avant un service afin d'avoir la force et la sagesse de faire ce que le Seigneur nous donne à faire. Mais après un service, nous avons autant besoin de la prière qu'avant — peut-être même encore plus ! Nous sommes toujours en danger, le travail accompli, de nous en prévaloir. La recherche de la communion avec le Seigneur nous en préservera.

### **1.3 L'attitude dans la prière**

Il nous est rapporté qu'Élie « se courba jusqu'à terre, et mit sa face entre ses genoux ». Et c'était pourtant l'homme qui, quelques heures auparavant, s'était tenu debout sans crainte devant le peuple et lui avait adressé un ardent appel. Mais ici, il ressent profondément combien il est insignifiant en regard du grand Dieu devant lequel il se tient. C'est un sentiment semblable que nous voyons chez Abraham, bien que ce soit dans des circonstances très différentes, quand il dit : « Voici, je te prie, j'ai osé parler au Seigneur, moi qui suis poussière et cendre » (Gen. 18:27). Les deux hommes de Dieu savaient à qui ils avaient affaire : à Dieu, le Tout-puissant.

Bien que ce grand Dieu soit devenu notre Père, nous ne devons cependant jamais manquer de la crainte nécessaire. Nous sommes des hommes sur la terre et nous avons affaire à un Dieu infini dans le ciel. Nous n'avons aujourd'hui aucune prescription formelle relativement à notre attitude dans la prière. Toutefois il ressort des exemples de la Parole que dans les instantes supplications, dans les intercessions — comme ce que nous avons ici — la position à genoux est l'attitude la plus convenable. Elle souligne notre dépendance de Dieu. Nous avons une pleine liberté pour paraître devant le trône de la grâce, mais cette liberté ne doit jamais se manifester au détriment de la crainte. De toute façon, il faut que notre attitude extérieure soit un reflet réel de notre attitude intérieure, de l'attitude de notre cœur envers notre Dieu et Père.

### **1.4 Prier pour une chose promise**

Élie prie pour qu'il pleuve bien que Dieu ait déjà promis qu'il pleuvrait. Il avait dit à Élie : « Va, montre-toi à Achab, et je donnerai de la pluie sur la face de la terre » (1 Rois 18:1). Par la foi, Élie a même déjà entendu le « bruit d'une abondance de pluie » (v. 41). Pourquoi donc encore prier ? Pour la logique humaine, une telle prière semble inutile. Pour la foi, elle est tout à fait à sa place.

Dieu aime voir dans notre cœur le désir qu'il réalise sa Parole et tienne ses promesses. Il ne nous fait pas des promesses afin que nous cessions de prier. Au contraire : elles doivent nous encourager à venir à lui et à lui demander que nous puissions jouir de ce qu'il désire nous donner.

S'il y a des sujets de prières que nous savons être liés à ses promesses, il y en a d'autres dans lesquels nous ne savons pas ce que Dieu veut faire. Nous pouvons aussi les apporter à notre Dieu en toute liberté et dans la soumission à sa volonté.

### **1.5 Prier de façon précise**

La prière d'Élie avait un objet précis. Le prophète ne se répand pas en formulations longues et diffuses, mais réduit la demande à un point précis. Il prie qu'il pleuve. C'est ce que nous dit l'épître de Jacques. Dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, nous voyons de nombreux hommes de foi exposer leurs demandes à Dieu d'une manière claire et précise. Et le Seigneur Jésus, même lorsqu'il était dans l'angoisse du combat de Gethsémané et priait plus instamment, est cependant resté précis dans sa supplication : « S'il est possible, que cette coupe passe loin de moi... » (Matt. 26:39).

Pour Dieu, ce ne sont pas des phrases bien formulées ou élégantes qui comptent. Disons-lui simplement ce que nous avons sur le cœur, et faisons-le en langage clair. Ceci est valable tout spécialement pour les prières que nous faisons devant d'autres personnes. À quoi servent des prières exprimées de manière vague et générale, à la fin desquelles les auditeurs discernent à peine ce que nous avons voulu dire. Dans la prière en public — en famille, en assemblée ou ailleurs — nous cédon facilement au danger de prier pour les oreilles de ceux qui nous écoutent. C'est une chose que le Seigneur Jésus a dû reprocher aux pharisiens.

### **1.6 Prier avec instance**

Jacques nous dit qu'Élie a prié avec instance. Il peut y avoir des prières accompagnées d'appels et de cris réels. Mais une prière instantane ne doit pas nécessairement se confirmer par ce qui peut être perçu de l'extérieur. C'est en premier lieu l'état de nos cœurs qui compte.

Que Dieu nous garde de la routine ! Une prière de forme, froide, mécanique, n'est pas une prière instantane. Le Seigneur nous met en garde contre les « vaines redites » (Matt. 6:7). Le danger que nos prières deviennent plus ou moins une routine est évident. Pensons par exemple à la prière à table, en famille.

Le Seigneur compare la prière au fait de « chercher », de « heurter », de « crier » et de « lutter ». C'est l'opposé de la routine. Les demandes que nous apportons à Dieu de nos bouches traduisent alors des sentiments qui sont vraiment dans nos cœurs. Ce n'est certes pas la prière faite de manière irréflectie qui a une promesse divine, mais : « La fervente supplication du juste peut beaucoup » (Jacq. 5:16). Il est dit d'Épaphras qu'il « combattait » dans la prière pour les croyants (Col. 4:12). Cela demande de l'effort, de l'énergie, du zèle, du recueillement et de la persévérance. Mais cela est agréable à Dieu.

### 1.7 *Prier avec persévérance*

Élie priait. En même temps, son serviteur avait été envoyé pour voir si l'exaucement arrivait. Sa prière était jointe à la vigilance. Il attendait à chaque instant l'exaucement. Sept fois le jeune homme a dû monter, et finalement, il a vu un petit nuage dans le ciel. Le psalmiste dit : « J'ai attendu patiemment l'Éternel ; et il s'est penché vers moi, et a entendu mon cri » (Ps. 40:1).

Le Seigneur Jésus exhortait ses disciples : « Veillez et priez » (Matt. 26:41). Paul écrit : « Persévérez dans la prière, veillant en elle avec des actions de grâces » (Col. 4:2). Et pourtant, combien facilement nous nous relâchons dans la prière et dans la vigilance lorsque l'accomplissement n'arrive pas tout de suite ! Peut-être avons-nous apporté une prière instantanée devant le Seigneur, et nous l'avons fait plusieurs fois, mais l'exaucement s'est fait attendre et nous nous sommes relâchés, peut-être même avec un léger reproche dans le cœur.

Le prophète Ésaïe écrit : « Sur tes murailles, Jérusalem, j'ai établi des gardiens ; ils ne se tairont jamais, de tout le jour et de toute la nuit. Vous qui faites se ressouvenir l'Éternel, ne gardez pas le silence, et ne lui laissez pas de repos... » (És. 62:6, 7). C'est ainsi que nous devrions toujours venir à lui avec nos demandes. Ses pensées sont au-dessus de nos pensées. Ses voies sont au-dessus de nos voies. En ce qui concerne le moment et la manière de sa réponse, remettons-lui toute chose dans un esprit de soumission. Mais pour ce qui nous concerne, ne nous lassons pas de prier.

« Vous réjouissant dans l'espérance ; patients dans la tribulation ; persévérants dans la prière » (Rom. 12:12). Que l'exemple du prophète Élie nous encourage !

## 2 *Priant... en Tout Temps — Éphésiens 6:18*

ME2008 p.289-294

C'est par cette exhortation que l'apôtre Paul termine son enseignement sur l'armure complète de Dieu, en Éphésiens 6, et qu'il introduit la conclusion de son épître. Il nous démontre par là que nous ne pouvons nous servir correctement de cette armure — dont nous avons besoin pour lutter contre l'ennemi — qu'en restant dans la dépendance de Dieu exprimée par la prière. Ce n'est pas en nous que nous trouverons la force et la sagesse nécessaires pour résister à l'ennemi et à ses ruses. Nous ne serons capables de le faire qu'en levant les yeux vers le Seigneur et en étant dépendants de lui.

Arrêtons-nous sur le détail de cette exhortation à la prière, dont la portée est générale.

« Priant par toutes sortes de prières et de supplications, en tout temps, par l'Esprit, et veillant à cela avec toute persévérance et des supplications pour tous les saints, et pour moi » (Éph. 6:18).

### 2.1 *Par toutes sortes de prières*

Remarquons les mots « tout, toutes », utilisés plusieurs fois dans ce passage. « Par toutes sortes de prières » signifie qu'il n'y a aucune circonstance, aucune situation, dans laquelle nous ne pourrions pas prier. Que nous nous trouvions dans la joie ou dans la peine, dans une situation facile ou difficile, nous pouvons et devrions toujours prier, et cela dans une attitude de dépendance. Il se peut que ce ne soit qu'un court appel à l'aide : « Seigneur, aide-moi ». Dans toutes les situations, Dieu désire nous faire goûter le merveilleux fruit de la prière : sa paix qui remplit nos cœurs et nos pensées (Phil. 4:7).

### 2.2 *Des prières et des supplications*

Par sa Parole, Dieu nous communique sa pensée. Par la prière, nous avons le privilège de pouvoir nous adresser à lui. Elle est l'expression de notre dépendance. La prière des croyants est motivée par le fait que nous avons avec Dieu des sujets d'intérêt communs. Cela est vrai pour les actions de grâces et pour les requêtes. Le sujet commun le plus élevé est la personne de notre Seigneur. Lorsque nous apportons à Dieu l'adoration, nous lui parlons de son Fils bien-aimé. Mais ici, il s'agit des circonstances dans lesquelles les croyants peuvent se trouver. Et nous avons communion avec Dieu aussi bien en ce qui concerne les circonstances de la vie qu'en ce qui touche nos frères et sœurs. Cette part commune, nous l'exprimons par la prière.

Les supplications sont des appels adressés à Dieu. Lorsque nous nous trouvons dans des circonstances difficiles, nous prions de façon plus intensive. Nous supplions notre Dieu — sans pour autant vouloir lui imposer quoi que ce soit. Il prend plaisir à nos ferventes supplications. Nous trouvons dans la Bible beaucoup d'exemples de personnes qui ont imploré Dieu de cette manière. Moïse l'a fait pour le peuple d'Israël, et pour lui-même (Ex. 32:11 ; Ps. 106:23 ; Deut. 3:23). Jacob et Anne ont mêlé de pleurs leurs supplications (Osée 12:5 ; 1 Sam. 1:10). Paul a supplié trois fois le Seigneur de retirer l'écharde qu'il avait dans la chair (2 Cor. 12:8). Dans les situations de détresse, la prière prend la forme d'une supplication ; ce sont des cris venant du fond du cœur de celui qui passe par l'épreuve.

### 2.3 *En tout temps*

Comment faut-il comprendre ces mots ? Paul veut-il dire que nous devons passer nos journées et nos nuits entières sur nos genoux ? Certainement pas. Il est vrai qu'il y a eu des situations où des personnes ont effectivement prié durant toute une nuit. Pensons à notre Seigneur, l'homme parfait, qui a probablement passé plus d'une nuit entière à prier Dieu (Luc 6:12). Mais ce n'est pas ce dont parle notre passage. La vie courante impose à chacun de multiples exigences. Les enfants vont à l'école, les plus grands suivent une formation et les adultes exercent leur profession ou s'occupent des soins de la maison. Le travail dans l'œuvre du Seigneur aussi peut consommer une partie de notre temps.

« Prier en tout temps » signifie être conscients de dépendre du Seigneur en tout ce que nous faisons, et nous entretenir avec lui en toute chose. Nous avons tous besoin de cette dépendance, que ce soit dans la vie conjugale, dans la vie de famille, dans notre activité professionnelle, dans nos relations avec nos frères et sœurs — quel que soit l'endroit où nous nous trouvons. L'étudiant qui subit un test ne peut pas prier continuellement, mais il peut faire son travail dans une attitude intérieure de dépendance, en s'attendant à Dieu. L'évangéliste qui prêche la Parole à des incrédules doit se concentrer sur ce qu'il dit, mais, sachant qu'il ne peut se confier en ses propres ressources, il dirige en même temps son regard en haut, attendant de Dieu la parole à propos. La prière a été appelée la respiration de l'âme. En général, nous ne prenons pas conscience du fait que nous respirons, mais si nous arrêtons de respirer, nous nous en apercevons rapidement.

## 2.4 Par l'Esprit

Jude adresse une exhortation semblable aux destinataires de sa lettre : « priant par le Saint Esprit » (Jude 20).

D'une part, nous avons à prier en accord avec le Saint Esprit, en le laissant nous conduire et mettre les sujets de prière dans notre cœur.

D'autre part, nous avons à prier par la puissance du Saint Esprit. Par nous-mêmes, nous ne sommes pas en mesure de prier comme il faut. Paul écrit aux Romains : « De même aussi l'Esprit nous est en aide dans notre infirmité ; car nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables » (Rom. 8:26).

Puisque c'est le Saint Esprit qui nous donne la force de prier, il est clair que nous ne lui adressons pas de prières. Le Nouveau Testament nous montre que le but de l'Esprit est toujours de glorifier le Seigneur Jésus (Jean 16:14, 15). L'Esprit de Dieu — personne divine aussi bien que le Père et le Fils — ne dirige pas les yeux des croyants sur lui-même, mais sur la gloire du Seigneur. Il n'y a dans la Bible ni exhortation ni exemple qui nous inciterait à prier le Saint Esprit.

## 2.5 Veillant à cela avec toute persévérance

La prière et le sommeil ne vont pas ensemble. Il nous faut être éveillés pour prier. L'exemple des disciples à Gethsémané nous instruit à ce sujet. Lorsque le Seigneur revient de sa prière et les trouve endormis, il dit à Pierre : « Ainsi, vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi ? Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation » (Matt. 26:40, 41). Gardons-nous de juger les disciples, car nous voyons en eux notre propre image, mais prenons à cœur l'avertissement que le Seigneur leur donne. D'autres passages encore lient les deux verbes « veiller » et « prier » (cf. Marc 13:33; 1 Pierre 4:7).

« Avec toute persévérance » exprime la constance de la prière. Le désir du Seigneur est que nous soyons constamment dans sa dépendance. Il nous arrive de présenter nos demandes au Seigneur, peut-être même plusieurs fois et avec instance, puis, ne voyant pas d'exaucement rapide, nous nous lassons. Cela peut arriver aussi bien dans notre prière personnelle que dans celle de l'assemblée locale. Au début des Actes, nous voyons les frères et sœurs de Jérusalem prier d'un commun accord et persévérer dans la prière (Act. 2:42 ; 4:24 ; 12:5). Au Carmel, le jeune homme envoyé par Élie pour regarder du côté de l'ouest a dû y retourner sept fois avant d'apercevoir enfin un petit nuage — le début de l'exaucement (1 Rois 18:44). Nous avons lieu de penser qu'Élie n'a pas cessé de prier pendant tout ce temps.

## 2.6 Pour tous les saints, et pour moi

D'une part, les Éphésiens étaient invités à inclure « tous les saints » dans leurs prières, et d'autre part, un sujet de prière bien défini est placé devant eux : l'apôtre Paul et son service. Un champ de vision étendu, et des besoins précis. Ce double aspect est très important pour nous.

L'expression « pour tous les saints » correspond bien au cadre de l'épître aux Éphésiens. Au chapitre 1, Paul évoque leur amour « pour tous les saints » (v. 15) et au chapitre 3, il souhaite qu'ils soient capables de comprendre « avec tous les saints » quelle est la largeur et la longueur, et la profondeur et la hauteur des merveilleux desseins de Dieu (v. 18). En 1 Timothée 2, c'est pour « tous les hommes », que nous devons prier (v. 1), ce qui est en accord avec l'enseignement de cette épître. En effet, elle nous présente le Dieu Sauveur qui veut que tous les hommes soient sauvés.

Que le Seigneur élargisse notre horizon ! Ne nous bornons pas à prier pour les frères et sœurs que nous connaissons, mais pensons à tous les enfants de Dieu.

Par ailleurs, il est bon que le sujet de nos prières soit tout à fait concret. Nous ne prions pas simplement de manière générale pour les croyants, mais nous intercédons auprès de Dieu pour des besoins bien définis dont nous avons connaissance. La suite de ce passage évoque un sujet de prière précis. L'apôtre Paul désirait parler avec hardiesse pour annoncer le mystère de l'évangile, et il demande aux croyants de prier pour cela.

Que l'enseignement de ce verset ne soit pas seulement pour notre intelligence ! Ayons à cœur de réaliser mieux ce que signifie prier en tout temps.

## 3 Une prière de Daniel

ME 2011 p. 293-298

Le livre de Daniel contient, en plus de prophéties remarquables, beaucoup d'instructions pratiques pour notre vie chrétienne. Daniel, jeune Israélite de la famille royale, avait été emmené captif à Babylone. Malgré les influences païennes dont il était entouré, il est demeuré fidèle à son Dieu. Un trait caractéristique de sa vie est la prière. Rappelons simplement l'épisode du chapitre 2, où, avec ses compagnons, il se trouve dans une situation de danger extrême, et celui du chapitre 6, où nous le voyons continuer à prier malgré l'interdiction formelle du roi.

Le chapitre 9 nous rapporte en détail une prière particulièrement instructive. Les premiers versets indiquent l'occasion qui y a conduit. Dans le livre du prophète Jérémie, Daniel a lu un passage qui concernait de façon très précise le temps où il se trouvait. Cela le pousse à rechercher son Dieu par la prière. Les versets 4 à 19 nous rapportent ses paroles : c'est une confession à Dieu de la culpabilité et des manquements du peuple.

Daniel, comme Esdras et Néhémie en leur temps, s'identifie au péché d'Israël (v. 4-6). Il accepte et reconnaît comme juste l'action de Dieu dans son gouvernement envers son peuple. Il sait que Dieu doit agir selon ce que ce peuple a mérité (v. 7-15). Mais il fait aussi appel à la compassion et à la grâce divines, confiant que Dieu agira, dans sa miséricorde, d'une manière que le peuple n'a pas méritée (v. 16-19).

Depuis le verset 20, nous avons la réponse que Dieu donne à cette prière. Cette communication divine contient entre autres une importante prophétie au sujet de 70 semaines d'années à venir (v. 25-27).

Il vaut la peine de se pencher en détail sur le contenu de cette prière et sur la réponse que Dieu lui donne, mais ce n'est pas notre but ici. La prière de Daniel est aussi un magnifique exemple. Nous y découvrons des caractéristiques instructives pour notre vie de prière. Nous nous arrêterons sur six d'entre elles.

### 3.1 Une bonne attitude

Au verset 3, Daniel tourne sa face vers Dieu, dans le but de « le rechercher par la prière et la supplication, dans le jeûne, et le sac et la cendre ». Telle est l'attitude extérieure de Daniel, dans laquelle nous pouvons aussi reconnaître son attitude intérieure.

Il se tourne vers Dieu pour lui parler.

Il le supplie. Sa prière a un caractère pressant.

Il prie dans le jeûne, c'est-à-dire qu'il se concentre sur la prière et met tout le reste de côté pour un moment.

Il se couvre d'un sac — ou s'assied sur un sac (cf. És. 58:5 ; Jér. 6:26 ; ...). Il s'approche de Dieu dans la tristesse et la confusion à cause de la faillite de son peuple.



Il s'assied dans la cendre, reconnaissant par là son propre néant.

Cette attitude de cœur nous est en exemple. Toutes les prières n'ont pas le caractère de celle-ci, bien sûr. Mais n'avons-nous pas beaucoup de raisons de nous approcher de notre Dieu de cette manière ?

### **3.2 La crainte de Dieu**

Daniel ne reconnaît pas seulement son néant, mais aussi la grandeur de Dieu. Il s'adresse à lui comme au « Seigneur, le Dieu grand et terrible » (v. 4). Il prie avec un profond respect, conscient de la justice et de la sainteté de Dieu.

Aujourd'hui, nous connaissons Dieu comme notre Père, ce qui n'était pas le cas pour Daniel. Nous pouvons avoir pleine confiance en Dieu puisque nous sommes ses enfants. Mais cette relation que nous avons avec lui n'enlève rien au fait qu'il est un Dieu saint et juste.

L'épître aux Hébreux nous rappelle le verset de Deutéronome 4:24 : « Car aussi notre Dieu est un feu consumant » (Héb. 12:29). Nous n'avons pas à avoir peur ou à être terrifiés devant Dieu, mais la crainte est toujours appropriée. Ne l'oublions pas lorsque nous nous approchons de lui.

### **3.3 La confiance en Dieu**

Daniel ne pouvait pas connaître Dieu comme un père qui aime ses enfants, mais il savait quelque chose de sa grâce. Ainsi, il ne s'adresse pas à lui seulement comme au Dieu grand et terrible, mais aussi comme à celui « qui garde l'alliance et la bonté envers ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements » (v. 4). Il se confie en sa miséricorde et en sa grâce.

En 1 Pierre 1, il est dit : « Si vous invoquez comme père celui qui, sans acception de personnes, juge selon l'œuvre de chacun, conduisez-vous avec crainte pendant le temps de votre séjour ici-bas » (v. 17). Nous trouvons là les deux choses : la confiance et la crainte.

Lorsque nous nous adressons à Dieu dans la prière, nous pouvons lui dire tout ce que nous avons sur le cœur. « Confiez-vous en lui en tout temps, répandez votre cœur devant lui : Dieu est notre refuge » (Ps. 62:8). En toutes choses, présentons-lui nos besoins par des prières et des supplications, avec des actions de grâce (Phil. 4:6). C'est en lui ouvrant notre cœur que nous montrons notre confiance en lui.

### **3.4 La gloire et l'honneur de Dieu**

La prière de Daniel nous montre qu'il donne la première place à la gloire de Dieu. Il prie bien sûr pour son peuple. Cependant il ne pense pas avant tout au bien-être de celui-ci, mais au nom de son Dieu. Il le mentionne quatre fois dans sa prière (v. 6, 15, 18 et 19). Il reconnaît tout le mal que le peuple de Dieu a commis et il en est profondément humilié.

Combien souvent nos prières sont égoïstes ! Nous ne pensons qu'à nous et à nos intérêts, et nous oublions la gloire de Dieu. En particulier, lorsque nous avons à reconnaître des manquements, nous en restons souvent à ce qui nous concerne et nous oublions ce que nous avons fait contre Dieu. La gloire de Dieu devrait aussi se refléter dans nos prières.

### **3.5 Des prières précises**

Daniel est clair et net dans sa prière. Il formule des demandes concrètes et non équivoques. Il ne se contente pas de termes vagues et généraux. Nous le voyons en particulier dans les versets 16 et 17, où il présente une liste de demandes précises à son Dieu.

Même lorsque nous sommes personnellement devant notre Dieu, comme Daniel ici, nous devrions prier de façon précise. Dieu connaît nos pensées, bien sûr. Et nous possédons le Saint Esprit pour nous aider à prier. Mais cela n'ôte rien au fait que nous devons dire clairement ce que nous avons sur le cœur.

Dans nos prières en public — par exemple dans la famille ou à la réunion de prière — cela est aussi indispensable. On entend parfois des prières à la fin desquelles on ne sait pas vraiment quel en était l'objet. Apprenons de Daniel et des nombreux autres hommes de Dieu qui ont apporté leurs besoins à Dieu en paroles simples et claires.

### **3.6 L'insistance**

Finalement, remarquons que Daniel est très insistant dans sa prière. Il ne se relâche pas et adresse ses demandes à Dieu en paroles pressantes. Les versets 16 à 19 le montrent particulièrement. Il mentionne des raisons claires et convaincantes pour motiver ses requêtes.

Nous sommes exhortés à persévérer dans la prière et à veiller en elle avec des actions de grâces (Col. 4:2). Romains 12:12, nous donne l'exhortation brève et incisive : « persévérants dans la prière ». L'exemple suprême est celui que nous a donné notre Seigneur lui-même. Il a passé une nuit entière à prier Dieu (Luc 6:12). Au début des Actes, nous voyons les disciples persévérer d'un commun accord dans la prière (1:14).

Tout cela nous instruit. Présentons nos demandes à Dieu avec persévérance, sans nous relâcher. Combien facilement nous nous lassons lorsque que Dieu ne nous exauce pas immédiatement ! David a prié instamment et a fait de merveilleuses expériences : « J'ai attendu patiemment l'Éternel ; et il s'est penché vers moi, et a entendu mon cri » (Ps. 40:1).

À la fin du chapitre, nous voyons que la prière de Daniel a reçu une réponse. Au verset 21, nous lisons : « Je parlais encore en priant, et l'homme Gabriel... me toucha vers le temps de l'offrande de gâteau du soir ». Et il lui dit : « Au commencement de tes supplications la parole est sortie, et je suis venu pour te la déclarer, car tu es un bien-aimé » (v. 23). Dieu ne laisse jamais la prière de ses enfants sans réponse. Il ne nous exauce pas forcément selon ce que nous nous étions imaginés. Ce ne serait pas toujours bon pour nous. Mais une chose est sûre : Dieu écoute le cri de ses enfants et répondra en temps opportun et selon sa sagesse.

## **4 Ne pas se lasser dans la prière — Luc 18:1**

Article repris partiellement de ME 2010 p 297

« Et il leur dit aussi une parabole, pour montrer qu'ils devaient toujours prier et ne pas se lasser » (Luc 18:1).

Le Seigneur Jésus a insisté plusieurs fois sur l'importance de la prière. Ici il le fait au moyen d'une parabole, pour encourager ses disciples à prier toujours, sans se lasser. « Toujours » ne veut pas dire que nous ne devons rien faire d'autre que prier. Ce ne serait évidemment pas possible. Cela signifie que nous avons à vivre continuellement dans une attitude de dépendance de Dieu et qu'il nous faut aller à notre Dieu avec tous les problèmes que nous pouvons rencontrer. La parabole que le Seigneur énonce ici, celle de la femme qui importunait continuellement un juge inique, montre clairement son intention : il exhorte à persévérer dans la prière, et à ne pas se décourager si la réponse divine ne vient pas tout de suite.

Nous trouvons des enseignements semblables dans d'autres passages du Nouveau Testament. Comme homme parfaitement dépendant, le Seigneur Jésus a passé toute une nuit à prier Dieu (Luc 6:12). Les disciples « persévéraient d'un commun accord dans

la prière » (Act. 1:14 ; cf. 6:4). Les croyants de Rome sont exhortés à persévérer dans la prière (Rom. 12:13), et Paul écrit à ceux de Colosses : « Persévérez dans la prière, veillant en elle avec des actions de grâces » (4:2).

Par la prière, nous avons la possibilité de parler avec notre Dieu dans le ciel. Nous le faisons personnellement, en famille et en assemblée. Le danger est grand de se relâcher, de se lasser, dans l'un ou l'autre de ces cadres, ou même en tous. Peut-être avons-nous peu à peu abandonné la bonne habitude de commencer et de terminer nos journées par la prière. Ou bien participer aux réunions de prières de l'assemblée locale a dégénéré pour nous en un pénible devoir, et peut-être même n'y allons-nous plus. Il se peut aussi que, quant à un sujet déterminé pour lequel nous avons beaucoup prié, nous nous fatiguons parce que rien ne change.

Dans tous les cas, recevons l'encouragement que nous donne le Seigneur à ne pas nous lasser dans la prière, et prenons un nouveau départ. « La fervente supplication du juste peut beaucoup » (Jacq. 5:16).

## **5 DAVID interrogea L'ÉTERNEL — 2 Samuel 5:17-25**

ME 1999 p. 271-274

Chaque jour de notre vie nous place devant des décisions à prendre. Les choix à faire ont parfois des conséquences importantes pour la suite de notre vie — par exemple le choix d'un métier, la recherche d'une place de travail, le mariage, le lieu d'habitation. Il y a aussi beaucoup d'autres décisions que nous estimons être de routine, et qui nous paraissent avoir peu de conséquences. Mais qu'il s'agisse de grandes ou de petites décisions, dans chaque situation, nous devrions rechercher la volonté de notre Seigneur. Sa promesse « Je te conseillerai, ayant mon œil sur toi » est valable pour tous les domaines de notre vie (Ps. 32:8).

La Bible contient beaucoup d'exemples de personnes qui ont demandé à Dieu conseil et direction et qui ont été bénis sur le chemin que Dieu leur avait tracé. En 2 Samuel 5, nous trouvons un exemple encourageant et instructif. David est devenu roi, comme Dieu l'avait promis. La ville de Jérusalem a été prise aux Jébusiens et David s'y est installé. À peine ceci a-t-il lieu que les Philistins, ses ennemis jurés, se manifestent. Les versets 17 à 25 présentent deux événements différents où les Philistins se rassemblent dans la vallée des Rephaïm pour combattre contre lui.

### **5.1 Comment David réagit-il ?**

Sans conteste, si quelqu'un avait l'expérience des Philistins, c'était bien David. N'avait-il pas obtenu sa première victoire en combattant contre le géant Goliath ? N'avait-il pas été victorieux dans d'innombrables batailles contre les Philistins ? Alors, fallait-il se faire du souci à cause de ces ennemis-là ? Après tant de victoires, quoi de plus facile pour David que d'en ajouter une autre ? — d'autant plus qu'il était maintenant roi établi et reconnu à Jérusalem et qu'il avait à sa disposition une armée éprouvée au combat. Humainement parlant, David aurait pu faire entièrement confiance à son habileté guerrière et à son expérience. Mais il n'en est rien. « David interrogea l'Éternel, disant : Monterai-je contre les Philistins ? Les livreras-tu en ma main ? » (v. 19).

Par cela, il manifesta deux choses : la dépendance et l'humilité. Il est dépendant parce qu'il ne veut pas s'engager dans le combat sans rechercher premièrement Dieu ; il attend ses directions et il les reçoit. Il est humble, parce que d'entrée, il est clair pour lui que s'il doit y avoir une victoire, ce ne sera pas la sienne mais celle de Dieu. Il ne demande pas s'il gagnera la bataille, mais si Dieu les livrera en sa main.

L'application à nous n'est pas difficile. En face d'une difficulté, est-ce que nous nous confions dans nos propres forces, notre savoir, notre habileté, notre expérience ? Quand on est jeune, le danger est particulièrement grand de mettre sa confiance dans ses propres forces. Quand on est plus âgé, on est facilement tenté de s'appuyer sur son expérience. Suivons l'exemple de David et confions-nous en Dieu. Et l'humilité est une qualité que notre Dieu reconnaîtra toujours.

### **5.2 Pas de routine**

La première victoire a été remportée avec l'aide de Dieu. Mais bientôt une deuxième épreuve survient pour David. Les Philistins se réunissent une nouvelle fois pour la bataille et se répandent de nouveau dans la vallée des Rephaïm (v. 22). La deuxième situation est très semblable à la première. Les mêmes attaquants, le même lieu de combat. Pourquoi se poser des questions, pourquoi ne pas se mettre en marche et employer la même tactique que la première fois ? Ce qui avait été juste pour la première rencontre devait bien être applicable pour la deuxième. Mais David ne raisonne pas ainsi. Il réalise sa dépendance de son Dieu et l'interroge de nouveau. Et voilà que la réponse est différente de ce qu'elle avait été la première fois. Dieu avait dit auparavant : « Monte ! » ; il dit maintenant : « Tu ne monteras pas ; tourne-les par derrière » (v. 19, 23).

Dans la vie chrétienne non plus, il n'existe pas de décision de routine. Ce qui est juste pour aujourd'hui ne l'est pas automatiquement pour demain. Même dans des situations qui se ressemblent, nous devrions toujours demander la direction à notre Dieu. Une vie de dépendance nous tient continuellement en éveil. David s'est peut-être étonné de recevoir une réponse si différente de la part de Dieu. Nous aussi, dans chaque nouvelle circonstance, nous pouvons toujours attendre avec intérêt quel chemin Dieu nous montrera.

### **5.3 Attente et veille**

Le deuxième événement nous montre encore un principe important quant à la manière de reconnaître le chemin de Dieu. David reçoit l'ordre d'attendre jusqu'à ce qu'il entende le bruit de gens qui marchent dans les mûriers. Alors seulement il deviendra actif. Cette directive a pu sembler étrange à l'homme de guerre qu'était David. Il est là, avec toutes ses armes, et au lieu de s'occuper de l'ennemi et de la bataille, il doit attendre, être tranquille et faire soigneusement attention au bruit qui va se produire dans les mûriers.

L'instruction que nous trouvons là pour nous est que, pour reconnaître la direction de Dieu, nous devons être attentifs et savoir attendre. Et c'est justement cela qui nous est difficile. Dans le temps actuel, on apprend à prendre des décisions rapides. Mais attendre est aussi un exercice qui doit être appris. Dieu nous l'enseignera, si nous le lui demandons. Si nous n'apprenons pas à écouter, nous ne reconnaitrons jamais réellement la volonté de Dieu pour notre vie.

### **5.4 La victoire divine — notre victoire**

Encore une remarque. Dans le premier combat, la victoire de David est la victoire de Dieu. Au verset 20, il est dit expressément que David frappa les Philistins. Mais il ne met pas la victoire à son propre compte. Dans son humilité, il dit : « L'Éternel a fait une brèche au milieu de mes ennemis devant moi ». Il ne s'attribue rien, mais rend tous les honneurs à Dieu. Si nous marchons dans le chemin de notre Dieu, nous ferons de même. Chaque victoire que nous obtenons est une victoire de notre Seigneur, c'est lui qui fait tout.

Dans le deuxième combat, c'est pour ainsi dire l'inverse. Dieu était allé devant David pour battre l'armée des Philistins. David et ses soldats n'avaient eu, semble-t-il, aucune part directe au combat. Et pourtant, ce n'est certainement pas sans raisons que l'Esprit Saint s'exprime de manière différente. La conclusion du récit est : « Et David... frappa les Philistins » (v. 25). La victoire de Dieu devient la victoire de David. C'est la grandeur de notre Dieu. Si, humblement et dans la dépendance, nous sommes attentifs à sa direction, et que nous faisons de notre victoire sa victoire, alors il fait que sa victoire devient notre victoire.

## SUR LES RÉUNIONS DE PRIÈRES par C.H. Mackintosh

### **Table des matières**

- 1 L'état personnel de ceux qui prient
- 2 Être d'accord. Pas de fatalisme. Avoir des besoins
- 3 La foi. La précision, pas de longueurs. L'importunité
- 4 Ferveur (réveil). Persévérance. Toujours prier et ne pas se lasser

En considérant le sujet si important de la prière, deux choses réclament notre attention ; premièrement, la base morale de la prière ; secondement, ses conditions morales.

### **1 L'état personnel de ceux qui prient**

**L'Écriture** nous présente la base morale de la prière dans des paroles comme celles-ci : « Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et il vous sera fait » (Jean 15:7). Et encore : « Bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne pas, nous avons de l'assurance envers Dieu ; et quoi que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements, et que nous pratiquons les choses qui sont agréables devant lui » (1 Jean 3:21, 22). De même lorsque Paul réclame les prières des saints, il expose la base morale de sa demande, en disant : « Priez pour nous, car nous croyons que nous avons une bonne conscience, désirant de nous bien conduire en toutes choses » (Hébreux 13:18).

De ces passages et de plusieurs autres de même importance, nous apprenons que, pour que la prière soit efficace, il faut que le cœur soit obéissant, l'esprit droit, la conscience bonne. Si l'âme n'est pas en communion avec Dieu, si elle ne demeure pas en Christ, si elle n'est pas gouvernée par ses saints commandements — si l'œil n'est pas simple, comment attendrions-nous des réponses à nos prières ? Nous serions de ces gens dont parle l'apôtre Jacques, qui demandent, et ne reçoivent pas, parce qu'ils demandent mal, afin de le dépenser pour leurs voluptés (Jacq. 4:2, 3). Comment Dieu pourrait-il, comme un Père saint, exaucer de telles requêtes ?

Combien il est donc nécessaire de prendre sérieusement garde sur quelle base nous présentons nos prières. Comment l'apôtre aurait-il pu demander aux frères de prier pour lui, s'il n'avait pas eu une bonne conscience, un œil simple, un cœur droit, la conviction intérieure qu'en toutes choses il désirait réellement vivre honnêtement ? Cela eût été impossible. On dit volontiers : « Souvenez-vous de moi dans vos prières », et assurément, rien ne peut être plus précieux que d'être porté sur le cœur des chers enfants de Dieu, quand ils s'approchent du trône des miséricordes ; mais faisons-nous assez attention à la base morale de nos requêtes ? Quand nous disons : « Frères, priez pour nous », pouvons-nous ajouter, comme en la présence de Celui qui sonde les cœurs : « Car nous croyons que nous avons une bonne conscience, désirant de nous bien conduire en toutes choses » ? Et quand nous-mêmes nous nous prosternons devant le trône de la grâce, est-ce avec un cœur qui ne nous condamne pas, un cœur droit et un œil simple ; une âme qui demeure réellement en Christ et qui garde ses commandements ?

Ce sont là, cher lecteur, des questions sérieuses et qui sondent le cœur ; elles descendent jusqu'aux racines et aux sources morales de notre être. Mais il est bon que nos cœurs soient sondés profondément à l'égard de toutes choses, et particulièrement pour ce qui a rapport à la prière. Il y a beaucoup de manque de réalité dans nos prières, une triste absence de la base morale, beaucoup de : « Vous demandez mal ». De là, le manque de puissance et d'efficacité dans nos prières ; — de là, le formalisme, la routine, et même l'hypocrisie positive. Le psalmiste dit : « Si j'avais regardé l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'aurait pas écouté » (Ps. 66:18). Que cela est solennel ! Notre Dieu veut de la réalité. Lui-même, béni soit son saint nom, est vrai avec nous ; et Il veut que nous soyons vrais avec lui. Il veut que nous venions devant lui, tels que nous sommes réellement, et avec nos besoins réels.

Hélas, combien souvent il en est autrement ! Combien souvent nos prières sont plus semblables à des discours qu'à des requêtes ; plus semblables à des expositions de doctrines qu'à des expressions de besoin ! Il semble quelquefois que nous nous proposons d'exposer des principes à Dieu, et de lui apprendre beaucoup de choses. Voilà ce qui exerce trop souvent sur nos réunions de prières une influence si desséchante, et qui leur ôte leur fraîcheur et leur intérêt. Ceux qui savent réellement ce qu'est la prière, qui sentent de quel prix elle est, et quel besoin ils en ont, viennent à la réunion de prières afin de prier, non pour entendre des discours, des leçons ou des explications d'hommes à genoux. S'ils ont le besoin d'apprendre, ils peuvent assister aux réunions où l'on étudie la parole de Dieu, aux instructions ou aux prédications ; mais quand ils vont à la réunion de prières, c'est pour prier. Pour eux, la réunion de prières est le lieu où s'expriment les besoins et où l'on attend la bénédiction, le lieu où l'on confesse sa faiblesse et où l'on attend la force. Telle est leur idée, du lieu « où l'on avait coutume de faire la prière » (comp. Actes 16:13) ; et c'est pourquoi, quand ils s'assemblent là, ils ne sont ni disposés, ni préparés à entendre de longues prédications sous forme de prière, à peine supportables si elles étaient de vraies prédications, mais ainsi, intolérables.

Nous parlons ouvertement parce que nous sentons quel besoin nous avons de réalité, de sincérité et de vérité, dans nos réunions de prières. Il arrive souvent que ce que nous appelons une prière, n'est pas une prière du tout, mais la profuse exposition de certaines vérités connues et reçues, dont la constante répétition devient très pénible et fatigante. Que peut-il y avoir de plus affligeant que d'entendre un homme à genoux exposant des principes ou développant des doctrines ? Il est impossible de ne pas se demander : Cet homme parle-t-il à Dieu ou à nous ? Si c'est à Dieu, assurément rien ne peut être plus irrespectueux que d'essayer de lui expliquer les choses ; si c'est à nous, alors ce n'est pas prier du tout, et plus tôt nous quitterons l'attitude de la prière, le mieux ce sera ; celui qui parle serait plus à sa place debout, et nous assis, pour écouter.

En parlant de l'attitude, nous voudrions avec tout amour attirer l'attention des saints sur une chose qui, à notre jugement, demande une sérieuse considération ; nous voulons parler de l'habitude qu'ont plusieurs de rester assis pendant le saint et solennel exercice de la prière. Nous sommes bien persuadés, nous n'avons pas besoin de le dire, que l'important, dans la prière, est d'avoir le cœur dans une disposition convenable. En outre, nous savons et nous ne voulons pas oublier, que plusieurs de ceux qui assistent à nos réunions de prières sont des personnes âgées, infirmes, ou délicates, à qui il serait impossible de s'agenouiller pendant un certain temps, peut-être même un moment. En outre, il arrive souvent que, là même où il n'y a pas de faiblesse physique et où il y aurait un réel et sincère désir de s'agenouiller dans le sentiment que c'est l'attitude qui nous convient devant Dieu, il est impossible, à cause du manque d'espace, de changer de position.

Toutes ces choses doivent être prises en considération. Mais, en accordant une aussi grande marge que possible à ces cas particuliers, nous sommes forcés néanmoins de reconnaître qu'il y a souvent un manque déplorable de révérence dans nos réunions publiques de prières. Nous voyons souvent des jeunes gens et des jeunes filles qui ne peuvent invoquer ni la faiblesse physique, ni le manque d'espace, rester assis pendant toute la durée d'une réunion de prières. Ceci, nous devons le dire, est choquant et irrévérencieux, et ne peut, nous le croyons, que contrister l'Esprit du Seigneur. Nous devons nous mettre à genoux quand nous le pouvons. Cette attitude exprime le respect et la révérence. Le divin Maître se mit à genoux et pria (Luc 22:41). Son apôtre fit la même chose, comme nous lisons au chap. 20 du livre des Actes, vers. 36 : « Et ayant dit ces choses, il se mit à genoux et pria avec eux tous » (\*).

(\*) Voyez encore 2 Chron. 6:13 ; Daniel 6:10 ; Esdras 9:5 ; Es. 45:23 ; Actes 9:40 ; 21:5 ; Rom. 14:11 ; Phil. 2:10 ; Éph. 3:14 ; Apoc. 4:10 ; 5:8 ; etc.

Et n'est-il pas séant et convenable de faire ainsi ? Peut-il y avoir quelque chose de plus inconvenant que de voir dans une assemblée des personnes demeurer assises, se mettant à leur aise, distraites, pendant que la prière est offerte ? Nous considérons cela comme tout à fait irrévérencieux, et nous supplions instamment tous les enfants de Dieu, de prêter à ce sujet leur très sérieuse attention et de s'efforcer de toute manière, soit par leur conseil, soit par leur exemple, à encourager la pieuse et scripturaire coutume de s'agenouiller pour la prière dans nos assemblées. Ceux qui prennent part à la réunion rendraient tout cela bien plus facile à tous égards par des prières courtes et ferventes. Mais nous parlerons plus loin de ce sujet.

## **2 Être d'accord. Pas de fatalisme. Avoir des besoins**

Nous allons considérer maintenant, à la lumière des saintes Écritures, les conditions morales ou les attributs de la prière. Rien n'est plus précieux que d'avoir l'autorité de la parole de Dieu pour tout acte de notre vie chrétienne pratique. L'Écriture doit être notre seul, grand et suprême arbitre dans toutes nos difficultés ; ne l'oublions jamais.

Que dit donc l'Écriture quant aux conditions morales nécessaires de la prière en commun, car c'est le sujet qui nous occupe spécialement ici ? Lisez Matt. 18:19 : « Je vous dis encore que si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont, elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux ».

Nous apprenons ici qu'une des conditions nécessaires de la prière est l'accord unanime, l'accord du cœur, la parfaite unité de sentiment ; toute note discordante apporte du trouble. Si, par exemple, nous nous réunissons afin de prier pour les progrès de l'Évangile, la conversion des âmes, il faut que nous soyons d'un même sentiment sur ce sujet, que nous soyons d'accord devant Dieu. Il ne faut pas que chacun apporte quelque pensée particulière et à lui personnelle, autrement nous ne pouvons pas nous attendre à un exaucement sur le fondement de la parole du Seigneur citée plus haut. Ceci est un point d'une immense portée morale, et qui influe beaucoup sur le ton et le caractère de nos prières en commun et de nos réunions de prières. Nous ne donnons pas sans doute à ce sujet une attention assez sérieuse. N'avons-nous pas en effet souvent à déplorer le caractère sans objet de nos réunions de prières, alors que nous devrions être occupés ensemble de quelque objet commun pour lequel nous implorons ensemble le Seigneur ? Nous lisons, dans le chap. 1 des Actes, relativement aux premiers disciples : « Tous ceux-ci persévéraient d'un commun accord dans la prière, avec les femmes, et avec Marie, la mère de Jésus, et avec ses frères » (\*). Et dans le second chapitre : « Et comme le jour de la Pentecôte s'accomplissait, ils étaient tous ensemble dans un même lieu ». Ils attendaient, selon le commandement du Seigneur, la promesse du Père, le don du Saint Esprit. Ils avaient la parole assurée de la promesse. Le Consolateur devait venir infailliblement ; mais ceci, bien loin de les dispenser de la prière, était la base même de cet exercice béni. Ils étaient dans un même lieu, ils priaient d'un commun accord : Ils attendaient l'Esprit promis. Hommes et femmes absorbés par un seul objet, attendaient dans un saint accord, jour après jour, ardemment, avec ferveur, qu'ils fussent revêtus de la puissance d'en haut. Ne devrions-nous pas nous rassembler comme eux, dans une même pensée ?

(\*) Il est intéressant de voir « Marie, la mère de Jésus », nommée ici comme étant à la réunion de prières. Qu'aurait-elle pensé, si quelqu'un lui avait dit que, plus tard, des millions de chrétiens professants lui adresseraient à elle des prières ?

Sans doute, Dieu en soit béni, nous n'avons pas à demander la venue du Saint Esprit, car il a été répandu ; mais nous avons à rechercher le déploiement de sa puissance bénie au milieu de nous. Supposons que nous nous trouvions placés dans un lieu où la mort et les ténèbres spirituelles règnent, où il n'y a pas un souffle de vie, pas une feuille qui remue : le ciel semble d'airain, la terre de fer, un formalisme desséchant domine partout ; la routine, une profession sans puissance, la superstition sont à l'ordre du jour ; jamais on n'entend parler d'une chose telle qu'une conversion. Que faire ? Nous laisser paralyser ou gagner par cette atmosphère malsaine et mortelle ? Assurément non ! Que faut-il donc faire ? Réunissons-nous, même si nous n'étions que deux à sentir ce triste état de choses, et d'un commun accord répandons nos cœurs devant Dieu, et attendons-nous à Lui, jusqu'à ce qu'Il envoie une abondante pluie de bénédictions sur le lieu aride.

Ne nous croisons pas les bras, en disant : « Le temps n'est pas encore venu » ; ne nous laissons pas aller à ce funeste raisonnement d'une certaine théologie justement appelée fataliste, qui dit : « Dieu est souverain ; il agit selon sa volonté ; nous devons attendre le moment choisi par lui ; les efforts humains sont inutiles ; nous ne pouvons pas opérer un réveil ; il faut prendre garde de ne pas causer ce qui ne serait que de l'excitation ». Ces raisonnements sont d'autant plus dangereux qu'ils ont quelque chose de plausible. En effet, tout cela est très vrai, en tous points ; mais c'est seulement un côté de la vérité. C'est la vérité, et rien que la vérité ; mais ce n'est pas toute la vérité. Là est le mal. Rien n'est plus à craindre que de ne considérer qu'un côté de la vérité ; on se garde plus facilement d'une erreur positive et palpable. Que d'âmes ferventes ont bronché et ont été complètement détournées du droit chemin, pour n'avoir vu qu'un côté d'une vérité ou avoir mal appliqué une vérité. Plus d'un serviteur utile et dévoué a été froissé et poussé hors du champ de travail, par l'insistance peu judicieuse qu'on a mise dans la présentation de certaines doctrines qui étaient vraies en partie, mais qui n'étaient pas la pleine vérité de Dieu.

Rien cependant ne peut atteindre ou affaiblir la force de la déclaration du Seigneur en Matt. 18:19. Elle subsiste dans toute sa divine plénitude, sa gratuité et sa valeur, devant l'œil de la foi ; ses termes sont clairs et non sujets à méprise : « Si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont, elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux ». Voilà notre principe et notre autorisation pour nous réunir afin de prier pour une chose quelconque qui serait placée devant nos cœurs. Si nous déplorons la froideur, la stérilité et la mort qui nous entourent, si nous sommes abattus par le peu de fruits apparents de la prédication de l'Évangile, par le manque même de puissance dans la prédication et l'absence de résultats pratiques ; si nous sommes humiliés par la stérilité, la pesanteur et le ton peu élevé de nos réunions, autour de la table du Seigneur, ou devant le trône de la grâce, ou autour de la source rafraîchissante des Saintes Écritures, que devons-nous faire ? Nous croiserons-nous les bras dans une froide et incrédule indifférence ? Nous découragerons-nous et donnerons-nous cours aux plaintes, aux murmures, à l'irritation peut-être ? Non, à Dieu ne plaise ! Mais réunissons-nous « d'un commun accord — dans un même lieu », tombant sur nos faces devant notre Dieu, et répandant nos cœurs comme le cœur d'un seul homme, devant Lui, en nous appuyant sur la fidèle parole du Seigneur en Matt. 18:19.

Là est le grand remède, la ressource infaillible. Oui, « Dieu est souverain » ; mais c'est la raison même pour qu'on s'attende à Lui. Sans doute, les efforts humains sont vains, et nous ne pouvons opérer un réveil ; mais c'est pour cela même que nous devons chercher la puissance divine, et demander à Dieu qu'il sauve des âmes. Sans doute encore, nous devons craindre ce qui ne serait que de l'excitation ; mais la froideur, la mort, l'indifférence de l'égoïsme, ne devons-nous pas les craindre tout autant ? Aussi longtemps que Christ est à la droite de Dieu, aussi longtemps que Dieu, le Saint Esprit, est au milieu de nous et dans nos cœurs, aussi longtemps que nous avons la parole de Dieu et la déclaration de Matt. 18:19, il n'y a aucune excuse quelconque pour la stérilité, la froideur et l'indifférence, aucune excuse pour des réunions pesantes et sans profit, aucune excuse pour le manque de fraîcheur dans nos assemblées ou de bénédiction dans notre service. Attendons-nous à Dieu dans un saint accord, et il bénira sûrement.

### 3 **La foi. La précision, pas de longueurs. L'importunité**

Si nous lisons Matt. 21:22, nous trouvons une autre condition essentielle de l'efficacité de la prière : « Et quoi que vous demandiez en priant, si vous croyez, vous le recevrez ». C'est une parole vraiment merveilleuse que celle-ci. Elle ouvre à la foi les trésors mêmes des cieux. Elle ne pose aucune limite. Notre divin Seigneur nous assure que nous recevrons quoi que ce soit que nous demandions avec une foi simple. L'apôtre Jacques, sous l'inspiration du Saint Esprit, nous donne une assurance semblable en ce qui concerne la requête de celui qui demande la sagesse : « Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il demande à Dieu qui donne à tous libéralement et qui ne fait pas de reproches, et il lui sera donné ; mais » — et c'est ici la condition morale — « qu'il demande avec foi, ne doutant nullement, car celui qui doute est semblable au flot de la mer agité par le vent et jeté çà et là : or que cet homme-là ne pense pas qu'il recevra quoi que ce soit du Seigneur » (Jacq. 1:6, 7).

Par ces deux passages nous apprenons que, si nos prières doivent être exaucées, il faut qu'elles soient des prières de foi. C'est une chose que de prononcer des prières, et une chose tout à fait différente que de prier avec une foi simple, dans la pleine, pure et ferme assurance que nous aurons les choses que nous demandons. Il est bien à craindre que plusieurs de nos prétendues prières n'aillent jamais au-delà du plafond de la salle où nous nous trouvons. Pour atteindre le trône de Dieu, nos prières doivent être portées sur les ailes de la foi ; et quand nous prions ensemble, il faut qu'elles proviennent de cœurs ayant une même pensée, qu'elles sortent d'une seule âme, dans une sainte attente de foi quant aux choses que nous demandons.

Nos prières et nos réunions de prières ne sont-elles pas sous ce rapport tristement défectueuses ? Et ce défaut, Dieu le rend manifeste par le fait que nous voyons souvent si peu de résultats de nos prières. Examinons sérieusement jusqu'à quel point nous comprenons réellement ces deux conditions de la prière, savoir, l'accord et la confiance de la foi. S'il est vrai — et nous le savons, puisque Christ l'a dit — que deux personnes, s'accordant pour demander avec foi, peuvent recevoir quoi que ce soit qu'elles demandent, pourquoi donc ne voyons-nous pas plus de réponses à nos prières ? La faute n'en est-elle pas à nous ? Ne manquons-nous pas et d'accord et de confiance ?

Le Seigneur, dans les précieuses paroles que nous lisons en Matt. 18:19, descend au plus petit nombre, à la plus petite réunion — même jusqu'à « deux », quoique évidemment la promesse s'applique à quelque nombre de personnes que ce soit. Le point important, c'est que ceux qui sont assemblés, quel qu'en soit le nombre, soient tout à fait d'accord, et pleinement persuadés qu'ils recevront ce qu'ils demandent. Cela donnerait un ton différent et un tout autre caractère à nos prières en commun et à nos réunions de prières, hélas ! si souvent pauvres, froides, mortes, sans objet ni liaison, et montrant tout autre chose que le sincère accord et la foi sans incertitude !

Quelle différence, si nos réunions de prières étaient davantage le résultat d'un vrai accord de cœur et de pensée de la part de deux, ou d'un plus grand nombre d'âmes croyantes, s'attendant à Dieu pour une certaine chose, et se réunissant pour la demander à Dieu et persévérer dans la prière jusqu'à ce qu'elles reçoivent une réponse. Combien peu nous voyons cela ! Nous assistons à la réunion de prières, de semaine en semaine, et c'est une très bonne chose que nous le fassions ; mais ne devons-nous pas être exercés devant Dieu, afin de nous rendre compte jusqu'à quel point nos âmes sont près de Lui, pour être d'accord entre nous quant à l'objet ou aux objets qui doivent être placés devant son trône ? La réponse à cette question se lie à une autre des conditions morales de la prière.

Lisons dans Luc 11 : « Et il leur dit : Qui sera celui d'entre vous qui, ayant un ami, aille à lui sur le minuit, et lui dise : Ami, prête-moi trois pains, car mon ami est arrivé de voyage chez moi, et je n'ai rien à lui présenter ? Et celui qui est dedans, répondant, dira : Ne m'importune pas ; la porte est déjà fermée, et mes enfants sont au lit avec moi ; je ne puis me lever et t'en donner. — Je vous dis que, bien qu'il ne se lève pas et ne lui en donne pas parce qu'il est son ami, pourtant, à cause de son importunité, il se lèvera et lui en donnera autant qu'il en a besoin. Et moi, je vous dis : Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et il vous sera ouvert ; car quiconque demande, reçoit ; et celui qui cherche, trouve ; et à celui qui heurte, il sera ouvert » (v. 5 à 10).

Ces paroles sont de la plus haute importance, attendu qu'elles contiennent une partie de la réponse du Seigneur à la demande de ses disciples : « Seigneur, enseigne-nous à prier ». Que nul ne s' imagine même un instant que nous oserions prendre sur nous d'enseigner aux autres à prier. Dieu nous en préserve ! Rien n'est plus éloigné de nos pensées. Nous cherchons simplement à mettre les âmes de nos lecteurs en contact direct avec la parole de Dieu — les véritables paroles de notre divin Seigneur et Maître — afin que, à la lumière de ces paroles, ils puissent juger par eux-mêmes si nos prières et nos réunions de prières sont ce qu'elles doivent être.

Que nous enseigne donc Luc 11 ? Quelles sont les conditions morales que ce passage nous révèle ? En premier lieu, il nous enseigne à être précis dans nos prières : « Ami, prête-moi trois pains ». Il y a un besoin positif, senti, et exprimé ; une chose dans la pensée et sur le cœur ; et l'homme se borne à cette seule chose. Il ne fait pas un long exposé de toutes sortes de choses avec des paroles décousues et sans suite ; sa demande est nette, directe et positive. J'ai besoin de trois pains ; je ne puis m'en passer ; il faut que je les aie ; le cas est urgent ; l'heure est avancée ; toutes les circonstances rendent l'appel plus pressant. L'homme ne peut renoncer à la chose qu'il vient chercher : « Ami, prête-moi trois pains ».

Sans doute, il semble que c'est un moment bien malencontreux pour venir, « minuit ! ». Tout est fait pour décourager : l'ami s'est couché, la porte est fermée, ses enfants sont avec lui au lit, il ne peut se lever ; mais n'importe, le besoin est là. Il faut à l'autre trois pains.

Il y a là une grande leçon pratique. Trop souvent nos réunions de prières souffrent beaucoup de prières longues, décousues et sans objet précis ! Nous employons beaucoup de paroles pour des choses dont nous ne sentons pas réellement le besoin et que nous ne nous attendons pas du tout à recevoir. Ne serions-nous pas quelquefois bien pris au dépourvu si le Seigneur nous apparaissait, à la fin de la réunion de prières, et nous demandait : « Qu'avez-vous réellement voulu que je fasse pour vous ? ».

Tout ceci réclame de notre part une sérieuse considération. Nos prières et nos réunions de prières gagneraient certainement beaucoup en fraîcheur, en profondeur, en réalité et en puissance, si nous y apportions des besoins précis pour lesquels nous pourrions demander la communion de nos frères. Il n'est pas nécessaire de faire de longues prières touchant toutes sortes de choses, quelque sincère et bien intentionné qu'on soit : l'esprit se perd dans la multiplicité des sujets. Combien il vaut mieux n'apporter devant le trône de la grâce, que ce qui pèse réellement sur le cœur — le demander ardemment, puis s'arrêter, en sorte que le Saint Esprit puisse en amener d'autres de la même manière, à prier pour la même chose, ou pour une autre chose également positive.

Les longues prières dans nos réunions sont extrêmement fatigantes, et vraiment, dans bien des cas, elles sont une calamité positive. On nous dira, peut-être, qu'on ne peut pas fixer un temps au Saint Esprit : loin de nous une si affreuse pensée ! Mais comment se fait-il que nous ne trouvons jamais de longues prières dans l'Écriture ? La plus merveilleuse prière qui fut jamais prononcée dans le monde peut être lue lentement, avec calme et puissance, en moins de cinq minutes (voyez Jean 17). Et quant à la prière que le Seigneur enseigne à ses disciples, elle est bien plus courte encore. Voyez aussi l'énergique prière que nous trouvons au chap. 4 des Actes, vers. 24-30, et ces deux merveilleuses prières de l'apôtre que nous lisons dans l'épître aux Éphésiens, chap. 1 et 3.

Quelqu'un s'imaginerait-il que nous voulions diriger le Saint Esprit ? Nous nous écrions encore : « Loin de nous une pareille pensée ! ». Nous comparons simplement ce que nous trouvons dans les Écritures, avec ce que trop souvent — pas toujours, grâce à Dieu — nous trouvons dans nos réunions, relativement à la prière.

N'oublions donc pas ceci ; que le Seigneur ne veut pas que nous usions de vaines redites, nous imaginant d'être exaucés en parlant beaucoup. Il parle des prières de ce genre en termes de haute désapprobation. Nous pouvons ajouter aussi que, pendant de longues années, nous avons toujours remarqué que les prières des frères les plus pieux, les plus spirituels et les plus expérimentés, étaient caractérisées par la brièveté, la simplicité et la précision. Cela est bon et profitable, et selon l'Écriture ; cela contribue à l'édification, à la consolation et à la bénédiction. Les prières courtes, ferventes, précises, apportent la fraîcheur et l'intérêt aux réunions de prières ; d'autre part, comme principe général, les prières longues et décousues exercent sur tous la plus accablante influence.

Mais l'enseignement du Seigneur en Luc 11, renferme un autre trait moral important de la vraie prière : c'est l'importunité. Jésus nous dit que l'homme qui est allé trouver son ami, réussit à obtenir ce qu'il désire, simplement par son zèle importun. Il ne veut pas entendre parler d'être remis à un autre moment : Il lui faut les trois pains. L'importunité réussit là où les droits de l'amitié restaient sans effet. Un besoin s'est présenté, l'homme n'avait rien pour y répondre : « Je n'ai rien à présenter à mon ami » ; et il ne veut pas encourir un refus. Jusqu'à quel point comprenons-nous cette grande leçon ? Ce n'est pas, Dieu soit béni, qu'il veuille jamais nous répondre « de dedans ». Jamais il ne nous dira : « Ne m'importune pas » ; — « je ne puis me lever et t'en donner ». Il est toujours notre « Ami » fidèle et toujours prêt ; — un Donateur qui donne joyeusement, libéralement, et sans faire de reproches. Toutefois il encourage l'importunité, et nous avons besoin de nous en souvenir pour nos prières. Là où les besoins sont sentis — « les trois pains » — là il y aura aussi généralement l'importunité et la ferme intention d'obtenir ce qu'on demande. Mais trop souvent, dans nos prières et nos réunions de prières, nous ne ressemblons pas à des gens qui demandent ce dont ils ont besoin, et attendent ce qu'ils ont demandé : nous sommes sans énergie, sans but, sans puissance, et au lieu de présenter à Dieu nos ferventes requêtes, nous retombons dans l'enseignement ou dans des entretiens fraternels. Nous sommes convaincus que l'Église de Dieu a besoin d'être réveillée à cet égard, et c'est cette conviction qui nous a amenés à présenter ces idées et ces réflexions.

#### **4 Ferveur (réveil). Persévérance. Toujours prier et ne pas se lasser**

Plus nous méditons le sujet qui vient d'attirer notre attention, et considérons l'état de toute l'Église de Dieu, plus nous sommes convaincus du besoin urgent d'un vrai réveil, en tous lieux, quant à la prière. Nous avons essayé de présenter à nos lecteurs quelques réflexions et quelques conseils sur ce point si important. Nous nous sommes exprimés en termes clairs ; — nous avons signalé notre manque d'accord, de confiance, de persévérance dans nos prières et dans nos réunions de prières ; nous avons parlé de plusieurs choses qui sont senties par tous ceux qui sont vraiment spirituels parmi nous. Nous avons parlé des prières longues, fatigantes et sans suite, destructives de la vraie puissance et de la bénédiction. Dans quelques cas, de chers enfants de Dieu ont été éloignés ainsi des réunions de prières ; au lieu d'être rafraîchis, encouragés et fortifiés, ils étaient seulement fatigués, affligés et accablés, et ont cru meilleur pour eux de s'éloigner, se disant qu'une heure de tranquillité leur était plus profitable dans le secret de leur cabinet, où ils pouvaient répandre leurs cœurs devant Dieu en ardentes prières et supplications.

Nous sommes tout à fait persuadés que ceux qui font ainsi se trompent, et que ce n'est pas du tout le moyen de remédier au mal duquel nous nous plaignons. S'il est bon de se réunir pour la prière et la supplication — et qui peut en douter ? — alors ce n'est certainement pas une bonne chose, pour personne, de s'éloigner de ces réunions simplement à cause de la faiblesse et des fautes de quelques-uns de ceux qui peuvent y agir. Si tous les membres vraiment spirituels s'éloignaient par de telles raisons, que deviendraient nos prières et nos réunions de prières ? Nous nous rendons trop peu compte de quelle importance sont les éléments qui composent une réunion. Ceux-là dont on n'entend peut-être jamais la voix, s'ils y prennent part dans un bon esprit, s'attendant réellement à Dieu, en soutiendront merveilleusement le ton et y maintiendront la bénédiction.

Souvenons-nous d'ailleurs qu'en assistant à une réunion, nous n'avons pas à penser seulement à notre profit et à notre propre encouragement, mais à la gloire du Seigneur ; nous devons chercher à être conduits par sa pensée et sa sainte volonté, nous efforçant de ne pas être occupés seulement de nous-mêmes, mais aussi du bien des autres ; et, nous en sommes convaincus, notre éloignement volontaire du lieu « où on a coutume de faire la prière », n'amènera pas ce résultat et ne sera profitable à personne. Nous parlons — nous le répétons avec intention — de notre éloignement volontaire et de propos délibéré, sous le prétexte que nous ne trouvons aucun profit à ce qui se passe dans cette réunion. Plusieurs choses peuvent nous empêcher d'y assister : une mauvaise santé, des devoirs de famille, d'autres devoirs, si nous sommes au service d'autrui. Il faut tenir compte de tout cela ; mais, comme règle générale, celui qui peut s'absenter volontairement des réunions des saints, est dans un mauvais état d'âme. L'âme qui est dans un bon état, une âme pieuse, fervente, heureuse, ne fera pas ainsi.

Tout ce qui précède nous conduit naturellement à une autre de ces conditions morales de la prière, qui nous occupent ici. Lisons Luc 18:1-8 : « Et il leur dit aussi une parabole pour leur montrer qu'ils devaient toujours prier et ne pas se lasser, disant : Il y avait dans une ville un certain juge qui ne craignait pas Dieu, et qui ne respectait pas les hommes ; et dans cette ville-là, il y avait une veuve, et elle alla vers lui, disant : Venge-moi de mon adversaire. Et il ne le voulut pas pour un temps. Mais après cela, il dit en lui-même : Quoique je ne craigne pas Dieu et que je ne respecte pas les hommes, néanmoins, parce que cette veuve m'ennuie, je lui ferai justice, de peur que, revenant sans cesse, elle ne me rompe la tête. Et le Seigneur dit : Écoutez ce que dit le juge inique. Et Dieu ne ferait-il point justice à ses élus qui crient à lui jour et nuit, et il use de patience avant d'intervenir pour eux ? Je vous dis que bientôt il leur fera justice ».

Ici, notre attention est attirée sur l'importante condition de la persévérance dans la prière. Ils devaient « toujours prier et ne pas se lasser ». Nous avons vu que nos demandes devaient être l'expression d'un besoin senti, précis, présenté à Dieu d'un commun accord, avec importunité, avec foi et persistance, jusqu'à ce que, dans sa grâce, Dieu nous envoie une réponse, comme il le fera assurément si la base et les conditions morales sont convenablement maintenues. Mais il faut persévérer. Il ne faut pas nous lasser, ni cesser de demander, quoique la réponse ne nous vienne pas aussi promptement que nous pourrions l'attendre. Il peut plaire à Dieu d'exercer nos âmes en nous gardant dans l'attente pendant des jours, des mois, peut-être des années. Cet exercice est bon. Il est selon les voies de Dieu ; il est moralement salutaire. Il contribue à rendre les choses plus réelles, il nous fait descendre jusqu'à leur racine. Voyez, par exemple, Daniel : il demeura « trois semaines entières », en deuil, ne mangeant pas, s'attendant à Dieu dans un profond exercice d'âme : « En ces jours-là, moi, Daniel, je menai deuil trois semaines entières ; je ne mangeai pas de pain agréable, et la chair et le vin n'entrèrent pas dans ma bouche ; et je ne m'oignis point jusqu'à ce que trois semaines entières fussent accomplies ».

Ce temps de séparation et d'attente fut bon pour Daniel ; il recueillit une profonde bénédiction des exercices à travers lesquels il fut appelé à passer pendant ces trois semaines. Et, ce qui est particulièrement digne de remarque, c'est que la réponse à son cri avait été envoyée du trône de Dieu dès le commencement de son exercice comme nous lisons au verset 12 : « Et il me dit : « Ne crains pas, Daniel ; car dès le premier jour où tu as appliqué ton cœur à comprendre, et à t'humilier devant ton Dieu, tes paroles ont été entendues, et moi, je suis venu à cause de tes paroles. Mais (combien ceci est merveilleux et mystérieux !) le chef du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours ; et voici, Michaël, un des premiers chefs, vint à mon secours, et je restai là auprès des rois de Perse. Et je suis venu pour te faire comprendre ce qui arrivera à ton peuple à la fin des jours ». Ici-bas, le bien-aimé serviteur de Dieu menait deuil et s'affligeait, s'attendant à Dieu. Le messenger angélique venait avec la réponse ; il fut permis à l'ennemi de l'arrêter ; mais Daniel continua à attendre ; il pria et ne se lassa point ; et au moment convenable, la réponse vint. N'y a-t-il là aucune leçon pour nous ? Nous

aussi nous pouvons avoir longtemps à attendre, dans la patience et la sainte confiance de la foi ; mais nous trouverons que ce temps d'attente est extrêmement profitable pour nos âmes. Très souvent notre Dieu, dans sa sagesse et sa fidélité, en agit ainsi avec nous ; il juge convenable de retarder la réponse, simplement pour nous éprouver quant à la réalité de nos prières. Le grand point pour nous, c'est que nous ayons un sujet placé sur nos cœurs par le Saint Esprit et que nous le présentions à Dieu, nous attendant à Lui et à sa fidèle parole, persévérant en prières jusqu'à ce que nous ayons obtenu ce que nous demandons. « Priant par toutes sortes de prières et de supplications, en tout temps, par l'Esprit, et veillant à cela avec toute persévérance et des supplications pour tous les saints » (Éph. 6:18).

Tout ceci demande de notre part la plus sérieuse attention. Nous manquons de persévérance aussi tristement que de précision et d'importunité dans nos prières. De là cette faiblesse et cette froideur fréquente de nos réunions de prières, qui ne sont quelquefois qu'une routine fatigante, une succession d'hymnes et de prières sans onction ni puissance. Il doit nous être permis de parler sans réserve. Nous supplions toute l'Église de Dieu, en tous lieux, de considérer cette question en face, de regarder à Dieu et de se juger à son sujet. Ne sentons-nous pas le manque de puissance dans nos réunions publiques ? Pourquoi ces saisons de stérilité autour de la table du Seigneur ? Pourquoi cette pesanteur, cette faiblesse dans la célébration de cette précieuse fête, qui devrait remuer jusqu'au fond notre homme intérieur ? Pourquoi le manque d'onction, de puissance, d'édification dans nos prédications ? Pourquoi les folles spéculations et les questions vaines, soulevées et répandues tant de fois pendant tant d'années ? Pourquoi toutes ces misères dont nous avons parlé, et sur lesquelles ont mené deuil en tous lieux tous ceux qui sont vraiment spirituels ? Pourquoi la stérilité de notre service dans l'évangélisation ? Pourquoi le peu d'action de la Parole sur nos âmes ? Pourquoi le peu de puissance de rassemblement ?

Frères bien-aimés dans le Seigneur, réveillons-nous pour considérer sérieusement cet important sujet. Ne nous contentons pas de l'état présent des choses. Nous implorons tous ceux qui reconnaissent la vérité de ce que nous avons exposé dans ces pages sur la prière et les réunions de prières, de s'unir de cœur en ardentes prières et en supplications. Cherchons à nous réunir selon Dieu, à nous approcher de Lui comme un seul homme, nous prosternant devant le trône des miséricordes et nous attendant à Dieu avec persévérance pour un réveil de son œuvre, pour les progrès de son Évangile, pour le rassemblement et l'édification de ses saints. Que nos réunions soient réellement des réunions de prières, et non pas l'occasion de vaines redites et un prétexte pour indiquer nos cantiques favoris et entonner les airs qui nous plaisent. La réunion de prières doit être le lieu où s'expriment les besoins et où l'on attend la bénédiction ; le lieu où l'on expose sa faiblesse et où l'on attend la force ; le lieu où les enfants de Dieu s'assemblent d'un commun accord pour s'approcher du trône même de Dieu, pour pénétrer dans le trésor même des cieux et en retirer tout ce dont nous avons besoin pour nous, pour nos maisons, pour toute l'Église de Christ, et pour la moisson du Seigneur.

Telle devrait être une réunion de prières, si nous sommes enseignés par l'Écriture. Puissions-nous la réaliser davantage en tous lieux. Puisse le Saint Esprit nous exciter tous et nous faire sentir la valeur, l'importance et la nécessité urgente de l'unanimité, de la confiance, de la réalité, de l'importunité et de la persévérance, dans toutes nos prières et toutes nos réunions de prières !

### ***Pas de réponse à ma prière?***

« Je prierai avec l'esprit mais je prierai aussi avec l'intelligence. » 1 Corinthiens 14:15

Nous lisons souvent mal et incomplètement la parole de Dieu et cela à notre détriment, en particulier lorsqu'il s'agit des enseignements relatifs à la prière. La méconnaissance des principaux passages qui s'y rapportent dans le Nouveau Testament peut avoir des conséquences fâcheuses dans notre vie spirituelle, amener du découragement ou même de l'incrédulité. Qui d'entre nous n'a jamais éprouvé ces sentiments comme suite à une prière paraissant sans réponse ? Découragement parce que, ayant prié instamment pour un sujet précis, nous n'avons pas été exaucés. Incrédulité parce que Dieu, qui a fait tant de promesses à la prière de la foi semble être resté sourd, n'avoir pas tenu parole. Ne serait-il pas fidèle à ses engagements ?

D'où l'importance d'examiner avec soin quelques-unes de ces promesses qui peuvent nous paraître inconditionnelles, alors qu'elles sont en réalité subordonnées à des conditions précises. Nous soulignerons celles-ci dans les passages que nous nous proposons d'examiner ensemble.

« Quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, moi, je le ferai »

Jean 14.13,14

La promesse répétée alterne avec une condition essentielle qui pourtant parfois nous échappe. Avons-nous toujours conscience du fait que notre prière va bien au-delà de nos propres circonstances ou de celles des personnes pour qui nous intercédons ? Elle intéresse et le Père et le Fils. Dieu qui veille à la gloire de Christ ne peut permettre un abus de l'emploi du nom de Jésus.

Demander quelque chose au nom du Seigneur, c'est être assuré que nous traduisons le désir de Celui auquel le Père ne peut rien refuser.

« Moi je le ferai », affirme alors le Seigneur Jésus. Autrement dit, la puissance de son nom, le crédit illimité dont lui-même jouit auprès du Père, aura nécessairement sa réponse parce que Dieu ne peut désavouer son Fils bien-aimé. C'est une grande pensée, propre à nous rappeler ce que le Fils est pour le Père et à nous donner de la retenue pour ne pas employer en vain le nom du Seigneur Jésus comme une sorte de formule passe-partout.

« Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez et il vous sera fait. » Jean 15. 7

« Demeurez en moi », vient de dire le Seigneur à ses chers disciples.

En prenant l'exemple du sarment de vigne qui, pour porter du fruit doit demeurer attaché au cep, Jésus vient de leur rappeler ce qu'est la dépendance, cette grande vertu chrétienne.

Or la prière est justement l'expression de cette dépendance.

On réalise à la fois sa propre faiblesse et la puissance du Seigneur, sa propre ignorance et la sagesse du Seigneur, on prend sa place et on lui reconnaît la sienne:

Il est le Seigneur qui a tous les droits sur celui qui se tient à genoux devant lui.

Si mes paroles demeurent en vous, ajoute le Maître - cette condition est liée à la première. C'est sa Parole qui nous communique les secrets de Dieu, qui nous donne par l'Esprit l'intelligence de ses pensées. Non seulement nous sommes par elle capables de les comprendre, mais en demeurant en lui nous nous y soumettons et nous n'avons plus alors d'autres désirs que les siens. « Vous demanderez ce que vous voudrez et il vous sera fait », dit alors le Seigneur Jésus. Car ce que nous voulons, ce n'est plus autre chose que ce que veut le Seigneur lui-même.

« C'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis, afin que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne. » Jean 15.16

La condition pour être exaucé se lie à celle du verset 7. Car dépendre du Seigneur et connaître sa volonté dans sa Parole est absolument nécessaire pour savoir comment le servir. Il s'agit ici pour le disciple choisi, établi et envoyé par le Seigneur, d'aller et de

porter du fruit, par exemple d'accomplir tel service utile. Quel serait l'employeur qui enverrait son ouvrier sans lui donner les moyens de remplir la mission dont il l'a chargé ?

S'il lui faut des outils ou de l'argent l'ouvrier en fera la demande en temps voulu et, du moment qu'il s'agit des intérêts de celui qui l'envoie, les moyens ne peuvent lui être refusés.

Il en est ainsi à plus forte raison du service chrétien; le Seigneur donne pour ce qu'il ordonne. Et s'il ne donne pas, sans doute faut-il se remettre en question. Cela ne signifie-t-il pas que ce que je voudrais entreprendre, il ne me l'a pas ordonné ? Au contraire, s'il s'agit d'un fruit qui doit être porté pour lui, d'un fruit qui demeure, comment le Seigneur refuserait-il ce dont nous avons besoin ?

« Bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne pas, nous avons de l'assurance envers Dieu et quoi que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements et que nous pratiquons les choses qui sont agréables devant lui »

1 Jean 3.21,22

Nous trouvons cette fois deux conditions qui encadrent une promesse.

La première, un cœur qui ne nous condamne pas, autrement dit une bonne conscience, est, nous le comprenons, une nécessité pour faire à Dieu quelque demande que ce soit. Comment nous approcher de lui si nous avons quelque chose à juger ? Nous ne le sentons que trop bien, la distance morale creusée par une faute non confessée nous ferme la bouche.

La seconde condition, garder ses commandements, pratiquer ce qui Lui est agréable, se comprend mieux encore. Un enfant obéissant, dont la conduite et les actes font plaisir à ses parents, obtiendra d'eux ce qu'il leur demande, car ils ont confiance en lui et savent qu'il en fera bon usage.

On voit que ces deux conditions sont complémentaires ou plutôt constituent deux aspects de la même attitude. La première: une bonne conscience, traduit nos sentiments vis-à-vis de Dieu nous avons de l'assurance pour lui adresser notre prière. La seconde exprime les sentiments de Dieu: du moment que nous pratiquons les choses qui lui sont agréables, il lui est agréable aussi d'exaucer notre requête. Quoi que nous demandions, nous le recevons de lui. Mais quel bon état spirituel cela suppose de notre part !

« Demandez, et il vous sera donné; Cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert car quiconque demande, reçoit; et celui qui cherche, trouve ; et à celui qui frappe, il sera ouvert... Si donc vous, qui êtes méchants, vous savez donner à vos enfants des choses bonnes, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent » Matt. 7. 7-11, voir aussi Luc 11. 9-13

Nous avons un Dieu bon dont nous ne pouvons attendre que « de bonnes choses ».

Ce Père ne donnera pas une pierre à l'un de ses enfants qui lui aura demandé un pain. Mais si nous nous sommes trompés et que nous lui avons demandé une pierre, nous donnera-t-il cette pierre ? Il donnera plutôt le pain que nous n'avions pas su demander. Le cœur de Dieu nous est ouvert, sa main aussi, mais n'attendons pas de lui autre chose que ce qui est conforme à sa nature.

Jacques (ch. 4.2,3) nous donne deux raisons pour lesquelles nous ne recevons pas.

La première, c'est tout simplement parce que nous ne demandons pas. D'où l'invitation du Seigneur: demandez, cherchez, frappez...

La seconde, c'est que nous demandons mal: des choses mauvaises pour nous alors que notre Père veut nous en donner de bonnes.

Jacques nous explique: « vous demandez et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, afin de le dépenser pour vos voluptés ».

Demandons plutôt à Dieu de bonnes choses, pour le bien de nos âmes, pour le profit spirituel de nos familles et celui de l'assemblée, et nous vérifierons alors la promesse du Seigneur: « Quiconque demande, reçoit ».

« Quoi que vous demandiez en priant si vous croyez vous le recevrez. » Matt. 21. 22

Ici la condition énoncée, qui se rattache au verset précédent et au miracle du figuier, c'est la foi.

Encore faut-il bien comprendre ce qu'est la foi. Certains en font une sorte d'autosuggestion, de persuasion intérieure.

Par exemple, dans certains milieux on dira à un malade ou à un infirme: vous devez être guéri par la prière de la foi; si vous ne l'êtes pas, c'est parce que vous n'avez pas assez de foi.

Et de pauvres personnes sont ainsi plongées dans le découragement, invitées à regarder à elles-mêmes, à analyser leur confiance en Dieu pour l'augmenter, ce qui est absurde.

Dieu ne donne jamais sa gloire à l'homme. Ce serait le cas si ses réponses dépendaient seulement de l'intensité de nos prières, de leur nombre, ou des conditions dans lesquelles elles lui sont adressées (jeûnes, chaînes ou nuits de prières, etc.) toutes choses dont notre cœur rusé chercherait vite à se faire des droits et des mérites.

Or la foi n'est pas seulement une assurance et une conviction, c'est l'assurance des choses qu'on espère, la conviction de celles qu'on ne voit pas (Héb. 11. 1).

La foi n'est pas un pont jeté dans le vide, une ancre sans point d'attache. Elle s'appuie sur ce qui est en dehors d'elle; elle vient de ce qu'on entend et de ce qu'on entend par la parole de Dieu (Rom. 10. 17).

Si je n'ai pas de promesse précise de Dieu, je n'aurai pas la liberté de dicter à Dieu la manière dont j'estime qu'il doit me répondre.

« Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevez, et il vous sera fait. Et quand vous ferez votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un pardonnez-lui afin que votre Père aussi, qui est dans les cieux, vous pardonne vos fautes. »

Marc 11. 24,25

Le passage correspond au précédent de Matthieu, mais Marc ajoute une autre condition suspensive: le cas où, ayant quelque chose contre quelqu'un, nous sommes incapables de lui pardonner. Notons d'abord combien c'est général ; n'importe quoi contre n'importe qui. Remarquons ensuite que le ressentiment est considéré ici comme humainement justifié; nous sommes la partie lésée puisque c'est nous qui avons à pardonner. A plus forte raison cette restriction s'applique-t-elle si nous sommes nous-mêmes fautifs.

Avant de nous écouter, le Seigneur nous invite à mettre en bon ordre nos rapports avec notre prochain... qui peut être par exemple notre conjoint.

« Toutes choses sont possibles à celui qui croit » Marc 9.23

Bien qu'il ne soit pas question de prière dans cette réponse du Seigneur à un père angoissé, nous pouvons rattacher cette promesse aux versets cités plus haut (Matt.21:22). Elle nous confirme que nous pouvons attendre de grandes choses de notre grand Dieu, et que c'est de son côté que nous devons nous tourner. Il ne sera jamais dépassé par l'exposé de nos besoins. En rapprochant ce verset de l'affirmation qu'on trouve au chapitre suivant: « toutes choses sont possibles pour Dieu » (10. 27) nous y voyons des perspectives illimitées s'ouvrir devant la foi. Tout ce que Dieu peut, la foi en Lui le peut.

Mais, parmi toutes les choses possibles à Celui qu'on a appelé « le Dieu de l'impossible », prétendrions-nous choisir celle qui nous paraît plus facile à Dieu qu'une autre ? Ce ne serait pas de la foi, mais un manque de foi

« C'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées. » 1 Jean 5.14,15

Ce beau passage nous rappelle d'abord qui nous avons cru (2 Tim. 1. 12). Notre foi, nous venons de le voir, s'appuie sur des promesses. Mais la valeur d'une promesse est liée à la qualité de celui qui l'a faite. Pierre parle de « très grandes et précieuses



promesses » parce que c'est un Dieu très grand qui les a faites et qu'elles ont pour garant Christ précieux au cour de Dieu et du croyant (2 Pierre 1. 4).

La volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite, forme nos entendements et nous conduit à faire des demandes intelligentes, telles que Dieu peut les écouter. Entre le verset 14 et le verset 15 un certain temps peut s'écouler, propre à exercer la patience de la foi. Mais celle-ci a le privilège d'actualiser l'exaucement. Les verbes sont au présent; dès que la requête a été présentée, nous savons que nous avons les choses que nous avons demandées.

«Je vous dis encore que si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux, car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » Matt. 18. 19, 20

Voici deux promesses qui se lient l'une à l'autre par ce petit mot « car ». Suffit-il en effet que deux croyants soient d'accord de demander une chose quelconque pour qu'elle se fasse ? Cela pourrait être pour leur plus grand détriment. Non, cette promesse se rattache d'une manière très touchante à la présence du Seigneur promise à ceux qui se réunissent en son nom, c'est-à-dire en reconnaissant son autorité incontestée. Cela sous-entend que les demandes présentées auront son approbation. Comment, si cette sainte présence est réalisée, pourrions-nous formuler des demandes inconsidérées ? Le nom de Jésus qui rassemble les siens est aussi celui qui nous ouvre le coeur de Dieu. L'un ne va pas sans l'autre.

Ayant considéré ces divers passages, nous nous dirions peut-être avec un certain découragement: s'il y a tant de conditions à remplir pour être exaucé par le Seigneur, alors il ne reste plus beaucoup d'occasions pour prier; je suis loin de connaître toujours la volonté de Dieu, j'ai rarement une promesse précise sur laquelle faire reposer ma foi, je ne suis pas engagé dans un service exigeant des moyens que j'aurais à demander à mon Père céleste... Alors pourquoi suis-je invité à prier sans cesse (1 Thess. 5. 17), à prier « par toutes sortes de prières et de supplications, en tout temps, par l'Esprit... » (Éph. 6.18) ?

Souvenons-nous d'abord avec reconnaissance que notre Dieu est souverain et que sa grâce ne se laisse jamais enfermer dans notre logique humaine. S'il nous donne bien dans le Nouveau Testament ces quelques jalons pour comprendre les principes selon lesquels il agit, il se plaît aussi parfois à intervenir d'une manière propre à nous étonner, et il répondra à telle de nos prières malgré toute notre insuffisance.

Et de toute manière nous recevrons une réponse. Un dernier passage nous en apporte la preuve et nous encourage, nous exhorte même, à prier quels que soient les besoins, les moments, les conditions.

«En toutes choses, exposez vos requêtes à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces ; et la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cours et vos pensées dans le Christ Jésus. » Phil.4.6,7

En toutes choses: c'est donc aussi général que possible; pas de limitation, ni dans le nombre, ni dans la forme. Aucune condition ; rien n'est trop grand, rien n'est trop petit non plus pour être apporté au Seigneur Nous avons un fardeau, un souci, au sujet duquel nous n'avons pas de solution et nous ne connaissons pas la pensée du Seigneur. Apportons-lui cela. Mais dans ce cas, nous comprenons que nous ne pouvons pas avoir la promesse d'un exaucement directement lié à notre demande.

Cela ouvrirait la porte à toutes sortes de prières inintelligentes que Dieu ne pourrait pourtant pas satisfaire. Il n'est donc pas dit que nous avons les choses demandées puisque nous ne savons pas quelle est la volonté du Seigneur à leur égard.

Toutefois il y a une réponse qui nous est acquise en tout état de cause, une promesse d'un très grand prix elle aussi. La paix de Dieu remplira le cour du croyant. Un échange s'est fait, bien avantageux pour moi: mon fardeau contre sa paix. Celle-ci peut maintenant remplir mon cour, quelle que soit la manière dont il va s'occuper de ce que je viens de déposer sur le sien.

### **Pourquoi n'y a-t-il pas lieu de prier le Saint Esprit ? Par Monard Jacques-André**

ME 1994 p.253-256. Le titre a été ajouté par Bibliquest.

#### **Table des matières**

- 1 Question :
- 2 Réponse :
  - 2.1 Les exemples donnés dans la Parole
  - 2.2 Prier par l'Esprit
  - 2.3 La présence du Saint Esprit dans le croyant
  - 2.4 L'esprit et l'Esprit

#### **1 Question :**

Pourquoi n'aurions-nous pas à prier le Saint Esprit, à le louer, à parler avec lui, puisqu'il est Dieu, aussi bien que le Père et le Fils ?

#### **2 Réponse :**

##### **2.1 Les exemples donnés dans la Parole**

Le Nouveau Testament nous présente de nombreux exemples de prières et de louanges. Toutes sont adressées à Dieu le Père ou au Seigneur Jésus. Aucune au Saint Esprit. Cette simple constatation est déjà une réponse suffisante à la question posée. De quel droit ferions-nous autrement que selon l'exemple que Dieu nous donne constamment dans sa Parole ?

##### **2.2 Prier par l'Esprit**

Plusieurs passages nous parlent du Saint Esprit en rapport avec la louange ou la prière :

- « nous qui rendons culte par l'Esprit de Dieu » (Phil. 3:3) ;
- « priant par toutes sortes de prières et de supplications, en tout temps, par l'Esprit » (Éph. 6:18) ;
- « priant par le Saint Esprit » (Jude 20) ;
- « vous avez reçu l'Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba, Père ! » (Rom. 8:15) ;
- « nous avons... accès auprès du Père par un seul Esprit » (Éph. 2:18) ;
- « nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient ; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables » (Rom. 8:26) ;
- « Soyez remplis de l'Esprit, vous entretenant par des psaumes et des hymnes et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre cœur au Seigneur ; rendant toujours grâces pour toutes choses, au nom de notre Seigneur Jésus Christ, à Dieu le Père » (Éph. 5:18-20).

Ces passages montrent le rôle du Saint Esprit dans la louange ou la prière. Ce n'est pas à lui que nous nous adressons, mais c'est par lui que nous parlons à Dieu, ou au Seigneur Jésus. Il nous conduit dans nos demandes, afin qu'elles soient selon la volonté de Dieu et pour sa gloire. Il fortifie nos âmes et les remplit (Éph. 3:16-19), afin qu'elles débordent de louanges.

Il est clair que l'on ne saurait prier par l'Esprit à l'Esprit.

### 2.3 La présence du Saint Esprit dans le croyant

Cette présence, dont la portée est inestimable, est un des traits distinctifs du temps de l'Église. Ayant cru, nous avons été scellés du Saint Esprit de la promesse (Éph. 1:13). « Votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous, et que vous avez de Dieu » (1 Cor. 6:19). Cette personne divine consent à faire sa demeure dans des êtres tels que nous. Elle est la puissance de notre vie nouvelle : c'est par elle que notre marche peut répondre à la pensée de Dieu (Rom. 8:4). Si cette puissance n'est pas entravée par l'activité de la chair, nous manifestons le beau fruit de l'Esprit décrit en Galates 5:22.

Il est intéressant de remarquer combien souvent, dans les Épîtres, revient l'expression « par l'Esprit ». Nous en avons déjà cité quelques exemples au sujet de la prière ou de la louange, mais toute notre vie chrétienne peut et doit être marquée par l'activité de l'Esprit en nous.

Un chrétien (dans son état normal) est un homme qui est conduit par l'Esprit de Dieu (Rom. 8:14 ; Gal. 5:18). Il vit par l'Esprit, et doit marcher par l'Esprit (Gal. 5:16, 25). C'est par l'Esprit qu'il peut faire mourir les actions du corps (Rom. 8:13) et réaliser ainsi dans la pratique sa mort avec Christ.

### 2.4 L'esprit et l'Esprit

Lorsque la chair est tenue dans la mort, l'activité de l'esprit du croyant et celle de l'Esprit en lui sont pratiquement impossibles à distinguer. En elle-même, la personne du Saint Esprit est parfaitement distincte de l'esprit du croyant. N'allons pas confondre une personne divine et un être humain ! Les deux personnes apparaissent bien distinctement dans un passage comme celui-ci : « L'Esprit... rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu » (Rom. 8:16). Mais, dans ce passage même, les témoignages rendus par l'Esprit et par notre esprit sont, pour ainsi dire, fondus ensemble.

Considérons quelques passages où cette merveilleuse et mystérieuse liaison entre l'esprit du croyant et le Saint Esprit est mise en évidence.

Romains 8:26, 27 nous parle de la prière : « Nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient » ; alors « l'Esprit nous est en aide », il « intercède par des soupirs inexprimables ». Ces soupirs, ce sont en même temps ceux du croyant qui élève son âme vers Dieu sans pouvoir formuler clairement sa requête. « Et celui qui sonde les cœurs », Dieu, « sait quelle est la pensée de l'Esprit ». Mais celle-ci n'est pas différente de la pensée du croyant ; c'est celle qu'il ne savait pas comment exprimer.

En 1 Corinthiens 2:11, 12, nous lisons : « Personne ne connaît les choses de Dieu... si ce n'est l'Esprit de Dieu ». Or « nous avons reçu, non l'esprit du monde, mais l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été librement données par Dieu ». L'Esprit de Dieu connaît les choses de Dieu, et cet Esprit est en nous. Mais ce n'est pas seulement l'Esprit de Dieu en nous qui connaît ces choses. C'est aussi nous, parce que l'Esprit de Dieu qui habite en nous les connaît ! On voit que la pensée du croyant et la pensée de l'Esprit qui est en lui sont étroitement unies. On ne peut les séparer.

Considérons Galates 4:6 : « Et, parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans nos cœurs, criant : Abba, Père ». Qui est-ce qui crie « Abba, Père » ? Le croyant, bien sûr ! C'est lui qui connaît Dieu comme Père. Mais selon ce verset, ce cri est celui de l'Esprit du Fils de Dieu en lui. On ne peut pas distinguer le cri du croyant du cri de l'Esprit en lui.

Tout cela paraît résumé dans ce verset remarquable : « Celui qui est uni au Seigneur est un seul esprit (ou : Esprit) avec lui » (1 Cor. 6:17). Et une note de la version J.N.D. indique, en nous renvoyant à Romains 8 : « l'Esprit lui-même, et l'état du croyant sont souvent trop intimement liés... pour faire la différence entre Esprit et esprit, et les séparer l'un de l'autre ».

Tout ce que nous venons de voir fait comprendre pour quelle raison nous n'avons pas à parler à l'Esprit qui est en nous, ou à le prier, ou à le louer. Le faire serait en quelque sorte ignorer qu'il est en nous, qu'il agit en nous en formant nos pensées, et que c'est par lui que doit se déployer toute notre activité chrétienne, nos prières et nos louanges en particulier.

Puissions-nous nous maintenir plus régulièrement dans un état de cœur où le Saint Esprit est libre d'agir ! C'est cet état que la parole de Dieu caractérise par les mots « être rempli, ou être plein de l'Esprit » (Act. 4:8, 31 ; 6:3 ; 7:55 ; Éph. 5:18).

« Je fléchis mes genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus Christ... afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous donne d'être fortifiés en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur ; de sorte que le Christ habite, par la foi, dans vos cœurs... afin que vous soyez remplis jusqu'à toute la plénitude de Dieu » (Éph. 3,14-19).

### **Le « Notre Père » — Matthieu 6:9-13 par Bremicker Ernst August**

#### **Bibliquest**

Son usage et sa portée pour les chrétiens

#### **Table des matières**

- 1 Ce qu'est le « Notre Père » — Que faut-il en faire ?
- 2 Le « Notre Père » en tant que partie du discours du Seigneur de Matt. 5 à 7 (ou : sermon sur la montagne)
- 3 Usage du « Notre Père »
  - 3.1 Ce n'est pas une prière publique
  - 3.2 Ce n'est pas une prière pour les non-croyants
  - 3.3 Ce n'est pas une prière pour le culte
  - 3.4 Ce n'est pas une prière formelle
  - 3.5 Application du « Notre Père » à nous
- 4 Les demandes particulières du « Notre Père »
  - 4.1 Que ton nom soit sanctifié
  - 4.2 Que ton règne vienne
  - 4.3 Que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre
  - 4.4 Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien
  - 4.5 Remets-nous nos dettes comme aussi nous les remettons à nos débiteurs
  - 4.6 Ne nous induis pas en tentation
  - 4.7 Délivre-nous du mal
- 5 Remarques finales

#### **1 Ce qu'est le « Notre Père » — Que faut-il en faire ?**

Nous trouvons deux fois dans les évangiles la prière qu'on appelle le « Notre Père », ou aussi « la prière du Seigneur ». En Matthieu 6:9-13 elle constitue une partie du « sermon sur la montagne ». En Luc 11:2-4 elle constitue la réponse du Seigneur à la demande de Ses disciples : « Seigneur, enseigne-nous à prier ». Matthieu donne le texte intégral avec sept requêtes, tandis qu'en Luc ne figurent que cinq requêtes.

Le seul fait que cette prière soit mentionnée en deux endroits différents souligne l'importance que lui attribue le Saint Esprit. La prière est l'expression de notre dépendance de Dieu. Le Seigneur Jésus Lui-même, comme homme sur la terre, a beaucoup prié et est en cela un modèle parfait pour nous. C'est pourquoi il est bon pour nous de faire attention à ce que Dieu dit dans Sa Parole sur la prière. Il n'y a guère de prière qui, dans beaucoup de milieux chrétiens ou d'églises, soit aussi souvent prononcée que le « Notre Père ». Il n'y a guère d'occasion où l'on ne récite pas cette prière — qu'il s'agisse de cultes, de baptêmes, d'enterrements, de repas à table, ou autres circonstances. Était-ce l'intention du Seigneur quand Il donna cette prière à Ses disciples ? Ou bien avait-Il autre chose en vue ? ce sont ces questions sur lesquelles nous voulons réfléchir un peu. Nous prendrons le texte selon Matthieu puisque c'est le plus complet [le texte de Luc ne comprend pas la troisième et la septième demande] :

« Vous donc, priez ainsi : Notre Père qui es dans les cieux, que ton nom soit sanctifié ; que ton règne vienne ; que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre. Donne-nous aujourd'hui le pain qu'il nous faut ; et remets-nous nos dettes, comme nous aussi nous remettons à nos débiteurs ; et ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal » (Matthieu 6:9-13).

Encore une courte remarque. Dans ce qui suit, nous utiliserons l'appellation « Notre Père », car elle me paraît convenable. L'appellation « Prière du Seigneur » me paraît inappropriée, car il s'agit d'une prière du Seigneur pour la donner aux disciples. Il ne nous est pas rapporté que le Seigneur ait Lui-même prié de cette manière. S'il y avait vraiment une prière qu'on pourrait désigner comme « LA prière du Seigneur » dans l'absolu, ce serait bien sûr celle de Jean 17.

## **2 Le « Notre Père » en tant que partie du discours du Seigneur de Matt. 5 à 7 (ou : sermon sur la montagne)**

Quand nous voulons étudier de près un passage de la Parole de Dieu, il est indispensable de commencer par examiner le contexte. Un passage pris hors de son contexte amène souvent à de fausses conclusions, et c'est justement le cas du « Notre Père ». Nous ne pouvons saisir le sens de cette prière, et l'exposer, que comme faisant partie du sermon sur la montagne. C'est pourquoi il est d'abord convenable de donner quelques principes figurant dans ce discours du Seigneur de Matthieu 5 à 7.

Le sermon sur la montagne ne nous est donné en entier que dans l'évangile de Matthieu. Cela se comprend bien, car cet évangile est celui qui nous présente le Seigneur Jésus comme le Messie, le Roi, promis par Dieu. Il est venu sur la terre pour établir Son royaume, ayant le message suivant à communiquer au peuple : « Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est approché » (Matt. 4:17).

En Matthieu 5 à 7, le Seigneur Jésus présente les principes de ce royaume à Ses disciples (ceux qui voulaient suivre Son exemple). Il s'agit d'un royaume sur la terre, mais dirigé depuis le ciel (d'où l'appellation de « royaume des cieux »). Il en est encore ainsi aujourd'hui. Cependant ces principes impliquent que le roi est rejeté. C'est justement ce qui est arrivé. Le Seigneur Jésus est retourné au ciel comme le Rejeté, ce qui a été le début d'une période transitoire pendant laquelle Son royaume est maintenant sous forme cachée (voir les « mystères du royaume des cieux » au ch. 13). Dans le sermon sur la montagne le Seigneur Jésus montre à Ses disciples ce qui doit caractériser ceux qui sont dans ce royaume, et qui veulent faire la volonté du Roi et reconnaître Ses droits.

Le jour viendra où ce royaume sera établi en puissance et en gloire sur la terre, mais maintenant le royaume existe sous une forme cachée : il n'est pas visible aux yeux des hommes. Avec des yeux éclairés de Dieu, nous pouvons cependant voir ce royaume partout où des gens tiennent compte de l'autorité du Seigneur dans leur vie. De telles personnes sont disciples du royaume ou serviteurs du Seigneur. Les principes qui s'appliquent dans ce royaume sont le sujet du sermon sur la montagne.

Il se pose alors tout de suite la question : pour qui ces principes sont-ils valables ? Pour qui le « Notre Père » est-il valable ? Les points suivants devraient donner la réponse à ces questions :

1. Le sermon sur la montagne (y compris le « Notre Père ») était adressé aux disciples du Seigneur. Il est dit expressément au début du chapitre 5 que Ses disciples s'approchèrent de Lui et qu'Il les enseignait. En outre il est souvent parlé de « votre Père qui est dans les cieux ». Le sermon sur la montagne n'est donc pas destiné à des non-croyants, et il n'est pas non plus une annonce de l'évangile ni un programme politique. En Matthieu 5 à 7, il ne s'agit pas de savoir comment on peut entrer dans le royaume (Jean 3), ni comment on peut devenir chrétien. Les sujets de la repentance, de la conversion, de la rémission des péchés, de la justification, etc. n'y sont pas traités. Il est supposé que ceux qui écoutent sont des disciples, c'est-à-dire de ceux qui marchent à la suite du Seigneur Jésus en suivant Son exemple. Le sermon sur la montagne est une instruction donnée à des disciples sur la manière dont ils ont à se comporter. Quand aujourd'hui on interprète le sermon sur la montagne surtout comme un programme d'amélioration de la vie collective des gens, on passe complètement à côté du sens donné par Dieu à ce passage.

2. Dans le sermon sur la montagne, il s'agit de principes du royaume et non pas de principes de l'assemblée. Le mélange de ces deux domaines a fait beaucoup de mal. Il s'agit du royaume en rapport avec un exemple à suivre sur cette terre, et non pas en rapport avec notre appel céleste. Nous allons voir que le sermon sur la montagne a tout du long une signification pour le chrétien, mais il ne faut pas la surévaluer.

Le sermon sur la montagne n'est pas la « constitution » du christianisme, comme on l'a quelquefois appelé. Il a exclusivement à faire avec le royaume. Il s'agit d'exemple à suivre. On n'y trouve pas les sujets tels que l'assemblée, le Saint Esprit, la vie éternelle, etc. L'assemblée n'est mentionnée que plus tard dans cet évangile, et l'enseignement à son sujet est développé dans les épîtres. On le chercherait en vain dans Matthieu 5 à 7. Si aujourd'hui nous pensions avoir dans le sermon sur la montagne la norme de notre vie, nous n'aurions alors rien compris à notre position.

3. Le caractère principal du sermon sur la montagne est juif. Le Seigneur adresse ces paroles à des croyants d'entre les Juifs. On le reconnaît à plusieurs particularités du texte. Cela ressort déjà tout spécialement de l'expression maintes fois répétées « Père qui est dans les cieux ». On chercherait en vain une telle expression dans les épîtres qui développent notre position chrétienne. Dans ces épîtres, il est parlé du « Dieu et Père », ou simplement du « Père », mais jamais du « Père dans les cieux ».

Même si c'était un grand privilège pour les disciples de connaître le « Père dans les cieux », il n'en reste pas moins que cette expression suppose une certaine distance, un certain éloignement. Le Père est dans le ciel, et les disciples sur la terre. Certes, littéralement il en est bien ainsi pour nous. Mais quant à notre position, nous sommes déjà placés « dans les lieux célestes », et nous avons libre accès auprès du Père (Éph. 2:18).

4. Toutefois, tirer de là la conclusion que le sermon sur la montagne a un caractère exclusivement juif serait une erreur. Certains chrétiens sont dédaigneux vis-à-vis du sermon sur la montagne, et sont convaincus qu'il n'a rien à nous dire. Certes il concerne en premier lieu des disciples du peuple d'Israël, mais nous ne pouvons pas simplement évacuer la portée des instructions du Seigneur. Sans doute la vérité de l'assemblée est infiniment précieuse et importante, mais cela ne veut pas du tout dire qu'il n'y a rien d'autre qui soit important. Ne sommes-nous pas des disciples ? Ne sommes-nous pas dans le royaume de Dieu ? Ne voulons-nous pas, dans notre vie, nous soumettre à l'autorité du Seigneur ? Le sermon sur la montagne a pour nous une portée pratique. Il est important de connaître la vérité contenue dans les épîtres, mais voulons-nous pour cette raison négliger les leçons pratiques que le Seigneur Lui-même donne ?

En conclusion :

Matthieu 5 à 7 (ce qu'on appelle le sermon sur la montagne) traite des principes à respecter pour suivre l'exemple du Seigneur dans le royaume. Ces principes sont valables :

- pour les disciples aux jours où le Seigneur était sur cette terre, et était rejeté par son peuple (application directe),
- pour le résidu juif avant l'établissement du règne en puissance et en gloire, quand il entrera dans ce règne à travers la grande tribulation et de grandes souffrances (application prophétique),
- pour nous, comme marchant à la suite du Seigneur sur la terre. Notre position est certes céleste, mais nous avons quand même à faire avec le royaume. C'est pourquoi nous pouvons tirer des principes du royaume du profit et des applications pratiques pour nous (application pratique).

### **3 Usage du « Notre Père »**

En premier lieu, il y a lieu de signaler deux grands dangers en rapport avec l'application du « Notre Père ». L'un d'eux consiste à grandir trop fortement son importance, et à considérer cette prière comme une prière formelle à répéter dans toutes les occasions possibles. Ce n'était pas du tout l'intention du Seigneur. L'autre danger est celui de tomber dans l'excès inverse consistant à récuser entièrement le « Notre Père » en tant que prière pour le chrétien. Une telle attitude serait également un désordre. Le « Notre Père » nous parle aussi à nous, si nous le comprenons de la bonne manière. Nous voulons essayer de discerner la pensée de Dieu.

#### **3.1 Ce n'est pas une prière publique**

Le point de départ des enseignements du Seigneur au sujet du « Notre Père » en Matt. 6, est une instruction générale en rapport avec la prière publique. Le Seigneur Jésus met en garde contre les gens qui prient publiquement ou dans les rues, et ne le font que pour être vus des autres. De tels gens sont qualifiés d'hypocrites ; leurs prières ne sont pas agréables à Dieu. Le Seigneur Jésus invite alors Ses disciples à mener une vie de prière personnelle, et leur dit : « Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre, et ayant fermé ta porte, prie ton Père qui [demeure] dans le secret ; et ton Père qui voit dans le secret, te récompensera » (Matt. 6:6). Les prières publiques comportent aussi aujourd'hui le danger de ne pas s'adresser en premier lieu à Dieu, mais devant les hommes. C'est pourquoi, quand nous prions en public, nous devons toujours être aussi courts que possible, et de ne pas transformer la prière en moyen de faire un exposé.

Nous arrivons maintenant au premier point. Le « Notre Père » est largement pratiqué comme prière publique en commun. Or le Seigneur introduit expressément son instruction par les paroles suivantes : « entre dans ta chambre, et ayant fermé ta porte, prie ». Le « Notre Père » n'a jamais été prévu pour un usage général et public. Cela ressort clairement du contexte. Certes la prière est formulée à la première personne du pluriel (« nous »), mais l'explication en est simple : celui qui prie se voit rattaché en prière à d'autres qui nomment également Dieu comme « leur Père qui est dans les cieux ». C'est pourquoi Il dit : « Notre Père... ».

Retenons donc solidement que le « Notre Père » n'est nullement une prière publique et générale, mais une prière personnelle.

#### **3.2 Ce n'est pas une prière pour les non-croyants**

Le deuxième point est que le « Notre Père » n'est pas prévu pour les non-croyants. Le Seigneur Jésus s'adresse ici à des disciples. Comment un non-croyant pourrait-il dire : « Notre Père qui es dans les cieux » ? C'est impossible. Un non-croyant n'a rien à faire avec cette prière. S'il veut entrer en relation avec Dieu, il ne peut que se tourner vers Lui avec les paroles de repentance du publicain : « Ô Dieu, sois apaisé envers moi, pécheur ! » (Luc 18:13). C'est une prière que Dieu entend et entendra. Combien il est tragique que des hommes puissent penser être agréables à Dieu en répétant suffisamment souvent la prière du « Notre Père » ! Cela n'a jamais été le sens de cette prière.

Retenons donc solidement que le « Notre Père » est destiné à des croyants et n'est pas pour des non-croyants.

#### **3.3 Ce n'est pas une prière pour le culte**

Un troisième point est souvent méconnu. Le « Notre Père » n'est nullement l'expression d'une adoration commune. Il n'est absolument pas question d'adoration dans cette prière, ni en commun, ni personnelle. Dans bien des traductions de la Bible (TOB, Segond, Semeur, Thompson, Texte Reçu, Français courant, King James, Osterwald, etc.), on trouve en fin du « Notre Père » un ajout qui semble contredire cela. Il s'agit d'une doxologie (expression de louange) : « car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire pour l'éternité. Amen ». Cependant les recherches sur le texte biblique ont prouvé de manière incontestable qu'il s'agit d'un ajout tardif introduit par des copistes pour une raison quelconque. Les manuscrits les plus anciens n'ont pas cet ajout. Il ne convient pas non plus à cette prière du point de vue de la structure d'ensemble. Non, dans le « Notre Père », il ne s'agit pas d'adoration. Il s'agit de quelqu'un qui a à cœur les intérêts de Dieu et qui vient à son Père céleste avec ses difficultés.

Retenons donc solidement que le « Notre Père » n'est pas donné pour adorer Dieu, mais pour Lui demander quelque chose.

#### **3.4 Ce n'est pas une prière formelle**

Un quatrième point est de savoir si c'était, ou non, l'intention du Seigneur Jésus de communiquer le « Notre Père » comme une prière formelle à répéter mot à mot en certaines occasions. Les arguments suivants vont à l'encontre de cette idée :

1. Immédiatement avant, le Seigneur Jésus met en garde contre les vaines redites, comme les païens en faisaient. Il dit : « Et quand vous priez, n'usez pas de vaines redites, comme ceux des nations, car ils s'imaginent qu'ils seront exaucés en parlant beaucoup. Ne leur ressemblez donc pas » (Matt. 6:7-8). C'était un usage païen de répéter toujours les mêmes mots, avec l'idée que les dieux finiraient par les entendre. Naturellement il est tout à fait convenable d'apporter dans la prière régulièrement les mêmes préoccupations. Mais il est crucial de le faire de manière consciente, et non pas simplement par habitude. Or n'arrive-t-il pas souvent, dans des occasions de prières en commun où l'on prononce le « Notre Père », qu'on a l'impression qu'on prie sans vraiment penser à ce qu'on demande ?

2. Cette prière est aussi mentionnée en Luc 11. Une comparaison précise des deux textes montre cependant quelques différences. En Matthieu il y a sept demandes, alors qu'il n'y en a que cinq en Luc (elles sont en accord avec le caractère particulier à cet évangile). Si l'intention de Dieu avait été de nous donner une prière formelle, les deux textes auraient évidemment dû être identiques. Comme ce n'est pas le cas, il devrait nécessairement se soulever la question de savoir laquelle de ces deux prières est à répéter.

3. Le saut du v. 13 au v. 14 est assez remarquable. De fait, la prière du « Notre Père » n'a pas de véritable fin, mais au v. 13 on trouve la sixième et la septième demande, à la suite de quoi le v. 14 vient donner une explication en rapport avec la cinquième demande (il est possible que ce soit là la raison ayant conduit à compléter par l'ajout mentionné ci-dessus). Un tel saut n'est évidemment pas approprié à une prière formelle.

4. Un lecteur du Nouveau Testament chercherait en vain une allusion au « Notre Père » dans les Actes ou dans les épîtres. Si le Seigneur avait voulu qu'encre aujourd'hui nous ayons à prier le « Notre Père » tel quel (sans modification), on se serait naturellement attendu à quelque allusion ou invitation à prier de cette manière. C'est ainsi que l'invitation à célébrer le repas du souvenir en mémoire de Sa mort est répétée dans les épîtres, et les Actes montrent comment les premiers chrétiens l'ont pratiqué. Dans le cas du « Notre Père », il n'y a aucune allusion ultérieure.

5. En outre, une prière formulée d'avance empêcherait l'activité du Saint Esprit en nous. Les disciples auxquels s'adresse le Seigneur Jésus ne possédaient pas encore le Saint Esprit. Mais nous, nous Le possédons, et Il est celui qui nous conduit dans nos prières (Rom. 8:26). Il n'est pas nécessaire aujourd'hui de nous instruire de la même manière que les disciples l'ont été alors (et que le résidu juif des jours à venir en aura besoin) parce que nous possédons le Saint Esprit qui habite en nous. Il est Celui qui nous conduit dans la prière.

Pour ces raisons, nous retenons solidement ce quatrième point, à savoir que le « Notre Père » n'a pas été conçu comme une prière formelle pour nous.

### **3.5 Application du « Notre Père » à nous**

Après avoir établi en quatre points ce que le « Notre Père » n'est pas, il se pose la question de savoir quel était le but du Seigneur en nous donnant cette prière. Comment devons-nous nous servir du « Notre Père » en tant que chrétien ? Qu'a-t-il à nous dire ?

Retenons d'abord bien que la prière d'un croyant doit toujours être en harmonie avec la connaissance qu'il a de Dieu, et avec le champ de vérité qui lui a été révélée. C'était déjà le cas dans l'Ancien Testament. Les croyants de ce temps-là s'adressaient à Dieu selon qu'ils Le connaissaient. Ici en Matth. 6, les disciples pouvaient déjà s'adresser au Père, parce que le Seigneur Jésus Le leur avait révélé. Cependant, avant la résurrection du Seigneur Jésus, les disciples n'avaient pas encore une relation connue d'enfants vis-à-vis de Dieu. La vérité chrétienne ne leur était pas encore connue, ni non plus la position dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Les disciples ne possédaient pas encore le Saint Esprit habitant en eux, pour influencer leur vie de prière dans ce sens. L'influence du Saint Esprit sur notre vie de prière est-elle réellement si grande ? Le Seigneur Jésus Lui-même nous le montre clairement. Il en parle en Jean 16 avec Ses disciples. Il leur parle d'abord de la venue de l'Esprit de vérité, puis Il leur dit : « Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit accomplie... En ce jour-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que moi je ferai des demandes au Père pour vous ; car le Père lui-même vous aime » (Jean 16:24, 26, 27). Auparavant les disciples n'avaient pas prié au nom du Seigneur Jésus (c'est-à-dire en plein accord avec la volonté du Seigneur). Mais maintenant, après la venue du Saint Esprit, ils pouvaient prier d'une manière entièrement nouvelle, parce que le Saint Esprit les conduisait à prier au nom du Seigneur.

Pour les disciples à ce moment-là, le « Notre Père » était une expression du cœur correspondant tout à fait à leur relation avec Dieu, car ils Le connaissaient comme leur « Père qui est dans les cieux ». Quant à nous, nous prions Dieu, notre Père, dans la conscience que nous pouvons dire « Abba, Père ». Or qui est celui qui nous conduit à faire cela ? c'est le Saint Esprit, comme nous le lisons en Rom. 8:15,16 : « Car vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être de nouveau dans la crainte, mais vous avez reçu [l']Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba, Père ! L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu ». Notre relation avec Dieu est donc double : nous sommes d'abord fils, et deuxièmement enfants de Dieu. En conséquence nos prières devraient être à un niveau supérieur à celui exprimé dans le « Notre Père ». Mais cela implique que nous jouissions pratiquement de la position qui nous a été accordée.

En contraste avec les Juifs d'alors et des jours à venir, nous avons le privilège de prier au nom du Seigneur et par le Saint Esprit. C'est pourquoi Jude, dans son épître, invite ceux auxquels il s'adresse en disant : « vous, bien-aimés... priant par le Saint Esprit » (Jude 20). Paul écrit aux Éphésiens (6:18) : « priant par toutes sortes de prières et de supplications, en tout temps, par l'Esprit ». Le « Notre Père » n'est pas du tout une prière par le Saint Esprit, ni au nom du Seigneur.

Il serait cependant dangereux, à partir de ces faits, de tirer la conclusion que le « Notre Père » serait de peu de valeur ou imparfait. Au contraire, c'est une prière parfaite : comment pourrait-il en être autrement puisque c'est le Seigneur Jésus Lui-même qui l'a enseignée à Ses disciples ? Comment oserions-nous en avoir une piètre opinion ? Mais le « Notre Père » ne correspond pas à notre position, parce qu'il n'est pas encore fondé sur l'œuvre accomplie à la croix. Nos prières peuvent avoir un autre contenu, parce qu'en tant que pécheurs rachetés, nous savons maintenant que notre salut repose en assurance sur l'œuvre de Golgotha accomplie une fois pour toutes. Nous prions maintenant selon la position dans laquelle nous avons été placés.

Cela voudrait-il dire que, maintenant, nous ne pouvons pas du tout prier le « Notre Père » ? Cette conclusion serait aussi prématurée. Même si cette prière est valable pour les Juifs dans sa portée propre, elle ne comporte cependant pas de sujets de prière avec lesquels, comme chrétiens, nous ne pouvons pas nous identifier. Encore une fois : notre horizon est plus vaste, nos préoccupations faisant l'objet de prières englobent infiniment plus que ce qui est exprimé dans le « Notre Père » ; et pourtant cette prière contient bien des choses qui nous sont tout à fait applicables. Cette prière, comme tout le reste du sermon sur la montagne, nous donne des indications importantes pour notre vie de disciples, et elles sont à prendre à cœur.

Résumons ces points : Dans sa portée propre, le « Notre Père » est valable pour des Juifs croyants, qui ont reconnu le Seigneur Jésus comme leur Messie, et qui veulent suivre Son exemple. Ils ne connaissent pas les conseils de Dieu à l'égard de Son assemblée, ils ne possèdent pas le Saint Esprit, et ne peuvent pas considérer l'œuvre de rédemption comme étant accomplie. Ce sont pour de tels gens que vaut la Parole du Seigneur : « vous donc priez... ». Dans leur portée directe, cette parole vaut pour les disciples d'alors, mais elle sera aussi pertinente pour le résidu Juif des jours à venir. Nous chrétiens, nous avons des choses plus élevées, pour lesquelles nous pouvons prier et faire monter des louanges. Mais d'un autre côté cette prière contient beaucoup d'indications importantes que nous pouvons et voulons nous appliquer en pratique. Nous n'avons pas à craindre de faire nôtres les demandes du « Notre Père ». Pour cela nous devons néanmoins laisser le champ libre au Saint Esprit qui habite en nous. Une répétition directe et littérale du texte ne serait pas en accord avec la position qui est devenue la nôtre dans le Seigneur Jésus.

### **4 Les demandes particulières du « Notre Père »**

Le « Notre Père » contient en tout sept demandes :

- que ton nom soit sanctifié,
- que ton règne vienne,
- que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre,
- donne-nous notre pain quotidien,
- remets nous nos dettes [ou : pardonne-nous nos fautes],
- ne nous induis pas en tentation,
- délivre-nous du mal.

Ces sept demandes peuvent être réparties en deux groupes. Les trois premières ont à faire avec Dieu et Son honneur ; les quatre dernières concernent les besoins de celui qui prie. Cela suffit déjà à parler à nos cœurs. Il y a un principe valable d'une manière tout à fait générale pour nos vies de chrétiens : « Recherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice » (Matt. 6:33). Les intérêts et les droits de Dieu doivent prendre la première place dans notre vie. S'il en est ainsi, cela se reflétera dans notre vie de prière. Essayons donc un peu ! Par quoi commencer nos prières ? Ne mettons-nous pas souvent nos besoins et nos prières au premier plan ?

Bien sûr, nous pouvons et devons dire à Dieu tout ce qui pèse sur nos cœurs ; c'est ce qu'Il attend. Mais nous ne devons jamais oublier que la première place appartient à notre Dieu et à Ses affaires — y compris dans nos prières.

En regardant maintenant d'un peu plus près les demandes particulières du « Notre Père », nous nous demanderons d'abord quelle est la portée de chacune des demandes pour le résidu croyant des jours à venir (a), puis nous verrons quel profit pratique en tirer pour nous (b).

#### **4.1 Que ton nom soit sanctifié**

a) En règle générale dans la Bible, le nom tient la place de la personne qui a ce nom. Ici, il s'agit donc que Dieu Lui-même soit sanctifié. Déjà dans l'Ancien Testament, Dieu adressait cette invitation à Son peuple par le moyen du prophète Ésaïe (8:13) : « L'Éternel des armées, lui, sanctifiez-le ». Cette exhortation était donnée tellement le nom de l'Éternel était déshonoré par le peuple. Dieu a dû s'en plaindre à plusieurs reprises par le moyen du prophète Ézéchiël (36:19-23). C'est pourquoi cette demande sera sur les cœurs du résidu avant l'établissement du règne sur cette terre, quand les Juifs fidèles reconnaîtront la culpabilité dont le peuple s'est chargé. La sanctification du nom de Dieu est la condition préalable à la bénédiction du Messie qui se rattache au règne qui vient.

b) La Parole de Dieu parle dans plusieurs passages de la sainteté des croyants. Paul écrit aux Thessaloniens (4:3) : « car c'est ici la volonté de Dieu, votre sainteté ». Dieu ne veut pas que Son nom se rattache à l'impureté ou au péché ; c'est la raison pour laquelle Il nous invite à la sainteté. Nous avons cependant à faire attention au fait que cette sainteté a deux côtés, l'un de position, l'autre pratique.

La sainteté est d'abord une position dans laquelle Dieu nous a placés, quand nous sommes venus au Seigneur Jésus. Nous sommes sanctifiés par la volonté de Dieu (Héb. 10:10). Deuxièmement, la sainteté est un état pratique. Dieu voudrait que, dans notre vie, nous correspondions à ce que nous sommes quant à notre position. C'est ce dont parle Pierre : « Comme celui qui vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints dans toute [votre] conduite ; parce qu'il est écrit : 'Soyez saints, car moi je suis saint' » (1 Pierre 1:16).

C'est de la sainteté pratique qu'il s'agit ici dans le « Notre Père ». N'avons-nous pas tous ressentis combien cette requête nous convient : « que ton nom soit sanctifié » ? Combien il y a de choses dans nos vies qui ne sont pas en accord avec la sainteté de Dieu ! Une vie à l'honneur de Dieu ne peut qu'être une vie de séparation de tout mal. L'honneur de Dieu ne devrait-il pas avoir la première place dans nos vies ? C'est pourquoi il est bon de prier chaque jour pour que nous ayons cette sainteté pratique. Satan s'efforcera de nous tirer vers des relations qui ne sont pas saintes. C'est pourquoi la demande d'une sainteté pratique nous est tellement nécessaire.

#### **4.2 Que ton règne vienne**

a) Le royaume de Dieu établi en puissance et en gloire sur cette terre était la grande espérance des Juifs. Ce royaume était prédit dans l'Ancien Testament, et beaucoup de prophéties en parlent. Pour les Juifs, ce royaume signifiera la délivrance finale de leurs ennemis et de la domination étrangère. C'est pourquoi Pierre parle en Actes 3:19 des « temps de rafraîchissement » qui viendraient de devant la face du Seigneur. Pierre montre cependant clairement que ce royaume ne peut venir que par la repentance préalable de ceux qui veulent entrer dans le règne.

C'est justement là que résidait alors l'obstacle à l'établissement du règne. Le peuple dans son ensemble ne voulait pas se repentir ; au contraire ils ont rejeté le roi. Le désir d'un royaume de Dieu a cependant subsisté. Le résidu croyant des jours à venir, qui sera dans une grande détresse et dans la persécution, aura le désir ardent du royaume de Dieu, et sera alors également prêt à se repentir. Son grand désir sera bien « que ton règne vienne ».

b) Pouvons-nous, comme chrétiens, demander : « que ton règne vienne » ? Ce royaume n'est-il pas venu déjà depuis longtemps ? ne sommes-nous pas dans le royaume de Dieu ? bien sûr — mais nous sommes dans la phase du royaume où le roi est rejeté et où le royaume a pris une forme cachée. Le temps où le royaume sera public et visible en gloire, est encore futur pour nous. Nous pouvons attendre ce moment-là comme aussi notre Seigneur l'attend.

Maintenant Satan domine encore comme chef de ce monde. L'honneur de notre Seigneur est foulé aux pieds. Dans ce monde, on dit toujours plus : « nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous ». Cela nous laisse-t-il indifférent ? Pas du tout ; nous nous réjouissons du moment où Il ne sera plus le Rejeté, et où Ses droits seront reconnus sur la terre, et où Il régnera en justice.

Naturellement notre espérance chrétienne dépasse cette attente du royaume. Nous n'attendons pas en premier le Roi qui vient régner, mais nous attendons l'époux qui vient chercher son épouse. Nous nous réjouissons des noces de l'Agneau et de la maison du Père où nous serons unis avec Lui pendant toute l'éternité. C'est pourquoi notre prière n'est pas en premier lieu « que ton règne vienne », mais « viens, Seigneur Jésus ». C'est l'Esprit Lui-même qui réveille en nous ce désir et ce cri d'appel (Apoc. 22:18, 20). Mais cela ne veut pas dire que nous n'aurons aucune part au royaume futur, bien au contraire. Certes nous n'entrerons pas dans ce royaume comme des sujets ou des frères du roi, comme ce sera le cas pour les gens des nations ou les Juifs qui auront traversé la grande tribulation, mais nous aurons tout à fait une place dans ce royaume. Pierre en parle ainsi : « Car ainsi l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ vous sera richement donnée » (2 Pierre 1:11). Paul également en parle quand il dit : « Le Seigneur... me conservera pour son royaume céleste » (2 Tim. 4:18).

Le royaume futur aura un côté terrestre et un côté céleste. Notre part, comme celle des croyants de l'Ancien Testament, sera le côté céleste, que Pierre qualifie de « royaume éternel » et Paul de « royaume céleste » (à ne pas confondre avec la maison du Père). Le Seigneur Jésus en parle également sous l'appellation de « royaume du Père » (Matt. 13:43). Le « royaume du Fils de l'Homme » est la partie terrestre, tandis que le « royaume du Père » est la partie céleste. Nous avons à nous réjouir de cela, car depuis le ciel nous régnerons avec Christ. C'est pourquoi nous voulons être de ceux qui « aiment son apparition » (2 Tim. 4:8).

#### **4.3 Que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre**

a) La grande différence entre le ciel et la terre consiste en ce que, dans le ciel, la volonté de Dieu est faite, tandis que sur la terre c'est loin d'être le cas. Tout Juif pieux devait reconnaître que le peuple, dans son ensemble, s'était largement éloigné de contribuer à ce que la volonté de Dieu devienne une réalité. Ce qui était au premier plan était la propre volonté et non pas la volonté de Dieu. Satan influence aujourd'hui la volonté des hommes, et son action a toujours pour but d'aller à l'encontre de la volonté de Dieu. Et que sera-ce, quand un jour Satan sera chassé du ciel sur la terre et manipulera encore plus directement la volonté des hommes ! (Apoc. 12:9).

Combien grande sera la souffrance du résidu placé dans ces conditions, de ce que la volonté de Dieu ne comptera pour rien sur cette terre. Alors ils prieront en disant : « que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre ». Or cette demande sera entendue. Le jour vient où la terre sera pleine de la connaissance de l'Éternel (És. 11:9). Cependant la condition pour que cela ait lieu, est que Dieu conclue une nouvelle alliance avec Son peuple. Alors Il mettra Sa loi dans leurs cœurs et l'écrira sur leurs entendements (Héb. 10:16). C'est de cette manière seulement qu'il sera possible que le peuple finisse par demander la volonté de Dieu et la fasse.

b) Comme chrétiens, nous souffrons de ce que si peu de gens s'intéressent à la volonté de Dieu. Même les enfants de Dieu font et font faire ce qui leur semble bon, sans demander ce que Dieu en dit. Certes nous ne sommes pas appelés à améliorer le monde, mais quand il s'agit de nos propres vies ou de la vie d'autres enfants de Dieu, nous pouvons bien demander : « que ta volonté soit faite ».

Une fois que le règne en puissance et en gloire sera fondé, la volonté de Dieu sur cette terre sera faite. Mais dans nos vies, il devrait déjà en être ainsi aujourd'hui.

Nous reconnaissons que nous vivons dans un temps comparable à celui des Juges. La caractéristique de ce temps-là était que « chacun faisait ce qui était bon à ses yeux ». Que faisons-nous ? Demandons-nous consciemment la volonté de Dieu pour notre vie ? Sommes-nous prêts à obéir à la volonté de Dieu ? Nous sommes pourtant appelés « à l'obéissance de Jésus Christ » (1 Pierre 1:2). Nous sommes capables de faire la volonté de Dieu et de Lui obéir, comme le Seigneur Jésus l'a fait comme homme sur la terre. Dieu nous montre Sa volonté dans Sa Parole : à nous d'apprendre à connaître cette volonté et de la faire par Sa grâce. Le Seigneur Jésus est notre modèle parfait, duquel nous avons à apprendre. Il a dit : « C'est mes délices, ô mon Dieu, de faire ce qui est ton bon plaisir, et ta loi est au dedans de mes entrailles » (Psaume 40:8).

#### **4.4 Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien**

a) Cette demande montera du cœur du résidu croyant vers Dieu quand il sera dans la grande tribulation. Selon Apoc. 13:16-17, le temps viendra où il ne sera plus possible d'acheter ni de vendre sans avoir la marque de la bête sur la main ou sur le front. Pour le résidu qui refusera l'antichrist, ce sera une grosse épreuve. Qui les nourrira ? Dieu ne les oubliera pas. En Apoc. 12 nous lisons par deux fois que Dieu Lui-même nourrira le résidu qui se sera enfui du pays (Apoc. 12:6,14). Comme Élie autrefois qui recevait chaque jour sa nourriture de la part de Dieu, ainsi le résidu s'attendra à Dieu jour après jour. Comprendons-nous maintenant la raison pour laquelle ils prieront en disant : « donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ».

b) Nous qui vivons plus ou moins dans l'aisance, pouvons-nous nous appliquer cette prière pour de bon ? En ce qui concerne le pain quotidien, très rares sont ceux d'entre nous qui sont dans le besoin. Et pourtant n'y a-t-il pas une multitude d'autres besoins pour lesquels nous avons à faire preuve de dépendance vis-à-vis de Dieu ? À l'égard de tout, y compris ce qu'on dit petit et ce qui va de soi dans la vie quotidienne, nous sommes entièrement à la merci de notre Dieu. Agur, l'homme de Dieu de l'Ancien Testament, l'avait déjà bien saisi, qui disait : « Ne me donne ni pauvreté ni richesse ; nourris-moi du pain qui m'est nécessaire, de peur que je ne sois rassasié, et que je ne te renie et ne dise : Qui est l'Éternel ? et de peur que je ne sois appauvri, et que je ne dérobe, et que je ne parjure le nom de mon Dieu » (Prov. 30:8-9).

Nos besoins journaliers peuvent être très différents, mais Dieu veut nous donner chaque jour de notre vie ce dont nous avons besoin, et Sa promesse est encore valable aujourd'hui. Nous nous emparons souvent des choses à l'avance, et nous voudrions avoir déjà aujourd'hui ce dont nous aurons besoin demain. Or ce n'est pas la manière de notre Dieu. Il voudrait que nous apprenions à nous confier en Lui « aujourd'hui ». Nous n'avons pas à demander le pain de demain, mais « donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ». Dieu sait ce dont nous avons besoin, et Il aime nous le donner. Nous avons à apprendre, non pas à construire sur nos propres forces, mais à regarder à Lui et à tout attendre de Lui. Le Seigneur Jésus Lui-même disait à Ses disciples : « Ne soyez pas en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez et de ce que vous boirez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus : la vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ?... Qui d'entre vous, par le souci qu'il se donne, peut ajouter une coudée à sa taille ?... Ne soyez donc pas en souci » (Matt. 6:25-31).

#### **4.5 Remets-nous nos dettes comme aussi nous les remettons à nos débiteurs**

[ou : « pardonne-nous nos fautes, comme aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Pardon = rémission].

a) Pour un Juif, il était clair qu'Un seul, Dieu, pouvait pardonner les péchés (voir Marc 2:7). Par contre, à l'inverse de nous, ils ne savaient pas que le pardon (= rémission) des péchés ne peut avoir lieu que sur la base de l'œuvre du Fils de Dieu à la croix. Ici il ne s'agit pas de ce qu'un pécheur vient à Dieu avec sa culpabilité pour recevoir le pardon (= rémission), mais il s'agit de disciples qui demandent le pardon (= rémission). Les Juifs croyants étaient certes nés de nouveau, mais ils n'avaient aucune conscience d'un pardon (= rémission) complet des péchés comme nous le connaissons. C'est pourquoi ils demandaient le pardon pour eux-mêmes, mais ils devaient en même temps être prêts à pardonner aux autres. Ce principe ressort aussi d'autres passages : « Et quand vous ferez votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père aussi, qui est dans les cieux, vous pardonne vos fautes. Mais si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne pardonnera pas non plus vos fautes » (Marc 11:25-26).

Pensons un peu à ce que sera un jour la situation du résidu juif qui reconnaîtra sa grande culpabilité, et entendra alors la Parole de Dieu : « Parlez au cœur de Jérusalem, et criez-lui que son temps de détresse est accompli, que son iniquité est acquittée » (Ésaïe 40:2). Alors les Israélites croyants, objets de la grâce de Dieu qui pardonne, auront appris eux-mêmes à exercer la grâce, aussi bien à l'égard des nations environnantes qu'envers leurs propres compatriotes.

b) Peut-être est-ce la demande que nous avons le plus de peine à nous appliquer. Nous connaissons l'œuvre du Seigneur Jésus à la croix, et nous avons le droit de nous reposer en sécurité sur cette œuvre. Nous savons que nos péchés sont pardonnés (= remis), et qu'en ce qui concerne notre position devant Dieu, nous n'avons « plus aucune conscience de péché » (Héb. 10:2). Nous connaissons que Dieu accepte de nous pardonner nos péchés et de nous purifier de toute iniquité, la condition pour cela étant que nous confessons nos péchés devant Lui (1 Jean 1:9).

Mais il ne s'agit pas ici de la situation du pécheur par rapport à Dieu, mais du péché dans la vie du croyant. Nous savons tous malheureusement que ceci recommence toujours à nouveau. Notre position comme enfants de Dieu n'est pas touchée par cela, car celui qui est né de Dieu ne peut pas cesser d'être enfant de Dieu. Mais ce que cela influence beaucoup, c'est la joie de notre communion avec Dieu.

La communion est quelque chose de tout à fait précieux, mais qui est très facile à perturber. Chaque péché dans notre vie de chrétien s'interpose entre Dieu et nous. C'est pourquoi il est toujours à nouveau nécessaire de confesser à Dieu ce qui s'est passé, afin que la jouissance de la communion puisse être rétablie. Nous ne prions pas directement pour avoir le pardon (= rémission), mais nous confessons nos péchés, afin qu'ils nous soient pardonnés (= remis). Mais comment pourrions-nous compter que Dieu nous pardonne nos péchés, si nous-mêmes n'avons aucun sentiment de pardon vis-à-vis de nos frères ?

Encore un point : il ne s'agit pas de pardon (= rémission) en rapport avec l'éternité, mais de pardon (= rémission) en rapport avec le gouvernement de Dieu. Si nous ne voulons pas pardonner, alors Dieu, en ce qui concerne notre vie pratique, ne pardonnera pas non plus. La conséquence en sera que nous ne pourrons plus jouir de la communion avec le Père, et que nous irons notre chemin sans joie.

Le Seigneur nous montre clairement l'importance d'avoir ce sentiment de pardon vis-à-vis de nos frères dans les versets qui suivent le « Notre Père ». Il y est dit : « Car si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi à vous ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs fautes, votre Père ne pardonnera pas non plus vos fautes » (Matt. 6:14-15). En Matt. 18:21-35, cela est explicité dans un exemple. Le Seigneur parle d'un esclave à qui une grosse dette avait été remise, mais qui n'était lui-même pas prêt à remettre une petite dette à l'un de ceux qui était esclave avec lui. Que doit dire le roi ? « Méchant esclave, je t'ai remis toute cette dette, parce que tu m'en as supplié ; n'aurais-tu pas dû aussi avoir pitié de celui qui est esclave avec toi, comme moi

aussi j'ai eu pitié de toi ? » (Matt. 18:32-33). Si nous pensons à la grande dette qui nous a été remise, ne devrions-nous pas aussi être prêts à pardonner à notre prochain ?

Pour nous chrétiens, il y a en outre un motif beaucoup plus profond de pardonner que pour un Juif. Paul écrit aux Éphésiens qu'ils doivent se pardonner l'un l'autre « comme aussi Dieu en Christ vous a pardonné » (Éph. 4:32). N'est-ce pas un motif suffisant pour nous pardonner l'un l'autre ?

#### **4.6 Ne nous induis pas en tentation**

a) Cette demande montera du cœur du résidu croyant vers Dieu quand il passera par la grande tribulation. Dans la lettre à Philadelphie, le Seigneur Jésus parle de « l'heure de l'épreuve qui va venir sur la terre habitée tout entière » (Apoc. 3:10). Le résidu traversera cette épreuve et ce sera un temps de tribulation sans pareil justement pour les Juifs croyants, « une tribulation telle qu'il n'y en a point eu depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant, et qu'il n'y en aura jamais » (Matt. 24:21). En outre, il arrivera qu'« il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes... de manière à séduire, si possible, même les élus » (Matt. 24:24). En ce temps de danger extrême, le résidu demandera : « Ne nous induis pas en tentation ».

b) Le Nouveau Testament nous enseigne qu'il y a deux sortes de tentations qui peuvent nous atteindre. Les unes viennent de la chair, en ce que Satan essaie de nous détourner vers le péché. Jacques écrit à ce sujet : « Que nul, quand il est tenté, ne dise : Je suis tenté par Dieu ; - car Dieu ne peut être tenté par le mal, et lui ne tente personne » (Jacq. 1:13). Ce n'est pas de cette sorte de tentation qu'il s'agit ici, car il est exclu que Dieu nous tente pour nous amener au péché ou au mal. Quand Dieu nous tente, la tentation a toujours le caractère de mise à l'épreuve ou de test. Dieu teste notre foi, comme Il l'a fait avec Abraham, quand il dut offrir son fils en sacrifice.

Dieu se sert de divers moyens pour nous tester. Le souci, la souffrance, la maladie, le besoin, la persécution, les difficultés à l'école ou dans la profession peuvent devenir, dans la main de Dieu, une mise à l'épreuve de notre foi. Comment faisons-nous face à de telles épreuves ? Pensons-nous pouvoir les surmonter par nos propres forces ? Non, il nous faut avoir une profonde conscience de notre faiblesse et de notre incapacité à tenir bon dans une mise à l'épreuve de la part de Dieu. C'est pourquoi il est tout à fait compréhensible qu'on prie en disant : « ne nous induis pas en tentation ». Certes Jacques écrit aussi : « Estimez-le comme une parfaite joie, mes frères, quand vous serez en butte à diverses tentations » (Jacq. 1:2), et Paul dit : « Nous nous glorifions aussi dans les tribulations, sachant que la tribulation produit la patience » (Rom. 5:3). Mais même quand nous arrivons à un tel niveau de foi, nous ne devrions pas nous confier en nous-mêmes ou en notre expérience, mais bien plutôt ressentir notre faiblesse. Si nous avons un peu appris à nous connaître nous-mêmes, nous savons que les épreuves venant de Dieu sont nécessaires, et alors nous continuons à prier en disant : « ne nous induis pas en tentation », et nous demandons de l'aide et de la fermeté dans l'épreuve.

#### **4.7 Délivre-nous du mal**

a) Le résidu croyant sera tout particulièrement l'objet des attaques du mal. L'antichrist persécutera les Juifs fidèles, et Satan lui-même se tournera directement contre eux. Quand il sera chassé du ciel pour exercer directement sa puissance sur la terre, il se mettra immédiatement à persécuter le résidu. C'est ainsi que nous lisons dans l'Apocalypse (12:13) : « Et quand le dragon (le diable) vit qu'il avait été précipité sur la terre, il persécuta la femme (le résidu) qui avait enfanté le [fils] mâle » (Apoc. 12:13).

On voit dès lors combien la dernière demande du « Notre Père » est appropriée pour le résidu croyant des jours à venir : « Délivre-nous du mal ». Ces croyants n'auront pas le Saint Esprit habitant en eux comme nous, les chrétiens. Cependant cette demande sera tout particulièrement nécessaire pour avoir de la force en face de Satan qui les attaquera.

b) Le texte grec laisse ouverte la question de savoir s'il faut lire « délivre-nous du mal » ou « délivre-nous du malin ». Les deux donnent un sens valable, car il est nécessaire d'être protégé contre tous les deux. Dieu seul peut nous protéger du mal aussi bien que de Satan qui s'efforce constamment de nous détourner par ses ruses du chemin où l'on suit le Seigneur.

Le mal remplit l'atmosphère qui nous entoure. C'est pourquoi comme enfants de Dieu, nous sommes en danger d'être contaminés, ce qui nous souille. Nous sommes tellement habitués à bien des choses, que notre conscience ne réagit même plus. Nous adoptons peut-être inconsciemment des manières de penser et de se conduire de nos concitoyens, ne nous rendant même plus compte combien elles vont à l'encontre des pensées de Dieu. C'est pourquoi la demande journalière « délivre-nous du mal » est tellement nécessaire.

Satan lui-même s'efforce toujours de causer du tort. Certes il n'a plus de pouvoir direct sur nous, mais nous sommes malgré tout l'objet de ses ruses. Dans un tout autre contexte, l'apôtre parle de ces ruses du diable, et il nous rappelle que nous ne pouvons lui résister que par la force du Seigneur (Éph 6:10-11). Le Seigneur Lui-même ne sous-estime pas l'activité de Satan contre nous. C'est pourquoi il pria Son Père en disant : « je te demande... que tu les garde du mal » (Jean 17:15). Satan nous attaque au niveau de l'esprit, de l'âme et du corps. Il connaît nos points faibles bien mieux que nous. Sa tactique est d'attaquer de plusieurs côtés à la fois. Seuls, nous ne pouvons pas nous protéger de lui. C'est pourquoi nous avons à nous tourner en toute confiance vers notre Père, et à Lui demander : « délivre-nous du mal ».

### **5 Remarques finales**

La prière que le Seigneur a enseignée à Ses disciples est divine, parfaite et bonne. Elle est un témoignage clair d'une relation vivante avec le Père dans le ciel, auquel nous pouvons nous confier en toutes choses. Il est vrai que cette prière n'est pas l'expression de notre position chrétienne d'enfants de Dieu. Cette position, telle que nous la trouvons dans les épîtres du Nouveau Testament, va bien au-delà de ce que nous trouvons dans le « Notre Père ». Dans les épîtres, nous trouvons des adorateurs qui ont accès auprès du Père en toute liberté, et dans la conscience qu'ils sont enfants de Dieu.

Comparons le « Notre Père » avec la prière de l'apôtre Paul en Col. 1, et nous verrons clairement la grande différence : « Rendant grâce au Père qui nous a rendus capables de participer au lot des saints dans la lumière ; qui nous a délivrés du pouvoir des ténèbres, et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour, en qui nous avons la rédemption, la rémission des péchés » (Col. 1:12-14). — Cependant la prière que le Seigneur a enseignée à Ses disciples a aussi pour nous une force morale que nous ne devons pas méconnaître. En ce qui concerne notre vie pratique comme disciples du royaume de Dieu, nous avons beaucoup à apprendre de cette prière. Mais comme prière formelle, nous n'avons évidemment pas à utiliser le « Notre Père ». « Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » (2 Cor. 3:17). Nous avons pleine liberté à l'égard de Dieu, et c'est la raison pour laquelle une prière préformulée n'a certainement pas sa place. Mais l'Esprit de Dieu qui habite en nous veut aussi nous conduire dans la prière.



## LA PRIÈRE AVANT LE SERVICE par Christian Briem

ME 1999 p.329

### **Table des matières**

- 1 Actes 6v4 : Persévérer dans la prière et dans le service de la parole
- 2 Nécessité pour la dépendance
- 3 Prier pour soi et pour les autres
- 4 Sans la prière, pas de service béni

#### **1 Actes 6v4 : Persévérer dans la prière et dans le service de la parole**

Alors qu'un murmure s'était élevé parmi les premiers chrétiens au sujet de la répartition des dons matériels, les douze apôtres, avec beaucoup de sagesse, avaient établi sept hommes « sur cette affaire » — des hommes qui devaient satisfaire à de hautes exigences morales (Act. 6:3). Après avoir délimité le service particulier de ces frères, les apôtres désignèrent ainsi le leur : « Pour nous, nous persévérerons dans la prière et dans le service de la parole » (v. 4).

Nous trouvons là un principe de la plus haute importance : la prière vient avant la prédication. C'est là le côté du serviteur. Pour que son service soit béni, la prière doit y avoir la première place. Sans aucun doute Dieu est souverain pour bénir sa Parole partout et de toute manière. C'est là un autre côté. Mais pour le serviteur, il demeure toujours vrai que la prière prend place avant le service. Dans l'œuvre qui est placée devant eux, les apôtres discernent deux domaines qu'ils désignent dans un ordre de priorité. Les communications cachées avec Dieu viennent avant le service public de la Parole.

#### **2 Nécessité pour la dépendance**

La prière est l'expression de notre dépendance de Dieu, dans le sentiment de notre faiblesse et de notre insuffisance. Paul réalisait cela. Dans son service auprès des Corinthiens, il avait été « dans la faiblesse, et dans la crainte, et dans un grand tremblement ». Et parce qu'il était un homme de prière, sa prédication n'avait « pas été en paroles persuasives de sagesse, mais en démonstration de l'Esprit et de puissance » (1 Cor. 2:3, 4). Persévérons dans la prière, pour que le Saint Esprit accompagne de sa puissance la prédication de la parole de Dieu. Combien nécessaire est la dépendance de Dieu pour que notre service soit selon sa pensée, pour qu'une bonne parole soit dite en son temps ! Dieu seul connaît le cœur et l'état d'âme de chacun individuellement. Si le Saint Esprit est libre d'agir, il répondra à chaque besoin selon sa connaissance parfaite. Quel encouragement pour tout serviteur de la Parole !

Lors de son appel, l'apôtre Paul est désigné comme « un vase d'élection » au service du Seigneur (Act. 9:15). Tels étaient aussi les douze apôtres. Il doit en être de même de chaque serviteur du Seigneur. Les « vases » doivent toutefois être préalablement remplis avant d'être utiles aux autres et de pouvoir répandre la bonne odeur du nom de Christ. Dans la prière, ils reçoivent de Dieu ; dans le service de la Parole, ils donnent aux autres.

#### **3 Prier pour soi et pour les autres**

En considérant les sujets de prières des apôtres, nous remarquons qu'ils ne priaient pas seulement pour eux-mêmes. Si, d'une part, nous les entendons dire : « Et maintenant, Seigneur... donne à tes esclaves d'annoncer ta parole avec toute hardiesse » (Act. 4:29), leurs prières embrassaient aussi les multiples besoins spirituels du peuple de Dieu. Nous en trouvons deux exemples particulièrement beaux dans les chapitres 1 et 3 de l'épître aux Éphésiens. L'apôtre commence ainsi la première de ces prières : « C'est pourquoi moi aussi, ayant ouï parler de la foi au Seigneur Jésus qui est en vous... je ne cesse de rendre grâces pour vous, faisant mention de vous dans mes prières, afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ, le Père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation dans sa connaissance... » (v. 15 et suivants).

En plus de nos prières pour nous-mêmes, prions-nous aussi pour les autres ? Et remarquons le niveau spirituel de cette prière. Les nôtres n'ont-elles pas trop souvent pour sujet exclusif nos circonstances terrestres ? En Colossiens 1, Paul nous donne l'exemple d'une merveilleuse prière qu'un chrétien peut faire monter pour lui-même et pour les autres (lire les versets 9 à 11). Nous avons besoin d'intercesseurs tels qu'Épaphras, qui « combattait » toujours par des prières pour les saints, afin qu'ils demeurent « parfaits et bien assurés dans toute la volonté de Dieu ». Il était ainsi « un fidèle serviteur du Christ pour eux » (4:12 et 1:7). Ce service n'est pas réservé aux frères. Il ne s'agit pas là d'un service public ; il est là part aussi bien des sœurs que des frères qui ont à cœur la gloire du Seigneur et le bien du peuple de Dieu.

#### **4 Sans la prière, pas de service béni**

L'anecdote suivante, racontée autrefois par un serviteur du Seigneur, peut servir à illustrer très simplement l'importance de la prière. Ce serviteur observait un homme dont le travail consistait à déplacer, au moyen d'une pelle, de l'argile utilisée pour la fabrication des briques. C'était là sa seule tâche. Comme il travaillait à la pièce, il se concentrait pleinement sur son dur labeur. Après chaque lancement d'une pelletée d'argile, il plongeait l'outil dans un seau plein d'eau, opération qui lui prenait presque autant de temps que le déplacement de la terre. À première vue, l'observateur pensa que l'homme pourrait économiser la moitié de son temps en s'abstenant de ce mouvement vers le récipient. Il comprit cependant que si l'outil n'était plus plongé régulièrement dans l'eau, l'argile s'y attacherait toujours plus, au point de rendre le travail impraticable. Cet ouvrier savait très bien ce qu'il faisait. Le fait de plonger son outil dans l'eau après chaque utilisation ne portait aucun préjudice à son travail, mais le rendait tout simplement possible.

Lorsque les tâches s'accumulent et deviennent pressantes, dans le service du Seigneur, la prière peut nous paraître secondaire. Il n'en est rien. Sans la prière, il n'y a point de service béni.

**TOUTES SORTES DE PRIÈRES par Pierre COMBE**

**Table des matières**

- 1 Préface
- 2 Quelles sont les conditions essentielles de la PRIÈRE ?
  - 2.1 au nom du Seigneur Jésus
  - 2.2 en accord avec sa volonté.
  - 2.3 avec droiture de coeur et intégrité
  - 2.4 avec l'Esprit et avec intelligence
  - 2.5 Accord pour la prière en commun
  - 2.6 La tenue
- 3 Qu'est-ce qui doit caractériser la PRIÈRE ?
  - 3.1 La conscience de notre faiblesse, de nos besoins et de l'absence de ressources en nous-mêmes.
  - 3.2 Le sentiment de notre dépendance.
  - 3.3 Une réelle confiance, une foi vivante.
  - 3.4 Une disposition constante, fruit de notre communion avec le Seigneur.
  - 3.5 Une pratique journalière.
  - 3.6 Une activité persévérante.
  - 3.7 Une attente patiente.
  - 3.8 Un exercice réel, l'expression de besoins précis.
  - 3.9 Elle doit être sage quant à sa durée.
- 4 Nature des différentes PRIÈRES
  - 4.1 La demande ou requête,
  - 4.2 La supplication
  - 4.3 La plainte
  - 4.4 Le soupir
  - 4.5 Le cri
  - 4.6 Le combat
  - 4.7 L'intercession
  - 4.8 La confession
  - 4.9 L'humiliation.
  - 4.10 L'action de grâces
  - 4.11 La louange
  - 4.12 L'exaltation
  - 4.13 L'adoration
- 5 Pour qui et par qui les PRIÈRES sont elles adressées ?
  - 5.1 Prier pour nous-mêmes
  - 5.2 Prier pour autrui.
  - 5.3 Prières des autres pour nous.
- 6 À qui la PRIÈRE est-elle adressée ?
  - 6.1 Ancien Testament
  - 6.2 Prières adressées au Père
  - 6.3 Prières adressées au Seigneur Jésus
  - 6.4 Prières par l'Esprit, non pas adressées à l'Esprit
  - 6.5 Prières à l'occasion du culte de l'Assemblée
  - 6.6 Conclusion sur le sujet de l'adresse des prières
- 7 Lieux de PRIÈRES
- 8 Attitudes de PRIÈRE
  - 8.1 à genoux
  - 8.2 debout
  - 8.3 assis
  - 8.4 autres
- 9 Cas particuliers
  - 9.1 Prières entendues, non exaucées.
  - 9.2 Prières qui ne sont pas écoutées
  - 9.3 Cas où il ne faut pas prier
  - 9.4 Prière anormale, voire inconvenante
- 10 L'AMEN

**1 Préface**

«Les yeux du Seigneur sont sur les justes et ses oreilles sont tournées vers leurs supplications» 1 Pierre 3:12

«Tout homme pieux te priera au temps où l'on te trouve» Psaume 32:6

La prière est une ressource infiniment précieuse, accordée au croyant pour le temps de son pèlerinage ici-bas. Elle fait partie de l'exercice de la piété que nous sommes exhortés à pratiquer et par lequel seulement nous pouvons goûter une communion réelle avec le Seigneur. Si, par sa Parole, Dieu se plaît à nous communiquer ses pensées et son propos, déclarations auxquelles nous devons prêter l'oreille, être attentifs (Ésaïe 28:23), par la prière nous avons le privilège de nous adresser à Lui en toute liberté, sachant qu'il nous écoute. Elle doit constituer une activité spirituelle que nos coeurs recherchent, la culture des rapports vitaux de nos âmes avec Dieu, l'atmosphère dans laquelle le chrétien vit et sans laquelle il est impossible de réaliser une marche à sa gloire. Il est frappant de constater qu'elle fait immédiatement suite à la conversion. Lorsque le Seigneur envoie Ananias chercher Saul de Tarse à Damas, il lui dit : «Voici, il prie» (Actes 9:11).

La prière occupe une telle place dans la Parole, et les enseignements comme aussi les exhortations qui s'y rapportent sont si abondants et variés, que nous pouvons subdiviser ce vaste sujet selon ses différents aspects, ce qui permettra d'en dégager quelques pensées avec plus de clarté, laissant au lecteur le soin de les méditer plus amplement. Précisons que nous ne limiterons pas ces considérations à la prière au sens propre du mot, c'est-à-dire la demande ou requête que nous présentons afin de recevoir de la part

de Dieu, mais nous citerons aussi les diverses actions par lesquelles nous offrons, telles que la louange, l'adoration qui lui est due, service revêtant un caractère plus élevé sans toutefois dénoter une proximité plus grande.

## **2 Quelles sont les conditions essentielles de la PRIÈRE ?**

Si nous réalisons la grandeur, la majesté et la sainteté de la Personne à laquelle nous nous adressons, nous serons rendus conscients de l'humilité qui nous convient, du profond respect et de la révérence qui doivent caractériser nos attitudes et nos paroles.

### **2.1 au nom du Seigneur Jésus**

C'est au nom du Seigneur Jésus que nos prières s'adressent à Dieu. «Si vous demandez quelque chose en mon nom, moi je le ferai» (Jean 14:14). «Quelque chose que vous fassiez, en parole ou en oeuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, rendant grâces par lui à Dieu le Père» (Col. 3:17). Par le Seigneur, notre grand souverain sacrificateur qui peut sympathiser à nos infirmités, nous pouvons nous approcher avec confiance du trône de la grâce (Héb. 4:14-16). En vertu des offices célestes qu'il exerce en notre faveur, nos prières présentées en son nom parviennent à Dieu comme enveloppées de sa justice et de sa sainteté.

### **2.2 en accord avec sa volonté.**

Elles doivent être en accord avec sa volonté. «Si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute» (1 Jean 5:14). En sondant les Écritures, nous acquerrons le discernement de cette volonté. «Ne soyez pas sans intelligence, dit Paul, mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur» (Éph. 5:17 et Rom. 12:2). De plus, que nos requêtes soient présentées en toute soumission, acceptant d'avance la réponse qui nous sera donnée. Combien la chose est difficile à réaliser ! Nous avons l'exemple parfait du Seigneur qui a terminé sa prière en Gethsémani par ces mots : «Non pas comme moi je veux, mais comme toi tu veux» (Matt. 26:39, 42).

### **2.3 avec droiture de coeur et intégrité**

C'est avec droiture de coeur et intégrité qu'il convient d'exprimer nos prières, étant conscients que Celui qui les entend connaît nos pensées cachées et discerne les mobiles de nos requêtes. «La prière des hommes droits lui est agréable» (Prov. 15:8). David pouvait dire : «Je sais, ô mon Dieu, que tu sondes le coeur et que tu prends plaisir à la droiture» (1 Chron. 29:17), et les fils de Coré : «Il ne refusera aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité» (Ps. 84:11). Le chapitre 22 des Nombres nous montre en la personne de Balaam un coeur qui manque de droiture. Sa recherche simulée de la volonté de Dieu était mêlée au désir du salaire d'iniquité pour lequel il laissa le droit chemin (2 Pierre 2:15). Combien facilement aussi nous sommes exposés à demander ce qui pourrait satisfaire nos coeurs naturels, exprimant des désirs même légitimes, mais qui ne rencontrent pas l'approbation divine. Nous en avons un exemple frappant dans la prière qu'adresse au Seigneur la mère des fils de Zébédée, touchant ses fils. Il doit lui être répondu : «Vous ne savez ce que vous demandez» (Matt. 20:20-22).

### **2.4 avec l'Esprit et avec intelligence**

1 Corinthiens 14:15 nous dit : «Je prierai avec l'esprit, mais je prierai aussi avec l'intelligence». Pour prier avec l'esprit, il faut nécessairement que l'Esprit Saint ait une libre action en nous-mêmes, n'étant pas attristé. Ce Consolateur divin qui nous conduit dans toute la vérité (Jean 16:13) dirigera nos demandes afin qu'elles soient selon sa pensée et pour la gloire du Seigneur. Il nous aidera dans notre infirmité, nous rendant capables de demander comme il convient (Rom. 8:26). L'intelligence, don de Dieu (Dan. 1:17), ne doit pas être une entrave, ce qu'elle devient en produisant le raisonnement et en excitant l'orgueil, mais une aide mise au service de la piété et soumise à l'action de l'Esprit. Je prierai «aussi» avec l'intelligence. Si les choses de Dieu sont cachées à l'intelligence naturelle (Matt. 11:25), cette faculté, renouvelée dans le croyant, maintenue dans l'humilité, doit nous aider à discerner la pensée de Dieu. Paul a pu dire : «Je parle comme à des personnes intelligentes : jugez vous-mêmes de ce que je dis» (1 Cor. 10:15). L'esprit et l'intelligence sont requis pour la prière, comme aussi pour le chant.

### **2.5 Accord pour la prière en commun**

Quant à la prière en commun, une condition d'exaucement de toute importance, c'est l'accord de ceux qui prient, à l'égard des choses demandées. «Si deux d'entre vous sont d'accord...». (Matt. 18:19). Les premiers chrétiens «persévéraient d'un commun accord dans la prière» (Actes 1:14). Nous sommes exhortés à avoir «une même pensée, ayant un même amour, étant d'un même sentiment, pensant à une seule et même chose» (Phil. 2:2). Quel réconfort, lorsque dans les réunions de prières, les nombreux amens qui se font entendre témoignent de ce commun accord !

### **2.6 La tenue**

La Parole de Dieu met aussi l'accent sur la tenue que requiert la prière. L'homme, étant l'image de la gloire de Dieu, doit avoir la tête découverte. «Tout homme qui prie ayant quelque chose sur la tête, déshonore sa tête». Contrairement, la femme qui prie doit avoir la tête couverte, ayant ainsi, à cause des anges, une marque de l'autorité à laquelle elle est soumise. La Parole nous dit : «Si la femme n'est pas couverte, qu'on lui coupe aussi les cheveux», ce qui est déshonorable car la longue chevelure lui est donnée comme gloire, en guise de voile (1 Cor. 11:1-16).

## **3 Qu'est-ce qui doit caractériser la PRIÈRE ?**

### **3.1 La conscience de notre faiblesse, de nos besoins et de l'absence de ressources en nous-mêmes.**

C'est en effet la réalisation de notre incapacité et de la nécessité du secours divin qui nous conduiront à nous rejeter sur le Seigneur par la prière. Nous ne saurions nous adresser à Lui avec une prétention quelconque. En Luc 18:9-14, son appréciation des prières prononcées par le pharisien et le publicain est très instructive. C'est dans la mesure où nous réaliserons notre impuissance qu'il nous sera possible d'apprécier la puissance de Dieu. «Use de grâce envers moi, Éternel ! car je suis défaillant» (Ps. 6:2). «Invoque-moi au jour de la détresse je te délivrerai, et tu me glorifieras» (Ps. 50:15).

### **3.2 Le sentiment de notre dépendance.**

Si nous vivons dans la dépendance du Seigneur, laquelle le glorifie, nous serons conduits à lui remettre tout ce qui nous concerne. Dans les circonstances importantes de notre existence, dans le choix d'un chemin, notre recours est de dépendre de Lui, d'interroger sa bouche par la prière afin d'avoir le discernement de sa pensée. Dans l'affaire des Gabaonites, Israël qui n'a pas interrogé l'Éternel en a supporté de douloureuses conséquences. Esdras publie un jeûne... pour demander à l'Éternel le vrai chemin, pour le peuple et pour les enfants (Esdras 8:21). «Dans toutes tes voies connais-le, et il dirigera tes sentiers» (Prov. 3:6). La dépendance se manifeste

aussi dans les petites choses de la vie journalière par un abandon aux soins et à la fidélité du Seigneur, qui ne saurait toutefois être de l'insouciance.

### **3.3 Une réelle confiance, une foi vivante.**

Sachant que nos besoins sont parfaitement connus, que l'intention de Dieu est toujours de nous bénir et qu'il est puissant pour faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou pensons, nous avons des motifs d'être sans crainte, confiants. «Approchons-nous ... avec confiance du trône de la grâce» (Héb. 4:16). «Remets ta voie sur l'Éternel, et confie-toi en Lui ; et Lui, il agira» (Ps. 37:5). «J'ai dit de l'Éternel : Il est ma confiance et mon lieu fort ; il est mon Dieu, je me confierai en lui» (Ps. 91:2). Combien facilement nous doutons, manquant de foi dans sa puissance et sa sagesse ! Et pourtant, la Parole nous déclare quant à celui qui doute : Qu'il «ne pense pas qu'il recevra quoi que ce soit du Seigneur» (Jacq. 1:7). «Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevez, et il vous sera fait» (Marc 11:24).

### **3.4 Une disposition constante, fruit de notre communion avec le Seigneur.**

Ainsi, nous ne fléchirons pas nos genoux occasionnellement, seulement lorsque des exercices particuliers préoccupent nos coeurs, mais nous le ferons aussi pour exposer ce qui constitue notre vie quotidienne, réalisant que notre vie chrétienne ainsi que le témoignage qui s'en dégage sont tissés de détails. Si rien n'est trop grand pour que la puissance de Dieu puisse le faire, rien n'est trop petit pour que son amour veuille s'en occuper. Le Seigneur lui-même enseigne aux siens qu'ils doivent toujours prier et ne pas se lasser (Luc 18:1). L'apôtre Paul écrit aux Thessaloniens : «Priez sans cesse» (1 Thess. 5:17). Cette exhortation, sans faire nécessairement appel à un arrêt dans nos occupations, signifie une disposition continuelle de nos coeurs, la prière étant comme la respiration spirituelle de nos âmes.

### **3.5 Une pratique journalière.**

Chaque jour, et plusieurs fois par jour, nous devons sentir le besoin de nous approcher de Dieu par la prière pour lui présenter par le Seigneur Jésus nos requêtes avec des actions de grâces. Quelle faveur et quelle sécurité de pouvoir lui confier dès le matin la journée qui commence. Certes, nous en sentons davantage la nécessité lorsque nous traversons l'épreuve, mais la prière doit constituer un exercice quotidien, dans la jouissance de notre proximité du Seigneur, du libre accès que nous avons auprès de Lui. Daniel, à genoux dans sa chambre et au péril de sa vie, priait trois fois par jour, en rendant grâces (Dan. 6:10). Il n'a pas attendu l'épreuve pour le faire, car il est dit : «Comme il avait fait auparavant». «Éternel ! je crie à toi, et dès le matin ma prière te prévient» (Ps. 88:13). Le Seigneur, divin modèle, priait dans un lieu désert, longtemps avant le jour (Marc 1:35).

### **3.6 Une activité persévérante.**

Plus nous réalisons nos faiblesses et les dangers qui nous menacent, plus aussi nous aurons à coeur la gloire du Seigneur, le bien des siens et celui de tous les hommes ; alors, nous serons inclinés à persévérer dans la prière. Quant à nous-mêmes, ce sera notre sûre sauvegarde ; quant aux autres, cette persévérance sera la traduction de l'amour que nous leur portons. Comme nous l'avons déjà cité, les premiers chrétiens persévéraient dans la prière avec les femmes et avec Marie, la mère de Jésus (Actes 1:14). «Persévérez dans la prière, veillant en elle avec des actions de grâces» (Col. 4:2). «Pour nous, nous persévérons dans la prière et dans le service de la parole» (Actes 6:4).

### **3.7 Une attente patiente.**

Le Seigneur, dans sa parfaite connaissance, sait ce qu'il nous faut, mais il connaît aussi le moment propice pour répondre à nos demandes. Nous sommes facilement caractérisés par l'impatience, mais la confiance en sa sagesse nous donnera la patience pour attendre, et dans le silence, le salut de l'Éternel (Lam. 3:26). Saül, à Guilgal, n'a pas su attendre la venue de Samuel. Il «se fit violence» et offrit l'holocauste. Nous connaissons les conséquences qui sont résultées de ce fol agissement (1 Sam. 13:6-14). La patience n'est pas un fruit de la nature humaine, mais de la nature divine à laquelle nous participons (2 Pierre 1:3-7). Elle est aussi le produit de l'épreuve de notre foi (Jacq. 1:3). «Le matin, je disposerai ma prière devant toi, et j'attendrai» (Ps. 5:3).

### **3.8 Un exercice réel, l'expression de besoins précis.**

Si la prière doit nous être coutumière, nous devons pourtant en bannir toute routine, tout formalisme, toute vaine redite (Matt. 6:7). Exprimons par elle les choses que nous désirons vraiment, celles que nous recherchons ardemment. Si nos requêtes sont la présentation de ce qui nous tient à coeur, elles seront ferventes, et de telles supplications peuvent beaucoup (Jacq. 5:16). Combien facilement nous restons sur les généralités, exposant même des vérités très précieuses à leur place mais qui ne constituent ni une requête, ni une action de grâces. Gardons-nous, et tout particulièrement dans les réunions de prières, de longs exposés qui transforment parfois nos prières en méditations que l'on adresse au Seigneur. Quelle fraîcheur lorsqu'une prière témoigne de besoins précis, véritables et sentis ! «Ami, prête-moi trois pains» (Luc 11:5). Le psalmiste pouvait dire : «J'ai demandé une chose à l'Éternel, je la rechercherai» (Ps. 27:4). «Isaac pria instamment l'Éternel au sujet de sa femme... et l'Éternel se rendit à ses prières» (Gen. 25:21).

### **3.9 Elle doit être sage quant à sa durée.**

Dans le particulier, nous ne fatiguerons jamais le Seigneur en priant fréquemment, longuement et abondamment, lui présentant tout ce que nous avons sur le coeur. La Parole nous exhorte à prier sans cesse (1 Thess. 5:17), en tout temps (Luc 21:36), toujours (Luc 18:1). Quelle sanctification pratique découle pour nos vies de cet exercice qui nous conduit certainement au jugement de nous-mêmes. Quelle bénédiction peut résulter pour la famille et pour l'Assemblée, des heures passées à genoux par les parents, par un frère ou une soeur. Ce service, particulièrement précieux aux yeux de Dieu, est souvent ignoré de ceux qui en sont les bénéficiaires. Les Colossiens étaient un sujet constant de prières pour l'apôtre Paul (Col. 1:3, 9). Écrivant aux Corinthiens, le même serviteur leur dit que ce qui le tient assiégé tous les jours, c'est la sollicitude pour toutes les assemblées (2 Cor. 11:28). Nous avons des exemples remarquables de l'attachement au peuple de Dieu et de l'identification avec son état dans les prières d'Esdras (ch. 9:5-15) et de Daniel (ch. 9:3-19). Moïse, élu de Dieu, s'est tenu à la brèche et par ses prières, la fureur divine a été détournée d'Israël (Ps. 106:23).

Il en est autrement de la prière faite en public, en assemblée. Nous sommes exposés, dans nos réunions revêtant ce caractère, à présenter des prières trop longues, les rendant par cela moins objectives, voire même confuses. Ceux qui les entendent en éprouvent de la lassitude et sont facilement distraits. Le frère qui prie, étant la bouche de l'Assemblée, doit être exercé à le faire de telle façon que chacun puisse dire amen en sachant ce qui a été demandé, manifestant ainsi son accord avec ce qui a été dit. Il sera certainement préférable qu'un frère prie deux fois, plutôt que de présenter une abondance de besoins dans une seule action. Nos prières publiques gagneront certainement en ferveur et en fraîcheur par leur brièveté, leur simplicité et leur précision (Luc 20:47).

#### 4 **Nature des différentes PRIÈRES**

Les Écritures nous enseignent à prier «par toutes sortes de prières et de supplications, en tout temps, par l'Esprit, et veillant à cela avec toute persévérance» (Éph. 6:18). Nos prières peuvent donc revêtir des caractères différents suivant les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, comme aussi en fonction des dispositions de nos coeurs. Nous en citerons quelques-uns :

##### 4.1 **La demande ou requête,**

La demande ou requête, sens propre du mot «prière», par laquelle nous exposons des besoins, requérant de la part de Dieu ce qui nous fait défaut. Comme croyants, nous ne demandons pas ce qui nous est déjà donné en grâce, ce que nous avons en Christ, comme par exemple la paix avec Dieu ou le pardon de nos péchés, car pour le croyant, ces choses sont acquises. Par contre, nous pouvons demander qu'il nous en accorde la jouissance, que nous en goûtions toujours plus les effets. «Exposez vos requêtes à Dieu par des prières... et la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos coeurs et vos pensées dans le Christ Jésus» (Phil. 4:6). «Si vous demandez quelque chose en mon nom, moi, je le ferai» (Jean 14:14).

##### 4.2 **La supplication**

La supplication est une prière ardente et insistante, exprimée dans la conscience que Celui à qui nous la présentons est puissant comme aussi seul en mesure d'y répondre. La supplication évoque la pensée de la nécessité absolue d'obtenir la chose implorée, bien que l'humilité et la soumission soient requises dans de telles prières. Daniel pouvait dire : «Écoute, ô notre Dieu, la prière de ton serviteur et ses supplications... ce n'est pas à cause de nos justices que nous présentons devant toi nos supplications, mais à cause de tes grandes compassions» (Dan. 9:17, 18). «Prête l'oreille, ô Éternel, à la voix de mes supplications», dit David (Ps. 140:6).

##### 4.3 **La plainte**

La plainte est l'expression, dans la prière, de la douleur que nous exposons au Seigneur. C'est le gémissement d'un coeur opprimé. Anne, priant longuement, incomprise d'Éli qui l'observait, doit lui dire : «Je suis une femme qui a l'esprit accablé... c'est dans la grandeur de ma plainte et de mon chagrin que j'ai parlé jusqu'à présent» (1 Sam. 1:15, 16). David, dans le Psaume 55, verset 2, écrit : «Écoute-moi, et réponds-moi ; je m'agite dans ma plainte et je me lamente». Le psaume 102, dans son ensemble, est une plainte. (\*) (\*) Note Bibliquest : «Il y a des prières qui sont comme une plainte de l'âme et qui tiennent à ce que celle-ci n'a pas la jouissance présente de la vue du Seigneur dans le sanctuaire, bien qu'elle en ait le souvenir» (JND notes sur Luc 11)

##### 4.4 **Le soupir**

Le soupir est aussi une manifestation des sentiments de l'accablé. Il est entendu de Dieu, comme une prière. L'intensité des souffrances peut priver le croyant des facultés nécessaires pour prier mais ses soupirs qu'il fait monter devant Lui dans de telles circonstances sont entendus. «L'Esprit nous est en aide dans notre infirmité ; car nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient ; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables» (Rom. 8:26). «Ne cache point ton oreille à mon soupir, à mon cri» (Lam. 3:56). Le Seigneur, dans sa parfaite sympathie, constatant les conséquences du péché auxquelles sa créature était soumise, a soupiré (Marc 7:34 et 8:12).

Le soupir est aussi l'expression d'un ardent désir, d'une aspiration profonde. «J'ai ouvert ma bouche, et j'ai soupiré ; car j'ai un ardent désir de tes commandements» (Ps. 119:131). «Toute la création ensemble soupire et est en travail... nous aussi, nous soupirons en nous-mêmes, attendant l'adoption, la délivrance de notre corps» (Rom. 8:22, 23).

##### 4.5 **Le cri**

Le cri est un appel pressant par lequel on réclame un secours immédiat. Celui qui crie n'a qu'un seul espoir, c'est d'être entendu, d'attirer l'attention. «J'ai crié à l'Éternel du fond de ma détresse, et il m'a répondu» (Jonas 2:3). «J'ai invoqué l'Éternel, et j'ai crié à mon Dieu : de son temple, il a entendu ma voix, et mon cri est parvenu devant lui à ses oreilles» (Ps. 18:6). Parlant prophétiquement du Seigneur, nous avons ces mots au Psaume 22, verset 2: «Mon Dieu ! je crie de jour, mais tu ne réponds point».

##### 4.6 **Le combat**

Le combat est un aspect que revêt aussi la prière. Par elle, nous luttons, non «contre le sang et la chair, mais ... contre la puissance spirituelle de méchanceté qui est dans les lieux célestes» (Éph. 6:12). Il est frappant de constater que dans ce chapitre 6 de l'épître aux Éphésiens, la mention de la prière fait immédiatement suite à la description de l'armure complète de Dieu. Nous avons un type remarquable de la lutte contre la chair dans le combat d'Israël contre Amalek (Ex. 17). Pour nous, nous avons en Christ un intercesseur dont les mains ne s'appesantissent jamais, de sorte qu'en Lui, il est toujours possible de remporter la victoire. En nous approchant du trône de la grâce pour avoir du secours au moment opportun, nous pouvons combattre par la prière, tant individuellement que collectivement. Épaphras combattait toujours pour les Colossiens, par des prières (Col. 4:12). Paul exhorte les Romains à combattre avec lui, dans leurs prières (Rom. 15:30).

##### 4.7 **L'intercession**

L'intercession est le caractère particulier et très important d'un aspect de la prière. Comme le mot l'indique, intercéder signifie agir comme médiateur, requérir une faveur pour autrui. En intercédant, nous intervenons auprès de Dieu pour le bien des autres. C'est un service de grande valeur que celui qui consiste à prier pour ceux qui sont les objets de nos affections et pour ce qui est cher au coeur du Seigneur, tout spécialement son assemblée. Plus encore, la Parole nous enseigne à prier pour ceux qui nous font du tort et nous persécutent (Matt. 5:44). Le Seigneur a intercédé pour les transgresseurs (És. 53:12 et Luc 23:34). Étienne a pu dire : «Seigneur, ne leur impute point ce péché» (Actes 7:60). La Parole contient d'innombrables exemples d'hommes de Dieu qui, s'oubliant eux-mêmes, sont intervenus en intercédant avec insistance, constance et même hardiesse, désirent ardemment le bien du peuple de Dieu. Relevons toutefois que de telles interventions ne seront agréées que dans la mesure où elles seront pratiquées en toute révérence et soumission, car nous ne saurions donner des ordres à Dieu. Moïse remplit à maintes reprises le rôle d'intercesseur. En Exode 32, après le veau d'or, il implore l'Éternel en disant : «Reviens de l'ardeur de ta colère, et repens-toi du mal que tu veux faire à ton peuple. Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël... auxquels tu as juré par toi-même». Tenant dans ses mains les tables qu'il doit briser, sur lesquelles était écrite une loi inflexible, il base son intercession sur les promesses de bénédiction inconditionnelles faites aux pères (v. 13). Dans cette même circonstance, il intercède pour Aaron afin qu'il ne soit pas détruit (Deut. 9:20). Plus tard, en Nombres 14, après le mépris par le peuple du pays exploré, Moïse, à l'ouïe de la sentence divine, intercède encore. Ayant entendu auparavant, sur le mont Sinaï, la proclamation de la miséricorde, de la grâce et de la bonté de Dieu (Ex. 34:6), il intercède en faisant appel à ces mêmes caractères, disant : «comme tu as parlé». Alors l'Éternel use de grâce et se laisse fléchir en disant : «J'ai pardonné selon ta parole». Toutefois, le gouvernement s'exerce, ce qui ne saurait amoindrir la réalité du pardon. À Mitspa, Samuel prie l'Éternel pour le peuple.

Conscient de la valeur de cette intercession, Israël dit au prophète : «Ne cesse pas de crier pour nous à l'Éternel» (1 Sam. 7:5-9). Ezéchias pria l'Éternel pour ceux qui mangeaient la pâque sans s'être purifiés, afin que cette négligence leur fût pardonnée ; et l'Éternel l'écouta (2 Chron. 30:18-20). Lors de la dédicace du temple de Salomon, ce roi adressa une prière à l'Éternel au cours de laquelle il intercédait pour le peuple par anticipation, disant : «S'ils ont péché contre toi... et que tu te sois irrité» et qu'ils disent : «Nous avons péché ... alors, écoute, ... leur prière et leur supplication, et fais-leur droit et pardonne» (1 Rois 8:46-50). Nous pourrions multiplier les citations en parlant de David, Esdras, Daniel, Jérémie, Paul et tant d'autres encore. L'intercession demande du discernement pour être conduits à requérir, dans nos prières, ce qui est selon la pensée de Dieu et qui contribue à la bénédiction de ceux qui en sont les objets.

Nous pouvons encore remarquer que, durant le jour de Christ, alors introduits dans la gloire, nous serons sacrificateurs, faisant partie de l'ensemble constitué par les vingt-quatre anciens qui, selon Apocalypse 5:8, tombent sur leurs faces devant l'Agneau, ayant chacun une harpe et des coupes d'or pleines de parfums qui sont les prières des saints. Comme tels, nous remplissons cet office céleste en faveur des croyants souffrant ici-bas durant la période apocalyptique, opprimés sous le règne de l'antichrist. Intéressés à leurs circonstances, nous présenterons leurs prières comme enrobées de la justice divine (coupes d'or). N'est-il pas bienfaisant de penser que la sacrificature que nous exerçons présentement se poursuivra d'une façon parfaite dans le ciel à l'égard des saints se trouvant sur la terre durant le jour du Seigneur ?

Pour nous-mêmes, il nous est dit que l'Esprit intercède par des soupirs inexprimables (Rom. 8:26). L'épître aux Hébreux développe richement l'office céleste qu'exerce le Seigneur en notre faveur, en tant qu'intercesseur, étant toujours vivant pour intercéder pour nous (ch. 7:25 et Rom. 8:34). Comme tel, divin et parfait médiateur, il prie en notre faveur et paraît devant Dieu pour nous afin que nous recevions la bénédiction dont nous avons besoin. Nous reprendrons ce sujet ultérieurement.

#### **4.8 La confession**

La confession est l'acte par lequel on avoue un mal commis. Devant Dieu, c'est la prière qui consiste à déclarer son péché, à nommer sa faute, en lui disant : J'ai fait ceci ou cela. Il est certainement plus pénible de confesser un manquement que de s'humilier d'une façon générale. Le chapitre 5 du Lévitique (v. 5) est très instructif : le coupable confessera ce en quoi il aura péché, ensuite de quoi seulement, le sacrifice peut être offert pour sa purification. Lorsqu'un croyant a péché, il doit le confesser. 1 Jean 1:9 est très clair : «Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité». Remarquons qu'il n'est pas dit de demander le pardon, mais de confesser notre péché afin que la jouissance de ce pardon nous soit accordée par le rétablissement de la communion interrompue. Le Seigneur est fidèle et juste en nous pardonnant ce que nous confessons, en vertu de la perfection et de la pleine suffisance de son oeuvre. Cette confession doit être accompagnée du désir d'être délivrés du piège dans lequel nous sommes tombés. «Celui qui les confesse (ses transgressions) et les abandonne, obtiendra miséricorde» (Prov. 28:13). En outre, nous sommes exhortés à confesser nos fautes l'un à l'autre, dans la confiance et l'amour réciproques, afin que, par la prière, Dieu puisse agir en restaurant celui qui a péché (Jacq. 5:15, 16). La Parole mentionne de nombreux hommes de Dieu qui ont confessé personnellement le péché du peuple, celui-ci n'étant pas exercé pour le faire. Conscients de leur identification avec l'état de l'ensemble, ils déclarent ce péché devant Dieu comme étant aussi le leur. Daniel pria l'Éternel son Dieu et fit sa confession, disant : «Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité...». (Dan. 9:4, 5). Autre chose est la confession qui signifie une affirmation, une déclaration publique : «Si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur et que tu croies dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé» (Rom. 10:9).

#### **4.9 L'humiliation.**

Si la confession est un acte, l'humiliation est plutôt un état d'âme, dans lequel on mène deuil à la suite de péchés commis. Elle se poursuit après la confession. En nous humiliant, nous jugeons le mal, ayant à son égard la même appréciation que Dieu. Nous avons des motifs constants de nous humilier dans nos prières pour nos manquements personnels, nos inconséquences, nos infidélités. L'Éternel dit à Élie : «Vois-tu comment Achab s'est humilié devant moi ? Parce qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai pas venir le mal en ses jours» (1 Rois 21:29). «Ezéchias s'humilia de ce que son coeur s'était élevé, lui et les habitants de Jérusalem ; et la colère de l'Éternel ne vint pas sur eux» (2 Chron. 32:26). Quand Manassé fut dans la détresse, «il implora l'Éternel, son Dieu, et s'humilia beaucoup devant le Dieu de ses pères, et le pria ; et il se laissa fléchir par lui, et écouta sa supplication» (2 Chron. 33:12, 13). «Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu» (1 Pierre 5:6). Une telle humiliation s'accompagne nécessairement du jugement de nous-mêmes devant Dieu. Ceci nous conduira, non pas à nous décourager, mais à élever nos regards vers le trône de la grâce pour recevoir du secours au moment opportun.

Si nous avons des motifs personnels de nous humilier, il existe aussi des sujets collectifs d'humiliation. En vertu de la vérité fondamentale de l'unité du corps, particulièrement développée dans la première épître aux Corinthiens, tous les croyants constituent un seul corps duquel ils sont membres, de sorte que si l'un souffre, tous souffrent avec lui (12:26). C'est la raison pour laquelle nous avons des réunions d'humiliation dans lesquelles l'Assemblée mène deuil, prenant sur elle, devant Dieu, le péché d'un frère ou d'une soeur. Celui qui a commis la faute peut s'être personnellement humilié, ce qui est fort souhaitable, mais l'Assemblée doit être purifiée de la souillure qui est dans son sein, car la confession du coupable ne peut suppléer à l'action de l'Assemblée. Le mal au milieu d'elle est incompatible avec la sainteté qui la caractérise. Elle en est solidaire et doit le confesser, s'en humilier et en être purifiée, travail pouvant nécessiter le retranchement de celui qui porte le caractère de méchant. L'ôtant du milieu d'elle, elle se montre pure dans l'affaire (2 Cor. 7:11). Lorsqu'une telle discipline est exercée en Assemblée, il est indispensable qu'elle soit précédée d'une réunion d'humiliation. Cette importante vérité nous est démontrée en type dans le péché d'Acan (Josué 7). Un seul homme avait vu, convoité, toutefois, le peuple entier est coupable. Le verset 11 est très frappant : «Israël a péché, et même ils ont transgressé mon alliance que je leur avais commandée, et même ils ont pris de l'anathème, et même ils ont volé, et même ils ont menti, et ils l'ont aussi mis dans leur bagage». Qu'est-ce qui fit revenir l'Éternel de l'ardeur de sa colère ? C'est le fait d'ôter le mal. «Et tout Israël le lapida...». (v. 25). L'ensemble du peuple s'associe à cet acte de purification. Son affliction et la réalisation de la gravité du mal produisent l'énergie pour agir, car l'humiliation et l'action vont de pair. Nous citons un cas extrême, mais rappelons-nous qu'il y a toujours lieu de nous humilier dans nos réunions de prières habituelles en constatant l'abandon si facile du rassemblement, le développement de la mondanité, le manque croissant de besoins spirituels, et tant d'autres choses encore.

La Parole nous enseigne aussi que la conscience de notre identification avec les faiblesses de l'ensemble nous conduit à les porter sur nos coeurs, nous en humiliant aussi dans nos prières personnelles. C'est là un autre aspect de la même vérité.

Nous ne citerons qu'un cas mentionné dans les Écritures, celui d'Esdras qui, dans la solitude, son manteau et sa robe déchirés, pleurait et menait deuil sur les péchés du peuple, lequel s'était allié par mariage à des femmes étrangères au peuple de Dieu. Il peut dire dans son humiliation : «Je suis confus, et j'ai honte de lever ma face vers toi, ô mon Dieu, car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes» (9:6). L'attitude de cet homme pieux toucha la conscience du peuple coupable, de sorte qu'il se rassembla une très grande congrégation qui, dans les pleurs, confessa son péché et fut par cela animée de l'énergie nécessaire pour se séparer du mal.

Soyons préservés d'indifférence en constatant la ruine de l'Église et nos infidélités qui ternissent le témoignage, mais qu'au contraire l'ardent désir de la gloire du Seigneur et l'amour pour les siens nous conduisent à souffrir d'un tel état de choses, le portant avec humiliation sur nos coeurs devant Dieu par nos prières individuelles, implorant ses grandes compassions sur ce qui est appelé de son Nom (voir Dan. 9:17-20).

Après avoir énuméré de nombreux caractères des prières par lesquelles nous exposons nos requêtes à Celui qui peut répondre à tous nos besoins, il est bienfaisant de considérer brièvement les diverses actions par lesquelles nos bouches sont ouvertes pour offrir à Dieu, par le Seigneur Jésus, ce qu'il est en droit d'attendre de ceux qui sont les objets de son amour. Nous ne saurions présenter, dans nos prières, quoi que ce soit d'agréable, qui ait sa source en nous-mêmes. Le fruit des lèvres qui lui est agréable est tout premièrement la confession du nom de son Fils bien-aimé, comme aussi ce que sa grâce a produit en nous (Héb. 13:15). «Ouvre ta bouche toute grande, et je la remplirai» (Ps. 81:10).

#### **4.10 L'action de grâces**

L'action de grâces est l'expression de notre reconnaissance associée à la conscience que tout ce pour quoi nous remercions est le fruit de la pure grâce de Dieu. La réalisation de nos privilèges immérités doit produire des actions de grâces. Nous sommes exhortés à les joindre à nos demandes. «Exposez vos requêtes à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces» (Phil. 4:6). Paul écrit aux Colossiens : «Marchez en lui, enracinés et édifiés en lui, et affermis dans la foi... abondant en elle avec des actions de grâces» (2:7).

#### **4.11 La louange**

La louange consiste à proclamer les vertus, faire l'éloge d'une personne. Par notre louange, nous donnons gloire à Dieu, Père et Fils. Elle s'exprime d'une façon particulière par le chant. Le cantique de louange qui a retenti sur les bords de la mer Rouge après qu'elle eut été traversée par Israël, et par lequel le peuple a proclamé la puissance de l'Éternel en délivrance, en est un exemple frappant. Remarquons que les cinq derniers psaumes revêtent tout particulièrement le caractère de la louange, chacun d'eux commençant et se terminant par ces mots : «Louez Jah» ou «Alléluia» ! Notre louange a une source divine et son objet est une personne divine. «De toi vient ma louange» (Ps. 22:25) et : «Tu es le sujet continu de ma louange» (Ps. 71:6). Pourquoi ? parce qu'il est fort digne d'être loué (Ps. 96:4). Certes, elle est toujours à sa place et bienfaisante dans nos prières et nous avons des motifs constants de l'exprimer. La confession du nom de Jésus constitue pour Dieu un sacrifice de louange qui lui est agréable. Nebucadnetsar, ayant recouvré son intelligence, l'a premièrement employée pour louer et magnifier Celui qui vit éternellement (Dan. 4:34). David, délivré de la main de Saül, dit : «Je crierai à l'Éternel, qui est digne d'être loué» (2 Sam. 22:4). Le Seigneur lui-même commence sa prière par ces paroles : «Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre...» (Luc 10:21). Notons que la louange peut être adressée à l'homme, alors que l'adoration, dont nous parlerons plus loin, ne peut avoir pour objet que Dieu seul. L'apôtre Paul loue les Corinthiens au chapitre 11, verset 2 de sa première épître alors qu'au verset 22 du même chapitre, il est empêché de le faire.

#### **4.12 L'exaltation**

L'exaltation consiste à élever en gloire, à porter très haut la personne qui en est l'objet. En louant, nous exaltons, nous célébrons, nous proclamons hautement les gloires de la personne divine. À l'abaissement de notre Sauveur, à son anéantissement volontaire, répond sa haute élévation, son exaltation par la droite de Dieu (Phil. 2:6-11 et Actes 2:33). Le considérant comme tel, élevé et placé très haut (És. 52:13), nos coeurs éprouvent des sentiments en accord avec sa position et l'exaltent. Israël pouvait dire à l'Éternel : «Il s'est hautement élevé... Il est mon Dieu, et je lui préparerai une habitation, le Dieu de mon père, et je l'exalterai» (Ex. 15:1, 2). «Éternel ! je t'exalterai, parce que tu m'as délivré» (Ps. 30:1). «Exaltons ensemble son nom» (Ps. 34:3). Ainsi, lorsque nous nous adressons à Lui, individuellement ou collectivement, il convient d'exalter son beau nom qui lui a été donné au-dessus de tout nom.

#### **4.13 L'adoration**

L'adoration est l'action par laquelle on rend culte. Si la créature peut être louée, l'adoration n'est due qu'à Dieu le Père et Dieu le Fils, exclusivement. «Il est ton seigneur : adore-le» (Ps. 45:11). Par conséquent, il est inconvenant de faire usage de ce terme à l'égard de nos semblables et plus encore de choses que nous aimons. Lorsque les croyants adorent ensemble — et c'est là leur privilège le plus élevé — ils répondent au désir du coeur de Dieu car, ainsi que le Seigneur se plaît à le révéler à la femme samaritaine, le Père cherche des adorateurs qui l'adorent en esprit et en vérité. L'adoration est donc un service accordé aux croyants déjà ici-bas, mais qui constituera leur activité parfaite et incessante durant l'éternité. L'enfant de Dieu qui rend culte remplit l'office de sacrificateur (ce qui n'était réservé qu'à la famille d'Aaron) et, pénétrant dans les lieux saints par le chemin nouveau et vivant qui nous a été consacré à travers le voile, c'est-à-dire la chair du Seigneur Jésus, il se tient devant Dieu sans conscience de péché, revêtu de la justice et de la sainteté de Christ. Placé dans cette position bénie, devant l'autel d'or, qu'offre-t-il ? Quel peut être le parfum de son adoration si ce n'est la personne de son Sauveur et Seigneur dont les perfections glorieuses et infinies constituent un encens pur et sans mélange, agréable à Dieu. En effet, la note la plus élevée du culte est la présentation à Dieu de l'excellence du Fils, car il remplit son coeur, comme aussi le nôtre. David pouvait dire : «Tout vient de toi ; et ce qui vient de ta main, nous te le donnons» (1 Chron. 29:14). C'est aussi dans la mesure où nous aurons été occupés de lui chaque jour, que nous pourrions déposer à l'heure du culte en assemblée, des corbeilles remplies, lui exprimant ce que nos coeurs ont composé à son sujet (Deut. 26:1-4 ; Ps. 45:1). Le culte ne peut être réalisé que collectivement. Nous rendons culte par l'Esprit (Phil. 3:3). Ainsi, cette appellation ne convient pas à la lecture individuelle ou en famille, pas plus qu'à tout service religieux.

En rapport avec la prière, notons que l'adoration, en tant que disposition de coeur, n'appartient pas exclusivement au culte en assemblée, car elle a toujours sa place dans nos prières. La conscience de ce qu'est le Seigneur, de notre position en Lui devant notre Dieu et Père produira une adoration constante, dont nos prières seront empreintes.

### **5 Pour qui et par qui les PRIÈRES sont elles adressées ?**

#### **5.1 Prier pour nous-mêmes**

La conscience de notre faiblesse nous conduit nécessairement à prier pour nous-mêmes, à exposer nos besoins personnels. Nous ne laisserons jamais le Seigneur en manifestant par de telles prières une constante dépendance, sachant qu'il porte intérêt à tout ce qui nous concerne, à tout ce qui nous préoccupe. Outre la nécessité que nous éprouvons de faire appel quotidiennement à son aide, à sa garde et à ses directions, tout croyant connaît des exercices qu'il ne peut exposer qu'au Seigneur. David a pu dire à plusieurs reprises :

«Use de grâce envers moi, ô Dieu» (Ps. 51 ; 56 ; 57). Que de fois trouvons-nous dans la Parole des prières par lesquelles le fidèle fait appel pour lui-même au secours divin, telles que : Sauve-moi (Ps. 22:21), soutiens-moi (Ps. 119:116, 117), aide-moi (Ps. 109:26), garde-moi (Ps. 141:9), conduis-moi (Ps. 5:8), délivre-moi (Ps. 39:8), etc.

Toutefois, il est frappant de constater que les prières ayant pour objet un désir individuel particulier sont parfois limitées quant à leur insistance, ce qui nous enseigne que de telles requêtes doivent être accompagnées d'une disposition de soumission à la volonté du Seigneur. Les Écritures nous présentent des exemples remarquables : Paul a supplié trois fois le Seigneur afin que l'écharde dans la chair lui soit enlevée. Quelle est la réponse divine : «Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans l'infirmité» (2 Cor. 12:8, 9). Le Seigneur, dans ses souffrances par anticipation dans le jardin de Gethsémané, prie à trois reprises, demandant dans une soumission parfaite s'il était possible que cette coupe passe loin de lui (Matt. 26:39-44). Quelle fut la réponse ? Le silence de Dieu par lequel fut accomplie la parole prophétique : «Je crie de jour, mais tu ne réponds point ; et de nuit, et il n'y a point de repos pour moi» (Ps. 22:2).

### **5.2 Prier pour autrui.**

Nous sommes également enseignés à prier pour autrui. La Parole nous invite à le faire pour tous les hommes, pour ceux qui sont haut placés, pour tous les saints, pour les assemblées, pour nos familles. Lorsque nous avons particulièrement à cœur le bien d'une ou de plusieurs personnes, ne craignons pas de les nommer dans nos prières. Paul faisait sans cesse mention des Romains dans ses prières (Rom. 1:10), se souvenant aussi constamment de Timothée, son véritable enfant dans la foi (2 Tim. 1:3). Abraham prie avec hardiesse et persévérance pour les justes pouvant se trouver à Sodome (Gen. 18:22-33). Le même serviteur pria pour Abimélec (Gen. 20:17), Job pria pour ses amis (Job 42:8), le Seigneur pria pour Pierre (Luc 22:32). L'apôtre Jacques nous exhorte à prier l'un pour l'autre (5:16). Quel service précieux, silencieux mais efficace. Rappelons encore que Joseph, type de Christ, a rapporté premièrement à son père la mauvaise renommée de ses frères. Qu'il en soit de même pour nous ; si le témoignage défectueux d'un croyant nous est un sujet de souffrance, parlons-en aussi premièrement au Seigneur dans nos prières afin qu'il nous donne la sagesse pour en parler ensuite de sa part à la personne dont nous désirons le bien. Hélas, nous devons reconnaître combien plus facilement nous persévérons dans la prière lorsque nos propres besoins sont en cause, plutôt que lorsqu'il s'agit de ceux d'autrui.

### **5.3 Prières des autres pour nous.**

Inversement, il y a les prières des autres pour nous. Lorsque nous connaissons l'épreuve, la maladie, le deuil ou si nous passons par des exercices particuliers, quel réconfort de savoir que nous sommes les objets des prières de notre famille, des croyants, de l'assemblée même. En Actes 12:5, l'assemblée faisait d'instantes prières à Dieu pour Pierre. Paul espérait l'exaucement des prières de Philémon et de l'assemblée à son sujet (Philémon 22). Simon, conscient de son triste état spirituel, fait appel aux prières de Pierre et de Jean (Actes 8:24). Souvent, les enfants de croyants, élevés dans une atmosphère familiale de piété, ne réalisent que plus tard, étant parvenus à l'âge mûr, la valeur des nombreuses prières qui sont montées pour eux devant le trône de la grâce par leurs parents. Paul, écrivant à Timothée son enfant bien-aimé, lui rappelle qu'il se souvient constamment de lui dans ses supplications, faisant mention de la foi sincère qui avait habité dans sa grand-mère, comme aussi dans sa mère. Ces femmes pieuses ont certainement beaucoup prié pour ce jeune homme de Dieu.

Parmi les prières dont nous sommes les heureux bénéficiaires, celles que le Seigneur adresse à Dieu pour nous sont de toute évidence les plus précieuses, puisque parfaites. Il est certainement utile de rappeler les offices célestes qu'il exerce en notre faveur, en tant qu'intercesseur, souverain sacrificateur et avocat. Nous n'avons pas à faire appel aux prières du Seigneur pour nous, car il nous assure de la permanence de son service.

Comme Intercesseur, son activité est basée sur notre acceptation devant Dieu en vertu de la perfection de son oeuvre. Notre position en Lui, fermement établie, constitue le fondement même de son intercession. Il est donc hors de doute que cet office divin n'est exercé qu'en faveur des croyants, de ceux qui ont vraiment la vie (Jean 17:9). Ce sujet est magnifiquement présenté dans l'épître aux Hébreux qui, s'adressant à des chrétiens, les considère sur la terre en relation avec Christ. Bien que séparé d'eux, il est constamment présent devant Dieu pour eux. D'une part, nous sommes saints, justes, parfaits, irréprochables, irrépréhensibles, agréables dans le Bien-aimé et justice de Dieu en Lui. C'est là notre position. De tels caractères glorieux nous sont acquis déjà présentement en conséquence du fait que le Seigneur s'est livré lui-même, communiquant aux siens sa propre nature. D'autre part, tant que nous sommes dans le corps, nous demeurons faibles et faillissons souvent (Jacq. 3:2), étant dans un monde qui nous expose à être inconséquents quant à la réalisation et à la manifestation de nos caractères célestes. C'est à cause de cet état de choses que le Seigneur prie pour nous. Ainsi, pendant que nous sommes sur la terre, il est actif en notre faveur, étant toujours vivant pour intercéder pour nous (Héb. 7:25). «C'est Christ qui est mort, mais plutôt qui est aussi ressuscité, qui est aussi à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous» (Rom. 8:34). Ce service céleste du Seigneur revêt deux caractères. Il est notre Sacrificateur devant Dieu et notre Avocat auprès du Père.

Comme Sacrificateur, le Seigneur, Homme glorifié assis à la droite de la majesté, se tient devant Dieu et intervient pour les siens qu'il nomme ses frères, afin qu'ils ne pèchent pas. Nous lisons au chapitre 4, de l'épître aux Hébreux : «Ayant donc un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, tenons ferme notre confession ; car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse sympathiser à nos infirmités, mais nous en avons un qui a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché» (v. 14 et 15). Sa vie au cours de laquelle il fut l'homme de douleurs auquel nulle souffrance n'a été épargnée, le rend à même de secourir ceux qui sont tentés et de sympathiser parfaitement à nos infirmités. Remarquons qu'il ne sympathise jamais à nos péchés, mais à nos faiblesses, à nos combats, étant actif en notre faveur afin que nous recevions le secours au moment opportun. Aussi sommes-nous invités par la Parole à nous approcher avec confiance du trône de la grâce, en vertu de la présence de notre souverain sacrificateur, Jésus, qui nous en garantit l'accès. Nous n'allons pas à lui comme tel, mais à Dieu par Christ qui remplit pour nous cet office perpétuel et intransmissible par lequel il peut nous sauver entièrement, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement (Héb. 7:25). Le Seigneur, encore sur la terre, anticipe en quelque sorte ce service d'intercesseur lorsqu'il dit à Pierre avant sa chute : «J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas». Ce disciple devait apprendre où sa confiance en la chair le conduirait, mais il est l'objet de la prière de Celui qu'il va renier afin qu'il ne perde pas courage et qu'il soit rendu capable, étant revenu, de fortifier ses frères (Luc 22:31, 32).

En Christ, nous avons un grand sacrificateur établi sur la maison de Dieu, par lequel nous pouvons pénétrer en pleine liberté dans les lieux saints, en vertu du chemin nouveau et vivant qui nous a été consacré au travers du voile, c'est-à-dire sa chair (Héb. 10:19-22). Sous l'ancienne alliance, seul le souverain sacrificateur entraît une fois l'an dans le lieu très saint, et non sans du sang offert pour ses propres fautes et celles du peuple. Placé devant le trône de Dieu, subsistant en vertu du sang dont il faisait aspersion, il pouvait remplir son office, faisant propitiation pour lui-même, pour sa maison et pour toute la congrégation d'Israël (Lév. 16:17). Dans un tel lieu, Aaron portait devant Dieu, sur ses épaules et sur son cœur les noms des douze tribus, gravés sur les pierres précieuses. Une lame d'or sur laquelle étaient également gravés les mots «Sainteté à l'Éternel» était placée sur le devant de la tiare, de sorte qu'il portait l'iniquité des choses saintes que les fils d'Israël avaient sanctifiées (Ex. 28:38). Ceci nous parle en type de l'expiation opérée par le sang de Christ et de son application aux croyants. Notre grand souverain sacrificateur est entré dans le ciel même avec son propre sang afin de paraître pour nous devant la face de Dieu. Le chemin étant ainsi frayé jusque dans le sanctuaire, tout croyant est invité à y pénétrer, à s'approcher avec un cœur vrai, en pleine assurance de foi, ayant le cœur par aspersion purifié d'une mauvaise conscience et le corps



lavé d'eau pure (Héb. 10:19-22). Quelle sécurité de savoir, lorsque nous rendons culte, qu'il présente à Dieu nos sacrifices spirituels ; il les rend parfaits, purifiant mieux qu'Aaron nos offrandes de leurs imperfections. Christ est la mesure de notre acceptation devant Dieu. Nous sommes en Lui, de sorte que notre adoration parvient à Dieu comme enveloppée de ses perfections et empreinte de sa sainteté. Comme Avocat, le Seigneur intercède également pour nous, agissant comme tel lorsque nous avons manqué. «Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus Christ, le juste ; et lui est la propitiation pour nos péchés» (1 Jean 2:1). Intercédant en notre faveur, il plaide notre cause, toujours en vertu de la perfection de son oeuvre. Lorsque nous péchons, il intervient afin que la communion interrompue soit rétablie et que notre âme soit restaurée. Précisons qu'il n'intercède pas en vue du rétablissement de notre position, puisqu'elle est inébranlable, mais afin que la jouissance nous en soit rendue. Là encore, nous n'avons pas à requérir son intervention, car son amour pour nous le fait agir selon qu'il est écrit : Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat. Par sa Parole, il agit dans nos coeurs et sur nos consciences, produisant la confession de nos fautes de laquelle résulte la réalisation du pardon qu'il nous a acquis et une entière purification. Le lavage des pieds que le Seigneur opère en Jean, chapitre 13, établit la doctrine de l'intercession de Christ comme Avocat. Dans cet acte il n'est pas question de sang mais d'eau car ce service divin s'exerce à l'égard de ceux qui sont déjà nets, sanctifiés, mais qui, laissés dans ce monde, ont contracté de la souillure dans leur marche. Dans cette scène, le Seigneur prend déjà place dans le ciel où il demeure à toujours le serviteur des siens. Notre divin Avocat agit par sa Parole et son Esprit, opérant ainsi la purification des impuretés attachées à nos pieds, en vue du maintien du rétablissement de notre communion avec le Père, qui existe en vertu des relations dans lesquelles il nous a placés.

Nous pourrions nous étendre avec profit sur un sujet aussi important. Nous nous en abstenons toutefois en raison du caractère de ces lignes ayant pour but d'attirer notre attention sur la valeur infinie des prières du Seigneur pour nous. Nous concluons en précisant encore que l'intercession de Christ, sa sacrifice et son intervention en tant qu'Avocat n'ont pas pour effet d'introduire l'homme dans des relations avec Dieu, mais que de tels offices ne s'exercent précisément qu'en faveur de ceux qui y sont établis. En effet, tout repose sur le fondement de la justice de Dieu satisfaite en Christ et de son oeuvre parfaite en vertu de laquelle notre position devant Dieu est assurée. La compréhension et l'appréciation de l'activité constante du Seigneur pour nous produiront nécessairement des sentiments accrus de sécurité et de confiance qui sont à sa gloire. Pendant que nous combattons ici-bas nous sommes les objets des soins attentifs, de la sollicitude pleine d'amour de Celui qui est élevé plus haut que les cieux.

Plein de sympathie,  
De tendre bonté,  
Jamais tu n'oublies  
Aucun racheté.  
C'est Toi qui nous aides  
Dans chaque combat,  
Et pour nous tu plaides,  
Divin Avocat !

## **6 À qui la PRIÈRE est-elle adressée ?**

### **6.1 Ancien Testament**

Dès les premiers temps, des hommes ont senti le besoin de s'adresser à Dieu. L'Ancien Testament fait mention de nombreux hommes de foi, d'hommes de prière, tels qu'Abraham, Moïse, Samuel, comme aussi les prophètes (Gen. 4:26; Ps. 99:6). Mais si remarquable que soit leur foi par laquelle ils ont été justifiés, ces serviteurs pieux ne pouvaient pas s'adresser au Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ.

### **6.2 Prières adressées au Père**

Le Seigneur ayant accompli son oeuvre, étant ressuscité et assis à la droite de Dieu, il a envoyé de la part du Père le Saint Esprit, le Consolateur annoncé (Jean 14:16) qui, au jour de la Pentecôte, est venu habiter dans les croyants et dans l'assemblée dès lors constituée. Ce fait merveilleux a produit un changement d'une grande et précieuse importance quant à la nature de leurs relations avec Dieu devenu leur Père et le Seigneur glorifié. Ce privilège étant le partage de tout racheté du Seigneur, il peut par conséquent adresser sans crainte ses prières à son Dieu et Père, et au nom du Seigneur Jésus.

Parvenu au terme de son ministère sur la terre et avant de quitter ses disciples, le Seigneur leur a déclaré : «Toutes les choses que vous demanderez au Père en mon nom, il vous les donnera. Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit accomplie». Puis, évoquant le jour de la grâce, la dispensation dans laquelle nous sommes encore, il leur dit : «En ce jour-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que moi je ferai des demandes au Père pour vous ; car le Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que moi je suis sorti d'auprès de Dieu» (Jean 16:23-24, 26-27). Le Seigneur leur enseigne que leur condition qui résultera de son oeuvre leur permettra de s'adresser directement au Père sans recourir au Seigneur comme intermédiaire (ce que pensait Marthe selon ses paroles de Jean 11:22). L'amour du Père pour ses enfants rendus agréables dans le bien-aimé leur ouvre un libre accès au trône de la grâce.

Si la conscience et la jouissance de notre relation d'enfant nous permet de nous adresser à notre Père, il n'en demeure pas moins que nos prières lui sont présentées dans le nom du Seigneur Jésus qui nous donne cette promesse de Jean 14:13-14 : «Quoi que vous demandiez en mon nom je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, moi je le ferai». Ces paroles impliquent la conviction que ce que nous demandons est selon sa volonté et que le but de l'exaucement est que le Père soit glorifié dans le Fils. Une prière faite au nom du Seigneur est donc adressée au Père. On ne saurait exprimer une requête ou une action de grâce au Seigneur en le faisant en son nom.

Par ailleurs, il est sans doute utile de noter que l'apôtre Jean qui traite tout particulièrement le sujet de la relation d'enfants de Dieu, la rattache au Père (1 Jean 3:1-2). L'évocation de la nature de cette relation filiale abonde dans son évangile comme aussi dans ses épîtres. La nature de la relation d'enfant souligne le privilège de s'adresser à son Père, ce que l'apôtre Jean développe tout particulièrement.

### **6.3 Prières adressées au Seigneur Jésus**

En revanche, la relation des saints en tant qu'Assemblée ou Église est plus particulièrement avec Christ comme Seigneur ou chef de l'Assemblée, tête du corps : Les Actes et les épîtres de l'apôtre Paul (2 Cor. 6:17 ; 1 Cor. 14:37 ; 2 Tim. 2:22 ; voir aussi Hébr. 8:2 dont l'auteur n'est pas précisé) mettent spécialement l'accent sur ce point. Les prières adressées alors au Seigneur Jésus ont tout à fait leur place. Les croyants réunis autour du Seigneur Jésus et en son nom (selon Matt. 18:20), le sont autour de Celui qui est Seigneur et Maître de sa maison (Jean 13:13 ; Hébr. 3:6). Éphésiens 5 :25-32 met un accent particulier sur la relation de Christ avec son Assemblée et les dispositions qu'il attend de son Épouse.

On ne peut toutefois pas établir une règle selon laquelle les prières individuelles seraient adressées au Père et les prières d'Assemblée, au Seigneur. Une telle règle ne serait pas justifiable. L'Assemblée, épouse de Christ, est aussi l'assemblée du Dieu vivant, la maison de Dieu (1 Tim. 3:15). Dans les réunions d'Assemblée, on ne peut pas non plus dire qu'il faut, en général, s'adresser plutôt au Père qu'au Seigneur, ou l'inverse.

Par ailleurs, l'indissolubilité, l'unité sont si entières entre le Père et le Fils, que ce qui s'adresse à l'un l'est aussi à l'autre, comme aussi ce que nous recevons du Père, vient aussi du Seigneur, et réciproquement. Nous connaissons en effet l'évocation «Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ» (2 Cor. 1:3 ; Éph. 1:3 ; 1 Pierre 1:3), comme aussi «moi et le Père nous sommes un» (Jean 10:30).

Nombreuses sont les interpellations «Seigneur» dans l'Ancien Testament, notamment dans les Psaumes. Daniel, s'adressant à son Dieu, dit : «Seigneur, écoute, Seigneur pardonne...» (Dan. 9:19). Le croyant peut s'adresser aussi bien au Père qu'au Seigneur.

#### **6.4 Prières par l'Esprit, non pas adressées à l'Esprit**

Outre l'immense privilège accordé aux disciples amenés dans une position nouvelle en vertu de la rédemption, il leur est accordé de pouvoir prier par l'Esprit, ce qui était impossible avant qu'il habite en eux. Le Seigneur ne leur a pas enseigné une nouvelle prière dominicale, mais une nouvelle manière de prier. De nombreux passages soulignent l'action du Saint Esprit en rapport avec la prière et l'adoration (Éph. 2:18 ; 5:18-20 et 6:18 ; Rom. 8:15 ; Jude 20 et d'autres encore). Ayant cru, étant scellés du Saint Esprit et notre corps étant le temple de cet hôte divin, le croyant est appelé à marcher, à agir sous la direction de cette puissance bénie. La vie chrétienne doit être marquée par l'action du Saint Esprit. Le croyant prie et chante avec l'esprit et l'intelligence purifiée (1 Cor. 14:15), la diversité des dons de grâce s'accomplit par le même Esprit (1 Cor. 12:4) et nous rendons culte par l'Esprit de Dieu (Phil. 3:3). Plusieurs passages démontrent que l'esprit qui anime la nouvelle vie du croyant et le Saint Esprit sont étroitement liés, son esprit étant imprégné du Saint Esprit (voir Rom. 8:16 ; 1 Cor. 6:17 ; et en rapport avec la prière, Rom. 8:26-27). 2 Tim. 2:7 nous dit que «Dieu ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais de puissance d'amour et de conseil (ou de sobre bon sens)» : Les caractères de l'esprit du racheté ne peuvent qu'être le résultat de la présence et de l'activité du Saint Esprit en lui. Ils ne peuvent être manifestés dans l'esprit du non-croyant, ou du croyant marchant charnellement.

Bien que le Saint Esprit appartienne à la Trinité, à la Dèité, ce n'est pas à lui que nous adressons nos prières, mais par lui que nous les présentons à Dieu notre Père, au Seigneur Jésus. Nous ne pouvons pas prier par l'Esprit au même Saint Esprit qui habite en nous, mais il dirige nos coeurs vers le Père et vers le Seigneur, nourrissant nos âmes de l'amour divin.

«Mais vous, bien-aimés, vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi, priant par le Saint Esprit, conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle» (Jude 20).

#### **6.5 Prières à l'occasion du culte de l'Assemblée**

Dans ce type de réunions, comme pour les autres circonstances, il convient de rechercher ce qui est bienséant, de prier avec l'Esprit, mais aussi avec l'intelligence spirituelle, sans pour autant établir des règles, ou exiger une orthodoxie qui pourrait nuire à l'élan du coeur de l'adorateur..

Le Seigneur nous dit que l'heure est venue en laquelle les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité (Jean 4:23). C'est ce que le Père recherche, c'est ce que le Fils lui a apporté, ayant fait des siens un royaume de sacrificateurs pour son Dieu et Père (Apoc. 1:6). Nous présentons au Père l'excellence de la victime et la perfection de l'oeuvre accomplie par Celui qu'il nous a donné. L'adoration s'adresse ainsi premièrement au Père auquel nous sommes amenés par le chemin que le Fils nous a frayé, et en qui nous sommes rendus agréables.

Quant à la Cène, il s'agit du mémorial du Seigneur, de sa personne et de son oeuvre. «Faites ceci en mémoire de moi,... vous annoncez la mort du Seigneur» (1 Cor. 11:24, 26). L'apôtre nous communique ce qu'il a reçu du Seigneur (1 Cor. 11:23). Rompre le pain et boire la coupe du Seigneur (1 Cor. 11:26) exprime la communion du corps et du sang du Christ (10:16). On ne voit guère que les actions de grâces exprimées à la Cène soient à l'adresse du Père, mais il est évident que l'oeuvre du Seigneur nous introduit devant le Père (Éph. 2:18), dans les lieux saints (Héb. 10:19). Il y a par conséquent une différence entre les prières du culte et celles de la Cène.

#### **6.6 Conclusion sur le sujet de l'adresse des prières**

Les lignes qui précèdent sont plus des pensées à propos des sujets abordés, plutôt que des directives à suivre strictement. Il est non seulement profitable, mais aussi nécessaire de rechercher la pensée du Seigneur, tout en gardant la conscience de nos limites. Prenons garde de sombrer dans l'intellectualisme qui appauvrit facilement les affections pour Christ

### **7 Lieux de PRIÈRES**

Dans la première épître à Timothée, nous lisons : «Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains saintes, sans colère et sans raisonnement» (ch. 2:8). Selon le caractère de cette lettre de l'apôtre Paul qui traite de l'ordre divin dans la maison de Dieu (ch. 3:15), cet enseignement établit que les hommes croyants sont appelés à prier publiquement en tout lieu où cette maison spirituelle existe, où ses caractères sont réalisés, c'est-à-dire là où deux ou trois sont assemblés au Nom du Seigneur. Les hommes ici sont mis en contraste avec les femmes qui doivent demeurer dans le silence en Assemblée.

Il n'en demeure pas moins que selon l'exhortation de la Parole qui nous invite à prier sans cesse, la nécessité du secours divin peut nous pousser à élever nos âmes à Celui qui peut nous aider, et ceci dans les lieux les plus divers et les circonstances les plus variées. Jonas, de la profondeur des eaux, dans les entrailles du poisson, a crié à l'Éternel du fond de sa détresse (Jonas 2:2, 3). Pierre, marchant sur les eaux eut peur et, comme il enfonçait, s'écria : «Seigneur, sauve-moi !» (Matt. 14:30). David, fuyant devant Saül, caché dans la terre, dans la caverne, crie à l'Éternel (Ps. 57 et 142). Paul et Silas emprisonnés, au milieu de la nuit, en priant, chantaient les louanges de Dieu (Actes 16:25). Le brigand mis en croix, au-dessus de la terre, adresse au Seigneur ces paroles remarquables : «Souviens-toi de moi» (Luc 23:42). De telles prières qui ont toutes été merveilleusement exaucées ne constituent que quelques exemples parmi beaucoup d'autres et sont de nature à remplir nos coeurs de confiance, sachant que ses oreilles sont toujours attentives à nos appels. Que de requêtes sont montées des lits de souffrance, des lieux de détresse et des scènes d'angoisse.

Cependant, quant à l'exercice personnel et quotidien de la prière et pour autant que la chose soit possible, il est indiqué de rechercher un endroit tranquille, à l'écart des distractions. Là encore, la Parole nous présente de nombreux exemples. Daniel, déjà cité à de nombreuses reprises, entrait dans sa chambre pour prier trois fois le jour (Dan. 6:10). Pierre, au milieu du jour, monte sur le toit pour prier (Actes 10:9). Le Seigneur, modèle parfait en toutes choses, ne disposant d'aucun lieu, se tenait à l'écart des foules et se retirait dans les déserts pour prier (Luc 5:16). Lui-même nous enseigne à cet égard, nous disant : «Quand tu pries, entre dans ton cabinet, et ayant fermé ta porte, prie ton Père qui demeure dans le secret» (Matt. 6:6). Nous ne saurions assez recommander cet exercice

personnel indispensable à la vie et au développement spirituel de tout croyant. Il serait aussi de toute nécessité que les jeunes qui ont le privilège de vivre dans l'atmosphère familiale de piété qui devrait caractériser tout foyer chrétien, sentent aussi le besoin de se retirer dans la solitude pour prier, si possible à haute voix. En effet, combien souvent ces jeunes attachés au Seigneur parviennent à l'âge de responsabilité sans avoir connu l'exercice personnel de la prière. Réalisant par cela une communion individuelle, ils pourront exposer des besoins qu'eux seuls connaissent et qui ne sont pas exprimés par la prière en famille. Si nous disons à haute voix, c'est que cet exercice a pour effet d'éliminer les pensées étrangères qui traversent si facilement l'esprit dans la prière muette et qu'il constitue une préparation très utile à la prière en public.

La prière collective peut également s'exercer en des lieux divers (nous ne parlons pas des réunions de prières, dans le rassemblement). Il est souhaitable et normal que lorsque des croyants se trouvent ensemble, ils éprouvent le besoin de consacrer pour le moins un moment à la lecture de la Parole et à la prière. Nos entretiens fraternels seront certainement enrichis et bénis par cet exercice mutuel de la piété qui doit répondre aux besoins des cœurs qui ont le même objet de jouissance. Quel fait navrant et déshonorant lorsque les heures passées entre frères et sœurs dans le cercle privé revêtent les mêmes caractères que les rencontres d'incrédulés. Dans les Écritures, nous trouvons fréquemment des croyants en prières, dans leurs demeures ou même au-dehors. Daniel et ses compagnons, dans sa maison, implorent ensemble les compassions divines au sujet du décret du roi (ch. 2:17, 18). Pierre et Jean prient ensemble afin que les Samaritains qui avaient été touchés par la Parole reçoivent aussi l'Esprit Saint (Actes 8:15). Les croyants de Tyr, hommes, femmes et enfants, accompagnant Paul au navire, se mirent à genoux sur le rivage et prièrent (Actes 21:5). Quelle joie et quel réconfort des chrétiens pieux ont souvent éprouvés en s'unissant dans la prière alors qu'ils se trouvaient placés ensemble dans des lieux ou circonstances indépendants de leur volonté, souvent peu propices à la vie spirituelle (service militaire, déportations, etc.). Veuille le Seigneur développer dans nos cœurs des affections toujours plus vives pour sa Personne, de sorte qu'il soit le sujet de nos conversations fraternelles et qu'ainsi nous revêtions les caractères de ceux qui, craignant l'Éternel, parlaient l'un à l'autre, constituant le trésor particulier de Celui qui était attentif à leurs paroles (Mal. 3:16, 17).

Nous ne saurions toutefois confondre de telles prières avec celles qui sont exprimées en Assemblée. Précisons tout d'abord qu'une réunion d'assemblée est celle où des frères et sœurs sont réunis au nom du Seigneur et s'attendent à Lui, selon Matthieu 18:19, 20 ; or, une réunion de prières revêt ce caractère. La réalisation de la présence du Seigneur, la soumission à l'autorité des Écritures et la libre action du Saint Esprit confèrent à ceux qui sont ainsi assemblés la capacité d'agir en son Nom. Le lieu d'un tel rassemblement répond à ce que nous trouvons mentionné à plusieurs reprises dans les chapitres 12 et 16 du Deutéronome : «le lieu que l'Éternel a choisi». C'était seulement à l'endroit reconnu comme la maison de l'Éternel, où se réalisait sa présence, que les Israélites devaient se rassembler pour sacrifier, offrir leur culte et goûter la joie en commun. Mais il s'agit pour nous maintenant d'une «maison spirituelle» (1 Pierre 2:5 ; Éph. 2:22). Le local en lui-même n'a qu'une importance accessoire, sauf qu'il faut évidemment que l'assemblée s'y réunisse comme telle, de manière régulière, ayant été exercée et dirigée pour établir le lieu de rassemblement. Des croyants ne sauraient se sentir autorisés à rompre le pain lorsqu'ils se trouvent occasionnellement (parfois regrettamment) le dimanche dans un endroit où il n'existe pas d'assemblée locale. Plusieurs passages, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, démontrent que le lieu de rassemblement était établi et connu (voir Deut. 16:2, 7 et 11 ; Jean 20:19 et 26 ; Actes 12:12 ; 20:7). Il est clair que, à la différence du tabernacle ou du temple, la présence du Seigneur n'est pas liée au local matériel, mais à Son nom rassemblant effectivement les siens. Quel prix a pour nos cœurs la maison de Dieu, l'Assemblée du Dieu vivant dans laquelle nous sommes introduits par grâce ? Pouvons-nous dire à son sujet comme le psalmiste : «J'ai aimé l'habitation de ta maison, et le lieu de la demeure de ta gloire» (Ps. 26:8). Et encore : «Combien sont aimables tes demeures, ô Éternel des armées ! mon âme désire, et même elle languit après les parvis de l'Éternel... Bienheureux ceux qui habitent dans ta maison : ils te loueront incessamment ! ... Car un jour dans tes parvis vaut mieux que mille. J'aimerais mieux me tenir sur le seuil dans la maison de mon Dieu, que de demeurer dans les tentes de la méchanceté» (Ps. 84). C'est là que les saints rassemblés ont le privilège d'adorer en esprit et en vérité, comme aussi de prier d'un commun accord. La persévérance dans la prière en commun caractérisait les premiers chrétiens (Actes 2:42). Que pourrait-il être dit actuellement de nous, lorsque nous assistons à l'abandon croissant et si généralisé des réunions de prières ? Certes, l'habitude de s'en tenir à l'écart sans raisons valables est la manifestation d'un bas état spirituel. Comme cela a été dit, de telles rencontres sont le thermomètre du rassemblement local. Le sujet des réunions de prières ayant déjà fait l'objet de nombreux écrits, nous nous abstenons de le développer, recommandant à chacun la lecture de telles exhortations dont l'actualité n'est qu'accrue. Remarquons seulement que la présentation de besoins personnels n'est pas à sa place dans les réunions de prières. Celui qui prie, étant la bouche de l'ensemble, doit par conséquent exposer des requêtes qui concernent l'ensemble, qui constituent un exercice commun, de sorte que ce ne sont pas des frères qui prient, mais l'assemblée qui prie. Ainsi, le frère muet qui a prononcé son amen aux requêtes exprimées peut dire : Nous avons prié. À la différence de l'enseignement, mais comme l'adoration, la prière ne nécessite pas de don, en sorte que tout frère dépendant du Seigneur et habituellement exercé au sujet des besoins du témoignage devrait avoir une pleine liberté pour prier en Assemblée. Or, c'est là que débute normalement tout service public.

Nous ne voudrions en aucun cas restreindre la valeur des requêtes individuelles et la nécessité d'exprimer nos besoins personnels, mais quant à la prière dans le rassemblement, il est de toute importance que nous soyons conduits conformément aux enseignements divins relatifs aux caractères scripturaires des réunions de prières. Il est cependant bien évident que dans l'exercice individuel de la prière, nos requêtes peuvent alors et doivent même s'étendre à l'ensemble, comme nous l'avons vu plus haut.

Quel que soit le lieu où notre prière s'exprime et si même nous pouvons user d'insistance, criant à lui jour et nuit (Luc 18:7), voire parfois de hardiesse comme Abraham priant pour Sodome à cause des justes pouvant s'y trouver (Gen. 18), soyons toujours conscients du profond respect qui convient dans un tel acte. Notre libre accès au trône de la grâce ne saurait porter atteinte à la révérence qui est due à la personne divine qui l'occupe. Servons Dieu d'une manière qui lui soit agréable, avec révérence et avec crainte (Héb. 12:28).

## **8 Attitudes de PRIÈRE**

Si nous pouvons présenter nos prières dans les circonstances variées de notre vie ici-bas, il en découle nécessairement qu'elles peuvent s'exprimer dans les positions les plus diverses en fonction de l'état et des nécessités du moment, mais pour autant qu'elles ne soient pas délibérément irrespectueuses. Que de requêtes sont montées des lits de souffrance, des champs de bataille, des lieux de persécution ! Outre cela, la Parole fait mention de trois positions ou attitudes précises :

### **8.1 à genoux**

La prière à genoux est sans doute la plus fréquemment rapportée dans les Écritures. Cette attitude est l'expression de la dépendance, de la soumission, voire même de l'infériorité car c'est toujours le plus petit qui fléchit les genoux devant le plus grand. N'est-ce pas au nom de Jésus qui a été haut élevé que se ploie tout genou des êtres célestes, et terrestres, et infernaux ? (Phil. 2:9, 10). Voyez la signification typique de l'«Abrec» prononcé devant Joseph (Gen. 41:43). C'est donc une position particulièrement indiquée pour la prière et que nous devons rechercher dans toute la mesure du possible. Il est souhaitable que dans les réunions de prières, toutes les

personnes dont l'état physique le permet se mettent à genoux. De même aussi, adoptons cette position pour nos prières individuelles ainsi que celles en famille. Lors de la dédicace du temple, Salomon fléchit les genoux pour prononcer sa remarquable prière, en face de toute la congrégation d'Israël (2 Chron. 6:13). Étienne, à genoux, intercède pour ses persécuteurs (Actes 7:60). Nous pourrions multiplier les citations en parlant d'Esdras, de Daniel, de Pierre, de Paul et d'autres encore, desquels la Parole nous dit qu'ils se sont tenus à genoux pour prier. Le Seigneur lui-même, à genoux dans le jardin de Gethsémani, soutint dans la prière un combat que nous ne pouvons considérer qu'à un jet de pierre et dans l'adoration. Là, son humanité, sa dépendance et sa soumission brillent d'un éclat sans pareil. Pressentant dans son âme sainte ce que comportait l'affreuse réalité de la séparation de Dieu et l'abandon de Celui duquel il accomplissait les desseins, il demande s'il était possible que cette coupe passe loin de lui. Toutefois, dans son parfait dévouement, il ajoute : «Non pas comme moi je veux, mais comme toi tu veux» (Matt. 26:39). N'avons-nous pas des motifs de ployer nos genoux chaque jour devant lui, avec actions de grâces ? L'apôtre Paul, désirant que les Éphésiens saisissent mieux les conseils divins, le propos des siècles établi dans le Christ Jésus, pouvait leur écrire : «C'est pour cela que je fléchis mes genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus Christ... afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous donne d'être fortifiés en puissance par son Esprit, quant à l'homme intérieur ; de sorte que le Christ habite, par la foi, dans vos coeurs, et que vous soyez enracinés et fondés dans l'amour» (Éph. 3:14 à 19).

## 8.2 debout

La Parole fait également mention des prières prononcées debout, reconnaissant cette attitude comme étant agréée. Il est bienséant de se lever devant une personne à qui l'honneur est dû, et ceci d'autant plus si nous lui adressons la parole. Les vieillards se levaient devant Job (29:8), tandis que Mardochee refuse de le faire pour Haman (Esther 5:9). N'est-il pas beau de voir, en Néhémie 8:5 le peuple se tenir debout lorsque le livre de la loi est ouvert ? Cette position témoigne donc, dans la prière, du respect, de la déférence, de l'hommage qui reviennent à Dieu, comme au Seigneur. Ce n'est donc pas sans raison qu'il est d'usage de se lever pour prier, particulièrement en Assemblée et en collectivité. Nous lisons : «Et le roi (Salomon) tourna sa face, et bénit toute la congrégation d'Israël ; et toute la congrégation d'Israël était debout. Et il dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël», etc (1 Rois 8:14 — voir aussi v. 55). De même, les Lévites «se levèrent sur l'estrade et crièrent à haute voix à l'Éternel, leur Dieu» (Néh. 9:4). En Matthieu 6:5, le Seigneur fait mention des hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues, et au coin des rues, de sorte qu'ils soient vus des hommes. Nous comprenons que ce qui est répréhensible ici n'est pas la position en elle-même, mais l'orgueil qui se trouve dans le coeur de celui qui prie et le pousse à prendre cette attitude dans le but d'être remarqué. Or, si nous nous levons pour prier, c'est dans la conscience de l'honneur qui est dû à la Personne à laquelle on s'adresse et non pas pour traduire une disposition présomptueuse.

## 8.3 assis

Une fois seulement la prière présentée en étant assis est rapportée dans les Écritures. En 2 Samuel 7:18 comme aussi en 1 Chroniques 17:16 nous lisons : «Et le roi David entra et s'assit devant l'Éternel, et dit : Qui suis-je, Seigneur Éternel et quelle est ma maison, que tu m'aies amené jusqu'ici ?» La position prise par ce serviteur de Dieu est l'expression de la communion et il faut voir dans cet acte sa signification morale et spirituelle, comme aussi sa portée prophétique. C'est à l'ouïe des déclarations divines communiquées par le prophète Nathan, qui annonçaient un long avenir touchant sa maison et le peuple d'Israël, mais surtout prophétiquement quant à Christ, que David s'assied devant l'Éternel pour bénir et rendre grâces. Cette position qui témoigne de la confiance du roi est aussi une manifestation de stabilité bien en rapport avec la nature des pensées de Dieu qui lui sont données à connaître : «Je le planterai, et il habitera chez lui et ne sera plus agité» (2 Sam. 7:10). Sous le règne d'un plus grand que Salomon, Israël se réjouira dans son héritage et l'Éternel se reposera dans son amour, s'égayant en son peuple avec chant de triomphe (Soph. 3:17).

## 8.4 autres attitudes

Nous trouvons en outre la mention de diverses attitudes quant à la prière ou à l'adoration, telles que : s'incliner, se prosterner (2 Chron. 7:3 ; Néh. 8:6 ; Matt. 8:2), tomber sur sa face (Nomb. 16:22), étendre ou élever les mains (Esd. 9:5 ; Ps. 28:2). Ces manifestations extérieures témoignaient certainement de l'état d'âme de celui qui priait, soit l'hommage rendu, l'humilité ressentie, l'attente du secours, etc. Elles sont particulières aux économies ayant précédé celle de la grâce. Toutefois, l'apôtre Paul, dans sa première épître à Timothée (2:8) écrit : «Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains saintes, sans colère et sans raisonnement». L'accent n'est certes pas porté sur les mains élevées, mais sur la sainteté de celles-ci sans laquelle nos prières ne pourraient être agréées d'un Dieu saint. La colère, à laquelle le croyant doit renoncer (Col. 3:8) car elle n'accomplit pas la justice de Dieu (Jacq. 1:20) ainsi que le raisonnement qui produit le doute et s'élève même contre la connaissance de Dieu (2 Cor. 10:5), sont incompatibles avec la prière, comme aussi en contradiction avec la pureté, la paix et la foi qui doivent la caractériser. S'il n'est actuellement plus fait usage de telles formes, elles conservent néanmoins leur portée morale. Quant à nous-mêmes, et selon les exhortations de la Parole, prenons garde aux dispositions de l'homme intérieur, de l'homme caché du coeur dont la parure est un esprit doux et paisible qui est d'un grand prix devant Dieu (1 Pierre 3:4).

## 9 Cas particuliers

Le Seigneur, enseignant ses disciples sur la montagne, leur dit : «Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et il vous sera ouvert ; car quiconque demande, reçoit ; et celui qui cherche, trouve ; et à celui qui heurte, il sera ouvert» (Matt. 7:7). Et pourtant, nous trouvons dans la Parole plusieurs prières qui n'ont pas été exaucées. L'apôtre Jean, dans sa première épître, écrit : «Si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées» (ch. 5:14, 15). Cependant les Écritures font mention de prières qui n'ont pas été écoutées. En Luc 18:1, le Seigneur Jésus parle en parabole pour montrer qu'il faut toujours prier et ne pas se lasser. Toutefois, l'enseignement divin établit qu'en certaines circonstances, il ne faut pas le faire. De même aussi, l'apôtre Paul nous exhorte à prier sans cesse (1 Thess. 5:17) et pourtant, à cause de nos faiblesses, l'apôtre Pierre doit rendre les croyants attentifs à ce qui pourrait interrompre leurs prières. Si de tels cas se produisent, quelles en sont les raisons ? Y a-t-il défaillance ou indifférence du côté de Dieu ? Assurément non. Certes, à cause de l'état de nos pauvres coeurs, de telles choses se produisent. Dans ses voies à notre égard, le Seigneur les permet et les rend parfois même nécessaires. Leur origine est certainement du côté de l'homme, mais le but que Dieu poursuit est de faire du bien à la fin. Quelques exemples, riches en instructions, conservés pour nous dans la Parole afin qu'ils nous servent d'avertissements, seront suffisants pour en établir les réels motifs.

### 9.1 Prières entendues, non exaucées.

Pour débiter, considérons brièvement quelques prières qui ont été entendues, mais non exaucées. Nous verrons que si les choses désirées n'ont pas été accordées, c'est que la sagesse et l'amour divins avaient souvent en vue une plus grande bénédiction que celle

qui était demandée. Le premier exemple frappant est sans doute celui de Moïse qui supplie l'Éternel de lui permettre d'entrer dans le pays promis. Nous savons que pour avoir frappé le rocher deux fois de sa verge comme aussi parlé légèrement de ses lèvres (Ps. 106:33) — au lieu de prendre la verge de la sacrificature et de parler au rocher — l'Éternel dut prononcer à l'égard de Moïse et d'Aaron ces solennelles paroles : «À cause de cela vous n'introduirez pas cette congrégation dans le pays que je leur donne» (Nomb. 20:12). Pensons un peu à l'effet produit par une telle déclaration venant de la bouche de Dieu, dans le cœur de Moïse qui avait auparavant intercédé pour le peuple afin qu'il ne fût pas privé de la terre promise. A-t-elle porté atteinte à la fidélité du service qu'il lui restait à accomplir ? Non. Toutefois, elle constitua une souffrance pour cet homme de Dieu, comme en témoignent ses propres paroles en Deutéronome 3:23-26: «Je suppliai l'Éternel, disant : Seigneur Éternel ! tu as commencé à faire voir à ton serviteur ta grandeur et ta main forte... Que je passe, je te prie, et que je voie ce bon pays qui est au-delà du Jourdain, cette bonne montagne, et le Liban. — Et l'Éternel fut irrité contre moi à cause de vous, et il ne m'écoula point ; et l'Éternel me dit : C'est assez, ne me parle plus de cette affaire». — Moïse fut pleinement restauré, mais cela ne diminue en rien la réalité du gouvernement de Dieu qui s'exerce en conséquence de sa faute. C'est là une vérité fondamentale qu'il est de toute importance de bien saisir. D'une part, celui qui confesse ses péchés est pardonné (1 Jean 1:9) ; c'est une chose bien précieuse, mais d'autre part, ce qu'un homme sème, cela aussi, il le moissonnera (Gal. 6:7) ; c'est une autre chose bien solennelle. Or, ces deux déclarations sont faites à des croyants ! La grâce pardonne librement, pleinement, mais la moisson demeure en rapport avec la nature des semences. Pour bien comprendre l'enseignement des Écritures, il est indispensable de distinguer ces deux choses. La libre grâce de Dieu ne saurait annuler la solennité du gouvernement et l'irrésistible marche de celui-ci ne saurait mettre en doute l'action de cette grâce ni en ternir son éclat. Moïse donc, malgré la ferveur de sa supplication, n'obtint pas l'exaucement désiré et, à l'entrée en Canaan, le décret gouvernemental s'exerce, la porte lui en est fermée. Mais, combien il est beau de voir la grâce déployer ses effets à ce moment-là. Elle l'amène au sommet du Pisga d'où il contemple tout le pays, en pleine vigueur et d'un oeil non affaibli. Il n'en voit pas seulement la partie que le peuple posséderait plus tard, mais il voit l'héritage complet, tel que donné de Dieu. Cette même grâce creuse son tombeau et l'ensevelit (Deut. 34). Plus tard, Dieu le conduira en gloire sur la sainte montagne où, en compagnie d'Élie, il s'entretiendra avec son Fils bien-aimé au sujet de sa mort (Luc 9:28-36). Si la prière de Moïse ne fut pas exaucée (or elle ne pouvait l'être car Dieu sauvegardait la gloire de son Fils dans la figure du Rocher qui était Christ — selon 1 Corinthiens 10:4 — en ce qu'il ne devait être frappé qu'une seule fois), les honneurs qui lui sont accordés ne dépassent-ils pas la faveur qu'il avait demandée ?

Un autre exemple de prière entendue et non exaucée est celle, déjà citée, que présente l'apôtre Paul. À trois reprises il a supplié afin que son écharde dans la chair se retirât de lui. Le Seigneur lui a répondu, mais que lui a-t-il dit ? «Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans l'infirmité» (2 Cor. 12:8, 9). Délivré de cette écharde, Paul aurait sans doute eu pratiquement plus de facilité dans l'exercice de son ministère. Mais, à cause des révélations extraordinaires qui lui avaient été faites, il aurait été exposé à s'enorgueillir. Aussi, Dieu, dans sa grâce et sa sagesse, sachant ce qu'est l'homme, le prive de cette délivrance pour le préserver de ce piège. Paul l'a compris, ce qui lui fait dire :

«Je me glorifierai donc très volontiers plutôt dans mes infirmités, afin que la puissance du Christ demeure sur moi». Par cela, le Seigneur nous enseigne que s'il peut se servir des facultés, des capacités ou des dons naturels qu'il dispense à ses créatures pour accomplir un service, il peut aussi être glorifié dans ses serviteurs sans eux. Par cette écharde, Satan espérait rendre l'évangile méprisable mais, comme ce fut le cas pour Job, cette infirmité fut le moyen de bénédictions plus grandes pour l'apôtre. Elle n'a pas empêché Paul de combattre le bon combat, d'achever la course et de garder la foi (2 Tim. 4:7).

Que dire de la scène qui s'est déroulée en Gethsémané ? Là, nous ne trouvons pas un homme ayant manqué, comme Moïse, ni même un homme exposé à produire les fruits de la chair, comme Paul, mais nous y trouvons l'Homme parfait, priant instamment et à trois reprises son Dieu pour qui toutes choses sont possibles. Moïse n'obtint pas ce qu'il désirait, mais il reçut une réponse. Paul ne fut pas exaucé, mais il lui en fut communiqué les raisons, accompagnées d'encouragements précieux. Mais le Fils bien-aimé du Père, le parfait Serviteur, ne reçut aucune réponse. Et quelle grâce pour nous que cette prière ne fût pas agréée ! Afin que nous fussions sauvés, cette coupe ne pouvait être écartée de Celui qui, livrant son âme à la mort, pouvait seul être le parfait sacrifice pour le péché. Par amour pour nous, «il plut à l'Éternel de le meurtrir ; il l'a soumis à la souffrance» (És. 53:10). C'est avec des actions de grâces que nous lisons que Dieu «n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous» (Rom. 8:32). Le Seigneur n'a pas été exaucé en ce qu'il a dû boire jusqu'à la lie la coupe du courroux de Dieu contre le péché et passer par la mort qui est le salaire du péché.

Mais, à cause de sa piété (Héb. 5:7), sa demande d'être délivré de la mort fut exaucée, en ce qu'il ressuscita d'entre les morts, par la gloire du Père. Ainsi ont été pleinement accomplies les déclarations prophétiques : «Tu m'as répondu d'entre les cornes des buffles» (Ps. 22:21), comme aussi : «Tu n'abandonneras pas mon âme au shéol, tu ne permettras pas que ton saint voie la corruption» (Ps. 16:10). «À cause de la joie qui était devant lui, il a enduré la croix, ayant méprisé la honte». Déjà maintenant nous le voyons par la foi assis à la droite de Dieu, couronné de gloire et d'honneur et garant de notre rédemption éternelle. Bientôt il jouira de la pleine maturité du fruit du travail de son âme et en sera satisfait, lorsque ses rachetés glorieux seront autour de lui, proclamant dans une louange parfaite la dignité de l'Agneau qui pour eux a été immolé (Apoc. 5:12).

## 9.2 Prières qui ne sont pas écoutées

Nous venons de rappeler quelques exemples de prières qui, bien qu'entendues et présentées par des personnes en communion avec Dieu, n'ont pas été exaucées. Considérons maintenant brièvement quelques prières qui ne sont pas écoutées, à cause de l'état moral et spirituel dans lequel peut se trouver celui qui présente sa requête, comme aussi celui ou ceux pour lesquels il désire intercéder.

S'il est beau de lire, en Josué 10:14, que l'Éternel, écoutant la voix d'un homme, arrêta le soleil dans sa course un jour entier, combien il est solennel de lire en Jérémie 11:11 ces paroles concernant Juda tout entier : «Ils crieront à moi, et je ne les écouterai pas». Et un peu plus loin, au chapitre 14, verset 12 du même livre : «S'ils jeûnent, je n'écouterai pas leur cri, et s'ils offrent un holocauste et une offrande de gâteau, je ne les agréerai pas». Par la bouche du prophète Ezéchiel, l'Éternel déclare encore quant à son peuple : «Quand ils crieront à mes oreilles à haute voix, je ne les écouterai point» (ch. 8:18). Certes, la patience de Dieu a un terme et ses compassions ont une limite. L'obstination dans la désobéissance et le mépris de ses appels font que, lorsque la mesure est atteinte, l'accès à Dieu par la prière est fermé. En ce sens, n'avons-nous pas aussi un exemple frappant dans les vierges folles qui, ayant méprisé le temps de la patience de Dieu, doivent entendre ces paroles : «Je ne vous connais pas» (Matt. 25:12) ? Dans le livre des Lamentations de Jérémie, chapitre 3, versets 8 et 44, nous lisons : «Même quand je crie et que j'élève ma voix, il ferme l'accès à ma prière» ; puis : «Tu t'es enveloppé d'un nuage, de manière à ce que la prière ne passât point». Le prophète ici, conscient de l'état du peuple de Dieu et s'identifiant avec lui, se présente comme supportant personnellement le jugement divin. Il réalise qu'à cause des péchés dont Israël s'est rendu coupable, en conséquence de sa persistance dans le mal, sa prière n'est pas entendue. La fille de Sion est aveuglée, couverte d'un nuage (ch. 2:1) et l'Éternel lui-même s'est enveloppé d'un nuage, de sorte que les rapports sont interrompus. La lecture de ce chapitre porte nécessairement les pensées sur Christ dont Jérémie est une image. Or, les hommes qui furent par la grâce de Dieu des types du Seigneur les plus fidèles, les plus éloquents, sont toujours demeurés au-dessous de la mesure parfaite réalisée par Celui qu'ils ont préfiguré. N'a-t-il pas été, lui seul, l'Homme parfait qui a vu l'affliction par la verge de la fureur divine ? Bien qu'étant

sans péché quant à lui-même, mais parce que fait péché pour nous, il connut comme nul autre l'abandon de Dieu, son oreille étant sourde à son cri. Celui qui a pu dire au tombeau de Lazare, en s'adressant à son Père : Je sais que «tu m'entends toujours» (Jean 11:42) a vécu sur la croix toute la réalité de la déclaration prophétique : «Je crie de jour, mais tu ne réponds point» (Ps. 22:2).

Dans le livre des Actes (ch. 8:18-24), nous avons l'exemple d'un homme qui n'est pas en état de prier. Simon, dont le cœur n'avait pas été touché par la Parole et la grâce de Dieu, offre de l'argent aux apôtres afin que lui soit conféré le pouvoir de faire appel à la descente du Saint Esprit sur ceux auxquels il imposerait les mains. Or, le don du Saint Esprit, résultat de la mort, de la résurrection et de la glorification du Fils de Dieu, pouvait-il être acquis avec de l'argent ? Une telle pensée met à jour le cœur pervers de Simon et donne lieu aux paroles si sévères de Pierre : «Que ton argent périsse avec toi, parce que tu as pensé acquérir avec de l'argent le don de Dieu». Une seule action lui convenait, c'était la repentance, mais la gravité de son péché était telle qu'aucune assurance de pardon ne lui est donnée. Il lui est dit : «si faire se peut». Simon ne se manifeste pas comme étant disposé à confesser sa faute mais se borne à exprimer la crainte qu'il éprouve des conséquences de son péché, de sorte qu'il ne peut pas prier et demande aux apôtres de supplier le Seigneur pour lui. Nous ne voyons pas que ceux-ci aient donné suite à sa requête.

Nous avons fait mention du privilège qui nous appartient en tant que croyants de pouvoir prier pour autrui, et combien nombreuses sont les exhortations de la Parole quant à l'intercession que nous devons pratiquer en faveur de tous les hommes, de l'Assemblée de Dieu, des membres de nos familles. Toutefois, il existe des états d'obstination dans le mal ou d'endurcissement tels, qu'il en résulte le décret du jugement de Dieu, de sorte que les intercessions sont rendues vaines et inutiles. Ce fut le cas du peuple d'Israël. Sa persistance à mépriser les droits de Dieu à son égard et à refuser les appels à la repentance qui lui ont été adressés à maintes reprises par les prophètes, l'ont placé sous le jugement divin. Aussi, l'Éternel doit dire à Jérémie : «Ne prie pas pour ce peuple, et ne fais monter pour eux ni cri ni prière ; et n'insiste pas auprès de moi, car je ne t'écouterai pas» (Jér. 7:16). Le prophète, qui a tant à cœur le bien de ce peuple, ne peut se résoudre à ne pas intercéder et continue à faire appel aux compassions de l'Éternel. Il doit alors entendre pour la seconde fois les mêmes paroles (ch. 11:14). Jérémie sait qu'à cause de l'état d'égarement d'Israël, le jugement est décrété. Toutefois, malgré cette double défense de prier pour lui, il continue, faisant usage des mêmes arguments que ceux évoqués par Moïse au chapitre 14 du livre des Nombres. Pour la troisième fois, l'Éternel doit lui dire : «Ne prie pas pour ce peuple pour leur bien» (ch. 14:11). Malgré cela, il tente encore de faire fléchir le cœur de Dieu, mais son insistance est inutile. Qu'entend-il ? «Quand Moïse et Samuel se tiendraient devant moi, mon âme ne serait pas tournée vers ce peuple ; renvoie-les de devant moi, et qu'ils sortent» (ch. 15:1). Par cela, l'Éternel déclare que même si ces deux serviteurs qui se sont tenus à la brèche pour Israël plaidaient sa cause devant lui, ils ne seraient pas écoutés. La voix divine scelle de telles paroles en ajoutant : «Tu m'as délaissé, dit l'Éternel, tu t'en es allée en arrière ; et j'ai étendu ma main sur toi, et je te détruirai : je suis las de me repentir» (ch. 15:6). Nous comprenons alors ce que dit Asaph dans le Psaume 80, parlant du temps de ruine où Israël est abreuvé de larmes à pleine mesure : «Jusques à quand ta colère fumera-t-elle contre la prière de ton peuple ?» (v. 4 et 5).

### 9.3 Cas où il ne faut pas prier

Si cet exemple place devant nous un état collectif faisant obstacle à l'intercession, la Parole établit que ce principe s'applique également sur le plan individuel. Dans 1 Jean 5:16 nous lisons : «Si quelqu'un voit son frère pécher d'un péché qui ne soit pas à la mort, il le demandera pour lui ; et il lui donnera la vie, savoir à ceux qui ne péchent pas à la mort. Il y a un péché à la mort : pour ce péché-là, je ne dis pas qu'il demande». La première chose à noter, c'est qu'il est question, dans ce passage, de chrétiens et non pas d'incrédulés. Si donc un frère a commis un péché qui n'est pas à la mort, quand bien même il ne s'en serait pas repenti, il peut être l'objet des prières de ceux qui réalisent son état afin que, par leur intercession, il soit amené à confesser ses fautes, et par cela à jouir des effets du plein pardon. Telle est l'intervention dont parle l'apôtre Jacques dans le dernier chapitre de son épître (v. 14-16). Or, quant au péché à la mort, il en est autrement. Tout d'abord, quel est-il ? Nous transcrivons ce qu'a écrit J.N. Darby à ce sujet : «Ce n'est pas, ce me semble, un péché particulier, mais tout péché qui a un caractère tel qu'au lieu de réveiller la charité du chrétien, il réveille son indignation». Il s'agit donc d'un péché (quel qu'il soit), commis dans des circonstances ou un état tels qu'il provoque l'horreur au lieu de l'intercession. Ce péché-là peut entraîner la mort du corps comme conséquence gouvernementale. Ainsi, Ananias et Sapphira, ayant menti à l'Esprit Saint, tombent et expirent. Nous ne voyons pas que Pierre ait prié pour eux (Actes 5:1-11). Élihu a pu dire à Job : «Puisqu'il y a de la colère, prends garde qu'elle ne t'enlève par le châtement» (Job 36:18).

À deux reprises, l'apôtre Paul fait mention de l'acte de livrer des croyants à Satan. Notons tout d'abord que, même exercé en communion avec l'Assemblée, il s'agit cependant d'un pouvoir apostolique pour lequel il avait été personnellement revêtu d'autorité. Or, tel n'est pas le cas de l'Assemblée. Lorsqu'elle prononce une exclusion, elle le fait par obéissance et en fonction de sa responsabilité d'ôter le méchant du milieu d'elle, mais elle ne livre jamais à Satan. En 1 Corinthiens 5:5, l'apôtre Paul écrit : «Pour moi... j'ai jugé... de livrer un tel homme à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé dans la journée du Seigneur Jésus». Bien que nous ne voyions pas que la décision de l'apôtre fût exécutée, il aurait pu agir avec la même puissance que celle dont Pierre avait fait usage dans le cas d'Ananias et Sapphira en livrant un membre du Corps de Christ à Satan pour la mort du corps physique. Par cela, l'Ennemi devient un serviteur des voies gouvernementales de Dieu pour libérer cet homme, la destruction corporelle l'affranchissant finalement de cette chair qu'il n'a pas su tenir dans la mort. Cette discipline, bien que terrible, est néanmoins un effet de la grâce de Dieu.

Dans 1 Timothée 1:20, Paul livre positivement Hyménée et Alexandre à Satan afin qu'ils apprennent à ne pas blasphémer. Ces hommes sont abandonnés à Satan, non pour la destruction de la chair, mais afin qu'ils apprennent par la misère et la souffrance dans lesquelles ils se trouveront, la leçon que Dieu a en vue pour leur bien, de sorte qu'ils puissent être restaurés. Ici encore, Satan est un instrument pour corriger un enfant de Dieu et briser sa volonté charnelle. Le livre de Job présente d'une façon remarquable un tel enseignement. Remarquons que cette leçon ne peut être apprise dans le sein de l'Assemblée, l'Ennemi ne pouvant y agir de la sorte, mais elle est subie «dehors», dans le monde duquel il est le prince. À cette école, un tel chrétien livré à Satan se trouve privé de l'abri de la Maison de Dieu dont il bénéficiait mais duquel il n'a pas su apprécier la valeur. Quelle solennité !

En rapport avec le sujet qui nous occupe, il est frappant de considérer que dans ces deux cas, l'apôtre n'a prié ni pour le fornicateur, ni pour les blasphémateurs. Nous avons donc lieu d'être exercés afin de discerner si les péchés constatés chez un croyant sont de nature à provoquer une sainte indignation ou s'ils font appel à l'intercession.

### 9.4 Prière anormale, voire inconvenante

Les Écritures nous enseignent également que, dans certains cas, la prière peut être anormale, voire même inconvenante. Bien que cela puisse paraître étrange à première vue, nous citerons quelques exemples qui établiront clairement cette réalité.

Si l'on a délibérément choisi son chemin, lequel devient celui de la propre volonté puisqu'il correspond aux aspirations de nos cœurs naturels, il est inutile de prier ensuite pour demander les directions du Seigneur. La prière étant une manifestation de dépendance, pratiquée dans un tel état d'esprit, elle perd alors son caractère fondamental. Plus encore, elle révèle un manque de droiture, car elle a pour but l'octroi d'une liberté d'action en demandant en quelque sorte que nos dispositions soient accompagnées de l'approbation

divine (\*). Combien facilement disons-nous : J'ai la liberté de faire ceci ou cela ! Où une telle liberté est-elle prise ? Est-ce dans nos coeurs au détriment des droits du Seigneur, ou découle-t-elle d'une réelle dépendance ? Souvent, en effet, nous prenons des décisions sans exposer les choses au Seigneur, après quoi nous lui demandons son aide et sa bénédiction. Ainsi fit Jacob après avoir dressé son plan, alors qu'il craignait de rencontrer son frère Ésaü (Lire Genèse 32).

(\*) Note Biblique : Proverbes 28:9 : La prière de celui qui détourne son oreille pour ne pas écouter la loi est une abomination. Dans le livre de Jérémie (ch. 42 et 43 jusqu'au v. 7), nous avons l'exemple remarquable d'un chemin choisi avant d'interroger l'Éternel. Ces passages nous présentent l'état d'une partie de Juda non déporté, laissé dans sa terre. Sa place était d'y rester en se soumettant à Nebucadretsar. Cependant, la crainte le conduisit à désirer s'enfuir en Égypte. S'adressant à Jérémie, les chefs et tout le peuple lui demandent de prier l'Éternel pour eux, afin qu'ils connaissent le chemin par lequel ils devaient marcher et ce qu'ils devaient faire. À cette requête, ils ajoutent encore ces paroles qui établissent leur responsabilité quant à la dépendance : «L'Éternel soit entre nous un témoin véritable et fidèle, si nous ne faisons selon toute la parole pour laquelle l'Éternel, ton Dieu, t'enverra vers nous ! Soit bien, soit mal, nous écouterons la voix de l'Éternel, notre Dieu» (ch. 42:3-6). Quelle fut la réponse divine ? pleine de grâce et de simplicité. «Ainsi dit l'Éternel... : Si vous continuez à habiter dans ce pays, je vous bâtirai, et je ne vous renverserai pas, et je vous planterai, et je ne vous arracherai pas ; car je me repens du mal que je vous ai fait. Ne craignez point le roi de Babylone... car je suis avec vous pour vous sauver et pour vous délivrer de sa main ; et j'userai de miséricorde envers vous, et il aura pitié de vous, et vous ferez retourner dans votre terre. Mais si vous dites... Non, mais nous irons dans le pays d'Égypte... et nous habiterons là... à cause de cela, écoutez la parole de l'Éternel, vous, le reste de Juda : Ainsi dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Si vous tournez vos faces pour aller en Égypte, et que vous y alliez pour y demeurer, il arrivera que l'épée dont vous avez peur vous atteindra là, dans le pays d'Égypte, et la famine que vous craignez vous suivra de près, là, en Égypte, et vous y mourrez» (v. 10 à 16). Dans sa bonté, Dieu place devant le peuple les deux chemins et leurs issues. Y avait-il lieu d'hésiter ? Pourtant, ces hommes manquaient de droiture en demandant à l'Éternel le chemin à suivre, car ils voulaient aller en Égypte. Jérémie le savait, c'est pourquoi il leur dit : «Vous vous êtes séduits vous-mêmes dans vos âmes quand vous m'avez envoyé vers l'Éternel... Sachez certainement que vous mourrez... dans le lieu où vous avez désiré d'aller pour y séjourner» (v. 20-22). Leur perversité étant mise à nu, ils n'acceptent pas les déclarations de l'Éternel qui sont contraires à leurs intentions, de sorte qu'ils répondent au prophète : «C'est un mensonge que tu dis ; l'Éternel, notre Dieu, ne t'a pas envoyé pour nous dire : N'allez point en Égypte pour y séjourner» (ch. 43:2).

Nous avons un cas semblable dans le chapitre 18 du second livre des Chroniques (même récit en 1 Rois 22). Le mariage de Joram, fils de Josaphat avec la fille d'Achab mit en relation le pieux roi de Juda avec l'infidèle roi d'Israël. Nous les voyons assis côte à côte sur des trônes, Josaphat s'identifiant à Israël, dans le mauvais état de celui-ci et se solidarisant avec les intentions d'Achab auquel il dit : «Moi, je suis comme toi, et mon peuple comme ton peuple ; et je serai avec toi dans la guerre». L'association d'un croyant avec le monde le rend solidaire de l'iniquité qui s'y trouve. Elle le prive du discernement de la pensée de Dieu et lui ôte la force pour lutter contre le mal ; d'où l'importance de l'exhortation si souvent répétée : «Soyez séparés» (Nomb. 23:9 ; Esd. 10:11 ; Jér. 15:19 ; 2 Cor. 6:17). Bien qu'il se trouve dans une position anormale, la piété de Josaphat le rend désireux de connaître la pensée de Dieu. Ne faisant pas confiance aux quatre cents prophètes convoqués par Achab, il demande que Michée, prophète de l'Éternel, soit entendu. En tant que serviteur fidèle, Michée avait fréquemment désapprouvé Achab, d'où la haine de ce dernier. L'ayant appelé, on lui dicte la parole qu'il devait prononcer, de sorte qu'il parle premièrement comme les faux prophètes. Achab discerne que ce n'est pas la vérité et lui dit : «Combien de fois t'adjurerai-je de ne me dire que la vérité au nom de l'Éternel ?» (v. 15). Alors le prophète la fait connaître, mais comme elle ne s'accordait pas avec la décision prise par ces rois de monter en guerre contre Ramoth de Galaad, ils jettent Michée en prison. Pourtant, le chemin à suivre était clair. Josaphat, aveuglé, part avec Achab pour revenir seul et confus. À son retour dans sa maison il doit entendre ces paroles : «Aides-tu au méchant, et aimes-tu ceux qui haïssent l'Éternel ? À cause de cela il y a colère sur toi de la part de l'Éternel» (ch. 19:2).

Il en est de même lorsque la volonté de Dieu nous est connue. En effet, si l'enseignement des Écritures nous fait discerner la pensée de Dieu à l'égard d'une voie à suivre ou à fuir, il est inutile et anormal de prier pour requérir les directions divines. Et pourtant, nous devons reconnaître combien facilement nous faisons de certaines circonstances un «sujet de prières», alors que si nous sommes droits devant Dieu, nous connaissons fort bien sa volonté. De telles prières n'ont pas pour but la gloire du Seigneur mais proviennent d'une lutte entre le désir nourri par nos coeurs naturels et la crainte des conséquences qui pourraient résulter d'actes contraires à sa pensée. Ainsi par exemple, nous ne saurions demander dans nos prières si notre participation aux associations de ce monde, qu'elles soient religieuses ou politiques, est approuvée de sa part, puisque la Parole est formelle à cet égard. Toute alliance avec le monde est en opposition au Seigneur, selon ce que la Parole nous dit : «L'amitié du monde est inimitié contre Dieu. Quiconque voudra être ami du monde, se constitue ennemi de Dieu» (Jacq. 4:4). Israël en a fait la douloureuse expérience avec les Gabaonites, et combien plus encore par la suite. C'est dans la mesure où nous serons séparés du monde que nous pourrions être des témoins dans le monde. Que disent les hommes de Sodome à Lot qui habitait parmi eux : «Cet individu est venu pour séjourner ici, et il veut faire le juge» (Gen. 19:9). Certes, n'est-ce pas humiliant de constater que ce sont souvent les incrédules qui font remarquer au croyant qui se trouve avec eux qu'il n'est pas à sa place ? Or, Lot était un juste qui tourmentait de jour en jour son âme juste à cause de leurs actions iniques (2 Pierre 2:8). Quant aux premières associations citées, nous lisons dans l'épître de Jacques (ch. 1:27) : «Le service religieux pur et sans tache devant Dieu le Père, est celui-ci : de visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, et de se conserver pur du monde», c'est-à-dire séparé des souillures qui s'y trouvent, tout dans ce monde étant contraire à la nouvelle nature. En ce qui concerne le monde politique, il en est de même. Dieu maintiendra l'autorité tant que l'Église est ici-bas. Notre rôle consiste à nous y soumettre et à prier pour elle et non pas à y collaborer, ne serait-ce que par l'apport de nos suffrages. Pour l'enfant de Dieu, le monde est crucifié et lui-même l'est pour le monde (Gal. 6:14). «Notre bourgeoisie est dans les cieus, d'où aussi nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur» (Phil. 3:20). Renier ces caractères en ayant nos affections liées aux choses terrestres, c'est être ennemis de la croix de Christ.

Mais revenons à l'objet de nos lignes et considérons l'exemple que nous fournit Balaam dans le chapitre 22 du livre des Nombres. Cet homme cupide, dont le mauvais état est rappelé dans les épîtres de Pierre et de Jude, est sollicité par Balak, roi de Moab, ennemi d'Israël, de maudire le peuple de Dieu. Attiré par la récompense, il désirait aller avec lui mais, craignant les conséquences, il aurait voulu l'acquiescer d'une façon religieuse. Si son coeur avait été droit, il n'aurait pas reçu de tels messagers chez lui. Dans sa grâce, Dieu lui fait connaître le chemin à suivre, venant à lui par ces paroles : «Tu n'iras pas avec eux ; tu ne maudiras pas le peuple, car il est béni» (v. 12). Balaam est alors contraint de dire aux envoyés de Balak : «L'Éternel refuse de me laisser aller avec vous». Dieu connaissait le coeur de Balaam et Satan connaissait aussi le point vulnérable, l'amour de l'argent. Aussi, l'invitation est renouvelée, avec plus d'insistance encore, d'une part afin que Balaam soit manifesté à sa propre confusion et d'autre part afin que Dieu soit glorifié en fermant la bouche à l'accusateur. Le prophète tenté à nouveau, reçoit les messagers de Balak, les retient et leur dit : «Demeurez ici, vous aussi, cette nuit, et je saurai ce que l'Éternel aura de plus à me dire» (v. 19). La première communication de Dieu ne donnait lieu à aucune équivoque. Toutefois, bien que feignant de mépriser l'honneur, Balaam désirait tant en être comblé que l'Éternel lui dit : «Lève-toi, va avec eux ; seulement, la parole que je te dirai, tu la feras» (v. 20). C'est-à-dire : Puisque tu veux aller, va toutefois tu ne

pourras dire que les paroles que je mettrai dans ta bouche, et cela à ta honte. Si Dieu s'est servi de ces circonstances pour proclamer par les quatre remarquables prophéties contenues dans les chapitres 23 et 24 du livre des Nombres, la position bénie du peuple d'Israël comme étant choisi d'entre les nations en vertu des dons de grâce et de l'appel de Dieu qui sont sans repentir (Rom. 11:29) c'est une chose merveilleuse ; toutefois, elle ne saurait amoindrir en quoi que ce soit la totale responsabilité de Balaam. Il connaissait la volonté de l'Éternel et devait par conséquent s'y soumettre humblement et sans raisonnement. Il avait désiré mourir comme les hommes droits (ch. 23:10), mais il fut atteint par l'épée du gouvernement de Dieu, mis à mort comme les autres ennemis d'Israël (Nomb. 31:8 et Josué 13:22).

Bien qu'il ne soit pas textuellement parlé de prière de la part de Balaam, son attente répétée à la suite de laquelle l'Éternel vient à lui revêt ce caractère.

De telles circonstances mettent bien l'accent sur l'importance de la soumission et de la droiture de coeur dans la prière. Le désir de connaître la volonté de Dieu doit nécessairement être accompagné de celui de s'y conformer. David pouvait écrire : «La bonté de l'Éternel est de tout temps et à toujours sur ceux qui le craignent... et qui se souviennent de ses préceptes pour les faire» (Ps. 103:17, 18). Le Seigneur, enseignant ses disciples par le lavage des pieds leur dit : «Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux si vous les faites» (Jean 13:17).

Remarquons encore un dernier point. Dans la première épître de Pierre, nous lisons : «Pareillement, vous maris, demeurez avec elles (femmes) selon la connaissance, comme avec un vase plus faible, c'est-à-dire féminin, leur portant honneur comme étant aussi ensemble héritiers de la grâce de la vie, pour que vos prières ne soient pas interrompues» (ch. 3:7). Dans ce passage, l'apôtre s'adresse aux maris croyants, les exhortant quant à leurs attitudes à l'égard de leurs épouses croyantes, attirant leur attention sur le fait que tous deux jouissent d'un privilège commun. De cette précieuse réalité, il doit résulter une atmosphère propice à l'exercice en commun de la piété. Cet attachement au Seigneur, réalisé dans l'intimité des liens du mariage, était certainement la part de Prisca et Aquilas, tous deux compagnons d'oeuvre de l'apôtre Paul. Ce n'est pas sans motifs que l'interruption des prières est mentionnée en rapport avec la vie domestique. En effet, à cause de nos natures et des manifestations charnelles, le climat familial peut nuire à la prière, voire même l'interrompre momentanément. Prenons garde de ne pas demeurer dans un tel état, mais qu'au contraire la privation que nous pourrions passagèrement éprouver nous conduise à juger sans tarder les pensées de nos coeurs et les mobiles de nos dispositions afin d'être ramenés à une même pensée, à un même sentiment, pour vaquer à nouveau ensemble à la prière.

Les différents cas particuliers desquels nous avons fait mention placent devant nous des circonstances souvent regrettables, parfois même très affligeantes dans lesquelles le croyant peut se trouver. En raison des infirmités qui nous caractérisent et des faux-pas que nous sommes exposés à commettre jusqu'au terme de notre pèlerinage, mais aussi en vertu de l'amour divin qui désire sans cesse nous bénir, nous demeurons à l'école de Dieu. En tant que fils qu'il agrée (Héb. 12:5, 6), il «nous discipline pour notre profit, afin que nous participions à sa sainteté» (v. 10). Nous ne sommes pas laissés sans ressources et si l'Éternel a jadis donné à Israël l'assurance de son puissant secours alors qu'il lui restait un très grand pays à posséder, combien plus l'accordera-t-il maintenant à toute âme dépendante et confiante.

Après avoir considéré différents caractères de la prière, ne sommes-nous pas émerveillés en constatant l'étendue d'un tel sujet, sa portée et la place immense qu'il occupe dans la Parole ? L'abondance des enseignements qu'il place devant nous et les ressources que la prière offre à la foi sont propres à nous rendre désireux de sonder les Écritures afin de mieux connaître les pensées de Dieu, comme aussi de pratiquer toujours davantage la prière pour réaliser une étroite communion avec le Seigneur.

## 10 L'AMEN

Nous ne voudrions pas terminer ces lignes sans dire quelques mots sur l'AMEN qui accompagne toute prière. Rappelons premièrement qu'il signifie principalement : Vrai, en vérité, ainsi soit-il, etc. En disant amen à une prière exprimée par autrui, nous nous associons à ce qui a été dit et faisons appel à l'exaucement de ce qui a été demandé. Ainsi donc, lorsqu'une prière est conforme à la pensée de Dieu, il est absolument normal que notre «amen» soit prononcé et entendu. Nous devons reconnaître que nous sommes facilement négligents à cet égard et que souvent les prières prononcées en assemblée ne sont accompagnées que de quelques amens alors que de nombreuses bouches restent fermées. Et pourtant, n'est-ce pas la manifestation du commun accord ? La Parole nous enseigne aussi en cela : «Et tout le peuple dit : Amen ! et loua l'Éternel» (1 Chron. 16:36). L'apôtre Paul, écrivant aux Corinthiens (1 Cor. 14:16) insiste sur la nécessité de l'exercice de l'intelligence dans la prière en commun afin que celui qui entend puisse dire amen, sachant ce qui a été dit. Ceci met encore l'accent sur la concision, la clarté et l'objectivité qui rendent les prières compréhensibles.

Nous trouvons aussi fréquemment l'amen prononcé à l'ouïe des déclarations divines communiquées par Dieu lui-même ou par les instruments qu'il emploie pour faire connaître sa volonté. Là encore, il a le sens d'approbation, de soumission, d'entière acceptation de ce qui a été dit. Ainsi Jérémie, entendant l'Éternel lui rappeler ses conseils concernant Israël répond : «Amen ! ô Éternel» (Jér. 11:5). Ailleurs, le peuple, reconnaissant le bien-fondé des sévères paroles de Néhémie auxquelles il ne trouve rien à objecter, doit dire : «Amen ! Et ils louèrent l'Éternel» (Néh. 5:13). Que signifient les douze solennels «amen» dits par tout le peuple entendant les malédictions prononcées sur le mont Ebal (Deut. 27:15-26) ? Ne sont-ils pas la confirmation de la condition de toute créature placée sous la loi selon ce qui est dit en Galates 3:10 : «Car tous ceux qui sont sur le principe des oeuvres de loi sont sous malédiction» ? Or, nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce (Rom. 6:14), de sorte que nous pouvons nous approprier avec bonheur le souhait exprimé au dernier verset de l'épître aux Hébreux (l'apôtre étant Jésus lui-même dans cette épître) : «Que la grâce soit avec vous tous ! Amen». De nombreuses épîtres s'achèvent par un amen (Romains, 1 Corinthiens, Galates, Philippiens, Hébreux, 2 Pierre, Jude). Ainsi, les écrivains terminent ces lettres par des voeux de bénédiction ou par la louange, les ratifiant par l'amen, scellant aussi par cela l'enseignement qu'elles contiennent comme étant la vérité de Dieu.

Citons encore quelques-unes des nombreuses expressions de louange contenues dans la Parole auxquelles il est ajouté un amen qui les rend irrévocables. Parfois même, sa répétition en accentue encore la solennité. «Esdras bénit l'Éternel, le grand Dieu, et tout le peuple répondit : Amen, amen ! en élevant les mains, et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Éternel, le visage contre terre» (Néh. 8:6). «Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, de l'éternité jusqu'en éternité ! Amen, oui, amen» (Ps. 41:13). «Béni soit l'Éternel pour toujours ! Amen, oui, amen» (Ps. 89:52). «À lui soit la gloire éternellement ! Amen» (Rom. 11:36). «À lui gloire dans l'assemblée dans le Christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles ! Amen» (Éph. 3:21). «À lui la gloire et la puissance, aux siècles des siècles ! Amen» (1 Pierre 5:11). Nous pourrions multiplier de telles citations, mais nous terminons en rappelant que l'amen est fréquemment mentionné dans l'Apocalypse, confirmant la louange parfaite et éternelle. Au chapitre 5, verset 14, les quatre animaux disent «Amen» et les anciens tombent sur leurs faces en rendant hommage, alors que l'adoration de toutes les créatures éclate à la gloire de celui qui est assis sur le trône et à l'agneau. Au chapitre 7, versets 11 et 12, tous les anges se tenant à l'entour du trône et des anciens et des quatre animaux tombent sur leurs faces devant le trône et rendent hommage à Dieu en proclamant une septuple louange encadrée de deux «Amen», ceci bien que le salut ne soit pas leur part (Comparer au verset 10 ce que crient ceux qui font partie de la grande foule, vêtus de longues robes blanches). Dans le chapitre 19, verset 4, alors que la fausse épouse, la corruptrice



finale, est retranchée pour toujours et que les noces de l'Agneau vont être célébrées, les vingt-quatre anciens (représentant les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament) et les quatre animaux (associés aux anciens dès le chapitre 5), tombent également sur leurs faces et rendent hommage à Dieu qui est assis sur le trône, disant : «Amen ! Alléluia !»

Amen est également un titre donné au Seigneur lui-même. Paul, écrivant aux Corinthiens leur dit : «Car autant il y a de promesses de Dieu, en lui est le oui et en lui l'amen, à la gloire de Dieu par nous» (2 Cor. 1:20). Sur Christ reposaient la réalité et la réalisation des promesses de Dieu. Aucune d'elles ne trouve son effet en dehors de lui. Avant le commencement de la poussière du monde, il se nourrissait des décrets de Dieu. Faisant les délices du Père et toujours en joie devant lui, il s'est avancé comme étant l'artisan de ses conseils, déclarant par la voix prophétique : «Voici, je viens... c'est mes délices, ô mon Dieu, de faire ce qui est ton bon plaisir» (Prov. 8:22-31 et Ps. 40:6, 7). En mourant au temps convenable pour des impies (Rom. 5:6), Il était l'Amen aux plans arrêtés de l'amour divin. De lui il pouvait être dit : «Voici, mon serviteur agira sagement» (És. 52:13). C'est encore par lui que seront produits les résultats acquis par son oeuvre à la croix, mais non encore réalisés. En Apocalypse 3:14, nous lisons : «Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu». N'est-il pas frappant de considérer que c'est à Laodicée dont l'état caractérise les tristes temps de la fin de l'Église ici-bas que le Seigneur se présente sous ce titre ? Dans les jours les plus sombres il demeure le Même et quiconque le possède sait qu'il est l'Amen aux promesses immuables de Dieu. De plus, Christ demeure celui qui n'a jamais failli, le témoin fidèle et véritable et, comme Homme obéissant, il est le commencement de la nouvelle création. «À lui la gloire et la force aux siècles des siècles ! Amen» (Apoc. 1:6).

Pour un peu de temps encore, nous demeurons ici-bas, et pour ce temps-là, les ressources de la grâce divine sont à notre disposition. Qu'il nous soit accordé de réaliser toujours plus le privilège et la nécessité d'aller à Lui, et que, persévérant dans la prière, veillant par elle, nous exposions nos requêtes à Dieu avec des actions de grâces, afin que la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, garde nos coeurs et nos pensées dans le Christ Jésus (Phil. 4:6, 7). Par cela, nous serons détachés des choses de la terre et nos yeux seront fixés sur «Jésus, le chef et le consommateur de la foi, lequel, à cause de la joie qui était devant lui, a enduré la croix, ayant méprisé la honte, et est assis à la droite du trône de Dieu» (Héb. 12:2). Nous pourrions alors, avec un désir sans cesse accru, exprimer la requête qui clôt les Écritures : «Amen ; viens, Seigneur Jésus» ! (Apoc. 22:20), demande à laquelle il répond disant : «Oui, je viens bientôt».

Alors, tous réunis autour de lui, nous serons rassasiés de sa beauté et lui-même jouira dans sa pleine maturité du fruit du travail de son âme. Introduits dans ce bonheur sans mélange, nous n'aurons plus rien à demander. Mais alors, nos bouches seront ouvertes pour chanter le cantique nouveau, donnant gloire et adorant d'une façon parfaite et incessante l'Agneau qui a été immolé et qui nous a achetés pour Dieu par son sang, et nous a faits rois et sacrificateurs pour notre Dieu.

«Déjà blanchit l'aurore ;

Frères ! réveillons-nous.

Quelques instants encore,

Et nous verrons l'Époux.

Que notre âme bénie

S'égaie en son Sauveur,

Et par l'Esprit de vie

Répétons : Viens, Seigneur !»

### **Deux prières de l'apôtre Paul Éph. 3:14-21 ; Col. 1:9-20 Paul Fuzier**

#### **Bibliquest**

ME 1948 p. 3. Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

#### **Table des matières**

1 La prière pour les Éphésiens

1.1 Premier amour

1.2 Que l'homme intérieur soit fortifié

2 La prière pour les Colossiens

2.1 Que Christ ait la première place

2.2 Amour dans la vérité — tenir ferme le chef

2.3 Connaissance de Sa volonté — marcher d'une manière digne du Seigneur — Lui plaire à tous égards

3 Conclusion

Dans le premier numéro du Messenger Évangélique de l'année 1947, nous rappelions les paroles de l'apôtre : « il y a ce qui me tient assiégé tous les jours, la sollicitude pour toutes les assemblées » (2 Cor. 11:28). Nous le faisons dans le sentiment de besoins multiples, demandant à Dieu qu'Il nous accorde d'être animés du même esprit. Continuons à intercéder avec persévérance pour toutes les assemblées. Plus que jamais nous avons besoin de le faire !

Dieu a voulu nous conserver dans sa Parole quelques-unes des prières formulées par l'apôtre en faveur des assemblées auxquelles il pensait avec tant d'amour. Il nous semble particulièrement opportun, au début de cette nouvelle année, d'arrêter notre attention sur deux d'entre elles.

## **1 La prière pour les Éphésiens**

### **1.1 Premier amour**

L'apôtre Paul, divinement inspiré, a adressé une épître aux chrétiens d'Éphèse, et plus tard l'apôtre Jean communiqua à cette assemblée ce que lui disait pour elle la « grande voix » qu'il entendit à Patmos, dans la journée dominicale. Qu'est-ce qui caractérisait alors cette assemblée ? L'abandon du premier amour. « J'ai contre toi que tu as abandonné ton premier amour ». Longtemps auparavant, Dieu savait, quel travail l'ennemi allait opérer dans les coeurs. Il avait donc conduit l'apôtre Paul à adresser à ces croyants l'exhortation qui convenait et l'avait amené à exprimer cette requête : « ... afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous donne d'être fortifiés en puissance, par son Esprit, quant à l'homme intérieur ; de sorte que le Christ habite, par la foi, dans vos coeurs et que vous soyez enracinés et fondés dans l'amour ; afin que vous soyez capables de comprendre avec tous les saints quelle est la largeur et la longueur, et la profondeur et la hauteur, — et de connaître l'amour du Christ, qui surpasse toute connaissance ; afin que vous soyez remplis jusqu'à toute la plénitude de Dieu » (Éph. 3:16 à 19). En lisant Apoc. 2:4, nous comprenons quel discernement avait l'apôtre de l'état des Éphésiens, et nous voyons comment Dieu dirigeait son fidèle serviteur pour qu'il présentât l'exhortation nécessaire et demandât, dans sa prière, exactement ce qui convenait afin que ces croyants fussent gardés des pièges que l'adversaire allait placer devant eux. Du côté de Dieu, jamais rien ne peut manquer !

Nous gémissons sur tant de misère et de manquements, sur tant de choses qui témoignent de l'abandon du premier amour. Cet abandon est la conséquence du fait que nous ne savons pas assez boire à la source, que nous sommes trop peu « enracinés et fondés dans l'amour ». Il y eut, dans l'histoire d'Israël, un moment qui correspondait à la fraîcheur du premier amour. Huit siècles après, l'Éternel déclare à son peuple, par la bouche du prophète : « Je me souviens de toi, de la grâce de ta jeunesse, de l'amour de tes fiançailles... », et dit de lui : « Mon peuple a fait deux maux : ils m'ont abandonné, moi, la source des eaux vives, pour se creuser des citernes, des citernes crevassées qui ne retiennent pas l'eau » (Jér. 2:2, 13). C'est la même histoire, qu'il s'agisse du peuple terrestre ou de l'Église responsable.

C'est aussi l'illustration de tant de déclin individuels !

## **1.2 Que l'homme intérieur soit fortifié**

Si nous voulons retrouver plus de vie, plus de fraîcheur, plus de fidélité dans notre témoignage, n'oublions pas que le secret est renfermé dans la prière que l'apôtre adressait à Dieu pour les Éphésiens. Notre « homme intérieur » a besoin d'être fortifié et, pour cela, il faut le nourrir de Christ — de Christ agneau rôti, manne et vieux blé du pays. Aucune autre nourriture ne peut nous fortifier « quant à l'homme intérieur » ! Pourquoi sommes-nous si faibles ? Sans aucun doute, parce que nous sommes mal nourris. C'est une vérité incontestée dans le domaine physique, c'est une vérité aussi dans le domaine spirituel. Avons-nous dès l'enfance spirituelle « désiré ardemment le pur lait intellectuel » ? (1 Pierre 2:2). Si, au lieu de nous occuper de Christ et de la Parole, de nous attacher au « sain enseignement », nous allons courir, çà et là, pour chercher des « coloquintes sauvages » (2 Rois 4:38-41), nous nous affaiblirons individuellement et nous deviendrons une cause de faiblesse pour l'assemblée. Le Saint Esprit, dont l'activité a toujours pour but de nous rafraîchir et de nous « fortifier en puissance », veut nous amener à la « source des eaux vives » et nous nourrir de Christ seul (Jean 7:37-39 ; 16:13-15). Ne contristons pas le Saint Esprit, « afin que Christ habite par la foi dans nos cœurs » et soit l'unique objet de nos affections. Nourris de Lui et de son amour, « enracinés et fondés dans l'amour », nous retrouverons le premier amour abandonné, car c'est de son amour même que notre amour vivra !

## **2 La prière pour les Colossiens**

### **2.1 Que Christ ait la première place**

En écrivant à l'assemblée de Colosses, l'apôtre pensait aussi à celle de Laodicée et il combattait par la prière pour les Laodicéens comme pour les Colossiens. « Car je veux que vous sachiez quel combat j'ai pour vous et pour ceux qui sont à Laodicée, et tous ceux qui n'ont point vu mon visage en la chair, afin que leurs cœurs soient consolés, étant unis ensemble dans l'amour. » (Col. 2:1 et 2). En terminant sa lettre, il demande « qu'elle soit lue aussi dans l'assemblée des Laodicéens » (4:16). Sans doute les besoins étaient-ils les mêmes à Colosses et à Laodicée. De même qu'à Éphèse, une seconde épître a été adressée à Laodicée (Apoc. 3:14-22). Nous avons vu ce qui caractérisait Éphèse lorsque la deuxième épître lui a été envoyée, nous savons aussi ce qui en était de Laodicée. Beaucoup de prétentions : « je suis riche, et je me suis enrichi, et je n'ai besoin de rien », tandis que l'état réel était tout différent : « tu es le malheureux et le misérable, et pauvre, et aveugle, et nu... ». À Laodicée, Christ n'a pas la première place (Col. 1:18), Il n'a même pas la dernière, Il est à la porte ! « Voici, je me tiens à la porte, et je frappe... ».

Comme pour Éphèse. Dieu savait aussi, à l'avance, ce qu'il en serait de Laodicée et, par le ministère de l'apôtre, Il adressait à cette assemblée l'exhortation exactement appropriée à ses besoins. C'est la personne de Christ que présente l'apôtre dans son épître aux Colossiens qui devait aussi être lue aux Laodicéens. Il fait briller ses gloires : image du Dieu invisible, premier-né de toute la création, premier-né d'entre les morts, chef du Corps, de l'Assemblée. Et l'exhortation essentielle est celle-ci : tenez ferme le chef ! Serait-Il à la porte, si Laodicée avait tenu ferme le chef ?

### **2.2 Amour dans la vérité — tenir ferme le chef**

Comme autrefois à Colosses, bien des fausses doctrines sont enseignées dans la chrétienté aujourd'hui. Notre manque de discernement spirituel nous met en danger de les recevoir. Certes, c'est une chose excellente et désirable que d'avoir « le cœur large » envers tous les enfants de Dieu. Mais si l'amour ne s'allie pas à la vérité c'est un faux amour, qui nous conduit vite à des associations regrettables, à l'acceptation (volontaire ou tacite) de doctrines opposées à l'enseignement des Écritures. On ne veut pas passer pour un « esprit étroit », on se glorifie même d'une certaine largeur de vue et l'on entr'ouvre la porte — que l'ennemi aura vite fait d'ouvrir complètement — qui conduira à la ruine d'un témoignage fidèle. En présence de tels dangers, écoutons ce que dit l'apôtre aux Colossiens et aux Laodicéens : « Comme donc vous avez reçu le Christ Jésus, le Seigneur, marchez en Lui, enracinés et édifiés en Lui, et affermis dans la foi, selon que vous avez été enseignés, abondant en elle avec des actions de grâces. Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie, par la philosophie et par de vaines déceptions, selon l'enseignement des hommes, selon les éléments du monde, et non selon Christ » (2:6 à 8). Tenons ferme le Chef ! C'est seulement ainsi que nous pourrions être « remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle, pour marcher d'une manière digne du Seigneur pour lui plaire à tous égards, portant du fruit en toute bonne œuvre, et croissant par la connaissance de Dieu : étant fortifiés en toute force, selon la puissance de sa gloire, pour toute patience et constance, avec joie, rendant grâces au Père. » (Col. 1:9-12).

### **2.3 Connaissance de Sa volonté — marcher d'une manière digne du Seigneur — Lui plaire à tous égards**

Être rempli de la connaissance de sa volonté, c'est être débarrassé de toute volonté propre et ne connaître rien d'autre que la volonté de Dieu. Écouter, garder et pratiquer, « ce sera là votre sagesse et votre intelligence » (Deut. 4:1 et 6 ; cf. Col. 1:9). Ce n'est pas une connaissance théorique de la volonté de Dieu, elle a en vue un but pratique : « pour marcher d'une manière digne du Seigneur pour lui plaire à tous égards ». Marcher par l'Esprit, marcher dans l'amour, marcher comme des enfants de lumière, marcher soigneusement, marcher dans la vérité (Gal. 5:16 à 26 ; Éph. 5:2, 8, 15 ; 2 Jean 4), c'est cela « marcher d'une manière digne du Seigneur », reflétant les caractères du divin Modèle. Dans une telle marche, nous pouvons « Lui plaire à tous égards » et jouir de Sa communion, ce qui est indispensable pour « porter du fruit en toute bonne œuvre » (cf. Jean 15:1 à 6). Dieu est alors connu d'une manière réelle et pratique, dans ses caractères, dans tout ce qu'Il est Lui-même (c'est davantage que « la connaissance de sa volonté ») et l'âme peut croître et se développer, puisant dans cette connaissance de Dieu ce qui lui donnera son plein accroissement. La force morale qu'elle a trouvée lui procurera, au milieu des épreuves du désert, « patience et constance, avec joie ». Le racheté est ainsi conduit jusqu'au plus haut degré, il devient un adorateur : « rendant grâces au Père... ». Dieu est connu comme Père (il faut le connaître comme tel pour pouvoir adorer, cf. Jean 4:23) — c'est plus intime que « la connaissance de Dieu ». Il faut d'abord obéir pour « connaître Dieu » ; ensuite, l'on peut jouir de son amour, le Saint Esprit non contristé nous faisant goûter la douceur de notre relation avec Lui comme Père : connaissance de sa volonté — connaissance de Dieu — rendant grâces au Père... Le croyant peut rendre grâces en pensant à tout ce que Dieu a fait pour lui, à tout ce qu'Il lui a donné en lui donnant le « Fils de son amour » !

### 3 Conclusion

Notre Dieu est toujours le Même, invariable dans son amour et dans les tendres soins de son amour. Ne sait-Il pas à quels dangers nous serons exposés tout au long de cette année nouvelle, si nous avons à la passer ici-bas ? Beaucoup mieux que nous-mêmes, Il connaît nos besoins et Il veut y répondre parfaitement, nous avertissant, nous exhortant et nous fournissant à l'avance toutes les ressources nécessaires, comme Il le faisait autrefois pour Éphèse et Laodicée. Prenons donc courage, au milieu de tout ce qui est susceptible de nous décourager et puissions abondamment aux ressources divines qui demeurent jusqu'à la fin. « Enracinés et fondés dans l'amour », attachons-nous à Christ, « tenons ferme le chef », nourrissons-nous et nourrissons les âmes de sa Personne et de son amour, afin que nous soyons tous « remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle, pour marcher d'une manière digne du Seigneur pour lui plaire à tous égards, portant du fruit en toute bonne œuvre, et croissant par la connaissance de Dieu : étant fortifiés en toute force, selon la puissance de sa gloire, pour toute patience et constance, avec joie, rendant grâces au Père... ».

Oh ! si mes yeux pouvaient sans cesse  
Suivre cet astre glorieux ;  
Si je pouvais de ta tendresse  
Voir tous les reflets radieux ;

Mon âme alors, pleine de zèle,  
Saurait t'aimer plus ardemment,  
Et, connaissant mieux son Modèle,  
Prendrait tout son accroissement.

### COMMENT DIEU RÉPOND AUX PRIÈRES par Henri Rossier

#### **Bibliquest**

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

#### **Table des matières**

1 - Prier pour être sauvé ? Que faire si Dieu paraît ne pas répondre ?

2 - Prières de foi qui ont la certitude de l'exaucement — Le rôle de notre volonté — Dieu doit-il guérir si on lui demande une guérison ?

#### **1 - Prier pour être sauvé ? Que faire si Dieu paraît ne pas répondre ?**

A. Il y a longtemps, mon cher ami, que je vous vois assister à nos réunions d'évangélisation. Votre assiduité me semble prouver que vous avez un réel désir de trouver le salut et la paix.

B. Certainement ; mais je commence à désespérer de les trouver jamais. Voici des années que je prie Dieu de me les donner et il ne me répond pas.

A. Permettez-moi de vous lire ce passage : «Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et il vous sera ouvert ; car quiconque demande, reçoit ; et celui qui cherche, trouve ; et à celui qui heurte, il sera ouvert» (Matt. 7:7, 8). Croyez-vous réellement cette parole ?

B. Je la crois, mais, comme je vous l'ai dit, j'arrive enfin à en douter, puisque, depuis si longtemps, j'ai demandé le salut sans le recevoir.

A. Ce que vous venez de dire, mon cher ami, devrait vous convaincre que vous ne croyez pas à la parole de Dieu. Dieu a dit : «Quiconque demande, reçoit» et vous dites : «Je demande et je ne reçois pas». Sans vous en douter, assurément, vous faites Dieu menteur. Ne devriez-vous pas vous demander si, peut-être, quand vos prières restent sans réponse, la cause n'est pas en vous-même et dans la manière dont vous priez ? Eh bien ! la vérité est que l'échec que vous éprouvez provient de vous et non pas de Dieu. Vous ne priez pas par la foi. «Or tout ce qui n'est pas sur le principe de la foi est péché» (Rom. 14:23). Les demandes que vous adressez à Dieu autrement que par la foi, c'est-à-dire en doutant de sa Parole, sont péché, d'après cette même Parole. Est-ce donc le péché que vous pensez présenter à Dieu pour qu'il vous réponde ? Ne comprenez-vous pas que c'est dans votre propre cœur que gît l'obstacle et non pas dans le cœur de Dieu, quand vous vous adressez à Lui ?

B. Que me faut-il donc faire ? Vous me plongez dans de nouvelles incertitudes.

A. Il vous faut croire simplement ce que Dieu vous dit. Il ne vous a jamais commandé de prier pour être sauvé, mais de croire. La prière selon Dieu ne précède pas la foi, mais l'accompagne ; elle n'a aucune valeur si elle n'est pas une prière de foi. C'est pourquoi Jésus dit : «Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevez, et il vous sera fait» (Marc 11:24). Et Jacques dit encore : «Qu'il demande avec foi, ne doutant nullement ... » et, s'il en est autrement, «que cet homme-là ne pense pas qu'il recevra quoi que ce soit du Seigneur» (Jacq. 1:6, 7). C'est certainement là ce qui vous manque. Le diable a toute sorte de conseils subtils à vous donner ; il voudrait vous persuader qu'il vous faut prier pour croire, tandis que Dieu nous dit qu'il faut croire pour prier. Vous avez déjà fait l'expérience que la première alternative vous mène tout simplement à l'incrédulité au sujet de la parole de Dieu.

B. Je comprends ce que vous me dites, mais alors, comment faire pour croire ? J'ai beau m'efforcer de croire ; je n'y arrive pas.

A. Ici encore, mon ami, vous commettez une grave erreur. Jamais Dieu ne vous a dit de vous efforcer de croire. C'est Lui qui cherche à gagner votre confiance en vous révélant dans sa Parole ce qu'il a fait pour vous. Cette confiance est précisément la foi, la foi qui vient «de ce qu'on entend, et ce qu'on entend par la parole de Dieu» (Rom. 10:17). Pourquoi donc ne croyez-vous pas ? pourquoi, car cela revient au même, n'avez-vous pas confiance en ce que Dieu vous dit ? C'est ici que se montre l'état désespéré de votre cœur. Vous ne pouvez pas croire, parce que, sans le savoir, vous ne voulez pas croire. Votre cœur naturel a une volonté qui s'élève contre celle de Dieu et ne peut se soumettre à ce que Dieu vous dit (Rom. 8:7). En présence de ce misérable état, et si vous en réalisez l'horreur, que vous reste-t-il à faire, sinon de vous écrier : «Misérable homme que je suis, qui me délivrera ?» (Rom. 7:24). C'est ce cri que, depuis de longues années, Dieu attend de vous, ce cri de la foi qui sera votre salut. Du moment que votre conscience sera atteinte, un besoin pressant s'emparera de votre cœur : Vous crierez, c'est-à-dire que vous prierez. Jusqu'ici vous avez eu confiance dans vos efforts ; le moment vient où vous saurez que Dieu seul peut vous délivrer, et cette assurance n'est pas autre chose que la foi, au cri de laquelle Dieu répond toujours par le salut et la délivrance.

B. Hélas ! quand je m'interroge, je trouve, je vous l'assure, que ce besoin existe chez moi, mais à peine puis-je le distinguer maintenant, tant il est faible et incomplet. Dieu voudra-t-il répondre à ce qui se dessine à peine dans mon cœur, à des prières mêlées de tant de doutes et d'incrédulité ?

A. Combien je suis heureux de vous entendre parler ainsi !

B. Heureux ! Ne devriez-vous pas plutôt pleurer et gémir sur l'état de mon âme ?

A. Je ne le peux, car ce que vous venez d'exprimer est précisément la foi dont je vous parle, une foi très petite, à n'en pas douter, une foi comme celle du lépreux qui croyait à la puissance de Jésus et doutait de son amour : «Si tu veux, tu peux me rendre net», — une foi comme celle du père de l'enfant lunatique qui croyait à l'amour du Sauveur et doutait de sa puissance : «Si tu peux quelque chose, assiste-nous, étant ému de compassion» (Matt. 8:2 ; Marc 9:22). Mais, dites-moi si jamais le Seigneur a repoussé la demande faite avec la plus petite foi possible ? Bien loin de là, il lui accorde les mêmes privilèges qu'à la plus grande. Toujours, comme dans les deux cas que je vous ai cités, la guérison complète, le pardon des péchés, le salut en ont été la suite ; et non pas un salut proportionné au degré de la foi, mais un salut complet accordé au plus petit signe de confiance du pécheur dans le Sauveur.

B. Ô cher ami ! la lumière commence à se faire ! Oui, comme ce père, au pied de la montagne, je puis m'écrier avec larmes : «Je crois, Seigneur ; viens en aide à mon incrédulité ! » Je vois que je ne puis compter ni sur ma volonté, ni sur mes efforts, ni même sur mes désirs, mais que je puis compter sur son amour et sur sa puissance pour me sauver.

A. Vous venez, mon ami, de prononcer la prière de la foi. Vous avez trouvé le Sauveur !

UN AN APRÈS

## **2 - Prières de foi qui ont la certitude de l'exaucement — Le rôle de notre volonté — Dieu doit-il guérir si on lui demande une guérison ?**

A. Soyez le bienvenu, cher frère ! Voici une année que je ne vous ai vu, depuis l'heureux jour où vous avez trouvé la paix avec Dieu.

B. Vous vous étonnez peut-être d'apprendre que ce qui m'amène est le même sujet dont nous parlions ensemble il y a un an. J'ai, en effet, trouvé la paix avec Dieu et je jouis beaucoup de sa grâce, mais, au sujet de la prière de la foi, je suis souvent préoccupé de ce que la réalité semble être en contradiction avec la parole de Dieu. Permettez-moi de vous présenter ma difficulté en quelques mots. Je suis bien certain qu'une prière chrétienne, digne de ce nom, doit toujours avoir lieu par le Saint Esprit (Jude 20), et par la foi, et que cela devrait toujours caractériser nos entretiens avec Dieu quand nous nous approchons de lui, mais...

A. Souffrez, cher ami, que je vous interrompe avant d'aller plus loin. Il me semble que votre pensée sur la prière des enfants de Dieu est quelque peu restreinte et pourrait entraver la liberté de vos entretiens avec Dieu. Ayant été scellé du Saint Esprit, il va sans dire que vos prières doivent porter ce caractère, et, quant à la prière de la foi, vous savez que, lors de votre conversion, elle seule a pu obtenir une réponse. Mais il y a bien des cas où nos requêtes ne sont pas des prières de foi proprement dites, c'est-à-dire des prières faites avec la certitude d'un exaucement. Nous avons pourtant toute liberté de les présenter et nous sommes même exhortés à le faire sans aucune restriction, car il nous est dit : « En toutes choses, exposez vos requêtes à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces » (Phil. 4:6). Nous ne savons, dans ce cas, quel sera leur exaucement, ni même si elles seront exaucées. Ne connaissant pas l'intention de notre Dieu, nous ne pouvons insister auprès de lui pour qu'il nous réponde selon nos désirs. Ce n'est donc pas, dans ce sens, une prière de foi, mais plutôt celle d'un enfant qui a pleine liberté d'accès à son père, et, sachant qu'il s'intéresse aux moindres détails de ce qui le touche, vient épancher ses inquiétudes dans son sein ; certain que, s'il y a quelque chose à faire, son père interviendra et que, s'il n'y a rien à faire, la chose reste désormais entièrement entre ses mains, qu'il en prend la responsabilité et ne l'oubliera pas. Le cœur dépend entièrement de Lui et de son amour ; on ne trouve peut-être aucun exaucement, mais la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus » (Phil. 4:7).

B. Je vous remercie de cette rectification que vos paroles apportent à ma pensée, mais ce n'est pas proprement ce qui m'embarrasse. La Parole est aussi affirmative que possible quant à l'exaucement des prières présentées avec foi, tandis que, dans la pratique, je trouve qu'un grand nombre de ces prières ne sont pas exaucées. Comment concilier ce fait avec les déclarations si absolues de la Parole ? Faut-il conclure qu'il y a des limites ? Le passage de Jean 15:7 me semble montrer qu'il n'y en a aucune : «Vous demanderez ce que vous voudrez, et il vous sera fait» ; 1 Jean 5:15 paraît dire la même chose : «Si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées».

A. Votre difficulté vient, me semble-t-il, de la confusion que vous faites entre la prière de la foi et son exaucement. Il n'y a aucune limite quelconque à l'exaucement de la prière de la foi, mais il y a, en effet, certaines restrictions ou plutôt limitations, posées à cette dernière.

Les deux passages que vous citez ne disent pas précisément ce que vous leur faites dire et, si vous les lisez attentivement, vous verrez que, s'ils sont absolus quant à l'exaucement, ils posent des conditions quant à la prière de la foi. La première condition est que cette prière n'ait rien à faire avec la volonté de l'homme. Vous comprenez facilement que je ne puisse venir dire à Dieu : «Fais ce que je veux». Même si ma volonté humaine était parfaite, ce qui est impossible, puisque j'ai le vieil homme en moi, dont la volonté est inimitié contre Lui, je ne pourrais, comme homme dépendant, Lui dire : Fais ma volonté. Le Seigneur Jésus nous en donne le merveilleux exemple en Gethsémani. Homme parfait, il ne pouvait accepter d'être séparé de son Dieu et rejeté par Lui, de voir s'interrompre, ne fût-ce qu'un instant, la communion avec son Père, aussi dit-il : «Père, si tu voulais faire passer cette coupe loin de moi ! Toutefois, que ce ne soit pas ma volonté mais la tienne qui soit faite». La volonté de son Père était de donner pour nous son Fils unique. Lui, soumet, si j'ose parler ainsi, sa volonté parfaite à cette volonté parfaite ! Jamais nous ne pourrions nous trouver dans une telle position ; car il faut que notre volonté, toujours mauvaise en elle-même, soit obligée de se soumettre à la volonté de notre Père par la puissance de la vie nouvelle que nous possédons et par l'Esprit de notre Dieu.

J'en viens aux passages que vous avez cités. En Jean 15:7, quand le Seigneur parle de demander ce que nous voudrions, il met deux conditions à notre prière : d'abord que nous demeurions en Lui, le vrai cep dont nous sommes les sarments sur la terre ; ensuite que ses paroles, expression de toutes ses pensées, demeurent en nous. Lorsque ces deux conditions sont remplies, la vieille nature ne pourra avoir aucune place dans nos prières, et ce qui caractérise la chair, c'est-à-dire une volonté opposée à Dieu, sera pratiquement supprimé de nos demandes. Alors, ayant la pensée de Christ, nous ne pourrions vouloir que ce que Dieu veut, et nos prières en seront l'expression.

Vous retrouvez la même pensée quand il est question de «demander en Son nom» (Jean 15:16 ; 16:23-26). C'est parce qu'en son absence il nous laisse avec le Saint Esprit sur la terre, que nous pouvons présenter nos prières avec le même caractère et de la même manière que Lui quand il était ici-bas et, de plus, en Son nom, auquel le Père ne refuse rien.

Le deuxième passage que vous avez cité (1 Jean 5:14, 15) est sujet aux mêmes limitations. Il dit : «C'est ici la confiance que nous avons en Lui, que si nous demandons quelque chose selon Sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées». L'apôtre suppose ici quelqu'un qui croit au nom du Seigneur et qui possède la vie éternelle (v. 13), car il dit : «Je vous ai écrit ces choses afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu». Alors il est censé prier de manière à demander toute chose selon Sa volonté. La volonté de l'homme est supprimée pour faire place à celle de Dieu, parce que nous possédons sa nature. En somme, il nous est toujours recommandé de présenter toutes nos requêtes à Dieu ; et encore de prier avec foi, avec la certitude que nous recevons les choses demandées — mais jamais en comptant que nous serons exaucés si nous mélangeons dans nos prières ces deux choses incompatibles : la foi et notre propre volonté.

B. J'approuve ce que vous dites et j'ai déjà fait en partie ces expériences, mais, après tout, je reste placé sous la crainte de m'approcher de Dieu par la prière, et de lui faire des demandes qui lui déplaisent, auxquelles il devra répondre par un refus ou un silence humiliants, ou par un exaucement plus humiliant encore, qui pourrait devenir pour moi un jugement terrible, car je ne puis me cacher que l'état habituel de mon coeur est un mélange de foi et de propre volonté.

A. Je comprends et j'honore vos scrupules, cher frère, mais ce qui est consolant pour nous tous, c'est que, si ce mélange existe dans nos prières, c'est Dieu qui distingue toujours entre la foi et les pensées du coeur, deux choses que, dans notre infirmité, nous sommes peu capables de séparer l'une de l'autre. Pour mon compte, ni un vrai désir de connaître le Seigneur. Lors d'une épidémie de fièvre typhoïde, elle tomba si gravement malade que, dès le début, les médecins qui la soignaient jugèrent son cas à peu près désespéré. Un état comateux s'était déclaré ; elle ne reconnaissait personne et ne répondait par aucun signe d'intelligence à ceux qui lui adressaient la parole.

Permettez-moi de vous raconter à ce sujet deux faits, dont le second a fait époque dans ma vie. Voici le premier :

Madame C., jeune mère de famille, aimée de tous pour ses charmantes qualités, mais indifférente aux choses de Dieu, quoiqu'elle ait connu l'Évangile, n'avait jamais eu de travail de conscience, ni un vrai désir de connaître le Seigneur. Lors d'une épidémie de fièvre typhoïde, elle tomba si gravement malade que, dès le début, les médecins qui la soignaient jugèrent son cas à peu près désespéré. Un état comateux s'était déclaré ; elle ne reconnaissait personne et ne répondait par aucun signe d'intelligence à ceux qui lui adressaient la parole.

Grand ami de cette famille et voyant le danger croître de jour en jour, je ne cessais de demander à Dieu sa guérison. Je me disais : Dans l'état où elle se trouve, cette pauvre jeune amie ne peut entendre le message de la grâce ; il faut que Dieu la ranime pour qu'elle puisse l'écouter et se tourner vers lui. Il est un Dieu Sauveur ; il ne veut pas qu'aucun pécheur périsse. En le suppliant de guérir la malade je lui demande une chose qui est en accord avec sa volonté : oui, la prière de la foi la sauvera et ses péchés lui seront pardonnés. Il y avait, certainement, vous l'avouerez, de la foi dans cette demande, mais vous distinguez, sans doute, la part de propre volonté que contenaient ces raisonnements. Moi, je ne la distinguais pas. Partagé entre mon affection pour la mourante et le désir de sa conversion, je dictais à Dieu, sans m'en douter, le moyen de concilier ces deux choses.

La maladie s'aggravait ; jour et nuit, cependant, je continuais mes supplications. Enfin il n'y eut plus de doute ; l'heure de la mort allait sonner. La dernière nuit je m'offris à veiller la malade. Seul dans la chambre éclairée par une veilleuse, j'étais accablé sous le poids de mes tristes pensées. J'avais prié, par la foi, du fond du coeur, et Dieu n'avait pas répondu ! La mourante, toujours plongée dans le coma, couchée sur le flanc, me tournait le dos. Je compris enfin que je n'avais qu'une seule chose à demander à Dieu. Me mettant à genoux je priai : « Seigneur, révèle-toi à cette âme ! Mon Dieu, ne permets pas qu'elle quitte ce monde sans avoir trouvé ton salut ! Toi seul tu peux faire cette oeuvre ; tu es Tout-Puissant pour parler à l'âme de cette mourante, malgré son état d'insensibilité. Ô Dieu ! que le seul Nom donné aux hommes, par lequel ils puissent être sauvés pénètre jusqu'à son coeur, comme une lumière suprême, le nom du Sauveur, le nom de Jésus Christ ... » Comme je venais de prononcer ce nom, car ma prière avait été proférée à voix intelligible, soudain la mourante se retourne, fixe longuement sur mes yeux les siens où brillait la clarté d'une complète intelligence ; un sourire paisible illumine sa face, puis lentement, paisiblement, elle se retourne sur le flanc, et peu de minutes après elle exhale le dernier soupir... C'est ainsi que Dieu répondit à la prière de la foi, tout en refusant d'exaucer celle de ma propre volonté !

Le second fait est plus remarquable encore :

Le chef d'une riche famille américaine, obligé de retourner pour quelques mois à ses affaires, m'avait confié sa femme, sa belle-soeur et ses trois enfants qu'il chérissait. La dernière surtout, une petite fille de quatre ans, était la joie et l'orgueil de la famille, aussi le père ne manqua-t-il pas, à son départ, de me la recommander tout particulièrement. La mère, sujette à des crises de mélancolie, avait besoin d'être ménagée et mise à l'abri des émotions ; la belle-soeur se contentait de ce que le monde appelle sa religion sans désirer en connaître davantage.

Quatre semaines après le départ du père une double pneumonie infectieuse atteignit la petite fille, idole de sa famille. Toutes les sommités médicales furent appelées. Sept jours s'écoulèrent sans issue favorable. Sept autres longues journées, toujours plus angoissantes, les suivirent. L'arrêt fatal fut prononcé. Dès le premier jour j'épanchais mes angoisses devant Dieu. Le sentiment de ma lourde responsabilité vis-à-vis du père, la crainte du désespoir de la mère, pouvant tourner à la folie, la confiance qu'on m'avait témoignée compromise, tout cela et encore bien d'autres considérations, me poussait à des prières continuelles. Pendant mes longues nuits d'insomnie je criais à Lui : « Vois mes angoisses, mes difficultés ; aie égard au désespoir des parents, aux reproches du père appelé trop tard. Au nom de Jésus, guéris cette enfant ! Tu ne refuses rien à ce nom par lequel je t'invoque ! » Et toujours se renouvelaient mes plaintes et mes supplications.

La pauvre mère était profondément accablée et passait ses journées dans les larmes. Le quinzième jour je lui proposai de prier auprès du lit de l'enfant. Nous nous agenouillâmes. Sans aucune hésitation je demandai au Seigneur de faire ce miracle, de rendre cette enfant à ses parents, afin que, voyant son amour et sa puissance, ils croient en Lui et lui donnent leur coeur. La mère sanglotait, répétant les paroles de cette instante prière. La nuit était très avancée quand je la quittai.

De bonne heure je me rendis auprès de l'enfant. Quelle ne fut pas ma joie — je ne dirai pas ma surprise — de la trouver assise dans son lit, jouant avec sa poupée. Elle m'accueillit d'un bon sourire, demanda à déjeuner et mangea de grand appétit. La fièvre extrême jusque-là avait complètement disparu.

« Dieu a fait ce miracle », dis-je à la mère toute heureuse et reconnaissante de ce brusque changement. Je me retirai le coeur rempli d'actions de grâces.

Dans la soirée une voiture vint me chercher en toute hâte, l'endroit étant assez éloigné de la ville. Dès mon entrée dans la maison, des cris perçants frappèrent mon oreille. Une heure auparavant, sans aucun symptôme avant-coureur, une méningite foudroyante s'était déclarée. Jusqu'à une heure du matin je tins ce pauvre petit corps entre mes bras ; des convulsions mirent fin à cette fragile existence. Ce fait, cher frère, vous frappe-t-il comme moi ? Dieu avait répondu à la foi contenue dans ma prière, en guérissant l'enfant pour une journée, et cependant il l'avait reprise à Lui car il ne voulait pas répondre à ce que ma demande contenait de volonté insoumise. J'avais eu la folie de lui dicter ce qu'il avait à faire ; il avait des desseins de grâce qu'il ne pouvait laisser entraver par la volonté de l'homme.

La leçon que je reçus alors fut bien plus complète encore, et me montra le peu de confiance que mon pauvre coeur incrédule avait dans l'amour du Père. Les conséquences de cet événement douloureux furent incalculables. La première fut la conversion de la pauvre mère qui, loin de tomber dans le désespoir, comprit le but du Seigneur dans son affliction et reçut Jésus comme son Sauveur. La tante de l'enfant passa d'une religion de formes à une foi vivante et, pendant bien des années, fut un fidèle témoin de Christ. Le père, arrivé trop tard pour retrouver son enfant, mit entre mes mains une somme considérable qui, pendant un grand nombre d'années, servit au soulagement d'enfants malades, et, par des secours matériels, ouvrit à l'Évangile la porte de beaucoup de maisons. Un an après son retour dans sa cité natale, le père tomba malade et, sur le point de quitter ce monde, confessa le Sauveur, faisant remonter à la mort de son enfant chérie le premier appel qu'il avait reçu de Dieu.

N'est-il pas vrai que toutes ces bénédictions auraient été perdues si Dieu avait agi selon ma volonté ? Des faits pareils nous engagent à demander avec foi, sans douter aucunement, et à pouvoir dire, en nous relevant de notre prière : «Nous avons les choses que nous avons demandées». Ils nous engagent, d'autre part, à nous défier complètement des meilleures pensées de notre cœur naturel qui, malgré les plus belles apparences, ne fait jamais autre chose que de ne pas se soumettre à la volonté de Dieu.

B. Combien je désire avoir reçu par ces faits l'instruction qu'ils vous ont apportée à vous-même. Ils m'enseignent clairement une autre chose, c'est que les prétentions, si fréquentes de nos jours, à la guérison par la foi et par la prière, si ces faits ne s'expliquent pas par des phénomènes de suggestion, ne sont le plus souvent que des actes de propre volonté qui devraient plutôt humilier, qu'exalter ceux qui s'en glorifient. Je dis cela, sans douter aucunement que, dans le cas particulier «la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera ; et s'il a commis des péchés (qui lui aient attiré cette discipline), il lui sera pardonné» (Jacq. 5:15).

Que Dieu nous garde, attachés strictement aux enseignements de sa Parole. Elle seule a le pouvoir de nous préserver des dangereuses tendances de nos propres cœurs !